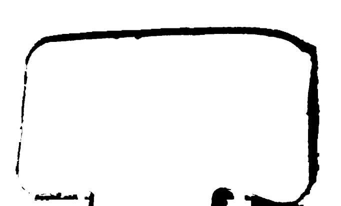
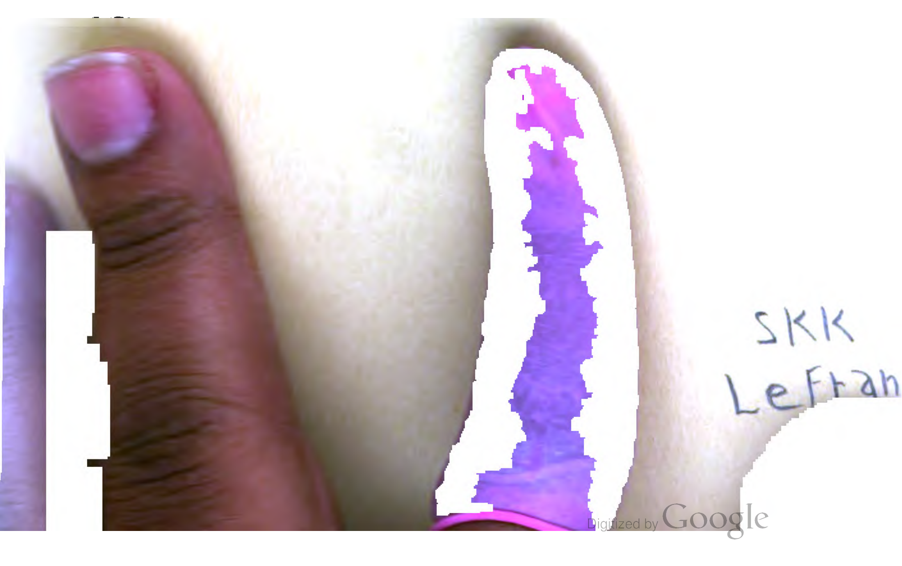







SKK
Lefran

LE

VOILE LEVÉ

POUR LES CURIEUX,

OU

HISTOIRE

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR **M. L'ABBÉ LEFRANC**,

SUPÉRIEUR DES EUDISTES DE CAEN, TOMBÉ SOUS LA HACHE DES ASSASSINS A PARIS, LE 2 SEPTEMBRE 1792.

AVEC CONTINUATION EXTRAITE DES MEILLEURS OUVRAGES.

LIÉGE,

DE L'IMPRIMERIE DE Ve. DUVIVIER ET FILS, LIBRAIRES,
Rue Vinâve-d'Ile, No. 603.

1826.

Préface

DES

ÉDITEURS DE CET OUVRAGE.

DANS l'état actuel des choses, il est impossible de se dissimuler l'influence qu'exercent les sociétés secrètes sur les destinées prochaines de certains peuples, et sur les institutions présentes qui les régissent. Malgré les efforts constans de l'impiété et de la philosophie, l'œil vigilant de l'homme réfléchi ne laisse pas d'apercevoir, au sein de ces antres mystérieux, quelques rayons de lumière qui lui décèlent la trame ourdie par les novateurs modernes. Mais, soit manque de courage, soit indifférence ou défaut de connaissances suffisantes de la part de ceux qui ont tenté de nous donner l'Histoire de la Franc-Maçonnerie; c'est une des choses qui échappent aux regards de la multitude, parce qu'on néglige de la considérer sous son vrai point de vue, ou qu'on l'envisage seulement comme une société de particuliers réunis pour se procurer des plaisirs innocens et purs. Malheureusement la plupart des auteurs qui se sont mêlés d'écrire sur cette matière, se sont occupés exclusivement de puérilités accessoires, de pratiques superstitieuses, de formules de récipiendaires, choses qui ne découvrent rien, et qui, en détournant l'esprit de l'objet principal, finissent par

fatiguer l'homme raisonnable, sans rien lui apprendre de fixe sur les institutions et le but de ces sociétés.

De cette foule d'ouvrages, on doit distinguer celui de M. *Lefranc*. Philosophe profond, historien habile, c'est sous son pinceau que se présente, dans tout son jour et sous les couleurs qui lui conviennent, l'Histoire de la Franc-Maçonnerie qui, de son temps, opéra la révolution de France, de nos jours les troubles de la Russie et les malheurs de presque toute l'Europe. Voulant donc, s'il nous est possible, éclairer les gouvernemens, et faire voir aux hommes sages les dangers que renferment les sociétés secrètes dans le but qu'elles se proposent, nous avons donné tous nos soins et fait tous nos efforts pour que rien de ce qui peut achever de les faire connaître ne manquât dans l'*Histoire générale de la Franc-Maçonnerie* que nous offrons en ce jour au public.

Dans cet ouvrage, divisé en trois parties, se trouvent réunis : dans la première, le *Voile levé pour les curieux*; dans la seconde, la *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*, par Mr. Lefranc; et dans la troisième, *l'Histoire des sociétés secrètes modernes*. En 1816, les mêmes éditeurs publièrent les deux premières parties, avec un tel succès, que l'édition se trouva épuisée sur-le-champ. Cela seul pourrait tenir lieu de tout éloge. Mais lorsque l'on saura que c'étaient les loges maçonniques qui les firent enlever pour les retirer de la circulation, que pensera-t-on de cet ouvrage?

Cependant, tel que nous l'avons publié alors, il n'était pas, à beaucoup près, ce qu'il est au-

jourd'hui. M. Lefranc a bien pu nous retracer ce qui s'est passé avant lui et de son temps; comme il l'a fait, avec une profonde érudition; mais la force des choses est telle, et depuis trente ans les événemens qui ont bouleversé l'ordre des choses se sont pressés de toutes parts, avec tant de rapidité, qu'il restait à remplir un vide important dans cet intéressant ouvrage. C'est donc pour réparer cette lacune, que, dans la troisième partie de cette édition, nous donnons l'histoire des sociétés secrètes de nos jours, retracée par la plume des plus grands écrivains de notre siècle, D'ailleurs, nous nous sommes attachés à ne reproduire que des faits revêtus d'un caractère d'évidence telle, qu'il faudrait être, ou insensé pour vouloir les contredire, ou ignorant pour les révoquer en doute.

Nous pouvons assurer sans hyperbole, n'en déplaise aux lumières du *siècle*, aux illuminés de toutes les sectes, que cette œuvre de ténèbres, (car ils ne manqueront pas de l'appeler ainsi), achève de mettre au grand jour le but si long-temps caché de la franc-maçonnerie. Cependant nous leur avouons que nous leur pardonnerons de bon cœur leurs injures. Leur colère même sera à nos yeux une preuve de plus de l'excellence de notre ouvrage, leur dédain une marque de leur ignorance, et leur improbation nous confirmera, à leur égard, dans l'opinion qu'ils ne sont pas des initiés, mais de simples affiliés, des dupes enfin...... Puisse cet ouvrage dessiller les yeux des uns et prémunir les autres! puisse-t-il montrer à tous les frères maçons qu'ils ne sont que des frères déçus; que, semblables à ces jouets d'enfans qu'un ressort fait mouvoir, ils exécutent sous des chefs trom-

peurs des évolutions qu'ils ne comprennent pas. Qu'ils se pénètrent bien que, si le grand œuvre de la maçonnerie pouvait un jour se réaliser, ils seraient des esclaves qui auraient acheté leurs chaînes de ceux (1) qui veulent rendre tous les hommes libres et égaux et rétablir l'univers dans sa première splendeur!

Afin d'atteindre plus sûrement le but qu'elle se propose, la philosophie épuise tous les moyens possibles pour réaliser le plan de destruction conçu par Socin. C'est ainsi qu'elle sappe jusque dans ses fondemens les institutions les plus utiles et les plus chères à la religion, pour en établir d'autres plus conformes à ses doctrines. Telle est la marche effrayante de la civilisation moderne qui porte la joie chez quelques frénétiques, fait sourire les ambitions mercenaires, et répand la consternation dans l'âme de l'homme réfléchi, chez qui l'exemple du passé sert de point de mire avec les événemens présens. Aussi, aujourd'hui que la maçonnerie veut guider les hommes, instruire les peuples et reproduire des œuvres conformes à ses doctrines, qu'elle tend évidemment au renversement de l'autorité de l'église universelle, les bons catholiques ne sauraient avoir trop de défiance pour ces manœuvres qui ne tendent qu'à l'élévation du protestantisme sur les ruines de *l'édifice de Pierre* qu'elle veut anéantir.....

---

(1) Les troubles de la Russie n'attestent que trop ce que nous avançons, et ce qui en est rapporté à la fin de cet ouvrage ne laisse plus de doute à cet égard.

INTRODUCTION.

Quoique plusieurs auteurs aient tenté de nous donner une histoire de la franc-maçonnerie, on peut dire que personne ne nous a encore parfaitement instruits du véritable état de cette société. J'ai lu *l'origine de la franc-maçonnerie par M. Guillemain de Saint-Victor ; l'ordre des francs-maçons trahi ; le secret des mopses révélé ; les francs-maçons écrasés ; l'histoire des francs-maçons de la Grande-Bretagne ; le secret des francs-maçons ; le franc-maçon dans la république ; la réception mystérieuse des membres de la célèbre société des francs-maçons ; la relation apologétique et historique*, *contenant l'ordre et l'établissement de la société des francs-maçons ; les obligations d'un franc-maçon ; l'anti-maçon ; le secret des francs maçons mis en évidence ; l'apologie pour l'ordre des francs-maçons ; défense apologétique des francs-maçons ; le parfait maçon ; le catéchisme des francs-maçons ; la maçonnerie Adoniramite ; le testament de la frée-masson ; l'essai sur la franc-maçonnerie*. On peut y ajouter *les francs-maçons persécutés ; le nouveau dictionnaire des francs-maçons ; les déclamations contre la franc-maçonnerie*, et en général les poèmes, les comédies et les chansons faites sur ce sujet, et j'ose assurer qu'on n'aura pas encore une idée nette ni vraie de la franc-maçonnerie.

Tout est mystère, emblème et secret dans cet *art royal*, et le vrai secret échappe au milieu des secrets simulés, dont toutes les cérémonies sont enveloppées. Il est peu de maçons en état d'y découvrir la vérité, quoiqu'on leur assure qu'on ne la trouve qu'en loge, et qu'elle est voilée aux

yeux des profanes. Cependant puisqu'il est aujourd'hui, plus que jamais, intéressant pour ceux qui sont maçons, et pour ceux qui ne le sont pas, mais qui peuvent le devenir, de savoir en quoi cet ordre consiste, et pourquoi il a été établi, nous allons examiner le mystère de son origine, de ses cérémonies, son but et les engagemens que l'on contracte en y entrant ; c'est de cet ensemble que nous espérons faire sortir une grande lumière, plus intéressante et plus lumineuse que celle qui brille aux yeux étonnés d'un jeune maçon. L'une ne frappe et n'éblouit que les yeux de son corps ; l'autre, au contraire, éclairera son âme, et lui découvrira un projet sinistre, et la consommation de l'iniquité la plus criminelle dans ses projets, et la plus dangereuse qui ait encore été manifestée au monde depuis l'origine du christianisme.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR

SUR LA

DEUXIÈME PARTIE.

Les circonstances actuelles ne permettant pas à l'auteur du *Voile levé*, de donner l'histoire de la franc-maçonnerie, avec les détails propres à chaque grade, et voulant ménager la pudeur du sexe, en tirant le rideau sur l'indécence des réceptions des franches-maçonnes, il s'est contenté de dévoiler au public, les projets généraux des philosophes, des francs-maçons et des clubistes ; de réfuter les ouvrages de MM. Dupuis, Lalande, Volney et Bonneville, et de donner un abrégé des Rose-croix et des illuminés.

Jamais l'église de Jésus-Christ n'avait eu tant d'ennemis à combattre à la fois. Il semble que l'enfer, tout entier, soit déchaîné pour opérer sa ruine : mais jamais elle n'aura paru plus grande ni plus

divine, que lorsqu'elle sera couverte des dépouilles qu'elle aura enlevées à ses ennemis. L'erreur ni l'enfer ne peuvent prévaloir sur elle : c'est la promesse de Jésus-Christ ; jamais elle n'a été trouvée ni vaine ni illusoire.

LE VOILE LEVÉ POUR LES CURIEUX.

PREMIÈRE PARTIE.

§. I.

ORIGINE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Plus les franc-maçons ont fait un mystère de leur origine, plus on a cherché à la découvrir. Chacun a prétendu avoir, à cet égard, leur secret, et cependant, il est connu de fort peu de personnes. Tous les discours que les orateurs ont fait en loge sur l'origine, les progrès de l'art royal de la maçonnerie, ou ne disent rien d'essentiel, ou ne tendent qu'à égarer les curieux. Les livres imprimés, tant en vers qu'en prose, substituent la maçonnerie réelle à la maçonnerie morale; et en confondant l'origine de l'une avec celle de l'autre, donnent continuellement le change aux lecteurs peu réfléchis. Les vrais maçons, dans le sens de la franc-maçonnerie, bâtissent des temples à la vertu, et des cachots pour les vices, mais n'ont jamais élevé aucun monument

public : cependant, pour se donner un air antique qui leur attire des respects, les maçons s'associent à tous ceux qui se sont distingués dans l'antiquité par quelque ouvrage mémorable, tels que Hiram, Adoniram, Salomon, Noë, Adam ; quelques-uns même ne craignent pas de s'élever jusqu'à Dieu, et de le prendre pour le maître de leur art, dont il a donné des leçons en formant la voûte des Cieux.

Ils ne pouvaient faire remonter plus haut leur origine : et s'il était en leur pouvoir de nous en donner une histoire suivie depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, il n'y a pas de doute que la société des francs-maçons serait le corps le plus respectable, le plus noble qui fût au monde ; auquel il ne serait pas possible de refuser le premier rang, ni d'en contredire les maximes. Mais, malheureusement, tous ne sont pas d'accord sur une si belle origine ; et quelque flatteuse qu'elle soit pour le corps entier, et pour chaque individu en particulier, on est obligé, faute de mémoires authentiques, de la rapprocher de notre époque, dont même elle n'est pas si éloignée, si on en croit la vérité de l'histoire.

Quelques francs-maçons prétendent fixer leurs premiers commencemens aux temps des croisades, lorsque les européens rebâtirent les villes qu'eux-mêmes ou les sarrasins avaient détruites. Mais, pour toute réponse, on peut rappeler à ces messieurs, que, de leur propre aveu, on ne doit pas prendre le mot de maçon dans son sens propre, mais dans un sens symbolique et figuré, et par conséquent, dans toute autre signification que celle qu'ils veulent y attacher. D'ailleurs, comment prouveraient-ils que c'est la société des maçons, dont ils sont membres, qui a reconstruit les villes de la Palestine ? Qui leur a transmis les mémoires sur lesquels leurs prétentions sont appuyées ? On ne voit nulle part, dans l'histoire, que les francs-maçons d'aujourd'hui

aient entrepris une tâche aussi utile que glorieuse.

Il est vrai que les francs-maçons d'Angleterre datent leur origine de l'année 924, et par conséquent, d'un temps antérieur à celui des croisades, dont il n'était pas encore question; mais cela prouve-t-il que la franc-maçonnerie existât à cette époque? Non, sans doute; car il s'ensuivrait que la franc-maçonnerie aurait pris son origine en France, pendant que les français mêmes conviennent que c'est en Angleterre qu'elle a commencé. Les maçons qu'Adelstant, fils du grand Alfred, fit venir de la France en Angleterre, n'étaient donc pas des francs-maçons, mais des architectes et des ouvriers maçons, dont il forma un corps auquel il donna des statuts, et assigna des lieux d'assemblées. Il est vrai que les francs-maçons d'Angleterre se sont formés à l'instar des maçons de ce royaume; qu'ils se sont donné des surveillans, des apprentifs, des servans, des maîtres, des compagnons, des architectes; qu'ils ont indiqué des *assemblées*; qu'ils se sont formés en associations; qu'ils se sont liés par des sermens: mais sont-ils pour cela des maçons? Non, ils n'en sont que les singes; et la ressemblance de leurs corporations ne prouve nullement la ressemblance de leur origine.

Mais me direz-vous, ils ont comme les maçons, des tabliers, des équerres, des à-plomb, des planches à dessiner, des marteaux, des truelles, des compas: cela est vrai; mais les maçons élèvent des bâtimens et des temples à l'usage des citoyens: les francs-maçons, au contraire, ne veulent que les renverser et les détruire. S'ils disent qu'ils s'occupent à élever des temples à la vertu, et à bâtir des cachots pour les vices, tout cela doit s'entendre dans un sens moral, et ne veut dire autre chose, sinon que les francs-maçons se flattent d'établir la ruine du vice. Ils ne sont donc pas maçons proprement dits, selon le sens naturel du nom qu'ils

s'attribuent. Ce n'est donc pas ici le moment d'examiner si les francs-maçons ont pour objet de rendre les hommes plus vertueux, nous le ferons ailleurs.

Quelques-uns de ceux qui soutiennent que la franc-maçonnerie a pris naissance en Angleterre, ne remontent pas plus haut que Cromwel; et l'auteur du livre intitulé : *Les Francs-Maçons écrasés*, ou *l'Ordre des Francs-Maçons trahi*, est de ce sentiment. « Son but, dit-il, était de bâtir un nou-
» vel édifice, c'est-à-dire, de réformer le genre-
» humain, en exterminant les rois et les puissances
» dont cet usurpateur était le fléau. Or, pour don-
» ner à ses partisans une idée sensible de son des-
» sein, il leur proposa le rétablissement du temple de
» Salomon..... Ce temple avait été bâti par l'ordre
» que Dieu en signifia à ce prince. C'était le sanc-
» tuaire de la Religion, le lieu consacré spécialement
» à ses augustes cérémonies; c'était pour la splen-
» deur de ce temple que ce sage monarque avait
» établi tant de ministres chargés de veiller à sa pu-
» reté et à son embellissement. Enfin, après plu-
» sieurs années de gloire et de magnificence, vient
» une armée formidable qui renverse cet illustre
» monument. Le peuple, qui rendait ses homma-
» ges à la Divinité, est chargé de fers et conduit
» à Babylone, d'où, après la captivité la plus ri-
» goureuse, il se voit retiré par la main de son Dieu.
» Un prince idolâtre, choisi pour être l'instrument
» de la clémence divine, permet à ce peuple in-
» fortuné, non-seulement de rebâtir le temple dans
» sa première splendeur, mais encore de profiter
» des moyens qu'il lui fournit pour y reussir. »

» Or, c'est dans cette allégorie que les francs-
» maçons trouvent l'exacte vraisemblance de leur
» société. Ce temple, disent-ils, considéré dans son
» premier lustre, est la figure de l'état primitif de
» l'homme au sortir du néant. Cette religion, ces

» cérémonies, qui s'y exerçaient, ne sont autre chose
» que cette loi commune, gravée dans tous les cœurs,
» qui trouve son principe dans les idées d'équité et
» de charité, auxquelles les hommes sont obligés
» entr'eux. La destruction de ce temple, l'esclavage
» de ses adorateurs, ce sont l'orgueil et l'ambition
» qui ont introduit la dépendance parmi les hommes.
» Les Assyriens, cette armée impitoyable, ce sont
» les rois, les princes, les magistrats, dont la puis-
» sance a fait fléchir tant de malheureux qu'ils ont
» opprimés; enfin, ce peuple choisi, chargé de
» rétablir ce temple magnifique, ce sont les francs-
» maçons qui doivent rendre à l'univers sa première
» beauté. »

Je crois bien que les francs-maçons ont pu tenir de pareils propos, et même de plus extravagans, car ils se croient faits pour réformer le genre humain; mais je ne conviendrai pas aussi aisément que la franc-maçonnerie doit son origine à Cromwel, ni que ce grand protecteur de l'Angleterre ait eu le projet de fonder une nouvelle religion et de s'en faire le chef. Ceux qui l'ont le mieux connu, ne lui ont jamais attribué de pareils sentimens. Politique profond, il borna son ambition à bien user de l'autorité et de la puissance qu'il avait su réunir sur sa tête. Il parut se jouer de la religion par l'adresse avec laquelle il fit mouvoir, selon ses vues, les différens sectaires qui divisaient alors l'Angleterre par leurs opinions. Jamais il n'en adopta aucune par goût, ni de bonne foi; et c'est à tort qu'on lui impute d'avoir voulu former un système d'irréligion ou dresser le plan de la société des francs-maçons.

On peut assurer que, bien loin qu'il soit certain que Cromwel avait voulu fonder la société des francs-maçons, il est démontré que ce n'est point en Angleterre qu'elle a pris naissance. Ceux qui ont raisonné le plus juste sur son origine, la font venir

du Nord. C'est, en effet, des contrées septentrionales qu'elle a passé vers le midi, et qu'elle s'est répandue ensuite dans toutes les contrées du monde habité.

L'époque de son existence ne remonte pas, comme le prétend M. Guillemain de Saint-Victor, aux temps fabuleux de l'Egypte, ni aux mystères d'Eleusis ou d'Isis. Ce n'a été qu'en France qu'on a donné à la franc-maçonnerie une origine aussi extravagante, pour dérouter tous ceux qui voudraient suivre la marche et les accroissemens de cette société; mais cet air d'érudition et d'antiquité, qu'on a voulu lui prêter, n'a pas fait fortune auprès des vrais savans, et n'a pu réellement en imposer qu'à des ignorans.

C'est aussi auprès d'eux que le faux comte de Cagliostro a fait des dupes, et qu'il s'est enrichi. Il a emprunté quelques-uns des traits savans et énigmatiques, dont M. Guillemain de Saint-Victor fait parade : il a inventé de nouvelles épreuves, affecté de posséder la science de la nature, d'avoir découvert des remèdes singuliers et extraordinaires, d'avoir trouvé la pierre philosophale. Avec de pareils secrets, il a parcouru l'Europe, s'est fait une grande réputation dont il a abusé quand il en a trouvé l'occasion.

Mais il n'y a rien, dans la franc-maçonnerie, inventée par Cagliostro, qui ne soit indiqué dans les épreuves que M. Guillemain prétend avoir été observées à Memphis, à l'initiation des prêtres d'Isis. On en a répété une partie à Paris, dans la loge qui se tenait au faubourg Saint-Antoine, à l'hôtel de la Nouvelle-France; on peut les voir en grand dans l'ouvrage intitulé : *De l'origine de la Franc-Maçonnerie*. Elles sont propres, en effet, à rendre supportable tout ce qui s'observe dans les loges ordinaires, de plus difficile et de plus extraordinaire; car on n'imite que de bien loin, ce qui devait se

pratiquer en Egypte, lors des initiations des nouveaux candidats.

Un des avantages que les francs-maçons ont tirés de la prétendue initiation égyptienne, c'est d'avoir donné quelque vraisemblance à la création des offices qu'ils ont établis dans leurs loges. On ne peut y être admis que l'on n'ait un parrain, c'est-à-dire, quelqu'un qui vous présente, pour entrer en loge; et pour donner plus de relief à celui qui se charge de vous faire admettre au nombre des initiés, on a soin de vous rapporter ce qui se passait en Egypte, en l'accompagnant de précautions mystérieuses, comme si l'entrée en loge était la chose la plus sainte qu'on pût imaginer.

« Il était très-défendu aux initiés, dit M. Guillemain, d'inviter personne à se faire recevoir » parmi eux. Lorsqu'un homme, de quelque rang » qu'il fût, allait demander l'initiation, les prêtres » semblaient la lui accorder avec facilité; mais en » même temps, ils lui faisaient écrire son nom et » sa demande, et lui donnaient un initié pour lui » indiquer ses épreuves. Celui-ci avait soin de s'instruire des mœurs et de la religion, de la patrie » et de la qualité de l'aspirant, et le prévenait » qu'il fallait absolument qu'un initié répondît de » lui, soit parce qu'il en serait connu, ou par un » excès de confiance. »

Pour justifier l'inquisition que l'on fait dans la franc-maçonnerie, des mœurs, de la religion, du caractère, de la fortune d'un aspirant, on a soin de lui dire : « Que cette formalité était observée » partout dans l'initiation aux mystères anciens; » qu'il fallut même qu'Hercule fût adopté par un » Athénien initié, lorsqu'il voulut se faire initier » à Athènes. M. Guillemain va même jusqu'à nommer son parrain, qui s'appelait *Pylas*, et ce mot » générique signifie parrain, selon ce savant érudit. »

Ne diriez-vous pas qu'en entrant dans la franc-

maçonnerie, on devient un autre homme? L'initiation, dit M. Guillemain, est la fin de la vie profane, regardée comme vie animale: cela veut dire, qu'en se faisant initier aux mystères de la maçonnerie, on passe de la vie grossière et animale, à une vie spirituelle et presque surnaturelle : c'est le baptême des maçons : « c'est une mort au vice; l'a-
» mour de la vertu et des devoirs prend la place
» de toutes les passions, dans celui qui reçoit cette
» initiation; son être, ou plutôt le principe qui
» l'anime, est renouvelé. C'est l'effet du baptême
» chez les chrétiens; mais qui n'est pas produit par
» le même principe. Oui, sans doute, ajoute notre
» docteur, substituer les connaissances et les vertus
» à l'ignorance et aux préjugés, c'est faire passer
» l'âme dans un autre corps. » Telle est l'idée que nos maçons se font de la métempsycose, si usitée chez les anciens; mais comme ils font consister toute la religion dans la morale, on ne peut trop réfléchir sur les principes suivans, qu'on lit dans le même auteur.

« L'initié, dit-il, doit réfléchir sur son existence,
» se rendre raison de ses intentions et de ses ac-
» tions; être toujours en garde contre lui-même,
» et travailler sans cesse à se perfectionner : il doit
» plaindre les sots et tâcher de les instruire; fuir
» les méchans, secourir les malheureux, mettre au
» nombre des faiblesses humaines, l'orgueil, l'in-
» térêt, l'envie : dans quelque rang qu'il se trouve
» placé par la naissance ou la fortune, il ne doit
» s'y croire établi que pour être utile, et faire le
» bien de l'humanité en général; enfin, il doit étu-
» dier la nature, respecter ce qu'il ne peut appro-
» fondir et pénétrer son âme des vérités les plus
» sublimes. »

Cette morale et ces principes pouvaient convenir à des païens qui n'avaient aucune connaissance d'une vie surnaturelle; mais que des maçons, qui ont été

baptisés, les adoptent et les enseignent comme l'unique abrégé de leur morale, voilà ce que bien des personnes auront de la peine à croire; ils sont bien malheureux, si le plus grand effort de leur raison, aidée de toutes les lumières qu'ils ont reçues de la révélation, les fait retourner au point d'où les philosophes païens étaient partis pour découvrir les principes sur lesquels la morale est fondée!

Pour justifier les lois que l'on prescrit dans les loges aux francs-maçons, qui sont : d'écrire le catéchisme des grades qu'ils ont reçus, de faire des sermens, de garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe en loge, M. Guillemain a soin de faire observer que toutes ces pratiques étaient en usage dans les mystères anciens.

« Les lois des aspirans, dit-il, exigeaient que chacun écrivît la morale et le but qu'il se proposait de faire servir de base à toutes les actions de sa vie; son consentement à remplir, avec la plus grande exactitude, tous les devoirs que lui imposerait l'initiation; qu'enfin, il prêterait serment, en présence des dieux et des prêtres, de garder un secret inviolable sur tous les mystères qu'on lui révélerait, ou qu'il verrait pratiquer. On le prévenait qu'il devait penser mûrement à tous ces articles, afin de ne rien écrire contre les sentimens et les intentions de son cœur. »

M. Guillemain pourrait-il bien nous répondre de la liberté dont jouit un aspirant au milieu des épreuves effrayantes par lesquelles on le fait passer? Et quand sa liberté serait incontestable, que signifie la nouvelle morale qu'on veut lui faire jurer? Si elle est supérieure à celle de l'évangile, je lui demanderai où les francs-maçons l'ont puisée; si elle lui est inférieure ou contraire, qu'il nous dise pourquoi on la propose aux aspirans, si ce n'est pas pour leur faire oublier les grands principes de perfection que nous tenons de *Jésus-Christ*, le législateur des

Chrétiens. Afin de motiver le sérieux et le silence que l'on prescrit aux aspirans dans la maçonnerie, on a grand soin de citer ce qu'on exigeait des candidats qui étaient admis aux mystères.

« L'aspirant, continue notre auteur, était abandonné à ses propres réflexions pendant quelque » temps ; ensuite on le menait dans un dôme obscur, éclairé par une lampe, qui répondait au » derrière du sanctuaire, et on le laissait entre les » mains de son conducteur ou parrain (c'est ainsi » que le parrain conduit l'apprentif franc-maçon » dans une chambre obscure, éclairée par la faible » lumière d'une lampe). Ce dernier, accompagné » d'un prêtre, appelé Hydranos, qui faisait la fonction du frère Terrible, demandait au candidat : » si de toutes les épreuves qu'il avait subies, aucune ne lui paraissait ridicule et superflue? s'il » était bien décidé à recevoir l'initiation, et à en » respecter jusqu'aux plus petites circonstances? »

« Lorsque l'aspirant avait répondu conformément » à ce qu'on exigeait de lui, l'Hydranos le faisait » déshabiller nu jusqu'à la ceinture, l'approchait » d'une cuve remplie d'eau de la mer ou du Nil, » dans laquelle on avait mis du sel, de l'orge et » du laurier ; puis lui ordonnait de porter ses mains » dans la cuve, et lui versait de l'eau sur la tête » (comme on l'observe dans la maçonnerie), en disant : Puisse cette eau, symbole de la pureté, » effacer tout ce qui peut avoir souillé votre chair ; » et, en vous rendant votre candeur et votre première innocence, purifier votre corps, ainsi que » la vertu doit purifier votre âme. Ces paroles achevées, il revêtait le candidat d'une veste ou robe » de fin lin. »

Dans la maçonnerie, on donne une chemise et des caleçons, en déclarant que ceux qui ont reçu le nouveau baptême, *en dérision de celui des chrétiens*, sont purs et innocens. On regarde ceux qui

ne l'ont pas reçu, comme des profanes, indignes de participer aux mystères de la maçonnerie. Les cérémonies, qui s'observent en loge après les premières épreuves, sont encore calquées sur celles que l'on suppose avoir été pratiquées chez les anciens.

« Le jour de l'initiation était appelé régénération » nouvelle : on le célébrait par des festins. Apulée » s'exprime ainsi : J'avais un habit de fin lin rayé » de blanc, de bleu, de pourpre et d'écarlate ; cou- » ronné de branches de palmier, on me fit voir au » peuple. On célébra ensuite ma nouvelle naissance » par un festin. »

Il fallait bien, sans doute, que le repas, qui suit la réception d'un franc-maçon, fût encore commandé par un usage ancien, afin de rendre plus vraisemblable la conformité que l'on prétend établir entre les mystères du paganisme et ceux des loges maçonnes. Mais comme les repas, qui se font en loge, sont gais, et accompagnés de farces plaisantes, on a grand soin de les justifier par ce qui se pratiquait aux initiations d'Athènes. Reprenons le récit d'Apulée.

« Après cela, on conduisait l'initié dans le dôme, » où on lui faisait des demandes symboliques, aux- » quelles il répondait suivant ce qu'on lui avait ap- » pris. Après quoi, le récipiendaire était introduit » dans le sanctuaire du temple, au milieu de la » plus profonde obscurité ; l'horreur en était aug- » mentée par tout ce que l'industrie humaine peut » imaginer de terrible. Le tonnerre gronde de tou- » tes parts, les éclairs brillent, la foudre tombe, l'air » est rempli de figures monstrueuses, le sanctuaire » tremble, et la terre paraît s'entr'ouvrir. Mais » bientôt le calme succède à la tempête, et au fracas » des élémens déchaînés, la scène se déploie et » s'étend au loin ; le fond du sanctuaire s'ouvre, » et l'on aperçoit une prairie agréable, où l'on va » se réjouir. »

Des plaisirs purs et innocens sont les seules espérances dont un maçon libre doit se flatter de jouir. C'est-ce qu'on veut lui faire entendre par ce qui suit :

« Un temple découvert et commode, construit » dans un jardin agréable et champêtre, entouré » et ombragé par des arbres dont les ramaux sem- » blaient se perdre dans les nues, était le lieu où » l'on introduisait l'initié. »

Voici le dogme et la morale que des ministres de la religion doivent se contenter d'enseigner avec modestie dans la crainte de se tromper. Ce morceau est de M. Guillemain, et découvre tous ses sentimens.

« Les yeux du nouveau prosélyte n'étaient point » blessés par les représentations matérielles et ridi- » cules des dieux, que les hommes se sont imagi- » nés. Le brillant astre qui éclaire tous les mortels, » le ciel d'un jour pur et tranquille, était ce qui » s'offrait à ses regards lorsqu'il les élevait. Les Ma- » ges habillés uniformément, rangés en demi-cercle » (*comme on l'est en loge*), ayant au milieu d'eux » leurs disciples, semblaient rougir de l'orgueil et » de la présomption qu'ils avaient montrés jusqu'a- » lors. On lisait dans leur maintien et dans leurs » regards, qu'ils ne cherchaient qu'à parler en sa- » ges modestes, qui tremblent de se tromper en » désirant instruire. »

» Celui que tous lés autres regardaient comme » savant, commençait par prouver qu'il y a un Dieu, » unique et suprême moteur et conservateur de l'u- » nivers. Il démontrait, par des raisonnemens pro- » fonds, que la matière ne saurait acquérir, par » elle même, du mouvement et de l'intelligence. Il » avouait que ceux que l'on regardait comme des » demi-dieux, n'avaient été que des hommes cé- » lèbres par leur sagesse et leurs connaissances, que » la suite des temps avait déifiés dans l'esprit du » peuple ; mais que les prêtres et les initiés se bor- » naient à honorer leur mémoire, et à imiter leurs

» vertus; qu'enfin, le respect, qu'ils avaient pour » eux, n'était que celui que l'on doit à des législateurs éclairés, tels que ceux qui étaient les fondateurs de la gloire égyptienne. »

» D'après ces vérités, disait l'orateur, il te sera » peut-être difficile de comprendre le motif qui nous » fait agir si contradictoirement dans la société civile. Nous gémissons, en secret, de profaner la » Divinité par des illusions et des mensonges; mais » nous avons la faiblesse de croire qu'il faut au peuple, qui vit dans l'ignorance, des images qui puissent tomber sous ses sens. Nous le croyons incapable d'adorer un être impassible qu'il ne peut » comprendre. »

Si les images et les ministres de la religion, qui avaient le secret des mystères des Egyptiens, avaient réellement donné ces instructions à ceux qui se faisaient initier à leurs mystères, on demande à Mr. Guillemain, pourquoi les Egyptiens passaient-ils, chez tous les peuples, pour *les plus* superstitieux de tous les hommes? Pourquoi, du temps de Plutarque, ignorait-on qu'il y eût, chez les Egyptiens, des instructions religieuses faites pour les gens raisonnables, et d'autres pour le peuple ignorant et grossier? Car, au jugement de cet auteur contemporain, les Egyptiens adoraient, non-seulement l'ibis et l'ichneumon, qui étaient des animaux utiles, mais encore le crocodille, qui mangeait les hommes; ce qui les rendait ridicules aux étrangers, « et exposait, dit » Plutarque, le culte et les cérémonies de la religion, au mépris et aux railleries des gens raisonnables; donnait occasion aux idées les plus absurdes » et aux actions les plus détestables; produisait, dans » les esprits faibles, la superstition la plus extravagante; précipitait les esprits forts dans les horreurs de l'athéisme, ou au moins les portait à des » opinions impies qui dégradaient autant l'humanité, » que la Divinité elle-même se trouvait avilie par

» le culte des animaux. » (*Démonstration évangélique de Léland.*)

Voilà, selon Mr. Guillemain, ceux que les francs-maçons doivent prendre pour modèles : voudrait-il nous rappeler l'athéisme ou l'idolâtrie; nous rendre ridicules aux étrangers, et nous faire retomber dans les absurdités que l'on reproche, avec raison, aux anciens philosophes? Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'en voulant nous décrire les cérémonies usitées aux mystères d'Isis ou de Cérès, il ne nous a sûrement point donné l'origine de la franc-maçonnerie; et s'il fallait le croire sur sa parole, il n'y aurait rien de bien flatteur pour le grand ordre qu'il veut célébrer, puisqu'il s'ensuivrait, de ses découvertes, que la franc-maçonnerie a pris sa source dans le centre de l'idolâtrie, et y rappelle ceux qui se font initier à ses mystères. Si c'est là où aboutissent tous les efforts de la nouvelle philosophie, si ceux qui ne veulent pas admettre les mystères de la religion révélée, sont obligés d'adopter toutes les rêveries du paganisme, il faut en convenir, l'esprit humain, abandonné à ses propres lumières, est bien faible et bien à plaindre.

Mais, convenons-en de bonne foi, tous les francs-maçons ne sont pas de l'avis de Mr. Guillemain. Il en est qui font remonter l'origine de la franc-maçonnerie à l'apparition de *Jésus-Christ* sur les bords du Jourdain, lorsque les trois personnes de la sainte Trinité rendirent témoignage à sa mission divine; c'est pour cette raison que la fête de saint Jean-Baptiste est si célèbre dans tout l'ordre maçonnique. Quelques enthousiastes se persuadent que la première loge a été tenue dans le paradis terrestre, lorsque Dieu apparut à Adam et à Eve. Ceux qui appartiennent à la haute maçonnerie, et qui font profession de cultiver les sciences abstraites, de découvrir les connaissances mystérieuses, cachées sous les allégories et les emblêmes, font remonter

l'origine de la maçonnerie à Métraïm ou Menès, à Thoz, Hermès ou Mercure-Trismégiste; d'autres aux Esséniens ou Esséens; d'autres aux Druides ou à Gomer. On peut dire que les philosophes de nos jours, ayant emprunté des écoles de la philosophie ancienne, plusieurs usages qu'ils ont introduits dans les loges maçonnes, la maçonnerie ressemble, à quelques égards, à tout ce qu'on veut, et qu'il est comme impossible de retrouver sa véritable origine.

Les francs-maçons se disent descendre des Druides, parce qu'ils reconnaissent, comme eux, l'Etre suprême; qu'ils lui rendent honneur; qu'ils défendent, comme eux, de discuter les matières de religion et de politique; qu'ils imposent le secret sur les dogmes qu'ils veulent cacher aux étrangers; qu'ils respectent, comme eux, les morts, en conservant leurs crânes pour boire dedans, pratique que les francs-maçons observent, surtout à l'égard du crâne de Adoniram, leur grand-maître; parce qu'ils n'écrivent rien de ce qui concerne leur doctrine; qu'ils prennent des aubes dans les jours de cérémonie, comme les Druides, qui étaient vêtus de blanc pour cueillir le gui; qu'ils ont des plumes à leur chapeau, comme le grand-prêtre Druide en portait à son bonnet.

Les francs-maçons se disent descendre des prêtres égyptiens, parce qu'ils ont, comme eux, une double doctrine, l'une extérieure et l'autre intérieure; ils imitent dans leurs loges, le silence que Pythagore exigeait de leurs disciples; et dans leurs grades, les épreuves que ce philosophe exigeait de ses disciples avant de leur permettre de parler. Le mystère de leurs cérémonies, de leurs sentimens, a été figuré par le sphinx, que les prêtres d'Isis avaient coutume de mettre devant la porte de leurs temples. En imitant les usages de toute l'antiquité, et en copiant les sentimens de tous les philosophes, les francs-

maçons pourront vraiment se dire cosmopolites, et faire remonter leur origine jusqu'où ils voudront.

Ce qu'on peut remarquer dans toutes leurs recherches, c'est qu'ils affectent de ne jamais parler de la religion chrétienne, ni de sa morale, ni de ses dogmes, ni des vertus héroïques qu'elle ordonne ou qu'elle conseille, quoiqu'elle ait produit elle seule plus de vertus, de lumières et de bonheur, que toutes les institutions humaines ensemble. Mais l'objet de la franc-maçonnerie n'est pas de proposer *Jésus-Christ* pour modèle, ni de prendre de ses leçons. Il est juste que, marchant sur les traces de Socin, son fondateur, elle travaille à effacer, s'il est possible, son nom du cœur de tous les chrétiens.

Voici une autre origine que lui donne l'auteur de l'*Essai sur la Franc-Maçonnerie*, tome 1, p. 76.

C'est, sans doute, lorsque le sacerdoce et la magistrature étaient réunis sur la même tête, que la franc-maçonnerie a dû prendre naissance. Les sciences et les principes des arts n'étaient connus que du *prêtre-magistrat*. La mécanique des arts était entre les mains des hommes ordinaires. Il était nécessaire, pour le bonheur des hommes et leur unité, de régler leurs mœurs, et on leur donnait des préceptes, des ordres, des lois; on leur infligeait des peines; la religion, qu'on leur enseignait, était descendue à leur portée. Lorsque l'Être-Suprême a créé l'homme, il avait créé tout ce qui existe; et à ce moment a brillé, pour l'homme, la vraie lumière, la lumière de la sagesse divine. La franc-maçonnerie a pour ère celle de la création de l'univers, l'ère de la vraie loge. L'étude des sciences et des connaissances intellectuelles; celles par lesquelles on lit dans les fibres des plantes, dans les entrailles de la terre, dans l'abyme des mers, dans le feu des astres et des planètes, dans l'âme de l'homme, dans l'âme de l'univers; cette étude était l'occupation du *prêtre-magistrat*, et le fruit de cette étude était cueilli

par les autres hommes, au bonheur desquels il était destiné. De là les deux doctrines ; l'une qui, par sa sublimité ou par sa complication, ne pouvait être comprise par le commun des hommes, et l'autre qui, par sa simplicité, se trouvait à sa portée. La magistrature étant séparée du sacerdoce, les connaissances intellectuelles et celles des sciences se virent divisées ; l'un et l'autre souffrirent de la scission de l'unité ; l'arbre *devint stérile* et ne porta plus de fruit ; l'arbre languit et toucha à son dépérissement. Le livre des connaissances était écrit en caractères hiéroglyphiques, en emblêmes ; on perdit le secret de ces caractères, et l'imagination, travaillant sur les hiéroglyphes, s'échauffa, s'exalta, et vit ce qui n'y était pas, et ne vit pas ce qui y était. A force d'études et de recherches, on découvrit quelques traces de connaissances ; mais c'était des hommes isolés qui cherchaient la lumière, la vérité. Ils travaillaient seuls, ils ne se communiquaient pas leurs découvertes, et les progrès furent d'une lenteur accablante. La *franc-maçonnerie* sortit du tombeau ; on la vit renaître de ses cendres comme le phénix ; tout ce qui était mystérieux crut appartenir à la *franc-maçonnerie* ; et cela était vrai. Toutes les sciences abstraites, les connaissances surnaturelles furent entées sur l'arbre maçonnique. C'était des branches détachées qu'on regreffait sur le tronc ; on prit les branches pour le tronc de l'arbre : l'homme ne voit pas toujours juste. Les systèmes naquirent, et l'on en vit beaucoup. Les partisans de ces systèmes s'arrachèrent la franc-maçonnerie et prétendirent qu'elle leur appartenait exclusivement. Ils ne voyaient pas que c'était leurs systèmes qui appartenaient à la franc-maçonnerie. Je le répète, et je le dis comme je le crois, tout ce qui est mystérieux est du ressort de la franc-maçonnerie ; tout ce qui s'appelle connaissance au physique, au moral, au spirituel ou intellectuel, est du ressort

de la franc-maçonnerie et lui appartient; tout ce qui peut tendre au bonheur physique, moral ou intellectuel de l'homme, est du ressort de la franc-maçonnerie et lui appartient. (Voyez *Essai sur la franc-maçonnerie, ou but essentiel et fondamental de la maçonnerie; de la possibilité de la réunion des différens systèmes de la maçonnerie; du régime convenable à ces systèmes*). Mais ceux qui prétendent élever un nouveau temple au Seigneur, reconnaissent, dans le roi Salomon, le chef de tous les ouvriers maçons, et lui rapportent toutes les cérémonies et les institutions maçonniques. Peu curieux de retrouver la vraie origine d'un ordre aussi célèbre, les maçons laissent volontiers leurs membres libres de choisir telle origine qu'ils veulent adopter, pourvu qu'un voile épais couvre les vrais commencemens de l'art royal de la maçonnerie. Mais pour ne pas laisser plus long-temps le lecteur en suspens, nous allons commencer à révéler le grand, le vrai, l'unique secret de la franc-maçonnerie, sur lequel tous les maçons ont dérouté tous ceux qui ont voulu le connaître.

La franc-maçonnerie est la quintescence de toutes les hérésies qui ont divisé l'Allemagne, dans le seizième siècle. Les Luthériens, les Calvinistes, les Zuingliens, les Anabaptistes, les nouveaux Ariens, tous ceux, en un mot, qui attaquent les mystères de la Religion révélée, tous ceux qui disputent à *Jésus-Christ* sa divinité, à la Sainte Vierge sa maternité divine; tous ceux qui ne reconnaissent point l'autorité de l'église catholique, ou qui rejettent les sacremens; ceux qui n'espèrent point une autre vie; qui ne croient pas en Dieu, soit parce qu'ils se persuadent qu'il ne se mêle pas des choses de ce monde, soit parce qu'ils désirent qu'il n'y en ait point; voilà tous ceux qui ont donné naissance à la franc-maçonnerie, ou avec lesquels les francs-maçons se sont associés, et dont leur or-

dre royal est aujourd'hui formé. La preuve sera facilement saisie par tous ceux qui possèdent l'histoire des derniers temps. Nous allons faire quelques rapprochemens qui aideront, à ceux qui n'ont pas sous leur main les livres historiques, à trouver le fil qui leur suffira pour sortir du labyrinthe dans lequel on les a adroitement engagés.

C'est de l'Angleterre que les francs-maçons de France prétendent tirer leur origine; c'est donc chez nos voisins qu'il faut examiner les progrès de la maçonnerie. Il n'y était pas question d'eux au commencement du dix-septième siècle. Ce ne fut que vers le milieu, qu'ils y furent soufferts sous le règne de Cromwel, parce qu'ils s'incorporèrent avec les indépendans qui formaient alors un grand parti. Après la mort du grand protecteur, leur crédit diminua, et ce ne fut que vers la fin du même siècle qu'ils parvinrent à former des assemblées à part, sous le nom de freys-maçons, d'hommes libres ou de maçons libres; et ils ne furent connus en France et ne réussirent à s'y faire des prosélytes que par le moyen des Anglais et des Irlandais, qui passèrent dans ce royaume avec le roi Jacques et le prétendant. C'est parmi les troupes qu'ils ont été d'abord connus, et par leur moyen qu'ils ont commencé à se faire des prosélytes, qui se sont rendus redoutables depuis 1760, qu'ils ont eu à leur tête M. de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Mais il faut remonter plus haut pour avoir la première et la vraie origine de la franc-maçonnerie. Vicence fut le berceau de la maçonnerie en 1546. Ce fut dans la société des athées et des déistes, qui s'y étaient assemblés pour conférer ensemble sur les matières de la Religion, qui divisaient l'Allemagne dans un grand nombre de sectes et de partis, que furent jetés les fondemens de la maçonnerie :

ce fut dans cette académie célèbre que l'on regarda les difficultés qui concernaient les mystères de la Religion chrétienne, comme des points de doctrine qui appartenaient à la philosophie des Grecs et non à la foi.

Ces décisions ne furent pas plutôt parvenues à la connaissance de la république de Venise, qu'elle en fit poursuivre les auteurs avec la plus grande sévérité. On arrêta Jules Trévisan et François de Rugo qui furent étouffés. Bernardin, Okin, Lælius Socin, Péruta, Gentilis, Jacques Chiari, François le Noir, Darius Socin, Alcias, l'abbé Léonard se dispersèrent où ils purent; et cette dispersion fut une des causes qui contribuèrent à répandre leur doctrine en différens endroits de l'Europe. Lælius Socin, après s'être fait un nom fameux parmi les principaux chefs des hérétiques, qui mettaient l'Allemagne en feu, mourut à Zurich, avec la réputation d'avoir attaqué le plus fortement la vérité du mystère de la Sainte Trinité, de celui de l'Incarnation, l'existence du péché originel et la nécessité de la grâce de *Jésus-Christ*.

Lælius Socin laissa, dans Fauste Socin, son neveu, un défenseur habile de ses opinions; et c'est à ses talens, à sa science, à son activité infatigable et à la protection des princes qu'il sut mettre dans son parti, que la franc-maçonnerie doit son origine, ses premiers établissemens et la collection des principes qui sont la base de sa doctrine.

Fauste Socin trouva beaucoup d'oppositions à vaincre pour faire adopter sa doctrine parmi les sectaires de l'Allemagne; mais son caractère souple, son éloquence, ses ressources, et surtout le but qu'il manifestait de déclarer la guerre à l'église romaine et de la détruire, lui attirèrent beaucoup de partisans. Ses succès furent si rapides, que, quoique Luther et Calvin eussent attaqué l'église romaine avec la violence la plus outrée, Socin les

surpassa de beaucoup. On a mis, pour épitaphe, sur son tombeau, à Luclavie, ces deux vers :

> Tota licet Babylon destruxit tecta Lutherus,
> Muros Calvinus, sed fundamenta Socinus.

qui signifient que, si Luther avait détruit le toit de l'église catholique, désigné sous le nom de Babylone, si Calvin en avait renversé les murs, Socin pouvait se glorifier d'en avoir arraché jusqu'aux fondemens. Les prouesses de ces sectaires, contre l'église romaine, étaient représentées dans des caricatures aussi indécentes que glorieuses à chaque parti ; car il est à remarquer que l'Allemagne était remplie de gravures de toutes espèces, dans lesquelles chaque parti se disputait la gloire d'avoir fait le plus de mal à l'église.

Mais il est certain qu'aucun des chefs des sectaires ne conçut un plan aussi vaste, aussi impie, que celui que forma Socin contre l'église; non-seulement il chercha à renverser et à détruire, il entreprit de plus, d'élever un nouveau temple, dans lequel il se proposa de faire entrer tous les sectaires, en réunissant tous les partis, en admettant toutes les erreurs, en faisant un tout monstrueux de principes contradictoires; car il sacrifia tout à la gloire de réunir toutes les sectes, pour fonder une nouvelle église à la place de celle de *Jésus-Christ*, qu'il se faisait un point capital de renverser, afin de retrancher la foi des Mystères, l'usage des Sacremens, les terreurs d'une autre vie, si accablantes pour les méchans.

Ce grand projet de bâtir un nouveau temple, de fonder une nouvelle religion, a donné lieu aux disciples de Socin de s'armer de tabliers, de marteaux, d'équerres, d'à-plombs, de truelles, de planches à tracer, comme s'ils avaient envie d'en faire usage dans la bâtisse du nouveau temple que leur chef avait projeté; mais dans la vérité, ce ne sont que

des bijoux, des ornemens qui servent de parure, plutôt que des instrumens utiles pour bâtir.

Sous l'idée d'un nouveau temple, il faut entendre un nouveau système de religion conçu par Socin, et à l'exécution duquel tous ses sectateurs promettent de s'employer. Ce système ne ressemble en rien au plan de la religion catholique, établie par *Jésus-Christ ;* il y est même diamétralement opposé ; et toutes les parties ne tendent qu'à jeter du ridicule sur les dogmes et les vérités professées dans l'église, qui ne s'accordent pas avec l'orgueil de la raison et de la corruption du cœur. Ce fut l'unique moyen que trouva Socin, pour réunir toutes les sectes qui s'étaient formées dans l'Allemagne : et c'est le secret qu'emploient aujourd'hui les francs-maçons, pour peupler leurs loges des hommes de toutes les religions, de tous les partis et de tous les systèmes.

Ils suivent exactement le plan que s'était prescrit Socin, qui était de s'associer les savans, les philosophes, les déistes, les riches, les hommes, en un mot, capables de soutenir leur société, par toutes les ressources qui sont en leur pouvoir : ils gardent, au-dehors, le plus grand secret sur leurs mystères : semblables à Socin, qui apprit, par expérience, combien il devait user de ménagemens pour réussir dans son entreprise. Le bruit de ses opinions le força de quitter la Suisse en 1579, pour passer en Transilvanie, et de là en Pologne. Ce fut dans ce royaume qu'il trouva les sectes des unitaires et des anti-trinitaires, divisées entr'elles. En chef habile, il commença par s'insinuer adroitement dans l'esprit de tous ceux qu'il voulait gagner ; il affecta une estime égale pour toutes les sectes ; il approuva hautement les entreprises de Luther et de Calvin contre la cour romaine ; il ajouta même, qu'ils n'avaient pas mis la dernière main à la destruction de Babylone ; qu'il fallait en arracher les

fondemens pour bâtir, sur ses ruines, le temple véritable.

Sa conduite répondit à ses projets. Afin que son ouvrage avançât sans obstacles, il prescrivit un silence profond sur son entreprise : comme les francs-maçons le prescrivent dans leurs loges, en matière de religion, afin de n'éprouver aucune contradiction sur l'explication des symboles religieux dont leurs loges sont pleines ; et ils font faire serment de ne jamais parler, devant les profanes, de ce qui se passe en loge, afin de ne pas divulguer une doctrine qui ne peut se perpétuer que sous un voile mystérieux. Pour lier plus étroitement ensemble ses sectateurs, Socin voulut qu'ils se traitassent de frères, et qu'ils en eussent les sentimens. De là sont venus les noms que les Sociniens ont portés successivement de *frères-unis*, de *frères-polonais*, de *frères-moraves*, de *frey-maurur*, de *frères de la congrégation*, de *frée-murer*, de *freys-maçons*, de *frée-maçons*. Entr'eux, ils se traitent toujours de frères, et ont, les uns pour les autres, l'amitié la plus démonstrative.

Socin tira un grand avantage de la réunion de toutes les sectes des anabaptistes, des unitaires et des trinitaires, qu'il sut ménager. Il se vit maître de tous les établissemens qui appartenaient à ces sectaires ; il eut permission de prêcher et d'écrire sa doctrine ; il fit des catéchismes, des livres, et serait venu à bout de pervertir, en peu de temps, tous les catholiques de Pologne, si la diète de Varsovie n'y avait pas mis obstacle. En effet, jamais doctrine ne fut plus opposée au dogme catholique que celle de Socin. Comme les unitaires, il rejetait de la religion tout ce qui avait l'air de mystères ; selon lui, *Jésus-Christ* n'était fils de Dieu que par adoption et par les prérogatives que Dieu lui avait accordées, d'être notre médiateur, notre prêtre, notre pontife, quoiqu'il ne fût qu'un pur

homme. Selon Socin et les unitaires, le Saint-Esprit n'est pas Dieu : et bien loin d'admettre trois personnes en Dieu, Socin n'en voulait qu'une seule, qui était Dieu. Il regardait comme des rêveries le mystère de l'Incarnation, la présence réelle de *Jésus-Christ* dans l'Eucharistie, l'existence du péché originel, la nécessité d'une grâce sanctifiante. Les Sacremens n'étaient, à ses yeux, que de pures cérémonies établies pour soutenir la religion du peuple. La Tradition apostolique n'était point, à ses yeux, une règle de foi; il ne reconnaissait point l'autorité de l'église pour interpréter les Saintes Ecritures. En un mot, la doctrine de Socin est renfermée dans deux cents vingt-neuf articles, qui ont tous pour objet de renverser la doctrine de *Jésus-Christ.*

Quand Socin mourut, en 1604, sa secte était si bien établie, qu'elle obtint, dans les diètes de Pologne, la liberté de conscience. Mais elle essuya des revers en Hongrie, en Hollande et en Angleterre, où sa doctrine fut jugée abominable, et où on refusa de l'admettre. Cependant les troubles qui survinrent en Angleterre, sous Charles Ier. et Cromwel, donnèrent occasion aux déistes, aux sociniens et à toutes sortes d'hérétiques, de prêcher publiquement leur doctrine. Ce fut une ressource pour les sociniens qui avaient perdu leur faveur en Pologne, et qui furent fort heureux de pouvoir s'associer aux indépendans, qui formaient alors un grand parti en Angleterre. La ressemblance des principes des quakers et des sociniens, les unit d'une manière particulière, sans que les épiscopaux ou les presbytériens pussent l'empêcher. En 1690, lors de la descente de Guillaume de Nassau, en Angleterre, les sociniens se réunirent encore aux non-conformistes pour conserver leur existence, sous le nouveau gouvernement; car il est à remarquer que cette société n'a jamais été soufferte en Angleterre, que par le moyen de ses associations; jamais elle n'a

pu obtenir d'avoir un enseignement public, ni un culte particulier, tant ses principes ont toujours révolté.

Il est aisé de comprendre pourquoi les francs-maçons n'ont jamais osé reconnaître, en public, leur véritable origine, ou professer leurs maximes aux yeux de la société. S'ils s'étaient montrés à découvert pour ce qu'ils sont, nul état catholique n'aurait pu les souffrir dans son sein. Voilà pourquoi ils s'enveloppent sous le voile des mystères et des symboles, et ne se font connaître qu'à des hommes qu'ils ont liés à leurs systèmes par des sermens horribles, et qu'ils ont éprouvés long-temps, avant de leur rien révéler d'essentiel.

Pour se donner un air religieux, ils ont emprunté les symboles d'une religion figurative, et ont cherché ainsi à en imposer aux gens peu réfléchis. Il est question de révéler aujourd'hui leur grand secret, et de les faire connaître pour ce qu'ils sont. On verra alors s'il n'y a point de secret dans la franc-maçonnerie, comme plusieurs affectent de le répandre; si ce n'est qu'une société de gens qui se réunissent pour s'amuser, ou si cette société doit devenir universelle, et le modèle de toutes celles qui sont autorisées par les gouvernemens de l'Europe. Je sais que depuis long-temps nos philosophes s'occupent à donner, aux sociétés maçonnes, toute la perfection dont la philosophie est capable. M. de Condorcet a fait un projet de code, composé en partie sur les codes rédigés, en 1779, par l'assemblée des maçons, qui suivent le système de la franc-maçonnerie rectifiée. M. Béguillet, avocat, a composé six discours sur la haute maçonnerie, pour initier les maçons dans les principes de la haute philosophie, dont on donnait des leçons aux mystères d'Eleusis et d'Isis. Le premier discours roule sur les œuvres du grand architecte, dans la création de l'univers, et le second sur l'harmonie des sphères et la

grande chaîne des êtres. C'est un abrégé des idées de Platon sur l'harmonie, et de celles des gnostiques, des valentiniens et des premiers hérétiques qui mêlaient des idées religieuses avec les principes de la philosophie orientale. Le troisième discours traite de l'histoire maçonnique : dans les trois derniers, il s'occupe des grades, des symboles, des réglemens, des devoirs et des plaisirs des francs-maçons. Enfin, l'auteur de l'*Essai sur la Franc-Maçonnerie* a donné le plan sur lequel toutes les loges pourraient être organisées, qu'il croit capable de réunir toutes les sectes de franc-maçons, et de faire cesser la division des loges; mais comme il suppose l'étude des hautes sciences, et la pratique des devoirs les plus exacts de la vie civile, il ne peut convenir qu'à un petit-nombre de francs-maçons, c'est-à-dire, aux philosophes et aux gens du monde bien élevés; mais tous ces plans, bien loin de contredire l'origine que nous donnons à la franc-maçonnerie, ne font, au contraire, que la confirmer, comme nous le prouverons dans la suite.

---

§ 2.

DES LOGES MAÇONNIQUES ET DE LEUR RÉGIME.

Après avoir expliqué l'origine de la f.·.-m.·., et défini ce que c'est qu'un franc-maçon, il convient de donner une idée du régime de cette société, non pas tout-à-fait d'après les loges bâtardes ou mal organisées, mais d'après les idées des plus grands maîtres, et le plan de la maçonnerie rectifiée.

Le nom de loge se donne, tant à l'assemblée des francs-maçons qu'au lieu où ils sont assemblés. Ils n'en ont point de fixe, parce que tout franc-

maçon se regarde comme cosmopolite, et que la maçonnerie, étant un ouvrage spirituel, au jugement de ses instituteurs, elle n'exige pas absolument de lieu pour se former.

« La longueur d'une loge, dit l'auteur de l'*Essai* » *sur la Franc-Maçonnerie*, s'étend de l'orient à » l'occident. Sa largeur est du septentrion au midi; » sa hauteur est de coudées sans nombre. »

Il s'ensuit que l'univers entier ne forme qu'une seule loge, que toutes les loges sont sœurs, et tous ceux qui s'y rassemblent frères; qu'elles doivent toutes tendre au même but; mais, comme elles ne peuvent pas toutes être également instruites, il doit nécessairement y avoir des loges écoles et des loges institutrices; des loges dirigeantes et des loges dirigées, et, par conséquent, des frères qui instruisent et des frères qui écoutent. Telle est l'échelle graduée des loges maçonnes.

On choisit ordinairement, pour tenir loge, un endroit où il y ait trois chambres de plein pied, à différentes expositions; l'une au levant, l'autre au midi, et la troisième au septentrion. Mais pour plus grande commodité, quand le local le permet, on fait son possible pour se procurer sept pièces : 1°. une anti-chambre; 2°. une chambre de préparation; 3°. deux salles de loges; 4°. un garde-meuble; 5°. une chambre d'archives; 6°. un appartement pour le gardien de la loge.

Dans l'antichambre, est une armoire pour y renfermer les bijoux, les habillemens, et tous les petits ustensiles de la loge. La chambre de préparation est très-petite : les salles des loges sont proportionnées au nombre des frères-maçons; celle des apprentifs et des compagnons est plus grande que celle des maîtres; mais, autant qu'il est possible, elles ont en longueur le tiers en sus de leur largeur; ainsi, une loge de dix-huit pieds de largeur, doit en avoir vingt-quatre de longueur. La

porte d'entrée de chacune de ces salles, est en face de la place du vénérable. La chambre des archives contient les cartons et papiers de la loge, ses lettres-patentes constitutives, l'état de son mobilier, les rituels et les registres des différens grades, et les livres nécessaires. Le garde-meuble renferme les gros meubles.

Il y a dans une loge trois dignitaires, savoir : un chef, avec le titre de vénérable, et deux surveillans; il y a trois officiers, l'orateur, le garde-des-sceaux et des archives et le trésorier. Il y a trois gradués, l'élémosinaire, le maître des cérémonies et l'économe. La loge inspectée par un commandeur ou par un de ses représentans.

Non-seulement la loge est composée de ces officiers, elle l'est encore des apprentifs, des compagnons, des maîtres; des maîtres parfaits ou écossais, et des architectes ou écossais parfaits, que l'on nomme aussi chevaliers maçons. L'apprentif maçon est le frère qui s'est fait initier dans les premiers mystères de la franc-maçonnerie, pour en étudier le but, les secrets et les mystères. Le compagnon est celui qui, étant suffisamment instruit des mystères de la franc-maçonnerie dont on lui a développé la doctrine dans l'apprentissage maçonnique, est admis et initié au grade ultérieur nommé compagnonnage. Les maîtres maçons sont ceux qui, ayant passé par les deux premiers grades, sont reçus dans l'ordre de la franc-maçonnerie, pour travailler sous la direction des architectes, dont le nom indique qu'ils sont les principaux ouvriers maçonniques. Le maître parfait possède l'art des travaux maçonniques, en a la surintendance et jouit de l'honneur qui y est attaché.

Malgré la liberté et l'égalité que les maçons professent dans leurs loges, ils ont des frères servans qui sont gardiens extérieurs des temples de la maçonnerie. Ce mot de temple a été donné aux loges

maçonniques à l'imitation des temples. Cette dénomination paraît d'autant mieux convenir aux francs-maçons, qu'ils se regardent comme les successeurs de l'ordre des Templiers.

Les loges se tiennent pour chaque grade en particulier, et successivement; 1°. lorsqu'il y a quelqu'instruction à donner, et on l'indique sous le nom de loge d'instruction, soit pour le mécanisme des grades ou pour en expliquer l'esprit; 2°. lorsqu'il faut célébrer quelques fêtes de l'ordre, ou aux quatre grandes fêtes de l'année; 3°. quand il y a quelque réception, ou qu'il survient quelqu'affaire extraordinaire; 4°. dans tous les cas où il est question de faire quelques libéralités à des frères voyageurs, aux parens pauvres de quelques frères, ou de recevoir des visites de quelques dignitaires de l'ordre.

Il se fait, chaque année, en loge, plusieurs paiemens. Le premier se nomme capitation, et est relatif à la taxe annuelle que paient les maçons de chaque loge, pour subvenir aux frais de la loge, à la location des appartemens, et aux dépenses qu'on y fait en bois, lumière, papier, cire, lettres, etc. Le second paiement s'appelle écu d'ordre, et consiste en une somme de six livres, que tous les maçons sont obligés de payer, chaque année, à la Saint-Jean d'été. Le troisième regarde le droit de patentes maçonniques, pour les objets que l'on reçoit du directoire général, qui est chargé de l'impression de tout ce qui intéresse la maçonnerie, et qu'on ne veut pas laisser connaître aux profanes. Le quatrième paiement se nomme dotation, et se paie à la réception de chaque grade, et avant qu'on en soit pourvu. Il y a, en outre, les amendes pécuniaires que l'on paie quand on manque aux réglemens de police, les libéralités qui ont pour objet les établissemens et les quêtes pour les pauvres, les voyageurs, et les bonnes œuvres recommandées à la générosité des frères.

Selon la nouvelle organisation de la maçonnerie rectifiée, et d'après le Code maçonnique et l'Essai sur la franc-maçonnerie, on a divisé l'Europe maçonnique en neuf parties principales. Le nombre de neuf est un nombre mystérieux pour un franc-maçon, parce qu'il est le carré du nombre, ou des trois lettres qui composent en hébreu le mot *Jehova*, qui est, selon les francs-maçons, le nom du grand Architecte de l'univers, et l'abrégé des attributs de la Divinité, divisés, selon les rabbins ou la cabale, en quatre-vingt-un attributs au nom de la Divinité, extraits de la Sainte-Ecriture. On a fait, sur ce plan, un carré magique, où le nombre neuf est merveilleusement distribué. Multiplié par trois, il donne vingt-sept; ce nombre, multiplié par trois, donne quatre-vingt-un, qui est le nombre parfait sur lequel on règle le nombre des lumières qui éclairent la réception d'un maître écossais.

Les neuf parties maçonniques, dans lesquelles l'Europe est divisée, se nomment départemens ou districts; chaque grand district se divise en neuf cantons; chaque canton forme le territoire d'une grande loge écossaise. L'arrondissement, dans lequel sont situées les différentes loges, qu'on juge à propos d'y établir, forme une préfecture. La loge principale d'une préfecture se nomme chapitre ou collége préfectural. Le chapitre préfectural commet un certain nombre d'architectes pour diriger les travaux des loges dans les lieux où ils sont domiciliés. Les chevaliers maçons d'une loge, lorsqu'ils traitent d'objets qui regardent nûment leur grade, sont dits assemblés en commanderie.

Les fonctions des chevaliers maçons, ainsi réunis, consistent à veiller à l'instruction des francs-maçons des quatre premiers grades; à faire observer les lois ou les statuts de la franc-maçonnerie; à juger, en première instance, les différends qui s'élèvent dans les loges du district de la commanderie; à régler la

destination des fonds de bienfaisance provenans et de la caisse des pauvres et de l'excédant de la capitation, et des libéralités des frères, qui auront destiné la somme donnée pour être employée dans le district de la commanderie; enfin, à diriger les établissemens de bienfaisance que le collége préfectural aura établi dans l'arrondissement de la commanderie, et les diriger conformément aux arrêtés du collége préfectural.

Le commandeur est le chef de tous les chevaliers maçons de son arrondissement; il est le supérieur des élèves de la franc-maçonnerie.

Le plus ancien chevalier d'un district est le *senior* de la commanderie; il surveille l'administration, veille au bon ordre et est le conseil du commandeur.

Le chapitre, ou le collége préfectural, est l'assemblée de tous les chevaliers maçons d'une préfecture, présens individuellement ou représentés par leurs commandeurs. Il forme le tribunal des loges ce chapitre est composé de neuf chevaliers maçons, chefs de neuf commanderies de l'arrondissement. Ils ont, dans le chapitre, des charges capitulaires, savoir: de préfet, de banneret, de senior, de chancelier, d'écolâtre, de trésorier, d'hospitalier, de secrétaire, de vice-chancelier et de maître des cérémonies. Le préfet est président du chapitre, et l'homme de l'ordre des chevaliers; le banneret représentait la noblesse; le senior était le député du clergé; mais ces deux corps abolis n'auront plus de représentans. Le chancelier est le dépositaire des sceaux, des registres, et le gardien des archives et des titres. C'est à lui que l'on envoie tout ce qui est adressé au chapitre; c'est par lui ou par ses secrétaires que tout est écrit et scellé.

Comme chaque département a son assemblée générale, si le chapitre préfectural est composé de neuf commandeurs, le chapitre prieural l'est de neuf préfets, dont un président: c'est le préfet.



Le chapitre provincial l'est de neuf prieurs, dont un président : c'est le grand maître provincial. Enfin, le chapitre général est composé de neuf grands-maîtres provinciaux, dont un président : c'est le grand-maître-général.

Le premier tribunal d'une loge est appelé comité; le second est appelé le collége des chevaliers maçons, il est permanent; le troisième est accidentel, et est appelé tribunal de conciliation. Le comité de la loge est composé du vénérable, des premier et second surveillans, de l'orateur, du garde-des-sceaux et du trésorier. C'est dans ce comité que se préparent les matières qui doivent se traiter en loge; que se règlent les dépenses ordinaires de la loge; que se jugent les matières de légère importance.

Le collége des chevaliers juge des affaires importantes de la loge, qui ne sont pas de la compétence du comité; et, par appel, toutes celles qui sont de sa compétence.

Le comité de conciliation est destiné à pacifier les différends litigieux qui naissent parmi les frères, afin de les empêcher d'avoir recours aux voies, souvent ruineuses, de la justice.

Le directoire prieural est le centre commun des communications, des différens établissemens, et comme l'âme de la machine. Par lui, toutes les connaissances circulent, l'union s'entretient et le lien fraternel se consolide. Le directoire-général entretient correspondance avec les autres directoires; il rédige le cahier de délibération.

Le grand directoire fait délivrer les codes, rituels, tableaux, patentes de chaque loge nouvellement établie.

Le préfet, le chancelier et le commandeur de la loge font la cérémonie de l'érection; le premier en vertu de sa dignité; le second pour l'inspection du local; le troisième en qualité de supérieur immédiat et de représentant de la loge au chapitre général.

Les principes fondamentaux de la maçonnerie sont la liberté et l'égalité ; ce sont aussi les principes des lois républicaines. La constitution maçonnique tient donc de la nature des républiques. Dans celles-ci, le peuple en corps a la souveraine puissance, et forme un gouvernement démocratique. Les francs-maçons ont droit de se créer des lois ; la souveraine puissance réside donc dans le corps maçonnique, et son gouvernement est donc aussi démocratique.

Les républiques ont de tout temps été divisées en classes ou en cantons, et c'est de cette division qu'a dépendu la durée de leur existence. Les Provinces-unies de l'Amérique sont divisées en états ; les états, comme la Caroline, en comtés, en districts et en paroisses. La Hollande est divisée en provinces ; les Suisses le sont en cantons ; la république Romaine était divisée en tributs, et ensuite partagée en provinces. Les francs-maçons ont donc dû se partager à peu près de même, autant que leur état de dépendance actuelle a dû leur prescrire ; et c'est sur ce plan que s'est faite l'organisation de l'ordre maçonnique, après avoir passé par bien des épreuves, des variations nécessitées par les circonstances malheureuses dans lesquelles ils se sont trouvés. Il n'y a encore aujourd'hui qu'un petit nombre de loges qui aient consenti à accepter ce régime fait pour soumettre l'univers entier ; les autres, que l'on peut regarder comme des loges bâtardes, tiennent à un ancien régime qu'elles abandonneront à mesure que les hommes goûteront le prix de la liberté et de l'égalité.

§ 3.

CE QUE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DOIT A LA FRANC-MAÇONNERIE.

Il est difficile d'expliquer combien l'assemblée nationale de France doit à la franc-maçonnerie. Plusieurs français sont encore persuadés aujourd'hui que c'est le despotisme national, l'entêtement de la noblesse et du clergé qui ont forcé l'assemblée à se former en assemblée nationale, et à attaquer impitoyablement tous les abus qui régnaient sous l'ancien régime. Ces français, qui ignorent l'influence du gouvernement maçonnique, non-seulement dans les loges de la maçonnerie rectifiée, mais dans les clubs répandus sur tout le territoire de la France, mais dans les départemens et les districts, mais dans les comités, et l'assemblée nationale même, sont tous les jours dupes de leur bonhomie, des apparences et des discours que l'on imprime, que l'on affiche, et que mille bouches soudoyées proclament en tous lieux. Cependant la vérité est, qu'avant que les états-généraux fussent convoqués, tous les francs-maçons ne parlaient que d'élever leur grand-maître à quelque poste important qui le mît à même de figurer au premier rang, et de leur procurer une grande considération. Ils n'ont rien épargné pour venir à bout de leur dessein. Les fastes de l'empire français transmettront à la postérité les efforts inouis que les francs-maçons ont faits, dans toutes les provinces, pour engager tous les français à se réunir à eux pour abolir tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime, et y substituer celui de leur société, fait, selon eux, pour rappeler tous les hommes à la li-

berté et à l'égalité primitives pour lesquelles l'homme est né.

L'assemblée nationale a favorisé de tout son pouvoir les projets de l'ordre maçonnique ; on peut en juger par l'adoption qu'elle a faite de son gouvernement, de ses maximes, et par la chaleur qu'elle a mise à soutenir tout ce que la société maçonnique lui a suggéré par ses clubs, ses associations et ses écrits.

Il est à remarquer d'abord que l'assemblée nationale, tout en disant qu'elle voulait un gouvernement monarchique, que jamais le roi n'avait été plus roi qu'il le serait par ses décrets, a cependant fini par adopter un gouvernement républicain et une pure démocratie ; et elle en a emprunté l'organisation de la franc-maçonnerie. Pour s'en convaincre, qu'on examine la division qu'elle a faite du royaume ; elle est absolument la même que celle de la maçonnerie, non-seulement quant au mode, mais quant au nom même.

Le gouvernement de la franc-maçonnerie est divisé en départemens, en districts, en cantons, en arrondissemens ; celui que l'assemblée nationale a décrété, est distribué selon les mêmes divisions. Les municipalités répondent aux loges qui, correspondant à un centre commun, forment un canton. Un nombre déterminé de cantons, correspondant à un centre nouveau, ont formé un arrondissement ; plusieurs arrondissemens ont formé un district, et plusieurs districts ont composé un département ; les départemens ont un centre commun dans l'assemblée nationale où tous les citoyens du royaume concourrent, par leurs représentans, à faire des lois et à constituer une grande république.

Dans la franc-maçonnerie, le directoire général communique avec les directoires particuliers, et par eux toute la machine est mise en mouvement. Le directoire de l'assemblée nationale, qui correspond

avec les directoires des départemens, produit le même effet.

Toutes les loges d'un district, dans le gouvernement maçonnique, sont égales entr'elles; toutes les municipalités le sont aussi d'après l'organisation qu'elles ont reçue de l'assemblée nationale. Le premier tribunal d'une loge maçonnique se nomme comité, et sa destination est de préparer les matières qui doivent se traiter en loge, et de juger les matières de légère importance; c'est dans le même esprit et pour la même fin que l'assemblée nationale s'est formé des comités, qu'elle a permis aux districts de se former de même en comité pour préparer les matières dont on devait faire un rapport.

Les juges de paix tiennent lieu du comité de conciliation, et ont la même attribution. Tous les francs-maçons sont juges en loge; tous les français le sont aussi sur leur territoire, qui est une grande loge. C'est en leur présence qu'on plaide la cause des accusés, et leur jugement est celui qui fait loi. Tel a été le jugement de M. de Favras, tel est celui que le peuple a porté dans tous les lieux où il s'est rassemblé, et sur toutes les matières qu'il a jugées de sa compétence.

Les fonctions du frère terrible, le grand inquisiteur des loges maçonnes, sont remplies parmi nous par le comité des recherches, qui est présidé par le terrible frère Voidel.

Les procureurs-syndics, les procureurs des districts, les procureurs de la commune de chaque municipalité, font les fonctions de l'orateur de chaque loge; ce sont eux qui veillent à l'observation des lois et des statuts, qui en pressent l'exécution, qui portent plainte contre les réfractaires, qui se chargent de parler dans toutes les affaires de conséquence, qui sont, en un mot, l'organe de la voix publique.

L'ordre que la maçonnerie a établi entre ses

grades, dans ses loges et dans ses tribunaux, est le même que l'assemblée a adopté entre les officiers auxquels elle a confié une portion de son autorité. Les gardes-nationaux sont subordonnés à l'autorité municipale, comme les apprentifs, compagnons et maîtres maçons le sont à l'autorité des dignitaires et des officiers d'une loge. Les opérations du district sont soumises à son tribunal, ou au département dont il relève lorsqu'il est formé en directoire. Partout il règne une subordination et une réaction, qui devrait entretenir la paix et le bon ordre partout, si tous les français et tous les maçons savaient étouffer la voix des passions, pour n'écouter que celle de la justice et de la vérité.

Les écharpes, dont l'assemblée nationale a décoré les officiers municipaux, sont encore empruntées de la franc-maçonnerie. C'est le premier ornement dont on honore un apprentif maçon : on le ceint, après sa réception, d'une écharpe à houppe dentelée, qui ressemble parfaitement à l'écharpe civique. Le chapeau accordé pour distinction à nos juges, est encore emprunté de la maçonnerie. Le plumet, dont il est orné, le rend assez ressemblant au chapeau du vénérable, et à la toque emplumée des surveillans; je ne sais si l'usage qui s'est introduit depuis quelque temps d'attacher les souliers avec des rubans de soie, n'a pas même pris son origine de la franc-maçonnerie.

Combien en effet de ressemblance ne remarque-t-on pas entre les assemblées maçonniques, et l'auguste assemblée nationale des français? La société maçonnique a une doctrine extérieure et une autre intérieure; une doctrine connue des premiers chefs de l'administration intérieure des loges, et une doctrine qui se borne au mécanisme des grades; une doctrine qui n'est connue que des premiers officiers des hauts grades, qui sont comme l'âme de toute la société; une doctrine dont on amuse de jeunes ap-

prentifs, qui est susceptible de toutes sortes d'interprétations favorables.

L'assemblée nationale n'a-t-elle pas aussi une double doctrine, l'une qui n'est connue que de ce qu'on appelle les faiseurs, et une autre qui est publique, dont chacun s'imagine pénétrer le sens? une doctrine dont les comités ont la clef et quelques membres du côté gauche; et une autre doctrine qui est faite pour ceux dont le suffrage est nécessaire, mais qu'on ne cherche pas à instruire à fond des desseins de l'assemblée? Combien n'y en a-t-il pas dont on fixe l'opinion par le seul cri d'aristocrate et de démocrate? C'est un cri de guerre qui appelle aux armes, comme autrefois le cri de Montjoie, Saint-Denis, et auquel on fait signifier tout ce qu'on veut.

Le régime même de l'assemblée est tout-à-fait maçonnique, c'est la même manière de demander la parole, le congé; de délibérer, de porter plainte, d'entretenir l'ordre. La sonnette fait le même effet que le maillet, on rappelle à l'ordre, comme le frère tambour bat à l'ordre. Je ne suis point étonné que les français se soient accoutumés à ce régime; la plupart sont francs-maçons, ainsi ils se sont trouvés tout formés à ce petit exercice; et ceux qui n'en avaient pas connaissance, ont admiré avec quelle facilité l'assemblée nationale s'est familiarisée au régime qu'elle s'est fait à elle-même.

Le serment que l'assemblée nationale a exigé des français, a la même origine et a produit l'enthousiasme parmi les maçons, qui ont été ravis de voir leurs citoyens se lier les uns aux autres, et resserrer les nœuds qui les attachaient à leur patrie, comme eux-mêmes se sont engagés envers la société maçonnique, par un serment affreux, sans connaître la nature des engagemens qu'ils allaient contracter. Plus il s'est trouvé de réfractaires qui ont dédaigné ou rejeté le serment qu'on exigeait d'eux,

plus ils ont paru odieux aux francs-maçons, dont ils semblaient censurer la conduite, et plus ils se sont attachés à les poursuivre avec l'acharnement aveugle des sectaires, qui veulent, à quelque prix que ce soit, faire des prosélytes.

Et pour sentir combien le régime maçonnique est cher à l'assemblée nationale, il suffit de se rappeler qu'elle a aboli toutes les corporations, excepté celle des francs-maçons; elle seconde même, autant qu'il est en elle, les maximes de cette société, en les appuyant de toute son autorité. Quand on entre en loge, tout franc-maçon ou étranger doit déposer, dans l'antichambre ou le vestibule de la loge, tout ce qui caractérise sa noblesse, sa naissance, ses titres, ses grades; tout doit céder aux cordons et aux bijoux de l'ordre; il n'y a que ceux-là qui soient sacrés, qui n'offusquent point l'amour-propre, qui n'excitent ni murmures, ni envie. Par un principe égal, ou plutôt par le même, l'assemblée nationale a proscrit les cordons bleus, les ornemens de tous les ordres, les ordres mêmes, pour ne laisser subsister que les rubans maçonniques, que les bijoux de l'ordre, que les grades et les distinctions qui y sont reçus. Elle n'a pas encore prononcé qu'il n'y aurait que ceux-là dont on pourrait se décorer aux yeux de la société; mais elle s'est réservé de donner sa décision sur ce point, lorsque ses projets auront acquis la maturité que le temps et la patience leur préparent.

Il n'est pas jusqu'aux commissaires, que l'assemblée détache de son sein, qui ne nous rappellent l'image de la franc-maçonnerie; ils tiennent le rang des visiteurs et des inspecteurs maçonniques; et l'assemblée leur a décerné les mêmes honneurs, parce qu'ils ont été choisis dans le nombre de ceux qui sont, à ses yeux, les plus respectables.

J'oubliais de dire que la forme des élections, le choix des électeurs, les qualités qu'on exige en eux,

les avis qu'on leur donne, l'assemblée paraît avoir tout imité de la franc-maçonnerie. La conduite que l'on prescrit aux officiers municipaux, aux membres des départemens, est absolument calquée sur ce qu'on recommande au vénérable, qui préside une loge; c'est-à-dire, de la douceur, de la prudence, de la discrétion, beaucoup d'adresse à manier les esprits, une patience qui ne se rebute de rien, du courage et de la magnanimité.

Le droit de patentes établi dans la franc-maçonnerie, a aussi été adopté par l'assemblée nationale, qui devra toutes ses inventions à cette société. Ne convenait-il pas que tous ceux qui sont invités à défendre la constitution maçonnique, fussent, comme les francs-maçons, ornés de cocardes, et armés d'épées, sabres, etc.? ça été l'objet du grand armement de la garde nationale.

On était bien assuré de plaire à l'assemblée nationale. lorsqu'on la fit passer sous la voûte d'acier, qui est le plus grand honneur que les francs-maçons rendent à ceux qu'ils respectent, lorsqu'elle fut en corps au *Te Deum*, qui fut chanté à la cathédrale de Paris, au commencement de la révolution. Cette cérémonie prouve et le nombre des francs-maçons qui sont dans la garde nationale, et le nombre de ceux qui sont dans l'assemblée, qui sentaient tout le prix de l'honneur qu'on leur rendait. J'en juge par ce que me disait un jour un franc-maçon, que les signes auxquels ils se reconnaissent, faisaient sur eux une impression dont il ne pouvait pas trop rendre raison, mais qui avait un effet merveilleux.

Les officiers militaires, presque tous nobles, les magistrats, de tous grades, qui s'étaient fait recevoir franc-maçons avant la révolution, n'ont pas dû être surpris quand ils ont vu l'exécution en grand, de ce qu'ils avaient professé en petit; mais les ecclésiastiques, qui sont plus ignorans de ce qui

se passe en loge, et qui servent Dieu selon les principes de la religion révélée, que l'église catholique leur enseigne, sont bien plus étrangers à cette nouvelle inauguration, et moins propres à en adopter le régime. Leur répugnance sera encore plus prononcée quand ils auront lu les paragraphes suivans.

---

§ 4.

LA SOCIÉTÉ DES FRANCS-MAÇONS A CHANGÉ LES MOEURS DE LA FRANCE.

L'EUROPE est étonnée du changement qui s'est opéré dans nos mœurs. Autrefois, on ne reprochait à un français que sa gaîté, sa légèreté, sa frivolité : aujourd'hui qu'il est devenu cruel, barbare, sanguinaire, on l'a en horreur, et on le craint, comme on ferait une bête féroce. Qui l'a rendu farouche, soupçonneux, toujours prêt à attenter à la vie de ses semblables, et à se repaître de l'image de la mort? Le dirai-je, et m'en croira-t-on? C'est la franc-maçonnerie, non pas celle qui se dit rectifiée et qui prétend ne se régler que sur la raison, mais cette franc-maçonnerie qui a fourni les héros de la révolution française. Oui, je ne crains pas de l'avancer, c'est la franc-maçonnerie qui a appris aux français à envisager la mort de sang froid, à manier le poignard avec intrépidité, à manger la chair des morts, à boire dans leurs crânes, et à surpasser les peuples sauvages en barbarie et en cruauté.

Sous le prestige de la liberté et de l'égalité, elle a su éteindre le sentiment de la religion dans le cœur des français; leur rendre odieux leurs princes, leurs magistrats, leurs pasteurs les plus fidèles;

nourrir un esprit de division dans le sein des familles les plus unies ; inspirer l'horreur et le carnage pour faire réussir ses projets insensés. C'est à l'ombre de l'inviolable secret qu'elle fait jurer aux initiés à ses mystères, qu'elle a donné des leçons de meurtre, d'assassinat, d'incendies et de cruautés. Elle a encouragé aux forfaits les plus inouis, par l'assurance de l'impunité, par le nombre des bras armés pour la défense de ceux qui suivraient ses maximes; et elle a réussi à les soustraire à la sévérité des lois, quelques excès qu'ils se soient permis. De quoi n'est pas capable, en effet, une société ambitieuse, guidée par le fanatisme ; qui a des correspondances dans toute l'Europe; qui a lié à sa cause une infinité d'individus qui ont juré de marcher à son secours, quoi qu'il doive leur en coûter ; qui paraît faite pour réunir les hérétiques de toutes les sectes, et qui les voit déjà préparés à s'émouvoir au premier signal?

Quoique les grades d'élu-maçon ne soient que des préparations à la grande initiation maçonnique, cependant, tout en jouant nos mystères, c'est-à-dire, la naissance de *Jésus-Christ* et la persécution d'Hérode, l'adoration des Rois Mages et leur retour dans leur pays, enfin, la Mort et la Passion de *Jésus-Christ*, les francs-maçons ont trouvé le secret d'inspirer aux initiés à leurs mystères, le plus grand courage et la plus grande intrépidité.

Dans la réception du premier grade d'élu, tous les frères sont vêtus en noir, et portent un petit plastron sur le côté gauche, sur lequel est brodée une tête de mort, avec un os et un poignard en sautoir en argent ; le tout entouré de la devise : *Vaincre ou mourir*. Ils ont un grand cordon noir moiré, large de quatre doigts, pendant de droite à gauche, portant sur le devant : *Vaincre ou mourir*. Au bas du cordon est une rosette de ruban blanc, au bout de laquelle pend un poignard dans son fourreau. Le tablier est de peau blanche, dou-

blé de noir; sur la bavette est brodée une tête de mort avec un os et une épée en sautoir, au-dessous d'une équerre brodée en or. Sur la poche du tablier est une grosse larme, au bas et sur les côtés, huit autres larmes plus petites; au bout de la poche est une branche d'acacia.

Tous ces signes de mort deviennent plus effrayans, par la manière dont on interroge le récipiendaire. Après lui avoir donné des gants ensanglantés, lui avoir bandé les yeux, et lui avoir mis un poignard sur le cœur, on feint qu'il s'est rendu coupable d'un grand crime en exécutant ce qu'on lui a commandé; mais il obtient enfin sa grâce, lorsqu'il assure qu'il a délivré *Hiram Abif*, en tuant le lion, le tigre et l'ours, qui figurent Hérode, roi des Juifs. Le lion est le signe de sa puissance; le tigre figure sa cruauté, et l'ours, la barbarie qu'on lui reproche envers ses enfans.

Le serment qu'on exige du récipiendaire a quelque chose d'atroce. Le voici : « Après que mes yeux » auront été privés de la lumière par le fer rouge, » je consens, si je révèle jamais le secret qui me » sera confié, que mon corps devienne la proie des » vautours; que ma mémoire soit en exécration aux » enfans de la veuve par toute la terre, ainsi soit- » il. » Cette veuve est la société Socinienne.

Ce qui suit ce serment, n'est pas moins effrayant; on place le récipiendaire dans une chambre obscure, tendue en noir : on y a figuré d'un côté, une caverne couverte de branches d'arbres, et on y a mis un fantôme, assis dans les branches. Sa tête est garnie de cheveux, mais seulement posée sur le corps; au-dessous est une table avec un siége, et en face un tableau transparent, un bras tenant un poignard et une lampe, que l'on peut prendre à la main : de l'autre côté est une fontaine, dont l'eau coule goutte à goutte dans un vase d'airain, pour rendre le son plus aigu.

d'élu, au très-puissant Salomon, ce récipiendaire est nus pieds et les yeux bandés; le frère introducteur frappe neuf coups qui lui sont répondus de la part du frère Adoniram. On lui permet d'entrer, et le vénérable, qui s'appelle alors très-puissant Salomon, lui demande s'il est en état de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour venger la première goutte de celui du respectable maître Adoniram. La réponse du récipiendaire est un *oui* très-prononcé, quoiqu'il ne sache pas encore quel est celui au nom duquel il s'engage ainsi à répandre son sang. Le signe, qu'il reçoit du vénérable, est un coup de poignard sur le front, accompagné du mot *vengeance*.

Quand toute cette cérémonie ne serait qu'un amusement, on m'avouera que, pour des hommes de toutes les conditions, c'est un apprentissage de cruauté; que c'est là le crime de lèze-nation qu'on n'a pu encore définir; puisqu'il tend à enlever, à la patrie et à la France, une foule de bons citoyens; puisqu'il pervertit l'esprit national, le génie et les mœurs françaises; puisque, si cette pratique s'accrédite, la France va devenir un séjour d'assassins et le fléau des nations.

Le serment même de ce grade respire la cruauté. Celui qui le prononce s'engage et consent à avoir le corps ouvert, la tête coupée, pour qu'elle soit représentée au grand-maître, s'il révèle le lieu de sa réception, ceux qui y ont assisté, ou le secret qui lui a été confié.

Tous ces sermens sont affreux, criminels et justement condamnés par les papes et les docteurs de l'église catholique, et le doivent être par toutes les personnes qui pensent. Mais celui que l'on prononce dans la secte des illuminés, qui est une branche de la franc-maçonnerie, est encore plus révoltant. Le voici tel qui se trouve dans la loge rouge et dans la vie de Cagliostro (*Avertiss.*, *p.* 9.)

Le récipiendaire est conduit à travers un sentier ténébreux, dans une salle immense, dont la voûte, le parquet et les murs sont couverts d'un drap noir, parsemé de flammes rouges et de couleuvres menaçantes; trois lampes sépulcrales jettent, de temps en temps, une mourante lueur, et laissent à peine distinguer, dans cette lugubre enceinte, des débris de mort soutenus par des crêpes funèbres. Un morceau de squelette forme, dans le milieu, une espèce d'autel; à côté s'élèvent des livres; les uns renferment des menaces contre les parjures; les autres, l'histoire funèbre des vengeances de l'esprit invisible, et des évocations infernales qu'on prononce long-temps en vain.

Huit heures s'écoulent. Alors des fantômes, traînant des voiles mortuaires, traversent lentement la salle, et s'abîmant dans des souterrains, sans qu'on entende le bruit des trappes, ni celui de leur chute. On ne s'en aperçoit que par l'odeur fétide qu'ils exhalent.

L'initié demeure vingt-quatre heures dans ce ténébreux asile, au milieu d'un silence glaçant. Un jeûne sévère a déjà affaibli sa pensée : des liqueurs préparées ont commencé par fatiguer, et finissent par exténuer ses sens. A ses pieds sont placées trois coupes d'une boisson verdâtre; le besoin les approche des lèvres, la crainte involontaire les en repousse.

Enfin, paraissent deux hommes qu'on prend pour des ministres de la mort. Ils ceignent le front du récipiendaire avec un ruban aurore, teint de sang et chargé de caractères argentés, entremêlés de la figure de Notre-Dame de Lorette. On suspend à son cou des espèces d'amulettes, enveloppées d'un drap violet; il reçoit un crucifix de cuivre de la longueur de deux pouces; il est dépouillé de ses habits, que deux frères servans déposent sur un bûcher élevé à l'autre extrémité de la salle. On trace sur son corps nu, des croix avec du sang. Dans cet

état de souffrance et d'humiliation, il voit s'approcher de lui, à grands pas, cinq fantômes armés d'un glaive, couverts de draps dégouttans de sang. Leur visage est voilé : ils étendent un tapis sur le plancher, s'y agenouillent, prient Dieu, et demeurent les mains étendues sur la poitrine et la face contre terre dans un profond silence. Une heure se passe dans cette pénible attitude. Après cette fatiguante épreuve, des accens plaintifs se font entendre; le bûcher s'allume, mais ne jette qu'une lueur pâle; les vêtemens y sont consumés. Une figure colossale et même transparente, sort du sein même du bûcher. A son aspect, les cinq hommes prosternés, entrent dans des convulsions insupportables à voir : images trop fidèles de ces luttes écumantes, où un mortel, aux prises avec un mal subit, finit par en être terrassé.

Alors une voix tremblante perce la voûte, et articule la formule des exécrables sermens qu'il faut prononcer.... Ma plume hésite, et je me crois presque coupable de les retracer.

Au nom de *Jésus* crucifié, jurez de briser les liens charnels qui vous attachent encore à père, à mère, frères, sœurs, époux, parens, amis, maîtresses, lois, chefs, bienfaiteurs, et tout être quelconque à qui vous aurez promis foi, obéissance, gratitude ou service.

Nommez le lieu qui vous vit naître, pour exister dans un autre sphère, où vous n'arriverez qu'après avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut des cieux.

De ce moment, vous êtes affranchi du prétendu serment fait à la patrie et aux lois. Jurez de révéler au nouveau chef que vous reconnaissez, ce que vous avez vu ou fait, pris, lu, ou entendu, appris ou deviné, et même de rechercher, épier ce qui ne s'offrirait pas à vos yeux.

Honorez et respectez l'Aqua Toffana, comme un moyen prompt, sûr et nécessaire de purger le globe

par la mort ou par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la vérité ou à l'arracher de nos mains.

Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre maudite; fuyez enfin la tentation de révéler ce que vous entendez, car le tonnerre n'est pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra, en quelque lieu que vous soyez.

Quand le patient a prononcé ces paroles, on place devant lui un candelabre, avec sept cierges noirs; à ses pieds un vase plein de sang humain où on lave son corps. Il en boit la moitié d'un verre, et il articule le fatal serment. Une sueur froide découle de ses joues livides; à peine il se soutient sur ses jambes défaillantes. Les frères se prosternent; et lui, tremblant, déchiré de remords, jeté dans une espèce de délire, attend sa destinée. Aussitôt après la cérémonie, on le jette dans un bain, et on lui sert un repas de racines.

On dira peut-être que la franc-maçonnerie n'a pas adopté tous ces excès? Je réponds qu'il n'en est aucun dont elle ne soit capable, et qu'on ne puisse justement lui imputer d'après ses principes constitutionnels. Elle veut et prétend admettre dans son sein toutes les sectes; donc celles qui sont modérées, se trouveront à côté de celles qui sont farouches, extrêmes dans leurs principes. Donc, de son propre aveu, elle se trouvera formée de sectes contradictoires, qui auront des principes opposés, qui pourront approuver et enseigner ce que d'autres trouveront repréhensible et insoutenable; donc, les principes des francs-maçons tendent à former un corps monstrueux, capable de tous les excès dans lesquels l'erreur et le fanatisme peuvent faire tomber l'homme faible et aveuglé par les préjugés et les fausses opinions : et n'y eût-il dans les loges maçonnes, que le mélange de luthériens et de protestans, de chrétiens et de déistes, de juifs et de mahométans, qui peuvent tous être reçus en loge,

n'en serait-ce pas assez pour éloigner un bon catholique de s'y faire recevoir ?

Les Apôtres St. Jean et St. Paul n'enseignent-ils pas, dans leurs Epîtres, à tous les fidèles, de fuir la société des hérétiques, s'ils ne veulent pas exposer leur foi au danger de faire naufrage ?

§ 5.

LA FRANC-MAÇONNERIE A POUR BUT DE DÉTRUIRE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Une imputation pareille demande des preuves, et des preuves que les francs-maçons ne puissent désavouer ; je les tirerai donc des instructions qu'on donne à tous les francs-maçons, et qui sont comme les premiers élémens de la franc-maçonnerie.

Tout chrétien sait, et croit fermement, que toute la religion chrétienne est fondée sur *Jésus-Christ* : que, non-seulement il en est le fondement, mais encore la perfection et la fin. Enlever *Jésus-Christ* aux chrétiens, c'est leur enlever leur religion toute entière avec tous les secours de la vie présente, et toutes les consolations de la vie future : or, c'est l'objet principal et unique de la franc-maçonnerie ; c'est à ce point que se rapportent tous les grades, tous les emblèmes, tous les hiéroglyphes de cet ordre.

Il aurait été trop révoltant d'annoncer un but aussi impie ; et, à coup sûr, les francs-maçons n'auraient pu se faire des prosélytes au milieu de ce siècle, quelque corrompu qu'il soit, s'ils avaient annoncé leur projet à découvert. Qu'ont-ils fait pour réussir ? Ils ont réuni les rêveries de la cabale avec des traits historiques, et ont fait un mélange qui ne ressemble à rien.

L'embarras, et cependant le point principal, était d'ôter à *Jésus-Christ* sa divinité, sa mission et le pouvoir de faire des miracles par sa propre vertu. Il fallait aussi faire entendre, car on n'aurait osé le dire, qu'il n'était pas ressuscité, qu'il n'était pas monté au ciel, qu'il n'avait pas fondé l'église chrétienne, ou, au moins, qu'il n'en était pas l'unique fondateur. On a cru venir à bout de tout cela, en inventant une histoire absurde sur laquelle toute la franc-maçonnerie est fondée, et que l'on conte sérieusement à ceux qui sont initiés dans cette société, comme un événement véritable. La voici telle, à peu près, qu'on la raconte.

« Adoniram fut choisi par Salomon pour avoir
» l'intendance sur les ouvriers du temple qu'il vou-
» lait élever au grand Architecte de l'univers. Cet
» intendant ayant un grand nombre d'ouvriers à
» payer, pour les connaître tous, et donner à cha-
» cun le salaire qui lui était dû selon sa qualité
» d'apprentif, de compagnon ou de maître, con-
» vint, avec chacun d'eux, de mots, de signes et
» d'attouchemens différens pour les distinguer. Trois
» compagnons résolurent d'obtenir la paie de maî-
» tre, en usant des mots, des signes et des attou-
» chemens propres à ce grade. Pour cet effet, ils
» prirent la résolution de forcer Adoniram à leur
» révéler ce qui distinguait les maîtres des compa-
» gnons, ou de l'assassiner. C'était au pied des deux
» colonnes d'airain qui étaient dans le vestibule du
» temple, dont l'une s'appelait *Jakin* et l'autre
» *Booz*, noms hébreux qui signifient force et sta-
» bilité, qu'Adoniram avait coutume de se rendre
» pour payer ses ouvriers. Les trois compagnons,
» qui voulaient avoir la paie de maître, se cachè-
» rent dans le temple; ils se postèrent l'un au midi,
» l'autre au septentrion, et l'autre à l'orient. Lors-
» qu'Adoniram, qui entra dans le temple par la
» porte occidentale, passa devant celle du midi, un

» des trois compagnons lui demanda le mot de maî-
» tre, en levant un bâton sur lui. Adoniram lui
» dit qu'il n'avait pas reçu le mot de maître de
» cette manière. Aussitôt ce compagnon lui porta
» un coup de son bâton sur la tête. Ce coup n'ayant
» pas été assez violent pour jeter Adoniram par terre,
» il se sauva du côté de la porte du septentrion,
» où il trouva le second compagnon, qui le traita
» comme avait fait le premier; cependant, n'ayant
» pas encore été terrassé de ce second coup, il fut
» pour sortir par la porte de l'orient, mais il y
» trouva le troisième compagnon qui, après lui avoir
» fait la même demande que les deux premiers,
» l'assassina sans miséricorde : après quoi, les trois
» assassins se rejoignirent pour l'enterrer. Quand
» il fut inhumé, ils coupèrent une branche d'aca-
» cia qui était voisin, et la plantèrent dans le lieu
» où le cadavre était déposé, pour le reconnaître
» quand bon leur semblerait. »

« Salomon, ayant été sept jours sans voir Ado-
» niram, ordonna, le septième, à neuf maîtres de le
» chercher; et pour cet effet, d'aller d'abord se
» mettre trois à chaque porte du temple, pour sa-
» voir ce qu'il était devenu. Ces neuf maîtres exé-
» cutèrent ponctuellement l'ordre qui leur avait été
» donné; et après avoir cherché long-temps, sans
» acquérir aucunes nouvelles sur Adoniram, trois
» d'entr'eux, qui se trouvèrent un peu fatigués,
» furent se reposer auprès de l'endroit où il était
» enterré. L'un des trois, pour s'asseoir plus aisé-
» ment, porta la main à la branche d'acacia, qui
» vint à lui aussitôt. Alors ses compagnons remar-
» quèrent que la terre, en cet endroit, avait été
» remuée nouvellement. Voulant en savoir la cause,
» ils se mirent à fouiller jusqu'à ce qu'ils trouvè-
» rent le corps d'Adoniram. Surpris et étonnés de
» cette rencontre, ils firent signe aux autres maîtres
» de venir à eux, et tous reconnurent aisément

» Adoniram, qu'ils soupçonnèrent avoir été assas-
» siné par quelques compagnons qui avaient voulu
» qu'il leur révélât le mot de maître. Dans la crainte
» qu'ils ne l'eussent tiré de lui, ils convinrent d'en
» prendre un nouveau, qui serait celui qu'un
» d'entr'eux prononcerait en levant le cadavre. Il
» y en eut un qui le prit par un doigt, et ce
» doigt lui resta dans la main; il le prit sur le
» champ par un autre doigt, qui lui resta de même;
» il le saisit alors par le poignet, qui se détacha
» du bras, ce qui lui fit prononcer *macbenac*, la
» chaire quitte les os. Tous les maîtres convinrent
» alors que ce serait le mot de maître. Après avoir
» exhumé le cadavre, ils firent leur rapport à Sa-
» lomon qui, pour faire connaître l'estime qu'il
» faisait d'Adoniram, ordonna qu'on l'enterrerait
» dans son temple, avec grande cérémonie. »

Il n'est personne qui ne sente que cette histoire est invraisemblable, et qu'elle a toute l'apparence d'un conte inventé à plaisir. Cependant, c'est sur cette histoire qu'est fondée la maçonnerie que l'on appelle, pour cette raison, *Adoniramite*. Dans les grades supérieurs, cet Adoniram prend le nom d'*Hiram-Abif*, que l'on interprète Hiram, grand-prêtre, d'où l'on peut conclure que c'est un personnage emprunté, auquel on fait signifier tout ce qu'on veut. Mais il est à remarquer que quelqu'invraisemblable que soit cette histoire, il n'est pas permis à un franc-maçon de la révoquer en doute. Cependant on permet qu'il fasse peur aux jeunes apprentifs de l'ombre d'Adoniram, et qu'il en fasse des farces ridicules et plaisantes qui amusent les maîtres.

Mais sous ce travestissement forcé, on peut remarquer, 1°. l'acacia; 2°. le mot de maître; 3°. les trois coups de rouleau ou de bâton; 4°. l'exhumation du cadavre d'Adoniram, avec les circonstances qui l'accompagnent.

L'*acacia*, de l'aveu des francs-maçons, signifie la croix de *Jésus-Christ*; les trois coups de rouleau ou de bâton signifient donc les trois clous dont il fut attaché à la croix. Le mot de maître qu'Adoniram ne voulut pas communiquer, est le grand mot de *Jehova* : or, voici l'histoire d'Adoniram rapprochée de la vérité.

Il est certain, par l'histoire sainte, que Salomon préposa Adoniram pour veiller sur les ouvriers qui étaient occupés à la construction du temple de Jérusalem ; mais ce que les francs-maçons ajoutent de surplus, est tiré de la paraphrase chaldaïque, et emprunté du conte que les Rabbins ont tissu pour enlever à *Jésus-Christ* sa divinité et sa puissance. Ils ont imaginé qu'un jour étant entré dans le temple de Jérusalem, il avait vu le Saint des saints, où le grand-prêtre avait seul la permission d'entrer; qu'il y avait secrétement pénétré, y avait trouvé le mot *Jehova* qu'il avait emporté, en le mettant dans une incision qu'il s'était faite à la cuisse, et que c'était par la vertu de ce nom ineffable qu'il avait opéré les miracles qu'on lui attribuait.

Quelque ridicule que soit cette invention des Rabbins, les sociniens et les francs-maçons l'ont adoptée, parce qu'elle leur aide à prouver que *Jésus-Christ* n'est pas Dieu, que ce n'était qu'un préposé sur les ouvriers du grand Architecte de l'univers, dont Salomon lui-même n'était que le ministre. Les circonstances que l'on suppose avoir accompagné la découverte du corps d'Adoniram, ont aussi pour but de prouver que *Jésus-Christ* n'est pas ressuscité, puisque sept jours après avoir été mis en terre, on trouva que la chaire quittait les os; par conséquent, qu'il était tombé en corruption. Si *Jésus-Christ* n'est pas ressuscité, dit l'Apôtre, notre foi est vaine; par conséquent, tout le système de la religion révélée est sans fondement.

C'est le point capital que Socin et les francs-

maçons ont cherché à établir. Ils n'ont pas essayé de le mettre en vogue par principes et par discussions : ils n'y auraient pas réussi ; mais ils ont inventé un système pratique qui conduit les chrétiens à l'abjuration de la religion de *Jésus-Christ ;* et ils ont eu l'adresse d'imposer silence sur toutes les discussions religieuses, qui auraient pu mettre en évidence ce qu'ils ont voulu cacher avec le plus grand soin, et de condamner à l'amende tous ceux qui oseraient transgresser le réglement qu'ils ont fait à ce sujet. Voilà la marche de la franc-maçonnerie, voilà le grand secret que les profanes n'ont pu pénétrer jusqu'à ce jour, et qui sera mis en évidence par l'analyse des grades de la maçonnerie, dès qu'on voudra l'essayer.

Le grade du rose-croix renverse toute la croyance de la présence réelle de *Jésus-Christ* au saint Sacrement de nos Autels. On y fait là cène à la manière des protestans, et avec des cérémonies qui accompagnaient la cène des juifs ; en sorte qu'on y professe, par ses actions, que tout se passe en figure dans l'Eucharistie des chrétiens, et qu'on a autant de respect, pour ne pas dire davantage, pour la cène maçonnique, que pour la communion du Corps et du Sang de *Jésus-Christ*, dans l'église catholique apostolique et romaine.

Ne soyons donc pas étonnés que les protestans s'unissent aux francs-maçons pour persécuter la religion catholique. Ce sont, de part et d'autre, mêmes maximes, même haine. Il résulte du procès de Cagliostro, fondateur de la maçonnerie égyptienne, qu'il a manifesté en tous lieux sa haine, et le mépris le plus décidé pour tout le système de la religion, pour ses ministres et pour ses pratiques. Il a attaqué la majesté et les perfections de Dieu, la divinité de *Jésus-Christ*, sa mort, le grand œuvre de la rédemption du genre humain, la virginité de la Sainte Vierge, l'efficacité des Sacremens, le

culte des Saints, la dignité de la hiérarchie ecclésiastique.

Il résulte de tout ce qui s'est passé en France, de la part des protestans, qu'ils ont juré la ruine de la religion chrétienne. Ceux de Montauban ont projeté de chasser de la ville tous les malheureux catholiques; ceux de Nismes ont fait une guerre cruelle aux prêtres et aux catholiques. Le comité secret du club des jacobins était presqu'en entier composé de protestans; et c'est dans ce club que se sont faites les motions les plus opposées aux principes catholiques.

Les francs-maçons ont fait l'impossible, auprès de l'assemblée nationale, pour renverser de fond en comble le dogme et la morale de la religion catholique; et ils ont réussi en partie. La constitution française est le résumé des clubs, où dominent les francs-maçons; elle a été dirigée par le marquis de Condorcet et ses adhérens, et il est le grand docteur de la franc-maçonnerie; le duc d'Or.... grand-maître de toutes les loges de France, a épuisé sa fortune pour établir ce grand ouvrage. Une foule d'écrivains, ennemis de la religion chrétienne, ont prêté leurs plumes, et vomi des blasphèmes contre ce qu'elle a de plus saint; des officiers municipaux ont forcé les tabernacles sacrés, en ont tiré les ciboires encore pleins d'hosties, avec des mains profanes, et ont entassé, dans leur voiture et sous leurs pieds, ciboires, calices, ostensoirs, en prononçant des blasphèmes impies. Que sont tous ces hommes d'iniquité? Des déistes, des phiosophes, des francs-maçons, qui veulent tout réunir sous le drapeau de la liberté de religion, et de la liberté de gouvernement.

Ils ne disent pas ouvertement qu'ils ne veulent pas se soumettre à des mystères religieux qui ne sont pas les leurs, qu'ils rejettent la foi en *Jésus-Christ*, et qu'ils veulent abolir sa religion; mais ils enlèvent

les instrumens de son culte; ils font fermer les églises où le peuple avait coutume de s'assembler pour prier son Dieu et son Sauveur; ils poursuivent ses ministres; ils font servir la force publique, qui est entre leurs mains, à faire déserter ses temples; n'est-ce pas agir comme s'ils avaient abjuré leur religion, comme s'ils voulaient l'effacer de tous les cœurs? Les membres de l'assemblée nationale voient toutes ces insultes et ces profanations, et ils ne les empêchent pas : il semble que l'assemblée nationale ne conserve son activité, que pour protéger les protestans et leurs ministres; elle veut donc aussi renverser la religion chrétienne? Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre pas-à-pas les démarches des membres de cette assemblée, et de ceux qu'elle a mis en mouvement.

Ils ont eu l'adresse de diviser le clergé catholique pour le détruire plus aisément. Les pasteurs du second ordre, dont l'assemblée s'était servie pour affaiblir l'autorité des premiers pasteurs, ont été chassés de leurs places, comme les autres l'avaient été de leurs siéges. Un fatal serment a mis le trouble dans toutes les consciences, il a ébranlé tous ceux dont la foi était faible et les a fait tomber; les églises ont perdu leurs pasteurs légitimes, qui ont été remplacés par des intrus déshonorés par leur ignorance ou leurs vices. Les brebis ont changé de bercail, et n'ont plus été nourries dans les mêmes pâturages; les églises saintes ont été abandonnées; un schisme affreux a divisé le plus beau royaume de l'Europe; le père s'est armé contre le fils, la fille contre la mère, l'époux contre l'épouse; tous les sentimens de la tendresse et de la confiance ont été étouffés; de grands scandales ont affligé les âmes pieuses; la persécution a atteint les personnages les plus respectables; les asiles de la religion et de la vertu ont été violés; on s'est joué de la pudeur d'un sexe faible; on a violé les lois de l'honneur et de l'honnê-

tété. L'assemblée nationale en a eu connaissance, et n'a pas réprimé ces désordres; on l'a accusée, avec fondement, de les avoir excités et autorisés, et d'avoir couvert les campagnes des cendres des châteaux de ceux qui lui refusaient leurs applaudissemens; elle n'a pas empêché le sang des citoyens de couler.

Elle n'a couvert de son égide que les protestans, les juifs, les déistes, les francs-maçons, les philosophes : tous les autres ont été persécutés. Elle a dépouillé les églises consacrées au vrai Dieu; elle en a diminué le nombre; elle y a fait installer, à main-armée, des ministres que la religion et la vertu désavouaient; elle a permis qu'on professât en sa présence l'irréligion, et qu'on en empruntât le langage; elle a même ordonné qu'on accordât les honneurs de la religion du vrai Dieu à ceux qui avaient blasphémé son saint nom, ou qui s'étaient joué de ses décrets immuables.

Une conduite si analogue à celle des francs-maçons, et si conforme à leurs principes, annonce évidemment qu'ils n'ont pour but que de détruire la religion chrétienne; que l'assemblée nationale les appuie de toute son autorité pour y réussir, et pour substituer, à la place, une religion emblématique, qui réunit toutes les sectes, et qui se propose d'assujétir ainsi l'univers entier au système qu'elle professe, et qu'on retrouve dans les différens grades qu'elle a imaginés, pour en imposer plus facilement à des hommes qui se laissent prendre par les yeux, pendant que les adeptes se contentant d'une religion métaphysique et s'élevant au-dessus des modes et des formes, n'adorent en Dieu qu'un être abstrait sans réalité, dans lequel, en suivant les leçons du divin Platon, ils réunissent tous les attributs que nous concevons dans la divinité. Cette grande découverte ne diffère du système de Spinosa, que par la manière dont elle est présentée; quant au fond, c'est absolument la même chose, puisqu'ils conduisent l'un et l'autre à l'athéisme.

§ 6.

LA FRANC-MAÇONNERIE VEUT ÉTABLIR LA RELIGION NATURELLE.

Jamais les francs-maçons n'ont montré plus d'indifférence pour la religion, qu'aujourd'hui; juif, protestant, luthérien, tout est admis dans leur société, les déistes, les athées mêmes n'en sont pas exclus. La religion qu'ils professent, s'accommode de tous les systèmes, s'étend à tous les individus, et adopte, sans répugnance, toutes les rêveries du paganisme. Pour en donner une preuve authentique, il faudrait analyser ici les cartes maçonniques, qui renferment tout ce que Platon, Manès, Pythagore, les rabbins, les gnostiques ont imaginé sur l'origine des êtres; sur les perfections de Dieu; sur les puissances actives et passives du soleil et de la lune, de l'homme et de la femme, qui sont l'emblème de la nature; sur l'origine des idées; sur la manière dont se forme les abstractions, et on aurait, en évidence, le système philosophique actuel, le monde idéal, sur lequel est fondée l'irréligion de nos jours, et qui nous conduira bientôt à anéantir toute idée de Dieu, tout sentiment de piété, et même toute espèce de religion. Car je prétends que lorsque nous serons bien convaincus du système de Spinosa, tel que nos philosophes l'ont travaillé, il n'y aura plus de religion que pour les âmes faibles. Mais en attendant que cette science secrète soit mise au grand jour, dévoilons une grande vérité maçonnique, que l'on communique aux adeptes, dont on a éprouvé la force d'esprit. Nous allons voir, dans le grade du soleil, que pour conduire à

l'irréligion et à l'abolition de tous les cultes, la franc-maçonnerie ne recommande que la religion naturelle. Il sera facile de rapprocher, si l'on veut, les principes de la maçonnerie de ceux des sociniens et d'en voir l'accord.

GRADE DU CHEVALIER DU SOLEIL.

La loge de chevalier du soleil ne doit être éclairée que par une seule lumière, attendu qu'il n'y en a qu'une dont le monde tire sa clarté, de même qu'il n'y a qu'une seule loge qui est celle qu'Adam reçut de Dieu.

Ces principes sont sociniens : les hérétiques rejètent l'inspiration du Saint-Esprit, la manifestation du Verbe divin, et ne reconnaissent qu'un seul Dieu, représenté par une seule lumière. La loge *que Dieu donna à Adam, est le monde entier.*

Dans ce grade, le maître est appelé *Adam ;* le maître des cérémonies qui tient lieu de surveillant, s'appelle *Vérité,* les frères se nomment Chérubins. On ne porte point de tabliers. Adam porte un sceptre, au bout duquel est un globe, parce qu'il fut constitué premier roi du monde créé et père de tous les hommes. La *Vérité* porte un bâton blanc, au bout duquel est un œil d'or; et outre son collier, un cordon blanc de droite à gauche, au bout duquel pend, à une rosette, un œil d'or. Le bijou de l'ordre est un collier, dans lequel est un soleil d'or, au milieu du triangle de même métal, suspendu à une chaîne d'or.

Pour ouvrir la loge, Adam demande au frère Vérité, le temps qu'il fait.

Réponse. Il est minuit sur la terre, et le soleil est en son midi en cette loge.

Voilà une réponse bien flatteuse pour ceux qui ne sont pas franc-maçons ; ils sont dans les ténèbres, pendant que la lumière luit comme en plein midi dans la loge.

Adam dit : Profitons, mes frères, de la faveur que cet être suprême nous fait en nous éclairant, pour pouvoir nous conduire dans le chemin de la vérité, en suivant la loi que l'éternel a gravée dans nos cœurs, qui est la seule par laquelle on puisse parvenir à connaître la pure vérité.

Comme les sociniens, on veut persuader aux frères maçons qu'ils ne dépendent que d'un seul être suprême, qui ne leur a donné d'autre règle de conduite que la seule loi naturelle. On exclut, par ce moyen, toute soumission à l'église, à toute autorité civile, paternelle et ecclésiastique.

Ensuite le maître fait le signe à tous les frères, qui est de porter la main droite sur le cœur : tous les frères y répondent en levant l'index de la main droite vers le ciel, pour marquer qu'il n'y a qu'un Dieu, qui est la force, père de la vérité.

RÉCEPTION.

Le récipiendaire se présente seul à la porte, les yeux bandés d'un crêpe noir, *pour marquer la profondeur des ténèbres dont il est environné;* il va à tâtons pendant quelque temps, avant de parvenir à la porte qu'il trouve. Il frappe six coups du plat de la main, *pour désigner les six jours qui précédèrent la création de l'homme.* Le frère Vérité, sans ouvrir la porte, demande au récipiendaire ce qu'il désire.

Réponse. Voir la lumière de vérité; me dépouiller du vieil homme; détruire en moi les préjugés, enfans de l'erreur et du mensonge, dans lesquels les hommes sont tombés par la cupidité des richesses et par l'orgueil.

La lumière naturelle est ici en opposition avec la lumière du Verbe de Dieu, qui éclaire tout homme venant au monde. La dépouille du vieil homme doit s'entendre du caractère du chrétien; et

les préjugés, *enfans de l'erreur*, *ce sont les mystères de la religion révélée*, *sources d'erreurs selon les sociniens.*

Adam ordonne au frère Vérité, d'introduire le récipiendaire au centre du vrai bonheur; *c'est-à-dire dans l'intérieur de la loge.*

Le frère Vérité ouvre la porte, prend le récipiendaire par la main et l'introduit au milieu du sanctuaire, où est tracé le tableau du bonheur, couvert d'un tapis noir. Lorsqu'il y est arrivé, Adam dit : Mon fils, puisque, par votre travail dans l'art royal de la maçonnerie, vous êtes parvenu au point de désirer connaître la vérité, il faut vous la montrer toute nue. Consultez-vous dans cet instant; voyez si vous vous sentez assez de volonté, pour lui obéir sur tout ce qu'elle vous ordonnera. Si vous êtes en ce moment tel que je le désire, je suis sûr qu'elle est déjà dans votre cœur, et que vous devez sentir quelques mouvemens qui vous étaient auparavant inconnus. Si cela est, vous devez espérer qu'elle ne tardera pas à se manifester; mais gardez-vous de venir souiller son sanctuaire par un pur esprit de curiosité, et prenez garde de venir augmenter le nombre des profanes : *c'est-à-dire des chrétiens*, qui l'ont si long-temps maltraitée, qu'ils l'ont obligée à se cacher et à ne plus paraître sur la terre, que sous un voile épais. *Voilà ce qui a forcé les sociniens à s'environner d'emblèmes*, *afin d'éviter les poursuites que l'on a faites de leurs personnes.* Toutefois, elle n'a jamais cessé de se manifester dans toute sa gloire, et de se faire voir, à visage découvert, aux vrais maçons. Vous l'avez dans votre cœur, elle y est enfermée par la crainte mondaine qui lui a lié les mains et les pieds; j'espère que vous serez un de ses plus intimes favoris. Les épreuves, par lesquelles vous avez passé, me sont garans de ce que je dois attendre de votre zèle; ainsi, pour que rien ne vous soit caché, j'ordonne

au frère Vérité, qu'il vous instruise de ce qu'il faut que vous sachiez pour parvenir au vrai bonheur.

Après qu'Adam a fini de parler, on découvre les yeux du récipiendaire, et on lui fait voir la loge tracée, sans lui rien expliquer. Ensuite le frère Vérité lui parle en ces termes :

Mon cher frère, la divine vérité vous parle par ma bouche. Elle a exigé de vous des épreuves dont elle est satisfaite. Elle vous a fait connaître, en entrant dans l'ordre de la maçonnerie, plusieurs secrets qui, sans son secours, seraient encore pour vous des énigmes matérielles dont vous ne sauriez tirer aucun fruit salutaire; mais puisque vous avez été assez heureux pour être admis dans ce brillant séjour, apprenez donc que les trois premiers meubles que vous avez connus, tels que la bible, le compas et l'équerre, ont un sens caché que vous ne connaissez pas.

1°. Par la bible, vous devez entendre que vous ne devez avoir d'autre loi, que celle qu'Adam a eue lors de la création, et que l'éternel lui grava dans le cœur. Cette loi est celle que l'on appelle naturelle. Vous devez adorer et n'admettre qu'un seul Dieu.

Quand un maçon dit donc qu'il admet la bible, cela veut dire, au sens des sociniens, qu'il l'admet comme le langage de la loi naturelle, et non comme un ouvrage divin, ni comme contenant des vérités divines sur-ajoutées aux préceptes généraux de la nature; par conséquent, un maçon retranche, de la Sainte-Ecriture, les mystères, ou ne les interprète que selon la droite raison. S'il dit qu'il n'adore et n'admet qu'un Dieu, il faut sous-entendre qu'il n'adore pas le Fils de Dieu, ni le Saint-Esprit; parce que, selon les sociniens, ils ne sont pas Dieu au même sens que l'Etre Suprême. Jésus-Christ, *selon eux, n'est Dieu que parce qu'il a été rempli de la puissance et de la vertu de Dieu; mais il ne l'est pas par nature, et n'est pas, par*

conséquent, consubstantiel à son père. Il s'ensuit de là que nous ne devons pas honorer la sainte Vierge *ni les saints :* et c'était la grande doctrine de *Cagliostro*, qu'il prêchait dans toutes les loges, ce qui devait le rendre cher aux *protestans.*

2°. Par le compas, vous devez entendre que tout ce que Dieu a fait et créé est bien; qu'il n'a rien fait par l'effet du hasard.

Cette doctrine ne fait pas mention du péché originel qui a vicié notre nature, et semble même l'exclure.

Avec un compas, on forme un cercle, dont tous les points de la circonférence sont également distans du point central. C'est pourquoi ce compas vous avertit que Dieu est le point central de toutes choses, dont les uns et les autres sont également proches et également éloignés de ce Tout, qui est Dieu.

Voilà une découverte bien intéressante pour le genre humain, et qui nous rappelle les systèmes de Hobbes et de Spinosa. Les bons et les méchans sont également près ou éloignés de Dieu; donc, il n'y a d'autre différence entre le bien et le mal, que celle que des ignorans y mettent. Les francs-maçons, qui ont gardé si long-temps cette doctrine cachée, méritent bien une récompense pour l'avoir enfin mise au jour.

3°. Par l'équerre, il nous est découvert que ce même Dieu a fait toutes choses égales; parce que la propriété de l'équerre est de s'assurer, par son moyen, du carré parfait; ainsi la volonté de Dieu, en créant le monde, n'a pu agir que d'une seule manière, qui est celle du bien parfait.

Voilà l'optimisme établi et une égalité imaginaire.

4°. Par le niveau, vous apprendrez à être droit et ferme, à ne point vous laisser entraîner par la foule des ignorans et des aveugles; mais à soutenir, d'une manière inébranlable, les droits de la loi na-

turelle, et les connaissances pures et nettes de la sainte vérité.

Qui croirait que le niveau des francs-maçons est l'emblème de l'opiniâtreté de ces messieurs à soutenir que la loi naturelle seule est préférable à tout ce qu'il a plû au Verbe de Dieu, et à son esprit de révéler aux hommes? Il ne faut pas en être étonné, l'opiniâtreté est le caractère de l'hérésie. Les injures et les grossièretés ne coûtent rien à ces messieurs, quand il s'agit de rendre méprisables ceux qui ne pensent pas comme eux. L'ignorance et l'aveuglement sont pour les profanes, et pour eux seuls la lumière de la vérité pure.

5°. Par la perpendiculaire et la pierre brute, vous devez entendre l'homme grossier purifié par la raison, et perfectionné par l'excellence de mon maître la vérité.

6°. La pierre cubique veut dire que toutes vos actions doivent être égales par rapport au souverain bien.

7°. La planche à tracer vos dessins vous rappelle que vous avez une raison qui doit vous servir à tracer des idées justes et bien proportionnées.

8°. Les colonnes vous rappellent qu'il faut être fermes et inébranlables quand la vérité nous a parlé, et s'attacher à devenir l'ornement de l'ordre maçonnique.

D'après ce système socinien, nous n'avons pas besoin de recourir à Jésus-Christ, *à sa grâce, ni à sa médiation pour faire le bien; il suffit, pour un franc-maçon, de jeter les yeux sur sa planche à tracer, sur les colonnes Jakin et Booz; avec ce spécifique, il ne doit jamais faillir.*

9°. L'étoile flamboyante, transportée dans le sanctuaire où l'arche est renfermée, vous avertit que le cœur d'un vrai maçon doit être semblable à un soleil qui éclaire dans les ténèbres, et éclairer ses frères par son exemple.

10°. La mort d'Hiram et le changement du mot de maître vous apprennent qu'il est difficile d'échapper aux piéges que l'ignorance tend tous les jours aux hommes les plus vertueux; mais qu'il faut se montrer aussi ferme que le fut notre vénérable Hiram, qui aima mieux être massacré que de se rendre à la persuasion de ses assassins. Vous devez vivre et mourir pour soutenir les droits par lesquels on acquiert le souverain bien.

On voit ici pourquoi on fait maintenant le serment de vaincre ou mourir. Il faut défendre la vérité qu'on a jurée au péril de sa vie. La mort d'Hiram et celle du grand maître des Templiers sont de grands modèles pour les francs-maçons.

11°. Le mot saint changé en un profane dans la recherche de notre révérend père Hiram, signifie que l'ignorance vulgaire ne s'arrête qu'à des mots vils et superflus, qui n'ont que le préjugé de l'erreur et du mensonge pour fondement, et qui n'apprécient leur croyance et leur foi que sur des mystères semblables à ceux des anciens égyptiens, et sur une tradition qui a été changée d'un siècle à un autre.

C'est ainsi que les francs-maçons, dans un style alambiqué, cherchent à décrier la tradition de l'église catholique, ses mystères, et la foi chrétienne, en confondant le sacré avec le profane, les sources sacrées de la tradition avec les symboles ridicules des égyptiens.

12°. Vous avez parcouru le grade de maître parfait, vous y avez vu une fosse, un cadavre, une corde pour le retirer et le mettre dans le sépulcre, fait en forme de pyramide, au haut de laquelle est un triangle, dans lequel est renfermé le nom de l'éternel. Par la fosse et le cadavre, vous devez entendre l'homme dans l'état où vous étiez avant d'avoir eu le bonheur de connaître notre ordre. La corde, dont le cadavre est ceint pour le retirer,

c'est le lien de notre ordre qui nous a tirés du sein de l'ignorance pour parvenir au céleste séjour où réside la vérité. La pyramide représente le vrai maçon, qui s'élève par degrés jusqu'au plus haut des cieux, pour y adorer le nom sacré et inaltérable de l'éternel.

Qui aurait pensé qu'un franc-maçon fût une pyramide? Quel détour pour nous apprendre qu'un vrai maçon s'élève par lui-même, au moyen des grades qu'il reçoit, jusqu'au plus haut des cieux, pour y adorer, non l'Etre-Suprême, auquel un parfait maçon ne croit pas, mais seulement son nom, qui est l'emblème de l'être divin, ce qui suffit à un maçon! On voit bien qu'un bon maçon ne croit pas aux sacremens de l'église catholique pour se sanctifier, puisque ses grades lui en tiennent lieu. Voilà donc toute la religion d'un maçon.

13°. Dans le grade de maître anglais et de maître parisien, vous avez vu une étoile flamboyante, un grand chandelier à sept branches, des autels, des vases de purification, une grande mer d'airain.

Par ce grade, vous devez entendre qu'il faut être lavé du préjugé, avant de passer dans d'autres grades; se sentir en état de supporter les brillantes lumières de la raison éclairée par la vérité, dont cette lumière est l'emblème.

Par le chandelier à sept branches, vous devez entendre le nombre mystérieux du grand art royal, dans lequel sept frères ensemble peuvent initier un profane qui désire sortir des ténèbres, et lui faire part des sept dons de l'esprit qui vous seront bientôt connus, lorsque vous aurez été lavé dans la grande mer d'airain, et par-là purifié.

Vous avez vu un petit coffre suspendu, une clef, une balance et une urne enflammée.

Ce grade vous donne à connaître que vous devez combattre vos préjugés et vos passions, et que vous devez être, à leur égard, un juge sévère.

Par le coffre, on vous indique la plus grande observance du secret que vous devez conserver dans votre cœur, et le couvrir d'un voile noir, c'est-à-dire, faire en sorte que les profanes n'en aient jamais la moindre connaissance.

Par la clef, on vous avertit de fermer votre cœur à tout ce qui est contraire à la raison éclairée du flambeau de la vérité ; on vous fait entendre que vous avez déjà la connaissance d'une partie de nos mystères, et qu'en vous comportant avec zèle et équité envers vos frères, vous parviendrez bientôt à connaître le bien général de la société.

Les balances et l'urne enflammée vous représentent, que lorsque vous serez parvenu aux sublimes connaissances de l'ordre, vous devrez, par vos mœurs et vos œuvres, laisser après vous, dans l'esprit de vos frères, et même des profanes, une haute idée de votre vertu, et faire en sorte qu'elle s'aperçoive de loin, comme on suit l'odeur d'une urne remplie de parfums. Cette urne est enflammée dans le grade du grand écossais.

14°. Enfin, vous avez vu bien des choses qui sont des répétitions de ce que vous avez déjà parcouru. Toutefois, vous y ajouterez trois SSS, renfermées dans un triangle; la planète de Mercure; la troisième chambre dite Gabaon; l'escalier fait en forme de vis; l'arche d'alliance; le tombeau d'Hiram; vis-à-vis de l'arche, la figure de Salomon, et la représentation des deux colonnes de Jakin et de Booz.

Par les trois SSS, vous entendez les trois principaux attributs de l'Eternel, savoir : science, sagesse, sainteté. Les sept degrés faits en contour, représentent les différens grades par lesquels il faut passer pour parvenir au faîte de la gloire représentée par le mot Gabaon, où l'on sacrifiait autrefois au Très-Haut, et où étant parvenu, vous devez sacrifier vos passions pour ne rien faire que ce qui sera prescrit par nos lois.

Gabaon n'est ici cité que comme un emblème, car on n'y a pas plus sacrifié que dans tous les hauts lieux, où les idolâtres offraient des sacrifices à leurs dieux. Gabaon était la capitale des gabaonites, située sur le haut d'une colline; c'est, sans doute, à raison de sa situation, ou à raison du mot gabaa, *qui, en hébreu, signifie* colline, *que les francs-maçons ont choisi cet emblème pour désigner un lieu où il faut sacrifier; mais on doit remarquer que le faîte de la gloire où un maçon doit désirer de parvenir, c'est la perfection maçonnique dont les lois doivent être la règle suprême de toutes les actions d'un parfait maçon.*

La planète de Mercure est un signe de défiance pour vous avertir de fuir ceux de vos frères qui, par une fausse pratique, entretiennent commerce avec des gens de mauvaise vie, et qui, le plus souvent, font semblant de ne pas se trouver à nos mystères les plus sacrés; c'est-à-dire, de fuir ceux qui, par une crainte mondaine, se voient près de nier leurs engagemens.

On apprend, dans la maçonnerie, à être dissimulé, et à vivre avec des maçons lâches, comme avec des ennemis. On demandera peut-être, qu'est-ce donc que les mystères de l'ordre ont de si saint et de si respectable, pour user d'une si rigoureuse sévérité envers ceux qui refusent d'y assister?

L'arche, au pied de laquelle vous êtes arrivé, vous apprend qu'étant parvenu dans le saint des saints, vous ne devez plus reculer, mais périr plutôt pour soutenir la gloire et la vérité, ainsi que le fit notre révérend père Hiram, qui a mérité d'y être enseveli.

Une loge de francs-maçons serait-elle l'emblème du ciel, et aurait-on acquis la souveraine félicité, quand on a eu le privilége d'entrer dans l'intérieur d'une loge? Il faut convenir que, s'il en est ainsi, les francs-maçons nous donnent une étrange idée de

la félicité. Que d'idées absurdes, renfermées en trois lignes! Hiram étant la figure de Jésus-Christ, *il s'ensuit, selon les francs-maçons, que ce divin Sauveur n'a donné sa vie que pour soutenir la gloire et la vérité que l'on obtient quand on est arrivé au saint des saints d'une loge; tout franc-maçon doit en faire autant, et c'est là où tous ses efforts doivent aboutir. Cela ne conduit-il pas à détruire la réalité d'une autre vie?*

Salomon vous exhorte, par son zèle pour l'art royal, à suivre la sublime carrière de l'ordre dont il est l'instituteur.

Salomon n'est ici qu'un emblème de Jésus-Christ, *qui, par sa sagesse, a établi le sacerdoce, dont les francs-maçons prétendent posséder chez eux la continuité sans interruption, depuis* Jésus-Christ, *premier écossais.*

Les colonnes de Jakin et de Booz vous enseignent, par leur hauteur et leurs belles proportions, à faire des actions célestes parmi les hommes en état d'entrer dans le sentier de la vérité.

15°. Par le grade de favoris, vous avez entendu les deux rois qui s'entretenaient de promesses et d'alliances; les regrets qu'ils avaient de la perte de leur cousin, et de l'abus de ses grâces.

C'est ici une ironie impie de l'entretien de Moïse et d'Elie avec Jésus-Christ *sur le Thabor. Ces deux prophètes sont traités de rois, parce qu'ils avaient reçu l'onction qui faisait les rois et les prophètes;* Jésus-Christ *est traité de leur cousin, parce qu'ils avaient reçu, comme lui, la puissance et la vertu divine, quoiqu'avec moins d'abondance; c'est en ce sens que les francs-maçons, les sociniens, les quakers se disent enfans de Dieu et ses ministres.*

16°. Dans le grade de maître élu, vous avez dû remarquer que de tous les favoris qui se trouvèrent dans la chambre de Salomon, il n'y en eut que neuf qui furent destinés à venger la mort de notre ré-

vérend père Hiram ; c'est-à-dire, en vous expliquant l'énigme, que beaucoup de profanes ont le bonheur d'entrer dans nos sanctuaires ; mais bien peu sont assez heureux pour parvenir à connaître la sublime vérité. Si vous me demandez quelles sont les qualités qu'un maçon doit avoir pour arriver au centre du vrai bien ? Je vous répondrai que, pour y arriver, il faut avoir écrasé la tête du serpent de l'ignorance mondaine ; avoir secoué le joug des préjugés de l'enfance, concernant les mystères de la religion dominante du pays où l'on est né. Tout culte religieux n'a été inventé que par l'espoir de commander et d'occuper le premier rang parmi les hommes, que par une paresse qui engendre, par une fausse piété, la cupidité d'acquérir les biens d'autrui ; enfin, que par la gourmandise, fille de l'hypocrisie, qui met tout en usage pour contenir les sens charnels de ceux qui la possèdent, et qui lui offrent sans cesse, sur un autel dressé dans leurs cœurs, des holocaustes que la volupté, la luxure et le parjure leur ont procurés.

C'est par de tels discours que l'on vient à bout de pervertir des âmes faibles, d'inspirer le plus grand mépris pour les ministres de la religion, pour la religion même, et de donner le change sur toute l'Histoire Sainte. Les neuf maîtres qui sortent de la chambre de Salomon sont les apôtres, dont on n'a pas voulu spécifier le nombre, pour mieux voiler l'histoire. Ils sortirent de la société de Jésus-Christ, *pour aller venger sa mort par l'annonce de sa résurrection glorieuse ; mais les francs-maçons ne font pas mention de ce moyen ; il n'entre pas dans leur système. Ils sont arrivés au souverain bien, non pas comme le franc-maçon, mais en écrasant la tête du serpent infernal, et établissant, dans tous les lieux, la religion de* Jésus-Christ *sur les ruines de l'idolâtrie. Un maçon qui ne croit pas au péché originel, prétend que l'histoire du serpent qui*

tenta Eve, doit être entendue dans un sens figuré, et que tous les ministres de la religion de Jésus-Christ *sont des imposteurs et des ambitieux; par conséquent, que les mystères de la religion sont des fantômes, dont on étourdit des ignorans. On ne pouvait guère s'expliquer plus clairement, sur la haine que les maçons ont vouée à la religion chrétienne.*

Voilà, mon frère, tout ce qu'il faut savoir combattre et détruire en vous, avant que d'aspirer à connaître le vrai bien : voilà le monstre, sous la figure du serpent, que vous avez à exterminer. C'est la peinture fidèle de ce que l'imbécile vulgaire adore sous le nom de religion.

Peut-on enseigner plus évidemment et plus énergiquement, que pour devenir parfait maçon, il faut se rendre apostat de la religion catholique, renier tous les mystères, et renoncer à toutes les pratiques que Jésus-Christ *a approuvées?*

Hiram était la vérité sur la terre, Abiram était un monstre produit par le serpent de l'ignorance, qui a su aujourd'hui dresser des autels dans le cœur de ce profane timide. C'est le même profane craintif qui, devenu, par un zèle fanatique, l'instrument du rit monacal et religieux, porta les premiers coups dans le sein de notre père Hiram; c'est-à-dire, qui sapa les fondemens du céleste temple que l'éternel lui-même avait élevé sur la terre à la sublime vertu.

De cette explication, il suit que Jésus-Christ *était la vérité sur la terre; mais qu'une profane ignorance, figurée par la personne d'Abiram, fils de Hiel de Béthel, qui périt lorsque son père entreprit de rebâtir Jéricho, a introduit le rit et les cérémonies religieuses, qui ont fait mourir* Jésus-Christ, *que l'on ne trouve plus que dans la franc-maçonnerie.*

Le premier âge du monde a été témoin de ce que

j'avance. La plus simple loi de la nature rendit nos premiers pères les mortels les plus heureux. Le monstre d'orgueil paraît sur la terre ; il crie, il se fait entendre aux hommes et aux heureux mortels de ce temps ; il leur promet la béatitude, et leur fait sentir, par des paroles emmiellées, qu'il fallait rendre à l'éternel, créateur de toutes choses, un culte plus marqué et plus étendu que celui que l'on avait jusqu'alors pratiqué sur la terre. Cette hydre à cent têtes, trompa et trompe encore continuellement les hommes qui sont soumis à son empire, et les trompera jusqu'au moment où les vrais élus paraîtront pour la combattre et la détruire entièrement.

Pour comprendre cette tirade, il faut entendre les maçons par les vrais élus, et l'église catholique par l'hydre à cent têtes qui est la superstition.

17°. Le grand écossais, par les trois grades que vous avez parcourus, vous a donné à connaître bien des choses qui le conduisent au vrai bien. Tel est ce grand cercle, qui représente l'immensité de l'Etre Suprême, qui n'a jamais eu de commencement, et qui n'aura jamais de fin. Le grand triangle est la figure mystique de l'éternel. Les trois lettres G, S, U, vous représentent diverses choses. La première signifie grâce de l'ordre maçonnique ; la seconde, soumission au même ordre ; la troisième, union parmi les frères qui, tous ensemble, ne doivent former qu'un même corps, ou figure égale en toutes ses parties, ainsi que le triangle équilatéral.

La grande lettre G, au milieu du triangle, signifie God ou Dieu, en anglais ; elle est placée au milieu du triangle, pour donner à entendre que chaque vrai frère doit l'avoir gravée au fond de son cœur. Dans ce grade, il est dit que vous avez été reçu au troisième ciel ; c'est-à-dire, où réside la pure vérité, depuis qu'elle a abandonné la terre aux monstres qui la persécutent. La fin du grade de grand écossais est une préparation à devenir plus

éclairé, pour parvenir à l'entière connaissance du vrai bien. Aussi vous voyez dans ce grade le baptême du Syrien Jean-Baptiste; c'est-à-dire, le vrai maçon, par la céleste lumière et par le renoncement à tout culte, hors celui qui n'admet qu'un seul Dieu, créateur de toutes choses, adoré dans ses attributs.

Cette doctrine doit paraître bien affreuse aux vrais catholiques; mais au moins elle nous donne la clef de tout le système franc-maçon, et la raison de la persécution qu'éprouve le culte du vrai Dieu. On voit comme nos principes religieux sont calomniés, travestis et rendus méprisables aux yeux de la jeunesse française qui s'est laissée pervertir. Je fais grâce au lecteur du reste de ce grade pour ne pas l'ennuyer.

Je sais que les francs-maçons répètent partout qu'ils respectent la religion, qu'ils en font les actes, etc. *Mais je n'ai qu'une observation à leur faire, c'est que tout ce qu'ils ont d'instrumens religieux, ne rappellent qu'à une religion figurative, qui n'a aucun objet réel, et qui n'est, par conséquent, adoptée que pour en imposer aux yeux. Mais les discours, les interprétations maçonniques, ne tendent qu'à détruire les fondemens de la religion révélée, à y substituer, je ne sais quels emblêmes religieux dont on ne donne presque jamais la vraie explication aux récipiendaires. Il faut la chercher dans Platon, dans l'histoire des sociniens, dans celle des quakers, dans les ouvrages de nos philosophes, dans les discours d'un certain monde gâté par la philosophie, qui n'espère rien après la mort. Les ouvrages mêmes présentés à l'assemblée nationale, offrent souvent les mêmes principes, et la manière dont ils sont reçus, laisse croire que cette auguste assemblée ne voit pas d'un mauvais œil qu'ils s'accréditent parmi le peuple.*

Tantôt on y préconise la providence des choses;

tantôt que la religion ne consiste que dans la morale; qu'il faut adopter une religion universelle; qu'il faut associer ensemble les grands hommes, quelles que soient leurs opinions. *Dans le mémoire présenté, sur les changemens à faire dans la nouvelle église de Ste. Geneviève, l'auteur dit :* Le fronton dégagé de l'insipide ramas de nuages, d'anges et de rayons qui n'offusquent que la raison, recevrait l'image de la patrie revêtue d'une longue robe. *Cependant cet auteur, dont la raison s'offusque de voir des anges,* consent de mettre des génies sous les mains de la patrie. *Ce changement, il faut l'avouer, sent le merveilleux. Les reliefs qui rappellent Ste. Geneviève sauvant Paris, et nourrissant ses habitans, n'ont plus rien qui l'intéresse; il aime mieux des idées vagues, des moralités sans but, que de payer, par la reconnaissance, des bienfaits reçus.*

Sur le sommet d'un monument consacré aux grands hommes de la patrie, *notre auteur ne veut pas laisser subsister le symbole de la foi des chrétiens; tout ce qui rappelle l'idée de la religion*, doit être effacé : il faut mettre à la place, la statue colossale de la liberté ou de la renommée. *Rien ne lui plaît autant que* les droits de l'homme, la nature appuyée sur l'égalité et la liberté, le bonheur des campagnes, la richesse des villes, la tranquillité de l'empire; il voudrait les représenter partout sous des emblèmes. *On voit par-là le goût du public, nos progrès religieux et tout ce que nous devons à la franc-maçonnerie, qui devra figurer en grand dans un si beau monument, où elle a assigné la place de ses grands hommes.*

Dans l'explication de la loge, on doit encore faire attention à quelques emblèmes qui donnent la clef de la morale des francs-maçons.

Le soleil représente l'unité de l'Etre Suprême.

Les trois SSS signifient que la science, ornée de la sagesse, font seules l'homme saint.

Les trois chandeliers représentent le cours de la vie humaine, éclairée par la lumière de la vérité.

Les quatre triangles nous montrent les quatre principaux devoirs de la vie tranquille, 1°. l'amour fraternel et la communauté des biens; 2°. tous les mystères; 3°. de ne point faire à autrui, ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait; 4°. d'attendre tout avec confiance du créateur, quand nous passerons dans l'autre vie.

Les sept planètes figurent les sept passions de la vie, utiles à l'homme quand il en sait user avec modération; mais lorsqu'on s'y abandonne trop, elles deviennent péchés mortels, parce qu'elles nous privent d'une vie que nous devons conserver par rapport à Dieu qui en est le principe, et à qui rien n'est plus criminel à ses yeux, que de détruire le plus précieux de ses ouvrages.

Les sept chérubins représentent les sept délices de la vie, qui sont l'odorat, la vue, l'ouïe, le goût, le toucher, le repos et la santé.

La conception représente la pureté de la nature, en ce que les vues et l'intention de l'Etre Suprême se trouvent remplies, n'ayant créé les hommes qu'à cette fin, selon ces paroles adressées à Adam : *Croissez et multipliez.*

Le Saint-Esprit, figuré par la colombe, représente la figure de notre âme, laquelle étant un souffle de l'Etre Suprême, ne peut être souillée par les œuvres du corps, et est toujours prête à retourner en son tout, dont elle ne fait que partie.

Le temple représente notre corps, que nous devons avoir soin de conserver.

La figure, qui est à l'entrée du temple, nous dit que nous devons veiller sur nos besoins, comme un berger sur son troupeau.

Les colonnes, Jakin, Booz, nous montrent la fermeté d'âme que nous devons avoir dans le bien et le mal qui nous arrive dans cette vie.

Les sept degrés du temple indiquent les différens degrés par où l'on passe avant que d'arriver à la connaissance du souverain bonheur temporel, qui conduit au spirituel.

Le globe terrestre est la figure du monde que nous habitons.

Lux è tenebris, signifie que l'homme éclairé de la raison, n'a pas de peine à pénétrer l'obscurité de l'ignorance et de la superstition.

La flamme qui traverse le globe, représente l'utilité des passions nécessaires à l'homme dans le cours de la vie, comme les eaux sont utiles à la terre, pour la faire *fructifier*.

La croix entourée de serpens signifie qu'il faut respecter les préjugés vulgaires, et être prudent à ne point faire paraître le fond de son cœur en matière de religion.

Ces maximes sont commodes ; mais bien différentes de la morale de Jésus-Christ.

Les francs-maçons ont encore une autre manière d'expliquer leurs signes, laquelle rappelle tout à la matière, et convient aux alchimistes et à ceux qui sont entêtés de l'invention de la pierre philosophale.

Le soleil représente l'unité de l'Etre Suprême, l'unique et seule matière du grand œuvre des philosophes.

Les trois *SSS*, *stellatus sedes solis*.

Les trois chandeliers, les trois degrés de feu qu'il faut donner à la matière.

Les triangles, les quatre élémens, l'air, l'eau, le feu et la terre.

Les sept planètes, les sept couleurs qui paraissent pendant le règne.

Les sept chérubins, les sept métaux, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, l'étain et le mercure.

La conception représente la pureté de la matière, pour qu'elle puisse se garder sans tache au nouveau roi, dont le nom est *Albraës*.

La colombe ou l'Esprit-Saint, représente l'esprit universel qui donne la vie à tout être dans les trois règnes du grand œuvre, le végétal, le minéral et l'animal.

L'entrée du temple est représentée par un corps, parce que la nature du grand œuvre est corps; c'est-à-dire, l'or potable à fixer.

Le monde représente la matière.

La croix, les peines et les travaux qu'il faut essuyer pour parvenir au dernier degré de perfection.

Le caducée est le double mercure qu'on doit tirer de la matière; c'est-à-dire, le mercure fixe, qui devient or et argent.

Stibium, mot de passe des philosophes, qui veut dire antimoine, d'où l'on tire l'alkest, appelé le grand œuvre, ou œuvre des philosophes. Après cette explication on ferme la loge.

Adam au frère Vérité.

Frère Vérité, quels progrès font les hommes sur la terre, pour parvenir au vrai bonheur?

Réponse. Tous suivent les préjugés vulgaires, bien peu les combattent, et très-peu parviennent dans ce lieu saint à frapper à la porte.

Adam à tous les frères :

Mes frères, partons pour aller parmi les hommes, tâcher de leur imprimer le désir de connaître la vérité.

Les apôtres de la Propagande n'ont que trop bien rempli cette mission.

---

§ 7.

LES FRANCS-MAÇONS VEULENT ABOLIR LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE, DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

On n'imaginerait peut-être pas pourquoi on persécute partout les prêtres catholiques; pourquoi on ne dit rien à ceux qui sont schismatiques, aux protestans, aux juifs, etc.? C'est que les francs-maçons se regardent comme les vrais successeurs de *Jésus-Christ*, prétendent réunir, sous leur gouvernement, tous ceux qui tiennent à sa religion, et devenir les seuls docteurs de la religion qu'ils veulent faire adopter aux hommes, comme la seule véritable, la seule qui doive devenir la religion du genre humain. Or, les prêtres catholiques sont ceux qui ont le plus en horreur cette doctrine, et qui sont le plus en état d'en découvrir le poison et de la combattre; ils doivent par conséquent être infiniment odieux aux francs-maçons; et c'est contr'eux qu'ils doivent diriger tous leurs coups. Ils l'ont fait, et le font chaque jour. Après leur avoir enlevé leurs places, leurs biens et toutes les consolations temporelles, ils ont vingt fois essayé de les faire chasser du royaume, pour des crimes imaginaires. S'ils n'ont pu en venir à bout, c'est que leur conduite a paru trop révoltante. Ils ont au moins réussi à les empêcher, en une infinité de lieux, d'exercer les fonctions de leur ministère, qu'ils ont dévolues à des hommes sans mœurs, séparés du centre d'unité catholique, et qui ne tiennent leur autorité que du peuple ou de ministres sans juridiction. Ce premier pas fait, doit bientôt les mettre à même d'exécuter tous les projets qu'ils ont conçus.

Si je n'avais pas craint d'ennuyer le public, j'aurais mis au jour le grade des ministres francs-maçons, ou des prêtres-maçons dans toute son étendue, afin de démontrer aux plus incrédules que la persécution des francs-maçons, contre le clergé catholique, vient de ce qu'ils voudraient qu'il n'y eût plus de prêtres, ou qu'il n'y en eût que de leur façon. Les protestans choisissent leurs ministres; les francs-maçons choisissent et consacrent les leurs; ils veulent, par une suite de leurs principes, que les français choisissent leurs prêtres et leurs pontifes; bientôt ils voudront qu'ils les consacrent. Qu'on leur en donne le temps, ils en trouveront bientôt les moyens.

Le public a ignoré jusqu'à ce jour, le but des démarches qu'on lui a fait faire, il est temps de le détromper, en lui faisant voir qu'il a été dupe d'hérétiques, de fanatiques, des ennemis les plus déclarés de la religion de *Jésus-Christ;* et qu'en leur obéissant, il renverse, sans s'en douter, la vraie, l'unique religion divine que *Jésus-Christ* a établie; et qu'il se rend coupable du plus horrible attentat. Il suit l'impulsion des francs-maçons, et ceux-ci sont les ennemis les plus acharnés de *Jésus-Christ*, de son église, de son sacerdoce, et, par conséquent, de sa religion sainte. Il sera convaincu de ce que j'avance, en jetant un coup-d'œil sur la consécration des ministres, des prêtres et des pontifes maçons, sous le nom d'apprentifs, de compagnons et de maîtres écossais.

Chaque grade, dans la maçonnerie, a trois degrés : celui d'apprentif, de compagnon et de maître. Il en est de même de l'écossisme franc-maçon, sous le nom de petit, de grand architecte, d'écossais. Les loges sont parées comme dans les autres grades, mais avec plus de pompe et de magnificence; après les préparatifs d'usage, on fait avaler au récipiendaire, pour devenir apprentif écossais, une mixtion

mystérieuse qu'on lui présente avec une truelle d'or. Cette mixtion est une espèce de libation faite avec de la farine, du lait, de l'huile et du miel. C'est, dit-on, au récipiendaire, une portion du cœur d'Hiram; ou, pour parler le langage des manichéens dont on imite la folie, c'est l'esprit et l'âme d'Hiram, que l'on s'efforce de faire passer dans le cœur de notre apprentif, en lui faisant manger un mélange fait avec les matières qui peuvent figurer sa douceur, sa sagesse et sa force. C'est de S. Augustin que nous apprenons cet usage des manichéens.

Animam verò bonam partem scilicèt Dei, pro meritis inquinationis suæ, per cibos et potus in quibus anteà colligata est, venire in hominem; atque ità per concubitum carnis vinculo colligari. Augustinus contra duas epistolas Pelagii, lib. 4, cap. 6.

« Beausobre prétend que ce système des mani» chéens a été en partie adopté par quelques sa» vans modernes, qui passent pour les plus profonds » philosophes de notre siècle. » *Histoire des manich. tom. II, liv.* 8, *chap.* 4, §. 5.

Quoi qu'il en soit de cette préparation maçonnique, qui sent beaucoup la métempsycose, le puissant maître sait bien habilement s'en servir pour faire comprendre au récipiendaire l'union mystérieuse qu'il contracte avec la maçonnerie spirituelle: l'effet que doivent produire l'huile et le vin, pour guérir les plaies de son âme, comme le bon Samaritain en fit usage pour guérir les plaies de cet homme qui était tombé entre les mains des voleurs. Le lait et la farine, dont on fait la première nourriture des enfans, annoncent au récipiendaire, que n'étant qu'un apprentif, il est comme un enfant auquel on ne donne qu'une nourriture douce et facile à digérer.

Cependant, avant de donner cette mixtion, le récipiendaire fait sa confession, selon la formule des

protestans, qui consiste à promettre de ne plus pécher. « Je promets, dit-il, sur les mêmes obliga-
» tions que j'ai contractées dans les grades précé-
» dens, et devant cette auguste assemblée, de tenir,
» garder et cacher les secrets des architectes; de
» ne jamais les révéler à aucun frère des grades
» inférieurs, ou à des profanes, sous peine d'être
» privé de la sépulture honorable qui fut accordée
» à notre honorable maître; enfin, je promets de
» soutenir, de tout mon pouvoir, la maçonnerie,
» et d'assister, autant que je le pourrai, tous mes
» frères. »

Ensuite, le puissant maître prend la truelle d'or, qui est dans l'urne, la couvre de pâte mystique, et la présente à la bouche du récipiendaire, pour en avaler, en lui disant : « Que cette pâte mystique,
» que nous partageons avec vous, forme à jamais
» un lien si indissoluble, que rien ne soit capable
» de le rompre; dites avec nous, ainsi que tous
» les frères : Malheur à qui nous désunira. »

Lorsque le récipiendaire est retourné à sa place, de la manière la plus respectable pour l'assemblée, le très-puissant lui dit : « Mon frère, ce que vous
» venez de faire, vous apprend que vous ne devez
» jamais refuser de faire l'aveu de vos fautes, que
» l'opiniâtreté et l'entêtement doivent être bannis
» du cœur de tout bon maçon. »

On peut conclure, de cette instruction, que cette mixtion mystérieuse remet les péchés au jugement des franc-maçons. Il serait curieux d'apprendre d'où elle tire cette vertu.

Il s'agit, après cela, de faire participer l'apprentif écossais à l'esprit de *Jésus-Christ.* On l'essaie, en le renversant la face contre terre, de façon qu'il soit sur les mains et sur les genoux, le visage sur la lettre flamboyante, et la bouche collée sur la lettre *god*, gravée sur une plaque d'or en triangle. Ensuite se font les voyages, après lesquels les signes

et les attouchemens se donnent, avec le cordon, le bijou, les gants et le tablier.

GRADE DE COMPAGNON ÉCOSSAIS.

Quand ce grade a été donné, on procède au grade suivant, qui est celui de compagnon écossais; la réception de ce grade devient plus intéressante : cependant, je ne le décrirai pas encore en entier. Il suffit de savoir que la seconde tenture est en rouge, parsemée de fleurs de hyacinthe, et que sur l'autel on place quatre-vingt-une lumières, avec tous les attributs du culte de l'Ancien-Testament. On y voit un tableau transparent, représentant la gloire du grand Architecte, entouré de sept intelligences célestes. Au milieu du triangle lumineux, est le nom de *Jéhova*, écrit en hébreu. L'arche d'alliance est couverte des ailes des Chérubins; l'agneau de vie repose sur un livre à sept sceaux; la mer d'airain est soutenue par douze bœufs dorés; les dix urnes sont rangées des deux côtés de l'autel; à côté, est le chandelier à sept branches, l'autel des holocaustes, celui des pains de proposition.

Le maître des cérémonies fait entendre au récipiendaire, qu'il est destiné à remplacer Hiram.

C'est la raison pour laquelle on réunit toutes les figures de l'Ancien-Testament, symboles de l'ancienne alliance, qui ont eu leur accomplissement en *Jésus-Christ*, afin de faire entendre au récipiendaire, d'une manière plus sensible, qu'on va le préparer à cette représentation. Or, si le compagnon écossais représente *Jésus-Christ*, il est, comme lui, le temple de la vraie religion, puisqu'il est dit, dans l'Apocalypse, que, dans la nouvelle Jérusalem, dont S. Jean fait la description au chapitre 21, il n'y a point de temple, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'agneau est son temple. C'est pour cette raison, que lorsque le compagnon écossais est reçu, on lui dit que le temple est fait.

Le compagnon écossais étant devenu, par sa réception, le successeur d'Hiram, on lui donne le nom de *Moabon*, qui signifie fils de mon père, pour montrer que tous les maçons sont frères, et descendus du même père Hiram. Voilà la nouvelle succession, et la nouvelle génération des pontifes de la maçonnerie; la nouvelle tribu de Lévi, dont on veut établir le ministère dans l'univers entier, cette grande loge où tous les vrais amis de la croyance maçonnique doivent se rassembler.

GRADE DE MAÎTRE ÉCOSSAIS.

Nous ne nous arrêterons dans ce grade qu'aux points les plus capables de nous faire remarquer l'esprit qui y règne.

DISPOSITION DE LA LOGE.

On dispose le tombeau d'Hiram entre quatre acacias, on ajoute une tête de mort en représentation à la tête du tombeau, deux os en sautoir, et quelques larmes répandues sur le tombeau; la loge est censée représenter le temple de Salomon. L'occident, qui est supposé le vestibule, est tendu en blanc; le tombeau d'Hiram est au milieu, élevé de terre d'environ deux pieds; dans le tombeau, est un triangle d'or. L'orient de la loge est tendu en rouge, et représente le saint des saints. On place au fond une gloire, au milieu de laquelle est le saint nom de Dieu en hébreu dans un triangle, etc.

Les frères ont le chapeau sur la tête, l'épée nue à la main gauche, la pointe tournée vers le tombeau, la main droite à l'ordre. On a un crêpe, et on paraît dans une feinte douleur. Entre le trône du tout-puissant, il doit y avoir deux dais, un au-dessus du tombeau d'où pend le triangle d'or, l'autre au-dessus des deux surveillans. Le très-puissant est gardé par deux frères, l'épée nue à la main;

la loge est superbement éclairée, et il y a quatre-vingt-une bougies sur l'autel.

L'ouverture de la loge commence par une prière que voici :

« Grand Architecte de ce vaste univers, quitte
» ta céleste demeure, préside dans ce jour parmi
» nous, et daigne éclairer nos travaux, afin que
» nous puissions imiter tes desseins, que tu fis tra-
» cer jadis à nos premiers maçons, qui travaillè-
» rent à construire des édifices pour exalter ta gloire :
» dirige les ouvriers que tu exerces; que nos tra-
» vaux soient aussi solides que ta durée, aussi fer-
» mes que tes desseins, aussi grands que ta puis-
» sance. Guide-nous par ta sagesse, contiens-nous
» par ta justice; remplis-nous de zèle pour rem-
» plir nos devoirs, de ferveur pour nos sacrés mys-
» tères, d'une constance ferme dans nos peines;
» répands sur nous tes précieuses lumières, et que
» nos œuvres ne s'écartent jamais des bornes que
» tu nous a prescrites : que nos cœurs soient tou-
» jours purs, qu'ils te soient une offrande agréa-
» ble; et que nos peines nous fassent mériter de
» travailler tous un jour dans la loge des loges, qui est
» la récompense de tous bons maçons. Ainsi soit-il. »

Le récipiendaire étant entré en loge avec les cérémonies accoutumées, le très-puissant lui fait subir un interrogatoire, qui a l'air d'une confession sacramentelle, et qui est suivie de la rémission des fautes.

Le très-puissant dit : Mon très-cher frère, votre conscience ne vous reproche-t-elle rien sur ce que vous devez à la maçonnerie?

Réponse. Non.

Le très-puissant. N'êtes-vous point coupable de quelque trahison contre notre ordre, depuis que vous avez reçu la lumière?

Réponse. Non.

Le très-puissant. Avez-vous toujours conservé dans votre cœur un profond respect pour tout ce

que vous devez au grand Architecte de l'univers, maître de la lumière ?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. Votre conduite a-t-elle toujours été telle, que les divins préceptes de notre sainte loi aient été le parfait modèle de vos mœurs ?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. Avez-vous été fidèlement soumis d'esprit et de cœur aux volontés de l'auguste monarque qui nous gouverne ?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. N'avez-vous rien laissé échapper de nos saints mystères devant les profanes, soit par plaisanterie ou légèreté ?

Réponse. Non.

Le très-puissant. Qu'auriez-vous fait, si vous aviez été du temps de ces trois malheureux qui assassinèrent notre respectable maître ; auriez-vous vengé sa mort?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. Avez-vous toujours été fidèlement attaché à l'étroite observance des obligations que vous avez contractées devant le grand Architecte de l'univers ?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. N'avez-vous jamais rien trouvé, dans nos obligations, qui soit contraire à la religion sainte que nous professons, ou contre l'état, les bonnes mœurs, ou nous-mêmes ?

Réponse. Non.

Le très-puissant. Etes-vous dans l'intention de parvenir au grade d'écossais?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. Serez-vous toujours fidèle à vos engagemens ?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. Promettez-vous de ne jamais visiter les loges clandestines ?

Réponse. Oui.

Le très-puissant. Reconnaîtrez-vous toujours pour vos frères, les hommes vertueux qui vous donneront des marques suffisantes de leurs qualités maçonniques?

Réponse. Oui.

DISCOURS EN FORME D'EXHORTATION.

« Sachez, mon très-cher frère, pour ne l'ou-
» blier jamais, que, si la tiédeur ou le dégoût de
» nos saints mystères, s'emparait de votre cœur,
» vous seriez d'autant plus répréhensible, que vous
» avez reçu une lumière plus éminente. Votre crime
» serait dans un plus grand jour, étant parfait écos-
» sais. Enfin, vous allez voir la fin de la maçonne-
» rie, à laquelle vous allez être attaché plus parti-
» culièrement, par les étroites obligations que vous
» allez contracter. Vous connaîtrez nos saints mys-
» tères dans toute leur étendue; nos frères vont
» vous devenir plus chers; vos besoins seront les
» leurs; car, n'en doutez pas, le fort doit travail-
» ler pour le faible. Plus de respect humain, plus
» d'acception de personnes, plus de distinction,
» que celle que produit la vertu; il ne va plus être
» en votre pouvoir de renoncer à nos actes parti-
» culiers de vertu maçonnique, ni à nos saintes
» libations! »

On voit l'esprit de la maçonnerie dans ce morceau; c'est-à-dire, un mélange de cérémonies saintes et profanes, un langage calqué sur le discours de Jésus-Christ *à ses apôtres, le jour de la cène, et une affectation de ne pas dire un mot de lui, ni des grâces du Saint-Esprit, ni de l'église qu'il a sanctifiée.*

Après la confession que l'on a fait subir à l'aspirant, on lui dit de se retirer un moment et de se recueillir comme pour recevoir l'absolution que l'on donne en suivant ce que dit Elisée à Naaman : Lavez-vous, et vous serez purifié. En conséquence,

le très-puissant dit au récipiendaire de se laver les mains.

Ensuite, on le fait voyager; on lui donne les signes, la parole et l'attouchement, et la loge commence à s'ouvrir. Le très-puissant a grand soin de demander à tous les frères, s'ils consentent que le récipiendaire soit introduit devant eux, pour recevoir un nouveau degré de lumière, et l'admettre au nombre de ceux qui travaillent à perfectionner le saint des saints.

Voilà la forme des réceptions que l'on veut introduire dans l'église catholique de France, et que l'assemblée a décrétée.

Le très-puissant demande au récipiendaire, ce qu'il désire? Sa réponse est, qu'il veut acquérir la connaissance mystérieuse du saint des saints, et la parole mystérieuse pour se faire connaître à ceux qui y sont admis, et pour les aider avec zèle, ferveur et constance.

Cette réponse est relative à la fable que les rabbins ont faite sur l'invention du mot de Jéhova, avec lequel Jésus-Christ *dut faire, selon eux, des choses mystérieuses.* C'est selon les mêmes principes que les francs-maçons se servent du mot *Jéhova* dans toutes leurs consécrations.

Avant de donner cette parole au récipiendaire, le très-puissant lui rappelle la morale maçonnique, qui consiste à aimer le bien, fuir le mal et pratiquer la vertu.

Après les voyages faits, le très-puissant dit au récipiendaire : Mon frère, persistez-vous dans votre résolution? Le candidat répond oui, et le très-puissant lui adresse un petit discours.

« Mon frère, les voyages, que vous venez de
» faire dans les trois enceintes, marquent la rési-
» gnation d'un bon maçon qui se laisse conduire,
» et qui croit que toutes les cérémonies symboliques
» de notre ordre respectable, ne tendent qu'à le

» préparer, par degré, à recevoir la vraie lu-
» mière réservée au peuple chéri du grand Archi-
» tecte de l'univers. Vous avez parcouru les en-
» ceintes du temple; vous êtes maintenant dans
» le lieu qui représente le vestibule du temple
» de Salomon, où fut placé le corps de notre res-
» pectable maître. Prosternez-vous devant son tom-
» beau vous allez recevoir la lumière pour voir le
» simulacre du monument qui fut élevé, par l'or-
» dre de Salomon, pour honorer la mémoire du
» plus juste des hommes. »

Les sociniens et les francs-maçons se disent le peuple chéri de Dieu; quel blasphème! ils font prosterner le récipiendaire devant le simulacre d'un homme; quelle idolâtrie! quel galimatias!

On fait voir la lumière, le tombeau, le triangle etc.; et après cette cérémonie, le récipiendaire fait son serment, et un vœu qui ne ressemble sans doute pas à ceux que l'assemblée vient de proscrire.

OBLIGATION.

« Sur toute la liberté que je professe dans tous les
» cinq sens naturels, sur l'existence de ma raison
» et de mon esprit que je déclare n'être nullement
» assujetti; sur l'intelligence qui me soutient, me
» guide et m'éclaire, je promets, je jure et je
» fais vœu de garder inviolablement tous les se-
» crets, signes, mystères qui m'ont été jusqu'à
» présent dévoilés, et qui me seront révélés à l'a-
» venir, dans les cinq premiers grades de parfaits
» maçons et de la parfaite maçonnerie, auxquels
» je suis initié; approuvant à haute et intelligible
» voix, et sans crainte, à présent que ma vie est
» libre et mon esprit non préoccupé, et que je
» n'ai aucun regret de m'être engagé, quoique dans
» l'obscurité de nos loges, le déclarant de cœur,
» et les tenant pour inviolables; permettant, si je

» les révèle, que mon corps subisse toutes les peines et les rigueurs qui m'y engagent. Qu'on m'ouvre les veines des tempes et de la gorge ; et qu'exposé nu sur la plus haute pyramide, je sois exposé à souffrir, sur cet hémisphère, les rigeurs des vents, l'ardeur du soleil et les fraîcheurs de la nuit ; que mon sang coule lentement de mes veines jusqu'à l'extinction de l'esprit qui anime la substance, la matière corporelle ; et pour augmenter les souffrances du corps et de l'esprit, que je sois forcé de prendre, chaque jour, une nourriture proportionnée et suffisante, pour prolonger et conserver une faim dévorante et cruelle ; n'y ayant rien de trop rigoureux pour un parjure. Que les lois de la maçonnerie soient mes guides pour m'en garantir et que le grand Architecte de l'univers me soit en aide. » *Amen.* »

On voit assez, sans avoir besoin de le dire, combien ce serment est fanatique, impie et cruel; et par conséquent, combien une assemblée auguste devrait employer son autorité pour le proscrire : cependant elle n'en fera rien.

Quand le récipiendaire a prononcé son serment, on brûle le papier sur lequel il est écrit, et dès qu'il est consumé, on frappe trois coups.

Après les proclamations d'usage, le très-puissant dit au récipiendaire :

« Mon frère, puisque votre zèle pour la maçonnerie vous a engagé à persévérer avec fermeté, nous allons vous reconnaître pour surintendant des tabernacles que nous élevons (Ces mots *intendans*, *surveillans* sont les équivalens du mot *évêque*). Mais auparavant, rendons notre hommage aux mânes de notre maître, dont nous avons pleuré jusqu'ici la mort. Que nos cœurs se livrent à la méditation, et que notre esprit s'entretienne de sa mémoire dans un profond si-

» lence ». *Ceci prouve qu'on regarde toujours Hiram comme mort et non ressuscité.*

Tous les frères, le genou en terre, la tête penchée sur les mains, restent en silence. Les frères surveillans font mettre le récipiendaire à genoux devant une table, la tête penchée sur le livre qui est dessus, couvrant son visage de ses mains, et les surveillans croisent leurs épées sur son col.

Cette attitude est bien propre à faire naître des idées profondes.

La tenture change, tout est en rouge; les frères mettent leur cordon, et proclament Moabon, successeur d'Hiram. On lui met une balance à la main; on le conduit à la mer d'airain, et on lui verse de l'eau sur le côté gauche, et le très-puissant dit : *soyez purifié.* Pendant qu'on l'introduit dans le lieu très-saint, tous les frères se mettent à l'ordre, le genou en terre, le visage tourné vers le mot sacré de *Jévoha*, la main gauche sur la hanche, en forme de triangle; et pendant que le récipiendaire se recueille, le très-puissant fait cette prière:

« O grand Architecte de l'univers! toi, dont
» le nom saint et sacré rassemble les ouvriers ré-
» pandus sur les hémisphères, pour perfectionner
» le travail d'un édifice élevé pour te célébrer,
» daigne nous inspirer dans ce moment où nous
» nous proposons d'associer ce maçon à nos tra-
» vaux, et de le faire participer aux avantages qui
» en sont la récompense. S'il était capable de nous
» tromper ou de nous trahir, punis-le toi-même;
» que ta foudre l'anéantisse, que son nom soit flé-
» tri, et sa mémoire proscrite d'âge en âge par-
» mi les maçons ».

Cette prière finie, le très-puissant prend sur l'autel le feu et dit au récipiendaire : « Mon frère vous
» avez été purifié par l'eau; maintenant, je vous
» Purifie par le feu et par l'encens. Eloignez de
» votre cœur l'iniquité et la jalousie; soyez toujours
» pur aux yeux du grand Architecte, etc. »

Après cela, le récipiendaire s'étant mis à genoux du côté du midi, le très-puissant bénit un vase d'huile, en traçant dessus, avec une truelle d'or, le mot *Jéhova*. Ensuite il prend de cette huile, et trace le même mot *Jéhova* sur le front, sur l'œil droit et sur le cœur du récipiendaire, en prononçant des prières.

PRIÈRE SUR LE FRONT.

« Grand Architecte, que cette marque sacrée soit » une preuve que ce front ne rougira point désor- » mais devant toi, portant le caractère de ta divi- » nité ; ne souffre jamais que ton nom soit pro- » fané, et que cette tête soit sans cesse remplie du » même esprit que tu conféras jadis au conducteur » du temple chéri. »

PRIÈRE SUR L'ŒIL DROIT.

« Que cet œil, dorénavant, marqué de ton » sceau, ne voie plus qu'une lumière pure ; per- » ce les ténèbres qui l'avaient obscurci, et lui fas- » se voir, dans la nuit la plus obscure, le sentier » frayé que doit suivre tout bon maçon pour ar- » river à la céleste demeure. »

PRIÈRE SUR LE COEUR.

« Que ce caractère divin, imprimé sur ton cœur, » l'échauffe, l'embrase et le remplisse de ver- » tu. Que le zèle, la ferveur et la constance soient » pour jamais la base de ton cœur, qu'elles l'épu- » rent et le conservent sans tache, pour être tou- » jours digne de t'être présenté, comme la plus pré- » cieuse offrande qu'on te puisse faire ! »

PRIÈRE POUR LA COMMUNION.

Après avoir tracé le mot de *Jéhova* sur le pain, le très-puissant dit : « Mange ceci, c'est la récom- » pense de tes travaux, dit l'ange au prophète

» Elie, et n'oublie pas que Dieu n'abandonne point » ceux dont les actions lui sont agréables. C'est en » commémoration des bonnes actions que tout bon » maçon doit faire, que vous mangez ce pain, » mon cher frère; et si vous en manquiez, vous » trouveriez des frères assez généreux pour partager avec vous la récompense que le grand Architecte de l'univers leur aura accordée. Dans » cette loge terrestre, aucune action ne saurait lui » être plus agréable que celle-ci, puisque son Fils » l'indiqua à ses disciples, selon le vulgaire, le » jeudi-saint, et même depuis à Emmaüs, après sa » résurrection. »

PRIÈRE EN BUVANT LE VIN.

« Buvez ce vin en commémoration de l'usage » autorisé par le grand Architecte de l'univers envers les serviteurs fidèles, comme Booz envers » Ruth. Cette action fut des plus agréables au seigneur; c'est pourquoi nous devons admettre à » nos repas le pauvre comme le riche, dès qu'ils » sont vertueux; c'est ainsi qu'en agissent les écossais de nos jours. »

EN DONNANT L'ANNEAU.

« Recevez cet anneau pour gage de l'alliance que » vous faites avec la vertu. »

EN DONNANT LE CORDON ET LE BIJOU.

Le très-puissant dit : « Ce cordon et ce bijou vous » donnent le commandement en chef sur tous les » autres maçons des grades inférieurs. »

EN DONNANT LES GANTS.

Il dit : « Ces gants appartiennent à ce grade.

» Les deux premières paroles de ce grade sont *Urim* » et *Thumim*. Le mot *Jéhova* est l'ancienne parole » de maître, et le nom ineffable de Dieu etc. »

Ces détails suffisent pour prouver que le grade d'écossais est, chez les francs-maçons, un grade de ministres, qui figurent en loge, comme nos prêtres et nos pontifes dans l'Eglise Catholique. Toutes les cérémonies renferment les principes des protestans et des sociniens. Ils ne reconnaissent pas l'autorité de l'Eglise Catholique; c'est pourquoi ils ne la citent pas. Ils n'invoquent point non plus la grâce ni la vertu du saint-esprit, ils n'y croient pas. Toute la sainteté de la cérémonie dépend de la vertu qu'ils attachent à la prononciation du mot *Jéhova*, et cette prétention sent le rabbin et la cabale. Les illuminés et les fanatiques l'ont adoptée, parce que tout ce qui éloigne du rit catholique, est toujours de bon goût; et quelqu'absurde qu'il soit, on le reçoit toujours avec actions de grâces quand il peut servir à étayer une fausse opinion. Dans la *Cène*, on ne fait mention que de commémoration selon les principes protestans. La fin de toute cette consécration hérétique, c'est de donner des ministres aux loges, et d'éblouir les yeux des assistans. C'est le peuple qui concourt à cette cérémonie, rien qui soit plus propre à la lui rendre agréable.

CONSÉQUENCES DU SYSTÈME FRANC-MAÇON, QUI EXPLIQUENT LES ÉVÉNEMENS ACTUELS.

1°. Les francs-maçons persécutent les ministres de *Jésus-Christ*, parce qu'ils l'ont renoncé, et qu'ils veulent, autant qu'il est en eux, lui enlever sa divinité, sa qualité de Sauveur et de Rédempteur du genre humain, de médiateur entre Dieu et les hommes, de chef de l'église chrétienne, et forcer tous ceux qui professent cette doctrine à l'abandonner.

2°. Les francs-maçons, dans les clubs, ont conclu qu'il fallait faire fermer les églises des catholiques, pour empêcher le culte qu'on rend à *Jésus-Christ*, et substituer, à la place, la religion des loges, ou une irréligion méthodique.

3°. Les francs-maçons condamnent les vœux, et tout ce qui a rapport à la perfection évangélique, parce que cette doctrine sublime est trop supérieure à la leur, qui flatte les passions, qu'ils jugent plus rapprochés de la faiblesse de la nature humaine, et qu'ils voudraient, pour cette raison, tellement mettre en vogue, qu'elle fût la seule enseignée sur le globe, et devînt la religion universelle.

4°. Les francs-maçons exigent, avec fureur, le serment national, parce qu'il engage dans le schisme et l'apostasie ceux qui le prêtent, et les rapproche de leur société, dans laquelle ils voudraient faire entrer tous les hommes.

5°. Ils désirent que les prêtres et les autres ministres de la religion catholique, ne portent plus l'habit de leur état que dans les temples, lorsqu'ils y sont en fonctions; parce que cet usage est établi dans leurs loges, à l'égard de leurs ministres.

6°. Ils font l'impossible pour ne les plus payer, quoiqu'ils aient enlevé les biens qui leur appartenaient, ou qui leur étaient destinés; parce que leurs écossais ne reçoivent aucun paiement en loge, pour l'exercice des fonctions qui leur sont dévolues.

7°. Ils sont transportés d'une espèce de fureur contre les prêtres, les religieux et même les religieuses, dont ils voudraient diminuer le nombre; parce que cette diminution successive tendra à l'anéantissement du corps entier qui les empêche de se rendre nécessaires, de dominer et d'établir leurs opinions sans contradictions et sans obstacles.

8°. Ils ont enlevé, autant qu'il a été en leur pouvoir, aux congrégations séculières et aux religieux, les livres où ils pouvaient s'instruire, afin de les faire retomber dans l'ignorance qui peut seule les empêcher de parler.

9°. Ils ont, en plusieurs lieux, profané les vases sacrés, contenant les saintes hosties, parce que, selon le système protestant qu'ils ont adopté, ils ne

croient pas à la présence réelle de *Jésus-Christ* dans l'Eucharistie, et qu'ils sont biens-aises d'accoutumer les catholiques à n'y pas croire, ou de leur insulter dans leur croyance.

10°. La profanation des temples catholiques par les francs-maçons, ne doit pas étonner ceux qui savent qu'il n'y a point, à leurs yeux, de sainteté réelle, qu'elle ne gît que dans l'opinion ou dans l'imagination; c'est pourquoi, dans l'ordination de l'écossais, on ne bénit pas ses mains, on les lui fait seulement laver en signe de pureté. Toute la sainteté des loges et des mystères maçonniques dépend du mot *Jéhova* qui, étant un nom abstrait, ne renferme qu'une idée abstraite qui n'a de réalité nulle part. Il en est de ce mot comme de celui d'animal en général, d'homme en général, qui n'existe point. Ainsi *Jéhova* signifiant, dans le sens maçonnique, l'être en général, celui qui les renferme tous, celui dont ils tirent leur origine, ne présente à l'imagination qu'une idée vague, semblable à celle que Spinosa avait inventée. C'est, au sens des francs-maçons, l'âme du monde, l'âme universelle répandue partout, qui anime et qui vivifie tout, mais dont la réalité substantielle n'est en aucun lieu. C'est de ce principe que nos savans concluent qu'il n'y a point de Dieu que l'on doive craindre après la mort, et qu'ils se tranquillisent sur leur sort futur. Le corps, disent-ils, tombe en dissolution à la mort, et l'âme se réunit à cette âme universelle, l'assemblage de toutes les perfections, dont ils regardent la leur comme faisant partie. Ce système, si commun aujourd'hui, est le renversement de toute religion et de tout sentiment moral; c'est une des raisons pour lesquelles on voit aujourd'hui si peu de mœurs, un égoïsme si général, une si grande insouciance sur son état futur, une si grande indifférence pour la religion, un relâchement si général dans les mœurs, une recherche si étudiée

des douceurs de la vie présente, un abandon si universel aux passions charnelles.

11°. Il est donc évident que c'est à la franc-maçonnerie que l'église de France doit imputer la désolation où elle est réduite, qui est telle qu'elle n'en a jamais éprouvé de pareille. Non contente d'attaquer ses mystères, sa doctrine, sa foi, ses maximes, elle a relâché tous les liens de la société, détendu tous les ressorts du gouvernement, essayé tous les moyens de perversion, et corrompu jusqu'au germe du bien et de la vertu.

12°. Le mal que la franc-maçonnerie a produit, est d'autant plus grand, qu'il n'a laissé rien d'intact; que le crime est devenu plus hardi et la vertu plus timide; que les enfans le sucent presqu'avec le lait; que la jeunesse est plus indisciplinée; que les principes des mœurs sont reçus avec plus d'indifférence, et que les instituteurs mettent moins d'intérêt à les enseigner, depuis que leurs élèves se sont fait une habitude de les enfreindre.

13°. Dans un désordre si général, c'est à l'église de France à voir, dans sa sagesse, quels moyens elle doit employer pour arracher ses enfans au schisme, à l'oubli de la religion, à l'hérésie, à l'impiété et à tous les crimes qui souillent la génération présente, et qui étendront leurs ravages sur les générations futures.

14°. J'aurais pu dévoiler tout ce que la franc-maçonnerie a de dangereux dans ses principes et ses maximes, et faire connaître à tous ceux et celles qui se sont engagés dans cet ordre fameux, combien ils se sont rendus criminels envers Dieu, envers leur patrie, envers eux-mêmes: mais dans ce moment où l'on est inondé de brochures et de papiers, on ne peut pas soutenir la lecture d'un ouvrage volumineux. Il suffit d'avoir indiqué la source du mal; ceux qui y ont participé, peuvent se juger

au tribunal de leur conscience, et prévenir un jugement plus redoutable.

---

§ 8.

LA FRANC-MAÇONNERIE VEUT RENVERSER LE TRÔNE, COMME ELLE A RENVERSÉ L'AUTEL.

Ce n'est pas seulement par ses principes de liberté et d'égalité, c'est encore par ses actions et ses entreprises de toute espèce, que la franc-maçonnerie veut renverser toute autorité, qui ne sera pas assujétie à la sienne : car elle en a une qui est bien étendue et bien redoutable. Quoiqu'un maçon ne parle que de liberté et d'égalité, quoiqu'on lui fasse quitter tout titre et toute décoration pour se contenter du cher nom de frère, cependant en loge, quand elle tient, il éprouve toute la rigueur du despotisme. La seule chose qui paraît l'adoucir, c'est le jugement de ses frères. Quand le grand-maître parle, il faut nécessairement obéir, ou s'attendre à une sévère pénitence. Mais tout est doux en loge, et de la part du vénérable et du très-puissant maître : tout est dur et insupportable de la part d'un roi et d'un souverain dans ses états.

Les francs-maçons, qui abolissent tout ordre de chevalerie nationale, ne touchent pas à ceux qu'ils ont érigés sous le nom de chevaliers de Jérusalem, de chevaliers de l'orient, de chevaliers de l'épée, de chevaliers kadosch, de chevaliers de l'aigle, de chevaliers templiers. On en sent bien la raison : ils ne désarment que ceux dont ils appréhendent la résistance ; ils arment, au contraire, ceux qui peuvent soutenir leur cause et défendre leur parti. Voulant détruire la royauté, ils ont cassé tous les corps

qui paraissaient en être l'appui ; ils ont attaché le mépris à toutes les récompenses reçues pour services rendus au roi ; ils ont aboli les titres et les honneurs qui servaient à décorer le trône et à en relever l'éclat ; ils ont enchaîné la puissance royale ; et s'ils accordent le titre de roi au chef suprême de la nation, ce n'est que comme un titre de fonctions, tel, à peu près, qu'est celui du grand-maître, qui change selon les grades qu'il administre, et auxquels il préside. Ce titre, il le tient de ses frères, qui peuvent le lui ôter en le déposant, ou le lui perpétuer selon leur volonté, mais qui est toujours dépendant de la volonté de ceux qui l'accordent. Voilà comme on voudrait que le roi fût roi, un roi de théâtre, un roi par fonction, un roi amovible selon la volonté de ceux qui l'auraient choisi ; enfin, pour le dire en deux mots, un roi maçon.

De tous les ordres de chevalerie maçonne, celui qui me paraît le plus dangereux, c'est celui de chevalier templier ou chevalier kadosch ; parce qu'il fournit, dans ses malheurs et ses principes, tout ce qui peut animer un chevalier maçon à la vengeance. Les principes de cet ordre sont les mêmes que ceux de la franc-maçonnerie, dont quelques-uns prétendent qu'elle a hérité de l'ordre des templiers ; ses malheurs sont aussi ceux de cet ordre, qui a succombé sous la rigueur de la persécution, ou plutôt de la punition qu'on lui a fait essuyer pour ses crimes.

Cet ordre des templiers avait été fondé en 1118, par Hugues de Paganis, Godefroi de Saint-Amour et sept autres frères, pour défendre les pélerins chrétiens contre la cruauté des infidèles. Ces chevaliers firent les trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, entre les mains de Guarimond, patriarche de Jérusalem ; et Baudoin II, roi de cette cité, leur donna un logement auprès du temple, d'où ils prirent le nom de templiers ou de cheva-

liers du temple. Le concile de Troyes, en 1128, chargea saint Bernard de leur donner une règle : il leur donna celle de saint Benoît, mitigée. Le pape Eugène III, en 1146, leur prescrivait de porter une croix rouge sur leur habit blanc. Depuis cette époque, le nombre des templiers, leurs maisons et leurs richesses s'accrurent considérablement; mais ces richesses leur devinrent funestes. On leur reprocha l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'ivrognerie : on les accusa, dans la cérémonie de leur réception, de renoncer à *Jésus-Christ*, de cracher sur la croix, d'adorer la figure du soleil, et de baiser le grand-maître indécemment à plusieurs parties du corps.

Tous ces crimes furent dévoilés par un chevalier nommé *Squin*, et Philippe-le-Bel, roi de France, obtint de Bertrand de Got, pape sous le nom de Clement V, qu'il serait procédé contre les templiers. Les informations commencèrent en 1306, et furent continuées, dans toute la chrétienté, jusqu'en 1312. Alors le concile de Veinne prononça l'abolition de cet ordre, et lui défendit de recevoir des novices.

Le grand-maître des templiers était alors Jacques de Molai : il avoua d'abord, et nia ensuite la corruption de son ordre. Quelques templiers en convinrent, et d'autres persistèrent, jusqu'à la mort, à nier tout ce qu'on imputait à leur ordre. Plusieurs furent absous, et d'autres brûlés. Leurs biens furent en partie confisqués pour indemniser les puissances catholiques des frais qu'il avait fallu faire pour finir ce procès; et on en donna une grande partie à l'ordre de Malte.

Les exécutions contre les coupables commencèrent en France, et furent continuées en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Chypre. Cependant tous les templiers ne furent pas mis à mort, plusieurs se soutinrent quelque temps à

Mayence, et d'autres se retirèrent en Angleterre, où les francs-maçons prétendent qu'ils firent des prosélytes sous le nom de francs-maçons.

Quoiqu'il soit très-difficile à ceux-ci de faire leur filiation d'après des monumens certains et authentiques, cependant la destruction de cet ordre les autorise à la vengeance contre les rois qui ont concouru au jugement rendu par toutes les puissances, pour ne pas s'en servir comme d'une occasion favorable qui se présente d'attenter à la vie des souverains, et de venger, par leur mort, un crime dont ils sont innocens, mais qui sert de prétexte aux francs-maçons, pour satisfaire la haine qu'ils ont conçue contre eux.

On lit, sur un des cachets du baron de Menou, la devise de la ligue formée contre le trône et l'autel : elle est conçue en ces termes : *Ennemis du culte et des rois.* Un chef des philosophes modernes disait de son vivant : *Que le peuples ne seraient heureux, que lorsqu'on aurait étranglé le dernier des rois, avec le boyau du dernier des prêtres.* Les maximes publiques aujourd'hui, et que chacun répète à l'envi, sont *que les hommes sont égaux : qu'aucun d'eux ne peut être leur supérieur, ni leur commander contre leur gré ; que tous les peuples de l'univers ne peuvent appartenir à une poignée d'hommes, qui sont les souverains ; mais que ceux-ci doivent plutôt appartenir à la multitude ; que c'est aux peuples à donner et à reprendre la souveraineté selon leur volonté.*

Ces maximes séditieuses pourraient être aisément étouffées, s'il ne se trouvait personne en état de les soutenir à force ouverte. Il a donc été nécessaire, pour leur donner de l'efficacité, qu'il se trouvât des chevaliers qui fissent profession de les défendre à main armée. Or, c'est dans la franc-maçonnerie que l'ordre de cette chevalerie s'est formé, et qu'on y jure d'assassiner les rois de France et les papes.

GRADE DU CHEVALIER KADOSCH OU TEMPLIER.

La loge est tendue de la même manière que celle de l'élu des neuf. La réception du candidat se fait, dans un lieu obscure, par cinq frères. On figure une caverne dans laquelle on suppose que sont les ossemens du grand-maître Molai, accompagnés d'une lampe. Le mannequin représente la personne du roi de France qui a fait périr, sur l'échafaud, le grand-maître des templiers. Le récipiendaire est étendu à terre comme un mort; dans cette attitude, on lui fait répéter tous les grades qu'il a reçus, et les sermens qu'il a prononcés. On lui fait une belle peinture de ce grade, qu'on exige de lui de ne jamais conférer à un chevalier de Malte. On le fait monter à une échelle double, dont chaque échelon représente une des lettres du nom de Philippe-le-Bel et de celui de Bertrand de Got. Lorsqu'il est parvenu au dernier échelon, on le fait tomber, pour lui faire entendre qu'il est arrivé au *nec plus ultrà* de la maçonnerie. On l'arme d'un poignard, et on le lui fait enfoncer dans cette figure préparée; et quand le sang coule avec abondance, on lui explique l'énigme. La récompense qu'on lui promet, c'est son avancement dans la maçonnerie et le droit de porter les armes des templiers, la croix double, une aigle déployée, tenant un poignard dans ses serres.

Le signe est de porter la main droite sur le cœur, de l'étendre ensuite horizontalement et de la laisser tomber sur le genou, pour marquer que le cœur est disposé à la vengeance. L'attouchement se donne en se prenant les mains comme pour se poignarder.

Les mots techniques, dont on fait usage, sont empruntés de l'hébreu, et désignent qu'on a tué

le profane, qu'on l'a retranché du nombre des vivans.

CATÉCHISME.

Demande. Etes-vous chevalier?

Réponse. Oui, je le suis, et je m'appelle chevalier Kadosch. *Ce mot hébreu signifie qui renouvelle; parce que le but de ce grade est de faire renouveler le genre humain, en le faisant passer de l'esclavage à la liberté. Nous jouissons, depuis deux ans, de ce grand avantage.*

Demande. Qui vous a reçu?

Réponse. Un député du grand-maître.

Demande. Dans quel endroit?

Réponse. Dans une grotte profonde, pendant le silence de la nuit.

Demande. Que prononcez-vous en venant de la grotte?

Réponse. Nekom. *Ce mot veut dire, je l'ai tué, je l'ai retranché du nombre des vivans.*

Demande. Qu'avez-vous en main?

Réponse. La tête du traître qui a assassiné notre père Hiram, et un poignard.

Il est évident que c'est de la maçonnerie que nous est venue l'invention nouvelle de porter dans sa main, et de montrer au public, la tête de celui qu'on a assassiné. Paris a souvent vu ce spectacle et la province même n'en a pas été privée.

On doit remarquer ici une contradiction dans la personne assassinée; elle s'appelle Hiram, au lieu qu'elle devrait se nommer Molai. Mais cette confusion de noms a son utilité pour brouiller les idées et dire tout ce qu'on veut: car il est bon d'observer que les francs-maçons ont emprunté de l'histoire, des faits à l'aide desquels ils font entendre tout ce qu'ils veulent. Dans l'histoire de la mort de Jésus-Christ, *il se trouve que ceux qui ont concouru le plus directement à sa mort, sont Judas,*

Caïphe et Pilate; c'est-à-dire, un traître, un pontife et un gouverneur romain, qui était puissant comme un vice-roi. Ce sont des personnages semblables qui ont concouru au supplice du grand-maître des templiers; un traître, nommé Squin; *un pontife*, Bertrand de Got; *un roi*, Philippe-le-Bel. *Ce rapprochement leur sert à altérer l'histoire de la Passion de* Jésus-Christ, *et à la confondre avec celle du grand-maître des templiers.*

Demande. Quelle récompense espérez-vous?

Réponse. La destruction du vice, l'amour et la reconnaissance de mes frères. *C'est par de pareilles espérances qu'on soutient le fanatisme.*

Demande. Comment nomme-t-on les ouvriers qui s'unirent pour la construction du nouveau temple?

Réponse. Paul-Kal, Pharas-Kal, *qui signifient ceux qui mettent à mort les profanes. Ce qui fait entendre que ceux qui sont ainsi unis, peuvent devenir les meurtriers de tous ceux qui les empêcheront d'élever le temple qu'ils ont projeté. C'est aujourd'hui la confiance des francs-maçons d'être armés pour la défense les uns des autres; de former un corps nombreux répandu presque dans tous les lieux, mais surtout dans les grandes villes; de ne pouvoir être détruits, sans dépeupler la terre qu'ils habitent, et d'être assurés que ceux qui voudront changer leurs principes, risqueront de voir échouer toutes leurs entreprises.*

§ 9.

CONCLUSION.

CETTE esquisse de la franc-maçonnerie indique le but de cette société, mais elle n'en découvre pas tous les vices; il faudrait plusieurs volumes pour décrire les indécences qui s'y commettent, les er-

reurs qui s'y accréditent, les absurdités qui s'y enseignent. Tantôt on verrait que c'est le rendez-vous de tous les plaisirs, ou le séjour de la crapule et de l'impureté la plus grossière; tantôt on y serait témoin de scènes ridicules, bouffonnes, impies et sacriléges.

Une loge est tour-à-tour une école de morale stoïque et épicurienne ; le fanatisme arme les mains de poignards, et exerce ses adeptes à commettre des forfaits avec une intrépidité à toute épreuve ; les rêveries des astrologues succèdent aux prétentions des alchymistes; on associe les opinions des philosophes païens aux délires de la cabale ; en réunissant toutes les sciences, on tâche d'accréditer cette maxime des philosophes de nos jours, que l'homme est le singe de la nature, un monde en petit, et qu'il crée les formes et les abstractions, comme la nature fait la matière et les corps; ce qui conduit à établir que la nature est le dieu de ce monde, et comme l'âme universelle qui met tout en mouvement et en action.

Du système des francs-maçons, de souffrir toutes les sectes, d'admettre toutes les religions, il suit évidemment que ces messieurs n'en reconnaissent aucune véritable, et que le grand Architecte de l'univers, dont ils parlent en termes si ampoulés, n'est pas réellement Dieu. S'il l'était en effet, comment pourraient-ils voir du même œil, un catholique et un anti-trinitaire ; un homme qui respecte sa parole, comme l'expression de sa volonté divine, et un homme qui n'y voit que le langage de la raison ; un homme qui lui rend le culte qu'il a lui-même établi, et un autre qui ne lui en rend aucun, qui cherche, au contraire, à empêcher qu'on ne lui en rende?

Je sais que bien des philosophes maçons conviennent qu'il faut une religion dans un état : mais n'est-ce pas, comme s'ils disaient, que toutes les

religions sont indifférentes en elles-mêmes, mais qu'elles sont nécessaires pour servir de barrières aux vices que la loi humaine ne peut atteindre; que les gens sensés qui savent modérer leurs passions, n'ont pas besoin de religion, mais qu'il en faut une pour le peuple qu'on ne pourrait contenir autrement? Voilà les bases de la tolérance philosophique, voilà ce que les francs-maçons veulent établir, ce que les gens éclairés ont vu, et ce qui les a arrêtés dans le serment qu'on exigait d'eux.

Les vrais chrétiens ne redoutent pas l'égalité; leur religion leur apprend à pratiquer l'humilité, qui les abaisse plus que tous les décrets de l'assemblée ensemble ne peuvent faire, parce qu'elle leur enseigne la simplicité, la modestie, l'abnégation d'eux-mêmes. La Religion chrétienne, en humiliant tout orgueil, en déracinant du cœur de l'homme toute ambition, en rendant tous les hommes frères en *Jésus-Christ*, en leur donnant le même père, droit au même héritage, a établi la vraie égalité. C'est aussi à cette même religion que nous devons la liberté du cœur et des passions, l'empire sur nous-mêmes et la joie d'une bonne conscience.

L'assemblée nous élève fort haut la liberté qu'elle nous offre; mais depuis qu'elle nous en a fait présent, en quel sens sommes-nous devenus libres? Des factieux se sont élevés dans toutes les villes et jusque dans les campagnes, qui subjuguent les opinions et prétendent faire adopter les leurs. Les secrets les plus sacrés ne sont plus inviolables; le commerce des lettres n'est pas sûr. On ne peut voyager sans passe-ports, souvent ils sont insuffisans pour vous délivrer des mains des malveillans qu'on trouve partout sur sa route. Pour des crimes imaginaires on vous confine dans des prisons, où on vous fait subir des supplices honteux. La liberté, si elle existe, est pour les méchans seuls.

Les avantages que l'assemblée nationale nous avait promis, elle ne nous les a pas procurés ; elle nous a enlevé les biens que nous possédions ; elle exige, avec les ennemis de notre Religion, des sermens que nous ne pouvons prêter : qu'elle réprime donc la violence qu'on fait à notre foi, si elle veut voir les Français soumis à ses décrets. Qu'elle ne trouve pas mauvais que des pontifes, qui peuvent faire remonter leur succession jusqu'aux apôtres, et par eux, jusqu'à *Jésus-Christ*, refusent de reconnaître, comme successeurs de l'autorité de *Jésus-Christ*, les écossais maçons qui voudraient leur enlever leur caractère avec leur mission. Maintenant que le voile est levé, je révélerai, s'il le faut, l'iniquité cachée, jusqu'à présent, sous le voile du secret le plus inviolable. Je ne suis point maçon ; mais je connais leurs mystères, et je les manifesterai sans manquer à la foi du serment.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CONJURATION

CONTRE

LA RELIGION CATHOLIQUE,

ET LES SOUVERAINS.

SECONDE PARTIE.

LA RELIGION CATHOLIQUE EN BUT A TOUS LES PARTIS.

La postérité aura de la peine à croire les excès auxquels la franc-maçonnerie s'est portée contre les prêtres et les catholiques, dans l'empire français; le zèle qu'elle a mis à propager partout ses maximes, à l'aide de ses clubs, et à soulever un peuple soudoyé contre tous ceux qui résistaient à ses suggestions, ou qui voulaient en découvrir le poison. Jamais l'erreur n'avait fait jouer tant de ressorts, employé autant de moyens, réuni autant de forces, pour assurer le succès de l'entreprise audacieuse qu'elle avait conçue. Tout ce que la philosophie offre de lumières et de ressources, tout ce qu'une multitude aveugle a de forces, tout ce qu'un grand peuple égaré peut opposer de résistance, tout ce que peut opérer une politique profonde assurée d'un

secret inviolable ; en un mot, tout ce que peut l'ambition, l'erreur, le fanatisme avec les trésors d'une grande nation ; les francs-maçons l'ont réuni, et l'ont fait servir à l'exécution de leur entreprise. Eh ! à quelle entreprise, grand Dieu ! au renversement de la religion chrétienne, à l'anéantissement de tout culte divin, à l'abolition de tout symbole, de toute figure qui rappellerait l'idée des mystères ineffables adorés, professés dans le christianisme. Que ceux qui douteraient encore de cette ligue maçonnique, et qui refuseraient de reconnaître, dans les loges et les clubs, le foyer de la persécution inouie que l'église de France éprouve, consultent les monumens historiques : ils leur montreront cet ouvrage d'iniquité auquel les journalistes, les philosophes, les magistrats, les francs-maçons, travaillent depuis plus d'un siècle.

Dès 1687, Mr. Talon avocat-général du parlement de Paris, dans un réquisitoire du 23 Janvier, disait aux chambres assemblées, « que le » jansénisme était une faction dangereuse, qui » n'avait rien oublié pendant trente ans, pour di- » minuer l'autorité de toutes les puissances ecclé- » siastiques et séculières, qui ne lui étaient pas » favorables. »

Depuis ce temps-là, cette secte n'a point ralenti le zèle fanatique dont elle était animée : elle infecte de ses principes, tous les corps politiques et religieux de l'état : elle a troublé la paix des monastères, dont elle a corrompu la discipline, affaibli la subordination ; où elle a porté le relâchement des mœurs et introduit des divisions scandaleuses.

Elle a controuvé des miracles pour appuyer ses erreurs, elle en a imposé aux ames faibles par un air de rigorisme affecté, elle a éludé la rigueur des lois qui mettaient des entraves à son fanatisme ; ou elle a su se les rendre favorables, en gagnant à son parti les magistrats qui étaient chargés d'en surveiller l'exécution.

Il n'est point de genres de séduction dont elle n'ait fait usage. Les dépenses les plus étonnantes ne lui coûtaient rien, dès qu'il était question d'accréditer ou de répandre ses principes. Pendant que des scènes fixaient les regards des impudiques spectateurs, et allumaient dans leurs cœurs le feu des passions les plus honteuses, des livres de piété, où le poison de l'erreur était caché avec art, étaient répandus avec profusion dans toutes les provinces du royaume.

Mais lorsque le jansénisme paraissait se répandre avec le plus de rapidité, une autre secte non moins ennemie de la religion chrétienne, la franc-maçonnerie, vint s'établir à Paris en 1730. La Police en poursuivit d'abord les membres sans trop en connaître les principes, puis elle les laissa former leurs assemblées maçonniques, qui ne tardèrent pas à être fréquentées par la jeunesse avide de nouveautés. L'homme, qui cherche à s'amuser, y rencontra des plaisirs qui fixèrent ses goûts; on cessa de craindre la police dès qu'on eut pour associés et pour frères, des hommes de toutes les conditions, des militaires et des magistrats, des hommes de naissance et de riches commerçans, capables de procurer au besoin une puissante protection.

Oui, l'établissement de la franc-maçonnerie dans Paris, est l'époque de la guerre que les jansénistes, les philosophes, les impies, les magistrats ont déclarée à la Religion Catholique. Tous les partis se réunirent alors, et n'ont cessé depuis, de travailler à l'anéantir en France. Les Anglais en donnèrent une preuve publique en 1764, dans les Considérations qu'ils firent imprimer à Londres sur les lois pénales qui furent publiées contre les catholiques romains.

« La génération qui nous remplace (disent-ils),
» ne connaît de principes que ceux qu'elle puise dans
» les écrits de Voltaire, de Rousseau, de d'Argens
» ou du Philosophe de sans-souci, auxquels on peut

» ajouter, sans doute, un long catalogue d'écrivains
» sortis de notre île. En France de graves magistrats,
» les parlemens eux-mêmes, font retentir à l'envi,
» les éloges de Julien l'apostat et de Dioclétien; les
» géomètres calculent, et ils prétendent avoir fixé
» l'époque où la religion doit être totalement anéan-
» tie. Le glaive trop efficace du ridicule est employé,
» non-seulement contre l'église catholique, mais pour
» rendre méprisable, et la révélation de Moïse, et l'E-
» vangile de *Jésus-Christ*. Mais si la Religion Ca-
» tholique Romaine dépérit visiblement en France,
» malgré la protection du souverain qui l'aime,
» malgré le zèle de la famille royale qui la prati-
» que; si cette religion se trouve presque sans dé-
» fense, dans un royaume où un clergé nombreux
» et opulent tient le premier rang; dans un roy-
» aume où elle est en quelque sorte identifiée avec
» les lois de la monarchie, avec la forme du gou-
» vernement, doit-on craindre qu'elle fasse des pro-
» grès trop rapides en Angleterre, où elle ne trou-
» vera jamais de semblables appuis? »

En effet dès 1750 on s'aperçut des mauvais effets que produisait la coalition des philosophes, pour insérer dans le dictionnaire des Arts et des sciences, tous leurs sentimens erronnés.

Le jansénisme fit à sa manière la guerre à l'église, et les magistrats favorisèrent toutes ses entreprises. La liberté des fonctions du saint ministère fut violée, la profanation des Sacremens fut autorisée, le Saint des saints fut arraché par violence du fond des tabernacles, les ministres fidèles furent ensevelis dans l'obscurité des cachots, les pasteurs furent dispersés, proscrits, expatriés, les tribunaux séculiers étendirent leur autorité sur toutes les parties de la jurisprudence ecclésiastique, et il naquit une foule d'abus. Rien n'arrêta plus la licence des mauvais livres, ni les progrès de l'erreur. On accordait toute espèce de protection aux ennemis de l'Eglise, et

on ne daignait pas même répondre aux remontrances des évêques.

Une Société de savans parut devoir gêner le succès de l'impiété, sa ruine fut résolue. Les ministres de l'état, les parlemens, les philosophes, les jansénistes, se réunirent pour dessécher, jusqu'à la racine, cette Société redoutable à l'erreur. D'Alembert fit le fameux Compte rendu, Voltaire ne s'oublia pas, l'avocat-général Joly de Fleuri, le sieur Ripert, Mr. Caradeuc multiplièrent les Réquisitoires. Enfin, malgré la défence des évêques, les jésuites furent proscrits et chassés de tous les lieux.

Depuis cette mémorable destruction, on n'a cessé de combattre contre la puissance épiscopale, contre l'autorité du Pape. Les calomnies, les imputations scandaleuses, ont été inventées pour faire tomber l'épiscopat dans le mépris.

La franc-maçonnerie prenait, pendant ce temps-là, des accroissemens sensibles dans la capitale et dans les provinces, sous la protection que lui accordait un prince de la famille des Bourbons, qu'elle avait choisi pour chef, pour n'être ni surveillée ni contredite. On prêcha partout la tolérance, on l'obtint, et on en profita pour attaquer et renverser tout système de révélation; car il aurait été impossible d'établir le règne de l'erreur, tant qu'on aurait laissé subsister la vérité.

On suivit donc le plan de Socin, et on ne se proposa rien moins, que d'arracher jusqu'aux fondemens de l'église catholique, et de la religion chrétienne, dont le plan divinement conçu, n'a pu être exécuté que par un dieu. Cet ouvrage, dont le dogme est si sublime, la morale si pure, les institutions si saintes; dont les fondemens sont si solides, les parties si bien liées, l'ensemble si parfait, fit longtemps le désespoir de la philosophie. Cependant, dans l'orgueil de leurs conceptions, les prétendus esprits forts crurent pouvoir réussir à renverser ce beau mo-

nument de l'amour d'un Dieu pour les hommes, et à élever, de ses débris, un autre ouvrage, qui n'ayant plus aucun caractère de divinité, serait plus digne d'eux, parce qu'il n'aurait plus aucun rapport avec le Ciel, vers lequel ils n'ont pas le courage d'élever leurs regards, ni de porter leurs espérances.

Une entreprise de cette nature était plus folle et plus audacieuse que celle des Titans contre le ciel; elle était au-dessus des forces réunies de tous les assaillans et à plus forte raison, au-dessus des efforts de chacun en particulier. Cependant la tâche fut assignée à chacun des écrivains impies qui voulurent entrer en lice. Les Encyclopédistes glissèrent le poison de l'erreur dans tous les articles de leur ouvrage, qui avaient quelque rapport à la religion; et se répandant chaque jour dans les cafés de la capitale, ils familiarisaient leurs auditeurs aux blasphèmes que vomissaient leurs bouches impies. Les livres les plus fanatiques et les plus abominables étaient loués avec emphase, la lecture en était conseillée à la jeunesse, qui, après les avoir dévorés avec avidité, les pronait avec chaleur, et en suivait avec fidélité la morale. Les malheureux effets de cette lecture funeste se firent bientôt sentir dans toutes les parties de la société. Le lien conjugal ne fut plus respecté, l'autorité paternelle fut méprisée, la licence des mœurs augmenta prodigieusement, et avec elle, l'irréligion la plus caractérisée.

On renouvela, contre les mystères de la religion chrétienne, toutes les objections que Bayle et Socin avaient empruntées des anciens hérétiques; chaque petit-maître se fit un jeu et un plaisir de les reproduire à temps et à contre-temps.

Les protestans parurent moins odieux, on affecta de plaindre leur sort et de condamner la sévérité dont on avait usé envers eux. Chacun voulut être

libre de fréquenter les sacremens de l'église, de la manière dont il le jugerait à propos. Les profanations se multiplièrent, et on finit par négliger absolument les moyens de salut dont l'usage était encore une contrainte dont on voulut se dégager.

La philosophie rugissait contre les livres saints, sans pouvoir enlever à l'église ce dépôt sacré, qui porte sur toutes ses faces le sceau de la divinité. L'impie Boulanger osa falsifier l'histoire de l'ancien et du Nouveau Testament : il nous donna des romans fabuleux, au lieu de l'histoire véritable. Voltaire médita long-temps son commentaire de la Genèse, qui n'est qu'un tissu d'extravagances et de faussetés, comme son explication du Cantique des Cantiques, est la production du cœur le plus corrompu. Il abusa de la poésie, qui doit être un langage divin, pour tracer les tableaux de l'impiété, et embellir les vices les plus honteux.

Un autre philosophe, en apparence moins méchant, n'a pas été moins dangereux par la peinture de ses amours, dans les lettres à Héloïse, et la description de ses erreurs présentées avec tous les charmes du langage. Rousseau reconnut un Dieu ; mais jamais il ne put faire fléchir l'orgueil de son esprit, jusqu'à admettre la certitude des miracles divins, qui ont confirmé la vérité de la doctrine que Jésus-Christ est venu, du haut du ciel, annoncer aux hommes.

L'académicien Fréret a cherché à mettre en défaut la chronologie sacrée, afin que, brouillant les époques, il empêchât de constater la certitude des prophéties.

Helvétius s'est efforcé de nous peindre le bonheur de la terre avec des couleurs si vives qu'il nous fait oublier les joies du ciel.

Enfin, on n'a rien omis pour découvrir dans la géographie, dans le langage de l'Ecriture Sainte, dans les faits historiques, quelque trait qui affai-

blît le respect que les Chrétiens conservent pour les livres sacrés, ou qui altérât le caractère de divinité qu'une main invisible leur a imprimé.

Qu'est-il résulté d'un travail, en apparence, si bien concerté ? Rien autre chose, sinon que les philosophes ont mis en évidence, leur acharnement contre la religion chrétienne et l'impuissance de leurs efforts. Toutes leurs recherches n'ont servi qu'à les convaincre, que tout était vrai dans les livres sacrés, et qu'il était impossible d'y découvrir aucune fausseté ; mais leur orgueil ne leur permettant pas de s'avouer vaincus, ils ont essayé d'ôter à la morale chrétienne, ce qu'elle a de divin ; ils ont invoqué, à leur secours, tout ce que l'antiquité a produit de meilleur en ce genre. La doctrine de Jésus-Christ a été mise en parallèle avec celle des Grecs et des Romains, avec celle des Perses et des Indiens, des Chinois et des Druides : partout sa supériorité s'est soutenue, soit qu'on l'ait comparée avec les livres moraux de chaque peuple, soit qu'on les ait opposés tous ensemble. Confucius, Zoroastre, Zaleucus, Solon, Lycurgue, Socrate, Platon, Caton, Cicéron, Sénèque, Epictète, n'ont pu enlever, à Jésus-Christ, la divinité de ses préceptes, ni cette sagesse sublime qui se fait remarquer dans l'art inimitable avec lequel il sait en persuader la pratique.

Que restait-il encore à faire aux Diderot, aux Dalembert, aux Voltaire, aux Condorcet, aux La Lande, aux La Harpe, pour manifester toute la haine qu'ils avaient conçue contre la religion? C'était de faire tomber dans le mépris, les ministres d'une religion dont ils ne pouvaient démontrer la fausseté. Ils ne s'en sont que trop bien acquittés : il n'est point d'injures qu'ils n'aient vomies contr'eux, point de calomnies qu'ils ne leur aient imputées, point de persécutions qu'ils ne leur aient fait endurer.

C'était dans les loges de la franc-maçonnerie,

c'était dans ces sociétés secrètes et nocturnes, que la philosophie se remettait de ses défaites, qu'elle regagnait dans les ténèbres, le crédit qu'elle avait perdu au grand jour. C'était dans ces souterrains obscurs, que les enfans de la mollesse et de l'impiété forgeaient les traits qu'ils voulaient lancer contre le ciel et ses ministres.

Tout ce que nous avons vu exécuter par les clubs qui se sont formés en France, avait été préparé, de longue main, dans les loges maçonniques. Depuis plusieurs années, on y déclamait contre les richesses du clergé, et on s'y occupait des moyens de l'en dépouiller. Enfin, le moment est arrivé où tous les clubs ont forcé, de toutes parts, les corps administratifs à vendre et à s'approprier ces biens sacrés. Les propriétaires ont été chassés ignominieusement; on les a poursuivis comme des criminels; on les a forcés de s'expatrier, pour chercher un asile chez des étrangers. Le culte public a été interrompu, les temples ont été couverts de deuil, les fidèles en ont été éloignés par les traitemens les plus humilians et les plus indignes.

Tous les ennemis de la religion chrétienne s'en sont réjouis : les francs-maçons et les philosophes, les protestans et les jansénistes, les athées et les impies ont paru triompher. Pour insulter les catholiques d'une manière plus outrageante, ils ont enlevé jusqu'aux symboles de leur religion et de leur piété, pour mettre à leur place, l'étendard de l'athéisme. Mais ces ennemis de Dieu et des hommes, n'ont réussi qu'à donner un plus grand jour aux vertus des ministres qu'ils voulaient avilir, et à rehausser leur gloire. Ceux qu'ils ont mis à leur place ont produit l'effet des ombres dans un tableau, ils ont fait connaître qu'il était plus aisé de remplacer des ministres vertueux, que de les égaler, ou de les surpasser en mérite et en talens.

Des hommes moins orgueilleux et moins acharnés,

se seraient désisté d'une entreprise téméraire, et auraient reconnu que la faiblesse de l'homme ne peut rien contre la force de Dieu. Il n'en est point arrivé ainsi, nos philosophes se sont évanouis dans leurs pensées. Au lieu de reconnaître la folie de leur entreprise, ils se sont persuadés qu'ils étaient sages, et faits pour donner le ton à leur siècle par leurs lumières. Au lieu de s'élever par les créatures à la connaissance du vrai Dieu, et d'adorer ses mystères dans la révélation qu'il en a faite, ils ont voulu, les insensés, renfermer la divinité incréée et invisible, dans des créatures visibles. Ils ont voulu effacer jusqu'au nom de Dieu, afin qu'il n'y eût rien de sacré auquel ils n'eussent osé attenter.

La franc-maçonnerie a offert ses temples et ses autels, pour faire l'essai de cette irréligion philosophique. C'est là qu'on a préparé les mystères d'une religion symbolique; qu'on a initié les français qui avaient déjà renoncé dans leur cœur à la religion de leurs pères; qu'on les a accoutumés à mêler les symboles de la religion judaïque avec ceux de la religion chrétienne; qu'on leur a fait entendre qu'il n'y a que des symboles dans toutes les religions, qu'il en est ainsi dans toute la nature : qu'on les a conduits, pas à pas, et comme par degrés à travers les ombres et les ténèbres, jusqu'à admettre que tout est figure dans le langage le plus clair et le plus expressif du dogme et de la morale évangélique.

Parvenus à ce point, on leur a proposé une religion sociale, politique et nationale, qui recevra son organisation des chefs de la société; parce que, dans leurs mains, doit résider l'autorité sacrée nécessaire pour régler le culte religieux, comme pour établir des lois civiles. Ce plan a été offert accompagné de toutes les idées de paix, d'union, de fraternité, d'égalité qui pouvaient en imposer à un peuple simple, facile à tromper. Sous le prétexte

de l'affranchir du joug des prêtres, on l'a rendu profanateur, sacrilége, schismatique, rebelle à l'autorité que Jésus-Christ a déposée dans les mains des pontifes de son église.

Pour avoir l'air de ne rappeler les citoyens qu'à la religion primitive, à la religion universelle de tous les peuples, nos philosophes ont élevé fort haut les premiers essais de M. Dupuis sur l'institution du zodiaque et sur ses rapports avec les dieux du paganisme. La découverte de cet académicien a paru neuve; et les philosophes, qui n'avaient rien trouvé sur ce globe qui fût capable d'anéantir la religion de Jésus-Christ, ont saisi avec ardeur, le nouveau système qui leur offrait des moyens de renouveler leurs attaques.

On leur montrera en vain que ce système a été connu des anciens philosophes, qu'ils y ont eu recours pour expliquer la théogonie païenne, et lui ôter ce qu'elle avait de révoltant pour les âmes honnêtes et les bonnes mœurs. Nos philosophes modernes ne changeront pas pour cela de système. Bien éloignés d'imiter cet amour de la vérité, qui faisait voyager les philosophes païens pour la découvrir, ils la méconnaissent quand elle se présente à eux, et l'enveloppent des ténèbres de l'erreur, de peur que la lumière de son flambeau, en éclairant les mortels, ne leur fasse apercevoir la profondeur de l'abyme où ils sont plongés.

Ce n'était pas ainsi qu'en agissaient les philosophes de l'antiquité; s'ils avaient recours aux allégories, c'était pour renverser l'empire de l'idolâtrie, pour établir la croyance d'un Dieu. Nos savans au contraire semblent faire aboutir toutes leurs découvertes à l'abolition de la religion du vrai Dieu, pour nous replonger dans toutes les absurdités païennes.

Quelqu'excusables que fussent nos philosophes anciens, en imaginant que le polythéisme poétique et populaire, que la généalogie des dieux, leurs fa-

milles, leurs domaines, leurs guerres, leurs aventures, n'étaient autre chose que la nature entière personnifiée et mise en action : cependant, les saints pères et les docteurs de l'église ne crurent pas devoir laisser ce système s'établir, parce qu'il était contraire à la vérité, et que la physique et la morale n'y avaient rien gagné, comme ils le démontrèrent aux peuples païens. Qu'auraient-ils dit, s'ils avaient vu au sein du christianisme, de prétendus philosophes former l'audacieuse entreprise de renverser la religion de Jésus-Christ, pour mettre à sa place, je ne dirai pas seulement une religion fausse et superstitieuse, mais pour y substituer l'irréligion, le pur matérialisme, afin que l'homme ne rendant plus aucun culte à la divinité, finît par en oublier jusqu'au nom.

On s'aperçoit, en lisant le Phédon de Platon, que ce philosophe qui avait des idées si sublimes de la divinité, était bien éloigné d'être devenu athée en devenant savant; et que ni lui, ni Pythagore, n'avaient point appris en Egypte, l'histoire de la mythologie païenne, ou celle de la religion astronomique, dont on veut que l'Egypte ait été le berceau. Il est même plus que probable qu'à cette époque, on ne l'y connaissait pas; quoique M. Dupuis et M. de Lalande, grands astronomes de Paris, veuillent en faire honneur aux égyptiens.

Si la raison que ces messieurs en donnent avait quelque fondement, elle n'aurait pu échapper aux philosophes grecs, aux prêtres d'Egypte, aux pères de l'église, qui avaient beaucoup étudié l'histoire des dieux païens, et qui n'auraient pas manqué de faire part au public du fruit de leurs recherches, pour détacher les idolâtres du culte de leurs idoles, et instruire les chrétiens sur le véritable objet de l'invention des fables du paganisme.

L'enthousiasme du sieur Dupuis sur l'astronomie, la lui fait regarder comme la première école de

religion qui se soit établie sur la terre. Selon lui, les premiers dieux des mortels ont été le soleil et les astres.

Nous pourrions d'abord lui opposer le sentiment de l'auteur du livre de la Sagesse, dont le témoignage est au moins aussi concluant que celui de quelque philosophe ancien que ce soit : Or cet auteur nous apprend, (ch. 14.) « Que les idoles n'ont » pas toujours existé dans le monde, et qu'elles n'y » subsisteront pas toujours; que leur invention doit » son origine à l'absence d'un objet aimé, dont on » voulut se rappeler l'idée; que ce qui n'avait été » imaginé que pour soulager la douleur, ou sup- » pléer la présence d'un objet chéri dont on était » séparé, devint un objet d'adoration, et donna » lieu à des autels et à des sacrifices; que ce qui » avait été commencé par une coutume, fut ensuite » perpétué par l'autorité des lois. »

Le même auteur nous apprend, (ch. 13). « Que » tous les hommes vains, qui n'ont pas eu la science » de Dieu, n'ont pu s'élever par les créatures jus- » qu'au Créateur, ni connaître l'ouvrier de cet » univers, par les beaux ouvrages qui s'offrent de » toutes parts à nos yeux; qu'ils ont cherché le » Dieu de l'univers dans le feu, dans le vent, dans » le mouvement des astres, dans l'eau, dans le » soleil et dans la lune. »

Le soleil et la lune n'ont donc pas été les premiers dieux du monde; et quelqu'ingénieux que soit le système de M. Dupuis, il ne peut être regardé comme la base de la théogonie païenne. Premièrement, nous voyons par Lactance, (lib. 2. ch. 5.) que M. Dupuis n'est pas le premier qui ait voulu expliquer l'origine des dieux par l'astronomie. Cet auteur dit agréablement aux philosophes païens, qui avaient embrassé ce système : « Philosophes, vous prenez » les astres pour les dieux; enseignez-nous donc » les mystères de chaque étoile, afin que nous éle-

» vions un temple à chacune, qu'elle ait son autel,
» ses victimes, un jour de fête, des cérémonies et
» des prières qu'elle agrée. » Mais en second lieu, quand il serait vrai que la beauté du ciel eût donné naissance à une espèce d'idolâtrie, il ne s'ensuivrait nullement de là, que ça été en Egypte que ce culte a commencé, ainsi que le prétend M. Dupuis.

Ce savant, pour établir ce système, n'est arrêté ni par la durée de 16 à 17 mille ans, qu'il est obligé de donner au monde, ni par la contradiction dans laquelle il se rencontre avec tous les systèmes de chronologie des peuples connus. 1°. Il faut lui accorder que c'est en Egypte que la science de l'astronomie a commencé; 2°. Que les signes du zodiaque répondent aux travaux de la campagne en Egypte, et ne s'accordent qu'avec ces seuls travaux; 3°. Enfin il faut convenir avec lui que les dieux païens ont des rapports marqués avec les constellations qui président à ces travaux, et que c'est la raison pour laquelle on a établi leur culte (*Mémoire sur l'origine des constellations*, *et sur l'explication de la fable*.)

Les deux premiers points sont contestés à M. Dupuis par M. Legentil astronome de l'académie, qui a étudié à fond cette matière; et dont les raisonnemens feront sans doute plus d'impression sur M. Dupuis, que ceux d'un théologien ou d'un prêtre. On peut consulter la dissertation qu'il a donnée sur l'origine du Zodiaque et sur l'explication des douze signes qui a été lue à l'académie, le 18 décembre 1782.

On y voit, 1°. que M. Dupuis, pour établir son système sur le zodiaque, a recours à un planisphère, composé de pièces et de lambeaux, envoyés par un cophte au père Kircher, et auxquels celui-ci a ajouté beaucoup de choses de sa façon; 2°. à une supposition purement gratuite, d'une prétendue secousse que les eaux du déluge ont donnée à la

terre, et qui a pu produire une inclinaison dans son axe qui l'aura reporté sur les points du cercle polaire, auxquels il ne serait arrivé que sept à huit mille ans après; 3°. à une transposition des constellations du ciel, qu'il est obligé de reporter d'une extrémité du ciel à l'autre.

On sent au premier coup-d'œil, qu'un système, qui, a besoin de toutes ces suppositions, pour prendre un air de vraisemblance, ne peut soutenir un examen rigoureux. Aussi n'y a-t-il que la haine, que l'on porte à la religion chrétienne, qui puisse lui donner quelque crédit dans le monde savant. Mais M. Legentil, qui est sans respect humain, et ami sincère de la vérité, a cru devoir faire connaître à messieurs de La Lande et Dupuis, qu'il n'est pas de leur sentiment sur l'origine du zodiaque égyptien, ni sur les suppositions auxquelles ils ont eu recours pour l'accréditer. Il leur prouve que tout ce qu'ils allèguent pour établir que le zodiaque doit son origine aux Egyptiens, convient également aux Indiens et aux Chaldéens, chez lesquels on retrouve les mêmes usages qu'en Egypte, une connaissance aussi ancienne de l'astronomie, et peut-être la première connaissance de cette science, que les peuples de l'Egypte et de la Grèce ont apprise dans les contrées fortunées de l'Inde, où la nature présente un spectacle bien autrement ravissant que dans l'Egypte.

M. Legentil pense avec M. Bailly (hist. de l'astron. mod.), que le premier zodiaque a été celui de la lune, et que c'est pour cette raison que celui des Brames est composé de 27 constellations, qui répondent au mouvement journalier de cet astre.

Une autre raison, qui démontre, selon M. Legentil, que les égyptiens ne sont point les pères de l'astronomie, c'est qu'on ne peut trouver chez eux la détermination des points équinoxiaux et solsticiaux, ni aucune trace de l'équateur; au lieu que

de temps immémorial, les indiens connaissent l'équateur, les équinoxes, et savent tirer la méridienne, lorsque le soleil est pour eux au milieu du monde, qu'il pèse également sur le jour et la nuit, et les balance pour ainsi dire; d'où il conclut que la balance est le premier signe que les brames aient trouvé, et que les autres signes ne sont venus qu'après.

« Un peuple, dit-il, qui de temps immémorial,
» paraît avoir fait attention aux mouvemens de
» la lune, avoir divisé sa route en 27 constella-
» tions, avoir fixé la longueur de l'ombre équi-
» noxiale des corps; qui a découvert que là, où
» était le soleil à midi, les corps ne faisaient point
» ombre le jour de l'équinoxe; je dis découvert,
» car cela dut faire en effet une découverte, dans
» le sens que les brames l'entendent; un peuple
» qui paraît avoir déterminé, même avec quelque
» précision, l'obliquité de l'écliptique; un peuple
» qui, comme je vais le dire, a des révolutions
» reconnues des étoiles en vingt-quatre mille ans;
» un peuple qui conserve ces dépôts précieux, et
» plusieurs autres encore, de temps immémorial,
» dans une université ou école célèbre, établie, je
» le répète encore, de temps immémorial à Bena-
» rès, précisément à l'endroit par où aurait passé
» le tropique, il y a 1500 ans, si le monde eût
» existé; ce peuple me paraît avoir autant de droits
» à l'invention du zodiaque, que peuvent en avoir
» les égyptiens. »

« J'ajouterai ici un fait, qui m'a paru mériter
» la plus grande attention; c'est que les brames
» sont exactement le seul peuple qui compte encore
» aujourd'hui la longitude du soleil et de la lune,
» non du premier degré du signe du belier, mais
» de la constellation du belier : or, il me paraît
» que cela vient de ce que dans l'origine, on ne
» distingua point de zodiaque fixe et de zodiaque

» mobile ; et que les brames, qui ne varient point
» dans leurs usages, ont conservé cette première
» méthode, quoiqu'ils reconnaissent une précession
» des équinoxes, et qu'ils s'en servent dans leurs
» calculs astronomiques. »

La science de l'astronomie a dû se développer par degrés, à mesure que l'on a fait des découvertes ; M. Dupuis ne connaît point de gradation dans cette science. Se transportant comme un aigle au-delà des siècles, il ne voit que le moment où il conçoit que l'astronomie a été portée à sa perfection chez les égyptiens. La première opération qu'il remarque, c'est un chef-d'œuvre en astronomie ; « Les
» égyptiens, selon lui, classèrent les étoiles du zo-
» diaque pour en former un calendrier rural, sans
» faire mention du mouvement des étoiles en lon-
» gitude. Ils établirent la belle étoile du grand chien
» (Syrius), pour annoncer le solstice d'été. Cepen-
» dant les années, les siècles mêmes s'écoulent, les
» étoiles s'en vont dans l'est, entraînées par la pré-
» cession des équinoxes, elles emmènent *Syrius* avec
» elles ; *Phamalhut* paraît à la bouche du poisson
» austral, et fait naître l'idée aux égyptiens de
» substituer cette étoile à *Syrius*, et de réformer
» leur calendrier, sans connaître encore la préces-
» sion des équinoxes. »

M. Dupuis n'est point embarrassé de substituer signes à signes, étoiles à étoiles, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à ranger les constellations dans l'ordre qui lui est nécessaire pour bâtir son système ; et cependant on ne voit, dans l'histoire de l'Egypte, aucune trace d'un changement si important, qui aurait dû être d'autant plus remarqué, qu'il changeait les travaux de la campagne. Hipparque et Ptolomée n'auraient pas manqué d'en faire mention, et cependant ils n'en disent pas un mot. Le système de M. Depuis n'est donc qu'un bel ouvrage d'imagination, qui, n'ayant aucun fondement dans l'his-

toire, ne peut, en aucune sorte, servir à expliquer des faits historiques, aussi intéressans que ceux qui ont donné lieu à la théogonie des païens.

C'est cependant sur des bases aussi incertaines, que M. Dupuis ne craint pas de s'appuyer, pour prouver que toutes les religions, même la religion chrétienne, ont pris leur origine dans la science de l'astronomie. Il va donner au public le Grand Planisphère, que le père Kircher a arrangé dans son cabinet, comme un ouvrage d'origine égyptienne; il nous fera une longue histoire de la fable du poisson austral, pour persuader que cette histoire appartient toute entière à l'Egypte, et qu'elle sert merveilleusement à expliquer l'astronomie égyptienne. Mais cette histoire n'est pas moins fameuse en Syrie et en Chaldée, d'où il est vraisemblable qu'elle a été transportée en Egypte. Car, s'il est vrai, comme il est au moins très-vraisemblable, que la fable de *Oannès*, moitié homme et moitié poisson, ne soit autre chose que le travestissement de l'histoire du prophète *Jonas*, envoyé par Dieu pour annoncer la pénitence à Ninive, et qui, d'abord englouti par un poisson, fut vomi sur le rivage, trois jours après; on pourra assurer que l'histoire du poisson austral, nommé *Oannès* ou *Phamalhat*, appartient plus à l'Assyrie ou à la Chaldée qu'à l'Egypte, et que son existence ne remonte pas au-delà de 800 ans avant Jésus-Christ; ce qui pourra occasionner quelque dérangement dans les calculs de M. Dupuis, et dans son système astronomique. Mais quand il faudrait, selon Syncelle (page 98), remonter jusqu'à Abraham, qu'il suppose avoir été le premier qui ait appris aux égyptiens, la position des astres, leur mouvement et la mathématique, M. Dupuis serait bien loin de trouver 10 à 12 mille ans depuis l'origine de l'astronomie en Egypte.

Si on dépouille l'histoire de Bérose de ce qu'elle a de merveilleux, ou plutôt de fabuleux, on trou-

vera beaucoup de ressemblance entre l'histoire de *Jonas* et celle du poisson *Oannès*. Voici comme Alexandre Polyhistor, dans Syncelle (pag. 28), la rapporte d'après Bérose.

« Il sortit des flots de la Mer rouge, et il pa» rut, sur le rivage contigu à la Babylonie, un » animal sans raison, nommé *Oannès*, ayant tout » le corps d'un poisson. Au-dessous de sa tête de » poisson, il en sortait une autre d'homme. On lui » voyait des pieds d'homme qui partaient des deux » côtés de la queue; il avait le cri et la voix d'un » homme. » On conserve encore à Babylone son image peinte. *Cette image, comme l'on voit, rendait sensible, autant qu'il était possible, le corps de Jonas renfermé dans un poisson et jeté sur le rivage.* Cet animal resta quelque temps, pendant le jour, parmi les hommes, sans prendre de nourriture, et conversa, de temps en temps, avec eux. *On voit que Bérose fait allusion aux prédications et au jeûne de Jonas.* Il leur enseigna les lettres et les humanités; il leur montra les arts, leur apprit à élever des temples à la divinité, à faire des lois, etc. *Cela veut dire que Jonas, dans ses prédications, remonta sans doute à l'origine du monde, pour faire connaître aux Ninivites le Dieu créateur de toutes choses, qu'ils ne cessaient d'offenser; qu'il leur expliqua les lois selon lesquelles il gouvernait le monde, les règles de conduite qu'il avait prescrites aux hommes, et le culte qu'il en attendait.*

Quant à la première année que Bérose donne pour l'époque de ce fait, il faut entendre la première année de l'histoire certaine de l'Assyrie ou de la Babylonie, qui ne remonte pas au-delà de 800 ans avant Jésus-Christ.

L'Oannès de Babylone, et le Wishnou des Indiens sont, en apparence, le même personnage; ils se ressemblent quant à la figure et quant aux opé-

rations. Les Indiens disent que Wishnou se métamorphosa en poisson pour retirer le Védam du fond de la mer, où l'avait jeté un mauvais génie. On sent que la vérité est à côté de la fable; et que l'histoire de Jonas, jeté dans la mer et englouti par un poisson, pour avoir refusé d'aller, selon l'ordre de Dieu, annoncer la pénitence aux Ninivites, et le renversement de leur ville, s'ils ne se convertissaient pas, dut faire une grande sensation dans l'Assyrie, et jusque dans l'Inde, et que la mémoire en est restée défigurée, sans doute, comme il arrive à toutes les traditions anciennes.

Si M. Dupuis veut se donner la peine de comparer les rapports que l'histoire de Jonas a avec celle de *Oannès* ou *Oën*, je crois qu'il n'aura pas besoin de renverser l'ordre des signes pour nous donner une histoire astronomique du poisson *Phamalhut*. Son système de religion, fondé sur des rapports imaginaires, paraîtra, aux gens sensés, dénué de raison et de vraisemblance.

Toutes les recherches de ce savant et de ses co-associés ne pourront prouver que l'astronomie soit née en Egypte; car je ne crois pas qu'il puisse répondre à l'excellente dissertation que M. Legentil a faite pour conserver aux brames les connaissances les plus anciennes et les plus profondes sur l'astronomie. Or, si le système que M. Dupuis a imaginé, pour enlever aux Chaldéens et aux Indiens les premières connaissances du cours des astres, ne convient pas exclusivement aux égyptiens, et ne prouve pas que ceux-ci les aient acquises avant ceux-là, il s'ensuivra que les conséquences, qu'il voulait en tirer contre la religion chrétienne, n'ont absolument aucun fondement.

L'antiquité même, qu'il prétend donner au monde d'après son système, ne peut plus se soutenir. M. Legentil prouve, dans sa dissertation, que l'observation du poisson austral au solstice d'hiver, ne

remonte qu'à 2700 ans avant Jésus-Christ; et cette observation, qui est la plus ancienne que l'on puisse citer, bien loin d'appuyer le système de M. Dupuis, le renverse, au contraire, de fond en comble, et lui arrache les traits qu'il voulait lancer contre la vérité de la religion de Jésus-Christ.

On peut se faire une idée de ce que M. Dupuis, M. La Lande et M. l'abbé Leblond se proposent de faire contre la religion chrétienne, par le discours préliminaire qu'ils mettent à la tête de l'*Histoire générale et particulière des religions et du culte de tous les peuples du monde*, *tant anciens que modernes*, et par le frontispice qui est à la tête de cet ouvrage. On voit, dans celui-ci, les symboles de toutes les religions, ceux de la religion des juifs, avec ceux de la religion chrétienne et de la religion païenne. Le soleil, en parcourant le zodiaque, semble indiquer, par les rayons qu'il répand sur tous les emblèmes religieux, qu'il a donné naissance à tous les cultes, et qu'ils ne sont que les symboles de ses stations dans chaque signe, et des honneurs qu'on lui rend pour les effets qu'il produit en fournissant sa carrière.

Si on doutait de la façon de penser de ces trois collaborateurs, on la trouve bien clairement consignée dans le discours préliminaire qui sert d'introduction à tout l'ouvrage, et qui caractérise, on ne peut plus évidemment, leurs sentimens et leur intention.

« Du couchant, disent-ils, aux portes de l'au-» rore, des régions glacées du Spitzberg aux confins » des Terres Magellaniques, on voit l'homme, cet » être si vain, qui veut donner des lois à l'uni-» vers, s'agenouiller devant un marbre, adorer un » reptile, ou pâlir au seul nom de ces divinités » invisibles qui ne doivent leur existence qu'à son » imagination en délire. *Tout est ici confondu*, » *l'idolâtre et le chrétien*. Objet inconcevable de » mépris et d'admiration, d'attendrissement et de

» haine, l'être le plus parfait, dont la nature puisse
» s'enorgueillir, est, en même temps, le plus in-
» sensé de tous. »

« Si par son génie, par ses lumières, par ses
» découvertes sublimes, il s'élance jusqu'à la voûte
» éthérée, bientôt l'aveugle crédulité, le fanatisme
» odieux, les systèmes erronés, les préjugés ini-
» ques le foudroient dans le plus profond des aby-
» mes. *L'heureuse médiocrité des animaux lui est*
» *interdite*. Sans cesse, il erre d'un pôle à l'autre;
» et, *sourd à la voix de la nature*, *méconnaissant*
» *cette force expansive qui l'environne, cette source*
» *intarissable de vie, âme de l'univers, principe*
» *de toute existence*, il peuple la terre et les cieux
» de dieux imaginaires, toujours armés du foudre,
» dont il prêche le culte, le fer en main et le fiel
» dans le cœur..... Ces dieux terribles, que créa
» son imagination effrayée, l'insensé croit se les
» rendre propices, en les fatiguant par des vœux
» impuissans; il les suppose toujours prêts à déran-
» ger, en sa faveur, l'ordre immuable de la na-
» ture. Bientôt, enhardi par son orgueil, il se met
» en relation avec eux, et, devenu leur ministre,
» il embouche la trompette sacrée, pour annoncer
» aux mortels leur volonté suprême. »

Pour établir efficacement le matérialisme, M. Leblond déclame également contre toutes les religions, qu'il renferme dans la même classe, confondant les fausses avec la véritable, blâmant les prières et les vœux que les hommes, dans leurs besoins, adressent à la divinité pour se la rendre propice. Il paraît ne reconnaître ni révélation, ni mission divine, ni prêtres consacrés au ministère de la religion; ce sont, à ses yeux, autant de fanatiques enhardis par l'orgueil, qui s'ingèrent sans vocation, pour annoncer les volontés divines qui ne leur sont point révélées.

» Si l'homme, dit-il, fût toujours demeuré dans

» l'état de simple nature, il est plus que probable que jamais il n'eût conçu l'idée de la divinité..... » Comment les premiers mortels, dispersés sur la » terre, ne connaissant que des besoins physiques, » eussent-ils pu s'élever à la recherche des causes » premières, et bâtir ces systèmes brillans qui ser- » vent de fondement aux différentes religions? Ces » religions doivent donc leur existence au rappro- » chement des hommes, à leur civilisation. »

Il semble que M. l'abbé Leblond, si savant d'ailleurs, affecte de n'avoir jamais entendu parler de la religion des juifs sous Moïse, de celle d'Abraham, de Noé, de Seth, d'Enoch, d'Abel, d'Adam. L'histoire des patriarches anti-diluviens, celle des patriarches des juifs, celle de Jésus-Christ et de ses apôtres, lui sont-elles donc si étrangères, qu'il n'en ait pas la moindre connaissance, ou craint-il que le développement de cette religion de tous les fidèles, qui ont existé depuis le commencement du monde, ne renverse son système d'irréligion et de matérialisme? S'il est homme, devait-il joindre autant de mauvaise foi à tant de malice, pour tromper les hommes, ses semblables? S'il n'a pas de religion, il devait au moins respecter ceux qui en ont, et ne pas faire ses efforts pour leur enlever les consolations qu'elle leur fait goûter. Méconnaissant toute religion divine, toute manifestation de Dieu aux hommes, toute révélation de ses volontés et de ses préceptes, M. l'abbé Leblond cherche dans la nature comment la religion a pu s'établir parmi les hommes : il les considère, tantôt comme *chasseurs*, tantôt comme *ichtyophages*, et tantôt comme *rhizophages* : l'usage de se nourrir de la chair des animaux, de poisson ou de riz, offre à notre savant naturaliste, la gradation des mœurs de l'homme, passant de l'état de sauvage à celui d'homme civilisé. La vie pastorale le conduisit à l'étude de l'astronomie, et celle-ci à la religion. Mais ce qui est

à remarquer, c'est que cette étude le rendit fanatique, insensé. Son imagination exaltée par la vue admirable des corps célestes, lui fit inventer des dieux terribles, ou bienfaisans, auxquels il donna mille attributs divers.

M. l'abbé Leblond rendrait un service signalé au genre humain, s'il lui plaisait de découvrir comment une étude, faite pour porter le calme dans l'âme, pour tranquilliser les passions, pour élever l'homme à la plus délicieuse contemplation, a eu un effet tout contraire, et ne lui a fait voir dans l'auteur de ces mondes lumineux, qui roulent sur nos têtes, qu'un Dieu terrible ou bienfaisant, selon que son imagination exaltée le lui faisait craindre ou aimer.

Il est bien singulier que, dans une histoire générale et particulière de toutes les religions du monde, M. Leblond ne rende pas compte au public de la religion de Caïn et d'Abel, les deux fils aînés d'Adam. Il serait curieux d'apprendre de sa bouche, pourquoi, dès ce premier âge du monde, les sacrifices étaient plus agréables au Seigneur que l'oblation des fruits? pourquoi la pureté du cœur dans Abel fit distinguer son sacrifice de celui de Caïn? L'astronomie avait-elle déjà donné naissance à la religion de ces premiers enfans du père commun du genre humain? Avaient-ils déjà passé par les trois états qui préparèrent les hommes à l'étude de l'astronomie? L'homme mangea-t-il les animaux avant de s'être nourri des fruits de la terre? La réponse, à ces questions de la part de M. l'abbé Leblond, prouverait sans doute, qu'il a envisagé son sujet sous toutes les faces et contenterait la curiosité de son lecteur; mais je crains bien qu'il n'y satisfasse jamais.

Son but unique paraît se borner à jeter un voile épais sur l'histoire de la religion, telle qu'elle est décrite dans les livres saints, pour diriger tous les regards vers l'astronomie, qu'il voudrait bien nous

faire envisager comme la source de toutes les religions. C'est la conséquence qu'il tire en effet des notions générales développées dans son discours préliminaire. « Ainsi, dit-il, la religion prit naissance » de l'astronomie, et les premiers dieux des mor- » tels furent le soleil et les astres..... Cérémon dit » formellement que les égyptiens n'avaient point » d'autres dieux que les étoiles, les planètes et les » signes du zodiaque, et que la fable d'Isis, d'Osi- » ris, et tous leurs mystères sacrés, se rapportaient » uniquement au lever et au coucher du soleil, » aux phases de la lune, aux mouvemens des étoi- » les et aux inondations du Nil. »

« Appuyés sur des témoignages aussi convaincans, » nous nous appliquerons à développer le système » de la religion astronomique dans les différentes » parties de cet ouvrage. Le lecteur sera frappé de » l'uniformité de construction (si je puis m'expri- » mer ainsi) de l'édifice religieux de tous les peu- » ples civilisés ; il saisira facilement le lien qui les » unit ; et, muni de ce fil, il parcourra sans crainte » les dédales, où des hommes adroits et fourbes se » sont plu dans tous les temps à égarer l'espèce » humaine. »

Les ministres de la religion chrétienne sont confondus, par cet apostat, avec les brames, les derviches, les bonzes, les druides et les prêtres des faux dieux ; il a intérêt de les faire passer pour des fourbes adroits, afin d'avilir leur ministère ; aussi n'en parle-t-il jamais que sous des noms odieux, pour les rendre de plus en plus méprisables. Mais, quoi qu'il fasse, les dénominations injurieuses ne rendront pas sa cause meilleure. Il ne prouvera jamais, d'une manière convaincante, que la première religion des égyptiens ait été tirée de l'astronomie, ni que leurs premiers dieux aient été les étoiles, les planètes et les signes du zodiaque.

Lorsqu'Abraham fut en Egypte avec Sara son

épouse, et qu'elle fut enlevée à son mari par Pharaon roi d'Egypte, ce prince adorait le vrai Dieu, le Dieu d'Abraham et de Loth, et il reconnut sa puissance dans le châtiment qu'il exerça sur lui et sur sa famille, pour le punir de l'enlèvement de cette épouse et de l'injure qu'il faisait à Abraham son mari. *Flagellavit autem Dominus Pharaonem plagis maximis et domum ejus, propter Saraï uxorem Abram.* La preuve qu'il professait à cette époque la même religion qu'Abraham, et que le système de M. Dupuis est fondé sur l'erreur et le mensonge, c'est que Pharaon, en se plaignant de la conduite qu'Abraham avait tenue à son égard, et des plaies accablantes dont Dieu l'avait affligé, ne fait point de distinction entre la religion d'Abraham et la sienne, entre le Dieu qui l'avait puni et le Dieu qu'adorait Abraham; ce qu'il aurait certainement observé si leur religion avait été différente. Le Seigneur Dieu d'Abraham, le vrai Dieu était donc connu à cette époque dans l'Egypte; les premiers dieux de l'Egypte n'ont donc pas été le soleil et la lune, les étoiles et les planètes. Comme partout ailleurs, la vérité a précédé l'erreur, et la vraie religion a été connue avant la fausse; le système de M. Dupuis, qui tendrait à prouver que la religion astronomique a existé en Egypte plus de dix mille ans avant l'ère chrétienne, ne peut donc se soutenir.

L'époque, dont nous parlons, était trop voisine du déluge pour qu'on puisse supposer, avec la moindre vraisemblance, que la religion astronomique eût déjà existé et eût précédé la religion du vrai Dieu; parce qu'il y avait trop peu de distance entre Noé et ses enfans qui avaient professé la religion du vrai Dieu, et leurs petits enfans qui avaient reçu leurs leçons, et qui existaient encore, pour qu'on puisse donner quelqu'apparence de vérité à une supposition aussi chimérique.

Le témoignage de Porphyre, sur lequel s'appuie

M. Dupuis pour prouver l'antiquité de la religion astronomique des égyptiens, prouve tout au plus que les égyptiens avaient observé les stations du soleil aux équinoxes, et son influence, dans cette position, sur la végétation et la production générale. *Egyptii*, dit Porphyre, *Mithræ peculiarem sedem juxta æquinoxia attribuerunt; ideò arietis Martii signi gladium gestat, vehiturque Tauro signo Veneris; nam Mithra æquè ut Taurus auctor productorque rerum est, et generationis dominus* (pag. 265). Ailleurs Porphyre ajoute : Les égyptiens ont feint que Mithra ou le soleil était voleur de bœufs, pour signifier son influence secrète sur la génération. Par la même raison le taureau a été le symbole de la lune parce qu'on lui attribuait de présider à la génération. *Ideò Mithram boum furem finxerunt, quòd clanculùm generationem significet...... Taurus est symbolum lunæ quæ generationi præsidet.* Id.

Il y a bien loin de ces fictions à un système complet de religion, et à une ressemblance totale entre toutes les religions des peuples civilisés, comme M. Dupuis prétend l'établir. Apollodore, grammairien d'Athènes, nous a donné la théogonie des grecs, ou l'histoire de tous les dieux que la Grèce a reconnus. Je défie bien M. Dupuis de nous donner celle des égyptiens, ou de prouver la ressemblance des dieux de l'Egypte avec ceux de la Grèce. *Kneph* était le dieu de la Haute-Egypte; le dieu *Phthas* était la divinité tutélaire des prêtres et des philosophes, dont ils prétendaient être inspirés, et était différent de *Mithra*. Chaque canton de l'Egypte avait un animal qu'il honorait d'un culte particulier, et qui ressemblait beaucoup aux fétiches des africains, comme le président Desbrosses l'a assez bien démontré dans son Histoire des Fétiches. Que M. Dupuis nous montre, dans sa religion astronomique, le rapport que tous ces dieux, si communs en Egypte, avaient avec les astres et les planètes,

et ce qui a introduit dans cette contrée une bigarrure si ridicule, que les égyptiens étaient devenus un objet de mépris pour toutes les nations, qui devaient, selon son système, avoir puisé leur religion chez eux.

Je ne vois, dans toutes les recherches de M. Dupuis, qu'une affectation impie pour décrier et abolir, s'il était en son pouvoir, la religion chrétienne. Il veut enlever à la Sainte Vierge, sa maternité divine, et à Jésus-Christ, sa divinité : pour cet effet, il les compare l'une et l'autre à Isis et à Horus, et leur donne, sous cet aspect, une place distinguée dans la gravure qui sert de frontispice à son Histoire.

Mais si le personnage appelé *Isis*, n'est pas lui-même très-connu ; si Apollodore (pag. 62) dit que les égyptiens donnaient ce nom à Cérès ; si Macrobe prétend que les égyptiens entendaient par *Isis*, la terre ou la nature soumise au soleil (Saturn. liv. I. cap. XXI.) ; si Athénagore soutient qu'*Isis* est la nature, dont toutes choses proviennent, et par laquelle elles subsistent (*In Supplic. pro Christianis*, *pag.* 24, éd. de Paris) ; si Plutarque enseigne qu'Isis est la lune, mère du monde, à laquelle les égyptiens donnaient les deux sexes, pour faire entendre que, fécondée par le soleil, elle répandait dans l'air les principes de la génération (*de Iside*, *pag.* 363) ; si enfin, plusieurs lui donnent un nombre infini de noms, parce qu'elle se change en toutes sortes de formes (Plutarque, *de Iside*, *pag.* 372), ne s'ensuivra-t-il pas que ce personnage allégorique ne peut, en aucune sorte, convenir à la Sainte Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, qui n'est ni la lune, ni la terre, ni la nature, qui n'a aucun rapport avec ces êtres, et que c'est une grossière, impiété de vouloir lui donner les attributs que les égyptiens donnaient à Isis.

Comment des philosophes, qui se vantent d'être

la lumière de leur siècle, peuvent-ils donc tomber dans de pareilles absurdités? Ne faut-il pas avoir perdu le bon sens, pour chercher à accommoder la vie, les vertus de la Sainte Vierge, sa maternité divine, avec les qualités factices d'un être allégorique, dont on ne connaît même pas bien la nature? N'est-ce pas montrer une haine outrée contre la religion chrétienne, que de vouloir lui enlever, deux personnages qui ont concouru divinement au salut du genre humain?

C'est donc bien en vain, que nos philosophes veulent établir sur l'allégorie, la religion chrétienne. Ils ne seront pas plus heureux, dans leur entreprise, que Platon, Chrysippe, Cléanthe, Zénon, Plutarque, qui travaillèrent inutilement à donner les mêmes bases à la religion païenne (*lib. I de nat. Deor.* 27, 29). Varron, Cicéron, ne réussirent pas mieux; et Eusèbe (*Prép. ev.* l. 3. c. 14) fait voir jusqu'à l'évidence, que les allégories des philosophes n'étaient qu'un faux vernis sur une impiété véritable; c'est pourquoi St. Grégoire de Nazianze, dans sa troisième invective contre Julien l'apostat, après avoir défié les physiologues les plus hardis d'expliquer, par l'allégorie, les impertinences des poëtes qu'il leur propose, conclut que l'explication, qu'ils donnent de la mythologie, ne prouve autre chose, que le désir qu'ils ont de cacher leurs folies sous un voile honnête. C'est bien là ce qu'on peut dire avec vérité des prétendus sages de notre siècle, qui se jettent dans l'allégorie pour éluder la force des preuves évidentes, que la religion chrétienne offre à ceux qui veulent les examiner de bonne foi.

Théodoret (*Thérap.* l. 3) va même jusqu'à prouver que les recherches des philosophes sur la mythologie, n'ont produit d'autre effet, que de multiplier les faux dieux, dont on fit deux classes, sous le nom de dieux physiques et de dieux moraux.

Enfin Arnobe (*lib.* 5 *contra gent.*) montre avec autant d'évidence, le peu de fondement de toutes les allégories, dont les unes détruisaient les autres; et dont la plupart révoltaient par leur bizarrerie et leur ridicule.

En effet, les règles selon lesquelles la nature agit, n'ont aucun rapport avec les lois de la vie civile, ni avec les maximes de la vertu. Il est impossible de les personnifier; et quand cela pourrait se faire, il faudrait toujours avouer avec Platon, dans ses livres de la République (liv. 2 et 3), que les allégories ne sont pas à la portée du peuple : que les fictions poëtiques rendues sensibles aux yeux, ne sont capables que de fomenter les passions, et d'éteindre, dans le cœur des jeunes gens, les sentimens de la religion et de la piété filiale.

Il est donc à présumer que si tous les philosophes païens, qui avaient voyagé en Egypte, n'ont pu découvrir les dieux de la fable dans les signes du zodiaque céleste, M. Dupuis ne sera pas plus heureux que ces grands maîtres, qui connaissaient la langue des égyptiens que nous ignorons, qui étaient plus voisins que nous de l'origine des fables, qui conversèrent avec les prêtres d'Isis; qui assistèrent à ses mystères, et qui eurent connaissance de la science secrète, dont les prêtres faisaient un mystère au vulgaire, et qui est aujourd'hui pour nous une énigme inexplicable.

L'ode qu'Orphée, à son retour d'Egypte, adressa à Musée, ne semble-t-elle pas prouver que les mystères sacrés de cette contrée, bien loin d'établir l'idolâtrie, étaient institués pour transmettre les principes de la religion primitive, qui fut la religion des patriarches? Voici la traduction qu'en a donnée le père Mourgues, jésuite (plan. Th. du Platon. T. I. Page 3).

Je parle aux gens de bien, profanes loin de moi:
Je dis la vérité, Musée, elle est pour toi;

Fils de Phœbé, jadis à mes erreurs fidèle,
Tu perdrais à les suivre, une vie éternelle.
Sur le Verbe divin, seul monarque des Cieux,
Attache uniquement, et ton cœur et tes yeux,
Et cours, sous un tel guide, à ton bonheur suprême.
Ce Verbe est un seul être, existant par lui-même :
De ce principe unique est sorti l'univers,
Et son être remplit tous les êtres divers.
Il voit tous les mortels; aux mortels invisible,
S'ils lassent sa bonté, sa colère terrible
Leur envoie et la guerre, et les pleurs, et l'effroi.
C'est le grand Roi du monde, et c'en est le seul Roi;
Je ne saurais le voir, un nuage le couvre.
. . . .
Le voir, c'est ce qu'encor, nul des mortels n'a su,
Si l'on en ôte un seul, des Chaldéens issu.
Il sut de lui quel ordre, autour de notre sphère,
Trace à l'astre du jour, sa route circulaire,
L'esprit guidant son char, et ses courtisans ailés
Autour de l'air humide et des gouffres salés.
Il a son trône d'or près la voûte étoilée,
Et les pieds sur le dos de la terre foulée.
Loin au-delà des mers, sa main droite il étend :
S'il se met en courroux, sur sa base à l'instant,
Le plus superbe mont se tremousse et s'agite.
Il fait tout ici-bas, quoiqu'au ciel il habite :
Principe de toute œuvre, il en a dans sa main,
Et le commencement, et la suite, et la fin.
Mais silence, mon fils, quelle est mon épouvante
Sous cette majesté redoutable et présente!
Vois-la de l'œil de l'âme, et l'adore en secret;
Mais ne t'ouvre sur rien, au vulgaire indiscret.......
Roi des cieux, des enfers, de l'onde et de la terre,
Qui fais trembler l'olympe au bruit de ton tonnerre,
Qui remplis de terreur les démons et les dieux,
Et te soumets la parque au front impérieux :
Père exempt de vieillesse, au feu de ta colère
Tout fond, la peur aux vents rend l'aile plus légère.
Le voile de la nuit sur le jour étendu,
Par les éclairs flottans, coup sur coup est fendu.
Aux astres tu prescris leurs tours invariables;
Ton trône est entouré d'anges infatigables
A nous donner leurs soins généreux et constans :
Ce n'est que de tes fleurs que brille le printemps;
Sur un nuage à toi, l'hiver glacé frissonne,
Et ce sont tes raisins que nous offre l'automne.

Plût à Dieu que les philosophes de nos jours fussent aussi religieux, ou que, non contens d'avoir abjuré la religion de leurs pères, ils ne fissent pas les derniers efforts pour établir l'athéisme! Mais non : nous aurons la douleur de les voir irréligieux, et se rendre les docteurs de l'impiété.

« Dans toute institution religieuse (disent nos phi-
» losophes, page 9 du Disc. prélim.), on trouve
» trois parties très-distinctes : la fiction, le dogme,
» et les rites ou cérémonies sacrées.

» La première de ces parties fut essentiellement
» la même, chez tous les peuples civilisés. Tous
» adoraient le soleil et les astres »

Il serait curieux de voir nos philosophes faire l'application de ces principes à la religion judaïque, ou à la religion chrétienne. Sans doute qu'ils n'ont jamais lu ce que dit Moïse (Deut. IV. 19) que Dieu, en parlant à son peuple de dessus le mont Horeb, au milieu du feu, n'a emprunté aucune figure d'animaux ou de poissons, d'oiseaux ou de reptiles, pas même celle du soleil, de la lune, ou de quelqu'autre astre; de peur de donner occasion de le représenter sous quelqu'une des figures des astres ou des animaux. La religion judaïque n'a donc jamais eu recours à la fiction; nos philosophes en imposent donc aux hommes crédules, lorsqu'ils affirment que toute religion a eu sa fiction.

Bien loin que la religion des Juifs eût la sienne; bien loin qu'elle permît même d'adorer les astres, le soleil ou la lune, elle condamnait au contraire à être lapidé, l'homme ou la femme juive, qui aurait adoré des astres, ou des dieux étrangers (Deut. XVII. 6). La fiction serait encore plus difficile à prouver dans la religion chrétienne; nos philosophes sèment donc sans pudeur, le mensonge et la fausseté.

« Quant au dogme (disent-ils), c'est-à-dire, aux
» articles de croyance que prescrivent les prêtres
» de chaque religion, ils se rapportent générale-

» -ment aux deux grands principes du bien et du
» mal, à ces bons, à ces mauvais génies, qui,
» dans un état continuel de guerre, régissent le
» monde, et oppriment ou protègent les débiles
» humains, ou pour parler plus philosophique-
» ment, ils dérivent presque tous, des systèmes
» divers que les hommes ont formés sur la physi-
» que du globe, et des pieuses rêveries qu'ils ont
» débitées, pour expliquer des phénomènes sou-
» vent inexplicables. »

Sont-ce donc les prêtres, qui ont prescrit aux juifs les dix préceptes de la loi? N'est-ce pas Dieu lui-même, qui les a écrits, de son doigt, sur deux tables de pierre? N'est-ce pas lui qui a réglé l'ordonnance de son culte, les rites et les cérémonies qui devaient y être observés? Pourquoi donc attribuer aux prêtres ce qui est l'ouvrage de Dieu? N'est-ce pas là joindre la fourberie à l'impiété? peut-on d'ailleurs douter que Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu le Père, est venu du haut du ciel, fonder l'église chrétienne, et lui révéler les dogmes qu'elle professe? Pourquoi donc insinuer que tous les articles de croyance, dans chaque religion, sont de l'invention des prêtres?

N'y a-t-il pas de la mauvaise foi à supposer que, dans toutes les religions, on se laisse conduire par de bons et de mauvais génies, par les deux principes du bien et du mal, par Arimane et Orosmane, par des systèmes formés sur la physique du globe; pendant que les juifs et les chrétiens reconnaissent et professent, comme dogme fondamental de leur religion, que l'univers entier est gouverné par Dieu, que tous les événemens sont dans sa main, qu'il les prévoit et les dirige pour sa gloire, et que les systèmes physiques sont absolument indépendans de la religion, et n'y ont aucun rapport.

Quels sont donc les philosophes, qui font tenir aux prêtres de toutes les religions de l'Europe, un

langage aussi ridicule, aussi absurde? Ce sont MM. de La Lande, Dupuis, Leblond, de Launnaye et société, qui paraissent avoir abjuré la religion chrétienne dans laquelle ils ont été élevés, et qui s'efforcent de substituer, aux dogmes qu'elle enseigne, les erreurs des manichéens, des perses, et de quelques philosophes anciens, comme si l'évidence des vérités qu'elle professe pouvait être éclipsée par des erreurs que l'ignorance a introduites. Les ténèbres résisteraient plutôt à la lumière du soleil dans son midi.

Ce n'est pas assez pour ces messieurs, d'avoir cherché à obscurcir la beauté de la morale et des dogmes de la religion chrétienne, ils essaient encore d'insinuer aux hommes, que notre âme n'est pas spirituelle, qu'elle ne doit ni craindre les peines d'une autre vie, ni espérer les récompenses qui y sont réservées à la vertu; c'est-à-dire que nos philosophes ôtent aux malheureux l'unique consolation qu'ils goûtent au milieu des maux de cette vie, qu'ils veulent abolir toute distinction entre le vice et la vertu, étouffer tous les remords qui déchirent le cœur des méchans, et enlever à l'homme innocent, l'espoir qu'un Dieu juste le dédommagera dans le séjour de sa gloire, des véxations et des injustices que des hommes méchans lui auront fait endurer. Voici comme s'expliquent nos philosophes, (suite du Disc. prélim.) :

« Nous verrons aussi se répandre d'un pôle à » l'autre, cette opinion fameuse, née de l'orgueil » de l'homme, qui, non content d'exercer sur la » terre un despotique empire, veut encore étendre » sa puissance à tous les temps, à tous les lieux, » le dogme redoutable de la spiritualité, des peines » et des récompenses. »

Pourquoi attribuer à l'orgueil de l'homme ce qui est une suite nécessaire de l'idée de Dieu, de l'état de la vie présente, des principes de la morale, re-

connus chez tous les peuples? Ils ont tous reconnu l'existence d'une autre vie, ils ont tous admis des peines et des récompenses qui y sont réservées aux méchans et aux hommes de bien. Il est dans la nature de l'homme d'avoir le sentiment de son immortalité; et ce sentiment est le germe de toutes les grandes actions qui honorent l'homme, et de toutes celles qui font le bonheur de la société.

En effet, ce sentiment, que l'homme naît pour l'immortalité, n'est-il pas le seul principe d'égalité qui honore le genre humain; le seul qui ne subit aucun des changemens auxquels les choses humaines sont assujéties? Nos philosophes ne nous vanteraient-ils leur homme-machine, que pour dégrader l'espèce humaine au-dessous des animaux? Ah! tout leur est bon, les choses les plus révoltantes ne leur répugnent pas, quand il est question d'attaquer la religion chrétienne, ou d'avilir ses ministres. S'ils débutent dans leur Discours préliminaire, où ils devraient voiler leur opinion, par débiter des faussetés aussi méchantes et aussi impies, que ne doit-on pas craindre de leur plume empoisonnée?

C'est à Jésus-Christ surtout, que M. de La Lande en veut, et à sa sainte Mère. En rendant compte au mois de juillet 1788, dans le Journal des Savans, du *Mémoire* de M. Dupuis, sur l'*origine des constellations* et sur *l'explication de la fable*, il osa bien avancer que le signe de la vierge, qui représente *dans la sphère persique et non ailleurs* la déesse *Isis* avec le petit *Horus*, était l'emblème de la sainte Vierge, mère de *Jésus-Christ*. Le lecteur chrétien ne peut lire, sans frémir d'indignation, une pareille impudence, et sans se demander comment un savant d'une si grande réputation, a pu se permettre une application aussi fausse. La chose est réellement inconcevable, à moins qu'on ne veuille convenir que cet astronome a voulu avancer un fait dénué de preuves, pour avoir le plaisir

de dire une impiété. Comment en effet prouver, par un fait aussi isolé, que, dans la religion des égyptiens, Isis représente la Vierge Marie, qui devait naître de la famille de David, et être la mère du Fils de Dieu fait homme? M. de La Lande pourrait-il citer un seul auteur ancien, qui eût, avant lui, avancé cette impiété? Ce que nous avons rapporté d'Isis, d'après les auteurs les plus renommés, parmi les anciens et les modernes, ne contredit-il pas ouvertement, ce que M. de La Lande s'est permis de lui attribuer? Combien un savant, qui fait un tel abus de ses connaissances, n'est-il pas dangereux dans la société?

Déjà, il a donné des armes aux Sieurs Bonneville et Volney, et ces deux auteurs en ont malheureusement fait un usage bien pernicieux; le premier dans l'ouvrage qu'il a donné au public, sous le titre de *l'Esprit des religions*, et le second, dans celui qu'il a intitulé, *les Ruines, ou méditations sur les révolutions des empires*. Il semble qu'ils marchent sous les ordres de M. de La Lande et de ses associés, et qu'ils soient les interprètes fidèles des francs-maçons. On verra, dans les extraits que nous allons faire de leurs maximes, celles des Fauchet, des Grégoire, des Siéyes, des Muncer, des Bercol, des Ball, des Wiclef, des Isnard, des Neufchâteau, etc.

Que la franc-maçonnerie ait opéré en France la révolution qui s'y est faite dans la religion et dans les mœurs, c'est un aveu que le Sieur Bonneville fait dans son ouvrage (page 91). « De tous les sys- » tèmes, dit-il, religieux ou fédératifs, celui connu » sous le nom de franc-maçonnerie, est le plus gé- » néral : comme rien ne doit être secret chez un » peuple libre, et que leur objet (des francs-ma- » çons) est rempli en France, que leurs temples » s'ouvrent. » Mais que le système religieux franc-maçon renferme les principes de nos philosophes,

ceux des hérétiques et des athées, c'est ce dont il sera aisé de se convaincre, en rapprochant les discours et les écrits des francs-maçons les plus décidés.

On ne peut douter que Fauchet, Bonneville, Volney ne soient francs-maçons; les deux premiers étaient les rédacteurs du Journal de la bouche-de-fer, et ont été présidens du cercle social, et associés aux clubs des Jacobins. Leurs principes sont ceux de Socin, des hérétiques, des philosophes, et de tous les ennemis de la religion catholique, dont le nombre s'est considérablement accru, depuis quelques années en France. Volney pense et parle de même : on peut donc les regarder comme de grands orateurs de l'ordre, chargés de prêcher, dans le public, la doctrine que la franc-maçonnerie n'avait jusqu'à ce jour enseignée que dans le secret. Mais depuis que leurs discours virulens circulent dans la société, il demeure constant que la franc-maçonnerie se propose de détruire la religion chrétienne en France et même dans l'univers, pour substituer, à sa place, une religion politique, civile et toute terrestre, qui ne conservera par conséquent de la religion, que le nom *.

---

* NOTES IMPORTANTES.

M. Dupuis, auteur de la *Dissertation sur le Zodiaque et l'origine de la religion chez les Egyptiens*, n'est pas M. Dupuis, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, connu par ses mœurs, ses talens, et son attachement à la religion catholique.

M. l'abbé Leblond est le même personnage qui a été successivement sous-bibliothécaire au collége Mazarin ensuite bibliothécaire : place dont il est redevable au nouvel ordre des choses. On connaît, dans le public, l'intérêt qu'il met à voir dépouiller les églises, et à mettre les émigrés

dans une espèce d'impossibilité de rétablir les autels, au renversement desquels il applaudit.

L'auteur de cet ouvrage réclame l'indulgence du public, pour ne s'être pas conformé à la constitution, en parlant de M. de La Lande, né à Bourg-en-Bresse. Il savait que le père de ce monsieur s'appelait *le Français*; qu'il était né dans la paroisse de Courcy, près Coutances, et qu'il possédait une petite maison sur le bord de la lande des Vardes à une demi-lieue de la ville de Coutances, sur le chemin de Saint-Lô; et que c'est de cette position que son fils a pris le nom de La Lande, sous lequel il est plus connu que sous celui de *le Français*, qui est cependant son vrai nom, l'autre n'étant qu'un surnom qu'il devrait quitter pour se conformer à l'esprit de la Constitution, à laquelle il a eu une grande part. L'auteur n'a pas cru devoir changer le nom de M. de La Lande, puisqu'il l'a conservé, et qu'il ne serait peut-être pas connu sous l'autre dénomination. Quelqu'un croira peut-être qu'il a renoncé à son nom de famille, parce qu'il ne veut porter aucun signe qui lui rappelle le baptême qu'il a reçu, comme il ne reconnaît aucun Dieu; mais l'auteur n'ose pas l'affirmer, parce qu'il n'en a aucune certitude.

On doit dater la haine de M. de Condorcet contre la religion catholique et ses ministres, de l'année 1765 ou 66, qu'ayant été forcé de quitter le palais de son oncle, évêque de Lisieux, il se jeta dans le parti des philosophes, auquel il est demeuré attaché, et qu'il a servi, depuis cette époque, avec tant de chaleur, qu'il a mérité de tenir une place distinguée parmi les plus grands ennemis de la religion. C'est sous ses auspices, que toutes les attaques ont été dirigées contre Dieu; c'est sous ses étendards, que tous les athées se rallient; c'est par ses émissaires, que les campagnes sont inondées de livres impies. Il n'épargne ni veilles ni soins, pour rendre les prêtres odieux, et faire tomber sur eux la haine que font naître contre les démagogues, la misère publique et le discrédit national. Qu'il nous dise si nous serions plus heureux, si notre commerce serait plus florissant si le sang des prêtres avait inondé les villes et les campagnes.

---

§ 2.

ACCORD DES SENTIMENS DE NOS CLUBISTES JACOBINS, AVEC LES HÉRÉTIQUES DES DERNIERS SIÈCLES.

Formule du serment de CLAUDE FAUCHET, *évêque du Calvados, au club des Jacobins de Caen.*

« JE jure une haine implacable au trône et au
» sacerdoce, et je consens, si je viole ce serment,
» que mille poignards soient plongés dans mon sein
» parjure ; que mes entrailles soient déchirées et
» brûlées, et que mes cendres, portées aux quatre
» coins de l'univers, soient un monument de mon
» infidélité. »

Ce serment, comparé avec ceux des francs-maçons en loge, ne présente qu'une partie des horreurs qu'ils renferment.

Jacques-Clément Grégoire, Isnard, Bazire, Robespierre, Brissot et beaucoup d'autres clubistes et francs-maçons ont exhalé leur haine, au milieu de l'assemblée nationale, contre le trône et l'autel, et ont été couverts d'applaudissemens. Presque tous les corps administratifs ont mis en pratique les mêmes principes, sans égard aux sentimens de la religion, de l'humanité ni de la justice. Enfin, il semble qu'il n'y a plus de Dieu pour les français depuis que, comme les égyptiens, ils ont tout divinisé.

Dieu est tout, tout est Dieu, écrivait Fauchet au Sieur de la Harpe.

Mon Dieu, c'est la loi, s'écriait avec transport le Sieur Isnard, au milieu de l'assemblée qui lui applaudit avec enthousiasme.

Fauchet a prêché le divorce et la loi agraire, la liberté illimitée, l'obéissance à la nature. *Vive la nature et ses bons sentimens! vivent les belles mœurs!* s'écriait-il dans son sermon sur la liberté, le 5 août 1789.

L'abbé Sièyes a nommé le vœu de chasteté, *anti-social.*

L'auteur de l'ouvrage intitulé, l'*Orateur á la nation*, qui est un franc-maçon et un illuminé, a osé dire que c'était la providenee des choses, qui avait amené la révolution. Plus de providence divine, plus de Dieu, plus de religion, plus de temples. C'est le vœu général des philosophes francs-maçons, qui ne prêchent la liberté et l'égalité, que pour imiter les hérétiques dont ils ont adopté les maximes.

Muncer, chef des Anabaptistes (Hist. eccl t. X) annonçait, comme nos assemblées, comme nos francs-maçons, qu'il venait rétablir la liberté primitive que Jésus-Christ avait apportée sur la terre, et délivrer la nation de la tyrannie des seigneurs. Une de ses premières opérations fut d'anéantir toute distinction de naissance, de rang et de fortune, comme contraire à l'évangile, qui ne voit parmi les hommes que des égaux. Il voulait que tous les hommes missent leurs biens en commun, et qu'ils vécussent ensemble dans cette parfaite égalité, qui convient aux membres d'une même famille.

N'est-ce pas, sur ce plan, que la France entière s'est organisée?

La Souabe, la Franconie, la Thuringe et l'Alsace, virent tout-d'un-coup les paysans en insurrection, massacrer les gentilshommes, les prêtres, les moines, enlever les religieuses et piller les églises. Nous en avons vu tout autant en France.

Bercol avait aussi une propagande, comme nos jacobins : vingt-six apôtres allèrent en divers lieux publier son évangile. Beaucoup de jacobins en ont fait autant, et ont reçu leur récompense.

Jean Ball, disciple de Wiclef, prêchait en 1381, que tous les hommes ont été créés égaux et libres; et pour recouvrer cette liberté primitive, il invitait à mettre à mort, tous ceux qui auraient pu y mettre obstacle. Combien de pareilles motions n'ont-elles pas été faites contre le roi, les nobles, les prêtres; contre tous ceux qu'il a plu de décorer du nom d'aristocrate pour les rendre odieux? Le palais-royal, l'assemblée nationale même, les papiers publics ont retenti de ces cris horribles de mort et de proscription.

---

§ 3.

DÉCLAMATIONS DES FRANCS-MAÇONS ET DES PHILOSOPHES, CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Les plus furieuses déclamations contre la religion catholique se trouvent réunies dans les deux ouvrages de Bonneville et de Volney. Avant d'exposer les impiétés que ces deux auteurs vomissent contre Jésus-Christ, le fondateur de la religion chrétienne, il convient d'en donner une idée qui serve à prémunir contre le poison que leurs ouvrages renferment.

Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, son fils unique, qui lui est consubstantiel en tout, et qui s'est fait homme dans le sein de la Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit. Par lui, dit l'apôtre St. Jean (Ev. c. 1.), tout a été fait, et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes : et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne la comprennent point. La vie de Jésus-Christ, rapportée dans les quatre évangiles, paraît telle que la demandait la nature de sa mission, telle que



la promettaient les oracles des prophètes, telle enfin que devait être la vie d'un Dieu fait homme, qui voulait être le Sauveur des hommes, leur législateur, leur médiateur, leur modèle, et le fondateur d'une religion divine. Le philosophe J. J. Rousseau (Em. t. 3, page 161.) y a reconnu lui-même tout ce qui caractérise la vie d'un Dieu.

« J'avoue, dit-il, que la majesté des écritures » m'étonne, la sainteté de l'évangile parle à mon » cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute » leur pompe, qu'ils sont petits près de cela ! se » peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si sim- » ple, soit l'ouvrage des hommes ? se peut-il que » celui dont il fait l'histoire, ne soit qu'un homme ? » est-ce là le ton d'un enthousiaste, ou d'un am- » bitieux sectaire ? quelle douceur, quelle pureté » dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses » instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! » quelle présence d'esprit ! quelle finesse et quelle » justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses » passions ! où est l'homme, où est le sage qui sait » agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans os- » tentation ? quand Platon peint son juste imagi- » naire, couvert de tout l'opprobre du crime, et » digne de tous les prix de la vertu, il peint trait » pour trait Jésus-Christ, et la ressemblance en est » si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et » il n'est pas possible de s'y tromper.

» Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il » pas avoir, pour oser comparer le fils de Sophro- » nisque au fils de Marie ! Quelle distance de l'un à » l'autre ! Socrate mourant sans douleur, sans igno- » minie soutient aisément jusqu'au bout son per- » sonnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, » on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut » tout autre qu'un sophiste.

» Il inventa, dit-on, la morale : d'autres avant » lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire

» ce qu'ils avaient fait; il ne fit que mettre en leçon
» leurs exemples. Aristide avait été juste, avant que
» Socrate eût dit ce que c'était que justice. Léoni-
» das était mort pour son pays, avant que Socrate
» eût fait un devoir d'aimer sa patrie. Sparte était
» sobre, avant que Socrate eût loué la sobriété :
» avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait
» en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris
» chez les siens, cette morale élevée et pure, dont
» lui seul a donné les leçons et l'exemple ? du sein
» du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse
» se fit entendre, et la simplicité des plus héroï-
» ques vertus honora le plus vil de tous les peuples.
» La mort de Socrate, philosophant tranquille-
» ment avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse
» désirer : celle de Jésus expirant dans les tour-
» mens, injurié, raillé, maudit de tout un peu-
» ple, est la plus horrible qu'on puisse craindre.
» Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit
» celui qui la lui présente et qui pleure; Jésus,
» au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses
» bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de
» Socrate furent d'un sage, la vie et la mort de
» Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire
» de l'évangile est inventée à plaisir ? ce n'est pas
» ainsi qu'on invente; et les faits de Socrate, dont
» personne ne doute, sont moins attestés que ceux
» de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la diffi-
» culté, sans la détruire; il serait plus inconceva-
» ble que plusieurs hommes d'accord eussent fabri-
» qué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait
» fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent
» trouvé, ni ce ton, ni cette morale; et l'évangile
» a des caractères de vérité si grands, si frappans,
» si parfaitement inimitables, que l'inventeur en
» serait plus étonnant que le héros. »

Ainsi parlait Rousseau, lorsque les philosophes voulaient ou le faire taire, ou soudoyer sa plume.

Mais jamais ils ne purent le faire parler contre sa pensée, contre Dieu. Depuis sa mort, ils n'ont pas manqué de gens à leurs gages, assez vils pour mettre à prix leur conscience et leur religion.

Ce témoignage d'un philosophe de ce siècle, qui a joui d'une grande réputation, devrait confondre ceux qui rejettent la révélation ; mais l'aveuglement est poussé aujourd'hui à un tel point, qu'on nie jusqu'à l'existence de Jésus-Christ ; quoiqu'elle soit constatée par l'histoire des quatre évangiles, par les apologies des chrétiens présentées aux empereurs, par les actes publics du gouvernement romain envoyés de Jérusalem à Rome, par les lettres de Pilate à Tibère, par l'historien Josephe, dont M. Bullet a traduit ainsi le témoignage :

« En même temps parut Jésus, homme sage, si » toutefois, on peut l'appeler un homme ; car il fit » une infinité de prodiges, et enseigna la vérité à » tous ceux qui voulurent l'entendre Il eut plu- » sieurs disciples, qui embrassèrent sa doctrine, » tant des gentils que des juifs ; il était le Christ ; » et Pilate poussé par l'envie des premiers de no- » tre nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha » pas que ceux qui avaient été attachés à lui dès le » commencement, ne continuassent à l'aimer. Il leur » apparut vivant trois jours après sa mort. Les Pro- » phètes avaient prédit et sa résurrection et plusieurs » autres choses qui le regardaient ; et encore au- » jourd'hui la secte des chrétiens subsiste et porte » son nom. »

Le nom de chrétien rappelle en effet nécessairement celui de Jésus-Christ, chef et fondateur de tous les chrétiens qui ne peut être un être imaginaire, à moins qu'on ne veuille aussi nier l'existence des chrétiens et des martyrs qui ont donné leur vie pour attester la vérité et la divinité de la personne de Jésus-Christ, de sa doctrine et de ses miracles, de sa passion et de sa mort, de sa résurrection et de son ascension glorieuse au ciel.

Porphyre, philosophe platonicien, était de meilleure foi que nos prétendus philosophes, quoiqu'il fût l'ennemi des chrétiens; il reconnaissait que Jésus était un homme digne de l'immortalité, qui avait fait plusieurs prodiges. Celse, autre philosophe ennemi des chrétiens, convenait que Jésus avait guéri des aveugles et des boîteux. Hyéroclès, Plotin faisaient les mêmes aveux; Phlégon rapportait l'éclipse arrivée à la mort de Jésus-Christ. Pourquoi donc, après dix-huit cents ans d'une croyance appuyée sur des preuves si évidentes, nos philosophes et nos francs-maçons disputent-ils à Jésus-Christ son existence? Ne nous en étonnons pas; s'ils reconnaissaient qu'il a existé, ils seraient forcés de reconnaître aussi les preuves multipliées qu'il a données de sa divinité et de sa mission : parce qu'il est impossible, quand on a admis un seul point de notre religion, de ne pas les admettre tous, tant il y a entr'eux d'enchaînement et de connexion.

Dès qu'on avoue par exemple, que Jésus-Christ a existé, on doit aussi admettre qu'il n'est pas un pur homme, mais un Homme-Dieu, qui a voulu passer pour Dieu et pour le Fils de Dieu fait homme, qui a permis qu'on l'adorât comme Dieu, qui a loué et récompensé ceux qui l'ont adoré comme Dieu, qui a dit lui-même qu'il était Dieu, et qui a tenu le même langage au milieu des tourmens et jusqu'à la mort; qui a fait en son nom des miracles, pour prouver sa divinité; qui les a faits au nom de Dieu son Père qui concourait avec lui pour le faire reconnaître pour son Fils unique et son bien-aimé, objet de ses éternelles complaisances : parce que tous ces faits ne sont ni moins certains, ni moins évidens les uns que les autres.

Il n'est donc pas étonnant que nos philosophes francs-maçons veuillent rejeter tout ce qui a rapport à Jésus-Christ et à son église, parce que, s'ils reconnaissaient en quelque point Jésus-Christ, ou

son église, ils ne pourraient plus se défendre d'admettre tout ce qui est de foi catholique.

On sent, quand on considère l'ensemble de la religion chrétienne, qu'il est impossible de retrancher un seul de ses dogmes, qu'on ne les rejette tous; et qu'on ne peut enlever Jésus-Christ à la religion chrétienne, qu'elle ne croule de toutes parts. Nos philosophes, qui sont à la fois jacobins, francs-maçons, propagandistes, etc., ont vu, comme nous, que le nom de Jésus-Christ était inhérent à toutes les parties de la religion, qu'on ne pouvait la détruire, qu'en arrachant ce nom sacré de tous les monumens religieux, de toutes les prières et de tous les actes de piété. Cette opération leur a paru impossible; ils se sont donc décidés de contester la réalité, la sainteté, la divinité de ce nom sacré, à la vue duquel tout fléchit le genou sur la terre, au ciel et dans les enfers, et de le confondre, s'il était possible, avec le nom des dieux du paganisme. Mais cet ouvrage infernal ne peut soutenir la moindre épreuve : il suffit presque de l'exposer au grand jour, pour le détruire.

NOM DE JÉSUS.

« Les mots *Isis* et *Jésus*, dit Bonneville, auteur » de l'Esprit des religions (page 45), furent es- » sentiellement les noms d'une même chose dans » l'origine; et ils exprimèrent, l'un et l'autre, les » petits dieux enfantés dans le vaisseau, c'est-à- » dire, les enfans naturels des dieux d'Egypte. »

Il faut avoir l'effronterie et l'impudence du sieur Bonneville, pour confondre deux noms si différens. *Isis* a été adorée en Egypte, comme une déesse, long-temps avant que Jésus fût né; celui-ci est un homme-Dieu, celle-là était un personnage allégorique auquel on donnait mille noms, comme nous

l'avons rapporté ci-dessus. *Isis* n'en a jamais porté d'autre, que celui dont l'Ange Gabriël dit à la Sainte Vierge, qu'il serait appelé. Vous concevrez dans votre sein, lui dit-il, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus (Ev. selon S. Luc, c. I. 31.)

Une vérité aussi évidente n'empêche pas le sieur Bonneville de regarder comme synonymes, les noms *Hésus*, *Isis*, *Josué*, *Jésus*, et d'y ajouter des explications ridicules. On sait, par exemple, que les Celtes et les Druides adoraient le Dieu de l'univers, sous le nom de *Hésus*, qu'ils lui offraient des victimes sous un chêne, comme Abraham adorait le vrai Dieu sous le chêne de Mambré (Relig. des anc. Gaul. par dom Martin, t. I.) Eh bien! *Hésus*, selon Bonneville, signifie feu, double feu (page 42). Cette découverte de notre auteur a sans doute pour but d'expliquer pourquoi les maçons, buvant en cérémonie, ont coutume de dire *feu*, *bon feu*, *parfait feu*. C'est qu'alors, ils boivent à *Hésus*.

Il est bien vrai que plusieurs personnes, qui devaient figurer Jésus-Christ, ont porté dans l'Ancien Testament, le nom de *Jésus*; tels que *Jésus*, fils de Sirach, *Jésus*, fils de Josedec, *Jésus*, fils de Nave; mais ne serait-il pas ridicule d'en conclure que ceux qui l'ont porté, sont la même personne, ou de prétendre que Jésus, le Dieu des chrétiens, perd de sa grandeur, parce qu'il a fait porter son nom à ceux qui devaient figurer ses œuvres? C'est cependant ce que veut faire entendre le sieur Bonneville : quelle absurdité!

Ne se couvre-t-il pas de ridicule, par l'application qu'il fait du nom du père de Josué à un vaisseau? Il est vrai que l'Ecclésiastique appelle *Josué*, fils de *Nave* (c. 46 I.); mais dans le livre de Josué, il est appelé fils de *Nun* (c. 1. 1). Or, quel rapport le sieur Bonneville trouvera-t-il entre *Nun* et le mot latin *navis?* S'il a voulu faire entendre que *Jésus*

était un enfant naturel des dieux d'Egypte, ne mérite-t-il pas de subir la peine des blasphémateurs ?

Enfin, il voit *Isis* partout : il la voit dans le vaisseau que la ville de Paris prend pour armes, comme le symbole de son ancienne puissance maritime, comme un mémorial, que les romains ont entretenu, dans son port, une des principales flottes qu'ils conservaient sur l'océan, pour protéger les côtes de l'empire romain ; enfin comme une preuve antique de son commerce. « Le vaisseau des » Scandinaves est, dit-il, l'origine de notre *bonne* » *ville de Paris*, anciennement Lutèce, *ville de* » *boue*, située près d'une montagne où les Celtes » rendaient un culte à *Isis* sous la forme d'un » vaisseau. On sait que, dans le petit village d'Issy » près Paris, nous avons aujourd'hui un vaisseau » religieux où l'on célèbre les mystères de *Jésus* en » présence de tout le monde, aux lieux mêmes, » où les anciens Druides célébraient en secret les » mystères d'*Isis* (pag. 49). »

Quelle absurdité, de confondre un vaisseau avec un temple, *Jésus* avec *Isis*, pour accumuler les impiétés ! Comment le sieur Bonneville prouvera-t-il que l'église paroissiale du village d'Issy, est le temple dans lequel les Druides célébraient leurs mystères ?

Les sieurs La Lande et Dupuis n'ont pas moins d'ardeur que le sieur Bonneville, à faire croire que *Jésus* a été *Isis*, et que le culte de cette déesse, a été autrefois généralement établi dans la Gaule ; ils ont cherché à découvrir dans les sculptures gothiques des églises de Notre-Dame à Paris, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Denis, quelques restes des signes du zodiaque, quelques figures d'*Isis*, pour prouver qu'anciennement les Gaulois adoraient la déesse *Isis*, et que ses temples servent maintenant à la religion de Jésus-Christ.

Il faut convenir que des savans, qui empruntent

des preuves pour établir leur système, de quelques figures tronquées, que quelque sculpteur gothique aura fait entrer dans les ornemens qu'il aura sculptés au frontispice d'une église, ou dans quelqu'entablement d'une corniche, paraissent à tout homme de bon sens, être bien pauvres en preuves, puisqu'ils ont recours à de si faibles moyens. Mais si on leur conteste ces moyens mêmes, comme l'a fait M. Legentil, en montrant à ces savans qu'ils ont pris *Isis* pour *Eve*, dont l'histoire se trouve jointe aux emblèmes des travaux de la campagne, dans la description du zodiaque qui se voit à l'église de Notre-Dame, ne reconnaîtra-t-on pas que l'esprit de système aveugle ces savans, et qu'ils font un étrange abus de leur science? Cependant, c'est d'après les observations de ces messieurs, que le sieur Bonneville conclut (pag. 50) que la religion de *Jésus-Christ* est la même que celle de la déesse *Isis*, et qu'en rétablissant le culte de cette déesse dans la Gaule, on ne fait que rappeler la religion primitive.

LE NOM DE CHRIST.

Après avoir dénaturé le nom de *Jésus*, le sieur Bonneville ne devait pas laisser intact celui de *Christ*. A l'entendre disserter, on dirait que c'est un savant du premier ordre, qu'il sait le latin, le grec, l'égyptien, le phénicien; qu'il a lu Zoroastre, Confucius, Mahomet, Job, Moïse, les prophètes. Habile alchimiste, il unit ensemble le feu et l'eau, l'eau et l'huile. Le mot *Christ*, dit-il savamment, veut dire l'*oint*, le *baptisté*, *le purifié*, celui *qui est pur*; et ce mot *veut dire feu en grec*. C'est le sens dans lequel *Job*, et après lui, *Moïse*, et tous les prophètes, et Jésus lui-même, ont entendu le mot *Christos*; et si ces autorités ne vous suffisent pas, pour vous persuader, il ajoute, par abondance de droit,

que *Zoroastre*, *Confucius* et *Mahomet* paraissent l'avoir entendu dans le sens qu'il vient d'expliquer (pag. 73).

Le sieur Bonneville se réfute suffisamment lui-même, sans qu'il soit utile d'entasser les autorités pour le confondre. Faisons-lui observer seulement, que l'onction se faisait avec l'huile, que le baptême se donnait avec de l'eau, et que la purification, selon l'étymologie savante qu'il a puisée dans le grec, se faisait en passant une chose par le feu; et que des signes si différens ne peuvent produire le même effet.

Les purifications faisaient disparaître les souillures légales; le baptême effaçait les péchés; l'onction consacrait à Dieu. Les premières agissaient sur des choses inanimées, ou sur ceux qui étaient soumis aux souillures extérieures désignées par la loi. Le baptême agissait sur des êtres raisonnables, mais coupables; l'onction, sur des personnes agréables à Dieu, qu'il destinait d'une manière particulière à l'exécution de ses volontés. C'est pour cette raison que *Jésus* est appelé *Christ*, pour nous apprendre qu'il reçut l'onction de l'Esprit-Saint, lorsqu'il prit un corps et une âme dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, par l'opération du divin Esprit. Rien ne fut purifié en lui par cette onction, parce que rien en lui n'avait participé au péché; mais cette onction fut le gage de la mission divine, et la preuve que toutes les trois personnes divines concouraient au salut du genre humain, pour lequel Jésus-Christ s'est fait homme.

Mais ne prenons pas le change, en adoptant indifféremment les termes dont le sieur Bonneville vient de faire usage. Le but que cet auteur s'est proposé, a été de changer nos idées religieuses, et de donner le nom de chrétien à tout ce qui sera pur dans le sens qu'il y attache. La religion chrétienne sera, selon lui, la religion des *purs*, puis-

qu'un chrétien veut dire littéralement un *purifié*, (74) non par la foi, mais par un sentiment intime que le mot religion exprime. « Pourquoi, dit-il, » substituer au mot *religion*, celui de *foi* (75)? Le » mot religion exprime un sentiment intime, qui » donne à un cœur *pur* la conscience de sa relation » avec l'éternelle *lumière*. »

Par cette doctrine, Bonneville nous apprend à nous mettre en relation avec la raison éternelle, et nous accorde la faculté de juger par ce sens intime, quand cette relation existe, et par conséquent, quand nous avons la pureté du cœur. On sent bien que ce moyen de nouvelle invention a pour objet de nous débarasser de confession, de sacrement de pénitence, et de toutes les pratiques humiliantes que Jésus-Christ a instituées dans son église, en nous apprenant à faire de dignes fruits de pénitence, pour obtenir la rémission de nos péchés. (Math. 7, 18.) Attentif à changer toutes nos notions, le sieur Bonneville prétend que la purification du cœur est une opération qui agit autant sur le physique que sur le moral; et que l'hyérophante, qui en était le ministre, était autant médecin des corps que des âmes (pag. 74).

Telle est la doctrine secrète de la franc-maçonnerie, que cette société ose mettre au jour, depuis que ses partisans se sont saisis des rênes du gouvernement français. Pour se convaincre qu'elle est commune à tous ceux qui y sont initiés, il suffit de lire le livre de *Volney*, sur les Ruines pag. 402, ouvrage qui vient de paraître. Cet auteur répète toutes les absurdités que nous venons de voir dans Bonneville, et y en ajoute de nouvelles qui ne sont pas moins marquées au coin de la fausseté.

« L'étable, dit-il, où naquit *Jésus-Christ*, est la » constellation du cocher et de la chèvre, jadis le » bouc : constellation appelée *Joseph, Jovis, He-* » *niochi*, établie de *Iou*. »

Admirez avec quel art, Volney sait tirer l'étymologie de *Joseph*, de *Io*, fille de *Jasus*, selon Appollodore (page. 60) appelée *Isis* en Egypte, où elle aborda.

Ce mot *Iou* se trouve dans le nom *Iouseph*, Joseph, époux de la Ste. Vierge. Il lui fallait un âne et un bœuf pour assister dans l'étable à la naissance de *Jésus-Christ*, et il n'est pas embarrassé de les trouver.

« Non loin, dit-il, est l'âne de Tryphon (la » grande ourse) et le bœuf ou taureau, accompa- » gnemens antiques de la crèche. *Pierre* portier, est » *Janus* avec son front chauve, les douze apôtres » sont les génies des douze mois. »

On doit admirer le génie fécond du sieur Volney, et sa rare sagacité à voir dans l'apôtre Saint Pierre *Janus*, et dans les génies des douze mois les apôtres; il ne lui reste plus qu'à nous indiquer le temps de leur apothéose. Si M. Dupuis a bien prouvé l'antiquité du zodiaque égyptien et des figures dont il est composé, de quel droit le sieur Volney viendrait-il les déplacer, pour leur substituer des personnages qui ne leur ressemblent en rien? Pour changer notre religion en allégories, lui suffira-t-il de défigurer un ou deux personnages? est-ce en parcourant des ruines imaginaires, qu'il parviendra à nous persuader ses conceptions ridicules? Voyons cependant comme il prodigue sa fausse érudition.

« La Vierge du zodiaque, dit-il (page 403), a » joué les rôles les plus variés dans toute la mytho- » logie; elle a été *l'Isis* des égyptiens, qui disait » dans l'inscription citée par Julien : *Le fruit que* » *j'ai enfanté est le Soleil.* La Vierge a aussi été » Cérès, dont les mystères furent les mêmes que » ceux *d'Isis* ou de *Mithra* : elle a été la Diane » d'Ephèse, Cybelle traînée par des lions, Minerve » mère de Bacchus, Astrée vierge pure, qui fut » enlevée au ciel à la fin de l'âge d'or, Thémis aux

» pieds de laquelle est la balance, la Sybille de Vir-
» gile qui descend aux enfers, Andromède délivrée
» par Persée, la vierge qui allaite un enfant appelé
» *Jésus* par quelques nations, et *Christ* en grec. »

Là s'arrête l'érudition de Volney, il ne voulait entasser tant de fables, que pour enlever à la Sainte Vierge sa maternité divine. Est-ce ainsi qu'un bon esprit se joue de la vérité? détruit-on des faits attestés sur une foule de preuves les plus authentiques, par une assertion impie? Sans marcher au milieu des tombeaux de l'Egypte, comme l'a fait le sieur Volney, tout visionnaire, tout cerveau creux, aurait pu comme lui, prendre un âne pour un ours, un chariot pour une étable, la lune pour la terre, ou la déesse des beaux arts, pour Thémis la déesse de la justice.

Je m'étonne qu'il n'ait pas pensé à *Dina*, sœur des enfans de Jacob qui entrèrent en Egypte. Les onze constellations, qui répondaient aux douze signes du zodiaque dans le calendrier égyptien, pouvaient représenter les onze enfans de Jacob, que Joseph avait vu l'adorer sous la figure de douze étoiles. Je ne vois aucun inconvénient à admettre dans un calendrier d'agriculture, les onze chefs de ce peuple agriculteur qui s'établit en Egypte, et à placer leurs attributs dans le zodiaque égyptien.

Peut-être que Volney n'aurait pas été éloigné de la vraisemblance, s'il avait comparé *Isis* à *Eve* épouse d'Adam, puisque son nom hébreu est *Isé*, qui ne signifie autre chose que la femme, comme *Is* veut dire l'homme par excellence. On aurait pu lui attribuer, avec vérité, tout ce qui est dit de Cérès la mère des hommes. L'histoire du serpent qui la précède dans le ciel, et de l'homme armé qui la poursuit, aurait pu s'adapter à l'ange qui la chassa du paradis terrestre avec Adam et le serpent. Mais Volney s'occupe peu de découvrir le sens des emblèmes, pourvu qu'il dise des impiétés.

Ses analyses renferment surtout la quintessence de toutes les erreurs que son esprit a adoptées. « Quand on vient à analyser, dit-il (page 223), on » reconnaît que tous les dogmes théologiques sur » l'origine du monde, sur la nature de Dieu, la » révélation de ses lois, l'apparition de sa personne, » ne sont que des récits de faits astronomiques, que » des narrations figurées et emblématiques du jeu » des constellations. »

L'erreur sort ici de la bouche de Volney, comme un torrent rapide, qui entraîne dans son cours, les fondemens de l'histoire du monde, les bases sacrées de la religion, les faits les plus constans et les plus avérés de l'Histoire sainte; qui culbute et qui précipite dans le néant tout ce qui tient au bonheur de l'homme, pour ne lui laisser que les figures et les emblèmes des astres qui disparaissent à ses yeux avec leurs révolutions.

« L'on se convaincra, continue notre auteur, que » l'idée même de la divinité, n'est dans son mo» dèle primitif, que celle des puissances physiques » de l'univers, considérées tantôt comme multiples, » à raison de leurs agens, et de leurs phénomè» nes; et tantôt comme un être unique et simple » par l'ensemble et le rapport de toutes leurs parties. »

Volney enseigne ici clairement le spinosisme ou le matérialisme; c'est-à-dire le système des philosophes, des athées et de tous les illuminés, qui ne reconnaissent d'autre dieu que l'univers ou la nature, et qui rejettent par conséquent toute idée de spiritualité, d'immortalité, de félicité dans une autre vie que celle-ci.

« En sorte que l'être appelé *Dieu* a été tantôt le » vent, le feu, l'eau, tous les élémens; tantôt le » soleil, les astres, les planètes et leurs influences; » tantôt la matière du monde visible, la totalité de » l'univers; tantôt les qualités abstraites et méta» physiques, telles que la durée, l'espace, le mou-

» vement, et l'intelligence; et toujours avec ce
» résultat, que l'idée de la divinité n'a point été
» une révélation miraculeuse d'êtres invisibles; mais
» une production naturelle de l'entendement, une
» opération de l'esprit humain, dont elle a suivi les
» progrès, et subi les révolutions. »

Ce morceau curieux offre l'abrégé de tous les systèmes des philosophes anciens et modernes, la croyance de l'Assemblée constituante de France, à laquelle le sieur Volney a fait hommage de son livre et qui l'a agréé; en dernière analyse l'athéisme des déistes du jour, la doctrine de la haute maçonnerie, dont Volney est l'organe, et qui doit bientôt être la seule qu'il soit permis de professer librement. Publiez en effet toutes les intrigues imaginables, faites revivre des erreurs cent fois proscrites et anathématisées, vous serez applaudi, pourvu que vous ne parliez ni de Dieu, ni de révélation, ni de miracle.

Car, selon la doctrine de nos frans-maçons philosophes, nous n'avons d'idées que par les sens : donc l'idée de Dieu a aussi été acquise par les sens : donc le nom que nous lui donnons n'est pas son nom propre, mais un nom abstrait, conçu dans notre esprit, et qui n'a au-dehors aucune réalité dont nous devions craindre, ou espérer quelque chose. Par cette invention hardie, nos philosophes francs-maçons (car aujourd'hui tout est philosophe jusqu'aux jacobins même) s'élèvent par la force de leur conception, au-dessus de tous les plus grands philosophes de l'antiquité, qui craignaient et adoraient un être invisible, auteur et créateur de l'univers : ils ne craignent rien, bravent avec audace la divinité, et s'occupent jour et nuit, des moyens de renverser les temples que la piété chrétienne lui a élevés dans l'univers.

RELIGION.

Jusqu'à nos jours, le monde avait cru qu'on ne pouvait se passer de religion ; que le sentiment en était si profondément gravé dans tous les cœurs, qu'il était impossible de l'effacer ; mais depuis que Bonneville (page 19) a osé dire que *le mot de Dieu ne signifiait rien dans notre langue*, depuis que toutes les loges maçonniques l'ont répété dans toutes les provinces de l'empire français, tous les francs-maçons, tous les jacobins, tous les déistes, tous les athées crient de toutes parts, qu'ils ne veulent plus de ministres, qu'ils ne reconnaissent plus de culte religieux, que la nation entière le proscrit par leur organe, et que ceux qui croient en Dieu, doivent se charger des frais du culte qu'ils prétendent lui rendre.

Le mot de *Dieu* ne signifie rien ! Est-ce donc que ce mot ne rappelle au sieur Bonneville, ni l'idée de son Créateur, de son bienfaiteur, de son père ; ni l'auteur éternel de la gloire et de la félicité éternelle ? Que peut-on penser d'un homme qui professe cette désolante doctrine ? comment conçoit-on qu'un mot qui est si énergique, si signifiant dans toutes les langues, perde toute sa valeur dans la nôtre ? Oh ! je le devine : ce mot ne signifie rien aux yeux des francs-maçons, parce qu'ils ne veulent y attacher aucune idée, et qu'ils ont conjuré de le retrancher de notre langue ; comme un mot inutile et vide de sens, afin que ces impies, après avoir effacé de leurs cœurs l'idée de Dieu, n'aient pas la douleur d'entendre prononcer son nom à leurs oreilles. Ils veulent établir en France, un athéisme si public et si prononcé, que le nom même de la divinité ne soit pas invoqué. Etait-il possible de porter plus loin les attentats contre la divinité ?

Le sieur Bonneville, n'ayant plus de barrière à franchir, pose hardiment les bases de son irréligion philosophique.

« Jésus, dit-il (pag. 20), est la même chose que » le mot *Isis* qui était le nom que les égyptiens » donnaient à la terre; ainsi la religion d'*Isis* n'est » autre chose que la culture des champs. » Cet auteur étaie son sentiment de l'autorité du comte de Geblin, et prétend que, dans son Monde primitif, il rapporte tous les rites de l'agriculture. Cela ne veut-il pas dire, que depuis long-temps nos philosophes tournent toutes leurs batteries contre la religion ?

Si on dit au sieur Bonneville, que tous les hommes ne sont pas faits pour labourer la terre, il vous répondra (pag. 28) « qu'ils doivent tous observer » la loi, et que c'est le vrai culte qui unit les hom- » mes, qui fait leur bonheur. »

Cette doctrine est celle de l'Assemblée nationale législative, puisqu'elle a couvert d'applaudissemens l'impie *Isnard*, lorsqu'il a osé dire que son Dieu était la loi.

Si vous désirez connaître les ministres de ce nouveau culte, le sieur Bonneville vous dira que « les » hommes voués à la loi, chargés d'en expliquer la » lettre, sont les ministres de la parole, les dieux » de la terre, les sauveurs du monde. »

Qui eût jamais pensé que l'antre de la chicane fût un temple, que les avoués, les avocats, les ministres qui pressent l'exécution des lois, fussent des dieux et des sauveurs? Quel renversement de toutes les idées!

Les philosophes francs-maçons ne veulent pas reconnaître pour Dieu, Jésus-Christ, fils éternel et consubstantiel de Dieu le père, qui ne s'est fait homme que pour nous associer à sa nature divine; qui n'a voulu être notre législateur, que pour nous montrer plus sûrement le chemin de la sagesse et de

la vertu ; qui n'a vécu au milieu des hommes, que pour leur rendre ses maximes plus praticables en les accompagnant de ses exemples ; et ces philosophes, qui ne veulent pas adorer un tel Dieu, qui lui refusent obéissance et soumission, consentiront à se soumettre à ces hommes vicieux, ignorans, corrompus, parce qu'il les auront décorés du nom d'hommes de loi. Quel étrange aveuglement ! quelle folie incompréhensible !

On ne doit plus s'étonner, après de pareils paradoxes, que nos francs-maçons altèrent l'Histoire Sainte et qu'ils en dénaturent tous les faits ; s'ils les laissaient subsister, ils serviraient à démasquer leur impiété, et à les faire tomber dans les plus humiliantes contradictions. Dès qu'ils ont osé s'attaquer à Dieu même, il ne doit y avoir rien de sacré pour eux ; ni nos temples, ni nos ministres, ni nos sacremens, ni nos cérémonies, ni nos symboles religieux. Il semble qu'il y ait entre Volney et Bonneville une émulation impie à qui inventera le plus d'absurdités, et vomira le plus de blasphèmes.

Selon le sieur de Volney (pag. 358) « le nou- » veau testament devrait être brûlé, parce que ce » qu'il contient se trouve partout. » Ne pourrait-on pas lui répliquer que, si ce qui se trouve partout est renfermé dans le Nouveau Testament, c'est une preuve que ce qu'il contient est vrai, et qu'il faut par conséquent conserver précieusement ce dépôt de vérités dont la connaissance est nécessaire à l'homme.

« (Page 364) Les évangiles ne sont que les livres » des Mithriaques, c'est-à-dire, de pieux romans » composés sur les légendes sacrées des mystères de » Mithra, de Cérès, d'Isis, etc. d'où sont venus » également, les livres des Indiens et des Bonzes. »

Comment un homme instruit et de bonne foi peut-il avancer des faussetés pareilles ? Pour le confondre, ne suffit-il pas de le renvoyer à l'éloge que

J. J. Rousseau (Emile) a fait de Jésus-Christ et de son évangile? un auteur aussi impudent, qui ose contredire l'authenticité des livres sacrés, reconnus non-seulement par les chrétiens, mais par les hérétiques de toutes les sectes et par les gens lettrés de tous les pays, ne mérite qu'une place aux petites maisons.

Comment ose-t-il avancer, « que nos missionnaires ont remarqué long-temps une ressemblance » frappante entre le Nouveau Testament et les livres des Bonzes? »

Est-ce-là aimer la vérité? n'est-ce pas plutôt prendre plaisir à avancer les mensonges les plus évidens?

« (Page 369) La morale n'est qu'une pratique » judicieuse de ce qui contribue à la conservation » de l'existence de la santé. » Par ce paradoxe, M. de Volney fait de nos médecins et de nos apothicaires, d'excellens moralistes.

(Page 372) Voici une nouvelle découverte: « L'habillement des ministres de la religion, est la figure » du soleil: la mitre en est l'emblème, la crosse » est le bâton de Bootès, la tonsure est le disque » du soleil, l'étole est le zodiaque: le chapelet est » en usage chez tous les peuples idolâtres: la messe » est la célébration des mystères d'Eleusis, le *Dominus vobiscum*, la formule de réception. » C'est bien dommage que le sieur Volney n'ait pas voulu faire d'autres rapprochemens aussi heureux, pour nous donner lieu d'admirer la fécondité de son génie créateur.

(Page 355) Il conteste à Moïse le livre de la Genèse, et fait de cet auteur, un prêtre égyptien. Il assimile ce qu'il dit de la création, au système des stoïciens, et à celui d'Epicure sur l'âme du monde. Après cela, il tourne en allégories, les faits les plus certains rapportés dans la Genèse (Page 379). Le déluge est le symbole de la saison des pluies; le feu qui doit consommer le monde, c'est la saison

d'été (Page 80). Au lieu d'admettre le péché originel, pour expliquer les biens et les maux de ce monde, il aime mieux (page 382) avoir recours à la supposition de deux dieux, l'un bon et l'autre mauvais. (Page 384) L'échelle de Jacob ne l'embarrasse pas, ce n'est pour lui que l'échelle des sept planètes. (Page 395) Enfin pour mettre le comble à ses extravagances, il avance que le Dieu des juifs est Jupiter, c'est-à-dire ce monde, cet univers, ou ce qui constitue l'existence et la vie de tous les êtres; ce qui est l'âme du monde, c'est-à-dire, le soleil. Avec quelle impiété il parle (pag. 409) du mystère de l'Eucharistie! Et (pag. 116) les blasphèmes abondent de sa bouche impie, en parlant des croisades en romancier, et disant des horreurs du mystère de la conception, de la naissance et de la mort de Jésus-Christ.

Voilà par quels degrés, ce savant député à l'Assemblée nationale constituante de France, conduit son lecteur dans les erreurs et les absurdités les plus révoltantes. S'il marche sur des ruines, c'est sur celles de la religion qu'il croit avoir renversée; ses Ruines, ou Méditations sur les révolutions des empires, ne sont que des rêves creux, faits au milieu du tumulte des séances de l'assemblée dont il était membre. Oh! que cet homme fait naître de tristes réflexions sur la maladie dont son esprit est agité! Son cœur est sans doute aussi malade que son esprit; car comment aurait-il fait un ramas aussi indigeste de toutes les erreurs de l'esprit humain, s'il n'avait pas cherché à étourdir les remords de sa conscience; à obscurcir les lumières de sa raison éclairée par la révélation, en se plongeant dans les cahos des systèmes des philosophes et dans les ténèbres du paganisme? mais quoi qu'il fasse, le Dieu, dont il fuit la présence, le suit partout, et lui demandera compte tôt ou tard, de l'abus criminel qu'il fait des connaissances qu'il lui a accordées.

Si M. Volney renverse autant qu'il est en lui, les monumens de la religion chrétienne, le sieur Bonneville ne travaille pas avec moins d'ardeur à entasser blasphèmes sur blasphèmes, pour la rendre ridicule. Il copie toutes les absurdités proférées par Julien, par Boulanger, par Voltaire, et beaucoup d'autres impies, pour faire regarder les chrétiens comme des imbécilles ou des fous. Ma plume se refuse à tracer les horreurs qu'il prononce et qui sont réfutées d'avance, par la croyance constante et inébranlable de ceux qui ont embrassé la religion chrétienne dans l'univers entier, et qui ne l'auraient jamais professée au péril de leur vie, et en faisant les plus grands sacrifices, si elle avait été telle que le sieur Bonneville a l'audace de la défigurer.

Si la religion chrétienne était ce qu'il lui a imputé d'être, aurait-elle été embrassée par tous les peuples de l'univers; professée par les hommes les plus savans et les plus beaux génies? aurait-elle réformé les mœurs des nations les plus vicieuses, fait la gloire de la France tant qu'elle y a été pratiquée dans sa pureté? Depuis quand les français sont-ils devenus semblables aux antropophages, plus cruels que les sauvages, plus barbares que ceux qui en portaient le nom? N'est-ce pas depuis qu'ils ont abandonné la religion chrétienne, qu'ils se sont permis d'en attaquer les mystères, d'en persécuter les ministres, d'en profaner les temples, d'en abattre les autels? Le sieur Bonneville oserait-il déclamer contre ce qu'elle a de plus saint, s'il ne l'avait depuis long-temps abjurée dans son cœur?

Qui ne croirait, d'après ses principes, que l'âme de tous les athées, de tous les impies de l'ancien monde s'est concentrée dans la sienne, ou que toutes ensemble elles n'en font qu'une seule et même, qui parle par l'organe du sieur Bonneville? « Tous » les hommes, dit-il, marcheraient, de concert, » vers la perfection, si toutes les nations étaient

» bien convaincues, que nous renaissons tous sur
» la terre, ou presque tous : car, dans un système
» qui n'est point inconcevable, mon esprit, germe
» éternel, peut acquérir une telle activité, qu'il
» s'élance dans une autre sphère, où il trouvera à
» se mieux organiser. »

Si vous doutez qu'il regarde son âme comme un être matériel, écoutez-le parler.

« Un grain de musc, dans une chambre, y laisse
» des souvenirs d'un siècle. Ma pensée, lorsqu'elle
» s'arrête sur tel ou tel objet, n'y laisserait-elle pas
» aussi une espèce d'épanchement de mes esprits ?
» J'y retrouverais un jour ma pensée, et la pensée
» est un esprit pur qui a une organisation spiri-
» tuelle.

» Il m'est souvent arrivé, à moi qui me com-
» plais dans mes idées solitaires, à organiser ma
» pensée en poète, de retrouver ce que j'avais
» perdu de ses formes et de ses couleurs, en re-
» tournant à la même place, où j'avais commencé
» mes travaux. Ainsi un limier, qui a cerné une
» bête fauve, retrouve la trace qu'il a reconnue la
» veille, en retournant au même lieu. »

Que d'autres erreurs je pourrais cumuler ici, qui prouveraient que cet homme, qui ne veut pas prendre de leçons d'un Dieu, qui a bien voulu consentir à venir du haut du ciel sur la terre pour nous instruire, ne rejette aucune des erreurs que l'ignorance et la superstition ont enfantées chez les peuples barbares. Tout est de son goût, bon ou mauvais, pourvu qu'il ne vienne pas du ciel, mais qu'il soit produit par l'orgueil de la raison, ou la corruption du cœur. Plutôt que d'admettre une révélation sur des objets infiniment au-dessus de notre portée, il adopte toutes les rêveries, toutes les extravagances les plus impertinentes. C'est un fou qui préférerait l'ouvrage d'un barbouilleur, au tableau d'un grand maître. Que doit-on penser après cela

des conceptions burlesques que son imagination a enfantées ? Tout prend à ses yeux, une forme nouvelle ; les institutions nationales succèdent à celles de Jésus-Christ.

« Dire brusquement que la religion chrétienne » est si mauvaise, que c'est perdre le temps que » de s'amuser à le démontrer, c'est de la rudesse » à pure perte ; c'est manquer le but qu'un vrai » philosophe doit se proposer ; c'est avoir dit la vé- » rité bien plutôt pour l'honneur de l'avoir dite, » que par un désir sincère de la faire aimer. »

Que fait le sieur Bonneville, pour en venir à ce point important ? Il tâche de nous rapprocher de l'état des Druides, de nous faire croire qu'ils étaient revêtus d'une double puissance, d'une autorité temporelle et d'une spirituelle ; et de nous persuader qu'il est plus que jamais convenable de réunir sur une même tête cette double puissance.

« Que des magistrats éclairés soient revêtus de la » puissance temporelle et spirituelle, toute contra- » diction entre les préceptes religieux et patrioti- » ques disparaîtra. »

Si on veut savoir ce qu'il faut entendre par puissance spirituelle, il vous apprendra qu'elle est formée par les lois ineffables de l'électricité et de l'attraction d'une bonne conduite.

Si vous cherchez l'époque de la religion nouvelle du sieur Bonneville, il vous dira que : « Dès que » nous avons eu l'espérance d'un gouvernement » national, le culte de la loi a commencé de naî- » tre ; les sociétés particulières se sont formées : » nouvelles églises, nouvelles professions de foi, » lois nouvelles, volontés plus pures, nouvelles fé- » dérations : premières espérances de la sanction » universelle de la loi.

» Nations, s'écrie-t-il, gardez vos temples, et » que la loi seule y soit prononcée. Si le peuple » jette ses regards sur ses temples et sur ses églises

» qu'elles ne soient plus pour lui que le rendez-
» vous des fédérations ou des sections partielles, où
» doit s'exercer la souveraineté nationale. »

Religion et fédération sont synonymes dans la bouche du sieur Bonneville; la chaire évangélique se change en tribune, les prédicateurs en tribuns, la bénédiction du prêtre en sanction. Le Dieu qu'on doit invoquer, c'est la vérité telle que Bonneville la professe; c'est-à-dire l'assemblage de toutes les erreurs et de toutes les folies.

(Page 206) « Baptisez les nations au nom de la
» vérité qui est Dieu, et par les mains de la liberté,
» sans laquelle il n'y a point de peuple, point
» de Dieu. »

(Page 147) L'esprit céleste, c'est le feu sacré de l'opinion publique.

(Page 161 Le verbe de Dieu, la parole incréée, c'est la parole du sieur Bonneville qui crée, régénère, illumine.

(Page 82) « Une assemblée fédérative est tout à
» la fois église, religion, république. Le vrai culte
» que la philosophie révèle aux nations, c'est la
» culture des terres, la volonté d'un Dieu juste et
» bon, c'est que tous les fils de la terre soient heu-
» reux, et qu'ils jouissent de tous les plaisirs com-
» patibles avec le bien public. »

Si vous voulez savoir pourquoi la philosophie a fondé cette religion si bizarre, il va vous le dire.

(Page 18) « Pour anéantir la vermine sacerdo-
» tale, et rétablir le culte de la vérité, le culte de
» la loi, il fallait s'occuper d'une religion univer-
» selle, former une république, anéantir toutes
» les sectes. »

Cette nouvelle religion lui plaît d'autant plus, qu'elle n'exige que des vertus morales pour obtenir le Ciel.

« Une religion s'écarte du but politique qu'elle
» se propose, lorsque l'homme juste, humain en-

» vers ses semblables ; lorsque l'homme distingué
» par ses talens et par ses vertus, n'est point as-
» suré de la faveur du ciel la plus précieuse. »

Son sentiment sur ce point est encore plus prononcé dans le morceau suivant.

(Page 39) « Une religion, qui ferait de la patrie
» et des lois, l'objet de l'adoration de tous les ci-
» toyens, serait aux yeux du sage, une religion
» excellente. Le suprême pontife y serait la loi, le
» régisseur suprême. Mourir pour son pays, serait
» aller à la gloire éternelle, au bonheur éternel.
» Celui qui aurait violé les lois de son pays, serait
» un impie, et le premier magistrat de la nation,
» pontife et roi, aurait le droit de le dévouer à
» l'exécration au nom de la société qu'il aurait of-
» fensée, et au nom du Dieu suprême, qui nous
» a tous soumis à des lois impartiales. »

(Page 157) « Tous les milliers de cultes, d'em-
» blèmes et d'allégories, ne sont que des copies
» plus ou moins imparfaites, de quelques belles
» pages de l'ancien code fédératif du genre humain. »

Si on ôte au sieur Bonneville cette religion, cette liberté, cette fédération, il n'y a plus pour lui de Dieu.

(Page 254) « Où le peuple ne s'assemble point
» en liberté pour exprimer son vœu, et servir ainsi
» d'organe à la nature, il n'y a point de fédéra-
» ration, point d'église ! Sans liberté point de pa-
» role, point de pensée, point de vie, point de
» lumière, ni fraternité, ni vérité, point d'immor-
» talité ; la terre de l'esclavage est une terre de ma-
» lédiction : on y arrive comme sur une terre brute,
» on y est froissé, foulé aux pieds, mis en pous-
» sière, et l'on rentre dans le néant sans avoir vécu. »

Voulez-vous le voir mettre le comble au délire, écoutez-le interpréter les mystères de la religion chrétienne.

(Page 49) « Le mystère de la croix contient toute

» la déclaration des droits de l'homme. L'équerre et
» le compas, qui forment le symbole social (la franc-
» maçonnerie), annoncent le partage le plus égal de
» tous les biens et de toutes les espérances de la terre. »

SUR LE MYSTÈRE DE L'EUCHARISTIE.

« Dans la cène, ou le repas des justes, l'esprit
» créateur aime à se représenter : et c'est sous la
» forme du pain, le pain que le riche doit au pau-
» vre, et que le frère partage avec tant de plaisir
» avec son frère. »

LE MYSTÈRE DU SACERDOCE.

« Le sacerdoce dans le gouvernement, lorsque
» le peuple élit ses officiers, évêques ou surveillans,
» ou gardiens de la loi ; c'est le souverain toujours
» assemblé pour créer, connaître et cultiver la loi.
» C'est l'exercice complet de la souveraineté na-
» tionale ; c'est le pouvoir salutaire, sanctifiant,
» sanctionnant, et faisant respecter la majesté d'un
» peuple libre, dont la voix est celle de l'es-
» prit créateur. »

Peut-être trouvera-t-on mauvais que j'aie réuni tant d'absurdités si révoltantes, qu'elles ne méritent pas la peine qu'on les réfute ? mais j'ai cru que puisque cette doctrine se propageait sourdement, qu'elle s'enseignait publiquement dans la société du cercle social, qu'elle s'établissait dans toute la France, au moyen des clubs et des loges maçonniques, et que les propagandistes l'offraient à l'univers entier comme le langage de la liberté et de la vérité, il était important pour toutes les nations, d'en connaître l'ensemble. Je m'y suis décidé avec d'autant plus de facilité, que je connais des prêtres, vicai-

res, des évêques constitutionnels, qui l'ont prêchée publiquement et propagée avec le consentement des administrateurs des départemens et des officiers publics. Tous les évêques constitutionnels ont répété, d'après le sieur Bonneville, que *la voix du peuple est la voix de Dieu; que ce que veut l'universalité est toujours bon, et trop puissant pour éprouver des résistances.* De là découle cette autre maxime fameuse, *que l'insurrection est le plus saint des devoirs.*

Il est donc évident que les francs-maçons, les propagandistes, les philosophes, et une foule soudoyée de sectaires insensés, veulent abolir la religion chrétienne, non-seulement dans le sein de la France, mais dans l'Europe entière, mais dans l'univers. Il est donc évident que, surpassant toutes les erreurs des hérétiques de tous les siècles et des philosophes de tous les temps, ils ont inventé un système qui équivaut à l'idolâtrie, en ce qu'il transporte à de vaines idoles, le culte qui n'est dû qu'à Dieu; et ce qui est plus méchant et plus dangereux, parce qu'il réduit tout en emblèmes et en allégories, en idées abstraites, inintelligibles au peuple, en étymologies ridicules; parce qu'en trompant le peuple, il n'exige de lui rien qui le gêne; qu'il le délie de toute obligation intérieure qui tendrait à mortifier ses passions; qu'il lui permet de s'abandonner à ses plaisirs, pourvu que le bien public n'en souffre pas; qu'il l'enrichit de ce qu'il enlève aux temples et aux ministres du culte religieux; qu'il lui fait espérer une félicité céleste, en labourant sa terre et pratiquant des vertus civiles.

On ne concevra pas, dans les siècles futurs, que des hommes, appelés philosophes chez une grande nation, n'aient cultivé les sciences, formé de nombreuses et fréquentes assemblées, ne se soient communiqué leurs lumières, que pour replonger leur patrie dans l'ignorance et dans tous les vices qui

en sont la suite. On ne pourra se persuader qu'ils aient formé une confédération contre le vrai Dieu, contre la religion, contre les hommes sages et vertueux, et que tous leurs efforts se soient réunis, pour mettre à leurs places, tout ce que la nation, qui les nourrissait, renfermait de gens sans principes, sans mœurs, sans vertus. On ne pourra croire qu'ils aient osé tourner tous leurs traits, toutes leurs satyres contre le prince qui les comblait de bienfaits et payait chèrement leurs ouvrages; ni qu'ils aient eu l'impudence de tracer eux-mêmes aux conseillers de la nation française, le plan qui devait renverser sa constitution et sa religion. Un abus aussi manifeste de leurs talens, doit être considéré comme un des plus grands crimes qu'un citoyen puisse commettre contre sa patrie; dont un sujet puisse se rendre coupable envers son roi.

Personne ne connaît mieux la constitution de la franc-maçonnerie que le sieur de La Lande, qui en a fait l'histoire dans le dictionnaire encyclopédique, et qui a travaillé avec M. Condorcet, au code de cette société, et à l'organisation de toutes ses parties. Si les loges maçonniques sont aujourd'hui l'école de tous les principes d'irréligion qui ont infecté la France, c'est à ces philosophes que l'on doit l'imputer, puisqu'ils en ont formé le régime, et qu'ils continuent d'en conduire les opérations.

Le même langage tenu par tous les clubs, le même esprit d'irréligion manifesté de la même manière dans toutes les loges maçonniques, tout indique l'unité de principes, le même moteur, les mêmes enseignemens, la même haine et la même fureur contre la religion chrétienne et contre la seule religion chrétienne. Oui! c'est à elle seule qu'on en veut, et c'est pour la détruire que l'on bouleverse la France, puisque par le décret du 7 et du 29 novembre, la religion catholique est la seule dont le

culte soit proscrit, la seule à laquelle on refuse des temples, la seule dont on persécute les ministres avec un acharnement qui tient de la fureur.

En vain les francs-maçons rejetteront-ils l'odieux de cette entreprise sur les fanatiques; je leur soutiendrai qu'ils se sont formés dans leur sein, et qu'ils les ont enhardis à tout entreprendre, par les déclamations qu'ils leur ont laissé faire, par les principes qu'ils leur ont laissé prêcher; en un mot par la facilité qu'ils ont laissée à leurs orateurs, de mêler dans leurs discours, la doctrine à la mode, la philosophie du jour, les explications anti-chrétiennes qui étaient données avec art, et préconisées d'une manière mystérieuse.

Si les francs-maçons avaient été catholiques, s'ils n'avaient pas eu en vue d'établir leur république, jamais ce qui s'est fait en France, n'aurait eu lieu; je les en fais juges eux-mêmes. Mais ils voulaient une religion qui s'alliât avec leurs idées d'égalité, de liberté, d'indépendance; et la religion chrétienne les contredit essentiellement, parce qu'elle reconnaît Jésus-Christ pour chef invisible du corps spirituel de l'église, et exige une obéissance absolue à ses ordres et à ses volontés; parce qu'elle reconnaît que le souverain pontife, successeur de Saint Pierre sur le siége de Rome, est le chef visible de cette même église établie par Jésus-Christ; qu'il en est le centre d'unité, que tous les fidèles doivent lui obéir comme à leur chef, en vertu de la primauté de son siége, et de sa primauté de juridiction. Ceux des francs-maçons qui sont conséquens, disent ouvertement dans leurs assemblées, et même au milieu de l'Assemblée nationale, que la religion chrétienne ne peut s'accorder avec la constitution du royaume. Le nom de Jésus-Christ leur est aussi odieux, que celui de roi ou d'empereur. C'est pour cette raison qu'ils ont ses fêtes en horreur, et que sous le frivole prétexte de troubles

et d'insurrections, ils font l'impossible, pour anéantir la fête de sa naissance, et des autres mystères de sa vie. En 1790, il n'y eut point de messe de minuit; en 1791, on a fait la même motion pour le même motif. On ne craint pas les insurrections dans les loges, dans les cercles, au théâtre, à la comédie, mais on les craint, on affecte de les craindre, dans les lieux où le peuple s'assemble pour prier, parce qu'on veut l'empêcher de satisfaire sa piété. On le laisserait tranquille, s'il adoptait la religion constitutionnelle, si les deux pouvoirs étaient dans la main de la nation. Voici comme le sieur Bonneville s'en explique, page 123 : « Que chaque na- » tion souveraine unisse, à l'instar du roi de Rome » (César), le pontificat à la royauté, tout sera dans » l'ordre. L'unité politique, sans laquelle il n'y aura » jamais d'état bien constitué, sera remplie. Pour » que la France soit bien constituée, il faut que » le peuple français concentre dans ses mains la » souveraineté des rois, et l'autorité des pontifes. »

Le sieur Bonneville ne nous apprend pas encore quels seront les pontifes de cette religion sociale; mais il n'y a pas à balancer à croire que le peuple souverain sera aussi le peuple pontife, et que chaque membre de la société aura autant de part à la pontificature, qu'à la souveraineté. Ne désespérons pas de voir chaque père de famille, chaque maître de maison, ériger un autel au sein de ses foyers, et adorer à sa manière l'Etre Suprême, s'il en reconnaît encore. Il n'y aura plus alors d'assemblées publiques de religion; le culte religieux sera concentré dans les maisons privées, et nos philosophes n'auront plus la douleur de voir les fidèles se réunir dans les temples sacrés, pour y adorer un Dieu par la bouche d'un Dieu, et en lui offrant un Dieu en holocauste et comme victime de propitiation. N'est-ce point pour cette raison, que de tous côtés on renverse les temples, ou qu'on en change la desti-

nation ? On veut des théâtres, des manufactures, des magasins, des lieux publics, mais plus d'églises, plus de temples : leur objet ne s'accorde plus avec la constitution française.

Voilà ce qu'a produit le patriotisme de nos francs-maçons; sous le prétexte de nous rendre frères, amis de la société; de nous unir par un intérêt commun, celui du bien public, ils nous font tomber dans l'hérésie, dans l'athéisme, ou l'idolâtrie.

Rappelons-nous la conduite perfide de cette société prétendue philosophe. Long-temps elle s'est tenue à l'ombre et couverte du voile impénétrable de ses mystères, tant qu'elle a cru qu'il y avait du danger pour elle à mettre au jour ses principes; mais lorsqu'elle a été convaincue, qu'elle n'avait rien à appréhender d'un gouvernement faible; lorsqu'elle a eu fait goûter ses maximes à des militaires et à des magistrats, à des prêtres et à des religieux, aux premiers ministres de l'état et aux chefs des familles nombreuses qui peuplent les villes; lorsqu'elle a eu brisé les liens les plus sacrés, et excité, par les calomnies les plus atroces, des esprits légers et peu réfléchis, à porter des mains sacrilèges sur le trône et l'autel; lorsqu'elle a eu exercé ses partisans aux forfaits les plus inouis, et qu'elle les a eu familiarisés avec les images des crimes les plus noirs, qu'elle les a cru enchaînés par les sermens les plus exécrables; c'est alors qu'elle a montré combien elle était redoutable aux pontifes èt aux souverains.......

Elle ne demandait d'abord que la tolérance religieuse; mais elle a prêché ensuite l'indifférence des religions, et bientôt après elle a demandé l'abolition de la religion chrétienne.

Les hérétiques des différens siècles n'avaient attaqué que partiellement Jésus-Christ et sa doctrine. Les uns avaient combattu sa génération divine, les autres sa génération humaine; ceux-ci avaient rejeté

ses mystères, ceux-là ses sacremens : quelques-uns avaient essayé de le dépouiller des rapports, que les prophéties des juifs avaient annoncé qui se trouveraient entre sa personne et le Messie, entre les figures de leur religion et l'établissement de celle que Dieu ferait prêcher dans l'univers entier : d'autres lui avaient disputé sa puissance et son caractère divin. Mais la franc-maçonnerie, enchérissant sur tous les hérétiques, lui refuse, non-seulement tous les caractères qui constatent sa divinité et sa mission divine; elle nie absolument son existence, ou ne fait de Jésus-Christ qu'un ouvrier, ou tout au plus un préposé sur les ouvrages de la religion dont elle a le secret. Par ce coup aussi hardi, qu'il est impie, elle dépouille Jésus-Christ de tous les attributs de sa divinité, de la qualité de sauveur du genre humain, de législateur et fondateur de l'église chrétienne, et du concours divin des trois personnes de la sainte Trinité, dans toutes les œuvres extérieures qui intéressent la gloire de Dieu son père.

Ce premier pas fait, il était question de substituer à la religion de Jésus-Christ une religion qui fût aussi sainte, aussi ancienne, aussi convenable à l'homme, et aussi assortie à ses besoins; la franc-maçonnerie n'a trouvé de ressources, pour soutenir son audacieuse entreprise, que dans la réunion de toutes les sectes, dont elle a d'abord adopté les systèmes, et qu'elle a fini par rejeter.

Comme les Anabaptistes, les francs-maçons rebaptisent ceux qui s'initient dans leur société; comme Vanini et les autres athées, ils ont mêlé des cérémonies profanes avec celles de la religion chrétienne; comme les païens, ils ont joué nos mystères; ils ont fait la cène en associant des cérémonies de la Pâque des juifs, avec la fraction du pain à Emmaüs; ils ont admis des femmes dans leur société avec des cérémonies indécentes, à la manière des manichéens et des priscillianistes; comme eux, ils ont introduit

le serment pour couvrir le secret de leurs mystères, et ils ont fini par abjurer toute religion, tout culte, et même par ne pas reconnaître de Dieu.

Etait-ce là ce qu'on devait attendre de gens qui criaient sur les abus de la religion, qui affectaient de rappeler le peuple aux usages des premiers fidèles, et les ministres au temps des apôtres? Les hypocrites! ne nous citaient-ils donc l'évangile, la discipline apostolique, les canons des conciles, que pour tout proscrire?

Quand on détruit, ce doit être pour faire quelque chose de mieux, surtout quand il est question de religion et de l'adoration de Dieu : Or, qu'est-ce que les jacobins, les clubistes, les francs-maçons, organes ordinaires de l'assemblée, ont mis à la place de ce qu'ils ont détruit? quels temples ont-ils élevés à la place de ceux qu'ils ont renversés? quels ministres ont-ils fait succéder à ceux qu'ils ont chassés de leurs places? que mettent-ils à la place de l'évangile? ils vous offrent les droits de l'homme, la constitution du royaume, le récit des délibérations tumultueuses, scandaleuses et souvent impies, des décrets de proscription contre les vrais ministres de la religion de Jésus-Christ, une persécution ouverte contre les âmes pieuses et fidèles au Seigneur.

Que la religion chrétienne est différente du tableau que nos philosophes jacobins et francs-maçons en ont voulu tracer! C'est véritablement la religion de l'homme, parce qu'elle est analogue à son état présent, à ses besoins et à ses désirs. C'est la religion d'un Dieu, parce qu'elle n'a pu être révélée que par un Lieu, et qu'elle porte dans toutes ses parties, le caractère ineffable du Dieu qui en est le fondateur, le conservateur et le sanctificateur. Elle est faite pour être la religion de l'univers, parce qu'elle unit tous les hommes sous le même chef, le même père, le même Dieu; parce qu'elle les unit entr'eux par les mêmes liens, par des intérêts

communs, par la même fraternité, par la même charité, par l'espérance du même héritage, et de la même félicité. C'est la seule religion qui convienne à des hommes jaloux de l'égalité véritable, vrais amis de la vertu, et appelés à des actions héroïques. C'est la seule religion, qui apprenne à régler les actions extérieures conformément aux devoirs de la société, et dans le rapport qu'elles doivent avoir avec Dieu qui les commande; la seule qui étende son empire sur les intentions du cœur, et qui en juge les mouvemens, comme les pensées de l'esprit. Elle est la seule qui nous montre le chemin de la perfection, et qui nous promette des récompenses proportionnées aux sacrifices qu'elle exige de nous.

Une religion universelle, telle que les philosophes la veulent établir, devrait nécessairement avoir un centre commun, être entretenue par les mêmes motifs, offrir à tous les hommes les mêmes moyens d'honorer Dieu et de le servir, et leur en obtenir les mêmes récompenses, et d'après les mêmes règles. Mais il n'y a que la religion chrétienne, qui puisse être cette religion universelle; parce qu'elle est la seule, qui nous fasse entrer dans une même société, sans distinction ni acception de personnes; je veux dire dans la société des enfans de Dieu, dont Jésus-Christ est le chef : elle est la seule qui fasse louer et bénir Dieu par le même pontife, qui est Jésus-Christ; le pontife universel de tous les hommes, de tous les temps et de tous les lieux, en un mot, le prêtre éternel de Dieu, qui offre dans sa chair des prières et des supplications à Dieu son père, pour nous délivrer de la mort du péché, et qui en a été exaucé pour ses mérites (Heb. c. 5, 6 et 7). Elle a été établie pour la même fin parmi tous les hommes; et elle est entretenue par les mêmes motifs, c'est-à-dire, pour réparer l'injure que le péché fait à Dieu; reconnaître sa sou-

veraine majesté et son souverain domaine sur tous les hommes et toutes les créatures; le louer et le remercier pour tous les biens dont il ne cesse de nous combler; le prier de venir à notre secours dans tous nos besoins. Elle offre aux hommes les mêmes moyens d'honorer Dieu : le riche n'a aucun ascendant à cet égard sur le pauvre, tous honorent Dieu par son Fils et son divin Esprit; tous l'honorent en esprit et en vérité, en union d'amour et de sacrifice avec Jésus crucifié, avec le Fils bien-aimé du père céleste qui est dans les Cieux. Les mêmes récompenses attendent tous les hommes, et ils en jouiront selon le degré d'amour et de mérites où ils seront parvenus.

Les philosophes jacobins et maçons peuvent-ils prouver que la religion universelle, qu'ils veulent établir, a ces caractères distinctifs? Je les défie de nous les faire reconnaître dans *Mithra*, dans *Osiris*, dans *Isis*, ou dans les autres dieux factices que leur imagination enfantera.

De quel droit se présentent-ils donc, pour attaquer une religion, qui a commencé avec le monde, qui n'a cessé d'exister parmi les justes et les hommes fidèles aux promesses du Seigneur, qui est sainte dans ses pratiques, pure dans sa morale, divine dans son économie; qui a, dans tous les temps, été soutenue par des prophéties et des miracles, par lesquels Dieu manifestait ses volontés; qui a sanctifié tous ceux qui en ont suivi exactement les préceptes; qui fait le bonheur de tous les états qui la partage, et attire les bénédictions du Ciel sur ceux qui la professent?

---

§ 4.

CONJURATION CONTRE LES SOUVERAINS.

Le cercle social, les papiers publics, l'Assemblée nationale même de France, ont retenti d'injures et de menaces contre les souverains. On a osé mettre à prix la tête des uns, on a peint les autres comme des brigands couronnés qui commandaient en despotes sur des esclaves : on a envahi le territoire du plus faible; on a cherché à soulever ailleurs les sujets contre leurs princes, qu'on a représentés sous les figures les plus indécentes, pour les rendre méprisables; on a décrié leur gouvernement; on a tenté la fidélité de ceux qui leur étaient les plus dévoués, en leur envoyant, sous toutes sortes de formes, les droits de l'homme, et en répandant de l'argent avec profusion, pour en rendre l'intelligence facile.

Quels sont les auteurs de ces entreprises audacieuses? Sont-ce des hommes sans aveu? Sont-ce des amis de la constitution? Sont-ce des philosophes orgueilleux, qui se persuadent être faits pour gouverner le genre humain? Le sieur Bonneville, exhalant sa fureur patriotique au milieu de sept ou huit mille personnes assemblées au cercle social, va nous aider à dévoiler le mystère d'iniquité, capable d'attirer sur la France des maux incalculables. Page 111 de son livre de *l'Esprit des Religions*, il nous dit : « *Montesquieu n'osait pas montrer que le gou-* » *vernement d'un seul, fut toujours le principe de* » *la tyrannie.* » Plus hardi que ce philosophe, Bonneville ose avancer ce paradoxe, afin qu'on égorge tous les rois, pour ne pas tomber sous leur tyrannie. C'est à des hommes enthousiasmés de la liberté,

qu'il tient ce langage. Son imagination exaltée voit tout-à-coup les rois frémir d'indignation à la vue des fanatiques qui distribuent des poignards, qui ébranlent leurs trônes, qui font retentir à leurs oreilles les cris confus de meurtres et d'assassinats, qui les réveillent au milieu du sommeil, et qui appellent les nations au carnage, et au plaisir de voir couler le sang sacré de leurs princes.

« Quel être froid et passif, dit-il (page 152), ne » voit pas ainsi que moi, les tyrans qui frémissent, » et qui chancellent sur leurs trônes ébranlés? les » applaudissemens, que vous avez donnés aux pre- » miers développemens du contrat social, ne les » laissent plus dormir. — Ils ne dormiront plus; » même dans les voix tremblantes de leurs escla- » ves, ils n'entendent que ces terribles paroles de » la vérité : *Les nations s'élèvent pour venger les* » *outrages que tu as faits à la nature !*

» Quelle est cette harpe divine entre les mains du » Dieu de la nature, dont les cordes universelles, » attachées à tous les cœurs, les lient et les relient » sans cesse? c'est la vérité. Aux plus faibles sons » qui lui échappent, toutes les nations deviennent » attentives, tout ressent la divine influence de » l'harmonie universelle; les cymbales retentissantes » s'animent alors et répètent dans tout l'univers » les paroles salutaires de la vérité. »

Le sieur Bonneville nous enseigne (page 154) par quel art, lui et ses sectateurs, sont venus à bout d'ensorceler des français, autrefois presqu'adorateurs de leurs rois.

« Dites, au milieu des assemblées du cercle social, » dites seulement au hasard, ces mots magiques de » vertu, de vérité, de liberté : dites-leur, que les » plus faibles des hommes sont aussi sacrés que leurs » chefs, et tous égaux en droits; et vous les en- » tendrez applaudir à vos malédictions contre les

» tyrans, qui dévorent depuis tant de siècles, l'hé-
» ritage inaliénable de l'homme infortuné. »

C'est véritablement par quelques mots magiques qui en imposent à une multitude ignorante, parce qu'ils signifient tout ce que des fanatiques veulent leur faire signifier, que les factieux ont réussi à électriser les têtes, à les monter au ton du fanatisme et du désespoir.

Mille échos de la philosophie répètent sans cesse, que tous les hommes sont égaux en droits, et échauffent par leurs cris redoublés ceux qui environnent leur tribune. Pendant qu'ils servent de marchepied pour élever des philosophes sur le trône, ils crient, les insensés ! qu'ils sont libres et égaux en droits. Ils gémissent sous le despotisme des factieux, et ils se croient libres, parce qu'ils ne voient pas encore les chaînes dont on se prépare à les accabler.

Depuis long-temps, les philosophes propageaient l'idée, que les plus faibles des hommes sont aussi sacrés que leurs chefs; et c'est pour cette raison, nous dit Bonneville (pag. 128), que le ministre Turgot fit l'impossible pour persuader à Louis XVI, de ne pas se faire sacrer, lui faisant envisager cette cérémonie religieuse, comme un acte de servitude ignominieuse.

Qui sait si depuis long-temps, on n'aurait pas attenté sur les jours de Louis XVI, si le caractère royal dont il est revêtu, n'avait rendu sa personne sacrée, et ne l'avait mis sous la protection spéciale de Dieu, en le montrant au peuple, comme l'oint du Seigneur ? Ne fût-ce pas ainsi que Salomon fut regardé par le peuple d'Israël, lorsqu'il eut été consacré au Seigneur. *Unxerunt eum Domino in principem* (Ier. Para. c. 29, 22). Si le roi n'avait pas été sacré, avec quelle facilité nos philosophes, nos clubistes, nos francs-maçons et tous les factieux, n'auraient-ils pas persuadé au peuple, que le roi n'est que le régisseur de son royaume, qu'un roi fonc-

tionnaire, et nullement un monarque souverain; autrement, lui auraient-ils dit, il se serait fait sacrer, et se serait fait reconnaître par la nation dans la cérémonie auguste de son sacre, comme ses prédécesseurs? Combien d'autres piéges n'a-t-on pas tendus à Louis XVI, que la divine Providence, qui veille sur la France, lui a fait éviter.

Mais au défaut de la ruse, nos philosophes ont recours à la violence et à la force; et Bonneville, qui est leur écho, crie de toutes ses forces (pag. 154) « que ceux qui ont entre les mains les rênes du » gouvernement, monarques, princes, sénateurs, » représentans, de quelque nom qu'on les appelle, » soient forcés de reconnaître dans un même jour » et à la fois dans tous les empires, la souverai- » neté des nations et la fraternité universelle. »

Il voudrait voir renouveler sur la surface du globe, le jour des sorts (pag. 149), c'est-à-dire, le treizième jour du mois *adar*, jour auquel les juifs s'élevèrent contre leurs ennemis dans toutes les provinces de l'Assyrie, et en tuèrent un grand nombre. Il voudrait qu'il n'y eût plus sur la terre, ni nobles, ni prêtres, ni grands, ni princes, ni rois, ni monarques, ni empereurs. Vous lui demanderez peut-être, qu'est-ce donc qui commanderait les nations? qui serait leur conseil? qu'est-ce qui y donnerait des leçons de morale, de droit, et de religion? qu'est-ce qui y enseiguerait les sciences et les beaux arts? Voici la réponse qu'il vous fait (pag. 156).

« Dites aux nations, que les sages parmi nos an- » cêtres, ont formé une association de principes et » de recherches, dans l'espérance qui se réalisera, » de voir un jour présider à la conduite de l'uni- » vers, l'esprit universel des nations. »

Les principes de la philosophie, voilà le code que nos sages offrent aux nations pour avoir le droit de les commander, de les instruire et de les assujétir. C'est sur ces principes de vertu philosophique, de

liberté et d'égalité, que le sieur Bonneville fait reposer le bonheur des nations.

« Le seul peuple, dit-il (pag. 121), le moins » malheureux, est celui-là seul où les philosophes » ont commencé à triompher des prêtres et des tyrans (c'est sans doute des français dont il entend » parler). On pourrait classer le malheur des peuples de l'Europe, par le despotisme plus ou moins » rigoureux, avec lequel on enchaîne la voix de ces » hommes de toutes les nations et de tous les siècles, qui liant leur propre cause à l'intérêt de » tous, éclairent l'humanité, lors même qu'ils se » trompent, parce qu'ils sont de bonne foi. »

Le sieur Bonneville est tellement l'esclave des philosophes, tout en prêchant l'égalité et la liberté, qu'il en fait non-seulement des rois, mais des dieux. « Cultivez le génie, dit-il (page 128), le culte du » génie est le culte de l'Eternel, de l'esprit créateur, le vrai culte, le culte de la loi salutaire, » universelle. »

C'est donc pour se mettre à la place des princes et de Dieu même, que la philosophie bouleverse la France. C'est pour y donner des lois, qu'elle détruit les anciennes, qu'elle en change tout le gouvernement. Si votre main se refuse à répandre le sang d'un prince bon, humain, bienfaisant, vertueux; si l'idée d'un pareil attentat, qui couvrirait la France d'un éternel opprobre, et la rendrait coupable aux yeux de Dieu et des hommes, vous fait frémir; si vous apercevez dans l'avenir, les punitions qu'une main vengeresse vous prépare, le sieur Bonneville, pour vous enhardir au crime, vous crie (page 156) : « Franchissez tout-à-coup les siècles, et amenez les nations aux persécutions de » Philippe-le-Bel. »

Quoi donc! est-ce que Louis XVI est responsable des fautes prétendues de Philippe-le-Bel, si véritablement il en fit une, en faisant juger l'or-

dre des Templiers dans le Concile de Vienne, en se concertant avec les princes ecclésiastiques et séculiers de l'Europe, pour faire cesser les crimes dont les Templiers se rendaient journellement coupables, et dont la plupart firent l'aveu dans les interrogatoires qu'ils subirent? L'égalité et la liberté s'étendent-elles donc à commettre et autoriser tous les crimes les plus abominables? De quel droit les francs-maçons, les clubistes et les philosophes, voudront-ils faire porter à tous les potentats, la peine d'avoir fait faire un acte de justice, en suivant les formes selon lesquelles elle avait coutume d'être administrée? Nos philosophes mettent en scène, la fable du loup et de l'agneau; que les nations jugent si elles doivent se ranger du côté du loup contre le faible et innocent agneau!

C'est à elles que Bonneville en appelle (pag. 158). « Vous qui êtes, ou qui n'êtes pas Templiers,..... » aidez à un peuple libre à se rebâtir en trois jours, » et pour toujours le temple de la vérité! » C'est-à-dire, à établir le règne de la philosophie, de l'irréligion, et de toutes les abominations.

« Démocratie, aristocratie, monarchie, royalisme; » mots à proscrire. Que faut-il donc mettre à leur » place? L'alliance des bons esprits, voilà le guide » de la nation. L'idée d'un gouvernement national » (page 143) réunit tous les systèmes. S'assembler, » s'unir, s'armer, rester armé, voilà une constitution (page 151). Réunir tous les partis, pour » en former un grand ensemble, et gouverner le » tout par le tout, établir une fédérative (pag. 154) » composée de gestes, de paraboles, de fables et » de calculs ingénieux, pour servir de voile aux » amis de la vérité. »

C'est-à-dire que la langue du pacte fédératif, projeté par les philosophes, qui sont les amis de la vérité, selon la définition ou l'étymologie du mot *philosophe*, sera composée d'allégories, de fables,

de calculs dans lesquels ils envelopperont le vide de leurs systèmes, ou leurs erreurs perverses. C'est pour établir cette philosophie, que Bonneville confond avec la vérité, que cet auteur invite les nations à faire périr les souverains.

(Page 175) « Périssent, dit-il, les tyrans! Ce » sont eux qui affligent la vérité, qui l'enfoncent » dans les ténèbres, où l'homme obscur et faible » l'aperçoit à peine, à la sinistre lueur d'un af- » freux incendie qui ne l'éclaire que pour le dé- » vorer. (pag. 198) Que ces moines jurent par leurs » poignards, non pas d'usurper la souveraineté » nationale...... qu'ils jurent de purger la terre des » tyrans. Grâces à nos armes, ce serment est le » seul possible, que les chefs puissent aujourd'hui » espérer de leurs automates assemblés en corps. »

Je pourrais rassembler d'autres preuves de conjuration des philosophes, des francs-maçons et des clubistes contre la religion et les souverains, pour établir, sur les ruines de l'autel et du trône, le règne de la philosophie qu'ils appellent la vérité, et qu'ils veulent mettre à la place de toutes celles que la révélation nous a enseignées; mais ce que j'en ai dit, suffit pour montrer la trame de leur infâme projet. Vérités religieuses, vérités chrétiennes et morales, vérités divinement révélées, et scellées du sceau de la Divinité, fuyez la terre et retournez au Ciel. La Philosophie, l'orgueilleuse raison, l'erreur et le mensonge veulent occuper la place que les sages mortels vous ont donnée dans tous les cœurs; et pour en venir à bout, ils veulent que la terre soit abreuvée du sang des rois et des prêtres. Souverains, pensez-y.... Grand Dieu! voyez notre cause, et jugez si la philosophie doit dépouiller votre Fils unique de l'empire sur les nations, que vous lui avez données en héritage.

Cet ouvrage était à l'impression, lorsque l'abbé de Fontenai, ou les rédacteurs de son journal, en rendant compte des événemens qui bouleversent la France, ont tracé en raccourci le tableau que nous venons de dessiner. La ressemblance des principes, des vues, des conséquences, nous a déterminé à le joindre ici, pour justifier nos conjectures, et donner une nouvelle force à nos preuves (Ier. janvier 1792).

La catastrophe, qui étonne aujourd'hui l'univers, en affaissant le trône des Bourbons, met sur la même ligne, le plus puissant des rois et les représentans du simple citoyen. L'explosion a pu être subite aux yeux de l'homme trop peu accoutumé à réfléchir sur tout ce qui prépare les grands événemens; mais long-temps un bruit sourd a mugi sous le palais du monarque. Depuis un demi-siècle, la trame était ourdie; à peine trois générations ont-elles suffi à la développer. Le Nestor de Ferney en avait tenu les premiers fils dès son adolescence; Rousseau de Genève les agita long-temps, la carrière des d'Alembert, des Diderot et des Turgot, ne fut pas assez longue pour les voir s'applaudir du succès; tant il fallut d'années, de combinaisons, pour amener les circonstances, applanir les obstacles, et disposer l'esprit des peuples.

Cependant le complot, dans sa lenteur même, dédaignait les ombres du mystère; et c'est encore un caractère unique de la révolution, que long-temps avant son explosion, elle était dévoilée. Depuis trente ans surtout, nos magistrats dans leurs réquisitoires, nos orateurs chrétiens dans la chaire évangélique, jusqu'à nos docteurs dans leurs thèses publiques, annonçaient que le trône était menacé comme l'autel. Il serait facile de citer des lambeaux de vingt

et de trente ans antérieurs à la grande secousse, qui sont, en quelque sorte, l'histoire anticipée de la révolution. Ceux qu'elle menaçait plus spécialement, peuvent se souvenir combien de fois cette annonce a retenti à leurs oreilles. Ils avaient méprisé le présage; le vrai observateur s'en saisira. L'histoire de toute autre conspiration découverte ne lui avait montré qu'un complot avorté. Il ne verra pas, sans le plus juste étonnement, celle-ci s'avancer lentement, mais d'un pas toujours ferme, lors même qu'elle est montrée au doigt à ceux qu'elle menace.

Méditée pendant un demi-siècle, et prévue au moins, par une génération entière, étonnante par la lenteur, et bientôt par la publicité de sa marche, le sera-t-elle moins par l'époque même qu'elle choisit pour éclater?

Jusqu'ici, toute conspiration n'avait eu pour cause ou pour prétexte, que les forfaits du prince sur le trône. Pour échauffer le peuple, il fallait lui montrer un despote odieux, le joug de l'oppression à secouer, des forfaits à venger, un tyran à chasser, un monstre à écraser. Si la postérité demande un jour, quels étaient donc les crimes de Louis XVI, quand la France s'émut; quand, élevant les haches de l'insurrection, elle brisa le sceptre de ses lois? Quelle sera alors la réponse de l'histoire? Il faudra, pour parler le langage de la vérité, qu'elle dise à nos neveux : Les français, en ces jours terribles pour les rois, voulaient haïr le leur; ils ne le pouvaient pas, ils parlaient d'esclavage, et Louis XVI avait fait éclater sa puissance, pour en éteindre jusqu'aux derniers vestiges dans l'empire. Ce qu'il n'avait pas pu prescrire comme roi, il l'avait commandé par l'exemple. Il avait abdiqué tous ses droits personnels sur tout homme, dont la liberté pouvait être gênée dans ses domaines. Ils parlaient d'une administration impérieuse; et Louis XVI, le premier de nos rois, tentait, établissait dans ses provinces,

l'administration populaire. Ils parlaient des crimes des monarques; et Louis XVI n'avait pas même un de ces vices qu'on eût pu remarquer dans le simple citoyen; il était aimé, il était fait pour l'être.

La basse adulation ne dicte pas ces vérités; elle choisirait mal son jour pour les flatteurs. C'est comme observateurs que nous parlons à la postérité, et que nous partageons d'avance tout son étonnement, en lui disant : Louis XVI était aimé de son peuple; il n'aspirait qu'à l'être et à le mériter. C'est pourtant, sous ce roi, que la révolution la plus ennemie des rois éclate, se poursuit et se consomme!

C'est dans la nature de la révolution, c'est dans le grand objet qui la distingue de toute autre révolution, que l'observateur réfléchi, cherchera l'explication de cette énigme.

Jusqu'ici, l'ambition donnait des émules aux rois; elle usurpait les sceptres, et ne les brisait pas; elle était trop jalouse du trône, pour en détruire l'éclat et la puissance, lorsqu'elle renversait celui qui l'occupait; et sous l'usurpateur, la prérogative royale en renaissait souvent plus imposante et plus active. Le mépris, ou la haine et la foudre tombaient sur la personne du monarque; la monarchie, la royauté restaient entières, et le sceptre passé en d'autres mains, n'en était pas moins le grand objet de la vénération des peuples.

Lors même que de fiers républicains ne voulaient plus chez eux d'autre souverain que la nation, les tribuns voyaient au moins, sans en frémir, les rois des nations étrangères. Qu'importait au romain, le joug de l'Etrurie sous Porsenna? Qu'importait au spartiate, le joug du grand empire sous Xercès? D'autres intérêts ont fait mouvoir ces hommes qui surent se transmettre le plan de la révolution française. Une haine plus vaste l'a conçu. Ce sont à la fois tous les sceptres du nord et du midi; ce sont

tous les monarques de l'orient et de l'occident qu'elle menace.

Ce n'est pas la personne des rois que poursuivent et les auteurs et les agens du complot révolutionnel, c'est la royauté, c'est l'idée seule de monarchie, de tout pouvoir, de toute autorité dans un seul qui les révolte. S'il reste sur la terre, et chez les nations les plus lointaines, un autre souverain que le peuple, la révolution française laisse ses grands agens désespérés. Ils mourront, en jetant un regard de pitié ou d'indignation sur l'espèce humaine, et de frémissement sur tous les sceptres qu'ils n'auront pas brisés.

Il est donc un orgueil qui les hait, plus redoutable aux trônes que l'orgueil qui les jalouse et les usurpe. Il peut donc se former une école plus terrible pour les monarques, que celle de l'ambition et de l'usurpateur. Quelle révolution, dans les fastes des peuples, avait donné aux rois cette leçon? Dans le génie même des grands conspirateurs, dans leurs moyens et leurs agens que verrons-nous qui nous rappelle, et les premiers auteurs, et l'école qui a pu concevoir, inspirer, préparer la ligue de nos jours?

Pour en tracer l'histoire, il faudra nécessairement remonter vers la fin de ce règne qui avait absorbé tous les genres de gloire. Il n'était plus ce roi, sous lequel tout français se croyait grand lui-même, en nommant Louis-le-Grand. Alors parut un homme, non pas comme Cromwel, jaloux de voir plier sous son glaive le sénat, les peuples, les armées; non pas comme Catilina, respirant la fureur et le carnage; un homme possédé du démon d'une autre célébrité. Il jeta un coup-d'œil sur la carrière du génie; il y vit Corneille, Bossuet, Descartes, Fénélon, Mallebranche. Ne pouvant les atteindre, et cependant jaloux de dominer, il se fit un empire : il ouvrit une école, qu'il osa appeler

le sanctuaire de la philosophie. Là, jamais le talent ne se crut obligé de fléchir sous la règle des mœurs; là, jamais les saillies, l'épigramme, ou une erreur hardie, ne le cédèrent aux vérités profondes, à la marche pénible des démonstrations; là, le sel de l'ironie devait apprendre à rire des blasphèmes; là, un profond mépris des objets révérés par la plus haute antiquité, devait faire plier l'autorité des pères sous l'orgueil des enfans, l'autorité du prince sous l'orgueil des sujets, l'autorité des cieux et de la religion sous l'orgueil et les passions de l'homme; là, tout ce qui gênait un penchant vicieux fut préjugé; tout ce qui humiliait l'esprit humain fut superstition; tout ce qui réprimait l'impiété fut fanatisme.

La licence du maître appelait des disciples. Sous le manteau des sages accoururent les d'Alembert, les Diderot et les Helvétius. Le temps fortifia le nombre des adeptes. Cependant les lois du souverain maintenaient des vérités antiques, contre une école de désordre et d'anarchie. De la haine des autels, les adeptes passèrent à la haine du trône sous le voile de l'humanité, d'un zèle protecteur du genre humain, de bienfaisance universelle; alors se médita cette grande conspiration, dont la nature même indique les moyens, explique la lenteur, la marche et les succès.

La chute générale des autels et des trônes, devait être l'effet de l'opinion, plutôt que de la force. La révolution se devait opérer dans les mœurs, avant de l'essayer sur les gouvernemens. De là, ces productions sans nombre, impies, et obscènes et sous toutes les formes, qui, depuis quarante ans, ont inondé l'Europe, qui d'abord répandirent partout les maximes de l'incrédulité, et bientôt celles de la rebellion.

Quels hommes en flattant les penchans de l'impie, vont redoubler ses forces contre eux-mêmes! Pour

donner à la révolution du jour un nouveau caractère, il fallait donc encore qu'elle fût imprudemment hâtée, par ceux-là même qui devaient en être les victimes ! Enfans de nos héros, héritiers de ces preux chevaliers qu'illustrèrent jadis tant de vertus, tant de courage, pourquoi nous voyons-nous forcés de réfléchir que la secte déjà s'applaudissait auprès de vous, de ses premiers succès ? Elle vous avait vu sourire les premiers à ses principes. L'accent des passions déjà introduisait les chefs dans ces palais dont ils méditaient la ruine. Bientôt favorisés, choyés par nos crésus, pensionnés sur le trésor public, accueillis dans les cercles des grands, on eût dit que les dogmes de la corruption et de l'impiété leur tenaient lieu d'ancêtres. Le poison s'étendait, le mépris des autels était passé des maîtres aux valets, des valets aux chaumières ; c'est le moment que la secte attendait. Elle a brisé les liens qui attachaient les nations à l'autel ; elle n'a plus besoin que d'elle-même, pour éveiller la jalousie et la haine du peuple contre des distinctions de rang et de naissance, contre des honneurs et des priviléges qu'il ne partage pas. C'est le moment de cette égalité, qui écrase toute hauteur ; de cette liberté, de cette souveraineté qui ne connaît de lois, que celle de la multitude ; de ces droits qui effacent tous les droits révérés des ancêtres. Que les enfans n'invoquent plus le Dieu de la justice en faveur de l'héritage. La secte le savait, il n'est plus temps d'en appeler aux cieux, quand le peuple a appris à braver ses menaces. Les adeptes n'ont plus qu'à rire des remords, ou du dépit tardif de ceux que l'imprudence fit tomber dans leurs lacets.

Sans doute que l'histoire distinguera nombre de chevaliers, que leur vertu a préservés du piége, et dont les sentimens commandent encore le respect au milieu des désastres de la noblesse ; sans doute cette même noblesse se glorifie encore d'avoir été

plutôt épurée que détruite. La révolution n'en donnera pas moins au trone, et à ceux qui l'approchent, cette grande leçon, qu'il n'est plus de titre à la vénération des peuples, quand celui qui l'exige, a lui-même effacé les titres de la divinité aux hommages de l'homme.

Mais en s'applaudissant de l'illusion qu'ils ont pu faire, les adeptes n'auront-ils pas eux-mêmes à rougir? La catastrophe du jour est leur ouvrage; ils ne cherchent plus à s'en cacher, et l'empreinte du philosophisme est le grand caractère qui doit la distinguer dans nos annales. N'est-elle pas aussi la seule, qui distingue une opposition constante et toujours effrayante entre les principes et les moyens, entre l'espoir et les effets?

Quelle école avait fait retentir plus souvent ces mots d'humanité, d'union, de fraternité générale? Qu'est-ce donc que cet art effroyable des divisions, des haines qu'elle fait éclater dès les premiers jours de la révolution? Qu'est-ce que cette rage magique qu'elle sait inspirer par ces mots *d'aristocrates* et de *démocrates*, tirés d'un long oubli, pour montrer aux français, des français à détester dans tous ceux que distingue, ou la noblesse du sang ou la sainteté des fonctions? Dans ce plan si long-temps médité par l'école de la fraternité, qu'est-ce donc que cette explosion d'un atroce délire? qu'est-ce que tous ces glaives, ces foudres et ces torches dont elle arme des millions de bras? qu'est-ce que ces courriers qui parcourent l'empire, montrant partout des victimes à immoler, des possessions à dévaster, des châteaux à incendier?

Qu'est-ce encore, pour une philosophie amie des lois, que cette explosion d'une anarchie, qui ne reconnaît plus ni lois ni tribunaux, qui, sur les premiers soupçons, montre partout des milliers de juges et de bourreaux dans un peuple effréné?

Qu'est-ce au milieu des cris d'une liberté et d'une

tolérance propice à tous les cultes, que ces autels, ces prêtres signalés à la fureur publique ? Qu'est-ce que ces prétextes et ces scandales de persécutions, de flagellations, d'incarcérations ? et que sera-ce donc que le fanatisme de la superstition, si la révolution, qui exerce toutes ces violences sur des hommes qui ne lui opposaient que leurs dogmes, leur hiérarchie, leur conscience, est la révolution d'une philosophie tolérante ?

Quand la postérité voudra la suivre, cette révolution, dans ses principes philosophiques, comment concevra-t-elle ces sages, qui mettant l'empire dans la loi, ne trouvent d'autorités à rendre nulles, que dans le prince même, qu'ils chargèrent de l'exécution des lois ? Nos descendans un jour imagineront-ils comment en affichant leurs dogmes sur l'inviolabilité des possessions et des propriétés, les sages de la révolution donnèrent le spectacle de ces spoliations, dont l'idée eût suffi pour effrayer le plus despote des monarques ? Nos descendans imagineront-ils comment ces jours d'une richesse nationale immense et acquise par un simple décret, ont pu être l'époque d'une détresse nationale sans exemple dans l'histoire ? Quand il faudra tracer ces caractères de la révolution, s'en trouvera-t-il une seconde, qui offre à combiner tant d'humanité dans les principes, et tant d'atrocités dans les moyens ; tant d'affectation de sagesse dans les chefs, tant de méditations pour le code nouveau, et tant d'écarts, tant de contradictions dans les nouvelles lois ; tant d'exaltation dans les promesses et tant de frayeur sur le succès ; tant d'espoir dans le peuple, de voir finir des maux dont la révolution devait être le terme, et tant de crainte qu'elle n'en soit le comble ?

---

§ 5.

GRADE DU ROSE-CROIX FRANC-MAÇON (1).

Pour se laver du reproche que l'on fait aux francs-maçons d'être les ennemis de la religion, ils disent qu'ils ont un grade dans lequel ils font la mention la plus honorable de la mort et de la passion de Jésus-Christ. Mais que répondront-ils, si on leur prouve que ce grade est hérétique, et qu'on y dépouille Jésus-Christ même, de toutes ses prérogatives les plus essentielles? Nous n'exposerons ici que les points principaux, qui démontrent que les francs-maçons, appelés chevaliers rose-croix, bien loin de faire une profession publique de la foi catholique, se jouent de ce que nous avons de plus saint, et travestissent nos mystères, de manière à rendre ridicules ceux qui en sont les ministres, ou à les faire tomber dans l'hérésie.

Il est d'usage de n'admettre dans le grade de rose-croix, que ceux qui ont passé par les grades d'élu, d'écossais, et de chevalier d'Orient. Ce dernier grade surtout est essentiel, parce qu'on y professe une doctrine qui prépare aux actes hérétiques, auxquels on va être initié; puisqu'on y enseigne, dans le renversement du temple de Salomon, la destruction de la religion catholique et la liberté

(1) Le grade de Rose-croix est un des plus considérables de la franc-maçonnerie, ou plutôt c'est le dernier grade qui donne droit à toutes les places qu'un maçon peut occuper dans cet ordre. Nous nous sommes décidés d'autant plus volontiers à le donner avec tous ses détails, qu'il servira à convaincre, de plus en plus, du véritable objet de la maçonnerie, qui est de renverser de fond en comble la religion catholique,

de la religion. Chaque chevalier d'Orient est un nouveau Zorobabel, qui délivre ses frères de la captivité de Babylone, c'est-à-dire, de l'esclavage de la religion catholique, apostolique et romaine, figurée par Babylone, qui est le nom favori que les hérétiques des derniers siècles donnaient à l'église romaine. Chaque chevalier d'Orient, devenu libre et dégagé de ses premiers sermens religieux, se regarde comme la pierre angulaire du nouvel édifice qu'il va élever, et surintendant des ouvriers qui sont destinés à y travailler; comme *Salomon*, *Adonhiram* et *Moabon* ont été honorés de cette surveillance; c'est-à-dire, qu'il représente Jésus-Christ, la vraie pierre angulaire; qu'il est, comme lui (Isaïe, 41, 2; Zach. 3, 8), le véritable *Orient*, le Grand-Prêtre, envoyé du haut des cieux, pour éclairer, donner la vie aux hommes ensevelis dans les ténèbres de la mort; et qu'il est fils du même père que Jésus-Christ, désigné par *Moabon*; qu'il est destiné, comme Salomon (Zacharie 6), pour bâtir un temple au vrai Dieu; et établi, comme *Adonhiram*, pour avoir la surintendance et le gouvernement sur les ouvriers employés à cet édifice.

Quand un franc-maçon a eu adopté ces notions impies, hérétiques et absurdes, on le juge digne d'être promu à un nouveau grade, qui est comme la consommation de son impiété, parce qu'il réduit en pratique, ce qu'il professait en théorie. C'est l'objet du grade du Rose-croix, présenté comme le *nec plus ultrà* de la franc-maçonnerie. Donnons-en l'explication.

DÉCORATION DE LA LOGE DE ROSE-CROIX.

« La loge est tendue en noir, un autel triangu-
» laire, élevé sur sept marches, est placé à l'orient
» au lieu du trone : au-dessus de l'autel est un
» grand tableau en transparent, représentant un

» calvaire, c'est-à-dire, trois croix. Celle du milieu » n'est distinguée des deux autres, que par une » rose avec une draperie entrelacée et l'inscription » *I. N. R. I.* »

Ce début paraît n'annoncer rien que de catholique; et cependant, c'est déjà l'indication de l'erreur, enseignée plus ouvertement dans la suite.

(Hist Eccl. de Mosheim, t. IV) Les chimistes prétendent qu'une croix † avec le mot *ros*, désigne deux puissans dissolvans dans leur art, qui sont la rosée et la lumière; et que ce sont ces deux choses, qui ont donné naissance aux deux signes principaux du grade du Rose-croix. Je crois plutôt que les francs-maçons font allusion à cette prière d'Isaïe : « *Cieux, fondez-vous en rosée, et que les* » *nuages nous fassent pleuvoir le juste.* » La rosée et la lumière seraient alors les deux emblèmes de Jésus-Christ, et indiqueraient toute autre chose que le mystère de la croix. D'où il s'ensuivrait que le grade de Rose-croix, dans ses signes et ses emblèmes, ne veut faire réellement entendre que la venue de la lumière, qui se répand dans la franc-maçonnerie, avec la douceur et la fraîcheur de la rosée. Nous donnerons ailleurs une autre explication. Les francs-maçons illuminés ne voient dans la croix, que les deux instrumens de la maçonnerie, l'équerre et le compas; et tous, d'une manière ou d'une autre, éloignent l'idée du mystère de la croix de Jésus-Christ, lors même qu'ils en conservent les symboles.

L'instruction, qui précède la réception de ce grade, ne nous le représente que comme une allégorie. Le Fils de l'homme est comparé à la souveraine puissance du Père, l'aigle en est l'image, au sens des francs-maçons; c'est pourquoi le chevalier Rose-croix est quelquefois appelé chevalier de l'aigle, parce que son grade le rend capable de s'élever aux plus grandes choses; quelquefois on le nomme che-

valier du pélican, parce que le Fils de l'homme est comparé au pélican qui se perce les flancs pour nourrir ses petits, et qui est l'image fidèle du sacrifice de la croix; d'autres fois on l'appelle chevalier de Redon; parce que, disent les francs-maçons, le premier chapitre de ce grade, s'est tenu sur une montagne de ce nom, située entre l'orient et le nord de l'Ecosse, et que c'est encore aujourd'hui l'endroit, où est la maîtresse loge, et le siége du souverain grade, dans un château antique, appartenant aux chevaliers Rose-croix, et que c'est pour cette raison, qu'une partie des chevaliers de ce grade se nomment chevaliers de Redon, et l'autre chevaliers Rose-croix. Pour moi, je serais porté à croire, que le mot *redon* est dérivé de l'hébreu; que la montagne de Redon, n'est autre chose que la montagne du calvaire, où Jésus-Christ, par l'effusion de son sang, a acquis le domaine, ou le droit de dominer sur toutes les créatures, les ayant acquises par son sang; c'est le sens qu'on peut donner au mot *redon*, selon l'hébreu.

On attribue encore d'autres noms aux chevaliers Rose-croix, comme celui de chevalier de St. André, parce que, dit-on, les premiers maçons d'Ecosse faisaient tous les ans une procession solennelle, le jour de la fète de ce saint, et que c'était le jour de leur constitution régulière.

On voit dans toutes ces dénominations, que les chevaliers Rose-croix ont emprunté différentes allégories, pour ne pas paraître chevaliers du calvaire. Ils veulent représenter le mystère de la croix, et cependant ils cherchent à donner à leur institution un air antique et étranger, afin de faire comprendre que leur établissement n'est pas un ouvrage d'aujourd'hui, mais qu'il est respectable par son antiquité.

BIJOU ET PRÉPARATION.

« Le bijou du maître très-sage, est l'étoile flam-
» boyante à sept rayons, brodée sur l'habit du côté
» gauche, au milieu de laquelle est la lettre G.
» en or.

» Le premier surveillant porte le triangle, le
» second porte l'équerre et le compas, les autres
» frères portent leur bijou ordinaire, couvert d'un
» crêpe noir, dans le premier appartement.

» Le grand bijou de ce grade, est un compas,
» dont les pointes sont portées sur un quart de
» cercle. La tête du compas est une rose dont la
» queue vient se perdre dans une des pointes du
» compas. Dans le milieu du compas, il y a une
» croix dont le pied pose sur le quart du cercle,
» et le haut touche la tête du compas ; on y ac-
» cole une aigle renversée, les ailes déployées, et
» on y joint un pélican se perçant les entrailles pour
» nourrir ses petits figurés dans un nid. Sur la tête
» du compas fermé par une rose, il y a une cou-
» ronne antique à deux faces. Sur le quart de cer-
» cle, on grave d'un côté le nom de *chevalier* en
» hiéroglyphe, et de l'autre, celui de *passe*. Ce
» bijou est suspendu par une rosette noire à un large
» cordon rouge que l'on passe au cou. »

Ce mélange de hiéroglyphes et d'emblèmes, annonce évidemment la doctrine des francs-maçons sur le mystère de la croix ; pourquoi les entasseraient-ils, s'ils ne les mettaient pas au même rang ?

Qui peut justifier l'assemblage de tant de signes, pour exprimer un mystère qui n'existe ni dans l'équerre ni dans le compas ? Dès que la franc-maçonnerie n'emprunte point les symboles de la religion chrétienne pour en figurer les mystères, on doit se défier avec fondement de ses intentions. Mais

quand elle les emprunterait dans un esprit catholique, on pourrait encore blâmer les francs-maçons de représenter nos mystères d'une manière qui n'est pas approuvée par l'église.

« L'habillement des frères est une chasuble d'é» toffe de soie blanche, bordée autour d'un ruban » noir, large de deux doigts. Au milieu de la cha» suble, devant et derrière, est une croix de ruban » ponceau, de même largeur, qui règne de haut » en bas.

» Le chapitre se tient dans deux appartemens; » le premier, dont nous avons parlé, représente » le Calvaire, et est éclairé par trente-trois lumiè» res placées sur trois chandeliers à onze branches. » On sent que ces trente-trois lumières représen» tent la durée de la vie de Jésus-Christ, qui a » été de trente-trois ans.

» Dans trois angles de l'appartement, il y a trois » colonnes placées à l'orient, au midi et au sep» tentrion, sur le chapiteau desquelles est écrit le » nom des vertus théologales, qui sont la foi, l'es» pérance et la charité. Il y a un dais noir à la » place du trône du maître. Sur chaque autel, on » met une lumière : le maître s'assied sur la der» nière marche de l'autel à droite; il a devant lui » une petite table, qui est couverte d'un tapis noir, » avec une Bible dessus, un compas, un équerre » et un triangle.

» Tous les frères sont assis à terre indistinctement, » vêtus de noir, ayant par-dessus leur chasuble un » cordon noir, pendant de gauche à droite. Au » milieu du cordon, sur la poitrine, il y a une » petite croix de ruban, brodée en rouge à deux » doigts au-dessous de la rose, et une autre à la » pointe; au bas du cordon est une rosette pon» ceau, et par-dessus une plus petite en noir, au » bout de laquelle pend une petite croix d'or ou » d'argent.

» Le tablier est de peau blanche, doublée de » taffetas noir, et bordée d'un ruban noir ; la » poche est de même, avec trois rosettes triangu- » laires à l'entour, et au milieu de la poche un » grand J. Il y a sur la bavette une tête de mort » avec deux os à l'entour, et au bas, un globe, » représentant le monde, avec un serpent entre- » lacé dessus.

» Le second appartement est tendu en rouge, » sans aucune figure humaine. On y représente Jé- » sus-Christ sortant du tombeau, au milieu de ses » gardes renversés, et au-dessus du dais, une gloire » avec un triangle lumineux au milieu. Outre les » trente-trois lumières qui servent à la cérémonie, » il y en a plusieurs autres pour éclairer l'apparte- » ment. Tout cela forme un coup-d'œil qui frappe » et qui éblouit. L'habit de cérémonie des frères a » aussi quelque chose qui intéresse. Leur tablier » blanc, doublé ponçeau, bordé de même, est dis- » tingué de celui des autres grades, parce qu'on » brode sur la poche, en or ou argent, un trian- » gle, trois carrés et trois ronds, avec un grand J » au milieu. Aux deux côtés de la poche, on brode » deux compas ouverts : les pointes de l'un sont » posées sur un quart de cercle, et les pointes de » l'autre sur un triangle.

» Un peu plus loin, on ménage un petit appar- » tement, pour être l'image de l'enfer : on y met » des chaînes, sept chandeliers, portant de gros » flambeaux ardens, dont toutes les bobèches sont » des têtes de mort et des os en sautoir ; sur les » murs, on tend une tapisserie, sur laquelle on a » peint des figures humaines au milieu des flammes, » et autres objets capables d'inspirer la crainte ou » la frayeur.

» Dans un autre endroit, qui est la chambre des » pas perdus, on ne voit qu'une table et des sié- » ges pour les frères.

» Quand tout est disposé, le candidat, vêtu en
» noir, ayant son écharpe de chevalier de l'aigle,
» son cordon écossais, son tablier doublé de rouge,
» le chapeau sur la tête, l'épée au côté et les yeux
» sans bandeau, entre dans la chambre des pas
» perdus ou des réflexions, où il trouve un livre
» de morale. »

On sent que le candidat pourrait être tenté de rire de la scène un peu tragi-comique dans laquelle il va figurer; en conséquence, on meuble sa mémoire de réflexions morales, pour le rappeler au sérieux et faire allusion à la prière de Jésus-Christ au jardin des Olives.

Le maître des cérémonies vient ensuite lui adresser un petit discours, qui renferme l'esprit et l'abrégé de la réception, en ces termes :

« Tous les temples des maçons sont détruits et
» démolis, les outils et les colonnes sont brisés, la
» parole est perdue, et malgré les précautions que
» nous avons prises, nous sommes privés des moyens
» de nous reconnaître; l'ordre en général, est dans
» la dernière consternation; voulez-vous nous aider
» à retrouver cette parole? sur la réponse affirma-
» tive, le maître des cérémonies dit : Suivez-moi. »

Malgré toutes les assurances du catholicisme des Rose-croix, on voit évidemment, par le discours précédent, qu'il ne diffère en rien des principes généraux reçus dans la franc-maçonnerie.

Nous croyons, dans la religion catholique, que jamais la véritable église n'a cessé d'exister depuis le commencement du monde. Sous l'ancienne alliance, Jésus-Christ en était le chef, il n'a cessé de l'être dans la nouvelle. C'est lui qui est le temple, l'autel le prêtre et la victime de la religion chrétienne; il l'est sur la terre et dans le ciel, dans le temps et pendant l'éternité. C'est donc une fable ridicule, accréditée par l'imposture, que les temples allégoriques des maçons soient renversés,

c'est-à-dire, que la véritable religion soit détruite, et que la parole par laquelle Jésus-Christ, selon le dire de la cabale, faisait ses miracles, soit perdue; c'est-à-dire qu'il est faux que Jésus-Christ ait perdu en mourant sa vertu et sa divinité, et que les francs-maçons aient hérité de cette vertu en retrouvant la parole *Jehova* qui n'a pu être perdue, *à la mort de Jésus-Christ*, puisqu'elle se trouve à toutes les pages de la Sainte-Ecriture. Leur projet de rétablir les temples renversés, c'est-à-dire la religion des juifs, est donc insensé en lui-même, et ridicule par les moyens qu'ils se proposent de mettre en usage. Ceux qui veulent concourir avec eux dans cet ouvrage, sont fous ou impies.

OUVERTURE DU CHAPITRE.

Ce serait une scène un peu amusante pour des profanes, de voir tous nos Rose-croix le cul à terre, et de les voir se relever au septième coup que le parfait maître frappe sur la table qui est devant lui; comme il s'agit d'un grand ouvrage auquel le très-sage les associe, ils ne sont pas long-temps à se relever en mesure. Dès-lors commence le grand cérémonial; tous les officiers prennent les titres que la franc-maçonnerie a enlevés à la société, pour les concentrer dans son sein.

INTERROGATOIRE DU PRÉSIDENT.

D. « Très-excellent et puissant premier surveil-
» lant, quel est le soin d'un bon maçon ?

R. « Très-sage et puissant maître, c'est de voir
» si ce chapitre est bien couvert.

D. « Quelle heure est-il, très-excellent et pre-
» mier surveillant ?

R. « La première heure du jour, l'instant où
» le voile du temple se déchira, où les ténèbres
» et la consternation se répandirent sur la surface
» de la terre, où la lumière s'obscurcit, où les
» outils de la maçonnerie se brisèrent, où l'étoile
» flamboyante disparut, où la pierre cubique sua
» sang et eau, où la parole fut perdue. »

D'après cette explication, il est évident que le grade de Rose-croix, ou plutôt que la maçonnerie date du jour de la mort de Jésus-Christ; puisque ce fut au moment qu'il expira sur la croix, que le voile du temple, qui était devant le Saint des saints, se déchira, que les ténèbres couvrirent la surface du globe terrestre pendant trois heures, que la terre trembla, que les tombeaux s'ouvrirent, que Jérusalem fut dans la consternation, que le soleil s'obscurcit : *les outils de la maçonnerie se brisèrent*, c'est-à-dire, que les figures et les emblèmes de l'ancienne alliance cessèrent. *L'étoile flamboyante disparut*, c'est-à-dire, qu'on ne vit plus l'étoile qui avait conduit les rois mages de l'Orient à Bethléem; *la pierre cubique sua du sang :* nos maçons comparent Jésus-Christ au jardin des Olives, aux frères maçons que l'on élève dans la science maçonnique et que l'on assimile à une pierre cubique qu'il faut travailler en tous sens pour les dégrossir et leur donner l'intelligence des prétendus mystères de leur société. On ne peut tenir, sur le Fils de Dieu, un discours plus impie : enfin *la parole fut perdue*, c'est-à-dire, le mot *Jéhova.* Quelle absurdité ! Voilà cependant de quoi on amuse des chrétiens et des catholiques ! pouvait-on les occuper à quelque chose de plus impie et de plus injurieux à Dieu, que de leur apprendre à renverser l'ouvrage même de la religion qu'il a révélée aux hommes, afin de rendre leurs adorations agréables à ses yeux, pour substituer à la place, un rit hérétique, et des cérémonies ridicules, inventées par l'esprit de mensonge ?

Le président continue : « Mes frères, puisque
» la maçonnerie a éprouvé de telles disgrâces, em-
» ployons tous nos soins par de nouveaux travaux,
» à retrouver la parole ; et pour y parvenir, ou-
» vrons le premier chapitre de souverain prince de
» Rose-croix : ce qui se fait. »

Quel est le chrétien qui conviendra que la mort de Jésus-Christ, que l'accomplissement de toutes les prophéties dans sa personne, soit une disgrâce et un malheur pour le genre humain ? De quel droit un franc-maçon cherche-t-il, par de nouveaux travaux, à nous rappeler au règne des ombres et des ténèbres, quand nous jouissons de la lumière ? pourquoi veut-il nous envelopper sous des emblèmes et des figures, quand nous possédons la réalité, quand la vérité se montre à nos yeux sans nuages, quand elle nous révèle tous ses mystères, et nous annonce elle-même tous les oracles de sa sagesse divine ? quel est donc l'entêtement étrange des francs-maçons, de vouloir nous empêcher de voir la lumière qui nous éclaire, pour nous replonger dans les ténèbres de l'erreur et de l'aveuglement ? Quel intérêt ont-ils de nous tromper, et de nous faire embrasser des fantômes pour la réalité ? ont-ils déclaré la guerre au ciel, et veulent-ils nous rendre complices de leur impiété ?

Tout est mystérieux dans leurs cérémonies, suivons-en les détails.

« Tous les frères, têtes nues, se rangent sur deux
» colonnes, et se mettent à l'ordre ; les deux sur-
» veillans demandent à chaque frère la parole per-
» due, et se réunissent à l'orient pour la rendre
» au très-sage, ensuite ils retournent à leurs places. »

Quel fanatisme d'attacher à la parole *Jehova*, tout ce que la religion chrétienne a de mystérieux et de divin, et de prétendre que les francs-maçons seuls ont cette parole sacrée, et par conséquent tout le secret de la religion !

D. Quand les surveillans ont rendu la parole au président, il dit : « Très-respectable premier che-
» valier, à présent que la parole est retrouvée,
» que nous reste-t-il à faire ? »

R. « Très-sage, respecter les décrets du très-
» haut, rendre hommage au suprême architecte,
» et nous humilier sans cesse, devant tout ce qui
» peut nous retracer son image. »

Le très-respectable continue : « Oui, très-respec-
» tables chevaliers, voilà le but de nos travaux.
» Mes frères, fléchissons le genou devant celui qui
» nous a donné l'être : tout le monde fléchit le
» genou en se tournant vers l'Orient ; ce qui fait
» autant allusion au soleil, qu'à *l'Orient* désigné
» par les prophètes ; ensuite on frappe sept coups
» dans ses mains, en disant trois fois *Ozanna*. »

De cette explication, on pourra conclure qu'un franc-maçon peut fléchir le genou devant le soleil, comme les mages de la Perse, parce que cet astre nous représente la puissance vivifiante de la divinité : qu'il peut, comme les chinois, fléchir le genou devant le corps de son père et de sa mère, parce qu'ils sont à ses yeux l'image de la paternité divine, qui nous nourrit et qui veille à nos besoins : qu'il peut fléchir le genou devant la mer, qui, par l'étendue de son bassin, est l'image de l'immensité de Dieu : qu'il peut adorer le feu, la lumière, en un mot, tout ce qui sera à ses yeux, l'image des perfections divines. Il faut avouer que cette méthode des francs-maçons est fort adroite, pour rappeler l'idolâtrie et la mettre à la place du culte religieux enseigné par Jésus-Christ ; car les païens adoraient un Dieu comme les francs-maçons, et ils l'adoraient dans tous les objets qui pouvaient leur en retracer l'image, et ce fut une des premières sources de l'idolâtrie, parce qu'on ne tarda pas à substituer la figure à la réalité, et à adorer comme Dieu, ce qui n'en avait d'abord été que l'emblème.

Quoique les francs-maçons, en prononçant *Ozanna*, empruntent le langage des enfans de Jérusalem lorsque Jésus-Christ entra dans le temple, ce n'est certainement pas lui qu'ils ont en vue : ils sont bien éloignés de le regarder comme le fils de David, le désiré des nations, comme le fils de Dieu qui est venu habiter parmi nous.

Cela fait, le très-sage dit : « Respectables che-
» valiers, le souverain chapitre est ouvert. Les
» surveillans répètent la même chose. Le très-sage
» ordonne le dernier scrutin, et les voix étant réu-
» nies pour la réception du candidat, il ordonne
» qu'il soit admis avec les cérémonies d'usage. »

ORDRE DE LA RÉCEPTION.

« Le maître des cérémonies va dans la chambre
» de réflexion, où le candidat était déposé, il le
» conduit à la porte du chapitre en habit de cé-
» rémonie, c'est-à-dire, avec l'écharpe de l'ordre
» de l'aigle, le cordon écossais, l'épée au côté :
» il frappe sept coups : les surveillans répondent
» en chevaliers Rose-croix, en la manière accou-
» tumée : le second surveillant ouvre et dit : Que
» demandez-vous? le maître des cérémonies répond :
» C'est un frère chevalier maçon errant par le monde,
» les bois et les montagnes, qui, par la destruction
» du temple, a perdu la parole, et qui, par votre
» secours, désirerait la chercher, et aider à la re-
» trouver. Le surveillant va en rendre compte au
» très-sage parfait maître : tous les frères sont as-
» sis à terre, la main droite sous le cou, la gau-
» che sur le visage, la tête baissée, le coude sur
» le genou gauche d'un air consterné : le très-sage
» est dans la même situation, le coude appuyé sur
» la table. Il dit : Mes frères, consentez-vous que ce
» nouveau candidat entre? Tous les chevaliers lè-

» vent la main, en signe qu'ils y consentent. Alors » le très-sage dit : Très-parfait second surveillant, » introduisez le cher chevalier maçon, et le placez » à l'occident, pour répondre aux questions qui » lui seront faites. Aussitôt le second surveillant se » lève, fléchit le genou, va ouvrir la porte, et » amène le candidat qu'il place à l'occident entre » les deux surveillans : il frappe en chevalier Ro- » se-croix, le premier surveillant lui répond, et » ensuite le maître. »

Il est à remarquer qu'on place le candidat à l'occident, pour se conformer à l'usage de l'église, qui ordonne que l'enfant que l'on présente pour être baptisé soit mis à la porte occidentale, où le prêtre va le recevoir.

Le premier surveillant dit au très-sage maître : « Très-sage, voici un digne chevalier de l'Orient, » qui se présente au souverain chapitre, pour ob- » tenir la faveur d'être admis au sublime grade de » Rose-croix. »

Le Très-sage. « Digne chevalier, qui êtes-vous ? »

Le Récipiendaire. « Je suis né de parens nobles, » de la tribu de Juda. »

Le Très-sage. « Quel est votre pays ? »

Le Récipiendaire. « La Judée. »

Le Très-sage. « Quel art professez-vous ? »

Le Récipiendaire. « La maçonnerie. »

Le Très-sage. « Digne chevalier, vous m'inspi- » rez la plus parfaite estime, mais vous nous voyez » accablés de tristesse : tout est changé, le premier » soutien de la maçonnerie n'est plus, la confusion » s'est glissée dans nos travaux ; il n'est pas en no- » tre pouvoir de travailler davantage ; le voile du » temple est déchiré, les ténèbres sont répandues » sur la surface de la terre, la lumière est obscur- » cie, nos outils sont brisés, les ornemens les plus » précieux sont enlevés, la parole est perdue ; il » n'est pas possible de vous la donner : cependant

» notre intention n'est pas de rester dans l'oisiveté;
» nous cherchons, par une loi nouvelle, à retrou-
» ver cette parole; êtes-vous dans le dessein de la
» suivre ? »

Le récipiendaire répond : « Oui, Très-sage. »

Voilà, il faut en convenir, un engagement bien irréfléchi. Il me semble que le récipiendaire devrait, avant toutes choses, connaître cette loi nouvelle, par laquelle les francs-maçons cherchent à retrouver la parole perdue. Si par cette loi nouvelle, ils entendent le Nouveau Testament, il est évident que son but n'est pas de retrouver le grand mot *Jehova*, que les cabalistes prétendent perdu depuis la mort de Jésus-Christ. Tous les chrétiens sont convaincus que notre divin Sauveur nous a fait suffisamment connaître *Jehova*, c'est-à-dire, le nom de son Père, sa nature, son essence, sa volonté, les biens qu'il nous promet, les grâces qu'il nous offre. Tous les chrétiens croient de plus, que cette doctrine de Jésus-Christ n'a point changé à sa mort, que les apôtres nous l'ont transmise telle qu'ils l'avaient reçue, et nous la transmettront de même. Cette loi nouvelle des francs-maçons, ne ressemble donc pas à celle que Jésus-Christ nous a donnée : c'est donc une erreur, dès qu'elle innove dans la doctrine de la foi chrétienne.

Les chrétiens sont convaincus de l'accomplissement des prophéties dans la personne de Jésus-Christ, et dans la consommation de son sacrifice. Les francs-maçons croient, au contraire, que la consommation du sacrifice de Jésus-Christ, a seulement troublé les ouvrages figuratifs de l'ancienne alliance, brisé les outils, etc, mais que les matériaux n'en ont pas été anéantis. Plus entreprenans que Julien l'apostat, ils veulent les faire servir à la construction du nouveau temple, qu'ils ont projeté d'élever au grand architecte de l'univers.

Le Très-sage dit : « Très-puissant second sur-

» veillant, faites voyager ce cher frère pendant
» l'epace de trente-trois années, que je réduis à
» sept fois le tour du chapitre, en commençant
» par l'occident, » qui est censé la partie des ténèbres d'où partent tous ceux qui reçoivent quelques grades maçonniques.

« Le second surveillant fait remarquer au can-
» didat, pendant son voyage, les beautés de la
» nouvelle loi (c'est-à-dire, les figures de l'ancienne
» alliance, renouvelées dans la maçonnerie); lui fait
» prononcer le nom des colonnes sur lesquelles sont
» inscrites les vertus théologales, » pour lui faire entendre qu'il doit professer que sa foi, son espérance et la volonté de son cœur, sont dans la doctrine maçonne, qu'il a sous les yeux, et qu'il n'en veut point avoir d'autres.

« A chaque tour que fait le candidat, il se pros-
» terne vers l'orient, et après s'être relevé, salue
» ses frères à l'occident. Quand les voyages sont
» finis, le second surveillant l'annonce au premier,
» et celui-ci au très-sage et parfait maître. Cette
» gradation indique le respect que l'on a pour lui. »

Le Très-sage. « Mon frère, qu'avez-vous appris
» dans votre voyage ? »

Le Récipiendaire. « J'ai appris à connaître trois
» vertus pour me guider dorénavant, qui sont la
» foi, l'espérance et la charité, qui sont les trois
» colonnes de la loi nouvelle. »

Si la pratique de ces trois vertus était recommandée dans le sens catholique, leur exercice ne serait point un mystère, et elles ne pourraient être les colonnes du souverain chapitre.

Le Très-sage. « Nous promettez-vous de vous
» employer avec courage au soutien de la ma-
» çonnerie ? »

Le Récipiendaire. « Oui, je le promets. »

Le Très-sage. « Venez donc prêter serment, que
» si vous parvenez à connaître nos mystères, vous
» en garderez le plus grand secret. »

« Les deux surveillans prennent le récipiendaire ;
» et le conduisent au pied de l'autel, où, le ge-
» nou en terre, la main droite sur la Bible, qui
» est ouverte au livre de la sagesse, et ayant sur
» la main une épée et un compas, il prononce son
» serment, pendant lequel les frères se tiennent
» dans l'attitude du bon pasteur, qui porte la bre-
» bis égarée sur ses épaules. »

Quel cérémonial ! Qui a sanctifié toutes ces grimaces ?

SERMENT.

« En présence de tous les respectables chevaliers
» ici assemblés, je jure et je promets parole d'hon-
» neur, de ne jamais révéler le secret du chevalier
» Rose-croix à aucuns profanes ni maçons des gra-
» des inférieurs, sous peine d'être à jamais privé
» de la vraie parole, et d'être perpétuellement dans
» les ténèbres. Qu'un ruisseau de sang coule sans
» cesse de mon corps, que je souffre les plus
» cruelles angoisses de l'âme, que le *fiel et le vi-*
» *naigre* me servent de breuvage, que les épines
» les *plus piquantes* soient mon chevet, et que le
» supplice *de la croix* termine enfin mon sort, si
» j'enfreins jamais les lois de la maçonnerie qui
» vont m'être prescrites. Je promets en outre, de
» ne jamais révéler le lieu où je serai reçu, ni par
» qui je le serai, de ne jamais recevoir personne
» sans une permission expresse et par écrit de ce-
» lui que je reconnais maintenant pour mon maître
» ancien chevalier de Rose-croix, ou à son défaut,
» de l'ordre d'un chapitre assemblé, *Amen.* »

Peut-on lire, sans frémir, ce serment exécrable, qui semble donner à entendre que Jésus-Christ n'a été abreuvé de fiel et de vinaigre sur la croix, qu'il n'a été couronné d'épines et crucifié, que parce qu'il avait manqué à sa parole ? Comment ce qui

ferait aujourd'hui la gloire d'un chrétien qui voudrait mourir pour Jésus-Christ, peut-il être proposé à un franc-maçon, comme la punition d'un criminel, si ce n'est pas pour insulter à la mort et passion de notre divin maître?

Après la prestation du serment, tous les frères s'asseyent, et le très-sage prononce *consummatum est*, par une allusion impie à Jésus-Christ prononçant cette parole sur la croix; comme s'il y avait quelque rapport entre Jésus-Christ rendant témoignage à l'accomplissement des prophéties dont il était l'objet, et un franc-maçon qui se joue comme un enfant avec des emblèmes et des figures, auxquelles il fait signifier tout ce qu'il veut. Qu'ils ayent raison ou non, peu leur importe, pourvu qu'ils ridiculisent ou avilissent ce que la religion chrétienne a de plus sacré.

Après avoir joué Jésus-Christ sur la croix, le franc-maçon veut encore imiter le voyage qu'il fit aux Enfers pour y visiter et consoler les âmes des justes, des patriarches et des prophètes, qui soupiraient après sa venue.

« Vous sentez, mon frère, dit le très-sage au » candidat, toute la force de votre promesse : il » vous reste un voyage pénible à faire, dont le » respectable maître des cérémonies vous expliquera » l'importance. Il fait ensuite passer le candidat à » sa droite, lui fait quitter son tablier et ses ornemens, et lui passe la chasuble en disant : Cet » habit vous dénote l'uniformité de notre croyance » et de nos mœurs, et vous rappelle par ses or- » nemens, ce qui fait le point principal de nos » mystères.

» Il lui donne un autre tablier en disant : Ce » tablier est la marque du sincère repentir des » maux qui ont causé nos malheurs. Il doit vous » représenter l'image de la douleur, et servir à » reconnaître parmi nous, ceux qui cherchent à

» retrouver la parole, et à s'établir dans nos mys-
» tères par une entière résignation et une parfaite
» humilité. »

Il faut entendre par ce discours, que la mort de Jésus-Christ a causé les malheurs de la franc-maçonnerie, par l'anéantissement des emblèmes et des figures de l'ancienne alliance, qu'elle veut faire revivre, et sous lesquelles elle cache l'irréligion qu'elle veut propager sur toute l'étendue du globe terrestre. La couleur noire qui est d'usage dans ce grade de Rose-croix, avec les symboles de la passion de Jésus-Christ, ne sont établis que comme signes de repentir et de douleur, de ce que la franc-maçonnerie a souffert. Les carrés et les cercles dessinés sur le tablier avec un J, indiquent l'aire du temple qu'il faut élever au grand architecte de l'univers, désigné par l'initiale du mot *Jehova* au milieu d'un cercle, symbole de l'immensité. La résignation et l'humilité sont ici recommandées, pour imposer silence au candidat sur les questions qu'il pourrait faire, relativement au rapport qui se trouve entre les mœurs et la croyance des francs-maçons Rose-croix, et les ornemens dont on le décore. On craint qu'un chrétien éclairé ne fasse des questions embarrassantes sur ce qu'on exige de lui. On se tire de presse en imposant silence à la curiosité indiscrète.

« Le maître des cérémonies prend le candidat
» par la main, et lui fait faire le tour du souve-
» rain chapitre, en lui montrant successivement les
» colonnes; après quoi, il fait avertir le très-sage
» par les surveillans, que le chevalier est instruit. »

Dans la franc-maçonnerie, on a la foi, l'espérance et la charité, quand on en a vu les symboles.

« Le très-sage ayant ouï le rapport du maître des
» cérémonies, dit au candidat : Digne chevalier !
» ne vous écartez jamais de ce que vous venez
» d'apprendre. Voyagez, mon frère, de l'orient à

» l'occident, au septentrion et au midi, et ne perdez point de vue les sentimens qui nous guident.

» Le maître des cérémonies, après cette exhortation, prend le récipiendaire par la main, le conduit à la chambre obscure et lui en fait faire sept fois le tour ; au troisième tour, le très-sage passe dans le second appartement où il quitte le tablier, le cordon et la chasuble noire, pour prendre l'ornement rouge. Au quatrième tour, les surveillans changent aussi d'habits ; au cinquième, les officiers ; au sixième, les frères ; au septième, le maître des cérémonies avec le candidat se présentent pour entrer ; les surveillans leur refusent la porte un instant, pour donner aux frères le temps de s'habiller et de changer la tenture de noir en rouge.

» Quand les chevaliers ont pris leurs places, au signal donné, le maître des cérémonies frappe à la porte du souverain chapitre en chevalier Rose-croix. Le second surveillant ouvre la porte, et dit au candidat : Vous ne pouvez, mon frère, avoir ce passage libre, à moins que vous ne me donniez la parole perdue ; à quoi il répond : Je suis un des frères qui la cherchent par le secours de la nouvelle loi, et des colonnes de la maçonnerie.

» Pour étonner le candidat, le maître des cérémonies lui arrache son cordon, son tablier noir, et lui dit que les marques, qui le décorent, ne sont pas assez humiliantes pour être en état de retrouver cette parole, et qu'il doit passer par des épreuves bien plus rigoureuses.

» Aussitôt, il le couvre d'un drap noir rempli de taches de cendre, de manière qu'il ne puisse voir : il lui dit, qu'il va le conduire dans le lieu le plus ténébreux d'où la parole doit sortir triomphante à la gloire de la maçonnerie.

» Il le conduit ensuite dans un lieu où l'on a

» pratiqué des élévations répétées plusieurs fois, » pour faire descendre et monter le candidat, le » troubler et lui faire accroire qu'il fait une fort » longue route. Arrivé à la porte où l'on a figuré » l'enfer, le maître des cérémonies lève le devant » du drap noir, afin que le candidat puisse voir » les objets effrayans qu'on y a réunis. Après cela, » il lui fait faire trois fois le tour de ce lieu af- » freux dans un grand silence, en mémoire des » trois jours que Notre Seigneur resta dans le tom- » beau, pendant que son âme visitait les limbes : » puis il le ramène sur le seuil de la porte, rabaisse » le drap noir et dit au candidat : Les horreurs, » que vous venez de voir, ne sont rien en com- » paraison de celles que vous allez éprouver. »

Au lieu de consoler et de donner de la confiance aux récipiendaires, les francs-maçons ont coutume d'exalter leur imagination par des descriptions plus épouvantables les unes que les autres, afin de leur donner de l'intrépidité.

Ici commence une nouvelle scène, dont le but est de priver Jésus-Christ de sa qualité de roi des juifs et de sauveur du genre humain. Pour en venir à bout, on donne une explication des quatre lettres *I. N. R. I.* toute opposée au sens que les catholiques y attachent. Selon les catholiques, ces quatre lettres signifient : Jésus de Nazareth roi des juifs, et selon les francs-maçons, elles signifient : un juif de Nazareth conduit par Raphaël en Judée. La vérité de l'histoire les gêne peu, lorsqu'il est question d'établir leur système. Voici la preuve de ce que je viens d'avancer.

« Le maître des cérémonies conduit le récipien- » daire à la porte du chapitre, où il frappe sept » fois en parfait maître, et l'instruit de la manière » de répondre aux questions qu'on va lui faire. » Vous direz, lui dit-il, que vous venez de Judée, » que vous avez passé par Nazareth, que Raphaël

» a été votre conducteur, que vous êtes de la tribu
» de Juda.

» Pour répondre en cérémonie, et peindre par
» les actions ce qu'on dit de bouche, les frères se
» mettent à l'ordre, et après que le très-sage a été
» averti par les surveillans, on répond en maçon
» parfait; et le second surveillant ouvre la porte et
» dit, que demandez-vous? On répond, c'est un
» chevalier de l'aigle, qui, après avoir parcouru
» les lieux ténébreux et l'étendue la plus grande
» et la plus profonde de la terre, vous procure la
» parole, pour le fruit de ses recherches.

» Le second surveillant ouvre la porte, et an-
» nonce le récipiendaire au premier surveillant qui
» l'annonce au très-sage, lequel ordonne de l'in-
» troduire à l'occident pour être interrogé : le se-
» cond surveillant reçoit le candidat, le place et
» annonce au premier surveillant ce qu'il a fait,
» lequel le répète au très-sage. »

D. « Mon frère, d'où venez-vous? » — *R.* « De
» la Judée. — *D.* « Par quelle ville avez-vous
» passé. « Par Nazareth. » — Quel a été votre
» conducteur. » — *R.* « Raphaël. » — *D.* « De
» quel tribu êtes-vous? » — *R.* « De la tribu de
» Juda. » — *D.* « Donnez-moi les quatre lettres
» initiales de votre nom. »

R. « I. N. R. I. »

Voilà évidemment, dans cette explication, le renversement de toute la croyance catholique, puisque jamais on n'a cru dans l'église, que l'Ange Raphaël ait conduit Jésus-Christ dans ses voyages dans la Judée, comme il conduisit Tobie à Ragès, ville des Mèdes. Toute cette invention et ce galimatias, n'ont pour objet que d'oter à Jésus-Christ sa divinité, sa royauté et toutes ses opérations divines. Qu'il y a de petitesse dans ces voyages ténébreux, que l'on fait faire au candidat maçon! Sommes-nous donc retombés dans ces siècles d'ignorance,

où nos pères trop simples cherchaient à peindre aux yeux tous les mystères de la vie de Jésus-Christ? Allons-nous revoir la fête des ânes, celle de l'Assomption de la Sainte Vierge, la descente du Saint-Esprit, figurée par des colombes qui voltigeaient dans nos temples? Ah ! si la franc-maçonnerie fait revivre de pieuses absurdités, c'est moins pour rappeler à nos yeux des mystères dont le souvenir nous plaît, que pour en effacer la mémoire, en altérant la vérité de l'histoire.

Le sage maître reprend et dit : « Mes frères, » la parole est retrouvée par le cher frère ici pré- » sent, que la lumière lui soit rendue : l'ordre est » aussitôt exécuté, et le drap noir disparaît de des- » sus la tête du récipiendaire. Tous les chevaliers, » au signal donné, frappent sept fois dans leurs » mains et disent *Ozanna*, autant de fois.

Le très-sage adresse ensuite la parole au candidat, et lui dit : « Approchez-vous, mon frère, que » je vous communique les derniers mystères de la » parfaite maçonnerie ; il lui donne le signe, l'at- » touchement et la parole, et lui ajoute en lui » mettant son épée nue sur la tête :

» En vertu du pouvoir que j'ai reçu de la mé- » tropole loge de Redon, et devant cette auguste » assemblée de chevaliers, mes frères et mes égaux, » je vous admets, reçois et constitue à présent et » pour toujours, chevalier prince de l'aigle et du » pélican, parfait maçon libre de Redon, sous le » titre de souverain de Rose-croix, pour, par vous, » jouir des titres et prérogatives des princes ma- » çons parfaits, partout où il y a des maçons, avec » le pouvoir de tenir loge dans les loges assemblées » régulièrement, de convoquer loge, faire et par- » faire des maçons jusqu'au sixième grade, ou che- » valier de l'épée, sans avoir besoin de notre au- » torité, que nous réservons pour le seul grade de » Rose-croix. »

Ce discours, comme on s'en doute bien, est entendu par le récipiendaire à genou au pied de l'autel : quand il est fini, le très-sage relève le frère et lui donne le cordon, le signe, l'attouchement et la parole.

Tout ce cérémonial ressemble en partie à la réception de nos chevaliers; et de l'autre, il a l'air religieux, parce qu'il se passe au pied d'un autel, et que les officiers, qui y figurent, ont des espèces d'habits sacordotaux. Tout y est si mélangé de sacré et de profane, de scènes tristes et plaisantes, ridicules et comiques, qu'on est bien embarrassé de leur donner le caractère qui leur convient. Ce qu'on voit clairement, c'est que la religion chrétienne y est étrangement défigurée. Les signes et les attouchemens sont de véritables grimaces.

Le signe est de lever les yeux au ciel, de croiser les mains et de les laisser tomber sur le ventre; cela s'appelle signe d'admiration. La réponse se fait en levant la main droite, et dirigeant l'index vers le ciel, pour faire entendre qu'il n'y a qu'un seul être qui est la source de la vérité; ce qui est un des grands principes du socinianisme et de la philosophie électique.

L'attouchement consiste à croiser les bras, les mains posées sur la poitrine. Lorsqu'on s'interroge pour se reconnaître, si celui qui attaque élève la main droite, il la porte sur le sein gauche de celui qu'il interrogé : s'il levait la gauche, il la porterait sur le sein droit; la réponse se fait en sens opposé, de manière à former une croix de Saint-André : puis on l'embrasse en disant l'un *Emmanuel*, et l'autre *pax vobis*. Voilà une manière de faire le signe de la croix inconnue aux chrétiens, mais elle convient aux maçons, parce qu'en retranchant la formule ordinaire, elle les exempte de faire profession du mystère de la très-Sainte Trinité au sens catholique. Peut-être trouverait-on, qu'ils font une application

impie du mot *Emmanuel*, en se regardant au moins comme les représentans de celui seul auquel il convient.

La parole de ce grade est *INRI*, et le mot de passe *Emmanuel;* on ne peut s'empêcher de blâmer les francs-maçons de l'usage qu'ils font de l'Ecriture-Sainte.

Le candidat est obligé de répéter ces signes, ces attouchemens et ces paroles à chacun des frères, ce qui rend la cérémonie longue. Ensuite il vient recevoir la rosette et le bijou du souverain Rose-croix, des mains du très-sage, qui l'attache au bas de son cordon rouge, en disant : « Mon frère, cette ro-» sette est pour vous ressouvenir de la perte de la » parole, et ce bijou vous montre l'allégorie par » son symbole; c'est-à-dire, que la maçonnerie » renferme un mystère qui n'est développé qu'au » parfait maçon. La forme de ce bijou vous en fait » plus connaître que mon explication; j'espère que » vous n'en perdrez jamais la mémoire. Vous voyez, » mon frère, par votre réception, l'allégorie de la » mort et résurrection de Jésus-Christ. Que la pa-» role retrouvée renforce donc nos travaux par la » tempérance, la prudence, la force et la justice. » Ne craignons plus les vicissitudes du temps : que » ces colonnes, mon frère, ne puissent jamais vous » manquer, et que le grand architecte de l'univers » vous soit en garde. *Amen.* »

Le lecteur aurait peut-être de la peine à trouver le sens de toutes ces allégories, nous allons lui en donner la clef.

La croix est le signe de la passion de Jésus-Christ et de sa mort, la rose est le symbole de sa résurrection, la broderie, qui enveloppe la rose, désigne les linceuils qui couvrirent Jésus-Christ dans le tombeau. La parole retrouvée, c'est, non le nom de Jésus-Christ, mais sa doctrine et sa loi qu'il prêchait dans la Judée. Personne ne peut donner cette

doctrine, chacun la trouve en réfléchissant et en méditant à l'aide du grand architecte : c'est pour cette raison, que l'on fait voyager le récipiendaire vis-à-vis des colonnes, sur lesquelles on a écrit en gros caractère : *foi*, *espérance et charité*. Quelques tours de loge suffisent pour instruire à fond un parfait maçon de la grandeur et de l'excellence du christianisme. Cette méthode, dont tous les hérétiques peuvent aisément s'accommoder, exclut l'autorité de l'église, et rend nulle son infaillibilité. Elle ôte aux évêques, le droit d'enseigner, qu'ils tiennent de Jésus-Christ dans la personne des apôtres, et aux premiers ministres de l'église catholique. Mais cette doctrine n'est enseignée que sous des emblèmes dont peu d'adeptes pénètrent le sens, c'est ce qui fait qu'on n'en sent pas d'abord tout le poison. Il est temps de terminer la cérémonie.

CLÔTURE DU SOUVERAIN CHAPITRE.

Le très-sage frappe sept coups en chevalier Rose-croix.... Les surveillans répètent, et il dit :

D. « Très-respectable et parfait maçon, quelle » heure est-il ? »

R. « (*Le premier surveillant*) L'heure de parfait » maçon. »

D. « Quelle est l'heure de parfait maçon ? »

R. « Le moment où la parole s'est retrouvée, » que la pierre cubique s'est changée en rose mys- » tique, que l'étoile flamboyante reparaît avec plus » de splendeur, que nos outils ont repris leur » forme, que la lumière est rendue dans son état, » que les ténèbres sont dissipées, que la nouvelle » loi maçonne doit régner parmi les travaux de la » parfaite maçonnerie. »

Heureux moment, que celui où de si belles choses s'opèrent ! Puissent-elles être aussi agréables aux

yeux du grand architecte de l'univers, qu'elles sont préconisées par la franc-maçonnerie ! Il faut en effet que le code, qui renferme cette loi, soit bien merveilleux, puisque le très-sage dit au jeune chevalier : « Suivons donc cette loi, puisqu'elle est la seule de toutes les merveilles qui ait frappé nos yeux. » Le parfait maçon compte pour rien les terreurs infernales qui ont glacé l'âme du récipiendaire, et qui ont manqué de le faire mourir de peur. Mais rien n'est beau, comme de voir trois mots écrits sur trois colonnes, qui renferment l'abrégé de toute la loi maçonnique ; il a fallu un grand effort de génie, pour renfermer en trois mots et presqu'en trois lettres, toute la doctrine qu'on doit suivre : jamais les Lacédémoniens n'ont usé d'un laconisme aussi savant.

Il ne reste plus au très-sage maître qu'à se faire reconnaître aux chevaliers Rose-croix par le baiser de paix, pour représenter les apparitions de Jésus-Christ sur la terre ; c'est ce dont il s'acquitte de cette manière.

« Il sort de sa place, fait une génuflexion de-
» vant l'autel, et va donner le baiser de paix aux
» frères rangés en silence sur la ligne du midi ; il
» n'embrasse que celui qui commence la file, qui
» rend le baiser à son voisin en disant : *Paix pro-*
» *fonde, mes frères*, ce qui revient au *Pax vo-*
» *bis* de Jésus-Christ à ses disciples. Cette cérémo-
» nie finie, tous font une génuflexion à l'autel :
» le maître dit après avoir salué tous les chevaliers :
» faisons notre devoir, mes frères ; le souverain
» chapitre de Rose-croix est fermé : tous frappent
» dans les mains, en Rose-croix, et disent : *vivat*,
» ou *hozanna*, ou *hausay*. »

La cérémonie de la table suit ici celle de la réception. En attendant qu'elle commence, tous les frères gardent un profond silence. Cette cérémonie est le complément de la précédente, et en est ce-

pendant séparée, puisqu'on la répète seule dans toutes les grandes cérémonies et aux grandes fêtes de l'ordre. C'est un composé de ce qui se passa à Emmaüs, lorsque Jésus-Christ se fit connaître à deux de ses disciples, et de la pâque des juifs; c'est la cène à la manière des protestans, et une commémoration de la passion de Jésus-Christ, ou pour mieux dire, c'est une cérémonie maçonne, toujours mêlée de signes allégoriques, auxquels on fait signifier tout ce qu'on veut, et sous lesquels, on cache les mystères de l'ordre.

CÉRÉMONIE DE LA TABLE DES CHEVALIERS DE ROSE-CROIX.

Après les dernières acclamations, qui précèdent la fermeture du chapitre, le très-sage donne ordre aux deux derniers chevaliers reçus, d'aller tout préparer pour le festin.

C'est, comme on le voit, une allusion à la commission que Jésus-Christ donna à deux de ses apôtres, de lui préparer la salle où il devait faire la dernière pâque avec ses apôtres (Math. 27, 18).

Les deux chevaliers Rose-croix vont aussitôt dans l'appartement destiné à cette cérémonie : ils dressent une table, la couvrent d'une nappe, servent dessus un pain de froment dans un plat, entre trois bougies, et à côté le mot *Inri* écrit sur un morceau de papier.

Après cette opération, ils viennent rendre compte au très-sage, que tout est préparé pour la cérémonie. Alors, il sort en silence du chapitre, suivi de tous les frères; ils se retirent d'abord à l'écart, dans un lieu où ils déposent les boucles de leurs souliers, et mettent ceux-ci en pantoufle.

Le chevalier dernier reçu, présente à tous les frères un roseau, au moins de six pieds de haut, ensuite tous suivent le très-sage en grand silence,

à l'appartement du banquet mystique. Tous sont têtes nues, à l'exception du très-sage.

Lorsque tous les chevaliers sont entrés, le très-sage, placé entre les deux surveillans, frappe et avertit que le souverain chapitre reprend son cours et sa force, les surveillans le répètent, puis on fait la procession; c'est-à-dire que tous les frères ayant le très-sage à leur tête, font sept fois le tour du chapitre en commençant par le midi; le très-sage s'arrête ensuite en face de l'orient, et fait cette prière :

« Souverain créateur de toutes choses, qui pour-
» vois aux besoins de tous, bénis la nourriture cor-
» porelle que nous allons prendre, qu'elle soit pour
» la plus grande gloire et sanctification de tous les
» frères. *Amen.* »

Tous les frères étant rangés autour de la table sans observer de rang, le très-sage prend le pain, en rompt un morceau : on le passe aux frères qui en font autant. Ensuite le chevalier dernier reçu prend une coupe pleine de vin qu'il pose sur la table devant le très-sage; celui-ci fait dessus le signe de Rose-croix, et après l'avoir portée à sa bouche, il la passe au frère qui est à sa droite, en faisant l'attouchement et disant : *Emmanuel.* A quoi on répond : *Pax vobis.* La coupe ayant fait le tour, revient au très-sage, qui verse dans le feu ce qui peut rester de vin, et renverse la coupe pour montrer à toute l'assemblée qu'elle est vide; puis il prend le papier, l'allume à une des bougies et le laisse consumer dans la coupe, fait le signe de bon pasteur et dit : *consummatum est.* Ensuite il dit, *à l'ordre, mes frères; la paix soit avec vous :* tous répondent, *ainsi soit-il*, et retournent en silence remettre leurs boucles à leurs souliers, après quoi le très-sage ferme le chapitre.

Cette cérémonie qui a l'air d'une cène protestante ou plutôt zuinglienne, est à la fois une dérision

du sacrifice de la croix, et une espèce de protestation contre l'accomplissement des prophéties. Quand Jésus-Christ prononça sur la croix *consummatum est*, tout est consommé, il avait alors en vue toutes les volontés de son Père, tous ses desseins, toutes les figures et toutes les prophéties dont il avait été l'objet. Le sens de ces paroles est changé par l'application que les francs-maçons font au mot *INRI*. auquel ils n'attachent pas le même sens que les catholiques, comme nous l'avons fait voir plus haut.

Les voyages, qu'ils font autour du chapitre avec un grand roseau et en sandales, ont l'air de tout ce qu'on veut, soit du voyage des disciples à Emmaüs, soit même de ceux de Jésus-Christ dans la Judée. On peut dire que toutes ces momeries, qui n'ont aucun sens déterminé approuvé par l'église, sont très-repréhensibles.

Quant à la communion sous les deux espèces rétablie chez les francs-maçons, selon la forme zuinglienne, ou selon une secte d'hérétiques qui subsistent dans l'orient, des chrétiens catholiques ne peuvent y participer, quoiqu'on dise pour excuser les interprétations que cette matière fait naître à tout le monde, qu'on représente cette cérémonie, comme une commémoration de la passion de Jésus-Christ, ou comme la figure du repas d'Emmaüs, ou comme une cène. Elle est blâmable à tous égards, et ceux qui y ont participé, ont certainement abjuré leur religion dans le sens de ceux qui ont inventé cette cérémonie, car elle n'a pu être inventée à autre fin.

La prière du très-sage rapporte tout à la gloire, et à la sanctification des frères. On peut donc en conclure, que, puisque cette nourriture doit sanctifier ceux qui y participent, la prière, qui est prononcée pour opérer cette sanctification par un ministre qui n'a point de caractère, est certainement illusoire, et ne peut avoir l'effet des prières catholiques.

Pour mieux connaître l'esprit de cette cérémonie, il est nécessaire de faire attention aux réglemens suivnsa, et d'en peser les articles.

1°. La principale fète est le Jeudi-saint. *Donc la cérémonie de la cène du Rose-croix est une commémoration de celle de Jésus-Christ.* On ne pourra s'exempter de tenir chapitre ce jour-là ; et si, dans un endroit, il n'y avait qu'un chevalier, il devrait absolument sanctifier ce jour-là, en observant les cérémonies d'usage, et s'unir avec ses frères qui font commémoration de lui, *comme autrefois on faisait mémoire, dans les diptyques sacrés, de ceux qui étaient dans la même communion.* Il ne pourrait même s'en dispenser en route.

Il faut avouer que voilà une exactitude bien religieuse ! il serait bien à souhaiter que les pratiques chrétiennes fussent aussi religieusement observées, et que tous les francs-maçons fissent leur pâque avec l'église catholique ; les sacremens ne seraient pas abandonnés comme ils le sont presque dans toute la France, et surtout dans les lieux où la franc-maçonnerie est établie.

2°. Les chevaliers de Rose-croix sont appelés chevaliers-princes : leur loge métropole est située sur la montagne de Redon, dans un château antique où s'est tenue la première loge de ce grade. Il existe actuellement, quoiqu'il ait perdu de sa splendeur ; le chapitre s'y tient toujours, il est le siége du souverain-maître en exercice, entre l'orient et le nord de l'Ecosse à la bonne ville d'Edimbourg, siége du grand-maître écossais, qui, très-souvent, l'est aussi de Redon, l'une et l'autre place n'étant qu'annuelle.

3°. Les chevaliers de Rose-croix ont le privilége, dans toutes les loges où ils se trouvent, de tenir le maillet : s'ils le refusent, ils se mettent immédiatement à côté du président avant tous les officiers.

4°. Il leur est absolument défendu de se trouver en telle loge que ce soit, sans leur cordon et leur

bijou de Rose-croix, ni de rien signer de la maçonnerie sans signer leurs qualités.

Ils sont bien plus avantagés que les citoyens titrés qui ne peuvent signer le degré de noblesse qu'ils ont acquis par leurs talens, ou les services rendus à la patrie, par l'effusion de leur sang et au péril de leur vie.

5°. Un chapitre réglé doit s'assembler au moins cinq fois l'année, savoir, aux quatre grandes fêtes annuelles, qui sont Pâques, la Pentecôte, Noël et l'Epiphanie; mais principalement le Jeudi-Saint, qui est la fête de l'ordre.

Il semble que, si le grade de Rose-croix était la représentation du repas d'Emmaüs, on devrait en faire la commémoration annuelle : au lieu de cela, on fait celle de la cène ou de la communion paschale du Jeudi-Saint; il faut donc en conclure, quoi qu'en disent les francs-maçons, que ce grade est une représentation de la pâque des juifs. C'est la raison pour laquelle les frères Rose-croix peuvent, dans certains chapitres, manger un agneau rôti; mais il faut que la tête et les pieds y soient. On les coupe avant que personne y touche : on jette au feu au moins les pieds, en faisant la génuflexion et le signe céleste : sans doute afin que le grand architecte, en l'honneur duquel on brûle cette partie de la victime, ait cette offrande pour agréable. Quoique cette cérémonie ressemble beaucoup à la pâque des juifs et à leur manière d'offrir des victimes, elle en diffère cependant dans un point essentiel, qui est, que les juifs offraient à Dieu la graisse des victimes, et ne se réservaient que ce qu'il y avait de pire, au lieu que les francs-maçons retiennent pour eux ce qu'il y a de meilleur et de plus gras.

On doit observer qu'il ne doit y avoir sur la table qu'un seul couteau, une seule coupe, un pain entier, et que tous doivent se servir du même verre;

soit par allusion à la coupe que Jésus-Christ consacra après avoir mangé l'agneau paschal, et au pain qu'il bénit et changea en son corps, soit parce que chacun doit user de ce que le très-sage a consacré, soit que cet usage vienne de l'Allemagne où les convives avaient certainement coutume de boire dans le même verre.

6°. Les chevaliers Rose-croix ne doivent jamais se quitter sans faire le banquet ordonné. Ils doivent se trouver aussi exactement aux loges générales de tous les maçons, aux deux fêtes de Saint-Jean et de Saint-André, qui est très-célèbre en Angleterre.

7°. Si un chevalier Rose-coix apprend qu'il y a un chevalier de son grade, voisin de sa demeure, il doit l'inviter pour la tenue du très-respectable chapitre du Jeudi-Saint. Pour lors, chacun fait la moitié du chemin, et tous les deux font mémoire de tous les chevaliers qui sont répandus sur la surface de la terre.

8°. Un chapitre constitué doit être composé au moins de trois chevaliers, savoir d'un très-sage et de deux surveillans, dont l'un fait l'office du secrétaire, jusqu'à ce que le chapitre soit plus nombreux, le très-sage a alors ses officiers, comme dans les loges ordinaires; un chapitre est restreint à sept membres, mais on peut l'augmenter jusqu'au nombre de onze chevaliers.

Ce nombre d'onze fait allusion aux Apôtres qui restèrent fidèles à Jésus-Christ et qui furent témoins de sa résurrection; le nombre de sept est relatif aux sept grades de la maçonnerie, dont l'allégorie est fondée sur les sept arts libéraux, les sept sacremens, les sept planètes, les sept jours de la semaine, le chandelier à sept branches, les sept églises mystiques de l'Asie, les sept lieux de l'arrondissement du territoire sur lequel s'étend l'autorité d'un Rose-croix.

9°. Un chevalier Rose-croix est obligé à la cha-

rité envers ses frères maçons, et envers tous les malheureux : il doit visiter les prisonniers et les secourir. Son ordre et son devoir dans la primitive institution, étaient de visiter les hôpitaux, de soigner les malades, d'ensevelir les morts.

Nos chers frères Rose-croix sont tantôt maçons, tantôt chirurgiens, médecins, frères de charité, que ne sont-ils pas pour un frère fidèle à l'ordre maçonnique ? mais s'il a le malheur de déroger à la franc-maçonnerie, alors un frère Rose-croix doit avoir la cruauté, l'inhumanité de laisser son corps sans sépulture, comme le corps d'un excommunié.

10°. Il est défendu, sous quelque prétexte que ce soit, de se battre contre un chevalier, sous peine d'exclusion perpétuelle.

Voilà un grand moyen de désarmer les ennemis les plus acharnés, de paralyser des légions de soldats, au milieu de la plus grande chaleur d'un combat.

11°. Un chevalier prince de Rose-croix doit, par honneur, adorer son Dieu (pourquoi ne s'en ferait-il pas un devoir, s'il en reconnaît un ?) : défendre son prince et sa patrie, jusqu'à la dernière goutte de son sang : il ne peut, sous aucun prétexte que ce soit, passer au service d'un prince étranger, sans une permission de son prince supérieur; c'est-à-dire *du grand maître de sa loge.*

12°. Aucun chevalier ne peut se dispenser de se trouver au chapitre, lorsqu'il est convoqué; on y fait l'aumône, et, dans les fêtes solennelles, chaque chevalier y fait, à son tour, un discours pour l'édification de ses frères.

Comme il n'est pas permis de discuter les matières religieuses que les frères traitent dans leurs discours, chacun a une grande liberté d'exposer son opinion religieuse, et c'est de là, qu'est venu l'usage de nos petits philosophes, de trancher sur toutes les matières religieuses, et de les soumettre à leur

raison orgueilleuse, en méprisant souverainement l'enseignement de l'église catholique, et de ses ministres.

13°. Si un chevalier meurt, tous les chevaliers seront obligés d'aller à son convoi, avec leurs cordons sous leur habit : ils auront grand soin que le mort soit enterré avec son bijou au cou. Ils feront faire un service pour le défunt auquel ils assisteront tous en habit noir. Il sera tenu un chapitre après le service, et l'un des chevaliers fera l'oraison funèbre du défunt. Celui qui le remplacera, portera son deuil pendant deux chapitres, c'est-à-dire, le bijou couvert d'un crêpe.

En comparant la doctrine maçonnique avec la catholique, je laisse aux docteurs à décider quelle conduite un ministre de Jésus-Christ doit tenir en pareil cas. Je ne doute pas que l'église ne vienne bientôt à son secours, pour le tirer d'inquiétude.

14°. Le nom du défunt ne doit point être effacé du livre où il a été inscrit, mais on doit y dessiner une tête de mort avec deux os en sautoir.

15°. Si un chevalier va visiter une loge étrangère, et que le maître, par ignorance ou autre cas, ne lui présente pas le maillet et ne veuille pas reconnaître son grade et ses autres prérogatives, le chevalier cachera ses ornemens sous ses habits, entrera en simple maçon, et par humilité se mettra le dernier de la loge, et s'assiéra à terre à la mode des chevaliers Rose-croix.

Voilà une nouvelle manière de pratiquer l'humilité, qui semble prise à la lettre de ce que Jésus-Christ enseigna aux pharisiens, qui s'empressaient à occuper la première place au banquet de l'homme riche, chez lequel il fut invité.

Dieu nous soit en garde, et bénissons son saint Nom. Ainsi finit le grade de Rose-croix.

Je l'ai rapporté en entier, à l'exception du langage figuré, afin que les français comprennent enfin

que les francs-maçons forment une secte nombreuse, qui domine dans toutes les villes du royaume, au moyen des clubs et des associations des jacobins, qui sont autant de francs-maçons, ou qui en ont adopté les principes. J'ai donné les éclaircissemens, que j'ai cru nécessaires, pour bien saisir l'esprit de cette secte. Pour peu qu'on veuille maintenant raisonner, il n'est pas difficile de découvrir la cause de la haine des jacobins contre les prêtres; pourquoi les discours de Fauchet sont remplis de blasphèmes contre Jésus-Christ; pourquoi on ose si impunément blasphémer son saint Nom, même au sein de l'assemblée nationale; pourquoi on vend publiquement des plans de religion opposés à celle de Jésus-Christ, et calqués sur les principes des francs-maçons; pourquoi les philosophes et leurs créatures se déchaînent contre lui; pourquoi on n'insulte que ceux qui professent sa religion dans sa pureté; pourquoi on en veut au pape et aux évêques; pourquoi on leur a donné autant d'ennemis qu'on a fait d'évêques intrus; pourquoi on s'est empressé de vendre les biens de leurs églises; pourquoi on leur a interdit la prédication; pourquoi on a singulièrement gêné l'administration des Sacremens; pourquoi on a sollicité les prêtres au mariage, les religieuses à sortir de leurs communautés; pourquoi on diminue leurs pensions sous toutes sortes de prétextes; pourquoi on joint les mauvais traitemens et les injures, au refus de payer les ministres non-assermentés; pourquoi les jacobins se donnent tant de mouvemens pour rassembler les sections de Paris, pour les mettre en opposition avec le directoire du département, pour les engager à soutenir les décrets de l'assemblée contre les prêtres, et à forcer le roi à y donner sa sanction, quoiqu'il ne le puisse sans agir contre la constitution et contre le serment qu'il a fait à son sacre, de maintenir de tout son pouvoir la religion catholique dans

son royaume; pourquoi les jacobins ne sont rebutés par aucun obstacle, et ne craignent pas de bouleverser le royaume, pourvu qu'en le bouleversant, ils y détruisent la religion de Jésus-Christ.

C'est qu'ils portent partout le caractère de sectaires, qu'ils sacrifient tout à l'erreur dont ils sont entêtés, qu'ils veulent la faire triompher, malgré la résistance qu'on leur oppose, et que leur fureur s'allume à la vue de ceux qu'ils ne peuvent pervertir, et surtout de ceux qui découvrent les piéges qu'ils tendent aux faibles et aux ignorans. Comme ils ont désarmé les nobles, afin qu'ils n'eussent rien à craindre de leur part, ils ont dépouillé les évêques, afin que la faim, la détresse, la misère les fissent apostasier, et qu'ils ne pussent soudoyer les défenseurs de leur cause, ni secourir les ministres pauvres qui meurent en héros, victimes de leur zèle. C'est par d'horribles sermens qu'ils ont peuplé leurs loges impies; c'est par des sermens qu'ils veulent dépeupler l'église de Jésus-Christ, et s'enrichir de ses dépouilles. Ceux qui leur résistent, sont l'objet de leur haine et de leur persécution : ceux qui se laissent pervertir par leurs suggestions, deviennent parjures et apostats, et un objet de mépris pour ceux mêmes qui les ont pervertis.

Ce ne sont donc pas des abus qu'ils veulent détruire, c'est la religion entière qu'ils veulent abolir; et ils emploient pour cela, tous les moyens dont les hérétiques ont fait usage. Il semble même qu'ils veulent copier, trait pour trait, la conduite de Julien l'apostat, en affectant de ne pas faire de martyrs, mais en employant la persécution la plus adroite et la plus perfide pour détruire le culte de la religion chrétienne, et ceux qui en sont les ministres. Ils rendent aux hérétiques les biens qui leur ont appartenu, et ils enlèvent à l'église, ceux qu'elle possède; ils font refluer sur les schismatiques, les traitemens dûs aux pasteurs légitimes; ils promet-

tent le libre exercice de tous les cultes, excepté du culte catholique. Il semble même que l'on n'a décrété la liberté des opinions religieuses, qu'afin que les sectaires ne pussent être appelés du nom ignominieux qui les distingue, et pour rendre infames tous ceux qui professent la religion catholique. Toutes les violences qu'on leur fait endurer, sont excusables aux yeux des jacobins; leur résistance, quelque juste qu'elle paraisse, est un crime que l'on poursuit avec la dernière sévérité. Ainsi les catholiques, et les seuls catholiques, sont persécutés. Comme du temps de Julien, on a défendu aux prêtres fonctionnaires publics, d'enseigner publiquement, s'ils refusaient d'abjurer par un serment, la religion catholique. Comme du temps de cet apostat, on attribue indifféremment aux pauvres de toutes les sectes, les revenus donnés aux catholiques. Julien fit adorer son image en la faisant placer entre celles de Jupiter, de Mars et des autres divinités païennes. Les portraits de Voltaire, de Jean-Jacques, de Mirabeau ont été placés de même au Champ-de-Mars sur l'autel de la patrie, et on a dit la messe sur cet autel. Le temple, destiné au Dieu tout-puissant, est devenu un panthéon français; et à la place de l'inscription du Très-Haut, on a substitué celle-ci : *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.*

Julien fit ôter de Césarée la statue qui représentait Jésus-Christ guérissant la Cananéenne, et y fit mettre la sienne. Aux sculptures qui représentaient, dans le temple de Sainte-Géneviève, les plus beaux traits de l'ancien et du nouveau testament, on va substituer des allégories tirées de la fable. A Emèse en Syrie, on achevait de bâtir une église en l'honneur de Dieu, Julien la dédia à Bacchus, et y plaça son idole : c'est ici la même chose. Julien fit fermer plusieurs fois les églises d'Antioche; on en enleva les vases sacrés, on fit des ordures sur

les autels, on chassa les prêtres. Paris a vu renouveler ces horreurs. Dès que les églises devinrent des lieux d'assemblée, on y fit toutes sortes d'ordures et d'indécences. Julien cherchait à disperser les solitaires, faisait fouetter les vierges qui ne se conformaient pas à ses vues; combien ne sont pas mortes, en France, de victimes des outrages qu'elles avaient reçus?

Ce n'est pas avec Julien seul que nos jacobins et nos francs-maçons ont des ressemblances; ils en ont avec les hérétiques les plus cruels; on n'a rien fait pendant la révolte des Anabaptistes, qui n'ait été surpassé en France dans le Comtat, à Avignon, dans nos colonies. On ne peut y penser sans frémir d'horreur.

Comment la philosophie, qui déclame depuis quarante ans contre l'inquisition, a-t-elle pu établir le comité des recherches, et approuver mille violences infiniment plus révoltantes que tout ce que l'on reproche à l'Espagne?

§ 6.

DES FRÈRES ILLUMINÉS DE LA ROSE-CROIX.

Il se forma, au commencement du siècle dernier, une secte d'illuminés, dont l'origine fut longtemps un mystère. Plusieurs auteurs écrivirent contr'eux, sans nous apprendre la manière dont ils s'étaient réunis en société, ni de qui ils avaient emprunté leurs principes. Ils firent eux-mêmes un mystère du nom de leur fondateur, et prétendirent qu'il s'appelait frère illuminé de la Rose-croix: qu'il avait d'abord appris le grec et le latin dans un monastère, qu'ils ne nommaient point; qu'il s'était ensuite associé pendant cinq ans à des magi-

ciens ; qu'après cela, il avait voyagé en Turquie, qu'il s'était arrêté à Damar, ville de l'Arabie, où il avait appris, dans un monastère, à connaître la nature. Ils ajoutaient, pour le rendre plus recommandable, que les moines d'Arabie lui avaient dit qu'ils l'avaient long-temps attendu, comme celui qui devait être l'auteur d'une réformation générale dans l'univers, et lui révélèrent beaucoup de secrets; qu'il vit à Fez les cabalistes, dont il apprit la science de la cabale : qu'enfin, Dieu retira à lui son esprit l'an 1484, après avoir vécu 106 ans. Ils mettaient conséquemment sa naissance à l'an 1378.

Cependant cet illuminé, qui devait réformer le genre humain, ne fit rien de remarquable de son vivant : son corps resta dans la grotte où il était mort, et ne fut connu que 120 ans après; c'est-à-dire l'an 1704 que sa grotte fut ouverte et que les frères de la Rose-croix trouvèrent dans sa main droite un livre qui renfermait les statuts de la congrégation qui se forma dès-lors, par la réunion de quatre frères, auxquels se joignirent bientôt après quatre autres frères tous vierges, qui prirent le nom de frères illuminés de la Rose-croix, qu'avait porté leur chef.

Voilà, d'après Naudé, auteur parisien, qui a écrit sur l'histoire des frères de la Rose-croix, ce que les illuminés disaient de leur origine.

Le père Garasse, jésuite, qui vivait dans le même temps, c'est-à-dire l'an 1623, les appelle frères de la Croix de Roses, et dit dans sa doctrine curieuse, liv. VIII. sect. X. qu'ils étaient de pauvres gueux; que cependant, selon le père Robert, autre jésuite, et Goclenius, ils avaient des livres secrets à leur usage, semblables en cela à tous les hérétiques, et à tous les fanatiques, qui ont toujours eu une doctrine cachée, et des livres secrets pour la renfermer, qu'ils ne communiquaient qu'à leurs confidens les plus intimes.

M. Boucher, dans sa couronne mystique, appelle les illuminés *Rose-crucéens*, ou frères de la Rose-croix ; c'est aussi le nom que leur donne Naudé, qui était un homme très-instruit, et qui devait les connaître, quoiqu'ils eussent pris naissance en Allemagne, et que leur chef fût un allemand ; nous leur conserverons cette dénomination.

Les premiers ouvrages par lesquels ils se sont fait connaître, sont de l'année 1615, chez Jean Bringern à Francfort, et sont intitulés : *Manifeste et confession de foi des frères de la Rose-croix*. Mais les livres les plus recommandables de leur bibliothèque, étaient au nombre de quatre. Le premier s'appelait *Fama*, le second *Axiomata*, le troisième *Proteus*, le quatrième *Rotæ*, et les docteurs dont ils adoptaient les maximes, étaient Paracelse, Machiavel et Pomponace.

Quoique les frères illuminés de la Rose-croix, aient fait tout ce qui était en eux pour rendre leur origine merveilleuse, et se distinguer des sectes qui divisaient l'Allemagne au commencement du siècle dernier ; cependant on n'a pas de peine, en examinant leurs principes, à reconnaître qu'ils ont tous une source commune.

Si les frères Rose-croix du grade de la franc-maçonnerie, que nous avons examiné dans le chapitre précédent, diffèrent des frères illuminés de la Rose-croix, ce n'est que parce que ceux-ci joignent aux principes religieux, des moyens particuliers d'accréditer leurs maximes. Il paraît que, dans l'origine, ils ont tous été sociniens, anabaptistes et ennemis jurés de l'église romaine. Ils se sont tous proposé d'établir une religion, de renouveler le gouvernement de l'univers, d'interpréter l'Ecriture-Sainte d'une manière analogue à leurs systèmes. Le renouvellement que projetaient les illuminés, consistait, dit l'éditeur de la Lettre de Roger Bacon sur la nature et la puissance de l'air, en trois choses,

en l'unité de religion, en l'abondance de tous les biens, enfin dans l'union des sciences et des vertus, pour rappeler l'homme à sa première origine, à la justice originelle.

L'unité de religion doit s'entendre de la religion universelle que les francs-maçons veulent établir sur la terre, et qui est prêchée dans toutes les contrées de l'Europe par les apôtres de la propagande, qui ont été si favorisés par l'Assemblée nationale de France dans leurs courses apostoliques.

L'abondance de tous les biens que promettaient ces nouveaux apôtres, était l'égalité, la liberté, l'exemption des impôts et des charges publiques, l'abondance des fruits de la terre, et tous les plaisirs que l'homme sensuel peut se procurer, car ils n'étaient pas délicats à cet égard.

L'effet, qu'ils attendaient de l'union des sciences et des vertus, est le même que les francs-maçons espèrent de l'établissement de leur société (voyez Origine de la franc-maçonnerie). Ils veulent, disent-ils, unir toutes les sciences et toutes les vertus pour régénérer le genre humain. Cette régénération produira sans doute la justice originelle; c'est-à-dire qu'elle rétablira l'homme, qui les aura réunies, dans l'état de pure nature, dans l'état où, ne se proposant rien de surnaturel, il aura acquis tout ce que la nature pourra lui offrir.

Il n'est personne qui ne reconnaisse dans l'Assemblée nationale de France, les mêmes vues, les mêmes projets, et un parti décidé de ne favoriser que les sciences et les vertus naturelles, regardant comme des fantômes, et des illusions fanatiques, tout ce qui peut avoir rapport à un état surnaturel.

La sévérité, dont on usa en Allemagne envers quelques imposteurs qui se disaient frères Rose-croix, força les autres à se tenir cachés pour éviter la peine de mort. La nation française se montre aujourd'hui tout autrement indulgente envers ceux qui

sont venus la tromper. Elle a accueilli avec enthousiasme *Mesmer* et *Cagliostro*, qui professaient les principes des frères illuminés Rose-croix, qui lui ont promis des guérisons miraculeuses, des secrets rares recueillis dans des voyages autour du monde, On a lieu de croire qu'il n'en fut pas de même vers 1620, lorsque les membres de cette société vinrent à Paris pour s'y établir; la religion chrétienne était alors trop fidèlement observée dans cette grande ville, pour qu'on ajoutât foi à leurs impostures.

Voici l'affiche qu'ils mirent aux carrefours de Paris, et qu'on retrouve dans Naudé pag. 27.

« Nous, députés du collége principal des frères » de la Rose-croix, faisons séjour visible et invi- » sible en cette ville, par la grâce du très-haut, » vers lequel se tourne le cœur des justes. Nous » montrons et enseignons sans livres, ni marques, » à parler toutes sortes de langues des pays où vou- » lons être, pour tirer les hommes nos semblables » d'erreur de mort. »

Cette société se vantait d'avoir recueilli toutes les merveilles de la nature, et de montrer dans l'homme, le chef-d'œuvre de la nature, le microcosme dans lequel elles reluisent; ils se vantaient encore, d'enseigner à ressusciter des singes et des perroquets, et plusieurs autres secrets d'une magie naturelle, dont Comus a amusé le public. En un mot, c'étaient de vrais charlatans qui promettaient, comme Cagliostro, de l'argent tant qu'on en voudrait, et qui prétendaient n'en jamais manquer.

Plus auri pollicemur, quàm Rex Hispaniæ ex utrâque Indiâ auferat, page 32 de leur manifeste.

Pour se faire une idée de cette société des illuminés, frères Rose-croix, nous transcrirons ici les principes qui en faisaient la base, tels que Naudé et les auteurs du temps, nous les ont transmis.

Leur règle n'était pas difficile à pratiquer; elle ne

consistait que dans les articles suivans, dans lesquels leur frère illuminé de la Rose-croix l'avait renfermée.

1°. Exercer la médecine charitablement et sans récompense.

2°. Se vêtir suivant la mode du pays où ils se trouvent.

3°. Se trouver tous les ans, une fois à la congrégation.

4°. Choisir au besoin, un successeur capable de les remplacer.

5°. Porter le caractère de Rose-croix, pour marque et symbole de leur congrégation.

6°. Donner ordre que le lieu de leur sépulture soit inconnu, quand il arrivera à quelqu'un d'eux, de mourir en pays étranger.

7°. Tenir leur congrégation cachée pendant l'espace de 120 ans, et croire fermement que cette congrégation venant à faillir, elle pouvait être réintégrée au sépulcre ou monument de leur premier fondateur.

Ce premier fondateur est certainement Socin, qui mourut en 1604, sur le tombeau duquel on grava les deux vers, qui annoncent sa haine contre l'église romaine. La mort de Socin est l'époque des frères illuminés de la Rose-croix, qui ne datent leur origine certaine, que de l'an 1604 : car il faut regarder comme une fable, ce qu'ils disent des voyages de leur chef et de sa science magique. Quant au renouvellement de cette société, au tombeau de son fondateur, cela convient parfaitement à Socin. Un fanatique zélateur de ses projets peut, en effet, rallumer sa haine à son tombeau, en lisant ce qu'il a fait pour détruire la religion chrétienne, et y substituer ses conceptions impies.

Voici de quelles espérances ces frères illuminés flattaient ceux qui pratiquaient leur règle. Leur fidélité à l'observer leur méritait des grâces si ines-

timables, que Dieu n'en avait point communiqué de semblables à aucunes de ses créatures. Les méditations de leur premier fondateur excèdent, disaient-ils, et surpassent tout ce qui a été connu, trouvé et entendu depuis la création du monde, par étude humaine, révélation divine, ou ministère des anges.

Cet enthousiasme fanatique venait de l'idée qu'ils s'étaient formée des talens éminens et des lumières supérieures de Socin, qui avait été, de son vivant, le docteur par excellence de toutes les sectes de l'Allemagne, et qui s'était donné pour le réformateur de l'église catholique; en un mot, pour un homme qui possédait parfaitement la science des Saintes Écritures, qu'il interprétait à sa manière. Il était bien naturel qu'un tel docteur se mît au-dessus de toute autorité et de toute intelligence qui aurait pu gêner ses opinions, et qu'il persuadât ses partisans, de sa supériorité en tous genres de connaissances, afin d'enflammer leur enthousiasme, et de soutenir le délire de leur imagination.

Tout concourt donc à prouver la commune origine des francs-maçons, et des frères illuminés de la Rose-croix. Ces derniers avaient adopté, selon Goclenius, le symbole de la Rose et de la Croix, comme caractère distinctif de leur congrégation; pour donner à entendre qu'ils étaient capables de se régénérer eux-mêmes, qu'ils étaient immortels et que rien ne pourrait étouffer la haine qu'ils portaient à la religion chrétienne. Il leur suffisait, pour se régénérer, d'aller lire l'épitaphe du tombeau de leur fondateur, et quoi qu'on fît pour les détruire, ils devaient toujours avoir des succeseurs. C'est dans ce sens qu'il faut prendre ce que ces illuminés disent de leur immortalité, ou de leur régénération (*Voyez le Heautontimorumenos de Goclenius*). C'est-à-dire, *Ruine du système de la médecine magnétique*.

Des fanatiques aussi enthousiastes étaient capables des plus grandes inepties et des entreprises les plus folles et les plus hardies, à les en croire.

1°. Ils étaient destinés à accomplir la prochaine restauration de toutes les choses de ce monde, en un meilleur état, avant que la fin de ce monde arrivât. En conséquence, il n'y avait rien de sacré pour eux : le trône, la religion, le gouvernement des peuples, le maniement des finances, la perception des impôts, l'agriculture, le commerce, les sciences, les vertus morales, civiles, religieuses; tout était de leur ressort, et devait subir leur réforme. Cherche qui voudra d'où nous sont venus nos économistes, nos projets de finance, nos systèmes religieux, nos réformateurs, qui, en nous promettant le sort le plus heureux, ont plongé l'état dans le désordre et la misère. Il me semble qu'en retraçant l'histoire des frères illuminés de la Rose-croix, d'après les monumens du dix-septième siècle, je trouve la clé des événemens présens qui désolent le plus beau royaume de l'univers.

2°. Ils promettaient que par leur moyen, le triple diadème du pape serait réduit en poudre.

3°. Ils condamnaient les blasphèmes de l'orient et de l'occident, c'est-à-dire de Mahomet et du pape, n'admettaient que deux sacremens conférés avec les cérémonies de la première église renouvelée. Depuis ce temps-là, nos dogmatisans se sont réconciliés avec les mahométans et n'ont plus d'autres ennemis que les catholiques attachés au pape, chef unique de l'église. La profession de foi, que font nos illuminés, de n'admettre que deux sacremens dans l'église, prouve qu'ils sont originairement anabaptistes; parce qu'ils n'admettent le baptême et ne le confèrent qu'aux adultes, comme ils prétendent qu'on le faisait dans la primitive église; mais par l'église renouvelée dont ils suivent les cérémonies, il faut entendre l'église réformée à leur ma-

nière : ce qui peut convenir aux églises réformées en général, ou à celle des sociniens.

4°. Ils juraient au pape une haine irréconciliable, le regardant comme l'antéchrist : on en fait bien autant aujourd'hui.

5°. Ils se vantaient d'avoir trouvé un nouvel idiome pour exprimer la nature de toutes les choses. C'est sans doute le langage en hiéroglyphes et en figures, usité dans la franc-maçonnerie, et surtout dans le grade de Rose-croix, qui en a un qui lui est particulier.

6°. Ils ajoutaient beaucoup de forfanteries et de choses extraordinaires, dont se vantent aujourd'hui les illuminés qui parcourent l'Europe, et qui font des dupes jusque dans les cours des princes. Par exemple :

Qu'en quelque lieu qu'ils soient, ils connaissent mieux toutes les choses qui se passent dans le monde, que si elles leur étaient présentes.

Qu'ils connaissent, par révélation, ceux qui sont dignes d'être admis dans leur compagnie.

Qu'ils possèdent au suprême degré la sagesse et la piété, les dons et les grâces de la nature, et qu'ils peuvent les dispenser, comme ils le jugent à propos.

Qu'ils ont un volume dans lequel ils peuvent apprendre tout ce qui est dans les autres livres qui sont ou pourraient jamais être. Ce volume est leur raison, dans laquelle ils trouvent le prototype de tout ce qui existe, par la facilité qu'ils ont d'analyser et de faire des abstractions ; c'est-à-dire, de former en eux une espèce de monde intellectuel, et de créer tous les êtres possibles. *Voyez les cartes philosophiques, théosophistes, microcosmites, etc.*

Qu'ils peuvent en tout temps, vivre comme s'ils avaient été dès le commencement du monde, ou étaient pour y demeurer jusqu'à la fin. Cagliostro a avancé beaucoup de choses semblables, d'après leurs principes.

Qu'ils peuvent forcer à leur service les esprits et les démons les plus puissans, et tirer à eux les perles et les pierres précieuses, par la vertu de leur chant. On sait quelle force avait dans les mains de Mesmer l'harmonica, et avec quel art il savait commander à l'imagination de ceux qui s'adressaient à lui.

Je ne doute pas que ces frères illuminés n'aient la connaissance de beaucoup de secrets naturels, dont ils se servent habilement pour tromper les simples, et pour leur faire croire qu'ils connaissent mieux la nature, que tous ceux dont on vante les miracles; et qu'ils sont capables de les surpasser et de produire des effets plus surprenans, que tout ce que l'histoire rapporte de plus merveilleux.

On voit dans l'Essai sur les illuminés (pag. 48), quelle ligue puissante ils ont formée, et combien ils sont dangereux.

« Il s'est formé (dit l'auteur, M. Luchet), au » sein des plus épaisses ténèbres, une société d'êtres » nouveaux qui se connaissent sans s'être vus, qui » s'entendent sans s'être expliqués, qui se servent » sans amitié. Cette société a le but de gouverner » le monde, de s'approprier l'autorité des souve- » rains, d'usurper leur place, en ne leur laissant » que le stérile honneur de porter la couronne. Elle » adopte du régime jésuitique, l'obéissance aveugle, » et les principes régicides du dix-septième siècle : » de la franc-maçonnerie, les épreuves et les cé- » rémonies extérieures : des templiers, les évoca- » tions souterraines et l'incroyable audace. Elle » emploie les découvertes de la physique, pour en » imposer à la multitude peu instruite... Toute es- » pèce d'erreur qui afflige la terre, tout essai, toute » invention servent aux illuminés. Ainsi les baquets » du magnétisme, la désorganisation des somnam- » bules, les visions des faibles, la dévotion outrée, » le dérangement de l'esprit, les obscurités méta- » physiques du tableau de la nature, la maçonnerie

» électrique, la stricte observance, la mysticité du » docteur de Zurich, le catholicisme accommodé » aux principes des réformés : tout sert également » à leurs vues, tout devient cause et instrument. »

Il paraît que l'auteur de l'essai sur les illuminés, qui a suivi ces sectaires dans les séances de la rue Platrière à Paris, dans le conventicule de Willemsbad, dans les nocturnales de Berlin, croit ces imposteurs capables, par le fanatisme ambitieux qui les guide, de faire la révolution la plus étonnante dans le gouvernement qui souffrira leurs assemblées.

On ne peut douter en effet que ce ne soit à leurs menées sourdes, à leurs intrigues secrètes, à leurs opinions systématiques, répandues avec art, soutenues avec impudence, reproduites sous cent formes différentes, et accommodées aux crises du gouvernement, que nous devons rapporter la révolution qui s'est faite en France dans tous les ordres de l'état, dans toutes les opérations publiques ou particulières, dans la croyance des dogmes, dans l'irréligion systématique, dans l'insurrection de tout ce que le royaume renfermait de plus vil et de plus méprisable, pour molester les gens de bien, les âmes honnêtes, les meilleurs citoyens et les plus zélés patriotes.

Le désordre qu'ils ont excité, ne permet presque plus de reconnaître la trace de la route qu'ils se sont frayée pour le produire, et il est difficile d'en assigner le remède. « Ils ont conçu le projet de » régner sur les opinions, et de conquérir, non des » royaumes, non des provinces, mais l'esprit hu» main dans l'univers entier. » La religion chrétienne leur oppose seule une barrière insurmontable : eh bien! ils réunissent contr'elle tous leurs efforts, ils insultent ses ministres, ils les dépouillent du patrimoine qui leur appartient le plus légitimement, ils tournent en ridicule la croyance qu'ils professent, ils les troublent dans l'exercice

de leur culte, et n'omettent aucuns de moyens qui sont en leur disposition, pour leur nuire et les chasser du sol qui les a vu naître.

Ces hommes audacieux qui s'applaudissent de leurs succès, et qui touchent au moment de voir réaliser leurs entreprises, comptent sans doute sur la coalition de leurs frères et la force de leur confédération; sur le secret inviolable qu'ils se sont juré, et sur la certitude dans laquelle ils sont que la vérité de leurs maximes doit durer jusqu'à la dernière période du monde.

Assimilés d'abord aux francs-maçons dont ils ont imité les mystères, le langage énigmatique, les signes, les chiffres, les initiations, les épreuves, ils s'en sont séparés, pour former une congrégation particulière, dont les vues sont plus profondes, plus étendues, plus impénétrables; dont l'organisation est plus politique, plus propre à leurs desseins.

Ils sont divisés en cercles qui ont des comités particuliers, où se traitent les affaires qui intéressent le gouvernement de toutes les cours de l'Europe, où se rapporte tout ce que les émissaires répandus partout ont pu découvrir de plus secret et de plus important, où d'après les renseignemens qui leur sont parvenus, ils dirigent la marche générale de leur confédération et les opérations de leurs associés.

« Les chefs de cette secte, sont de ces hommes » dont la physionomie ne se décompose jamais, soit » qu'on leur annonce le malheur qui abat, ou le » succès qui enivre; la contrariété qui désespère, » ou la condescendance qui lève tous les obstacles. » La trempe de leur esprit, est d'observer plutôt » que de briller, de convaincre plutôt que de » plaire. Leur caractère est impénétrable, peu sen- » sible au blâme public, ou aux louanges de la » renommée : on exige en eux une âme de glace » pour les plaisirs, de feu pour l'avancement de la

» congrégation : un cœur indifférent aux devoirs de » l'amitié, mais non aux conseils altiers de la vengeance. Des dehors modestes, mais non négligés : » plus de politesse que de franchise, plus de penchant à l'économie qu'à l'ostentation : des mœurs » austères, un mépris réfléchi pour l'espèce humaine ; de l'activité pour l'intrigue et de l'indifférence pour les sentimens les plus sacrés de la » nature : une persuasion forte qu'ils sont capables » de recevoir tous les dons du ciel, et toutes espèces de grâces invisibles. »

La cérémonie de l'initiation dans cette société, le serment qu'elle exige du récipiendaire, les cérémonies magiques et ténébreuses qui sont usitées en pareil cas, les maximes dans lesquelles on l'entretient et qu'on exige qu'il mette en pratique, les épreuves par lesquelles on le fait passer, tout tend à prouver, combien un état qui renferme des hommes aussi dangereux est proche de sa ruine totale. Nous rapporterons ici, sur la foi de l'historien des illuminés, la cérémonie de l'initiation ; nous y ajouterons d'autant plus de foi, qu'elle est tout-à-fait dans les principes des systèmes magiques adoptés par les frères Rose-croix, et conforme aux extravagances qu'ils débitaient sur le tombeau de leur fondateur ; voici comme Naudé en parle (page 37.)

« Ils disaient que la grotte en laquelle reposait » leur fondateur, était éclairée d'un soleil qui était » au fond, lequel, recevant sa lumière du soleil » du monde, donnait moyen de reconnaître les belles raretés qui étaient en icelle. Premièrement une » platine de cuivre, posée sur un autel rond, dedans lequel était écrit : *A. C. R. C. Vivant,* » *je me suis réservé pour le sépulcre cet abrégé* » *de lumière* : et quatre figures avec leurs épigraphes. La première, *Jamais de vuide*, la seconde, *Le joug de la loi*, la troisième, *Liberté de* » *l'évangile*, la dernière, *Gloire de Dieu entière.* »

Ce soleil enfermé dans la grotte, était sans doute un symbole qui indiquait que ce fondateur ne reconnaissait de lumière, que celle qui était naturelle, rejetant, comme faisait Socin, l'autorité de l'église et le flambeau de la révélation. C'est le système de nos philosophes, de n'admettre que le soleil pour centre de toute lumière, et unique divinité.

« Il y avait aussi des lampes ardentes, des clo-
» chettes et miroirs de plusieurs façons, des livres
» de diverses sortes, et entr'autres, le dictionnaire
» des mots de Paracelse, et le petit monde que le
» frère illuminé Rose-croix avait industrieusement
» élabouré, semblable au grand en toutes ses par-
» ties et divers mouvemens. Mais entre toutes ces
» raretés, il n'y en avait point de plus remarquable
» que cette inscription, laquelle ils trouvèrent sous
» un vieux mur, *après six vingts ans, je serai décou-*
» *verte;* car elle nous dénote l'an 1604 qu'ils ont
» commencé à paraître. Finalement par l'offre qu'ils
» font de leurs trésors, ils invitent un chacun à se
» joindre à eux, et donner favorablement réponse
» à ces deux petits livrets (l'un intitulé *Manifeste*,
» et l'autre *Confession*), lesquels ils ont dédiés aux
» monarques, états, communautés, hommes doc-
» tes de toute l'Europe. »

Leurs projets embrassaient dès-lors la réforme de l'Europe, et leurs principes tendaient à rendre volontaire la pratique de l'évangile, et à promettre malgré cela, la jouissance entière de la gloire de Dieu. S'ils délivraient du joug de la loi évangélique, ils y substituaient celui de la loi naturelle, et sans doute, celui de la loi qu'ils imposaient aux nouveaux candidats, ce qui revient, à peu près au serment qu'ils font faire aujourd'hui après la cérémonie de la réception. Enfin, tout ce que Naudé rapporte de leurs institutions magiques, de leur antre ténébreux, et de leurs miroirs de Salomon, rend vraisemblable ce que l'auteur des illuminés

dit de la cérémonie de réception dans cet ordre. Parce que pour exalter l'imagination du candidat, et lui persuader qu'il tient à cette fédération par des liens invisibles, qu'il ne peut rompre sans s'exposer à quelqu'événement désastreux, il était nécessaire de rendre la cérémonie de son initiation, la plus effrayante et la plus mystérieuse qu'il serait possible d'imaginer. Quoique nous l'ayons donnée, à peu de chose près, dans le *Voile levé*, cependant nous la répétons ici, parce que c'est sa vraie place.

Lors donc qu'un candidat, nourri d'illusions et de chimères, est jugé digne d'entrer dans l'ordre, c'est-à-dire, de consacrer par le serment, les funestes qualités qu'on a reconnues en lui; on le prépare à l'initiation qui doit se faire dans un antre souterrain qui rappelle la grotte du premier fondateur de l'ordre, ou le tombeau de Socin, ou l'antre de Mithra dont les illuminés imitent les cérémonies.

« On le conduit par un sentier ténébreux dans » une salle d'une étendue proportionnée au nom- » bre des frères qui doivent s'y réunir. La voûte, » le parquet, les murs sont couverts d'un drap » noir parsemé de flammes rouges et de couleuvres » menaçantes, » à l'imitation de l'antre de Mithra qui renfermait des simulacres effrayans, les noms et les symboles des astres et des constellations. *In antro Mithræ, portentosa simulacra et nomina, symbola astrorum et planetarum erant.* Saint Jérome, épît. à Léta.

« Trois lampes sépulcrales jettent de temps en » temps une mourante lueur, et laissent à peine » distinguer dans cette lugubre enceinte, les débris » des morts soutenus par des crêpes funèbres; un » monceau de squelettes forme dans le milieu une » espèce d'autel : à côté s'élèvent des livres; les » uns renferment des menaces contre les parjures : » (*ces hommes qui violent les lois divines et humai-*

nes veulent qu'on observe les engagemens que l'on contracte avec eux), « les autres, l'histoire funeste » des vengeances de l'esprit invisible, et des invo» cations infernales, qu'on prononce long-temps » en vain. »

On avait coutume, dit Nonnus, de faire passer par différens degrés de tourmens ceux qui voulaient être initiés aux mystères de Mithra. On commençait par des jeûnes rigoureux, on continuait les jours suivans par des épreuves longues et difficiles. Quand le candidat avait essuyé 80 expériences, on lui développait les mystères de la religion du soleil. Cette chaîne de tourmens indiquait qu'on n'y était soumis, que parce que Mithra était éclipsé pour les candidats. La fin de l'éclipse était celle des épreuves; on était admis à voir la lumière.

« Huit heures s'écoulent, alors des fantômes traî» nant des voiles mortuaires, traversent lentement » la salle et s'abîment dans des souterrains, sans » qu'on entende le bruit des trappes, ou celui de » leur chute; on ne s'en aperçoit que par l'odeur » fétide qui s'en exhale.

» Ainsi l'initié demeure vingt-quatre heures dans » ce ténébreux asile, au milieu d'un silence gla» çant : un jeûne sévère a déjà affaibli sa pensée : » des liqueurs préparées ont commencé par fatiguer » ses sens, et finissent par les exténuer. A ses pieds, » sont placées trois coupes d'une boisson verdâtre : » le besoin les approche de ses lèvres, et l'horreur » involontaire les en repousse aussitôt.

» Enfin paraissent deux hommes, qu'on prend » pour les ministres de la mort : ils ceignent le » front pâle du récipiendaire, avec un ruban au» rore teint de sang, et chargé de caractères ar» gentés, entremêlés de la figure de Notre-Dame » de Lorette. Il reçoit un crucifix de cuivre de la » longueur de deux pouces, on suspend à son col » des espèces d'amulettes revêtus d'un drap violet »

(on observe toujours dans ces sortes de cérémonies de mêler des symboles religieux avec ceux que le fanatisme ou la superstition a inventés). « Il est » dépouillé de ses habits, que deux frères servans » déposent sur un bûcher élevé à une des extré- » mités de l'antre ténébreux. On trace sur son corps » nu, des croix avec du sang » (qui doivent produire un grand effet magique). » Un esprit vêtu en blanc » (c'est sans doute un des frères qui savent à propos se rendre invisibles) « vient lui lier » les parties naturelles avec un cordon rose et pon- » ceau » (pour lui communiquer la vertu des vierges, tels qu'on suppose, qu'ont été les premiers fondateurs de l'ordre).

« Dans cet état de souffrance et d'humiliation, » il voit s'approcher de lui à grand pas, cinq fan- » tômes armés d'un glaive, couverts de draps dé- » goûtans de sang. Leur visage est voilé, ils éten- » dent un tapis sur le plancher, s'y agenouillent, » prient Dieu, et y demeurent les mains étendues » en croix sur la poitrine, et puis prosternés la face » contre terre dans un profond silence. Une heure » se passe dans cette pénible attitude. Après cette » fatigante épreuve, des accens plaintifs se font en- » tendre, le bûcher s'allume, mais ne jette qu'une » lueur pâle, les vêtemens y sont consumés (ou » paraissent l'être) : une figure colossale et presque » transparente, sort du milieu du bûcher » (qui n'a été, sans doute, qu'une cérémonie de jongleur). « A son aspect, les cinq hommes prosternés, en- » trent dans des convulsions insupportables à voir : » images trop fidèles de ces luttes écumantes, où » un mortel aux prises avec un mal subit, finit par « en être terrassé.

» Alors une voix tremblante perce la voûte, et » articule la formule des exécrables sermens qu'il » faut prononcer. Ma plume hésite, et je me crois » presque coupable de les retracer. » On y voit le

développement du dévoûment au service de Mithra, en se consacrant à son culte; les candidats protestaient hautement qu'ils renonçaient à toute autre gloire qu'à celle de ce Dieu. Pour cet effet ayant à opter entre une couronne et un glaive, ils rejetaient la couronne et présentaient leur tête au glaive.

Cum initiantur in spelæo in castris verè tenebrarum coronam interposito gladio sibi oblatam quasi mimum martyrii, dehinc capiti suo accomodatam, monetur obviá manu à capit depellere, et in humerum si fortè transferre, dicens Mithram esse coronam suam. Tert. de corona, cap. ult.

« Au nom du Fils crucifié, jurez de briser les
» liens charnels qui vous attachent encore à père,
» mère, frères, sœurs, époux, parens, amis, maî-
» tresses, rois, chefs, bienfaiteurs, et tout être
» quelconque à qui vous aurez promis foi, obéis-
» sance, gratitude ou service.

» Nommez le lieu qui vous vit naître, pour exis-
» ter dans un autre sphère, où vous n'arriverez
» qu'après avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut
» des cieux.

» De ce moment vous êtes affranchi du prétendu
» serment fait à la patrie et aux lois : jurez de
» révéler au nouveau chef que vous reconnaissez,
» ce que vous aurez vu ou fait, appris, lu ou
» entendu, ou deviné; et même de rechercher,
» épier ce qui ne s'offrait pas à vos yeux.

» Honorez et respectez l'*aqua toffana*, comme un
» moyen sûr, prompt et nécessaire de purger le
» globe par la mort, ou par l'hébétation de ceux
» qui cherchent à avilir la vérité, ou à l'arracher
» de nos mains.

» Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre
» maudite : fuyez enfin la tentation de révéler ce
» que vous entendrez; car le tonnerre n'est pas plus
» prompt que le couteau qui vous atteindra en
» quelque lieu que vous soyez.

» Vivez au nom du Père, du Fils et du Saint-
» Esprit.

» Si le patient se soumet à prononcer les mêmes
» paroles, on place devant lui un candelabre garni
» de sept cierges noirs : à ses pieds est un vase
» plein de sang humain dans lequel on lave son
» corps et dont on lui a fait boire plein un verre,
» avant de prononcer les paroles fatales.

» Après cette cérémonie diabolique, on lui ôte
» les rubans magiques qui enveloppaient les parties
» les plus secrètes de son corps : une sueur froide
» découle de ses joues livides : ses jambes défail-
» lantes peuvent à peine le soutenir : alors les frè-
» res se prosternent, et le candidat tremblant,
» déchiré de remords, attend sa destinée en fré-
» missant d'effroi.

» Dès que la cérémonie est finie, on le jette
» dans un bain, au sortir duquel on lui sert un
» repas composé de racines. »

L'auteur, d'après lequel nous venons de transcrire cette horrible cérémonie, en atteste la vérité sur le témoignage de personnes qui ont renoncé à cette secte abominable d'illuminés, après avoir eu la faiblesse de s'y enrôler.

La lettre de M. Rollig, jointe aux ouvrages que le journal de Berlin a fait connaître depuis dix à douze ans, tels que ceux de Swedemborg, de Schroepffer et d'autres illuminés, montre tout ce que l'Europe entière a à craindre d'hommes entêtés de chimères, qui semblent voués aux forfaits les plus exécrables par l'apprentissage qu'ils en ont fait, qui ont déposé tous les sentimens qui les attachaient à leur patrie et à leur famille, qui se regardent comme transportés dans un monde invisible, dans lequel ils doivent s'occuper de la réforme de celui qui est visible ; enfin qui sont convaincus, comme le dit Naudé (page 35), « que
» Dieu les a couverts d'une nuée pour les défen-

» dre de leurs ennemis, et que personne ne peut
» les voir, qu'il n'ait les yeux plus perçans que
» ceux d'un aigle. »

Sans oser nous vanter d'une vue aussi forte, nous croyons avoir réuni assez de témoignages et de preuves, pour faire connaître la noirceur de leurs projets, et les égaremens de leurs cœurs et de leurs esprits. Campanella, dans son Traité de la monarchie d'Espagne (L. II, p, 48), nous apprend que de son temps (en 1623) cette confrérie de la Rose-croix se répandait déjà de tous côtés, qu'elle promettait la réforme générale du monde, qu'elle enseignait plusieurs sciences dont les unes étaient incroyables, et les autres ridicules; qu'elle avait fait beaucoup de prosélytes parmi des hommes de toutes sortes d'états, dont elle se vantait de deviner les noms, et de les voir dans le miroir de Salomon.

Cette société a eu sans doute des raisons très-fortes de se tenir cachée et de garder l'incognito, jusqu'à ce que ses membres fussent assez nombreux pour agir efficacement en différens lieux, et produire le grand effet qu'elle a eu en vue dès son origine.

Nous ne pouvons assigner les degrés, ni les nuances de l'accroissement de cette association mystérieuse; mais en voyant la convulsion de la France, les mouvemens secrets qui ébranlent l'empire d'Allemagne, nous croyons avec fondement, que cette espèce de délire, qui s'est emparé du peuple, ce mépris trop marqué pour la religion de Jésus-Christ, ce goût décidé pour les nouveautés, cet acharnement aveugle contre tous ceux qui tiennent aux anciens principes de la religion et du gouvernement, cette audace frénétique avec laquelle on saisit toutes les occasions de les insulter, ne prennent leur source que dans des associations secrètes, où l'on inculque des maximes d'anarchie et de révolte, où l'on enseigne toutes les absurdités re-

cueillies dans les grandes cartes qui sont comme l'abrégé de la doctrine des théosophistes, des francs-maçons, des microcosmites; c'est-à-dire, de toutes les rêveries de la philosophie païenne, platonicienne, éclectique; de tous les systèmes des astrologues, des cabalistes, des hérétiques, gnostiques, basilidiens, valentiniens, ébionites; des mensonges des rabbins, des folies des alchimistes, des secrets des visionnaires, se disant sorciers magiciens, nécromanciens.

Enfin, la réforme que l'on veut mettre à la place de l'état actuel où sont la religion et les sciences dans l'Europe, c'est de substituer les erreurs anciennes aux lumières et aux connaissances de la vérité. La main des artistes ne doit être employée qu'à retracer les fables de l'antiquité qui doivent prendre la place des symboles de la religion, afin que nous n'ayons plus sous les yeux, que des objets opposés aux idées qui nous flattaient et que nous aimions à nous représenter.

Je n'aurais jamais pu me persuader que cette société des illuminés, eût autant de partisans qu'elle s'en est faits, si je ne voyais ses principes adoptés par tous les ennemis de la religion chrétienne, par tous ceux qui voudraient jouir de tous les plaisirs de la vie présente, sans avoir à redouter à la mort, le jugement de leur conduite; si je n'avais été témoin des blasphèmes que de jeunes clubistes se permettent contre tout ce qui appartient à la religion révélée; si je ne voyais les spectacles publics multipliés avec autant d'ardeur qu'on en met à détruire les églises; si les philosophes ne professaient pas qu'il n'y a rien à redouter au-delà du tombeau; si je ne les voyais pas occupés chaque jour à tourner en allégorie les faits les plus certains de la religion chrétienne; si des personnes du sexe, de tous les rangs, n'avaient pas la faiblesse de prêter l'oreille à des illuminés qui les obsèdent,

qui se donnent la liberté d'interpréter les mystères de la religion chrétienne, de manière à faire disparaître ce qu'ils ont de divin, et à effacer de leur cœur le respect sacré qu'elles ont montré jusqu'à ce jour pour l'autorité de l'église, seule interprète infaillible du sens des divines écritures.

Si on est curieux d'apprendre comment les illuminés, ignorés pendant plus d'un siècle, se sont tout-à-coup reproduits sous toutes sortes de formes, pour exécuter les projets des anciens frères illuminés Rose-croix, on peut lire le cinquième volume de la Monarchie Prussienne de Mirabeau, et on y verra comment la société des francs-maçons a fourni à ces sectaires, les moyens d'accréditer leurs principes, et de les faire adopter par une foule de jeunes gens crédules, de célibataires oisifs, de théosophes ennemis de la révélation, de moines indisciplinés, de prêtres inquiets, plus amateurs de leurs plaisirs, que de la sainte sévérité des canons de l'église dont ils étaient les ministres.

Jean Rosenfeld, Musenfeld, Schewn-Kenseld, imbus des principes sociniens, les répandirent avec facilité sous le gouvernement du grand Frédéric II; Bardt, Semler, Edelmann, les développèrent dans leurs discours et leurs écrits. Eberhard, dans son apologie de Socrate, osa bien avancer, que la moralité des actions est la même dans toutes les religions, et enlever par ce moyen à la religion de Jésus-Christ, la supériorité qu'elle a sur toutes les religions connues, par la pureté de ses principes, par l'héroïsme des sacrifices qu'elle commande, par la perfection des vues qu'elle prescrit, par l'excellence des récompenses qu'elle promet, par l'équité des distributions qui en sera faite, eu égard aux mérites, et sans acception des personnes.

La doctrine de ces sectaires eut de nombreux partisans, au moyen des sociétés maçonnes, qui se multiplièrent à la cour de Berlin et dans plusieurs

villes de la Prusse et de l'Allemagne. Les illuminés, frères de la Rose-croix, s'y firent recevoir, et voulurent en être les réformateurs. On leur demanda à quel titre ils venaient entreprendre cet ouvrage. Ils se donnèrent bien de garde de faire connaître leur origine et les preuves de leur mission; mais en vertu de leurs principes, selon lesquels ils se prétendaient réformateurs du genre humain, ils se contentaient de dire qu'ils étaient envoyés par leurs supérieurs, qui les avaient revêtus de pouvoirs suffisans pour réformer l'ordre de la franc-maçonnerie. Du nombre de ces réformateurs, fut Johnston à Weimar, qui fut enfermé à Wartbourg, où Luther avait été mis en prison.

Le baron de Hund fut plus heureux à prêcher la réforme; les loges qui l'adoptèrent, furent appelées loges de la stricte observance. Il fut le premier qui, pour donner du relief à l'ordre de la franc-maçonnerie, avança que c'était une continuation de l'ordre des templiers, qui n'avait jamais été totalement détruit, mais qui s'était conservé au nord de l'Ecosse, au château de Redon. Cette nouvelle association fit grand bruit; on y renouvela la doctrine des templiers, on décora les frères des armes de cet ordre, on y joignit un poignard, pour faire entendre à ceux qui y seraient admis, qu'ils devaient être prêts à venger les droits des templiers, pour rentrer dans la possession des biens qui leur avaient appartenu (*). Pour les disposer à l'exécution de ce projet, on donna à ceux qui étaient reçus templiers, des titres de frères servans, de chevaliers, de commandeurs, de baillis, en attendant que les bénéfices attachés à ces titres, pussent être conférés.

(*) Lisez aussi la page 45 de la *Nouvelle Vie de Frédéric II, par l'abbé de Denina*, édition grand 8°., d'Amsterdam, 1789.

Quoique ces honneurs ne fussent qu'imaginaires, cependant ils devinrent la source d'une infinité de haines, de jalousies, d'intrigues. Ceux qui en étaient revêtus, affectaient de porter les rubans et les bijoux qui en faisaient la décoration. Bientôt on ne voulut y admettre que des gentilshommes (le nombre de ces nobles est très-étendu en Russie) qui se divisèrent même en haute et petite noblesse. Ceux qui étaient dans les hauts grades, firent un grand mystère du régime de l'ordre; et quoique les réceptions fussent nombreuses et chères, que les dépenses extraordinaires et ordinaires produisissent des sommes considérables, cependant ils refusèrent de rendre compte de l'emploi qu'ils en avaient fait, ce qui mécontenta fort les membres de l'ordre.

Les chefs sentirent qu'il ne suffisait pas d'avoir réuni un grand nombre de chevaliers, de leur avoir échauffé l'imagination et de s'être préparé des défenseurs, qu'il fallait encore entretenir cet enthousiasme fanatique. Pour y réussir, ils employèrent l'art des charlatans et des jongleurs, et surtout les manœuvres des illuminés Rose-croix.

Schroepfer, caffetier à Leipsick, joua un grand rôle dans ces assemblées, qui se terminaient toujours par de bons repas, qui ne contribuaient pas peu à en chasser l'ennui. Il promit de faire revivre des animaux; de faire de l'or, et même des diamans; de donner le breuvage de l'immortalité; d'évoquer les mânes; de commander aux esprits; de faire paraître à son gré les morts et les puissances invisibles; mais il mit fin à toutes ces jongleries, en se donnant la mort.

Le sieur St.-Germain succéda à Schroepfer, et pour persuader plus efficacement qu'il avait le secret de se rendre immortel, il ne craignait point d'avancer qu'il avait déjà vécu des millions d'années; qu'il avait découvert un thé devant lequel disparaissaient toutes les maladies, qu'il savait faire

des diamans, etc. Mais ces charlataneries faisaient insensiblement oublier le but de l'association des templiers. Zinzindorf se donna pour en avoir conservé les rites et les mystères, et introduisit sa réforme dans quelques loges maçonnes; mais il fut démontré dans l'assemblée de Wilhemsbad dont M. Beyerlé a donné le résultat sous le titre de *Conventu latomorum*, que l'origine et le but de l'association des templiers, était une énigme qu'il était impossible de découvrir, ou dangereux de faire connaître; en conséquence, on changea le nom d'association des templiers en chevalerie de la bienfaisance.

Quelques-uns voulurent justifier l'association des templiers, et prouver que leur régime, leurs mystères, s'étaient conservés chez les jésuites, qui avaient formé un corps à part, depuis qu'ils avaient été chassés de la franc-maçonnerie. Quoique cette assertion fût dépourvue de toute vraisemblance, cependant elle fut soutenue dans un livre intitulé : *Les jésuites chassés de la franc-maçonnerie, et leur poignard brisé par les maçons*. Bonneville, dans son ouvrage sur *la maçonnerie écossaisse, comparée avec les trois professions, et le secret des templiers du quatorzième siècle*, essaie aussi de prouver que les jésuites ont profité des troubles intestins du règne de Charles I, pour s'emparer des symboles, des allégories et du tapis des Rose-croix-maçons, qui n'étaient que l'ancien ordre des templiers secrètement perpétués, d'après lesquels ils ont formé leur régime. La preuve la plus évidente de l'estime que ces sectaires en font, c'est qu'ils ont cherché à le copier, quoiqu'ils eussent été les premiers à le décrier.

Ce fut à Munich qu'ils convinrent d'adopter les principes du régime jésuitique, afin d'essayer s'ils pourraient, par son secours venir à bout de renverser la religion chrétienne, que les jésuites avaient prêchée et défendue avant tant de succès contre

tous les hérétiques. C'était par les colléges que les jésuites avaient commencé à réformer le peuple, en instruisant la jeunesse, et en formant des associations, ou congrégations de piété, où l'on expliquait les vérités de la religion chrétienne, et où on invitait les enfans à la pratiquer. Les nouveaux illuminés Rose-croix ont aussi adopté pour base de leur système, de gagner la jeunesse, de la conduire par l'instruction, la lecture et la réflexion; de lui procurer l'entrée des loges franc-maçonnes, de la mettre en état d'y parler raison sur l'amélioration de l'espèce humaine, sur la manière de corriger le peuple, et de le rappeler aux principes des droits de l'homme, aux connaissances utiles au bon sens et à la raison pure, d'après laquelle on lui promet de la mettre en état de s'occuper des changemens nécessaires à faire dans les gouvernemens de l'Europe, dans la législation, dans la politique.

Ces illuminés, qui n'admettent aucun rit extérieur, aucun chef visible, ne veulent pas dépendre des princes, ni des rois. Ils affectent même d'en relever les faiblesses, les erreurs et toutes les fautes qu'on peut leur imputer, afin d'affaiblir et d'anéantir leur autorité, pour y substituer un gouvernement idéal de leur invention, selon lequel, l'homme soumis à la seule raison, ne reconnaîtrait que sa seule autorité.

C'est pour parvenir à ce but, que le public a été inondé de caricatures insolentes et de diatribes calomnieuses, inventées pour avilir l'autorité dans la main des princes, et la leur arracher. Ce n'est pas là encore où se bornent nos réformateurs : ils prêchent l'abolition de tous les priviléges, ils veulent établir une tolérance religieuse, qui s'étende à toutes les opinions et à toutes les erreurs, aux inventions superstitieuses et fanatiques de tous les siècles. Pour y réussir, ils demandent la liberté du commerce, celles des arts et de la presse, pour

avoir lieu de répandre plus facilement le mensonge et l'erreur, et d'étouffer la voix de la vérité et de la religion.

Cette ressemblance de principes entre les illuminés Rose-croix, et les francs-maçons Rose-croix, prouve assez une commune origine, et les mêmes raisons de se propager ; il est cependant à observer que ceux qui dominent dans les loges allemandes, y font régner une mysticité sombre et austère, mêlée de principes théologiques altérés par les absurdités de la cabale, et les rêveries de quelques prétendus magiciens qui voudraient imiter les miracles des hommes apostoliques, dont ils ne peuvent égaler les œuvres.

Il y a des francs-maçons moins rigides qui appartiennent à la franc-maçonnerie éclectique, qui tolèrent toutes les sectes, laissent chacun vivre à son choix, voient du même œil tous les frères maçons ; mais n'admettent aucune espèce de hauts grades dans leurs loges, afin d'y faire régner une plus parfaite égalité.

Ce ne sont pas les francs-maçons les plus à craindre, quoiqu'ils semblent relâcher tous les liens de la société, et se soustraire à toute espèce de contrainte. Mais ceux qu'on doit le plus redouter, ce sont ces hommes qui, conservant un air mortifié, des mœurs pures et des principes en apparence catholiques, rejettent cependant réellement toute révélation, aimant mieux adopter toutes les rêveries des gnostiques, que les vérités que l'église catholique nous propose à croire.

La France avait constamment rejeté de son sein tous ces orgueilleux fanatiques qui avaient pris naissance dans l'Allemagne, et y étaient restés concentrés ; mais elle a eu la douleur de voir dans ces derniers temps, ses citoyens prêter l'oreille aux séductions de l'erreur, abandonner la religion de leurs pères, pour adopter toutes les folies qu'une imagination déréglée peut enfanter.

Le flegme allemand pouvait lutter long-temps sans s'enflammer, contre la mysticité et les visions magiques des Dubosc, des Lavater, etc. Mais la légèreté française n'a pu résister aux préparations magiques, aux fourberies de quelques jongleurs, aux apparences de vertu de quelques mystiques qui se sont donnés pour des personnages extraordinaires, qui se vantaient d'être parvenus à un degré de perfection, par la contemplation, par des jeûnes longs, par la communication des esprits, par des connaissances particulières sur l'interprétation des Saintes-Ecritures.

Avides de nouveautés, les français ont tout accueilli. Plus ils ont paru crédules, et plus on a cherché à en faire des dupes. Biester et Nicolaï, à force d'écrire contre les visionnaires, les ont forcés à quitter l'Allemagne, où ils étaient décriés, pour chercher un asile en France.

Mesmer a été un de ceux qui se sont acquis le plus de crédit. Sa réputation de médecin étranger, les cures qu'on lui attribuait, la singularité de ses procédés, les effets qui en résultaient, et dont on ne pouvait encore rendre raison, la foule de ceux qui se disaient guéris, lui donnèrent une vogue qui lui attira beaucoup d'ennemis.

Le roi nomma, le 12 mars 1784, des commissaires, dont cinq furent pris dans l'académie des sciences, et quatre dans la faculté de médecine, pour examiner les procédés de Mesmer, et les guérisons qu'on attribuait à sa méthode. M. Bailly, au nom des commissaires de l'académie, fit son rapport le quatre septembre de la même année. Il s'expliqua ainsi (pag. 4) : « Il y a déjà plus de six ans » que le magnétisme animal a été annoncé à l'Eu» rope, surtout en France et dans la capitale. Mais » ce n'est que depuis deux ans environ, qu'il a » intéressé un grand nombre de citoyens, et qu'il » est devenu l'objet de l'entretien public. Jamais

» une question plus extraordinaire n'avait partagé » les esprits dans une nation éclairée. On proposait » un moyen sûr et puissant d'agir sur les corps » animés, un remède nouveau, un agent univer- » sel, pour guérir et prévenir les maladies. Cet art » était un mystère. Les physiciens en ignoraient les » procédés, et ils n'entendaient parler que de ses » prodiges. On citait peu de cures réelles, mais » beaucoup de personnes se disaient soulagées, et » le remède plaisait assez pour soulager l'espérance » des malades. Depuis quelque temps, le secret a » été communiqué. Alors on a vu des personnes » instruites, éclairées, distinguées même par leurs » talens, adopter la théorie et la pratique nou- » velle qu'on leur enseignait; on a vu un grand » nombre de médecins et de chirurgiens, admis à » l'école du magnétisme, en devenir les partisans, » en défendre la théorie, en suivre la pratique. »

Les commissaires demandèrent comment on pouvait s'assurer de la présence de ce prétendu fluide magnétique; on ne put la leur indiquer, et il ne leur fut pas possible de la reconnaître; d'où ils conclurent que les effets du prétendu magnétisme pouvaient autant appartenir à une autre cause qu'à celle à laquelle on les attribuait.

« Les expériences faites, disent-ils (page 8), sur » les malades, nous ont appris que l'enfance, qui » n'est pas susceptible de prévention, n'éprouve » rien; que l'aliénation d'esprit s'oppose à l'action » du magnétisme, même dans un état habituel de » convulsions et de mobilité de nerfs, où cette ac- » tion devrait être la plus sensible.

» Dans un nombre de malades, les uns ressen- » tent des effets légers et équivoques, les autres » ne sentent rien, et nous avons dû en être sur- » pris. Le magnétisme n'est-il pas annoncé comme » un fluide universel, comme le principe de la vie » et le grand ressort de la nature? Qu'est-ce qu'un

» agent qui n'agit pas toujours dans les circons-
» tances semblables? L'absence de son action, dans
» certain cas, n'indique-t-elle pas que, dans les au-
» tres, l'action qu'on lui attribue appartient à d'au-
» tres causes? Il a manqué son effet, quand nous
» l'avons employé pour porter de la chaleur aux
» pieds. Il a manqué son effet, quand nous l'avons
» interrogé comme capable d'indiquer les maux.
» On a essayé différentes méthodes de magnétiser,
» en observant, en négligeant la distinction des
» pôles : elles ont eu le même effet........ »

» La suite des expériences, que nous avons fai-
» tes, nous a donc permis de conclure et d'établir,
» que rien ne prouve l'existence du fluide magné-
» tique animal. La saine physique ne permet pas
» de recourir à un fluide inconnu et insensible,
» pour expliquer des effets qui peuvent être tous
» produits par l'imagination, ou seule, ou combi-
» née avec l'attouchement et l'imitation......

» Ce que nous avons appris, ou du moins ce
» qui nous a été confirmé d'une manière démons-
» trative et évidente, par l'examen des procédés
» du magnétisme, c'est que l'homme peut agir sur
» l'homme à tous momens et presqu'à volonté, en
» frappant son imagination; c'est que les gestes et
» les signes les plus simples peuvent avoir les plus
» puissans effets; c'est que l'action, que l'homme
» a sur l'imagination, peut être réduite en art, et
» conduite par une méthode sur des sujets qui ont
» la foi.

» On parle du magnétisme d'intention : sans
» doute l'intention peut suffire, pourvu qu'elle soit
» réciproque; elle établit entre deux individus une
» relation et une dépendance nécessaires. L'inten-
» tion que je dirige, c'est mon imagination qui
» commande; l'intention qui me répond, c'est
» l'imagination qui s'exhale et qui obéit.

» La recherche d'un agent, qui n'existe pas,

» sert donc à faire connaître une puissance réelle
» de l'homme; l'homme a le pouvoir d'agir sur
» son semblable, d'ébranler le système de ses nerfs,
» et de lui imprimer des convulsions; mais cette
» action ne peut être regardée comme physique;
» nous ne voyons pas qu'elle dépende d'un fluide
» communiqué; elle est entièrement morale; c'est
» celle de l'imagination sur l'imagination : action
» presque toujours dangereuse, que l'on peut ob-
» server en philosophe, et qu'il n'est bon de con-
» naître, que pour en prévenir les effets. »

Le rapport des médecins, fait le 16 août de la même année, donne les mêmes résultats et prouve que ce système peut devenir dangereux, par l'irritation des régions sensibles qu'il provoque.

Mais les illuminés et les charlatans en ont tiré un grand parti, pour établir le système fanatique et superstitieux sur l'existence d'un monde spirituel, dans lequel ils prétendent s'élever à volonté, et par le moyen duquel ils se glorifient d'opérer les choses les plus surprenantes; pourvu qu'ils soient en correspondance mutuelle de bien moral, avec ceux sur lesquels ils veulent agir. Selon ce système, deux personnes, dont les pensées et les mœurs sont réglées, peuvent s'aider dans les maux corporels; on peut, par ce magnétisme spirituel, se rétablir dans le premier état de la nature, dans la justice originelle, en dégageant l'âme de l'empire des sens et des vices qui y prennent leur source : on peut s'élever à la lumière céleste, et voir les choses spirituelles, recevoir des influences du monde spirituel qui réagissent sur les facultés corporelles, quand elles sont dans un rapport parfait de bien moral. Mais bien loin que la découverte du magnétisme animal et religieux ait contribué à entretenir les mœurs, on peut assurer qu'il a offert aux français, un nouveau moyen de corrompre les personnes du sexe par les attouchemens qu'il les autorisait de faire;

sous le prétexte frivole de se mettre en rapport, ou correspondance avec elles.

Le mesmérisme animal ou religieux, a donc introduit beaucoup de désordres en France, dont le récit ne pourrait qu'offenser les personnes délicates, sans produire aucun bon effet, qu'on n'eût pu obtenir de l'imagination. Cependant la folie du mesmérisme a pendant long-temps exalté toutes les têtes, sans qu'il fût possible d'y apporter remède. De bons esprits, qui se sont distingués pendant la révolution, en étaient tellement entêtés, qu'ils ont donné lieu à des scènes on ne peut plus plaisantes.

Un jour il se donna un grand dîner rue Platrière à Paris, auquel on rassembla tous mesmériens. On voulut n'être servi que par des personnes magnétisées, ayant le bandeau sur les yeux, mais qui devaient, dans cet état, voir plus clairement, que ceux mêmes qui étaient à table les yeux bien ouverts. On voulait voir le triomphe du mesmérisme, et on ne reconnut que la folie de ceux qui en étaient entêtés. Pendant tout le service, ce ne fut que sausses renversées, verres et caraffes cassés; ce fut, pour les gens sensés, le tombeau du magnétisme, et la conviction que cette invention n'était propre qu'à faire des dupes.

Le magnétisme est rentré dans l'obscurité dont on l'avait fait sortir. Les Rose-croix lui avaient donné de la vogue dans le siècle dernier pour amuser leurs candidats, et se faire passer pour des gens qui possédaient des secrets rares, au moyen desquels ils pouvaient entretenir des communications avec un monde invisible, et faire des choses merveilleuses; mais l'illusion cessa, comme l'examen des commissaires du roi l'a fait disparaître de nos jours. Mais Mesmer semble avoir préparé les esprits à admettre en France les systèmes de Swedemborg, de Lavater, de Saint-Martin et de plusieurs autres fanatiques qui prêchent dans toute l'Europe une

nouvelle doctrine, qui se répand avec une rapidité inouie. Déjà elle est connue en Allemagne, en Hollande, en France, en Angleterre. On en donne des leçons dans les loges francs-maçonnes, et à mesure que le nombre des initiés augmente, ils forment de nouvelles assemblées sous le nom de Martinistes, de Swedemborgistes, etc. On les attache par de prétendues visions, par des révélations, par une musique ravissante, par une doctrine qui renferme toutes sortes d'hérésies, et une mysticité austère capable d'exalter l'imagination. Ce sont des illuminés d'une nouvelle espèce, dont on ne peut trop se donner de garde. Toute vision, dit l'Ecclésiastique (c. 34), qui ne vient point de Dieu, doit être rejetée comme une erreur de l'imagination; et le cœur ne doit point s'y attacher. *Sicut parturientis, cor tuum phantasias patitur : nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis in illis cor tuum.* D'après cette règle, il sera facile de reconnaître qu'il n'y a rien de divin dans leurs visions prétendues.

---

§ 7.

DES ILLUMINÉS VISIONNAIRES.

L'HISTOIRE des nouveaux illuminés nous convaincra, de plus en plus, que les sociniens cachés sous toutes sortes de formes, sont les auteurs de la persécution que souffre la religion chrétienne dans l'Europe. Ils paraissent armés des argumens qu'ont employés les hérétiques dans tous les siècles, pour combattre les dogmes catholiques. Nous leur avons vu renouveler en France, tout ce que l'apostasie et un amour impur, firent entreprendre à Julien l'apostat et à Henri VIII. Les églises sont privées de leurs

pasteurs légitimes, les revenus des pauvres sont dissipés, les malheureux sont sans secours, les ministres des autels sont sans asiles, les pauvres sans instructions, les mystères sacrés sont entre les mains des schismatiques et des intrus, l'éducation publique est confiée à des mains infidèles. Les enfans de l'église ne sont plus nourris que du pain de l'erreur et du mensonge; de tous côtés on décrie sa doctrine, on attaque ses mystères, on foule aux pieds sa morale, on profane ses sacremens. Enfin le projet de substituer une nouvelle église à la place de celle que Jésus-Christ a fondée par tant d'œuvres merveilleuses et par l'effusion de son sang précieux, est conçu et commence à s'exécuter.

Les déistes, les athées, les hérétiques de toutes les sectes, n'en sont point exclus. Le chemin du ciel est ouvert à tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient : mahométans, idolâtres, infidèles, tous peuvent trouver place dans le nouveau ciel, dont nous devons la découverte à Swedemborg.

Jusqu'à présent nous n'avons vu, en parcourant les grades de la maçonnerie, que des tentatives pour avilir les mystères de la religion chrétienne et ceux qui la professent. Les illuminés Rose-croix nous ont paru des fanatiques capables, par leur audace, de renverser le trône et l'autel. Les philosophes par leurs systèmes, ont voulu nous faire retomber dans l'idolâtrie et nous faire abjurer la foi en Jésus-Christ dont ils nient l'existence, ou qu'ils confondent avec *Isis* et *Mithra*. Les nouveaux illuminés ne combattent plus la religion de Jésus-Christ; mais, comme si elle n'existait plus, ils présentent un nouvel ordre de choses, selon lequel il n'est plus question de péché originel, ni d'esprits angéliques, ni de Dieu, au moins dans le sens que nous y attachons, ni de peines, ni de récompenses, ni de grâces spirituelles et surnaturelles, pour commencer, continuer, ou terminer une bonne action. Tout est dans

la nature corporelle, et tout y est renfermé. Enfin la nouvelle église professe ouvertement le matérialisme et l'athéisme, puisqu'elle enseigne des choses si absurdes, que l'idée de Dieu ne peut subsister avec elles.

Cependant, comme c'est une opinion reçue chez tous les peuples, que la religion vient du ciel, nos nouveaux illuminés n'ont pas manqué d'appuyer leur doctrine de visions prétendues, de miracles et de prophéties; mais si ridicules, qu'il n'est personne qui ne puisse en découvrir l'illusion. Ils ont porté le délire jusqu'à avancer que le nouvel ordre de choses, dont parle saint Jean au chapitre XXI, commençait par leur ministère, quoiqu'aucun des événemens, qui doivent précéder et annoncer la descente de la nouvelle Jérusalem du haut des cieux, ne soit encore arrivé. Nous n'avons vu en effet, ni les signes effrayans qui doivent précéder le jugement dernier, ni les peuples des quatre coins de l'univers séduits par Satan, ni Gog et Magog rangés en bataille, ayant sous les armes un peuple aussi nombreux que le sable de la mer, ni leur destruction par le feu du ciel, ni la résurrection des morts, ni leur jugement rendu par celui qui doit s'assoir sur un grand trône d'une blancheur éclatante, ni la séparation des justes et des pécheurs.

La doctrine de ces illuminés, qui se disent favorisés de visions avec Dieu et ses anges, n'a donc aucun fondement dans la Sainte-Ecriture; ce sont donc des prophètes de mensonge, des séducteurs; et ceux qui ajoutent foi à leurs paroles, n'embrassent que des fantômes et ne se repaissent que d'erreurs.

Remontons cependant jusqu'à leur chef, et voyons quelle preuve il nous donne de la divinité de sa mission, et de sa vocation au nouvel apostolat dont il se glorifie.

Emmanuel Swedemdorg, chef des illuminés vi-

sionnaires, ou des sociniens illuminés, naquit à Upsal en Suède le vingt-neuf janvier 1688, dans la communion de Luther. Il se fit d'abord connaître par différens écrits sur la minéralogie, la physique, les mathématiques, l'astronomie. Mais l'an 1740, il quitta l'étude des sciences naturelles, pour s'occuper tout entier des spirituelles. En 1745, il se crut appelé à une mission extraordinaire, à la fin d'un repas, où, de son aveu, il avait mangé copieusement et bu à proportion. C'était après des jeûnes longs et rigoureux, que Dieu se manifestait aux prophètes des juifs, ce fut après un jeûne de quarante jours que Jésus-Christ commença sa prédication; ç'a été par des jeûnes et des exercices spirituels, que les hommes apostoliques se sont préparés jusqu'à présent à recevoir le Saint-Esprit, et les grâces dont ils avaient besoin pour faire réussir leurs travaux évangéliques. Swedemborg n'y regarde pas de si près, il va dans une taverne, mange et boit si copieusement que ses yeux se couvrent d'un brouillard formé par les vapeurs du vin. C'est alors que ce nouvel apôtre s'imagine être appelé à une mission apostolique; voici ce qu'il en écrivit à M. Robsam.

« Je dînais fort tard dans mon auberge à Londres, et je mangeais avec grand appétit, lorsqu'à » la fin de mon repas, je m'aperçus qu'une espèce » de brouillard se répandit sur mes yeux, et que » le plancher de ma chambre était couvert de reptiles hideux. Ils disparurent : les ténèbres se dissipèrent, et je vis clairement au milieu d'une » lumière vive, un homme assis dans le coin de » la chambre, qui me dit d'une voix terrible : Ne » mange pas tant. A ces mots, ma vue s'obscurcit : ensuite, elle s'éclaircit peu à peu, et je » me trouvai seul. La nuit suivante, le même » homme rayonnant de lumière, se présenta à moi, » et me dit : Je suis Dieu, le créateur et rédemp-

» teur ; je t'ai choisi pour expliquer aux hommes, » le sens intérieur et spirituel des Ecritures Sacrées ; » je te dicterai ce que tu dois écrire. »

Ici perce le socianisme, dans la prétendue illustration de l'esprit intérieur sur le sens caché des Saintes-Ecritures, sans recourir à l'autorité de l'église, et sans être obligé de se soumettre à son jugement. Avec de pareilles visions, il est facile d'éluder les décisions du corps chargé du dépôt de la foi.

« Pour cette fois, je ne fus point effrayé ; et la » lumière, quoique très-vive, ne fit aucune im- » pression douloureuse sur mes yeux. Le Seigneur » était vêtu de pourpre, et la vision dura un quart » d'heure. Cette même nuit, les yeux de mon » homme intérieur furent ouverts, pour voir dans » le ciel, dans le monde des esprits et dans les en- » fers, où je trouvai plusieurs personnes de ma » connaissance, les unes mortes depuis long-temps, » les autres depuis peu. »

Cette vision porte tous les caractères de fausseté, qui doivent la faire rejeter, et assurer à celui qui la rapporte, le titre d'imposteur. Elle ressemble à celle que Luther se vanta d'avoir eue en Allemagne, lorsque le diable lui apparut dans une auberge ; car c'est aussi dans une auberge de Londres que Swedemborg se glorifie d'en avoir été favorisé. Mais ce qui en prouve la fausseté, ce sont les effets qu'elle produisit dans son esprit. « Les yeux de son homme » intérieur furent ouverts, dit-il, et disposés pour » voir dans le ciel, dans le monde des esprits et » dans les enfers. » Il s'ensuit de ces paroles que depuis sa vision, Swedemborg voyait habituellement ce qui se passait dans le monde des esprits, dans le ciel et dans les enfers. On doit premièrement remarquer que les visions célestes dont Dieu a quelquefois gratifié quelques âmes privilégiées, n'ont jamais eu qu'un effet passager, et que cet effet était produit par l'esprit de Dieu, au lieu que c'est l'es-

prit de Swedemborg, qui est disposé à voir par lui-même ce qui se passe, non-seulement au ciel, mais dans le monde des esprits. Jusqu'à lui, on n'avait point eu connaissance du monde des esprits, et personne n'a connu leur manière d'être, les lieux où ils résident, les grades par lesquels ils passent pour arriver à la perfection. On doit remarquer en second lieu un autre trait de fausseté des visions de Swedemborg; c'est que, dans les visions célestes, tout se passe dans l'âme que Dieu éclaire; chez Swedemborg, c'est un homme intérieur qui ressemble en tout à l'homme extérieur, qui est non-seulement éclairé, mais qui voyage au ciel et dans les enfers comme l'homme extérieur peut voyager dans le monde extérieur. D'ailleurs les jugemens de Dieu, et ce qu'il prépare à ceux qui espèrent en lui, n'ont encore été manifestés à aucun mortel : *Oculus non vidit, Deus absque te, quæ præparasti expectantibus te* (Isaïe ch. 64). Swedemborg dit cependant qu'il en est habituellement témoin : il voyage au ciel, en enfer, selon que son homme intérieur le juge à propos; il reconnaît les morts et les distingue, comme un voyageur qui va voir ses amis dans les lieux par lesquels il passe.

Cet échantillon du caractère de Swedemborg suffit pour juger sa personne et ses ouvrages : cependant comme ce personnage est le chef d'une secte nombreuse qui fait chaque jour de nouveaux prosélytes, il est bon de le faire connaître davantage.

L'auteur de sa vie lui donne le don des miracles et des prophéties; on se doute bien, qu'ils ne sont pas marqués du caractère de la divinité; on pourra juger des œuvres extraordinaires qu'on lui attribue, par ce que son panégyriste en rapporte; en voici quelques-unes.

« Un jour en s'embarquant à Londres pour Stock-
» holm, sur le navire du capitaine Dixon, il prédit
» que dans huit jours, il serait à Stockholm à deux
» heures après-midi, ce qui arriva. »

Combien de marins, en voyant le vent qui domine, et connaissant la marche d'un navire, pourraient faire de pareilles prédictions ; et en font même tous les jours de semblables, sans se croire ni prophètes ni inspirés !

Voici une prédiction d'une autre espèce, qui ne paraîtra probablement pas plus merveilleuse. Un jour Swedemborg étant à Paris, avait la coutume de laisser la porte de sa chambre ouverte ; son domestique s'en plaignait souvent, son maître l'ayant entendu un jour, il lui dit d'être tranquille, et qu'il ne serait pas volé, ce qui arriva. Quand on connaît son quartier, on pourrait souvent faire de pareilles prédictions, que l'événement justifierait. Enfin on lui attribue d'avoir indiqué des choses perdues, d'avoir révélé, dans d'autres circonstances, ce qui était caché, etc. ; mais ces faits sont-ils certains, sont-ils de nature à prouver que Swedemborg était rempli de l'esprit de Dieu ? on est bien éloigné d'en administrer la preuve. Swedemborg a bien senti lui-même qu'on révoquerait en doute, et sa mission, et le caractère d'envoyé de Dieu ; c'est pourquoi il a essayé dans sa préface sur l'Apocalypse, de donner du crédit à ses paroles.

« Dans mes explications sur l'Apocalypse, dit-il, » je n'ai rien mis du mien, je n'ai parlé que d'après » le Seigneur, qui avait dit par son ange à Jean : » Ne scelle pas les paroles de cette prophétie, parce » que le temps de leur accomplissement est proche : » *Ne signaveris verba prophetiæ libri hujus : tempus enim propè est* (Ap. XXII, 10). Swedemborg abuse manifestement des paroles de l'ange à Saint Jean, et y donne un sens tout opposé à celui que présente le contexte. L'ange du Seigneur avertit Saint Jean de ne pas mettre sous le scellé ce qu'il vient de lui révéler, comme si l'événement en était éloigné, mais de le lire et de le méditer, parce qu'en peu de temps, il le verrait arriver. Swedem-

parez-moi, dit l'Esprit-Saint, Saul et Barnabé, pour l'œuvre pour laquelle je les ai choisis : *Dixit illis Spiritus Sanctus : Segregate mihi Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos* (Act. XIII, 2). La mission de Swedemborg, fût-elle donc divine, il devrait la soumettre au jugement de l'église.

Mais qu'il s'en faut que cette mission soit réelle! cet imposteur n'a pas même l'habileté d'affecter les vertus et le caractère des hommes inspirés. Parce que Dieu s'est révélé aux prophètes et aux apôtres, s'ensuit-il qu'il en a agi de même envers Swedemborg? Sa vie, ses mœurs, ses actions, l'ont-elles rendu digne d'une telle faveur? Quand le Seigneur s'est révélé aux hommes apostoliques, c'était dans des cas particuliers, pour soutenir l'espérance des fidèles, pour compléter le tableau de ses œuvres, pour annoncer des malheurs qui menaçaient son peuple, ou dans des circonstances dans lesquelles sa gloire exigeait une manifestation particulière. Swedemborg peut-il justifier par des raisons semblables, la continuité des visions qu'il a eues pendant vingt-cinq ans? Non, sans doute. La mission de ce prédicant porte donc le caractère de l'imposture et de la fausseté : la manière, dont il annonce sa doctrine, offre encore un autre moyen de découvrir l'erreur qu'il veut cacher.

Chaque point de sa doctrine est ordinairement suivi d'une explication céleste qu'il appelle *Arcane*, ou vision. Chez lui, l'homme parle d'abord, et le ciel confirme; il parle souvent dans sa propre personne, et ensuite, il fait parler les anges ou Dieu même dans des visions ridicules, dans lesquelles il raconte mille folies, pour appuyer son enseignement; en sorte que la charlatanerie et l'imposture paraissent à découvert. Car si Dieu lui avait parlé réellement, s'il en avait été inspiré, on ne verrait pas dans sa doctrine, deux espèces de langage, l'un humain, et l'autre divin. Quand l'esprit de Dieu se

révélait aux prophètes et leur découvrait l'avenir, lui seul parlait, ou éclairait leur esprit. La nature des choses manifestées ainsi, leur rapport avec des événemens connus, ou des promesses annoncées long-temps auparavant, offrait un caractère de vérité qu'on ne pouvait méconnaître. Mais en est-il ainsi des visions de Swedemborg ? Non : tout y porte au contraire le sceau de l'erreur et du mensonge; tout prouve que, si ce n'est pas Swedemborg qui en est l'inventeur, on ne peut méconnaître que c'est l'ouvrage de l'enfer.

En effet, toutes les erreurs, toutes les hérésies, toutes les absurdités, les blasphèmes, et le poison le plus mortel s'y trouvent réunis; et c'est là ce que Swedemborg appelle une doctrine céleste, la doctrine de la nouvelle Jérusalem, de la nouvelle église descendue du ciel sur la terre. Une chose m'étonne : c'est qu'en lisant ce que saint Jean dit de la nouvelle cité, de cette Jérusalem nouvelle parée comme une épouse que Dieu a lui-même ornée pour la rendre digne de son époux, Swedemborg n'ait pas remarqué la peine destinée aux menteurs et aux hommes abominables, qui cherchent à dépouiller cette sainte épouse de ses ornemens : il aurait vu que Dieu leur a réservé dans l'enfer, un étang de feu et de soufre : *Incredulis et execratis, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulfure : quod est mors secunda* (Ap. XII, 8); et l'image de ces tourmens affreux réservés aux incrédules et aux imposteurs, tout autrement redoutables, que ceux de l'enfer imaginaire dont il a donné la description, l'aurait glacé d'effroi, et aurait mis fin à ses inventions mensongères. Que de crimes n'aurait-il pas épargnés à la France! Pour les faire connaître, il faudrait pouvoir décrire ces assemblées nocturnes, où les deux sexes étant réunis dans les ténèbres, on renouvelle toutes les abominations reprochées aux Manichéens, aux Pris-

cillianistes et à tant d'autres fanatiques qui ne sont connus que par leur prostitution et la grossièreté de leurs erreurs.

En est-il en effet une plus grossière que de soutenir, comme le fait Swedemborg, que le jugement dernier, auquel doivent être cités tous les hommes qui auront existé, est déjà arrivé, et qu'il a eu lieu dans le monde des esprits, l'an 1757. Voici comme il en rend compte :

« En décrivant les merveilles des cieux, et du » dessous des cieux, j'obéis à l'ordre que le Sei» gneur m'a donné de le faire. Le Seigneur m'a » rendu témoin du jugement dernier, exercé dans » le monde des esprits en 1757 ; et j'en rends té» moignage certain aux hommes, pour les instruire » sur le véritable sens intérieur et caché de l'Ecri» ture-Sainte. J'ai vu les cieux et les anges ; l'homme » spirituel voit l'homme spirituel beaucoup mieux, » que l'homme terrestre ne voit son semblable.

» Le dix-neuf janvier 1770, le Seigneur envoya » ses apôtres (les disciples de Swedemborg) prêcher » dans tout le monde spirituel, l'évangile et le rè» gne éternel de Jésus-Christ. On est le maître de » ne pas me croire, je ne puis mettre les autres » dans l'état où Dieu m'a mis, pour se convaincre » par leurs yeux et leurs oreilles, de la vérité des » faits que j'ai avancés. »

Mais quoiqu'un envoyé de Dieu ne puisse pas mettre ceux vers lesquels il est envoyé, dans l'état où Dieu l'a mis, cela ne le dispense pas d'administrer les preuves de sa mission, et de donner les motifs de crédibilité qui doivent déterminer à le recevoir comme l'envoyé du Seigneur.

Moïse, Jésus-Christ même, ses apôtres n'ont pas exigé qu'on les crût sur leur parole ; Jésus-Christ fit le miracle de la multiplication des pains, pour prouver sa mission. *Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille* (Joan. VI, 29). Il ressuscita

le Lazare, et donna cette résurrection comme une preuve de sa mission, *ut credant, quia tu me misisti.... voce magnâ clamavit, Lazare, veni foras; et statim prodiit, qui fuerat mortuus* (Joan. XI, 41, 42, 43). Le privilége que Swedemborg invoque en sa faveur, est donc absurde et contraire à la raison.

Quand un ambassadeur va dans une cour étrangère, il présente ses lettres de créance, et ne prétend pas qu'on juge de sa mission par ses discours. Les miracles et les prophéties sont les lettres de créance de l'envoyé de Dieu; celui qui a le pouvoir de prédire l'avenir, ou de ressusciter des morts, pour confirmer la vérité dont il se dit le ministre, celui-là est vraiment envoyé de Dieu, et on doit le recevoir comme tel; parce que Dieu nous induirait en erreur, si celui qui ferait des prodiges en son nom, pour confirmer les vérités qu'il nous enseignerait de sa part, était un imposteur. Swedemborg a donc tort de prétendre justifier sa mission sans faire aucune œuvre divine, en disant seulement : « Il ne dépend pas de moi de les faire con-
» verser avec les anges, ni d'opérer des miracles
» pour disposer leur entendement; mais lorsqu'on
» lit mes écrits pleins de choses ignorées jusqu'à
» présent, on peut conclure que je n'ai pu en avoir
» connaissance, que par des apparitions réelles, et
» par plusieurs conversations avec les anges. Je re-
» connais que Dieu ne m'a pas fait cette grâce uni-
» quement pour moi, mais qu'il l'a jugée néces-
» saire, au bonheur et à l'instruction de tous les
» chrétiens. »

On ne demande point à Swedemborg qu'il fasse converser ses lecteurs et ses disciples avec les anges; mais on exige qu'il leur donne des preuves, qu'il n'est pas un imposteur, et qu'il leur annonce des choses raisonnables qui soient d'accord avec celles qui nous ont été divinement manifestées.

Tout ce qu'on peut extraire de vrai, de ce que nous venons d'avancer d'après Swedemborg, c'est que le 19 juin 1770, est l'époque de la mission de ses disciples dans la France. On peut en effet regarder cette année comme celle de l'établissement des illuminés dans ce royaume. On vit, dès l'année 1772, les premiers mouvemens qu'ils se donnèrent pour jouer sur le théâtre français la religion chrétienne, dans la pièce intitulée : *Les Druides*. L'entrée de madame Louise aux Carmélites, faisait une grande sensation sur les esprits, et pouvait retarder l'opération de la philosophie ; nos philosophes illuminés projetèrent de jeter du ridicule sur la disposition de la fille de Louis XV, à embrasser la vie religieuse, et voulurent la mettre en scène sur le théâtre national. Heureusement M. de Beaumont, archevêque de Paris, en fut instruit assez à temps pour faire des représentations à sa majesté, qui donna des ordres pour supprimer cette pièce. Cet acte d'autorité culbutait les projets de la philosophie, et c'est une des raisons pour lesquelles les philosophes se déclarent si ennemis de l'autorité royale. Elle pouvait seule empêcher le développement de leurs systèmes ; ils n'ont rien omis pour l'anéantir.

Les convulsions, les faux miracles attribués au diacre Pâris, avaient disposé les esprits à tout entreprendre pour accréditer l'erreur. Les jansénistes favorisaient toutes les calomnies contre l'église romaine, et accréditaient de toutes leurs forces, tout ce qui se débitait contre les vrais catholiques. Leurs mystères ridicules avec leur austérité apparente, s'accordaient on ne peut mieux avec le système de Swedemborg, ou des illuminés. Voici comme M. l'évêque de Lodève s'en expliquait en 1765, dans une lettre pastorale.

« Quels mystères ridicules et impies, disait-il, » n'a-t-on pas osé publier, comme autant d'œu-

» vres de la bonté et de la puissance du Souverain » Etre! Quelle humiliation pour notre siècle, que » l'histoire de ces prétendus miracles! des opéra- » tions de la nature ou de l'art, des guérisons lentes » et imparfaites, souvent imaginaires ou supposées; » des maladies soudaines contractées en pleine santé » dans les horreurs d'une fanatique superstition; » des esprits aliénés, ou dans le délire, agités par » de fréquentes convulsions; des filles ou femmes » perdues d'honneur et de réputation : on veut » que le Seigneur les ait choisies pour êtres les mi- » nistres des œuvres éclatantes de sa sagesse, de » sa science et de sa puissance : aux yeux d'une » multitude de spectateurs, on les voit s'agiter avec » violence, pirouetter avec indécence; on les entend » hurler comme des bêtes sauvages, aboyer comme » des chiens. Aujourd'hui elles jouent aux dez avec » Dieu, demain elles mangent dans des plats vides; » à leurs demandes, on leur accorde des secours » meurtriers, on les frappe cruellement avec des » bûches, on les suspend, on les berne, on les » écartelle, elles sont foulées aux pieds et presque » étranglées, percées d'un glaive, crucifiées; elles » poussent l'effronterie, jusqu'à exiger des secours » impudiques, et ne craignent point de faire rougir » le libertinage le plus licencieux, sur le scandale » de leurs attitudes et de leurs discours.

» Ces traits honteux et infames, dont le récit » détaillé blesse essentiellement la modestie et la » pudeur; ces phénomènes bizarres et insensés, in- » dignes de la sagesse increée, ces pratiques cri- » minelles et superstitieuses, inalliables avec le bon » sens et la raison; ces puérilités, ces inepties, ces » impostures débitées avec un ton affecté d'enthou- » siasme et d'inspiration, si ouvertement contraire » au langage simple et naïf de la vérité; ces im- » piétés contre l'église et ses ministres, ces outrages » faits à la vertu, ces blasphèmes contre la religion

» et ses ministres ; ces dérisions sacriléges de tout
» ce qu'il y a de plus saint ; ce tissu monstrueux
» de profanations et d'abominations : on les préco-
» nise sous le nom respectable de prophéties, de
» miracles, d'œuvres du Tout-Puissant. »

Cette peinture vigoureuse des scènes que le jansénime nous a données pendant trente ans, a été en partie renouvelée par Mesmer, par les Rose-croix et les illuminés. Quoique ces derniers ne communiquent leurs secrets qu'à des hommes qu'ils ont long-temps éprouvés, et dont ils se sont assurés par une longue expérience : cependant, le public n'ignore pas les abominations qui se commettent dans leurs sociétés. Ce sont de vrais sabats, dont la description ferait frémir.

Eh ! peut-il en être autrement, dès que l'esprit de Dieu n'habite plus parmi eux ; qu'ils renouvellent les plus monstrueuses hérésies, qu'ils défigurent jusqu'à l'idée de Dieu, afin qu'on cesse de redouter ses jugemens, et qu'ils persuadent être en commerce avec les anges, lors même qu'ils font rougir la nature humaine.

On verra, par l'extrait de la doctrine des illuminés, que nous allons donner, que c'est le pur socinianisme qu'ils professent. Ce sont eux qui, à proprement parler, élèvent le nouveau temple que Socin avait envie de bâtir de son vivant, mais dont il n'a pu venir à bout. Ils l'élèvent sur les débris du christianisme, dont il ne reste pas une idée. Swedemborg, qui est le chef de l'entreprise, ne reconnaît ni Dieu, ni Jésus-Christ, ni le Saint-Esprit ; il n'adopte en aucune manière, la croyance de l'église chrétienne sur le péché originel, sur les grâces qui nous sont nécessaires pour faire le bien, sur la justification, sur les sacremens, sur le jugement qui suit la mort, sur le paradis, le purgatoire ou l'enfer. Toutes ces idées sont ou contraires ou étrangères à la foi chrétienne. Comme il a soin

d'avertir qu'il a des visions fréquentes, il profite de ces prétendues visions, pour adapter l'Ecriture-Sainte, de la manière qui convient à son système; et son plan est d'autant plus dangereux, qu'il fournit aux hérétiques et aux athées, des moyens d'éluder ou de tourner en ridicule le dogme catholique. Nous ne pouvons analyser les vingt-cinq volumes qu'il a écrits pour établir sa nouvelle église, et former le plan de la doctrine qu'on y doit enseigner. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'en général, l'ouvrage est écrit en beau latin, mais rempli des idées les plus extravagantes.

Nous aurions laissé cet ouvrage dans l'oubli où il serait à désirer qu'il fût enseveli, s'il ne circulait pas dans toute la France un abrégé de la doctrine qu'il renferme, et qui a séduit beaucoup de personnes, tant dans la capitale que dans les provinces. Ce que nous allons en dire, est extrait de deux traductions françaises, imprimées, l'une à Londres en 1782, l'autre à Edimbourg dans le même temps, et peut-être toutes les deux à Paris. L'auteur de la traduction française faite à Londres, se donne pour un homme inspiré en écrivant cette traduction, comme Swedemborg se glorifiait de l'avoir été en écrivant le texte; en sorte qu'on doit croire, d'après cet auteur, que cet abrégé renferme la vraie doctrine céleste, révélée à Swedemborg.

Ce qu'on doit surtout remarquer, c'est que le traducteur a eu l'impudence d'adresser au roi et au clergé de France, l'épître dédicatoire qu'il a mise à la tête de sa traduction. Si le clergé de France n'y fait pas de réponse, il osera peut-être avancer qu'il l'a approuvée par son silence, et s'en prévaloir pour la publier avec plus d'audace. Ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il s'en est débité un nombre considérable d'exemplaires, qui doivent encore plonger de plus en plus dans le schisme et l'hérésie, ceux qui les auront lus.

Voici en français, le titre des principaux ouvrages de Swedemborg : *De l'Amour de Dieu et du prochain. De l'Amour et de la Sagesse. De la Sagesse angélique. De l'Amour divin et de la divine Sagesse. Des Attributs de Dieu. Du Jugement dernier. Du Ciel et de l'Enfer. De la vraie Religion Chrétienne. De l'Apocalypse révélée. Exposition sommaire de la nouvelle église. Doctrine de la nouvelle Jérusalem. Arcanes célestes. Les Délices de la sagesse. De l'Amour conjugal, etc.*

L'ÉGLISE.

Nous allons réunir sous ce titre, les principales erreurs répandues dans les ouvrages de Swedemborg contre l'église; nous renfermerons ainsi, sous chaque titre, ce qu'il y a de plus frappant dans le système de cet auteur.

L'église de Jésus-Christ, à proprement parler, existe depuis le commencement du monde : les justes de l'Ancien et du Nouveau-Testament, n'ont été sauvés que par la foi dans ce divin Rédempteur (Ep. aux Hébreux, XI). Il est l'agneau mis à mort dès l'origine du monde, par le sang duquel tout a été réconcilié au ciel et sur la terre (Coloss, I. 20). Ainsi, il n'y a qu'une église véritable, qu'une église de Jésus-Christ, dont l'économie, sous la loi de Moïse, différait de ce qu'elle a été, depuis que ce divin Auteur est venu faire disparaître le voile des figures, et se montrer lui-même à nous dans les mystères de son amour et de ses miséricordes. Swedemborg, que cette doctrine n'accommode pas, avance, dans la préface qu'il a mise à son ouvrage sur la nouvelle Jérusalem, « que Dieu a toujours » pourvu qu'une église nouvelle succédât à une » plus ancienne; qu'il y a eu quatre églises du Sei» gneur depuis le commencement du monde. La

» première finit avec le déluge; la seconde s'étendit dans l'Asie et l'Afrique, et périt par l'idolâtrie; la troisième fut celle des Israélites, qui finit par la profanation de la parole (Jehova), lors du premier avénement de Jésus-Christ; la quatrième, est l'église romaine, à laquelle il donne quatre époques, celle de son institution, celle du concile de Nicée, celle de la réforme, et celle du temps présent, c'est-à-dire, celle de la nouvelle Jérusalem, dont il se dit le prophète et l'apôtre. »

Swedemborg raisonne dans les principes des réformés, qui sont ceux de l'église luthérienne, dont il était membre; il accorde à la réforme d'être dans la vraie église, afin qu'on reconnaisse que celle dont il est le docteur, est aussi le dernier état de la véritable église. Il met hors de rang, l'église actuelle de Rome, qui peut seule prouver qu'elle a les caractères de la vraie et de l'unique église de Jésus-Christ, parce qu'il prétend que son soleil et sa lune se sont obscurcis. Il place sa nouvelle église au-dessus de toutes les autres, depuis que le sens spirituel des divines écritures lui a été révélé; car c'est dans cette révélation, qu'il fait consister l'essence de son église.

« La nouvelle Jérusalem céleste décrite dans le chapitre de l'Apocalypse, c'est l'église, et l'église est la doctrine; cette doctrine est la vérité. Les portes et les fondemens de cette église, sont la démonstration de la vérité (Abr. de Swed. édition d'Edimb. disc. prél.). Pour que l'église existe, il faut qu'il y ait une doctrine tirée de la parole, car sans une doctrine, la parole n'est point entendue. Ceux qui sont hors du giron de l'église, pourvu toutefois qu'ils reconnaissent un Dieu et vivent conformément à leur culte, sont en communion avec ceux qui vivent au sein de l'église. L'église est généralement à tous ceux qui vivent

» dans le bien (pag. 157) conformément aux princi-
» pes de la religion dans lesquels ils ont été élevés. »
La singularité de cette doctrine, a pour but d'effacer l'idée que nous nous sommes faite de l'église de Jésus-Christ, que nous reconnaissons être la société des fidèles chrétiens qui professent la même foi, qui participent aux mêmes sacremens, qui sont soumis aux mêmes pasteurs, et surtout au souverain pontife vicaire de Jésus-Christ en terre. Swedemborg rejette tous ces articles. « L'église uni-
» verselle est, dit-il (pag. 158), comme un seul
» homme; mais si cet homme n'a en lui que les
» vérités, qu'on appelle de la foi, il n'est plus
» dans l'église, la foi est un titre d'exclusion. Lors-
» que nous disons (prologue, p. 11) les églises du
» monde chrétien, nous entendons celles qui sont
» parmi les protestans réformés ou évangélistes, et
» non parmi les papistes, ou romains, parce que
» l'église chrétienne ne subsiste pas parmi eux,
» parce qu'ils se font adorer, qu'on y interdit la
» parole, qu'on rend les décrets du pape égaux à
» cette parole, et qu'on les place au-dessus d'elle. »
En conséquence de cette doctrine, Swedemborg (pag. 6) fait entrer dans le ciel des esprits, tous les enfans qui meurent avant d'avoir reçu le baptême de quelque religion qu'ils soient. On s'attend bien qu'il ne fait pas plus de difficulté pour les philosophes de tous les siècles, et qu'ils ont tous une place distinguée dans son ciel.

Cet échantillon des sentimens de Swedemborg, suffit pour démasquer toute sa doctrine. Quoiqu'il reconnaisse que toutes les églises, qui tirent leur doctrine de l'Ecriture-Sainte, doivent être considérées comme autant de véritables églises; il refuse cependant cet avantage à l'église romaine, parce que leurs principes ne sont pas d'accord. L'église romaine rejette de son sein, tous ceux qui en sont sortis, pour professer les erreurs qu'elle proscrivait;

Swedemborg voudrait prouver que cette proscription générale des hérétiques est contraire à l'esprit de charité des anciennes Eglises, et démontrer que l'Eglise Romaine n'est point l'Eglise primitive.

« Les anciennes Eglises de la chrétienté recon-
» naissaient, dit-il, pour membres, tous ceux qui
» vivaient dans le bien de la charité; elles les ap-
» pelaient frères, quelle que pût être la différen-
» ce de leurs notions dans les vérités que l'on ap-
» pelle aujourd'hui, Vérités de la foi. Elles ne se
» fâchaient point, lorsqu'il arrivait que l'un n'ac-
» quiesçait point au sentiment de l'autre; sachant
» que chacun ne reçoit de vérités, qu'en propor-
» tion qu'il est dans le bien. »

Il n'est aucun lecteur chrétien, qui ne voie la fausseté de cette assertion, puisque le caractère de la véritable Eglise, est de n'avoir qu'une doctrine, qu'elle tient de Jésus-Christ, et une seule foi toujours la même. Le caractère de l'erreur, au contraire, est de varier sans cesse dans la doctrine. Tous les hérétiques voudraient qu'on les traitât de frères, et d'amis de la vérité, lors même qu'ils la combattent le plus ouvertement; mais ni la vérité, ni la foi, ne connaissent ces ménagemens. Ils affectent enfin de répéter, que les lumières seraient plus abondantes, si la charité était plus étendue; mais ce n'est point de la charité que la vérité provient, mais de la foi en Jésus-Christ. Voilà les principales erreurs des illuminés, sur les dogmes de l'église catholique; elles sont empruntées de toutes les sectes, et peuvent contribuer à les réunir selon le plan de Socin, que les illuminés suivent autant qu'ils le jugent convenable. Ils y ajoutent un article qui leur est particulier, c'est que l'église est dans l'intérieur, que l'église extérieure n'est rien (p. 43). Ils se préfèrent aux plus grands savans, parce que, disent-ils, la lumière de leur illustration, est plus grande que celle du soleil

dans son midi, et même que celle de la grâce, quelqu'abondante qu'on la suppose.

Cette doctrine est très-propre à soutenir les tentatives de la philosophie de nos jours, qui ne se propose rien moins que d'abolir toute espèce de culte. On voit déjà clair comme le jour, que les illuminés, les philosophes et les prétendus réformés n'ont tous qu'un même système, dont les développemens peuvent varier à quelques égards, quoiqu'ils tendent cependant au même but.

SYSTÈME DE SWEDEMBORG.

Swedemborg, en abusant du langage des mystiques sur l'homme intérieur et l'homme extérieur, s'est fait un système au moyen duquel il renverse toutes les idées catholiques. Selon lui, il y a deux mondes parfaitement ressemblans, dont l'un est spirituel et invisible, et l'autre matériel, ou naturel. Le monde spirituel a été le prototype du monde matériel, et a existé avant que celui-ci fût créé. Les objets du monde naturel, sont d'une substance matérielle et terrestre; dans le monde spirituel, ils sont d'une substance spirituelle et céleste. Le monde spirituel est comme l'âme du monde matériel, le spirituel est au-dedans de tout ce qui est naturel, comme la cause efficiente est dans son effet. Ce monde spirituel est la Divinité qui influe par le moyen des correspondances avec les objets naturels.

Swedemborg se sert d'une comparaison, pour faire comprendre comment le monde spirituel agit sur le matériel; il prétend que le monde spirituel peut être comparé à un homme: la partie le plus élevée répond à la tête, celle qui est au dessous répond à la poitrine, et ainsi de suite; ensorte qu'il admet la plus parfaite correspondance entre ce qui

se passe dans l'homme et ce qui se trouve dans le monde; entre ce monde visible et le monde invisible, dans lequel il prétend qu'il y a des bœufs, des agneaux, des prairies, des métaux, des arbres, des plantes, des oiseaux, des poissons spirituels, comme on en voit de matériels dans ce monde naturel.

La science des correspondanees, est une doctrine savante pour ceux qui peuvent l'acquérir ; c'était la science de Mesmer, c'est celle des illuminés et du libertinage le plus crapuleux. Quand on la possède, et qu'on peut se mettre en rapport avec les êtres spirituels, on satisfait ses passions sans commettre aucun crime, parce que, dit Swedemborg, il n'y a rien qui puisse souiller ceux qui s'élevant au-dessus de la nature, restent unis au bien, à la lumière du monde spirituel, aux êtres spirituels dont ce monde n'offre que de grossières images. Une secte, qui professe de pareilles maximes, autorise tous les crimes dans son sein, elle fait revivre parmi nous les horreurs qu'on reprochait aux gnostiques, elle corrompt nos mœurs, elle change nos principes de morale, elle arrache le remords du cœur coupable, elle détruit la moralité de nos actions, elle étouffe la voix et le sentiment de la nature. C'est de toutes les sectes la plus abominable, la plus opposée au bonheur de la société; et d'autant plus dangereuse, qu'elle associe le vrai et le faux dans le cœur d'un illuminé, sans qu'on puisse lui imputer l'erreur dans laquelle il sera tombé, pourvu qu'il soit dans le bien de la charité; c'est-à-dire qu'il aime ses frères; car la charité et la vérité sont unies dans nos illuminés, et cette union excuse toutes les fautes. N'est-ce pas, d'après ces principes, que tous les crimes, commis par les révolutionnaires, sont excusés et demeurent impunis? Que n'ont pas à craindre les gens de bien, si ces maximes se perpétuent? Pourvu que les coquins

soient unis et veuillent établir leurs principes, quelque faux qu'ils soient, on ne pourra les blâmer ni les punir; et eux-mêmes se croiront innocens, quelques forfaits qu'ils aient commis. Avec de pareils principes, on doit regarder Jourdan coupe-tête, comme un citoyen aimable, puisqu'il était uni à ses frères les jacobins, et qu'il n'a fait que ce qu'ils lui ont commandé; aussi s'emploient-ils ouvertement à lui procurer son élargissement des prisons d'Avignon, dans lesquelles il a immolé à sa férocité tant de victimes.

Swedemborg admet des anges dans son monde spirituel; mais ce ne sont pas des créatures différentes des hommes; ce sont les enfans des hommes qui, étant morts avant le baptême, deviennent des anges. Il les fait élever par des femmes anges, qui leur donnent une éducation angélique. Ces idées lui plaisent davantage que les vérités que l'Eglise enseigne de la nature et des fonctions de ces esprits célestes.

Swedemborg fait communiquer les anges avec les hommes, pour connaître les choses terrestres, et les hommes avec les anges pour découvrir les célestes. Cette communication commence dès que l'esprit est illuminé, c'est-à-dire, ouvert, pour connaître les choses spirituelles par le moyen du soleil spirituel qui remplit l'entendement du vrai divin, c'est-à-dire, qui lui découvre les choses spirituelles.

Tout ce système semblable à celui de Spinosa, est fondé sur les abstractions. Tout est dans la nature; tout est réellement coprs et matière; les choses spirituelles ne le sont que de nom et par une opération de l'esprit qui ne considère que la forme idéale, sans faire attention à tel ou tel objet. Ce système prend beaucoup, aujourd'hui que l'on veut jouir des biens de ce monde, sans en rendre compte au souverain Juge des vivans et des morts.

Voici les idées de Swedemborg sur l'homme: il

distingue dans l'homme, un intérieur, un plus intérieur, et un intime; un extérieur et dans cet extérieur des extrémités. Les anges du ciel communiquent avec un illuminé selon la perfection qui leur est propre; car pour lui, il est capable de s'élever jusqu'au soleil spirituel. Les plus excellens des anges communiquent avec l'intérieur intime de l'homme : ceux qui ont un degré inférieur communiquent avec le plus intérieur; ceux qui ont encore un degré de moins communiquent seulement avec l'intérieur. Mais ceux qui sont les plus imparfaits communiquent avec les extrémités de l'extérieur. Tout ce système se rapproche de celui des *Eons*, que les gnostiques admettaient dans toutes les parties du ciel et de la terre; car on veut absolument faire revivre toutes les anciennes hérésies, tous les anciens systèmes des philosophes, nous replonger dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur, et nous faire abandonner la lumière de la vérité. Un illuminé ne croit pas en avoir besoin quand le soleil spirituel éclaire son entendement, tous les secours de la divinité, toutes les grâces surnaturelles lui sont inutiles; il voit, par son illustration intérieure, tout ce qu'il peut découvrir. Tout ceci ne paraît que le développement de ce que nous avons remarqué sur le soleil qui se trouva dans la grotte où était enterré le chef des illuminés Rose-croix, au moment où on vint à l'ouvrir.

Dieu.

On sent bien, par ce que nous venons de dire, que Swedemborg n'admet pas de Dieu ni de Trinité, ni de mystère de l'Incarnation, ni de péché originel, ni de rédemption. Il professe en effet les erreurs des Ariens, des Nestoriens, des Antrhopomorphites, des Eutychiens, des Sabelliens, des Eunoméens,

des Pélagiens ; enfin c'est un athée dans la force du terme, qui rejette les attributs de la divinité, et qui combat ses opérations, parce qu'il ne reconnaît pas de Dieu dans le sens que nous l'admettons.

1°. Nous disons que Swedemborg n'admet pas de Dieu, parce que s'il en admet un sous le nom *Jehova*, il le défigure ensuite, de telle sorte, qu'il ne conserve rien de la nature divine : « *Jehova*, dit-il » (page 91), est un, tant en essence, qu'en personne ; il est descendu en terre, pour se revêtir de » l'humain sous lequel il se rend visible aux hommes ; » c'est pour cela qu'on l'appelle Jésus-Christ ré» dempteur. »

» Dans le ciel, ajoute Swedemborg (page 201), » on n'aperçoit aucune autre divinité, que la di» vine humanité. Les hommes primitifs ne purent ja» mais adorer un être infini, mais bien une exis» tence infinie qui est la divine humanité....... » Les hommes de tous les globes de l'univers ado» rent la divinité sous la forme humaine.... On ne » peut penser à Dieu, que sous la forme humai» ne ; ce qui est incompréhensible ne tombe en au» cune idée..... L'homme peut adorer ce dont il a » quelqu'idée, et non, ce dont il n'a aucune » idée ; c'est pourquoi sur toute la face du globe, » la divinité est adorée sous la forme humaine, et » c'est par une influence qui vient du ciel. »

Ce morceau fourmille d'erreurs : mais on peut surtout remarquer que dans le système de Swedemborg, le monde spirituel étant, dans toutes ses parties, ressemblant au monde naturel, il n'y a point de Dieu dans ce monde, à moins qu'il ne soit homme ; et c'est sur ce fondement que s'appuie Swedemborg pour revêtir Dieu de l'humain ; c'est-à-dire, pour élever les hommes à la qualité de Dieu. J'ai donc eu raison de dire qu'il n'admettait pas de Dieu dans le sens que les catholiques l'adorent.

Il est faux que les globes de l'univers soient

habités par des hommes qui adorent la divinité sous la forme humaine; il est encore plus faux que les premiers hommes comme Adam, Abel, Seth, Enoch, Noé, Abraham, n'aient pu adorer un être infini, et qu'on ne puisse penser à Dieu que sous la forme humaine; les Druides adoraient le Dieu du ciel, sur les lieux élevés loin des villes, sans le représenter sous aucune figure, se contentant de lui dresser un autel en plein air. L'inscription que les Athéniens avaient mise à un des autels de leurs temples, prouve qu'ils élevaient des autels au Dieu qu'ils ne connaissaient pas, qu'ils ne pouvaient pas, par conséquent, représenter sous aucune figure. Les Israélites adoraient le Dieu du ciel et de la terre, et ne s'en faisaient aucune image.

Tout ce galimathias de notre auteur, a rapport à cet axiome des anciens philosophes, que nous n'avons aucune idée dans l'esprit, qui n'ait passé d'abord par les sens, et à cet autre axiome de la philosophie moderne, qu'il n'y a point d'idées innées, qu'elles viennent toutes par les sens et par les abstractions de l'esprit. Si nous avons donc une idée de Dieu, elle n'a pu se former dans notre esprit, qu'à la vue des objets extérieurs, ou par quelqu'abstraction; d'où il s'ensuit qu'il n'y a point de Dieu réel qui soit hors du monde, ou distingué de ce que nous voyons. C'est en effet le sentiment de Swedemborg qui ne parle jamais de Dieu dans son monde spirituel; ou s'il en parle, il le confond avec le soleil spirituel qui fait le bonheur des hommes parfaits. Nos philosophes s'accommoderont aisément d'un pareil système.

Swedemborg ne reconnaît point le mystère de la Sainte Trinité; il en renverse même le dogme en disant (91) que Dieu n'a point de fils, parce qu'il ne peut communiquer son être divin; le Saint-Esprit n'est pas non plus une personne divine, c'est la pensée de *Jehova* revêtu de l'humain; c'est pour cette



raison qu'il l'appelle le divin procédant, ou l'opération divine.

Il admet l'incarnation, mais non dans le sens catholique. Pour se faire une idée de son système ridicule, il faut d'abord supposer que Dieu est dans la nature (car Swedemborg, en détruisant la chose, en conserve le nom qu'il défigure à sa manière) comme notre âme est dans notre corps ; et que, quand on dit que Dieu s'est incarné, cela veut signifier qu'il est descendu de la tête aux pieds, c'est-à-dire des lieux les plus hauts de l'univers dans la partie la plus basse, et qu'il y est descendu par l'échelle de Jacob en passant par les planètes comme par autant d'échelons.

Swedemborg avance ensuite (193) que l'homme est une émanation de la divinité, qu'il y a des hommes spirituels et des corporels; que Dieu était homme selon l'esprit, avant qu'il prît, de sa mère, un corps naturel qu'il a laissé dans le tombeau : qu'il n'est monté au ciel, qu'avec l'homme spirituel qu'il ne tenait pas de sa mère. Il admet la tentation de Jésus-Christ, non quant à l'humanité etc.

Enfin le système de Swedemborg, sur la trinité et l'incarnation, renverse tout le dogme catholique. S'il admet une Trinité divine, il a besoin d'ajouter qu'on ne peut avoir cette idée, en partageant cette Trinité en trois personnes. La Trinité en une personne, dit-il, est la divinité même dite le père, sa divine humanité est le fils, sa divine émanation est le Saint-Esprit (201).

Il est évident, par toutes ces erreurs répétées cent fois dans les ouvrages de Swedemborg, que cet auteur est arien, socinien, et qu'il n'entasse les hérésies les plus monstrueuses, qu'afin de bouleverser l'Eglise Catholique, en pervertissant la doctrine des vrais fidèles. Il suit évidemment de ses principes, que la sainte Vierge n'est pas la mère de Dieu, que Jésus-Christ, dans le ciel, n'est pas le même qui est mort sur la croix, qu'il n'est pas non plus dans l'Eu-

charistie le même qui est sorti du tombeau, ni le même qui est monté aux cieux. Toute l'économie de l'incarnation du Verbe fait homme est rejetée, comme une chimère, ainsi que la sanctification par le baptême. Il n'est aucun article du dogme catholique conservé. Qu'on juge des ravages que la doctrine de cet illuminé doit produire dans les assemblées secrètes où elle est enseignée.

ÉCRITURE-SAINTE.

Socin ne reconnaissait d'autre moyen d'interpréter les livres saints, que de recourir à la lumière de la raison : Swedemborg est du même sentiment; mais pour donner un air merveilleux à sa méthode, il prétend que son esprit est habituellement éclairé d'une lumière divine, et que cette illumination équivaut à une révélation; et afin qu'on ne puisse lui objecter la manière dont Dieu a parlé à Moyse, aux prophètes et aux apôtres, il a soin de donner une idée de la révélation conforme à son opinion.

« Il y a eu, dit-il (162), plusieurs espèces de » révélations, l'une des temps très-anciens, qui était » immédiate : telle fut celle des patriarches anti- » diluviens : une seconde, des temps moins an- » ciens qui est perdue, et qui eut lieu pour les » temps historiques et prophétiques qui précédèrent » Moyse, et dont il parle (num. XXI, 14.) lorsqu'il » fait mention des guerres du Seigneur : une troi- » sième, qui a été faite à Moyse, aux prophètes et » aux apôtres. »

L'illumination, qui a ouvert l'esprit de Swedemborg (166), lui a rendu la parole intelligente; c'est-à-dire, qu'elle lui a fait comprendre le sens des Divines Écritures; qu'elle lui a découvert ce qu'il y a de vrai ou de faux dans les dogmes; et en dirigeant son jugement, l'a mis à portée de donner des

décisions infaillibles sur la doctrine contenue dans les livres saints. D'où Swedemborg tire la même conséquence que Socin, qui n'a pas besoin de recourir à l'autorité de l'Eglise, ni à la tradition pour connaître dans quel sens il faut entendre tel, ou tel passage des Saintes-Ecritures.

Il va même plus loin; il prétend qu'il n'y a que lui et ses sectateurs qui aient l'intelligence des saintes lettres Nul, dit-il (167), ne peut savoir ce que c'est que le sens intime, qu'il ne sache ce que c'est que correspondance, c'est-à-dire, qu'il ne connaisse les rapports des choses temporelles aux spirituelles dans le monde spirituel imaginé par Swedemborg. Voici de quelle manière cette connaissance s'acquiert. (168) Les anges voient le sens intérieur des écritures, et le révèlent à l'illuminé. Mais Swedemborg nous a appris plus haut, que les anges n'ont aucune connaissance des choses extérieures, que par la révélation que les hommes leur en font; qu'il nous apprenne donc aussi comment les anges peuvent instruire les hommes du rapport du sens intime des Saintes-Ecritures, avec les événemens extérieurs qui sont inconnus aux hommes.

Les contradictions n'inquiétent pas notre auteur, pourvu qu'il réussisse à persuader à ses sectateurs de ne pas recourir au tribunal de l'Eglise, pour connaître le sens véritable des Saintes-Ecritures.

DE LA RÉSURRECTION.

Voici d'autres folies que débite Swedemborg (151).

« L'homme est créé de manière à ne pouvoir mou-
» rir, car il peut être conjoint à Dieu, ce qui est
» vivre de toute éternité. »

» L'intérieur de l'homme s'appelle esprit, son
» extérieur se nomme corps. L'extérieur est rejeté
» par la mort. »

» Après la mort, l'esprit de l'homme paraît au

» monde spirituel sous la forme humaine. Il est
» homme, tant en sa totalité, qu'en chacunes des
» parties qui le constituent, hors qu'il n'est plus en-
» terré dans ce corps grossier, qu'il a abandonné
» pour ne jamais le reprendre. »

» La résurrection est une continuation de la vie :
» si les hommes croient ressusciter au jour du der-
» nier jugement, c'est parce qu'ils n'ont pas compris
» la parole de Dieu. »

Comme on le voit, Swedemborg nie la résurrection des corps, si clairement enseignée dans l'Evangile, dans Saint Paul, et dans tout le Nouveau Testament.

Il nie le jugement dernier dont l'existence est si nécessaire pour la manifestation de la justice de Dieu, la consolation des justes et la confusion des méchans.

Il nie l'existence de notre âme et y substitue une espèce d'homme intérieur caché sous la forme extérieure du corps, et qui constitue proprement l'homme.

Il avance que cet homme est créé de manière à pouvoir être joint à Dieu, et à vivre de sa vie éternelle; ce qui est aussi faux qu'impie. Voilà la doctrine céleste de ce fanatique qui renverse toute celle que Jésus-Christ est venu nous enseigner du sein de son Père. Voilà une doctrine propre à exalter l'imagination des idiots, et à les disposer à tout entreprendre sous la conduite de ceux qui oseront la prêcher.

BAPTÊME.

Swedemborg admet le baptême (141) non pas dans le sens des catholiques; mais comme un mémorial que l'homme est membre de l'église, et qu'il est régénéré par la vérité et la vie (142). Cette régénération, dit-il, ressemble à l'ablution dans les eaux du Jourdain, et a les mêmes effets.

En bon socinien, Swedemborg rejette la foi et le baptême en Jésus-Christ, il rejette toute supposition

de péché originel, toute nécessité d'être baptisé pour devenir enfant de Dieu par une régénération spirituelle en Jésus-Christ. Il affecte même de ne jamais parler de Jésus-Christ, ni du besoin que le genre humain avait qu'il vînt au monde pour le renouveler, en dissipant, par sa lumière, l'ignorance et les ténèbres du péché.

Si on lui objecte : que l'homme ne doit pas être régénéré par le baptême de quelque nature qu'on le suppose, si la masse de la nature humaine n'a pas été viciée par le péché ; il répond (119 et suiv.) d'après les principes de la métempsycose, que les maux passent de générations en générations, et que chacun joint à ces maux les siens propres. Mais sa manière de régénérer ressemble à la pénitence des réformés ; elle consiste à changer d'idées et de conduite, et à rétablir l'ordre en soumettant l'homme extérieur à l'homme intérieur.

« L'homme régénéré, dit Swedemborg, est per-
» fectionné pour l'éternité. » On lui demandera comment donc un tel homme peut transmettre par la génération le mal moral, si, une fois régénéré, il ne peut plus en commettre ?

Voici encore d'autres absurdités aussi révoltantes.
« Chacun est régénéré selon sa faculté : ceux qui
» ne le sont pas dans ce monde, le sont dans l'autre. »

Il nous a appris cette régénération de l'autre vie, lorsqu'il a dit que les enfans morts sans baptême, étaient mis sous la conduite des femmes anges qui les régénéraient. Voici des hérésies aussi condamnables.

« C'est le Seigneur qui régénère, et l'homme
» n'y entre absolument pour rien. Par la généra-
» tion l'homme devient l'église. Le bien est le
» premier né de cette église ; la vérité n'y est
» que la cadette »

« C'est Dieu qui fait tout dans l'homme, c'est du
» monde spirituel que vient la vie de l'homme (133). »

Ce système conduit à tranquilliser tous les criminels, et à anéantir toutes les vertus; à renverser toute la constitution sociale, toute l'économie politique, à faire cesser tous les actes héroïques de bienfaisance et de charité, à ôter à l'homme ce sentiment intérieur qui l'anime au bien, et qui le console après l'avoir fait; à lui faire perdre tout le mérite de ses bonnes œuvres.

« Enfin Swedemborg (140) avance que l'homme » se divinise par les tentations, que c'est ainsi que » le Seigneur expulsait par les tentations tout ce » qu'il tenait héréditairement de sa mère, jusqu'à » ce qu'enfin il ne fut plus absolument son fils : » parce que son humanité devint parfaitement di» vine. » Hérésies, blasphèmes, impiétés; voilà tout ce que Swedemborg sait enseigner à ses illuminés. Voilà la doctrine de leurs assemblées nocturnes.

DU CIEL ET DE L'ENFER.

Rien ne ressemble dans les Saintes-Ecritures à toutes les absurdités que Swedemborg a inventées sur le Ciel et l'Enfer. Il change toutes les notions que la Religion nous donne à ce sujet, et y en substitue d'aussi absurdes qu'elles sont ridicules.

Selon le dogme catholique, le Ciel est la demeure des Saints; c'est le séjour de la félicité et du bonheur que Dieu a réservé à ceux qui l'ont aimé, qui ont obéi à ses commandemens, et auxquels il veut faire part de sa gloire et de sa splendeur pour les récompenser de ce qu'ils ont fait ou enduré pour son amour. C'est le lieu où tous les Anges et tous les Saints réunis forment en Jésus-Christ l'Eglise du Ciel, et rendent à Dieu par son moyen, toutes les louanges, toute la gloire et toutes les bénédictions qui lui sont dues comme au Dieu de toute puissance, à l'auteur de tout bien,

sans lequel il n'y en aurait de véritable, ni au Ciel ni sur la terre. C'est la demeure et le siège de la félicité éternelle : c'est-là que Dieu est tout dans ses Saints, et les récompense lui-même abondamment, et au-delà de toute expression et de tout sentiment, de tout ce qu'ils ont fait pour procurer sa gloire et le faire régner dans toutes ses créatures.

Swedemborg change toutes ces idées par la singularité de sa doctrine. 1°. Il met au Ciel les gens de bien, ou réputés tels, de quelque religion qu'ils aient été (154). Ainsi il unit ensemble dans le Ciel les païens, les hérétiques qui ont renié Jésus-Christ et sa doctrine, et ceux qui l'ont professée. 2°. Les philosophes et les sages d'Athènes et de Rome y trouvent place avec les docteurs de l'Eglise qui les ont combattus. Ce mélange révoltant démontre assez que Swedemborg n'admet point la croyance du Ciel au sens catholique. 3°. Il le fait consister dans des choses qui ne peuvent procurer une félicité surnaturelle et éternelle, telle que Dieu l'a promise à ses élus; son ciel est celui des philosophes stoïciens, qui prétendaient que la vertu était à elle-même sa récompense.

« L'amour du bien et de la vérité, dit-il, fait » et constitue la vie du ciel; l'amour du mal et le » fanatisme de l'erreur font l'enfer. » Il n'y en a donc point d'autre à craindre pour les impies, que celui dans lequel ils sont, en faisant et aimant le mal. « Oui, dit Swedemborg, l'enfer demeure en » l'homme qui l'a eu par le mal. La vie de l'homme » ne saurait être changée après sa mort, elle de- » meure à perpétuité, telle qu'elle avait été avant. »

Cette doctrine exclut évidemment le jugement de Dieu dans une autre vie, et la réalité des peines éternelles dont Dieu menace de punir les méchans dans l'enfer. Il s'ensuit de cette doctrine, que l'homme n'est tenu à observer que des lois naturelles, car

s'il était obligé à l'observation des lois divines, ces lois auraient certainement une sanction divine, des récompenses et des punitions déterminées par Dieu même ; il s'ensuit donc de la doctrine de Swedemborg, qu'il n'y a point de Dieu ; qu'il n'a rien commandé aux hommes, et que tout se passera dans une autre vie, à peu de chose près, comme dans celle-ci.

« L'homme existe, dit-il, pour être à la fois dans » le monde naturel et dans le spirituel; les anges » sont dans celui-ci, et les hommes dans l'autre. » Cependant l'homme est à la fois dans l'un et dans » l'autre; dans le spirituel par son intérieur, et » dans le naturel par son extérieur; mais les mé- » chans n'ont que l'extérieur.

» L'homme intérieur spirituel, considéré en soi, » est un citoyen du ciel ; aussi durant sa vie, même » en ce corps terrestre, est-il déjà en société avec » les anges, bien qu'il ne le sache pas.

» Les spirituels sont même en réalité élevés vers » le ciel ; mais les entrailles de la mentalité des na- » turels, sont en réalité tournées vers le monde. »

J'épargne au lecteur, la peinture de l'enfer d'après Swedemborg (57, abrégé de ses ouv. Stockholm 1788) ; ses idées sur la rédemption, sur l'état de l'homme après la mort, sur le libre arbitre, sur le gouvernement du ciel, sur la langue que parlent les anges, sur l'écriture dont ils se servent, sur le mariage du bien et de la vérité dans le ciel. Voici seulement quelques-uns de ses principes moraux et religieux, d'après lesquels, on pourra apprécier ses erreurs enveloppées sous toutes sortes de formes dans ses longs et ennuyeux ouvrages.

« Le mal est l'absence de la lumière. Tous les » péchés, que l'homme peut commettre, ne sont » que des actes faits dans les ténèbres, dont il peut » se purifier en se détournant des ténèbres pour » se rapprocher du soleil spirituel, qui éclaire son » intérieur. »

D'après ces principes, ce n'est ni Dieu, ni la société que l'homme offense quand il se permet quelque crime; ce n'est autre chose qu'une action ténébreuse, qu'un rayon du soleil peut embellir, en lui ôtant sa laideur. Combien cette doctrine ne doit-elle pas multiplier les forfaits?

Quand l'homme meurt, il dépose l'homme naturel dans la terre, et conserve l'homme spirituel dans le monde spirituel. Les anges l'examinent et le conduisent dans des sociétés analogues à son goût, dans lesquelles il est heureux tant qu'il y reste. S'il veut sortir de cette société qui lui a été assignée, pour se rapprocher de plus en plus du soleil spirituel *qui est le seul dieu du monde spirituel*, il s'aperçoit bientôt qu'il n'en peut soutenir la lumière; et se concentrant aussitôt dans sa sphère, il rentre dans l'enfer qui est dans des souterrains formés sous des montagnes.

La foi, selon Swedemborg, est un acte de confiance qui nous sauve quand on vit bien. Elle suit tous les états de la vie de l'homme; c'est pourquoi il appelle, la foi enfant, la foi adolescente, la foi adulte. Il la divise ensuite, dans la foi du vrai pur, dans la foi du vrai apparent, dans la foi de la mémoire, dans la foi de la raison et de la lumière, dans la foi naturelle, spirituelle et céleste, dans la foi vive et miraculeuse, dans la foi libre et contrainte. Ensuite il ajoute, que la charité, la foi, le Seigneur, Dieu, ne sont qu'un; qu'ils sont dans la nature, ce que la vie, la volonté, et l'entendement sont dans l'homme.

Ce qui revient à dire que la nature renferme toutes les choses imaginables, qu'elle est Dieu et toutes choses avec lui. C'est le grand système du jour : on fait l'impossible pour l'accréditer. Swedemborg le développe, en disant que les vérités s'étendent par séries, par divisions qui dérivent les unes des autres, comme les parties organiques du

corps humain, proviennent de tous les organes de l'homme.

C'est cette émanation prétendue, qui sert de base au système des correspondances de Swedemborg; les agens de chacune des parties de l'univers correspondent avec les parties de l'homme auxquelles elles ont rapport. Les sociétés angéliques, qui sont dans la partie la plus élevée de l'univers, influent sur la tête de l'homme, et correspondent avec son intelligence; celles qui sont dans le centre du ciel, qui excellent en amour, influent sur le cœur de l'homme; enfin ces influences s'étendent aux trois règnes, et selon qu'elles ont des rapports plus ou moins immédiats avec l'homme, elles expriment les affections et les manières d'être de l'homme. Il soutient que c'est pour cette raison qu'on dit de l'homme, il est blanc comme la neige, noir comme du jais, rouge comme l'écarlate, jaune comme le safran, doux comme un agneau, vorace comme un loup, cruel comme un tigre, fort comme un lion.

Ce système bien approfondi, ne présente en dernier résultat, que cette seule idée, que la nature est tout; qu'il n'existe rien qui n'ait un rapport avec ce grand tout, que l'homme est l'agent du monde intellectuel, comme le soleil l'est du monde naturel; qu'il n'y a point de Dieu, et qu'il ne doit point exister de religion; qu'il faut changer toutes les idées que le monde s'est fait de Dieu, de l'éternité, du ciel, de l'enfer, des peines et des récompenses.

C'est pour changer toutes les notions religieuses, que Swedemborg a tant travaillé; s'il avait été assez hardi, il aurait rejeté ouvertement les livres saints, et toute l'économie de la religion. Les mots techniques qu'il a été forcé de conserver, pour ne pas trop révolter les esprits, l'ont beaucoup gêné dans les développemens qu'il a été obligé de donner à la nouvelle Jérusalem et à sa doctrine céleste. S'il

avait été le maître de tracer en grand le système des théosophes si accrédités dans l'Allemagne, il aurait expliqué sans détour, les cartes théosophiques imprimées à Bruxelles, et en aurait donné le vrai sens dégagé de toutes les énigmes dans lesquelles il est caché.

Selon ces cartes fameuses qui sont au nombre de sept, l'homme est le monde en petit, ce qui s'appelle *microcosme ;* il est le singe de la nature selon l'expression de nos philosophes, il l'imite en tout et en est le véritable emblème. Sa raison, dès en naissant, lui présente le miroir de tous les êtres. Il est capable d'en analyser les propriétés, les vertus, d'en indiquer l'usage, de les classer dans le règne auquel elles appartiennent. C'est par ses facultés intellectuelles, que l'homme se forme l'idée de Dieu; qu'il imagine, qu'il juge, qu'il raisonne, qu'il crée en quelque sorte des mondes nouveaux.

Selon le système des théosophes, il n'y a dans la nature que deux puissances, l'une active et l'autre passive, des mâles et des femelles; c'est par elles que le monde s'entretient et perpétue la chaîne des êtres. Les théosophes ne voient dans la nature que le soleil et la lune, l'homme et la femme, des mâles et des femelles, une puissance génératrice, objet de la vénération des grecs dans leurs mystères sacrés, qui ne consiste que dans l'union de la puissance active, et de la puissance passive; de la puissance qui donne, et de celle qui reçoit l'action, et la rend productive. C'est par ce système, qui exclut toute divinité, que les théosophes expliquent la génération des êtres, des plantes, des minéraux. Tous les principes des sciences sont soumis aux mêmes lois; le spectacle de l'univers, la nature entière fournit à l'esprit les images qui changent de forme par la vertu qu'il a de les régénérer, ou de leur donner une existence spirituelle par les facultés

imaginatives, représentatives et intellectuelles, dont il est doué. Comme toutes les idées se forment dans l'esprit, nos théosophes ne leur accordent aucune autre existence, que celles qu'elles ont reçues en passant par nos facultés. L'idée de Dieu, l'idée de l'immortalité, de la félicité d'une autre vie et autres semblables, n'ont de réalité que celle que leur a donnée l'imagination, et par conséquent n'ont aucun fondement; d'où il s'ensuit, que toutes les idées de terreur, de crainte, d'amour ou d'espérance qu'on y attache, sont dénuées de raison, et doivent être rangées dans la classe des préjugés de l'enfance, ou de l'éducation.

On voit, dans ces cartes, que tous les systèmes qui ont été en vogue, tant parmi les philosophes, que parmi les hérétiques, doivent être recueillis dans le monde intellectuel, comme dans un cabinet d'histoire naturelle, où on réunit toutes les choses qui font l'agrément du monde physique par leur ensemble et leur variété.

Ainsi, on y voit les emblèmes de la maçonnerie dans toute son étendue, la réunion de toutes les espèces de talismans, tous les systèmes de la nécromancie, tout ce que l'astrologie a mis en vogue, sur l'influence des planètes, sur les génies, les zéphirots, en un mot, tout ce que la cabale a inventé sur les noms de Dieu, des anges, sur le nombre des cieux, sur la valeur des lettres et des nombres. Les systèmes de la physique ancienne, les instrumens des arts, les principes des sciences, les symboles religieux; ces choses et beaucoup d'autres soumises à l'intelligence de l'homme et subordonnées à sa volonté, voilà le cercle dans lequel on veut circonscrire ses connaissances. On ne lui parle d'aucunes des vérités révélées, on n'exige de lui aucune des vertus sublimes enseignées par Jésus-Christ. Tout se borne à lui faire connaître le monde et ce qu'il renferme, les choses naturelles et civiles, et leurs usages.

Voilà ce qu'on appelle la théosophie, c'est-à-dire, la sagesse divine : voilà le but que se proposent nos théosophes dont le nombre s'est si multiplié, et dont les principes sont si faux et si désolans. Si quelquefois ils font usage des termes reçus parmi nous, s'ils admettent nos histoires, nos prières, ils n'y attachent pas les mêmes idées, et ne les adoptent pas dans le sens que nous leur donnons, comme étant celui qui leur convient véritablement. Par exemple, quand Swedemborg convient que l'homme a été créé pour recevoir de Dieu l'amour et la sagesse qui font l'essence divine, il n'avoue pas pour cela, que Dieu donne à l'homme l'amour et la sagesse, ni que l'homme les reçoive réellement de la main bienfaisante du souverain être. Cette manière de donner et de recevoir, n'est autre chose dans la pensée de cet auteur, que l'acte par lequel l'homme croit, qu'il s'approprie les qualités divines, et qu'il s'unit à Dieu par cette appropriation ; ainsi ce n'est qu'un acte de l'imagination de l'homme, une opération de son esprit qui n'a aucune réalité audehors.

Pour se convaincre que c'est le sens que Swedemborg donne à ces paroles, il suffit de faire attention à ces autres paroles tirées de son livre de l'Amour et de la Sagesse. « Si par malheur, l'homme » vient à croire qu'il tient de lui-même l'amour et » la sagesse, il devient mort et semblable à une » bête parlante. Pour sortir de cet état, il faut que » l'homme reconnaisse qu'il tient de Dieu l'amour » et la sagesse. »

Il s'ensuit évidemment de ces paroles, que la vie et la mort spirituelles de l'homme viennent de sa volonté, et qu'il peut quand il est mort, se ressusciter par un simple acte de désir, par un aveu et une simple reconnaissance du tort qu'il a eu ; en un mot, en changeant de façon de penser. Ainsi tout consiste dans les opérations de l'esprit,

c'est là la source du vrai et du bien, et la clef du système des théosophes.

C'est d'après les mêmes principes, que Swedemborg explique l'histoire de la chute d'Adam. L'arbre de vie du paradis terrestre n'est autre chose que l'homme vivant. Si on le considère avec son fruit, il signifie l'homme vivant par Dieu, c'est-à-dire, par la nature qui fait produire des fruits à tout ce qui végéte.

L'arbre de la science du bien et du mal représente, suivant Swedemborg, l'homme qui croit avoir la vie par lui-même et non par Dieu. La manducation du fruit de l'arbre de vie signifie, suivant le même auteur, la réception, l'approbation du bon et du vrai, ou de la vie éternelle; la manducation du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, signifie la réception, l'appropriation du mal et du faux, ou de la damnation.

Ces explications, qui paraissent ridicules et dont les livres de Swedemborg sont pleins, cachent son système, et font cependant assez connaître que cet auteur change toutes les idées spirituelles et religieuses, qu'il leur donne un sens analogue à son système de matérialisme, qu'il spiritualise toute la nature; ensorte qu'il est très-capable d'en imposer à des hommes qui ne suivront pas pied à pied ses leçons.

Par le serpent qui trompa Eve, il entend le démon enivré de la science et de l'amour de lui-même. Ses explications de la Genèse, de l'Exode, de l'Apocalypse, de l'évangile, sont remplies de pareilles allégories qu'il adapte toujours à son systéme, et que les fidèles ne peuvent lire sans le plus grand danger. Cependant, comme ses ouvrages sont préconisés par des hommes pervertis et ardens à faire des prosélytes, on ne peut douter que les loges des francs-maçons et les autres assemblées des Swedem-

borgistes, dans lesquelles les ouvrages de leur chef sont lus avec enthousiasme, ne soient devenues des écoles de mensonge et d'erreur, et que beaucoup de catholiques n'aient déjà fait naufrage dans la foi; parce qu'on n'aura pas manqué de faire un grand étalage des prétendus miracles opérés par ces illuminés, dont l'exposé suffit seul pour en démontrer la fausseté. Comment, en effet, Dieu accorderait-il le don des miracles à un chef fanatique, qui se propose d'établir l'erreur sur le tombeau de la vraie religion, et qui tourne en allégories les faits les plus authentiques, les principes moraux, enseignés par Dieu même?

---

§ 8.

DES MARTINISTES.

Cette secte, qui a pris son nom de M. de Saint-Martin, qu'elle reconnaît pour chef, n'a été pendant long-temps connue qu'à Avignon. C'était dans cette ville qu'elle tenait ses assemblées, et qu'on allait s'y faire recevoir. Les Parisiens y allaient en foule, et après s'être fait initier dans les secrets de cette secte, ils ont formé à leur tour des assemblées, premièrement hors de Paris, et ensuite dans le sein de cette capitale, où M. de Saint-Martin est venu enseigner sa doctrine. Plusieurs de ses prosélytes avaient déjà acquis une grande réputation par leurs talens, et ont beaucoup contribué à lui attirer des disciples. On distingue parmi eux, les Bert..., les d'Esp..., les év... de B......, la d.... de B......, des prêtres, des religieux, des philosophes, des célibataires, des femmes de tout rang. Son ton modeste, ses explications mystiques, ses visions, ses mœurs pures à

l'extérieur, lui ont donné un grand crédit aux yeux de ceux qui se laissent prendre par les apparences.

On peut juger, par les ouvrages de M. de Saint-Martin, qu'il tient aux mystiques et aux illuminés. Le premier est intitulé : *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers ; à Édimbourg*, 1782. Le second a pour titre : *Des erreurs et de la vérité*, ou *les hommes rappelés aux principes universels de la science ; Edimbourg*, 1782.

Si on en croit cet auteur, son système est la clef de toute la mythologie, l'explication des allégories et des fables de tous les peuples, le modèle des lois qui régissent l'univers et qui constituent tous les êtres ; enfin, il prétend qu'il est la base de tout ce qui existe et de tout ce qui s'opère, soit dans l'homme, soit hors de l'homme ; et indépendamment de la volonté.

M. de Saint-Martin prétend indiquer par son système, la cause par laquelle on voit parmi les hommes, une variété universelle de dogmes et de systèmes, une multitude innombrable de sectes philosophiques, politiques et religieuses, dont chacune est aussi peu d'accord avec elle-même, qu'avec toutes les autres. Il soutient enfin, que ses principes sont les seuls fondemens de toute vérité.

On est étonné de voir tant de suffisance sous un air séduisant de modestie ; mais on l'est bien davantage, quand on voit que ce nouvel auteur ne fait que donner un habit au système des manichéens, en y ajoutant quelques singularités de sa façon. Par exemple, il dit que le bien est pour chaque être l'accomplissement de sa propre loi, et le mal, ce qui s'y oppose. On voit clairement qu'il assimile les actions des hommes à celles des animaux, et aux productions de la nature, puisqu'elles sont toutes l'accomplissement de la loi de chaque

animal, de chaque plante, de chaque être. Dans cette hypothèse, la vertu n'est pas plus méritoire pour l'homme, que le fruit ne l'est pour l'arbre qui l'a produit. M. de Saint-Martin développe et confirme le sens que nous donnons à ces paroles, lorsqu'il ajoute : « Que la loi de tous les hommes, » tient à une loi première, celle de la nature. » Par cette loi fondamentale de son système, il fait dépendre tous les hommes de l'organisation de l'univers et rentre dans les correspondances et les émanations dont parle Swedemborg.

La manière, dont M. de Saint-Martin explique la moralité des actions humaines, n'est pas moins condamnable. Elle consiste, selon son système, dans la volonté que l'homme a de s'approcher, ou de s'éloigner du bon principe; et cette volonté peut, sans le secours de Dieu, faire invariablement le bien : il dépend même d'elle, de n'avoir aucune idée de mal. « Quand l'homme, dit-il, s'étant » élevé vers le bien, contracte l'habitude de s'y » tenir invariablement attaché, il n'a pas même » l'idée du mal. » Ainsi, si l'homme avait constamment le courage et la volonté de ne pas descendre de cette volonté, pour laquelle il est né, le mal ne serait jamais rien pour lui.

On sent combien ce système est opposé à la doctrine de l'église catholique sur le péché originel, sur la concupiscence et la pente naturelle que l'homme sent en lui-même vers le mal.

Les idées de cet auteur, ne sont pas moins répréhensibles sur la création de cet univers. « Il » n'existe, dit-il, que par les facultés invisibles » de la nature. Ces facultés créatrices invisibles ont » une existence nécessaire, indépendante de l'uni- » vers; mais il résulte de leur nature un principe » actif et invisible. »

C'est en d'autres termes le système de Swedemborg; et, par conséquent, ils tendent tous les deux

au même but, c'est-à-dire, à ne faire aucunement intervenir la divinité dans la création du monde. On retrouve même à peu de choses près, les mêmes notions sur le vice et la vertu. M. de Saint-Martin fait dépendre de l'esprit de l'homme et de sa volonté, le bonheur dont il peut jouir. C'est encore un nouveau trait de ressemblance avec Swedemborg.

« Le bonheur de l'homme, dans son état primi-
» tif, consistait, dit-il, dans la connaissance intime,
» et la présence continuelle du bon principe; son
» malheur vient de ce qu'il est séparé de ce même
» principe, qui est la seule lumière, et le seul ap-
» pui de tous les êtres. »

Pour retrouver ce bonheur, que reste-t-il à faire à l'homme, sinon de se rapprocher de ce bon principe, ce qui n'est pas sans doute au-dessus des forces de l'homme. M. de Saint-Martin enseigne ce rapprochement par les efforts continuels qu'il conseille, pour se tenir à ce principe par la contemplation, ou pour s'en rapprocher par les actes de la volonté. Selon ce mystique, toute la force de l'homme est dans sa volonté et son esprit. Jamais il n'invoque la grâce de Jésus-Christ ni l'assistance de son esprit; ses idées religieuses ne ressemblent en rien à ce que le dogme catholique enseigne.

« La religion, dit-il, consiste dans la correspon-
» dance nécessaire de la pensée de l'homme avec
» la cause première, le principe actif et intelligent
» de tous les êtres. »

Si cette correspondance est nécessaire, il n'y aura plus ni liberté, ni mérite dans l'exercice des devoirs de religion; et si la religion ne consiste que dans cette correspondance de la pensée, il ne faut plus de culte public, de temples, de pontifes, de prêtres, de sacrifices, de prières. Le système de M. de Saint-Martin renverse donc toute la religion catholique; et non-seulement elle, mais toutes les reli-

gions connues, qui ont un culte, des cérémonies, des ministres, des temples, une doctrine. Voilà le grand but de la mysticité de notre nouveau dogmatisant; il faut, si on l'en croit, reléguer la religion hors du monde.

La religion nouvelle commence, dit son fondateur, avec la pensée, elle naît avec elle, et n'est autre chose, qu'un rapport de l'esprit ou l'intelligence universelle, que M. de Saint-Martin ne définit pas, mais qu'on devine bien, d'après ses principes, être la nature.

Cet auteur ne paraît pas combattre en face la religion chrétienne, mais il pose des principes qui y sont si opposés, que si on les admet une fois, il s'ensuit nécessairement que la religion juive, la chrétienne, celle même des patriarches, sont autant de fausses religions.

Son moyen victorieux de réunir toutes les sectes, et tous les systèmes de religion, « c'est de faire » dépendre tous les cultes d'une cause unique, en » sorte que toutes les religions, soient relativement » à cette cause, comme les points de la circonfé» rence d'un cercle, dont on tire des lignes qui » viennent se réunir à un centre commun, à cet » être, centre unique de tous les êtres; » c'est-à-dire à la nature, dont, selon la nouvelle philosophie, tous les êtres émanent, et dans laquelle ils rentrent.

Tous ces systèmes rejettent la révélation, la religion révélée, Jésus-Christ, les mystères, les sacremens; en un mot, le superbe ensemble d'une morale divine, d'une religion divine, d'un pontife Dieu et homme, d'un sacrifice divin, où la victime d'un prix et d'une valeur infinis, peut, par sa vertu, réconcilier la terre avec le ciel, et élever les mortels jusqu'à les faire entrer dans la société de Dieu même, et les rendre participans de sa propre félicité. Que nous donnent les auteurs de ces

systèmes, à la place de ce qu'ils nous ôtent? des idées d'une fausse mysticité, d'une métaphysique sombre; des erreurs cent fois réfutées et frappées des anathèmes de l'église de Jésus-Christ. Voilà ce que ces fanatiques offrent au monde qu'ils abusent et qu'ils précipitent dans l'athéisme et l'irréligion.

Les idées de M. de Saint-Martin, sur la nature de l'homme, ressemblent à celles de Swedemborg, puisqu'il admet un principe immatériel dans la matière, et un autre dans l'homme; c'est ce que Swedemborg appelle le monde spirituel; ainsi ces deux auteurs ne diffèrent que dans les termes. Selon M. de Saint-Martin, l'être immatériel de l'homme provient immédiatement de la source des êtres, au lieu que l'être immatériel des corps n'en provient que médiatement. C'est-à-dire sans doute, que cet être immatériel des corps ne leur est pas inhérent comme il l'est dans l'homme; mais qu'il leur est surajouté par l'opération des génies qu'il suppose être attachés à chaque corps, comme le prétendaient les gnostiques et les philosophes. Soit que M. de Saint-Martin ne veuille pas mettre son système à découvert, ou qu'il ne soit pas encore fini, on y trouve beaucoup de choses imparfaitement développées. Cependant, on trouve des rapprochemens sensibles entre le système de Swedemborg et celui de M. de Saint-Martin.

La science des nombres est surtout pour lui une source inépuisable d'idées. Il prétend que le corps de l'homme a été constitué par un nombre; mais il n'explique pas dans son livre cette science mystérieuse. Il l'a empruntée de la philosophie et de la cabale; et ne l'a en quelque sorte ressuscitée, que pour ne pas reconnaître le mystère de la Sainte Trinité, pour ne pas appeler Dieu par son nom, et ne pas lui attribuer la création et le gouvernement du monde. S'il connaît les mystères des anciens et la science qui s'y enseignait, il doit savoir que le

premier nombre, qu'il appelle le *Tetragrammaton*, et auquel il attribue tant d'efficacité, n'est que le mot *Jehova*, composé en hébreu de quatre lettres, ce qui lui a fait donner le nom de *Tetragrammaton*. Ce mot est donc le nom de Dieu. Quand M. de Saint-Martin attribue la création du monde au nombre quatre, il n'envisage que les quatre lettres dont le nom de Dieu est composé, et ne fait nulle attention à sa personne, ce qui est ridicule. Nous avons montré, en parlant des francs-maçons, qu'ils attribuaient au même nom de *Jehova*, les miracles de Jésus-Christ, selon l'esprit de la cabale, et cela pour ne pas reconnaître la puissance et la divinité de Jésus-Christ. C'est dans le même esprit, que M. de Saint-Martin attribue au nom de Dieu, ce qui appartient à sa personne.

Les philosophes mettaient du mystère dans le nombre quatre et dans le nombre trois; et cela était nécessaire pour éviter de révolter le peuple païen. Ces nombres mystérieux étaient expliqués dans les assemblées secrètes que l'on tenait à Eleusis, et l'on montrait qu'ils renfermaient la religion des patriarches, la science d'un Dieu en trois personnes; ce qui était opposé à la pluralité des dieux que l'on admettait au théâtre et parmi le peuple. C'est Macrobe qui nous l'apprend, dans son commentaire sur le Songe de Scipion. Le nombre sept est, dit-il, le nœud de presque toutes les choses, et le seigneur et le dispensateur de toute la fabrique du monde; parce que le nombre sept est composé de quatre et de trois, selon Pythagore, et qu'on apprenait dans les mystères, à attacher la religion du serment au nombre quatre, et la sanctification des dieux au nombre trois; c'est-à-dire, à respecter le nombre quatre comme renfermant le nom de Dieu, et à ne prononcer que le *Tetragrammaton*, pour ne pas profaner le mot *Jehova*. On avait sans doute appris des Juifs, qu'il ne fallait jamais le prononcer selon

l'usage établi parmi eux. Ils prononcent en effet *Adonaï* toutes les fois qu'ils rencontrent *Jehova* dans les Saintes-Ecritures. D'après les mêmes principes, le nombre trois avait infailliblement rapport aux trois personnes divines, puisque c'est par elles que tout est sanctifié au ciel et sur la terre.

« *Macrobius, in Somnium Scipionis*, *docet sep-* » *tenarium numerum rerum omnium ferè nodum* » *esse, et totius fabricæ dispensatorem ac domi-* » *num. Refert Pythagoras quaternarium et terna-* » *rium, ex quibus septenarius, inter arcana venerari,* » *ut ex quaternario ad sanctificationem deorum ute-* *rentur.* » (Pausanias.)

Qu'on ne s'étonne pas que les Grecs aient eu connaissance de nos mystères et qu'ils aient été conservés et mis au nombre des choses sacrées que l'on enseignait aux initiés aux mystères d'Eleusis; ce sont les anciens monumens de la piété et de la religion des patriarches conservés dans nos Gaules long-temps avant que les Romains vinssent les conquérir, et transmis avec quelques altérations, dans les mystères des Grecs. Les Juis vendus aux Grecs par les Tyriens et les Sidoniens, plus de six cents ans avant Jésus-Christ, purent encore apprendre aux maîtres qui les achetèrent, les secrets de leur religion; les Lacédémoniens qui se vantaient de descendre d'Abraham (Machab. II, v. 19) pouvaient les connaître aussi. Voici le passage du prophète Joël, qui confirme que les Juifs ont été vendus aux Grecs : « *Quid mihi et vobis, Tyrus et Sidon?.....* » *Argentum enim meum et aurum tulistis : et de-* » *siderabilia mea, et pulcherrima intulistis in de-* » *lubra vestra : et filios Juda, et filios Jerusalem,* » *vendidistis filiis Græcorum : ut longè faceretis* » *eos de finibus suis* » Joël, III, c. 5, 6).

Il est assez naturel de faire parler un étranger, de son pays, de sa religion, de ses usages, de son ancien état; les Grecs purent donc connaître par

leurs esclaves, beaucoup de choses qui regardaient la religion des Juifs ; d'ailleurs ces esclaves transplantés de Jérusalem et de la Judée, purent même obtenir de leurs maîtres, la liberté de faire les exercices de leur religion, et je ne sais si leurs assemblées ne donnèrent point naissance aux mystères secrets qui s'établirent dans la Grèce.

Quoi qu'il en soit, il est bien singulier, que tous nos francs-maçons, nos illluminés, nos mystiques, nos philosophes veuillent substituer les emblèmes de la véritable religion, à cette religion même, et nous replonger dans les ténèbres et les obscurités de l'ancienne philosophie, pendant que nous jouissons de la lumière, que nous avons la connaissance la plus claire du dogme et des vérités de la religion divine, que Jésus-Christ nous a apportée des cieux!

Semblable aux illuminés Rose-croix, le sieur de Saint-Martin ne se contente pas de renverser les fondemens du temple sacré que la sagesse elle-même est venue élever à la divinité ; il étend encore sa main destructive sur le gouvernement, sur les lois civiles et criminelles, sur les mathématiques, sur l'anatomie, la grammaire, la poésie, la médecine, et finit par donner l'idée d'un livre mystérieux sur l'homme.

S'il se trouvait quelque monarque qui voulût adopter ses principes, il lui conseillerait de rapporter toutes ses opérations au centre commun de l'univers, de prendre ses règles de gouvernement, non dans le cœur de l'homme, dans les lois morales de la société, dans les livres saints; mais dans les correspondances que les parties de l'univers ont entr'elles.

Enfin M. de Saint-Martin réveille les rêveries de Cardan, en peuplant l'univers d'esprits invisibles auxquels on peut ressembler en se purifiant. Comme ce visionnaire, il recommande à ses disciples de se purifier le cœur, pour pénétrer les mystères secrets

de sa doctrine ; il admet des esprits intermédiaires entre nous et la divinité. Cependant il a l'air moins insensé que Cardan ; il affecte même de prescrire aux personnes, qui le consultent, les livres de la plus haute spiritualité, surtout ceux dans lesquels il est fait mention de l'homme intérieur et extérieur, spirituel et charnel, terrestre et céleste ; parce que ces termes, usités parmi les mystiques, qui y attachaient un sens différent de celui qu'y attachent les Martinistes, diminuent l'odieux de leurs systèmes. Mais on n'est pas long-temps à reconnaître ceux qui marchent dans la voie de Dieu, et à les distinguer de ceux qui s'égarent dans les sentiers de l'erreur. Les livres catholiques, qui traitent de la vie spéculative, contemplative, unitive, décrivent les états par lesquels ont passé des âmes auxquelles Dieu a bien voulu communiquer des grâces extraordinaires ; mais ils ne font pas une science de ce qui n'est qu'un don de Dieu, au lieu que tous les nouveaux illuminés se vantent de conduire au même but méthodiquement, par les secrets de leur métaphysique, et leur morale anti-chrétienne.

Hélas ! quand verrons-nous la fin du règne des illuminés ? Emmanuel Swedemborg a succédé à Jean Ruremonde, qui se disait inspiré de Dieu pour rétablir la pure doctrine, et prêcher que dans peu, le royaume de la nouvelle Jérusalem serait fondé. Saint-Martin renouvelle l'extravagance de Gabrin, qui créait des chevaliers de l'Apocalypse, et se disait le prince du nombre septénaire. Comme Jacques Gaffarel, ils prétendent tous nous donner l'histoire du monde invisible et des esprits qui l'habitent ; et qui plus est, ils trouvent des hommes assez faibles pour les croire.

Une demoiselle, nommée *Suzette Labrousse*, du bourg de Vanxain, dans le Périgord, se présente sur les rangs, et fait déjà plus de prosélytes que les Mesmer, les Saint-Martin et les Swedemborg.

C'est une illuminée d'un nouveau genre ; elle dit qu'elle a des visions, et que Dieu lui a donné sa mission. « Quitte, lui a-t-il dit comme autrefois à » Abraham, la maison de ton père et de ta mère, » va parmi le monde inconnue et en mendiante, » parce que je veux, par une simple fille, réduire » plusieurs des grands du monde, et remédier à » plusieurs maux de mon église...... il lui a toujours » été répondu dans le sentiment de se préparer » chaque jour, et que toutes choses tourneraient à » amener cette fin..... Elle sent toujours Jésus lui » répondre (à tous ses doutes) : Qu'as-tu à crain- » dre, quand je promets d'être avec toi ? et n'est- » ce pas de ta faiblesse même, que je ferai ressortir » ma toute-puissance ? » (Consultation sur la vie de mademoiselle Labrousse, p. 11.)

« Il se fera en elle un miracle qui justifiera sa » mission pour le renouvellement de l'église (39) ; » elle doit être transformée en un être nouveau, » qu'elle appelle l'échantillon de la béatitude des- » tinée à tous les êtres (36). Elle regarde sa mis- » sion, comme l'époque de la conversion de tous » les peuples de la terre (41). La transformation » totale qui s'opérera en elle, la fera sortir de la » classe des êtres naturels, par un effet de la con- » tinuité de l'amour réciproque de Dieu et de sa » créature ; et elle sera à l'univers entier pour atti- » rer tout à Dieu (39). Elle se sent un attrait im- » muable pour aller en pélerinage à Rome, et an- » noncer les plus fâcheuses vérités au pape et à » toute sa cour (42). L'église prendra un nouvel » éclat de sa mission. Elle a tracé le plan des plus » superbes monumens qui seront élevés dans la place » majestueuse qu'elle désigne. Le vaste bâtiment, » qui y sera construit, sera appelé la masse publi- » que, et joint aux autres, il fera de cet endroit » comme une Jérusalem céleste. Ce sera le séjour » des victimes, qui doivent souffrir pour tous les

» péchés du monde (42). Elle annonce des événe-
» nemens innombrables (ib.) »

On voit, dans ce petit extrait, plusieurs traits de ressemblance entre les illuminés et mademoiselle Labrousse.

1°. C'est le sieur Pontard, évêque constitutionnel du département de la Dordogne, qui est l'interprète des pensées de ladite Labrousse. Cette fille ne fait aucune différence entre une église schismatique et l'église catholique, entre des évêques intrus, et des évêques légitimes qui sont dans l'unité et dans la foi de l'église. M. de Flamarens son légitime évêque, n'a pas donné assez d'importance à ses prétendues visions. Elle se jette entre les bras d'un évêque schismatique qui lui promet de lui faire jouer un grand rôle; et cette fille, qui, selon ses révélations, *doit être dans le monde*, *inconnue et mendiante*, se loge dans le palais d'une princesse et s'annonce dans la capitale du royaume; fait un récit pompeux de ses vertus et des jouissances spirituelles dont son âme est inondée.

2°. Cette fille imite les hérétiques dans leur acharnement contre l'église romaine dont elle veut mettre au jour les vices et les défauts. Constantin disait que s'il avait vu un évêque pécher, il l'aurait couvert de son manteau, par respect pour le corps épiscopal et par ménagement pour les fidèles. Le pape et sa cour vont être montrés à l'univers avec tout ce qu'ils ont de hideux, par ladite demoiselle Labrousse.

3°. L'évangile seul va devenir, dit cette illuminée, le code du clergé. *Que Rome le veuille ou non*, *le nouvel ordre de choses s'effectuera également* (44). Il est évident qu'elle prend le ton des réformés et des évangélistes, qui ne veulent point du gouvernement de l'église, mais qui s'en tiennent uniquement à l'évangile, qu'ils prennent pour guide. C'est ainsi que raisonnent les anabaptistes, les mennonites, et tous les ennemis de l'église romaine. Ce

sentiment de mademoiselle Labrousse, étant contraire à la tradition et au gouvernement de l'église établie par Jésus-Christ et ses apôtres, imprime à sa mission le caractère du mensonge et de l'erreur.

4°. Cette demoiselle parle comme les illuminés, d'établir la nouvelle Jérusalem sur la terre, de la rendre visible et d'en déterminer les dimensions, sans doute sur le plan tracé dans l'Apocalypse (Ch. 21, 16) : Or, si on joint ses visions et la prétendue transformation qui doit se faire dans sa personne, avec l'esprit d'orgueil et d'entêtement qui s'est manifesté dans toute sa vie, avec cette affectation à faire le récit de ses vertus, de ses communications avec Dieu, à chercher des approbateurs de ses rêveries, au lieu de rester dans la modestie et la soumission à ses supérieurs légitimes, on ne pourra méconnaître, que l'esprit d'erreur et de mensonge trompe, par ses illusions, cette pauvre fille, en lui persuadant qu'elle est destinée à réformer l'Eglise, dans son chef et dans ses membres.

Ce n'est pas ainsi que l'esprit de Dieu parle à une âme. Quand il lui parle véritablement, il la rend humble, modeste, soumise à l'autorité qu'il a établie sur la terre pour gouverner les hommes, et qui doit subsister tant que l'église subsistera, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du monde.

Il paraît depuis peu deux ouvrages que l'on peut regarder comme deux romans spirituels remplis d'une doctrine fausse, souvent ridicule, et contraire à la manière dont l'esprit de Dieu s'est manifesté à son église. L'un et l'autre ont pour auteur une demoiselle Brounhe, morte à Paris depuis quelques années, qui semble s'être livrée à son imagination, et avoir voulu nous donner des rêves spirituels, pour des conversations réelles entre Jésus-Christ et elle.

Le premier de ces ouvrages est intitulé : *Instructions édifiantes sur le jeûne de Jésus-Christ au désert.* Ce livre n'est qu'un tissu de révélations, qui ont

pour objet des tentations que Notre-Seigneur, selon cette illuminée, raconte lui-même avoir éprouvées pendant son jeûne, jour par jour. Il parle sans cesse de la privation des priviléges de sa divinité, et même des priviléges de son humanité : ce qui semble détruire l'union intime de la divinité dans la personne du Sauveur et la perfection de son humanité.

Les tentations de J. C., selon cette demoiselle auteur, ne viennent pas seulement du démon; mais de son esprit, de son cœur, de ses sens. Il n'est pas jusqu'au vice infâme de l'impureté, qui n'ait essayé de se glisser dans ce cœur adorable. Les Pères de l'église étaient bien éloignés de croire à de pareilles tentations. Le langage de ce livre, tout rempli qu'il est de la plus haute spiritualité, ne peut convenir à Jésus-Christ; et la piété, qu'il semble renfermer, est appuyée sur un dénûment et un esprit de sacrifice habituel, auquel l'homme ne peut parvenir que par un don spécial de Dieu.

Le second ouvrage, en deux volumes in-8°., a pour titre : *Réflexions édifiantes*. C'est une suite de visions et de révélations, dont l'objet est de procurer l'établissement des victimes de Jésus; c'est-à-dire, d'une société de personnes de l'un et de l'autre sexe, dont les membres auraient pour fin de réparer, par leurs souffrances, les outrages faits à l'humanité de Jésus-Christ. Les choses extraordinaires renfermées dans ces ouvrages, donnent lieu à les rejeter. Il y est dit, par exemple, que l'établissement des victimes est annoncé dans plusieurs endroits de l'écriture, et notamment dans Isaïe; qu'il est un effet et une suite nécessaire de la religion, à laquelle il manquerait quelque chose, sans cette suite et cet effet; que cet établissement sera bien supérieur à tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, puisqu'il aura la même prérogative que l'église, d'être conduit et dirigé à jamais par Jésus-

Christ; tous les efforts du démon, loin de lui nuire, ne pourront qu'ajouter à son éclat et à sa solidité; que les victimes seront le tabernacle de Jésus; que là il rendra ses oracles; que là sera le dépôt des trésors de l'église; qu'elle y viendra consulter Dieu dans ses besoins, y puiser des armes pour triompher de ses ennemis; et que là elle trouvera la clef des prophéties, le magasin universel des grâces et des faveurs de Jésus-Christ.

L'église, que saint Paul appelle la colonne et le soutien de la vérité, que Jésus-Christ nous ordonne d'écouter comme lui-même, sous peine d'être regardés, comme des païens et des publicains: l'église, que toute l'antiquité, que tous les siècles depuis Jésus-Christ ont considérée comme le seul organe infaillible de la vérité, verra donc s'élever à ses côtés et même au-dessus d'elle, une société nouvelle, conduite par Jésus-Christ même, qui prononcera des oracles auxquels elle sera forcée de se soumettre. Si ce n'est pas là une impiété monstrueuse, le catholique n'a plus de base pour appuyer sa croyance. Dans cet ouvrage, l'auteur laisse échapper des réflexions très-amères contre les ordres religieux, et assujétit le ministère des pasteurs à la direction des victimes. Ce n'est pas tout; les visions répandues dans cet ouvrage, sont fort singulières, pour ne rien dire de plus: le langage que tient Jésus-Christ, paraît quelquefois bien révoltant, et il est trop passionné, pour être celui d'un Dieu à sa créature. La demoiselle auteur, en imitant les visions de Swedemborg, a rendu son livre extrêmement dangereux pour les cœurs faciles à s'enflammer. On ne voit partout dans les différens états des victimes, que des applications ridicules, qu'un abus manifeste de l'Ecriture, et une nouvelle invention de l'esprit d'erreur, qui semble vouloir enlever à Jésus-Christ l'avantage d'avoir seul satisfait à la justice de son Père, selon la prédiction du prophète Isaïe (Chap. 63, 3.)

§ 9.

QUE DOIVENT SE PROMETTRE LES ÉTATS QUI PROTÈGENT LES SECTAIRES ET LES PHILOSOPHES MODERNES.

Le tableau que nous offre la France, sera nécessairement celui de tous les royaumes qui favoriseront les nouvelles doctrines. L'autorité y tombera dans l'avilissement, la majesté du trône y sera foulée aux pieds, le crime y sera impuni, les propriétés envahies, la force publique sans exercice, l'innocence opprimée, la justice sans vigueur, tous les vices en honneur; les lois ne seront publiées que pour faire la terreur de ceux qui les respecteront. L'intrigue, l'orgueil, l'intérêt ouvriront le chemin aux premières places de l'état, on s'y soutiendra par le crime et l'injustice, on abusera de l'autorité dont on aura été revêtu, pour faire le malheur de tous ceux qui y auront recours. On s'attribuera les fonds publics, on les dissipera pour soudoyer des factions, on déclamera contre des vices anciens, pour détourner les yeux de dessus les forfaits inouis dont on se sera souillé; on s'environnera de tous les hommes usés dans la crapule et la débauche, de tous les brigands accoutumés aux grands crimes, et pour lesquels il n'y a rien de sacré; on aura l'air de poursuivre avec une sévérité outrée, des fautes légères contre l'ordre public, et on ne voudra pas seulement examiner les crimes qui saperont les fondemens de l'état. On éloignera le crédit, la fortune publique, les meilleurs citoyens, les plus habiles artistes; on privera l'état de toutes)ses ressources, et on dira qu'il est régénéré, que la liberté y règne, que chacun y vit heureux. Les principes de morale

seront combattus, la religion véritable y sera proscrite pour faire place à l'erreur et à toutes les hérésies; les mœurs y seront corrompues, le vice y jouira des honneurs dus à la vertu, et on dira que la vérité aura été ramenée sur la terre; que le flambeau de la philosophie aura éclairé les hommes; et que les philosophes doivent être honorés comme des dieux, pour tous les biens dont ils auront enrichi le genre humain. Les temples, dédiés à la divinité, changeront de destination, et seront consacrés à la philosophie pour servir de panthéon, dans lequel les théosophes recevront les hommages que la *patrie reconnaissante* leur aura décernés. On exigera des sermens, on poursuivra impitoyablement ceux qui auront la délicatesse de ne pas vouloir les prêter, et on se fera soi-même un jeu de les enfreindre, ou de les mépriser. On élevera fort haut les noms de probité et de vertu, et on n'aura ni bonne foi ni justice. On promettra tout, et on ne tiendra rien; on se fera un devoir d'écraser les âmes vertueuses, et de favoriser, d'honorer même ces cœurs flétris par l'habitude du crime, dont l'existence est un fardeau pour un état, et un objet d'exécration pour les citoyens attachés au bonheur de leur patrie. On affectera de détruire tout ce qui aura appartenu à l'ancien régime, pour mettre à la place, des institutions nouvelles, infiniment plus coûteuses à l'état; on dira que l'on ne veut régner que par les lois, et on les enfreindra ouvertement, ou on permettra qu'on les viole pour opprimer ceux dont la vertu est un reproche qui confond les impies. On tiendra les discours les plus capables de faire illusion au peuple, et d'enchaîner sa force, et on agira en secret, de manière à le faire succomber sous l'oppression et le vice; car de quoi n'est-il pas capable, lorsqu'il n'a plus de barrières qui l'arrêtent?

Dans tous les temps on a vu des hommes qui se

disaient magiciens, devins, alchimistes, et qui profitaient de la faiblesse et de l'ignorance des peuples pour les voler, les tromper et en faire des dupes; mais où a-t-on vu une nation entière obsédée par des illuminés, des visionnaires, des mystiques, des jongleurs, dos escrocs, des brigands, aveuglée par ces êtres malfaisans qui l'enivrent de leurs poisons, qui la dépouillent de ses richesses, qui la rendent le jouet de ses voisins, qui lui font croire que l'esclavage est la liberté, et celle-ci l'esclavage; qui lui mettent en main des armes pour combattre contre Dieu, qui lui font renverser ses temples et ses autels, qui lui persuadent d'éloigner de son sein, ceux qui par état prient pour sa prospérité, qui troublent la paix des familles et soulèvent les époux contre les épouses, les pères et mères contre leurs enfans, et ceux-ci contre le sein qui les a nourris, et contre la maison qui leur a servi de berceau?

Où a-t-on jamais vu une épidémie des esprits, attaquer tous les membres d'une grande société, paralyser toutes les langues, étouffer toutes les voix, faire tomber dans le délire toutes les têtes, attiédir tous les cœurs, énerver tous les courages? Où a-t-on vu une maladie si dangereuse, faire des ravages si étendus, que depuis le trône jusqu'à la chaumière, depuis le roi jusqu'au berger, il n'y ait pas un seul être qui ne fasse entendre des plaintes amères et des gémissemens profonds?

O France! toi qui tenais le premier rang parmi les royaumes de l'Europe; toi dont on empruntait les mœurs, le langage, le bon goût; toi qui étais le séjour des beaux-arts et des sciences; toi dont le gouvernement était l'image de celui des patriarches; toi dont la gloire était connue jusqu'aux régions les plus éloignées de l'univers; toi qui régnais dans l'abondance et la félicité; tous les peuples de la terre étaient tes tributaires, et tu t'enrichissais par ton commerce et par tes échanges; tu avais

obtenu la liberté des mers; ton pavillon y était respecté; ton alliance était recherchée par les peuples les plus puissans; tu pouvais jouir en paix des fruits de la victoire et des triomphes que tu avais remportés; comment es-tu tombée en un jour du faîte de la grandeur et de la gloire dans l'esclavage et l'avilissement? Comment as-tu souffert que des fanatiques obscurs vinssent dépouiller ta noblesse de ses titres, les prêtres du Très-Haut de leurs propriétés sacrées, le peuple de son commerce et de la paix dont il jouissait? Avant que tu tombes dans l'abîme où une chute rapide va te précipiter, France! réveille-toi de ton assoupissement léthargique; rappelle-toi ce que tu as été, et cesse enfin de te laisser dominer par des factieux et des sectaires qui n'auraient jamais dû obtenir ta confiance, et qui ont trop abusé de l'ascendant que tu leur as laissé prendre.

Il semble que l'apôtre St. Pierre a prédit leurs piéges et leur séduction, lorsqu'il a dit (II. Ep. 2.): « Il y a eu parmi le peuple de faux prophètes, » comme il y aura parmi vous des maîtres de mensonge, qui introduiront des sectes perverses, qui » nieront Jésus-Christ qui les a rachetés, et attireront sur eux une prompte ruine. Plusieurs suivront leurs luxures, et approuveront les blasphèmes » qu'ils vomiront contre la voie de la vérité; ils » vous tromperont par de fausses paroles et obtiendront votre consentement à prix d'argent; mais » le jugement du Seigneur n'est pas suspendu, et » il n'est pas endormi sur leur perte. »

Comment en effet, la révolution française a-t-elle commencé? N'a-t-on pas armé les prêtres contre les évêques, les monastères et les chapitres, par l'appas des richesses? N'a-t-on pas soulevé le peuple contre le clergé, en lui persuadant qu'il ne paierait plus de dixmes, qu'il s'enrichirait de la dépouille des monastères et des abbayes? Oui, le peuple

français, comme le traître Judas, a traité à prix d'argent de sa religion, de la suppression des fondations qui attestaient la piété de ses ancêtres, de la destruction de toutes les institutions faites pour améliorer l'éducation de la jeunesse, pour soulager les pauvres, pour enseigner la religion. Ce peuple aveuglé a approuvé toutes les horreurs que le fanatisme s'est permis contre Dieu, contre Jésus-Christ son Fils, contre tous ceux qui se faisaient gloire d'être ses disciples.

Les ornemens, qui avaient servi à parer ses temples et ses autels, sont aujourd'hui exposés en vente dans les places publiques, et confondus avec les tableaux impurs et les vases souillés par le crime : les pierres du sanctuaire sont devenues un objet de profanation pour les impies ; les ministres du Dieu vivant sont tombés dans le mépris, et sont poursuivis comme les ennemis de la chose publique, eux qu'on invoquait autrefois, pour appaiser le Seigneur dans sa colère, et appeler la paix et l'abondance dans les campagnes. On leur interdit l'instruction de la jeunesse ; et le peuple est prêt de retomber dans tous les vices qu'engendre l'ignorance et la licence des mœurs.

Jéroboam refusa autrefois au peuple d'Israël d'aller visiter le temple de Jérusalem, dans la crainte qu'il ne voulût reconnaître le gouvernement de Juda ; on refuse, par une raison pareille aux ministres de la vraie religion, la liberté d'instruire les fidèles dans leur ancience croyance, dans la crainte qu'ils ne rejettent les nouveautés profanes, pour retourner au culte du vrai Dieu.

Non-seulement on leur interdit l'enseignement public et l'exercice de leur ministère ; on craint même que leur présence, que la vue de leurs vertus, de leur courage, de leur désintéressement, n'excite la compassion pour leurs personnes, et ne fasse revivre le respect qu'on avait autrefois pour

leurs avis et leurs conseils. Tout ce qui appartient à l'homme de bien, blesse les yeux de l'impie; il l'a en exécration. *Abominantur impii eos qui in rectâ sunt viâ.* (Prov. 29, 27.) Son âme s'irrite de ne pouvoir lui enlever sa vertu et la considération dont il jouit : son inviolable constance à marcher dans le droit chemin, fait son désespoir.

Telle est la source des injures, des violences, des mauvais traitemens et des calomnies, par lesquelles on prétend lasser la patience des chrétiens fidèles et des pieux ministres de Jésus-Christ. Ceux qui ont goûté, combien il est doux d'appartenir à un si bon maître, et de souffrir quelque chose pour son amour, bien loin de se laisser abattre par la tribulation, y puisent au contraire de nouvelles forces, pour combattre avec un nouveau courage, jusqu'au dernier soupir. La privation de leurs propriétés, le mépris de leurs personnes, le sentiment du besoin, l'exil, la pauvreté, rien ne les touche autant que la perte des âmes que Jésus-Christ a rachetées au prix de son sang, et auxquelles on ne leur permet pas même de s'intéresser.

Oui, c'est aujourd'hui un crime, non-seulement de travailler à assurer le salut des fidèles, mais même de paraître professer la religion chrétienne. C'est cette foi que l'on veut détruire dans le cœur de tous les chrétiens, afin que tous les hommes n'aient plus de confiance que dans les lumières des Schrœpffer, des Swedemborg, de Barbarin le somnambuliste, du charlatan Cagliostro, du mystique Lavater, du visionnaire Saint-Martin.

Quoi donc! quand il s'agit de mœurs, de morale, de religion, de l'état futur de nos âmes et de nos corps, des récompenses attachées à la vertu, ou des punitions réservées au crime, faudra-t-il préférer les leçons des illuminés, des visionnaires, des théosophes, des escrocs, des jongleurs, des charlatans, des astrologues, des alchimistes, des propagandistes, et de tous les hommes obscurs qui

réveillent parmi nous les rêveries des Paracelse, des Virdig, des Maxuel, des Goclénius, des empiriques, des Vanhelmont, et de ceux qui, dans le dernier siècle, se vantaient de posséder les secrets de la nature, et de pouvoir la gouverner et la régir à leur gré? Faudra-t-il, dis-je, préférer leurs discours insensés, faux et remplis d'illusions aux vérités lumineuses des livres saints, aux dogmes sacrés de notre sainte religion, aux mystères que Dieu a bien voulu nous révéler par son Fils qui est son Verbe éternel? Faudra-t-il abandonner la croyance dans la divine Providence, la foi en Dieu et dans ses œuvres, pour ne plus reconnaître en toutes choses que la nature, sans jamais s'élever à cet être suprême qui en est l'auteur? mettra-t-on à la place de Dieu, et regardera-t-on comme l'âme du monde, et comme l'esprit de cet univers, un prétendu fluide universel, une matière subtile dégagée de la matière crasse, parce que de prétendus docteurs se vantent de la connaître, de la diriger pour agir sur les êtres animés, et prolonger leur vie, ou guérir les maladies dont leurs corps pourraient être affectés?

Il y a long temps que la fausseté de ces prétendues guérisons est reconnue, et que les savans ont couvert de confusion ceux qui ont prétendu faire usage d'une science aussi fausse, que l'application qu'on en voudrait faire est dangereuse.

Mesmer a pu faire des dupes en France, comme Maxuel, Santanelle, Vanhelmont en ont fait en Allemagne; mais il n'est pas moins vrai, que le fluide magnétique, auquel on a attribué tant de vertus, pour guérir les plaies, les maladies, pour prolonger la santé, ou n'existe pas, ou s'il existe, on ne peut le fixer, ni le dominer à volonté, ni par conséquent s'en servir aux cures qu'on voulait opérer par son moyen.

Ce qu'il y a de certain sur cette matière, c'est qu'en faisant revivre les anciens systèmes que des

expériences lumineuses ont fait proscrire depuis long-temps, on prétend établir l'athéisme parmi les hommes. Car pourquoi Maxuel et Mesmer ont-ils mis en vogue l'esprit universel? Pourquoi lui attribuent-ils de ranimer l'esprit vital, quand il est engourdi, d'y exciter une fermentation convenable, de le fortifier, de le multiplier, de le régénérer, et de prolonger même la vie jusqu'à un âge très-avancé, si l'influence des astres ne s'y oppose point? N'est-ce pas pour nous donner à entendre que cet agent univérsel est le Dieu de la nature, que c'est le grand moteur de toute la machine du monde, qu'il entretient entre toutes les parties de l'univers une correspondance réciproque, une union intime qui les lie les unes aux autres, à quelque distance qu'elles soient? « Comme un nouveau Prométhée, » dit M. Thouret, Mesmer semble tenir en son » pouvoir, et manier à son gré, le principe créa» teur de toutes choses, le principe modérateur de » l'univers, c'est-à-dire, ce fluide universel duquel » dépendent toutes choses; maître absolu de le gou» verner à son gré, Mesmer agit sur ses semblables » d'une main toute puissante. Sa présence, sem» blable à celle de la divinité, opère sur les indi» vidus qui l'entourent. Le bien et le mal sont dans » ses mains : la santé et la maladie sont départies » à sa volonté. Chaque homme enfin est imprégné » d'une portion de ce pouvoir, ou de cet agent » céleste, par lequel il agit inévitablement sur ses » semblables. Ce principe est un foyer d'action ré» ciproque, agissant entre les personnes rassemblées : » il se réfléchit par les glaces, il se propage par » le son; les regards le renvoient, les attouche» mens le transmettent, la seule proximité le pro» page; c'est enfin une nouvelle chaîne, qui unit » les êtres animés entr'eux, et qui liant les sphères » célestes à notre globe, embrasse ainsi la nature » qu'elle soutient, anime et conserve dans sa vaste

» étendue. » (Recherches et doutes sur le magn. anim. pag. 177 et 178).

N'est-ce pas sur les mêmes principes qu'est bâti le système des illuminés et des martinistes? leur science des correspondances, des communications, des influences secrètes entre le monde spirituel et le monde corporel, c'est-à-dire, entre les choses que nous voyons, et celles qui échappent à nos regards, n'a-t-elle pas pris son origine dans l'application de l'esprit universel? n'est-ce pas la même contrée, je veux dire l'Allemagne, qui a produit tous ces hommes à visions, qui sont venus infecter de leur doctrine infernale, les contrées délicieuses de la France, y renouveler ces préjugés antiques sur l'influence des astres, sur leurs rapports avec les êtres sublunaires dont s'occupait l'astrologie judiciaire?

Non-seulement il est démontré que la science de ces charlatans est nulle dans la pratique, mais encore qu'elle est dangereuse par les moyens dont ils proposent d'en faire usage; puisque de l'aveu de Maxuel, l'esprit universel peut agir sur le moral, surtout dans les personnes du sexe. « Si on s'expli- » quait sur ce point, dit-il (ch. 13, conclus. 12), » les pères ne pourraient plus être sûrs de leurs » filles, les maris de leurs épouses, ni les femmes » répondre d'elles-mêmes. »

Comment peut-on admettre dans la société civile une science, qui, de l'aveu même de ceux qui l'enseignent, doit y porter la corruption dans le cœur des personnes, dont la vertu est une des bases du bonheur social?

Il est évident que toutes ces inventions diaboliques, n'ont pour but, que d'introduire l'athéisme dans le monde, et d'y pervertir les principes de la morale. Nous voyons en effet, que depuis qu'ils ont été accrédités, le nombre des athées s'est singulièrement accru, et que cela est au point, que nos

philosophes en font profession publique : ce que n'osèrent jamais faire, dans l'antiquité païenne, les philosophes de Rome et d'Athènes.

Qu'on compare un moment, tout ce que notre siècle tant vanté a produit pour le bonheur des hommes, avec ce que les SS. Pères et les Docteurs de l'église catholique ont enseigné, avec ce que Jésus-Christ et les Apôtres ont appris aux hommes; quelle différence énorme n'y trouvera-t-on pas! Les Apôtres ont répandu la lumière sur la terre; ils y ont fait connaître la vérité; ils ont montré à tous les hommes, à vivre d'une manière digne de leur nature; à respecter leurs corps; à sanctifier leurs âmes; à pratiquer les vertus les plus héroïques; à étonner les païens par la générosité de leurs sacrifices; à quitter tout pour suivre Jésus-Christ; à honorer Dieu d'un culte saint; à lui rapporter la gloire de leurs actions, et à n'attendre que de lui seul la récompense due à leurs bonnes œuvres.

Que nous enseignent nos philosophes? Qu'il n'y a point de Dieu; que les mystères de la religion catholique, sont des inventions des prêtres; que Jésus n'a jamais existé; que par conséquent, tout ce qu'on lui attribue de miracles, d'enseignemens, d'établissemens pieux, doit être regardé comme des erreurs accréditées par les prêtres. Que nous enseignent-ils encore? Que tout est dans la nature, et que ce grand tout, que nous appelons l'univers, est Dieu. L'idée de Dieu une fois effacée du cœur des hommes, ils ont accrédité tous les crimes qui désolent le royaume de France, et combattu tous les principes de morale, toutes les vertus chrétiennes.

Que veulent-ils donc mettre à la place de la religion chrétienne? Une prétendue religion universelle qui ressemblera au fluide magnétique, et qui se bornera à régler les communications des hommes entr'eux, et à établir la science des correspondances de ce monde visible avec un monde imaginaire. O

folie de l'esprit humain ! Comment peut-on de sang-froid, renoncer aux idées lumineuses de la foi chrétienne, à l'excellence de ses principes de morale, à ses institutions religieuses, aux bons effets que l'expérience nous démontre qu'elle a produits, pour adopter les conceptions ridicules, fausses et impies de quelques prétendus philosophes ; de quelques charlatans ou empiriques, qui nous étourdissent de belles promesses, pour nous tromper plus sûrement quand ils nous auront rendus les dupes de leur charlatanisme ?

La vraie religion est aussi ancienne que le monde, elle est descendue du ciel et s'est établie parmi les hommes, par l'autorité et la volonté de Dieu. Il a voulu en être l'instituteur, le pontife et le consommateur, le commencement et la fin ; il l'a établie comme il l'avait fondée, d'une manière divine. Les miracles, les prophéties, la sainteté de ses institutions, la pureté de sa morale, l'abondance des grâces qu'elle procure à ceux qui la pratiquent avec fidélité, les réformes heureuses qu'elle a produites dans le sein des familles, au centre des cités, au milieu des campagnes, lui ont mérité de prendre la place des religions, que le fanatisme ou l'ignorance avait enfantées. Elle a cet avantage sur toutes les religions du monde, qu'en même temps qu'elle porte dans toutes ses parties, les caractères de son origine divine, elle offre aussi des ressemblances avec les institutions humaines, par lesquelles on dirait qu'elle lie les engagemens de la société civile avec la religion du ciel. Par cet admirable accord, elle rend plus sacrés les nœuds qui unissent les hommes les uns aux autres, elle leur impose une obligation plus étroite, de remplir des devoirs mutuels.

Un autre avantage qui en résulte, c'est de nous rendre plus sensible l'union que la religion véritable produit entre Dieu et l'homme, lorsqu'elle nous est présentée sous l'image d'une alliance, d'un contrat,

d'un pacte, d'une société; et de nous faire comprendre la nécessité où nous sommes d'agir envers Dieu, comme nous y serions tenus envers des hommes avec lesquels nous aurions fait une alliance, formé une société, passé un contrat. Ces titres nous rendent intelligible ce que Dieu demande de nous, ils nous font comprendre de quelle manière nous pouvons nous acquitter des obligations qu'il nous impose.

Les mots de régénération, de fils, de père, de testament, d'héritage, nous apprennent que nous avons reçu dans la religion, une naissance nouvelle, que nous avons un nouveau père dont nous sommes les enfans, dont nous porterons le nom, aux biens duquel nous avons droit, en vertu de la donation qu'il nous en a faite par un testament qui a été suivi de la mort du testateur. Ces mots nous apprennent que tous ceux qui ont eu part à cette régénération, que tous ceux qui ont Dieu pour père, ont Jésus-Christ pour frère, et sont ses cohéritiers, s'ils remplissent les conditions portées dans le testament, qui nous a été transmis et qui renferme nos droits au bonheur éternel qui nous est promis.

Non-seulement toutes les parties de la religion chrétienne sont faciles à concevoir : elle est même à la portée de tout le monde, parce qu'elle consiste dans des faits publics, authentiques, dont la vérité ne peut être révoquée en doute, à moins qu'on ne veuille mettre en problèmes, les vérités les plus évidentes. La manifestation des mystères est accompagnée de preuves si palpables, que les hommes les plus simples ont été les premiers à les admettre; la morale évangélique, est tellement analogue au cœur de l'homme, qu'elle est dans un rapport parfait avec tous les principes de moralité que nous puisons dans la nature, et qui tiennent aux relations que tous les hommes ont les uns avec les autres. Sa doctrine est la base de tous les gou-

vernemens amis des hommes; elle apprend aux sujets à obéir à ceux qui doivent leur commander; et à ceux qui sont revêtus de quelqu'autorité, à en user avec justice et modération.

Cette religion est vraiment faite pour être la religion de l'univers, par l'excellence de ses principes, par la beauté de sa morale, par l'universalité de ses bienfaits. Tous les hommes sont égaux aux yeux de la religion de Jésus-Christ; ils sont tous frères, tous appelés au même héritage, tous en possession des mêmes biens spirituels, tous soutenus par les mêmes principes; tous doivent faire le bien par les mêmes motifs, je veux dire, par des vues surnaturelles : tous doivent s'entr'aimer, à l'exemple de Jésus-Christ notre divin maître, d'un amour tendre, généreux et désintéressé; tous doivent être unis les uns aux autres par les liens d'une charité mutuelle, comme les personnes divines sont unies entr'elles; tous ont la science des communications et des rapports du ciel avec la terre par la foi, l'espérance et la charité; communications infiniment plus solides, plus délicieuses, plus consolantes, que celles que nos visionnaires prétendent acquérir par l'influence des astres, par des contemplations forcées, plus propres à affaiblir le cerveau qu'à nourrir le cœur de jouissances réelles, telles qu'en goûtait le grand apôtre Saint Paul, quand il disait aux Corinthiens (2 Cor. VII.) : « J'abonde de joie au » milieu de toutes mes tribulations. » C'était Jésus-Christ qui lui procurait des consolations surabondantes (2 Cor. I, 5.); et quand Dieu en suspendait le sentiment, l'apôtre contemplait en esprit et par la foi les biens surnaturels qui lui étaient promis; et il se soutenait au milieu des plus grandes épreuves, par l'espérance qu'elles finiraient bientôt, pour faire place à un bonheur infini dont il goûterait pendant l'éternité les douceurs ineffables dans la possession de son Dieu.

Tout ce que les Mesmer, les Swedemborg, les St.-Martin, les St.-Germain, les Schrœpffer, les Cagliostro, les Lavater, etc. promettent, c'est de prolonger la vie naturelle, de donner de l'or et de l'argent, d'apprendre des secrets de magie, de nécromancie, de révéler la science de la nature, de vous mettre en rapport avec l'air, le fluide électrique, magnétique, animal; enfin, avec les astres et les planètes, et de vous donner des convulsions, des spasmes, des visions; mais quand tous ces docteurs de mensonge donneraient tout ce qu'ils promettent, pourrait-on de bonne foi le comparer avec les biens et les avantages qu'on est sûr de trouver dans la religion chrétienne; je ne dis pas seulement dans l'ordre civil, naturel et social, mais dans l'état privé, dans l'intérieur des familles, dans le secret de son cœur.

Je n'ignore pas pourquoi les philosophes ont jeté une si grande défaveur sur les Livres Saints, sur les vertus qu'ils enseignent, sur les biens qu'ils promettent. Si ces livres sacrés étaient lus par les chrétiens, dans les dispositions, avec le respect que l'on doit apporter dans la lecture des vérités divines, pourrait-on ne pas concevoir le plus grand mépris, l'indignation la plus forte, contre toutes les productions de la philosophie moderne, qui corrompt toutes les mœurs, qui dissout toutes les autorités, qui rompt tous les liens, qui combat toutes les vérités divines et surnaturelles, qui dénature toutes les vertus, qui détruit toute mortalité, qui ouvre la porte à tous les vices, qui sanctifie tous les crimes, qui permet tous les brigandages, qui désole la surface de la terre, et plonge dans les larmes et les gémissemens, les âmes honnêtes et les cœurs vertueux? Quel contraste entre les livres philosophes, révoltans par les blasphèmes, les impiétés et les principes affreux qu'ils renferment, et les livres divins qui ne respirent partout que l'amour

du prochain ; qui parlent des choses divines, de manière à nous les faire aimer, désirer ; de manière à faire naître dans notre cœur, le sentiment le plus vif de reconnaissance et d'amour, pour celui qui nous les a révélées, qui nous en promet la jouissance, qui nous enseigne à nous en rendre dignes. Ces livres sont vraiment faits pour l'homme, et sont les seuls capables de lui donner des instructions morales, familières, sublimes, éloquentes, persuasives. Ce sont les seuls livres, dans la lecture desquels nous puissions nous consoler, nous instruire et nous réformer. Ils nous apprendront à faire un bon usage des maux qui nous affligent, ils nous en montreront la cause et le remède, ils nous représenteront que c'est à l'école de la Sagesse divine, que l'on reçoit les leçons de la vraie philosophie, que l'on apprend les vérités utiles, les seules capables d'éclairer l'homme et de le rendre heureux. En nous instruisant, ils nous rappelleront les principes de douceur, de charité, de désintéressement et de générosité, qui paraissent si méconnus parmi nous ; mais dont la pratique peut seule nous rendre la paix, la tranquillité, qui se sont éloignées de nous depuis si long-temps.

C'est à l'aide de ces Saints Livres, que la vraie religion peut se rétablir, que la crainte de Dieu peut opérer un changement salutaire dans les cœurs, que la pratique des vertus chrétiennes peut être mise en honneur, que le vice peut exciter l'horreur et l'indignation, que les gens de bien peuvent être regardés comme les anges de la terre, et les impies comme des fléaux qui la désolent.

Qu'il est à craindre que les maux qui font déserter la France, ne soient jamais réparés, si ses habitans refusent de reconnaître que la main invisible qui les frappe, ne les a affligés, appauvris, que pour les punir d'avoir abandonné le Seigneur, d'avoir abjuré sa religion, renoncé à son culte,



méprisé ses préceptes, pour se repaître des fausses espérances dont l'impiété des philosophes les enivre, et s'attacher à des charlatans et des empiriques, à des visionnaires et à des illuminés que l'enfer semble avoir suscités pour faire la guerre à Dieu, lui enlever l'empire qui lui appartient sur toutes les créatures, et faire cesser les hommages que l'on rendait en tous lieux à son Saint Nom. Réfléchissez-y, Français! bientôt vous n'aurez plus de Dieu, de roi, de religion, de patrie, de morale, de vertus, de fortune, de ressources, si vous continuez à ajouter foi à ceux qui vous trompent, qui sont les artisans de vos malheurs, et qui ne seront satisfaits que lorsque la corruption et le désordre de vos familles, ne vous laisseront d'autres ressources à vos maux, que le désespoir de ne pouvoir y remédier.

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Modernes.

TROISIÈME PARTIE.

SECTION Ire.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN GÉNÉRAL ET DU REMÈDE QU'ON DOIT LEUR OPPOSER.

§ 1.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN GÉNÉRAL.

On a souvent considéré les sociétés secrètes sous un point de vue trop étroit pour se former une juste idée de ce qu'elles sont dans le monde. On les a envisagées seulement comme des institutions particulières, que des circonstances font naître, que d'autres circonstances détruisent; tandis qu'au fond elles ont une cause perpétuellement subsistante, et ne sont point des accidens, mais des résultats nécessaires. Depuis l'origine, il y a toujours eu

dans le monde deux principes, dont le combat perpétuel est la raison première de tous les événemens qui composent l'histoire du genre humain. La vérité et l'erreur, c'est-à-dire le bien et le mal, se disputent l'empire de la terre; et ces deux principes sont dans la nature de la société humaine, parce qu'il y a dans l'homme deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Lorsque l'un de ces deux principes domine dans la société publique, l'autre se retranche dans des sociétés secrètes, pour y réorganiser ses forces, et reconquérir la puissance; et même il peut arriver que l'un et l'autre aient recours en même temps à ce moyen, lorsqu'à certaines époques ils luttent avec un pouvoir à peu près égal, dans la société publique.

Comme il existe deux sociétés, la société religieuse et la société politique, les associations secrètes ont un but relatif à l'une et à l'autre, et presque toujours à toutes les deux, à cause de la liaison nécessaire de l'ordre religieux et politique. Toutefois, certains hommes, qui ont des intérêts et des besoins communs, ont pu s'unir par les liens d'une association secrète, pour se reconnaître et se rendre des services mutuels : mais, en général, ces sortes d'associations ne tardent pas à être conduites par les sociétés qui s'occupent de religion et de politique, et finissent presque toujours par y rentrer.

L'histoire de ces sociétés se divise en trois grandes époques : les associations mystérieuses de l'antiquité, celles du moyen âge, et enfin celles des temps modernes.

Quoique les sociétés secrètes de l'antiquité ne soient plus pour nous qu'un objet d'érudition, nous leur consacrerons cependant quelques recherches, parce qu'on peut en tirer des lumières utiles sur l'organisation et l'influence des associations occultes; et nous puiserons nos renseignemens dans des ouvrages peu connus, et dont plusieurs méritent de

l'être. En général, les érudits de la franc-maçonnerie et de l'illuminisme se sont beaucoup occupés des mystères d'Egypte, d'Eleusis et de Samothrace, des initiations des brachmanes dans l'Inde, et des druides dans les Gaules ; mais leurs ouvrages renferment deux parties bien distinctes : l'une, réellement historique, se compose de documens pris dans les historiens de l'antiquité, et dont la réunion ne laisse pas que de jeter du jour sur ces mystérieuses ténèbres; l'autre, presqu'entièrement systématique, tend à prouver que les associations modernes remontent directement jusqu'aux initiations de l'antiquité, qui se seraient perpétuées sous différentes formes dans la suite des siècles. Ces systèmes, que les chefs de la franc-maçonnerie se sont toujours efforcés d'accréditer, ont leur but. En persuadant aux adeptes de bonne foi que les associations actuelles ont toujours existé chez tous les peuples, il est plus facile de leur faire croire qu'elles ne sauraient être le foyer d'une conspiration contre les institutions de leur pays ; et d'ailleurs on leur inspire une plus haute vénération pour ces sociétés, en leur faisant accroire que leur origine se perd dans la nuit des temps : aussi rencontre-t-on quelquefois des adeptes innocens, qui jureraient sur leur tête que la franc-maçonnerie remonte au siècle d'Hermès Trismégiste, sans vouloir en rabattre un seul jour, et qui savent de science certaine que les ouvriers qui travaillèrent au temple de Salomon furent reçus apprentis, compagnons et maîtres par le vénérable Adoniram.

Les sociétés secrètes du moyen âge doivent nous intéresser davantage, à cause de leur liaison avec les associations modernes. Il est hors de doute aujourd'hui que, dans la période qui s'étend depuis les commencemens du manichéisme jusqu'à ceux du protestantisme, des sociétés secrètes se sont formées, qui ont donné naissance à la franc-maçonne-

rie. Les savans maçons sont presqu'unanimement d'accord sur ce point. Qu'il nous suffise de rappeler l'aveu de Condorcet, qui, dans son *Esquisse sur les progrès de l'esprit humain*, nous parle de ces sociétés secrètes formées dans les siècles d'ignorance, *destinées à perpétuer sourdement et sans danger parmi un petit nombre d'adeptes un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs.*

Sous le voile du secret, des colonies de manichéens, sorties d'Orient, vinrent déposer en Europe les premiers germes de la double révolte en religion et en politique, qui se sont développés depuis; et ce furent précisément ces associations secrètes du moyen âge qui donnèrent lieu à l'établissement de l'inquisition. Elle fut en même temps une institution secrète dans sa police, pour pénétrer plus facilement les complots d'impiété et de rebellion, et une institution légale, revêtue de la puissance publique pour les réprimer. Elle n'était pas seulement un tribunal, elle était surtout une contre-mine. C'est un point de vue sous lequel on néglige de la considérer, et qui nous explique parfaitement la haine que lui vouent les sociétés secrètes qui conspirent contre la religion et l'état.

Bossuet a décrit dans son *Histoire des variations* les sectes du moyen âge, transformées en sociétés secrètes; et il fait à ce sujet une réflexion qui est encore plus remarquable pour nous qu'elle ne pouvait l'être pour lui (1). Après avoir fait observer que le manichéisme, dont ces sectes n'étaient que la continuation, est la seule hérésie qui ait été prédite avec ses caractères particuliers (2), il ajoute : « Pourquoi, parmi tant d'hérésies, le Saint-Esprit » n'a-t-il voulu marquer expressément que celle-ci?

---

(1) *Histoire des variat.*, liv. IX.

(2) Saint Paul, I. Tim., c. IV, v. 1, 23, 45.

» Les saints Pères en ont été étonnés, et en ont » rendu des raisons telles qu'ils l'ont pu dans leurs » siècles; mais le temps, fidèle interprète des pro» phéties, nous en a découvert *la cause profonde*, » et on ne s'étonnera plus que le Saint-Esprit ait » pris un soin si particulier de nous prémunir con» tre cette secte, après qu'on a vu que c'est celle » qui a le plus long-temps et le plus dangereuse» ment infecté le christianisme : le plus long-temps, » par tant de siècles qu'on lui a vu occuper; et le » plus dangereusement, parce que, sans rompre » avec éclat comme les autres, elle s'était *cachée* » autant qu'il était possible dans l'église même........ » Depuis Marcion et Manès la détestable secte *a* » *toujours eu sa suite funeste*..... C'était plus par» ticulièrement l'hérésie des derniers temps et le » vrai mystère d'iniquité, comme l'appelle saint » Paul. Lorsqu'elle fut éteinte dans tout l'Occident, » on voit enfin arriver le terme fatal du déchaî» nement de Satan........ Les restes du manichéisme, » trop bien conservés en Orient, se débordent sur » l'église latine....... Une étincelle *allume un grand* » *feu*, et l'embrasement s'étend presque par *toute* » *la terre*. »

Maintenant ne pouvons-nous pas ajouter à notre tour : *Pourquoi parmi tant d'hérésies le Saint-Esprit n'a-t-il voulu marquer expressément que le manichéisme?* Bossuet *en a été étonné, et en a rendu des raisons telles qu'il le pouvait de son temps; mais le temps, fidèle interprète des prophéties*, est venu nous apprendre que ce manichéisme, qui n'est au fond que l'athéisme, *a toujours sa suite funeste*. C'est lui qui a enfanté, par le moyen des sectes du moyen âge, ces associations secrètes qui, en se développant, ont embrassé le monde entier dans leurs réseaux sataniques. C'est donc de nos jours surtout qu'on *découvre la cause profonde* qui a fait prédire d'une manière spéciale ce *mystère*

d'iniquité; c'est nous qui en avons vû sortir *l'embrasement de toute la terre.*

Ainsi les sociétés secrètes modernes, qu'on désigne ordinairement sous le nom commun de franc-maçonnerie, seront l'objet particulier de nos recherches. Nous devons expliquer au lecteur comment nous pourrons leur communiquer sur cet objet des lumières précieuses. Chacun sait que les sociétés secrètes font circuler parmi leurs adeptes des ouvrages relatifs aux travaux de ces sociétés. Ces ouvrages doivent être distingués en deux classes : les uns, qui renferment uniquement le cérémonial des loges et le catéchisme des récipiendaires, n'apprennent rien; on les donne aux *simples d'esprit*, qui s'en contentent. Celui qui étudierait la franc-maçonnerie dans ces sortes de livres ressemblerait à un homme qui aurait la prétention de pénétrer les secrets de l'état en lisant le *Manuel à l'usage des commis.* Il est une autre classe d'ouvrages maçonniques, qui ne sont ordinairement qu'entre les mains des véritables initiés, et qui renferment la haute politique de l'ordre. Or il arrive quelquefois qu'une bibliothèque maçonnique de ce genre tombe, après la mort de son possesseur, entre des mains profanes; et si le nouveau possesseur a un esprit pour penser, un cœur pour oser, et une main pour écrire, rien n'empêche qu'il n'adopte la devise :

> Fas mihi Graiorum sacrata resolvere jura,
> . . . . atque omnia ferre per auras.
>
> ÆNEID., lib. II.

---

§ 2.

DES JÉSUITES, PAR RAPPORT AUX SOCIÉTÉS SECRÈTES.

QUOIQU'IL semble que tout ait été dit sur les jésuites, je crois néanmoins que l'on n'a pas encore considéré cette corporation religieuse sous un rap-

port politique, qui la place incontestablement à la tête des institutions les plus utiles que les gouvernemens puissent appeler au secours de la société.

Lorsque la barbarie musulmane menaçait d'envahir l'Europe entière, la chevalerie sauva la chrétienté. aujourd'hui la société chrétienne est attaquée par d'autres barbares, d'autant plus redoutables qu'ils sont cachés dans son sein. Leur prophète, c'est la déesse *raison ;* leur alcoran, *la déclaration des droits de l'homme :* le bonnet de la liberté a remplacé le croissant; et les sociétés secrètes sont le camp de ces barbares du dix-neuvième siècle. Leurs invasions, de plus en plns menaçantes, ne peuvent être arrêtées que par une *croisade* de lumières et de vertus : il faut qu'une *chevalerie* d'un nouveau genre les observe sans relâche, dévoile leurs manœuvres, les poursuive dans leurs retranchemens, et les attaque corps à corps. La Providence a pris soin de la tenir toute prête pour les gouvernemens qui sauront s'en servir : car les jésuites sont aux sociétés secrètes de l'impiété et de l'anarchie précisément ce qu'étaient les anciens preux aux légions de Mahomet.

Pour préserver l'Europe des ravages du mahométisme, il fallait former, malgré la diversité des intérêts qui divisaient les royaumes chrétiens, une institution commune qu'on pût opposer à l'ennemi commun de la chrétienté. C'était là le problème politique de cette époque : cette institution devait être à la fois religieuse et politique, puisque l'ennemi qu'elle avait à combattre attaquait en même temps la religion et l'état; elle devait être placée sous la direction du chef suprême de la chrétienté, du père commun de cette grande famille : autrement on n'aurait eu que des institutions locales, propres à chaque peuple, subordonnées aux intérêts particuliers de chaque prince, et non une associa-

tion générale, dévouée à l'intérêt commun. Cette institution devait être toute brûlante de l'enthousiasme chrétien, de même que l'ennemi était enflammé par le fanatisme musulman. La chevalerie, qui réunissait toutes ces conditions, résolut ce problème avec toute la perfection possible.

Aujourd'hui le problème politique a changé : il s'agit de trouver dans la société publique, gangrenée par les sociétés secrètes, une institution assez pleine de vie pour s'opposer aux progrès du mal, sans être exposée elle-même à la contagion. Cette institution doit être aussi religieuse et politique : elle doit être religieuse, d'abord, parce qu'il n'appartient qu'à la religion de fonder une institution durable; ensuite, parce qu'il s'agit de combattre l'irréligion, cause première du désordre actuel de la société; enfin parce que toutes les institutions qui ne seraient pas solidement appuyées sur cette base, ne tarderaient pas de céder elles-mêmes à l'ascendant des sociétés secrètes, et d'être entraînées à leur suite. Elle doit être aussi politique : cela ne veut pas dire qu'elle doive être un ordre civil ou militaire, mais seulement qu'elle doit être tellement constituée, qu'elle exerce une action puissante sur la société. D'après ces premières conditions de notre problème politique, voyons si l'institut des jésuites peut nous en fournir la solution.

Je ne m'attache pas à prouver que cet ordre est la plus forte institution religieuse que l'on ait jamais connue : il n'y a sur ce point qu'une voix depuis Louis XIV jusqu'à Frédéric II, depuis Bossuet jusqu'à Voltaire; je l'envisage seulement sous le rapport politique. Tous les observateurs ont remarqué dans cette société un caractère unique qui la distingue, d'une manière touchante, de tous les autres ordres religieux. Ceux-ci formaient ou des savans vertueux, ou de pieux cénobites, d'autant plus estimables qu'ils se renfermaient dans le cercle de leurs

règles particulières. L'institut des jésuites, par son effet propre, forme des hommes destinés à exercer une influence sociale. Ils peuvent bien sans doute dire d'eux-mêmes ce que Tertullien disait des premiers chrétiens : *Nous ne naissons pas mais nous devenons jésuites. Non nascimur, sed fimus.* Mais il est également vrai de dire que tout jésuite est né pour agir sur la société, dans un cercle plus ou moins étendu. Cette société a toujours eu un instinct merveilleux pour n'accueillir dans son sein que des hommes utiles. Dès que vous la voyez recevoir un sujet, quelque brut qu'il paraisse, soyez sûr qu'elle saura bien en tirer quelque chose. Elle le jette dans son moule ; elle l'y pétrit ; elle l'y broie ; elle l'imprègne de son esprit ; et bientôt vous en voyez sortir un être nouveau, habile à diriger d'autres hommes. C'est précisément la raison de l'effroi que cet institut inspire aux sociétés secrètes, qui aspirent aussi à gouverner les esprits. Parlez de rétablir un autre ordre religieux, quelque respectable qu'il puisse être, les Bénédictins, par exemple, elles ne feront qu'en plaisanter : nommez les jésuites, elles entrent en convulsion. Aussi il est à remarquer qu'elles ont eu de temps en temps l'espoir de maîtriser plusieurs des autres ordres religieux. En France, les principes qui avaient pénétré, vers la fin du dernier siècle, dans plusieurs communautés, n'ont que trop prouvé que, si elles n'étaient affiliées aux sociétés secrètes, elles étaient au moins dignes de l'être. On a connu, par les papiers des illuminés d'Allemagne, publiés par l'ordre de l'électeur de Bavière, les projets de Weishaupt, leur chef, sur divers ordres religieux ; et l'on sait qu'aujourd'hui même elles travaillent avec succès certains couvens de la Suisse. Les jésuites au contraire ont toujours été l'objet de leur horreur, jamais de leurs espérances ; on dirait que l'ombre seule du manteau de saint Ignace leur est mortelle.

Elles ne sont rassurées que lorsqu'elles ont placé entr'elles et lui un vaste intervalle. De même que deux corps chargés d'électricité se repoussent, les jésuites et les sociétés secrètes, électrisés les uns et les autres, mais de principes bien différens, ne se rapprochent jamais que pour se repousser avec l'impétuosité de la foudre. Si nos publicistes connaissent une société plus puissante à opposer à la franc-maçonnerie et à l'illuminisme, qu'ils l'indiquent; s'ils n'en connaissent pas, qu'ils essaient d'en créer une, en attendant qu'ils se servent de celle que la Providence leur a faite.

En second lieu, la toute-puissance des sociétés secrètes vient de leur union. On ne peut les combattre avec succès qu'en leur opposant une société où le principe d'union soit plus fort que chez elles. Sous ce rapport, que peut-on comparer aux jésuites? Sous l'empire de leur admirable constitution, toutes les pensées individuelles, toutes les vues particulières du génie le plus élevé, comme du plus obscur néophyte, viennent se perdre dans l'esprit général de leur société, comme les fleuves et les ruisseaux se confondent dans l'Océan. Voilà pourquoi ils ont un avantage marqué sur les sociétés secrètes organisées sur les divers points du globe : quoique correspondant les unes avec les autres, elles ne sont pas régies par une autorité unique, et ne forment qu'une espèce de république fédérative : les jésuites forment une monarchie; ils ne sont pas seulement unis, ils sont *uns* : *unum sunt*. Laissez marcher cette phalange, dont les rangs sont étroitement serrés par une chaîne divine contre les cohortes de l'anarchie; mais tant que vous ne leur opposerez que des soldats dispersés, résignez-vous à des défaites.

En troisième lieu, les sociétés secrètes, quoique organisées sous des formes diverses dans chaque nation, sont universelles : il faut leur opposer une

société qui, par sa nature, tend à le devenir; c'est là encore un caractère propre de l'institut des jésuites. Ils comptaient à peine quelques années d'existence, et déjà ils étaient répandus dans le monde entier : ils brillaient en Europe, ou civilisaient l'Amérique, et mouraient au Japon. Naguère on les croyait descendus pour jamais dans la tombe, et voilà qu'on les retrouve partout : les solitudes même du Nouveau-Monde les ont déjà reconnus. Il est impossible que cette société prodigieuse ne soit pas destinée à jouer un grand rôle dans la restauration de l'ordre social. Si des préjugés aveugles ne suspendaient pas ses progrès, on la verrait bientôt, universelle comme le désordre, ne pas laisser à ses complots une place sur laquelle elle n'eût l'œil ouvert pour les reconnaître, et les bras étendus pour les déjouer.

Les sociétés secrètes sentent si bien elles-mêmes qu'elle est leur ennemi capital, que plusieurs fois elles ont fait courir le bruit qu'elles étaient dominées par les jésuites. Elles l'ont dit en Angleterre; elles l'ont dit en France, où Bonneville fit un ouvrage exprès pour le prouver; et l'on sait que lors du congrès maçonnique de Wihelmssadt, les illuminés d'Allemagne, qui désiraient attirer à eux les loges maçonniques, s'efforcèrent de persuader à leurs députés qu'elles étaient dirigées, sans le savoir, par des jésuites, et que, pour échapper aux disciples de Loyola, elles devaient se jeter dans les bras de Weishaupt.

Il est impossible que les gouvernemens, décidés à combattre la franc-maçonnerie et l'illuminisme, n'accueillent pas tôt ou tard le magnifique secours qu'ils ont sous la main. On a voulu leur faire peur des jésuites, par des raisons politiques; et bientôt peut-être, car le temps presse, ce sera par des raisons politiques qu'ils cesseront de les craindre pour les aimer.

SECTION IIe.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN PARTICULIER.

§ 1.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES DE FRANCE.

Considérations préliminaires.

COMME nous avons amplement traité, dans la première partie de cet ouvrage, des sociétés sécrètes de l'antiquité et de celles du moyen âge, et que, sous ce rapport, nous croyons n'avoir rien laissé à désirer, nous nous dispenserons d'en parler encore dans cette troisième partie; mais comme les sociétés actuelles, qui exercent une si terrible influence, doivent être l'objet principal de nos investigations, et qu'il faut se hâter de les attaquer hautement, parce qu'elles se hâtent elles-mêmes d'accomplir leurs desseins, nous devons, dès notre début, fixer sur elles l'attention publique. Si notre tâche était de rendre compte des ouvrages écrits par leurs adeptes, sur l'origine et l'histoire des sociétés occultes, nous aurions l'occasion d'embrasser dans notre travail celles des siècles précédens : mais elles sont pour nous plutôt un objet de curiosité qu'un sujet d'effroi ; et ce n'est point quand l'incendie est à nos portes qu'il faut perdre le temps à décrire les embrasemens éteins par nos ancêtres.

Nous porterons premièrement nos regards sur les

sociétés établies en France, parce que notre patrie recèle dans son sein le foyer du volcan, et qu'elle est, pour ainsi parler, la capitale de toutes ces républiques souterraines (1). Il ne pouvait en être autrement : reine de la civilisation chrétienne, la France est, sous un autre rapport, la reine de la révolution européenne. C'est elle qui la première a arboré le drapeau; la première elle a saisi le sceptre, et il restera long-temps encore entre ses mains. Il n'y a pas aujourd'hui en Europe un seul homme éclairé qui ne sache que le mouvement révolutionnaire imprimé depuis quelques années au royaume de Naples, au Piémont et à l'Espagne, est parti de France. A l'époque qui précéda immédiatement ces révolutions simultanées, on vit se réunir à Paris des députés envoyés par les sociétés qui conspiraient dans le sein de ces trois monarchies. Novices encore dans la science de détruire, ils venaient chercher des instructions auprès des fils aînés de l'anarchie; et, à la veille de leur premier combat, ils voulaient, pour affermir leur audace, fraterniser avec les vétérans de la révolution. On leur fit, dans les *hautes loges* de Paris, des réceptions brillantes; on les initia aux plus profonds mystères; on les mit en rapport avec les *dictateurs invisibles;* aucun moyen ne fut négligé pour achever leur éducation révolutionnaire; et, pour n'en citer qu'un seul exemple, qui ne sait dans quelles sociétés l'*héroïque* Mina vint chercher, durant son séjour à Paris, les maximes de Robespierre et le glaive d'Attila? Il se forma ainsi, dans la capitale de la France, un congrès de conspirateurs de diverses nations, pour contre-balancer les congrès de la *sainte alliance* (2). Chacun

(1) Voyez, à ce sujet, quelques documens publiés récemment en Italie, et dont nous insérons l'analyse ci-après.

(2) Un ouvrage maçonnique, imprimé il y a quelques années, nous apprend qu'à peu près à l'époque dont nous parlons, des députés de toutes les loges des quatre parties du monde se réunirent à Paris : ce

donna les renseignemens nécessaires sur la contrée qu'il représentait; on calcula les chances du succès; on délibéra sur les moyens d'attaque. Enfin la *direction suprême* arrêta le plan définitif; l'ordre fut donné, les instructions rédigées, l'époque convenue, et aussitôt les émissaires de chaque pays repartirent pour aller donner le signal des révolutions. Elles éclatèrent; et les sociétés secrètes, investies de la puissance, devinrent en quelque sorte la société publique. Les présidens des *ventes de carbonari* se transformèrent en généraux; les *vénérables* des loges maçonniques furent les gouverneurs des villes, et échangèrent leur burlesque tablier contre les insignes de la magistrature. Aussi les élections des nouveaux législateurs ne furent qu'une comédie qui ne trompa personne : c'était tout simplement les *loges* de chaque province qui envoyaient leurs députés à la *loge centrale*, laquelle, passant à l'état public, prit le nom de *cortès générales* ou de *parlement national*. Tant que ces révolutions durèrent, la correspondance de la *direction suprême*, résidant à Paris, avec les gouvernemens des deux péninsules, se poursuivit avec une activité incroyable; on en a vu quelques preuves dans les journaux de l'époque, et le temps viendra où l'on en produira d'autres plus frappantes. En récompense des destructions dont les révolutionnaires de ces trois monarchies envoyaient, coup-sur-coup, la nouvelle au *sénat directeur*, celui-ci leur renvoyait à son tour des instructions, des éloges et de l'or. Il se croyait si assuré du triomphe, qu'il prenait à peine le soin de dissimuler ses opérations; ce qu'il osait publiquement, laissait entrevoir aux moins clairvoyans ce qu'il faisait dans l'ombre. Qui ne se rappelle que

---

furent les *états-généraux* de l'anarchie. Nous donnerons, dans les paragraphes suivans, cette citation très-remarquable, ainsi que les preuves des faits dont nous ne retraçons que le tableau.

les discours prononcés par les orateurs révolutionnaires à la tribune française étaient à l'instant répétés aux tribunes de Naples, de Turin et de Madrid? C'étaient des échos différens de la même voix, partie du haut de la *vieille montagne*. Enfin, lorsque ces révolutions eurent été comprimées par les armées de la sainte alliance, la *direction suprême* des *unitaires européens* s'efforca de réunir, autour du centre principal, établi dans la capitale de la France, les *frères et amis* bannis des trois royaumes : elle réclama hautement, en leur faveur, le droit d'asile parmi nous; elle invoquait l'humanité et le droit des gens. Affectant d'hypocrites alarmes, elle parut craindre que, si cette justice était déniée, les révolutionnaires français, exaspérés par ce refus, ne se soulevassent pour conquérir le droit d'embrasser leurs frères. A son avis, le meilleur moyen d'éviter des troubles en France eût été d'y accueillir les perturbateurs de l'Europe entière. Supplications, menaces, sourdes intrigues, tout fut employé par elle pour obtenir la permission de rassembler sous ses ailes ses enfans proscrits : ainsi, lorsque les nourrissons d'un vautour, sortis imprudemment du nid paternel, ont été dispersés par un orage soudain, l'oiseau du carnage, du haut de son rocher, pousse au loin des cris lugubres pour les rappeler dans son aire.

Ce n'est donc point seulement l'intérêt du gouvernement français, c'est celui de tous les souverains d'avoir l'œil ouvert sur les sociétés secrètes de la France, foyer principal d'une immense conspiration (1). Pour se former une juste idée de leur organisation actuelle, et comprendre leur influence, il faut d'abord les ranger en deux classes, qui ont chacune un caractère bien distinct. L'une, depuis long-temps subsistante, renferme, sous le voile de

(1) Il est inutile de prévenir que nous ne renfermons pas dans cette accusation tous les membres de ces sociétés, sans exception ; il ne s'agit point ici des *dupes*.



la franc-maçonnerie, des sociétés diverses, qui, s'occupant plus ou moins directement de religion, de morale, de politique, attaquent les croyances sociales : l'autre renferme, sous le nom de *carbonari*, des sociétés secrètes *armées*, prêtes à combattre, au premier signal, la force publique. L'une, par son action morale, opère la révolution dans les esprits ; l'autre, avec ses moyens matériels, est destinée à l'opérer dans les institutions par la violence. Dans les assemblées de la première, siégent les *prêtres de la philosophie*, rendant leurs oracles, et prophétisant la régénération des peuples : dans les conciliabules de la seconde, on découvre les séides de l'anarchie dans l'attitude menaçante des conjurés. L'on pourrait adopter pour emblème une torche qui embrase ; l'emblème de l'autre, c'est un poignard.

Ces deux espèces de sociétés, combinant leurs forces, possèdent une puissance incalculable. Avant l'organisation des sociétés armées, le système destructeur n'était pas encore complet ; les associations qui s'occupent de religion et de politique étaient en quelque sorte le *pouvoir législatif* de la révolution, mais le *pouvoir exécutif* leur manquait. D'un autre côté, s'il n'existait que des sociétés *armées*, qui, en général, ne se recrutent pas dans les classes instruites, une foule d'esprits, dont on travaille les opinions dans les associations purement *philosophiques*, échapperaient, sous ce rapport, à l'influence de la révolution. Mais, par la combinaison de ces deux sociétés, la perfection dans l'art de conspirer est désormais atteinte : le désordre se trouve organisé avec un ordre merveilleux ; et le génie de la destruction, souriant à son chef-d'œuvre, a dû s'écrier, comme autrefois le Créateur, que *son ouvrage était bon.* Aussi, bien que ces deux sociétés semblent séparées, et qu'elles aient chacune leur constitution, leur administration, leurs réunions particulières, elles sont nécessairement gouvernées

par la même autorité, qui se cache, par-delà tous les directeurs subalternes, dans une obscurité profonde. Tout homme qui entend la science des révolutions ne formera pas à cet égard le plus léger doute : cela est parce que cela doit être ; et l'action de ces chefs mystérieux se fait d'autant plus remarquer que leur présence est invisible.

Toutefois, malgré cette direction commune, les sociétés qui conspirent dans l'ombre renferment des principes de désunion ; l'église de Satan a ses schismes comme celle de Dieu. En France, les associations, couvertes du manteau de la franc-maçonnerie, ne forment pas une société unique, et se partagent en quatre divisions principales : les loges *du rit moderne*, celles du *rit écossais ancien et accepté*, celles du rit de *misrhaim* que le gouvernement a fait fermer récemment, et qui probablement ne font que *sommeiller*, enfin l'association dite des *templiers*. Ces institutions diverses ont leurs intérêts particuliers, leurs rivalités, leurs querelles, et il ne faut point s'en étonner. Outre que toute institution humaine contient des germes de dissension, la franc-maçonnerie en recèle qui lui sont propres : l'esprit de *liberté* et *d'égalité* qui la constitue fait supporter impatiemment à un grand nombre de ses membres le joug des *sérénissimes supérieurs*. D'ailleurs ceux-ci, pour prix des torrens de lumière qu'ils répandent, reçoivent, par les contributions des loges, des flots d'or, dont sans doute ils disposent pour le bien commun, mais dont l'emploi néanmoins est couvert de certains nuages. De là des soupçons, de là aussi des ambitions jalouses, qui aspirent au double privilége de puiser en même temps aux sources de la lumière et à celles de la richesse (1). De plus, tous les esprits n'ont pas le

(1) Les choses les plus funestes ont souvent leur côté ridicule : nos sociétés secrètes sont si riches en ce genre que nous aurons souvent l'occasion de leur offrir, à ce sujet, le tribut de notre admiration.

même système, tous les caractères n'ont pas la même énergie ; les uns voudraient, suivant le mot de Champfort, des révolutions à *l'eau rose*, les autres marcheraient à travers des flots de sang vers le but désiré. Toutes ces causes entretiennent dans les sociétés secrètes des divisions sans cesse renaissantes.

Mais il ne faut pas s'y tromper ; travaillées par des dissensions intestines, elles n'en sont pas moins réunies contre l'ennemi commun ; elles ne s'accordent pas sur les moyens de destruction, mais elles s'accordent toutes à détruire. La maxime fondamentale de leur politique est de se servir de toutes les opinions, de tous les intérêts, quelqu'opposés qu'ils puissent être, pourvu qu'ils soient, sous quelque rapport, hostiles envers la religion et la société. Ainsi, quoiqu'il y ait une grande différence entre un *janséniste*, par exemple, et un *jacobin* de profession, elles accueilleront le premier comme le second, par cela seul que le janséniste a un esprit d'opposition à l'autorité religieuse : il va moins vite au but, mais enfin il y tend, cela suffit. Ainsi encore, en France où l'esprit d'impiété est répandu dans les derniers rangs de la société, elles favorisent les intérêts démocratiques. En Espagne, au contraire, où elles rencontrent dans le peuple une foi inébranlable, et dans les hautes classes la philosophie, elles appuient les intérêts de l'aristocratie contre l'autorité du monarque. Suivez leur politique dans toutes ses opérations, vous trouverez partout la même marche : il n'y a pas dans les esprits une opinion fausse dont elles ne cherchent à profiter, une pensée d'insubordination qu'elles n'accueillent, une haine qu'elles ne s'efforcent d'enrôler sous leur bannière ; elles ne sont, sous le point de vue le plus général, que la ligue de toutes les erreurs et de toutes les passions.

Telles sont les considérations préliminaires que

nous devions indiquer d'abord, pour préparer aux faits que nous exposerons ensuite. Nous examinerons avec détail la constitution de ces sociétés, leur régime, leurs grades; nous calculerons leurs forces, nous publierons leurs mystères. Qu'osera-t-on répliquer, lorsque bientôt, leurs livres à la main, nous citerons leurs statuts, leurs initiations, les discours de leurs orateurs et les aveux formels de leurs adeptes? Au point où en sont les choses, le temps de se taire est passé: le silence serait un crime. Ces sociétés ténébreuses ne seront vaincues que lorsqu'elles seront dévoilées; et elles redoutent bien moins les baïonnettes que la lumière.

---

§ 2.

DOCUMENS QUI PROUVENT QUE LE SIÈGE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EST A PARIS.

Dans le paragraphe qui précède, nous avons dit que la *direction suprême* des associations conspiratrices organisées dans les différens pays de l'Europe réside à Paris. S'il pouvait y avoir le moindre doute à cet égard, notre assertion serait puissamment confirmée par les pièces que le *Moniteur* de France a publiées au sujet des sociétés secrètes de la Lombardie. Ces pièces, extraites de la procédure intentée contre les chefs des révolutionnaires de cette contrée, ont un caractère absolument officiel. Comme elles ont été insérées ou analysées dans la plupart des journaux, nous nous bornerons à citer les passages qui expliquent l'épouvantable projet de ces sociétés, et ceux qui démontrent la vérité de notre assertion touchant la direction suprême établie dans la capitale de la France.

Pour se faire une idée de la perversité profonde de cette secte impie, qu'il suffise de dire qu'elle proscrit toute religion révélée; qu'elle fait un devoir du régicide; que ceux de ses membres admis au premier grade doivent abjurer solennellement la religion qu'ils ont professée jusqu'alors, et que l'admission au second grade emporte l'obligation, pour le récipiendaire, de frapper, d'un poignard qu'on lui met dans la main, les attributs de la royauté.

Dans le grade de simple maître sublime ou de maçon parfait, le candidat est obligé de jurer, sous peine de mort, de consacrer à la propagation de la secte toutes ses facultés physiques, intellectuelles et pécuniaires, et d'obéir aveuglément à ses chefs.

Dans le grade de sublime-élu, on célèbre quatre fêtes qui répondent aux époques les plus funestes de la révolution française, dont la secte voulait renouveler partout le spectacle sanguinaire : une de ces époques est celle où l'infortuné Louis XVI tomba sous la hache du crime. Un des premiers devoirs du sublime-élu, c'est d'aigrir le peuple, de lui inspirer une haine profonde contre les princes et contre le sacerdoce, et de ne rien négliger pour l'irriter sans cesse contre les magistrats et les prêtres. Les instructions secrètes de sublime-élu portent en termes exprès, que « dans un jour de mouve- » ment populaire, il ne faut pas empêcher le triom- » phe momentané de la populace, et lui permettre » de se livrer au pillage et de se baigner dans le » sang des nobles et des prêtres, afin qu'après s'être » compromise elle ne puisse plus se retirer du pré- » cipice. » On fait connaître ensuite au sublime-élu que « le gouvernement constitutionnel dans » lequel la royauté est conservée n'est que le but » apparent des vœux de la secte et un premier pas » pour parvenir d'autant plus sûrement au renver- » sement absolu du régime monarchique. »

Nous nous abstenons de toute réflexion; mais nous

nous demandons avec effroi quelle contrée recèle le foyer principal de cette infernale conspiration. Les pièces de la procédure vont nous l'apprendre. « Cette » secte devint, par l'influence des sectaires d'un » grade élevé qui se trouvaient à Turin et à Ge- » nève, l'instrument du *centre suprême de France.* » Le comité suprême s'était donné le nom de *Grand-* » *Firmament.* »

Le comte Frédéric Confalonieri était le chef des sociétés secrètes de la Lombardie, et le moteur le plus actif de la révolution qu'elles préparaient. Or quelles étaient ses relations? avec qui correspondait-il? Ecoutons encore : « Les libéraux de France » recommandaient, dans les premiers jours du mois » de janvier 1821, aux conjurés de Piémont, de » s'aider principalement des conseils et de la coo- » pération de Confalonieri. »

Ce n'est pas tout : un des principaux agens de ces sociétés était un Français, nommé Andriane, qui, quoique retiré à Genève afin d'éviter des poursuites pour dettes, « faisait néanmoins annuellement un voyage *secret* à Paris. » Avant de parcourir l'Italie, en 1822, « il se rendit encore clandestine- » ment à Paris, au mois de septembre. »

A Milan, on visita ses papiers; « ils furent reti- » rés de l'endroit où il les avait cachés, et l'inspec- » tion qu'on en prit le fit connaître clairement pour » un émissaire de la secte. » Ces papiers faisaient voir comment le *Grand-Firmament*, fondant ses espérances sur la révolution espagnole, nourrissait encore, avant les derniers mois de 1822, la pensée criminelle de recomposer la trame que les événemens politiques de Naples et de Piémont avaient rompue; et comment il s'était formé, à Genève, sous ses auspices, un centre de conspiration qui secondait puissamment ses vues révolutionnaires dirigées contre la tranquillité de l'Italie. « Andriane » en reçut la mission de propager en Italie les

» réformes nouvellement introduites, d'y étendre » le plus possible l'établissement de la société, etc.... » Muni d'une *patente qui lui fut délivrée par le* » *Grand-Firmament*, et de tous les papiers néces- » saires, il quitta Genève et Lausanne dans les » premiers jours de décembre 1822. »

Que résulte-t-il de tous ces documens? Il en résulte, 1°. qu'Andriane, avant de parcourir l'Italie pour propager la secte révolutionnaire, se rendit à Paris; 2°. qu'il fut ensuite autorisé par une patente du Grand-Firmament, c'est-à-dire du centre suprême résidant à Paris, comme on l'a vu plus haut; 3°. que le centre établi à Genève, et dont il reçut sa mission sur la fin de 1822, était établi sous les *auspices* du Grand-Firmament; 4°. que ce Grand-Firmament correspondait en même temps avec les révolutionnaires d'Espagne et d'Italie.

Nous ne craignons pas de l'avancer, toutes les découvertes que l'on pourra faire à l'avenir, dans les différens pays, sur les rapports des sociétés secrètes révolutionnaires, tendront toutes à prouver que la direction suprême est en France.

§ 3.

DU GRAND-ORIENT DE PARIS.

Comme les loges maçonniques *du rit moderne* sont gouvernées en France par le *Grand-Orient* de Paris (1), il est nécessaire de donner d'abord une no-

(1) Parmi les loges soumises au Grand-Orient, plusieurs ont obtenu de lui l'autorisation de suivre le *rit écossais ancien et accepté*, et même un rit moins usité, tel que celui d'Hérédom; mais, en général, les loges dirigées par le Grand-Orient sont constituées suivant le *rit moderne* (voyez les *Calendriers maçonniques*). Nous parlerons, dans les paragraphes suivans, de ces différentes espèces de rites.

tion du Grand-Orient lui-même. Commençons par remonter à son origine.

La franc-maçonnerie paraît avoir été introduite en France vers l'année 1724, par milord Derwenwater, le chevalier Maskelyne, M. d'Heguetty, et quelques Anglais de distinction, qui établirent une loge chez Hure, traiteur, rue des Boucheries. Cette loge, qui obtint d'abord une grande réputation, attira cinq ou six cents frères à la maçonnerie dans l'espace de dix ans (1). Elle travaillait sous les auspices de la grande-loge de Londres. Les loges françaises ne tardèrent pas à se multiplier : en 1742, on en comptait vingt-deux à Paris, et plus de deux cents dans tout le royaume (2). C'est à l'année 1743 qu'on peut rapporter l'existence légale et authentique de la *grande loge* de Paris, qui s'intitula *grande loge anglaise de France*; elle conserva ce titre jusqu'en 1756, époque à laquelle elle se déclara indépendante (3). Enfin, en 1772, il se forma une nouvelle grande loge nationale, qui prit le nom de *Grand-Orient de France* (4). Quoique l'ancienne grande loge ait long-temps combattu la domination du Grand-Orient, et qu'elle ne se soit réunie à lui que le 22 juin 1799, néanmoins elle avait acquis, sur la fin du dix-huitième siècle, une grande prépondérance, et un grand nombre de loges reconnaissaient son autorité. Quelques années avant la révolution, le duc d'Orléans fut élu grand-maître. Si la franc-maçonnerie n'eût pas été elle-même une vaste conspiration contre l'autel et le trône, elle n'eût pas souffert d'être gouvernée par le chef même des conspirateurs; elle eût prononcé sa déchéance.

(1) *Hist. de la fond. du Grand-Orient de France*, p. 10.

(2) De Lalande, *Mém. hist. sur la fr.-maç.*

(3) Voyez *Acta latomorum*, ou *Chronologie de l'hist. de la fr.-maç. française et étrangère*, Paris, 1815, t. I, p. 53.

(4) *Ibid.*, p. 102, et *Hist. de la fond. du Grand-Orient*, p. 33.

Mais, bien loin qu'elle l'ait repoussé, ce fut lui au contraire qui abdiqua, lorsqu'il se vit forcé, par les révolutionnaires qu'il avait si long-temps protégés, de renoncer à tout ce qui pouvait faire craindre de sa part une influence quelconque. Le 22 février 1793, il fit insérer dans le *Journal de Paris* une lettre dans laquelle il s'exprime ainsi : « Comme » je ne connais pas la manière dont le Grand-Orient » est composé, et que d'ailleurs je pense *qu'il ne* » *doit y avoir aucun mystère dans une république*, » surtout au commencement de son établissement, » je ne veux plus me mêler en rien du Grand- » Orient, ni des assemblées des francs-maçons (1). » La grand-maîtrise fut déclarée vacante. En 1795, elle fut offerte à un ancien maçon, qui la refusa, et accepta seulement le titre de grand-vénérable. Enfin, en 1805, Joseph Bonaparte fut élu grand-maître (2); mais il paraît qu'il ne prit point de part aux travaux de l'ordre. Comme le titre de grand-maître est à vie, Joseph Bonaparte n'est pas encore remplacé; seulement son nom est supprimé dans les calendriers maçonniques que le Grand-Orient envoie chaque année aux loges de son obédience.

Examinons maintenant l'organisation actuelle du Grand-Orient. Voici comment il se définit lui-même dans ses calendriers officiels : « La réunion libre et » volontaire des ateliers réguliers du royaume de » France, représentés par leurs députés, à qui ils » ont donné le pouvoir de régir l'ordre et de juger » leurs différends, est ce qui constitue la diète ma- » çonnique. Ainsi chacun de ces ateliers fait partie » du Grand-Orient; et tous ensemble, formant sa » constitution fondamentale, l'ont rendu le dépo- » sitaire et le conservateur de ses réglemens. *Il* » *réunit tous les pouvoirs : à lui seul appartient*

(1) *Hist. de la fond. du Grand-Orient*, p. 76.

(2) *Acta latomor.*, t. I, pag. 125.

» de constituer des loges, des chapitres, et des » conseils particuliers, en leur expédiant des chartes » analogues à leurs connaissances et à leur rit (1). »

On serait tenté de croire, d'après ce passage, la franc-maçonnerie régie par un gouvernement *représentatif*: mais elle n'en a que le simulacre, puisque les différentes loges ne pouvant envoyer chaque année leurs députés au Grand-Orient, sont obligées de les choisir dans le sein du Grand-Orient lui-même. Le gouvernement maçonnique n'est donc qu'une aristocratie despotique, puisqu'il *réunit tous les pouvoirs.*

Le Grand-Orient se compose 1°. des grands dignitaires, 2°. de comités administratifs; enfin des députés des loges, choisis presque tous, comme nous venons de le dire, parmi les membres du Grand-Orient.

Quant aux dignitaires, on sait que depuis longtemps les véritables chefs de la franc-maçonnerie, c'est-à-dire qui ont été initiés dans tous les mystères, sont dans l'usage de conférer des titres purement honorifiques à d'éminens personnages, pour placer leurs travaux sous leur protection. Ces noms distingués, ornant le frontispice des calendriers distribués à toutes les loges, contribuent à persuader aux dupes que la maçonnerie ne renferme rien de contraire à la religion et à l'état.

Les comités administratifs sont, 1°. une grande loge d'administration; 2°. une grande loge symbolyque; 3°. un suprême conseil des rites, autrefois grand chapitre; 4°. Une grande loge de conseil et d'appel; 5°. une grande loge des grands experts.

« La grande loge d'administration connaît de tout » ce qui est relatif à la correspondance, aux sceaux » et aux finances. La grande loge symbolique connaît » des chartes constitutionnelles et des certificats de » maçon régulier, tant de l'intérieur que de l'ex-

(1) *Calendrier maçonnique du Grand-Orient de France pour l'an de la vraie lumière 5822, qui répond à l'an 1822 de l'ère chrétienne.*

» térieur de la France ; elle connaît aussi des affaires
» contentieuses qui peuvent naître dans les loges, et
» de tous les objets qui les intéressent.

» Le suprême conseil des rites, autrefois le grand
» chapitre, connaît de toutes les affaires conten-
» tieuses du dogme, des demandes en chartes capi-
» tulaires ; patentes constitutionnelles et diplômes
» supérieurs au troisième degré, tant de l'intérieur
» que de l'extérieur de la France, et statue pareil-
» lement sur les affaires contentieuses élevées dans
» les loges de perfection, chapitres, colléges, tri-
» bunaux et conseils maçonniques, et sur tous les
» objets qui les intéressent. Les décisions sont exé-
» cutées, sauf l'appel à la grande loge du conseil.

» La grande loge du conseil et d'appel examine
» les affaires générales avant qu'elles soient portées
» au Grand-Orient. De plus elle connaît de tout ce
» qui concerne les dogmes de chacun des rites, et
» s'occupe des *hautes sciences* de l'art maçonnique.
» Elle correspond à cet effet avec les loges, les cha-
» pitres et les conseils.

» La grande loge des grands experts connaît des
» fautes commises dans le Grand-Orient, relatives
» à son administration. »

D'après le calendrier maçonnique de 1822, les loges en plein exercice soumises au Grand-Orient de Paris sont au nombre de 289 en France, 2 à l'île de Bourbon, 5 à la Martinique, environ 20 dans les pays étrangers, et en outre des loges militaires.

Il y a de plus un grand nombre de loges dont les travaux ne sont point en vigueur.

Chaque loge envoie tous les ans une contribution au Grand-Orient ; les statuts maçonniques sont formels à cet égard : « Chaque loge paiera un tribut
» annuel à titre de don gratuit, qui ne pourra être
» moindre de trois francs pour chaque membre es-
» sentiel de la loge.

» Les loges qui laisseraient passer neuf mois après

» l'année révolue pour laquelle leur don gratuit » serait dû, sans acquitter cette cotisation, ne rece- » vront plus la correspondance et ne seront plus » portées sur le tableau jusqu'à ce qu'elles aient » satisfait (1). »

Quel usage le Grand-Orient fait-il des fonds dont il dispose? C'est un point sur lequel il ne juge pas à propos de donner des éclaircissemens. Il ne manque jamais de rappeler, dans ses calendriers, les statuts qui autorisent ses *recettes*; mais il oublie toujours l'article des *dépenses*. En attendant, nous conseillerons aux francs-maçons d'établir, pour plus de sûreté, la *responsabilité* de leurs trésoriers, et la *spécialité* du crédit dans leurs budgets.

§ 4.

DU GRAND-ORIENT, PAR RAPPORT A LA RELIGION.

Nous avons entre les mains un livre intitulé *l'Orateur franc-maçon*, ou Choix des discours prononcés à l'occasion des solennités de la maçonnerie, relatifs au *dogme*, à l'histoire de l'ordre, et à la *morale* enseignée dans ses ateliers (2). On sent que, dans un ouvrage imprimé, et que diverses circonstances peuvent faire tomber dans les mains d'un profane, le Grand-Orient ne laisserait pas insérer des discours qui dévoileraient avec trop de franchise le secret de ses doctrines. Toutefois, malgré les précautions que sa position lui prescrit, et les nombreuses réticences dont il a dû sentir la nécessité, les opinions irréligieuses qu'il propage dans les

(1) *Calendrier maçonnique, extrait des statuts-généraux de l'ordre*, ch. XII, sect. 9.

(2) O.·. de Paris FF.·. Caillot, père et fils, libraires-éditeurs, rue Saint-André-des Arts, n°. 57, 1825.

loges soumises à sa direction sont assez clairement exprimées dans le livre dont nous parlons pour qu'on puisse en extraire une *profession de foi maçonnique* qui ne soit au fond qu'un *symbole* d'irréligion. Au reste, on ne nous reprochera pas de réchauffer ici de vieilles accusations : cet ouvrage porte la date de 1823, et un grand nombre des discours qu'il contient ont été prononcés dans les loges durant le cours des dernières années.

Profession de foi maçonnique, extraite de L'ORATEUR FRANC-MAÇON.

DE DIEU.

« Qu'est-ce que Dieu ? Où est Dieu ? Est-il séparé » de la nature ? *Est-il la nature elle-même toute » entière ?* Vous ne croirez point, mes FF., que » ce soit à des questions de cet ordre que nous nous » proposions de répondre : nous renverrons toujours » les nouveaux frères aux livres qui traitent de ces » matières, et nous ne prendrons point la respon- » sabilité de *fixer leurs idées à cet égard.* L'ins- » truction que nous donnerons est *moins embarras- » sante*, elle est plus selon nos forces et se place *plus » utilement* dans l'usage de la vie maçonnique. »

COMMENTAIRE.

Comme le nom de Dieu se trouve dans presque tous les discours de ce recueil, et que plusieurs de ces discours énoncent expressément cette croyance, nous avions été tentés d'abord de croire à l'orthodoxie maçonnique sur cette vérité fondamentale, lorsque le petit passage qu'on vient de lire nous a dévoilé toute la latitude accordée sur ce sujet à la

raison de chaque maçon. En vérité, il serait bien injuste d'accuser la maçonnerie d'athéisme, puisque son *Dieu peut être la nature toute entière*, et qu'apparemment aucun maçon ne nie l'existence de la *nature*. Au surplus, elle ne s'occupe point de *fixer leurs idées à cet égard*; athée ou non, peu lui importe : toute cette théosophie ne *se place pas bien utilement dans l'usage de la vie maçonnique*. La maçonnerie s'occupe de la morale, de la vertu, du bonheur de l'humanité; or, dans tout cela, quel besoin a-t-elle de croire en Dieu? Croyez à la *nature*, à laquelle vous donnerez, si cela vous plaît, le nom de Dieu, et cela suffit. Assurément cette instruction est *selon les forces de chacun* : le reste est trop *embarrassant*. Cela n'empêche pas qu'immédiatement après ces paroles on ne lise celle-ci, *nos dogmes sont Dieu et la vertu* : mais, après les explications que l'orateur a données d'avance, la raison de l'athée lui-même n'en serait nullement effrayée. Quant à la *vertu*, on conçoit ce qu'elle peut être dans le système maçonnique : avec un Dieu qui peut *n'être autre chose que la nature entière*, la *vertu* doit nécessairement avoir aussi une certaine latitude, qui la rend elle-même très-peu *embarrassante*.

Il n'est pas inutile de remarquer que le discours qui nous dévoile ce secret fondamental a été prononcé dans la *confédération des cinq grands conseils* des gr.·. (grands) chev.·. (chevaliers) él.·. ( ) k.·.-h. (kadosch) de la capitale, par un chevalier kadosch, trinosophe, en 5821 (1821) (1). On sait que le grade de kadosch (mot hébreu qui signifie *saint*) est un des plus élevés. Les *grands conseils* de chevaliers de ce grade sont nécessairement dépositaires des *hautes* doctrines de l'ordre; et un discours prononcé dans la *confédération des cinq grands conseils* doit contenir le sublime de toutes ces doc-

(1) *L'orateur franc.-maç.*, page 296.

trines. Or nous venons de voir que ce *sublime* n'était au fond que l'*athéisme*. Il se peut que des choses de cette force ne se disent pas ordinairement dans certaines loges inférieures : mais, après cette *profession de foi*, émanée des conseils-directeurs, si elles continuent d'être dupes, c'est qu'elles le veulent.

IMMORTALITÉ DE L'AME.

Le symbole des croyances maçonniques, qui est reproduit sous des formes diverses dans plusieurs discours de l'ouvrage dont nous parlons, revient à celui-ci, que nous trouvons, page 261, à la fin d'un discours prononcé par un trinosophe, dans la loge de la Fidélité :

> Le culte de la maçonnerie est Dieu et la vertu ;
> Ses dogmes sont le silence et le courage ;
> Ses mystères, la lumière et la raison ;
> Ses préceptes, la charité et l'humanité ;
> Ses ministres, les hommes vertueux.

Or, comme dans ce symbole il n'est nullement question de l'immortalité de l'âme, il est à croire que c'est là encore une de ces questions *embarrassantes* sur lesquelles la maçonnerie ne prétend pas *fixer* les *idées* de ses adeptes. Il est vrai que d'autres orateurs des loges professent la croyance de l'immortalité de l'âme, comme opinion individuelle. Si leurs *idées* sont *fixées* à cet égard, cela les regarde ; mais ce n'est point un dogme ; le *silence* et le *courage*, voilà des *dogmes* positifs, bien autrement importans. Encore les orateurs qui parlent avec le plus de chaleur en faveur de leur opinion individuelle sur l'âme et son immortalité paraissent-ils eux-mêmes n'avoir point des *idées* bien *fixes* sur cette question, trop au-dessus *de nos forces*. L'un nous dit, page 128, en parlant des matérialistes : « Je sais qu'il existe des hommes, doués d'un *gé-* » *nie supérieur*, possédant des connaissances *appro-*

» *fondées*, fruit de longues et savantes études, qui » voulant tout embrasser, tout connaître, en examinant chaque chose avec une *sévère exactitude*, » rejettent toute *probabilité*, et n'admettent pour » *certain* que ce qui leur est *évidemment* démontré; » trop éclairés pour ne pas chérir la vertu et fuir » le vice, ils rougiraient de pratiquer l'une par le » seul espoir des récompenses, et de s'abstenir de » l'autre par la seule crainte des châtimens; du » reste, pensant, comme César, qu'au-delà des » bornes de la vie, *nihil est*, *il n'est rien*. Ces » hommes, *vertueux par principes*, humains par » sentiment, *ne seraient d'aucun danger pour la* » *société*, si leurs opinions, *trop* répandues, n'ag- » gloméraient autour d'eux ces êtres avilis et cor- » rompus, qui, ayant tout à craindre et rien à » espérer, doivent regarder comme un bienfait une » mort éternelle. » On ne saurait être plus poli envers le matérialisme : il n'empêche pas qu'on soit *vertueux par principes* : et c'est une grande recommandation pour l'opinion que l'orateur défend, que de nous apprendre que des hommes d'un *génie supérieur* la rejettent, parce que, examinant chaque chose avec une *sévère exactitude*, ils n'admettent pour *certain* que ce qui leur est *évidemment* démontré. Quel est donc cet orateur qui commence par se mettre aux genoux des matérialistes, pour leur demander la permission de n'être pas de leur avis? C'est le frère or.·. (orateur) du G.·. O.·. (Grand-Orient) de France, prononçant un discours à la commémoration des membres du Grand-Orient décédés pendant l'année 5822 (1822). (*Voyez* page 119.) Je m'assure qu'il n'eût point fait de si beaux complimens au matérialisme, s'il n'avait pensé que le sénat maçonnique, devant lequel il parlait, comptait plusieurs de ces *génies supérieurs* qui disent qu'après la mort *nihil est*; et, sous ce rapport, les paroles que nous venons de citer prouvent du moins

que cet orateur possède à un degré *supérieur* le sentiment des *convenances*. Un autre, examinant l'existence de l'âme, nous avertit qu'il va *marcher* sur une route inconnue : « Il n'y *a pas de preuves* » *de l'existence de l'âme*, quoiqu'il y ait une foule » de probabilités, d'analogies et d'inductions ; » et il finit par déclarer qu'il croit à l'existence de l'âme aussi fermement qu'on peut croire à une chose *qui n'est pas prouvée*. Cela est assez clair. (*Voyez* le discours prononcé dans la loge des trinosophes par le f.·. L... Hip. 5821 (1821), pag. 400.

RELIGION.

Plusieurs de ces discours apprennent que la maçonnerie est la seule religion véritable (*passim*) ; or cette religion véritable, dit l'orateur kadosch que nous avons cité plus haut, n'enseigne rien de *mystérieux*, de *surnaturel*. Elle regarde comme mensonge tout ce qui n'est pas conforme à la raison, au bon sens, et aux *lois invariables de la nature*. (P. 305, 306.)

COMMENTAIRE.

Cela veut dire que le christianisme n'est pas la religion véritable, puisqu'il renferme des *mystères*, et qu'il suppose l'action *surnaturelle* de Dieu ; et comme les faits miraculeux sur lesquels il repose, et qui ont prouvé la divinité de son auteur, sont contraires à ce qu'on appelle ici les *lois invariables* de la nature, ils doivent être mis au rang des *mensonges* (1). Parcourez ces discours, il n'en est

---

(1) L'orateur que nous citons ici est le même qui nous a déclaré plus haut que Dieu pouvait n'être que *la nature toute entière*. Son athéisme n'est qu'une conséquence rigoureuse du principe qu'il énonce ici ; car si l'on rejette le christianisme parce qu'il suppose une action *surnaturelle* et qu'il renferme des *mystères*, on doit par-là même rejetter la création, qui est l'action la plus *surnaturelle*, et Dieu, qui est le plus grand de tous les *mystères*.

presqu'aucun où le christianisme ne soit attaqué dans sa source, ses dogmes, son culte, ses ministres. Ici l'on vous dit « que c'est la maçonnerie » qui est dépositaire de cette révélation sacrée que » la religion romaine prétend être descendue du » ciel pour elle seule, et sur laquelle elle fait re- » poser le dogme de sa croyance (1). » Là on vous apprendra, dans un éloge du plus fougueux ennemi du christianisme, que la raison de Voltaire rejetait un culte *d'invention humaine* (2). Un autre orateur, indiquant les écrits dépositaires de la vraie morale, se garde bien de nommer l'évangile, et non content de ce silence, qui renferme lui seul toute une apostasie, il ose, dans un parallèle du christianisme et du paganisme, regretter les *dieux de l'auguste antiquité* (3); et pour couronner dignement tant de folies, un autre insensé, se traînant sur les traces de Dupuis, soutient que Jésus-Christ n'est que l'emblème du soleil (4).

Voilà les doctrines que le Grand-Orient propage, voilà les leçons qu'il donne à ses adeptes. Qu'il vienne maintenant nous vanter sa vénération pour le christianisme. Croit-il que quelques phrases respectueuses, entremêlées de temps en temps aux discours de ses orateurs, puissent faire illusion sur l'esprit qui l'anime? Le temps des illusions est passé; la conscience publique, trop éclairée aujourd'hui sur le but des sociétés secrètes, ne s'en laissera pas imposer par d'hypocrites protestations; et la chrétienté tout entière, ébranlée par leurs complots, invoque enfin contr'elles le bras de la politique européenne.

---

(1) *Discours sur la maçonnerie*, page 392.

(2) *Discours à la loge des Trinosophes en* 5821 (1821), page 406.

(3) *Discours prononcé à la loge de la Fidélité*, page 255.

(4) *Discours prononcé dans la loge de la Trinité*, par le F.·. Ler.... en 5818 (1818), pages 319-321.

§ 5.

LOGE DES AMIS DE LA VÉRITÉ.

On ne saurait douter qu'on emploie en France des moyens très-actifs pour travailler l'esprit de la jeunesse ; nous citerons en particulier l'association établie à Paris, sous le nom de loge des *Amis de la vérité*. Cette loge est composée en grande partie de jeunes gens, qui viennent s'échauffer les uns les autres par leurs déclamations. Pour donner une idée des principes qu'ils y puisent, nous croyons devoir publier la pièce suivante, émanée de cette société, et dont nous garantissons l'authenticité.

DÉCLARATION DES PRINCIPES DE MORALE M.·. (maçonnique), *proposée à la L.·.* (loge) *des amis de la vérité, par la commission nommée à cet effet, composée des F.·.* (frères) : *ici se trouvent les noms des membres de la commission, qui sont au nombre de neuf.*

Le but de la F.·. M.·. est de donner aux F.·. la science de la vraie morale, afin que chacun d'eux porte parmi les profanes ses principes, son exemple et la parole de vérité.

Rechercher les vérités morales, s'en pénétrer par une discussion et un travail approfondis, telles sont donc les premières obligations d'un M.·.

Le caractère des vérités est d'être immuable. Les principes de la vraie morale doivent donc reposer, non sur des opinions dont les formes varient suivant les individus, mais sur des bases fixes et inattaquables.

Les idées métaphysiques sont des opinions explicatives des phénomènes de la nature ; aucune n'est sans contradiction. Les religions sont des idées métaphysiques formulées par des dogmes et un culte ; elles changent par nations et par siècles. Aussi, la F.·. M.·. prescrivit-à toutes la tolérance.

La morale, au contraire, ne tient ni aux temps, ni aux lieux, ni aux individus. Elle tient a l'espèce humaine tout entière ; car, supposez un homme seul dans le monde, il n'y a plus d'acte moraux ou immoraux.

La morale est la loi des rapports entre les hommes ; et la seule chose dans tout ce qui est humain, qui ne change pas, étant l'homme lui-même, autrement dit son organisation, cette organisation doit être la base de la morale.

De l'organisation, soit physique, soit morale, résultent des facultés, qui toutes, voulant être satisfaites, se résolvent en besoins.

Les besoins sont invariables dans leur essence; ils sont absolus; ils ne varient que dans l'application.

Chaque homme, à l'égard des autres, a droit à satisfaire *ses* besoins. Ainsi, *vivre, exercer une industrie, prendre domicile, se marier, voyager, posséder, communiquer sa pensée, s'instruire, se défendre*, sont des droits naturels.

De ce que chacun possède les mêmes droits, il résulte que nul n'a droit à *empêcher* son semblable, et que tous sont absolument égaux. Sans l'égalité, les droits seraient comme s'ils n'existaient pas.

L'égalité entière pour chaque individu commence, à l'égard de la société, au moment où il atteint sa parfaite organisation.

Cependant nul n'a droit de nuire aux aptitudes d'un autre, autrement d'attenter à son organisation, pour détruire les facultés qui se développeront en lui.

On est juste toutes les fois qu'on respecte l'égalité; on est libre quand on jouit du plein exercice de tous ses droits.

La société est le résultat de l'impulsion des facultés naturelles; et, pour tous, elle est le moyen d'exercer leurs droits.

Il existe deux espèces de rapports dans la société: les rapports volontaires, ou ceux des intérêts individuels; et les rapports obligés, ou ceux des intérêts communs.

Les rapports entre les intérêts individuels sont dans l'exercice des droits naturels. De ce nombre sont les rapports d'amitié, de famille, de parenté, d'échange, etc.

Les rapports qui constituent les intérêts communs, consistent dans la jouissance des choses indivisées: ainsi, dans la jouissance des propriétés et des travaux de la communauté, dans son indépendance et dans son gouvernement; d'où résulte que chacun a droit à gouverner, et, par suite, à déléguer.

Les communautés, les unes à l'égard des autres, ont les mêmes droits que les individus les uns à l'égard des autres.

Les lois positives ne peuvent être que des moyens de garantie.

La loi pénale positive punit les attentats aux droits des individus et des communautés.

Toute pénalité consiste dans la privation d'un ou de plusieurs droits. Elle n'est utile que comme moyen préventif; elle doit donc toujours être proportionnée au besoin de garantie de chacun; et la société, dans l'établissement des peines, ne doit pas les élever au-delà de cette limite.

Toute autre loi positive ne peut avoir pour but que de *constater*, et par-là de garantir les *conventions* faites par des individus ou des communautés dans l'exercice de leurs droits.

Le devoir découle du droit; car toutes les fois qu'un homme n'a pas le droit d'empêcher, il a le devoir de respecter.

Tout sacrifice d'une portion quelconque de son existence à la chose publique, autrement à un intérêt commun, est un dévoûment. Le dévoûment est la conséquence nécessaire de conventions soit expresses, soit tacites, résultantes des intérêts communs.

En conséquence des principes qui viennent d'être énoncés, tout F.·. M.·., tout homme, dans l'intérêt de l'espèce humaine, dans l'intérêt de la société, dans celui de son bonheur, de sa vie tout entière et de sa gloire, doit respecter les droits de ses semblables, avoir pour eux l'indulgence et la tolérance qu'il réclame pour lui, honorer ceux qui lui ont été ou qui lui sont utiles; concourir aux efforts communs de défense, n'oublier jamais

qu'il y a toujours quelque chose entre lui et un autre homme, et poursuivre de son mépris et de sa haine toute immoralité, de quelque part qu'elle vienne.

Adopté pour être présenté à la loge par les F.·. M.·.

Suivent les noms.

L'an de la V.·. L.·. 5823. (1823.)

Bornons-nous à quelques réflexions sur cette profession de foi maçonnique. Il résulte d'abord des premiers mots que la maçonnerie a pour objet de former des apôtres, des missionnaires, qui puissent *porter parmi les profanes la parole de vérité*. Ainsi, lorsque le Grand-Orient vient nous dire que la maçonnerie française ne prétend exercer aucune action au-dehors, et qu'elle se renferme tout entière dans l'intérieur de *ses temples*, il se moque de nous.

La société des *Amis de la vérité* nous apprend, en second lieu, que les idées métaphysiques ne sont que des *opinions dont aucune n'est sans contradiction*; et comme les religions ne sont, suivant eux, que des *idées métaphysiques formulées par des dogmes*, il s'ensuit qu'il n'en faut admettre aucune, et que l'athéisme seul est raisonnable. Aussi leur déclaration exclut toute idée de la divinité : c'est la morale du *Système de la nature*.

Ils nous disent en effet que l'*organisation de l'homme doit être la base de la morale*. Robespierre du moins avait fait déclarer, comme base de la morale, l'existence de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme. Les lumières ont fait des progrès depuis lui; les amis de la vérité ont marché; et s'ils venaient à former une nouvelle convention, ils décréteraient seulement que le *peuple français reconnaît l'organisation de l'homme*.

Ils nous déclarent ensuite que de l'*organisation*, soit physique, soit morale, résultent des facultés, qui *toutes*, *voulant être satisfaites*, se résolvent en besoins. Voilà justement les principes de Babeuf,

proposant la loi agraire. Les besoins des hommes égaux devant être également *satisfaits*, l'inégalité des conditions est opposée au vœu de la nature : et les *amis de la vérité*, interprètes et ministres de la nature, doivent travailler à ramener les conditions au niveau de l'égalité. L'essai qu'on fit en ce genre, il y a trente ans, n'a pas parfaitement réussi, c'est vrai ; les amis de la vérité d'alors s'occupaient un peu trop de *leurs facultés*, *qui toutes voulaient être satisfaites*, et firent peu d'attention aux *besoins des autres* : quoi qu'il en soit, il faut recommencer, car ces *vérités sont immuables*.

Enfin, n'oublions pas de remarquer que la conséquence, formellement exprimée, de cette déclaration de morale est que *chacun a droit à gouverner*, et, par suite, à *déléguer*. Voilà le fin mot de l'affaire ; une conséquence aussi heureuse a dû suffire seule pour prouver à l'assemblée la vérité des principes : comment la société des *amis de la vérité* aurait-elle pu révoquer en doute une *morale* qui appelle tous ses membres à *gouverner*.

On frémit pour l'avenir de la société, lorsqu'on songe qu'une malheureuse jeunesse vient apprendre dans les loges maçonniques la théorie complète du désordre, pour la reporter ensuite au sein des familles épouvantées. Delà cette impiété, cette démagogie *systématique* qui caractérise une partie de la jeunesse actuelle : ce n'est pas seulement le cœur, c'est l'intelligence même qui est viciée, et qui fournit un *principe* à chaque crime, un *raisonnement* à chaque passion. Tous les parens vertueux qui envoient leurs enfans dans la capitale ou d'autres villes du royaume pour y terminer leurs études ou y commencer leur carrière, devraient leur faire jurer, avant leur départ, sur le seuil de la maison paternelle, que jamais ils ne se laisseront entraîner dans ces associations corruptrices. S'ils ne leur demandaient pas ce serment au nom de la religion et de

la société, qu'ils le demandent du moins au n
de l'honneur des familles et de la paix de le
derniers jours.

SECTION IIIe.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN ESPAGNE.

§ I.

ORIGINE ET PROGRÈS DES MAÇONS, COMMUNÉROS, ANI LEROS, CARBONARI, EUROPÉENS, etc. etc.

L'ESPAGNE, défendue par le catholicisme de se habitans et protégée par un tribunal zélé et actif, aurait repoussé long-temps encore les idées du *philosophisme*, dont la France a éprouvé les funeste conséquences vers la fin du siècle dernier. Les sociétés secrètes, si favorables à la propagation des idées des novateurs, n'auraient pas encore pénétré dans cette terre privilégiée qui ne connaissait point les fureurs des révolutions, si la Providence, pour le châtiment du genre humain, n'avait suscité un homme qui ne nous fit pas seulement une guerre terrible, mais qui introduisit encore parmi nous la peste morale, qui a coûté tant de sang à nos voisins et à nos alliés.

En effet, l'Espagne pouvait à peine compter jusqu'alors quelques-uns de ses enfans isolés qui, loin de leur patrie, avaient été initiés aux mystères de la *maçonnerie*; cette secte était presqu'inconnue parmi nous. Lorsque l'inquisition fut détruite, on ne trouva dans les archives de ce tribunal qu'un très-petit nombre de procès relatifs à la maçonnerie; et encore les documens offraient-ils tant de confusion et des circonstances si vagues et si discordantes, que l'inquisition paraissait n'être point du tout versée dans les causes relatives à la maçon-

nerie. Bien plus, lorsque les prisons du saint-office furent ouvertes dans toute l'Espagne, on n'y trouva que trois individus arrêtés comme maçons. On doit conclure de tout cela que jusqu'en 1818 les francs-maçons n'existaient point comme société, car, dans le cas contraire, ils auraient difficilement échappé à la surveillance de l'inquisition.

Les apôtres, ou si l'on veut les premiers propagateurs de cette secte dans la péninsule, furent plusieurs militaires au service de Napoléon, parmi lesquels les généraux L.... et M... se firent remarquer par leur esprit de prosélytisme. Le premier propagea la franc-maçonnerie dans l'Andalousie, et le second dans la province de Soria. D'autres militaires travaillèrent en même temps, et réussirent à l'établir à Madrid à côté du trône éphémère et usurpé de Joseph. Et, soit attrait de la nouveauté, soit nécessité de se réunir et de serrer les nœuds de l'amitié pour des hommes qui avaient suivi le même parti, on vit accourir aux loges les ministres du roi intrus, des conseillers-d'état, des écrivains politiques, et enfin tous les premiers personnages parmi ceux qui avaient embrassé la cause de la nouvelle dynastie; et le Grand-Orient s'établit à Madrid, sous la dénomination de Sainte-Barbe ou Sainte-Eulalie.

L'histoire de la maçonnerie, depuis cette époque jusqu'à celle qui précéda immédiatement la révolution de 1820, offre bien peu d'importance, parce qu'on ne lui laissa aucune influence dans les événemens politiques; mais en 1815 et 1816 la secte prit un nouveau caractère. Les mécontens, les libéraux et beaucoup d'officiers prisonniers à leur rentrée, aidés par plusieurs des chefs des *afrancesados*, organisèrent des loges indépendantes qui reconnurent aussitôt la suprématie d'un Grand-Orient libéral institué à Madrid, tandis que celui de Sainte-Barbe perdit le sceptre de la maçonnerie espagnole. Ce dernier Orient se soutint sans pouvoir et sans in-

fluence et disparut avec les *anilleros*, dont nous parlerons plus tard.

L'esprit révolutionnaire créa le nouveau *Grand-Orient*, qui travailla long-temps dans les ténèbres; les loges se multiplièrent, et la grande révolution de l'île de Léon ne tarda pas à éclater. Cet ouvrage de la maçonnerie, préparé depuis plusieurs années, médité et soutenu dans les loges par cinq des députés aux cortès les plus bavards et les plus inconséquens, fut exécuté par les Quiroga, les Riégo et les autres chefs militaires qui commirent le parjure le plus scandaleux.

La constitution une fois proclamée, le gouvernement organisé suivant les bases de cette constitution fut entièrement placé entre les mains des maçons; ils occupèrent tous les emplois, et l'Espagne ressembla bientôt à une province conquise qui leur appartenait exclusivement; mais le partage des fruits de la victoire ne put se faire sans choquer l'ambition des particuliers. Les rivalités personnelles amenèrent les querelles les plus sérieuses parmi les maçons; plusieurs d'entr'eux se croyant méprisés ou frustrés dans la répartition du butin, se séparèrent de la société mère, et, guidés par quelques individus qui avaient une certaine influence, ils élevèrent un autre pouvoir par la création d'une nouvelle secte.

Les membres de cette seconde secte prirent le nom de *communéros*, titre qui leur rappelait l'ancienne révolte de quelques vassaux de Charles-Quint, et qu'ils adoptèrent avec enthousiasme à cause de la ressemblance des principes, sans qu'il entrât dans l'esprit de ces aveugles imitateurs, qu'ils pourraient bien avoir le même sort que ceux qu'ils avaient pris pour modèles. Des gens abusés accouraient de toutes parts à cette réunion qui fut accompagnée de certains prestiges; et comme, d'un autre côté, les adeptes ne se montrèrent point scrupuleux dans

l'admission des profanes, le nombre des *communéros*, augmenta bientôt considérablement. Ils eurent pour fondateurs M. G., D. M., R., R., J.

Les loges ou réunions de cette secte, connues sous le nom de *torres*, reconnaissaient dans chaque province l'autorité d'une grande junte présidée par un chef qui avait le titre de *Gran-Castellano.*

De cette création résultèrent en Espagne deux sociétés rivales, qui, convoitant toutes deux le pouvoir, travaillaient sans cesse à l'obtenir chacune pour soi, employant les mêmes moyens démocratiques et rivalisant dans l'immoralité la plus scandaleuse. La guerre des emplois éclata bientôt entre les deux partis. Les *communéros*, en plus grand nombre et plus répandus, obtinrent des avantages en Andalousie, dans le royaume de Valence et une partie de la vieille Castille; mais les *maçons*, plus adroits et plus expérimentés dans les affaires, les jouèrent presque toujours, eurent ainsi la majorité dans les élections des cortès, et conservèrent le ministère. Aussi, en 1822 et 1823 on comptait parmi les représentans cinquante-deux *maçons*, et seulement vingt-un *communéros*.

L'événement le plus remarquable et le plus horrible causé par la lutte entre les deux partis fut l'attentat du 19 février 1823. Tout le monde sait que les maçons provoquèrent cet événement pour conserver le ministère, qui allait passer entre les mains des *communéros*; et en effet, ceux-ci étaient parvenus à faire choisir les ministres dans leurs rangs, et il fut nécessaire pour l'empêcher, que les *maçons* eussent recours au moyen le plus vil et le plus infame qui se rencontre dans l'histoire des révolutions, celui de réunir une horde de scélérats, qui violèrent le palais royal; et, par les menaces et les insultes les plus atroces, forcèrent le roi à conserver les ministres qu'il venait de destituer, comme la constitution l'y autorisait.

Les coryphées de la révolte publièrent en cette occasion un écrit qui paraissait défendre la juste cause de la raison ; c'est ce que crurent de bonne foi bien des personnes qui ne voyaient pas en cela le résultat de la rage impuissante des *communéros*, forcés de céder le terrain à leurs rivaux : ceux-ci acquirent dès-lors tant de pouvoir et élevèrent si haut la *maçonnerie*, que le monarque se trouva plus esclave que jamais, et que ce prince et les membres de sa famille furent exposés à perdre la vie. C'est alors que bien des gens, abusés jusqu'à ce moment, reconnurent jusqu'à l'évidence que la constitution n'était autre chose que le moyen dont se servaient les politiques modernes pour rendre l'Espagne esclave de leur ambition et de leurs caprices.

Les querelles entre les deux sociétés produisirent à Cadix, à Valence et à Tarragone des scènes moins scandaleuses sans doute, mais toujours funestes à la cause publique.

Ces sectaires savaient pourtant se réunir lorsque leur intérêt commun les forçait à poursuivre les royalistes ou les hommes modérés. Les arrêts de proscription lancés contre les premiers, les horribles assassinats de l'évêque de Vich, de Vinnesa, d'Elio, de Goiffieu, etc., etc., et les sommes énormes obtenues par des contributions forcées, furent partout les tristes résultats de cette alliance infernale.

Les loges maçonniques, soit fixes, soit ambulantes avec les régimens, s'étendirent sur tous les points de la péninsule. Les *communes* avaient cependant un nombre double de *torres* (loges) où, comme nous l'avons déjà dit, on admettait les hommes les plus infames et les plus déguenillés (*descamisados*). Le Grand-Orient entretenait une correspondance suivie avec les chapitres généraux des provinces, et ceux-ci en agissaient de même avec les loges régulières.

Les plus graves questions étaient l'objet de cette communication non interrompue : dans les assem-

blées on discutait les projets de loi, le changement des ministres et de toutes les autorités; on désignait ceux qui devaient être élus députés aux cortès; on ne négligeait aucune mesure relative à l'administration de l'état, et de là on descendait souvent jusqu'à consulter les simples loges, qui étaient toujours entendues quand il s'agissait de choses purement locales, sur quoi l'assemblée prononçait en dernier ressort. On doit conclure de là que nos illustres législateurs, assis sur les bancs du couvent de Notre-Dame d'Aragon, étaient les organes serviles ou les instrumens aveugles de la faction maçonnique qui les traitait en esclaves.

Lorsque le Grand-Orient n'osait pas prendre sur lui l'initiative, il tâchait d'être provoqué par les maçons de provinces, de qui il recevait toutes les nouvelles qui pouvaient contribuer à faire réussir ses plans; aussi voyait-on pleuvoir de tous côtés des pétitions, plaintes et représentations, auxquelles on donnait le nom de *voix du peuple*, *d'opinion générale*, etc.

Une suite de relations semblables unissait également les *communéros* et dans leur volonté et dans leur moyen d'action. La grande assemblée de Madrid correspondait avec l'assemblée principale de chaque province, dont le chef, qui transmettait les ordres aux *torres* particulières, était le Grand-Castillan.

Les journaux appartenaient aussi aux sociétés secrètes; ainsi *le Spectateur* à Madrid, *le Cri de Riégo* à Cadix, le *Surveillant* à Valence, et *l'Indicateur* à Barcelone, n'étaient autre chose que les misérables échos de l'ordre maçonnique. Les *communéros* avaient pour eux *le Jouet* et ses *supplémens*, *l'Echo de Padella*, *le Patriote*, *le Journal Constitutionnel* de la Corogne, etc.

Maîtresses de tous les moyens de communication parmi les malheureux espagnols, après avoir étouffé

par-là l'opinion publique et les cris de tous les gens de bien, qui ne pouvaient se plaindre sans s'exposer à monter sur l'échafaud, ces deux sociétés gouvernaient, ou plutôt bouleversaient despotiquement toute la péninsule, devenue leur patrimoine; et, se disputant le sceptre de fer qu'elles avaient en main, en invoquant *la liberté*, elles faisaient verser au peuple, à chaque querelle, des torrens de larmes, et plongaient les familles dans la désolation.

Ces luttes et ces divisions expliquent bien les changemens qu'on remarqua dans les emplois publics, suivant que l'une ou l'autre secte dominait dans la capitale ou dans les provinces; les *maçons* avaient cependant presque toujours l'avantage dans ce choc d'ambitions opposées; aussi, si l'on ne parvient pas à s'emparer de leurs archives, on ne pourra jamais connaître avec exactitude l'histoire secrète de la révolution espagnole; et tout homme instruit possédant les pièces qui contiennent ces archives pourra rendre un grand service à l'humanité et aux trônes, en découvrant à l'Europe toutes les trames de cette faction.

Les deux sociétés rivales continuaient de combattre sur les ruines de l'empire espagnol, lorsque quelques hommes peut-être moins ambitieux, réfléchissant sur tous les maux qui allaient être causés inévitablement, et qui devaient les entraîner eux-mêmes dans la ruine de la patrie, pensèrent à opposer une digue à tant de ravages, et se réunirent pour former un parti en sens contraire. Cette nouvelle association reçut le nom ou plutôt le surnom d'*anilleros*. On y vit accourir une foule de *maçons* et de *communéros* qui, n'espérant plus pouvoir obtenir de l'avancement, ni même subsister d'après la méthode adoptée dans chacun de leurs clubs, les abandonnèrent en partie pour se réfugier dans cette nouvelle société, qu'ils regardaient comme une planche qui pouvait les sauver du naufrage. Leur objet

était de reformer le code constitutionnel, convaincus qu'il était rempli de vices essentiels et qu'il était entièrement démocratique; mais, désabusés trop tard, leur projet fut vain, parce que l'édifice ne pouvait se recomposer si l'on ne substituait des bases solides aux bases fausses sur lesquelles il était appuyé : et il n'y avait d'autre moyen que de le renverser. Mais la haine des partis était au comble : personne ne voulait céder un pouce du terrain qu'il croyait avoir gagné, et les *anilleros* dans leur projet impuissant, devinrent la risée des *communéros* et des *maçons*, qui les chargèrent d'injures dans leurs journaux, jusqu'à l'époque fatale du 7 juillet 1822, où les premiers furent obligés d'abandonner la partie.

C'est alors qu'on attribua aux *anilleros* les projets de la garde royale et les mouvemens des provinces, qu'on les proclama ennemis des libertés publiques, et qu'on les rendit sous tous les rapports l'objet de l'indignation générale. Les nouveaux proscrits, se voyant obligés de se disperser et de fuir, pour éviter la persécution, allèrent la plupart se réfugier lâchement dans les rangs de leurs adversaires, et devinrent *maçons* ou *communéros*.

La *charbonnerie*, proscrite dans son pays natal, vint payer son tribut au génie de la révolution espagnole. A peine était-elle connue en Espagne avant l'arrivée des italiens et des émigrés piémontais; mais ceux-ci s'occupèrent d'abord de l'établir à Barcelone et sur plusieurs autres points de la Catalogne. Les premiers apôtres de cette secte furent les nommés Pacchiarotti et d'Atelly : quelques autres cherchèrent à l'étendre à Valence et à Malaga, ils essayèrent même de l'établir à Madrid, et c'est à cela principalement que travailla un certain Pecchio.

Les *maçons* et les *communéros* se défièrent bientôt des *carbonari*, et les traitèrent avec peu de considération : ils refusèrent de leur prêter le moindre appui, ce qui les empêcha de faire des progrès.

Cependant les chefs de la nouvelle secte ne conférèrent les grades supérieurs qu'à un petit nombre de néophytes; et les autres travaillèrent seulement dans les premiers et les seconds grades. Mais les élections de 1823 furent en différentes provinces, et surtout en Catalogne, l'occasion d'une rixe très-sérieuse entre les *maçons* et les *communéros*; c'est alors que les premiers invoquèrent le secours des *carbonari*, et qu'ils l'obtinrent. En reconnaissance de ce service, les *carbonari* furent admis en nombre égal aux autres sociétés, pour la formation d'une junte mixte qui devait s'occuper des affaires les plus graves et du plus haut intérêt. Cette junte avait des priviléges immenses; elle choisissait elle-même les juges; elle présentait les candidats pour les commissions de surveillance et pour la formation du conseil de guerre, pour les chefs politiques, commandans militaires et autres, etc.

C'est alors seulement que les *carbonari* furent initiés dans les affaires politiques : mais bientôt après de nouveaux traités furent faits entre les *maçons* et les *communéros*; et ces derniers, qui n'avaient oublié ni leur déroute ni ceux qui l'avaient causée, exigèrent la destruction des *carbonari*. Les *maçons* y consentirent; ils sacrifièrent leurs propres auxiliaires; et pour les détruire, ils employèrent le secours des *européens*, dont nous allons parler.

Outre ces sociétés purement espagnoles ou naturalisées, la péninsule, qui était devenue le refuge des révolutionnaires de tous les pays, vit se reproduire dans son sein d'autres associations, entièrement composées d'étrangers dont se servaient les *gouvernans* pour obtenir la fin qu'ils s'étaient proposée. Il faut placer au premier rang de ces associations, la prétendue *société européenne*, ou plutôt *la société de la régénaration de l'Europe*.

Le général Pépé, échappé de Naples, arriva à Barcelone, et présenta aussitôt au Grand-Orient

libéral un plan pour *régénérer l'Europe*. La discussion de ce projet occupa plusieurs séances. Le Grand-Orient paraissait en approuver les bases ; mais quelques journaux ayant reproché au général d'avoir abandonné lâchement la position d'Antrodoco, et d'avoir accepté quelques grâces du prince régent, le Grand-Orient craignit de se compromettre et abandonna Pépé et son projet. Celui-ci, désespérant d'obtenir en Espagne ce qu'il désirait, alla chercher fortune ailleurs, et se rendit à Lisbonne et à Londres, dans l'espoir d'y être mieux accueilli. Quoiqu'il abandonnât son premier asile, Pépé y laissa cependant des compagnons de fortune et de principes, avec la mission spéciale de propager ses idées, et d'établir en Espagne la *société européenne*. Les affidés de cette dernière secte avaient une espèce d'affection pour les *communéros*, par le seul motif que Pépé et ses artisans avaient été repoussés par les maçons : ce qui leur suffit pour obtenir en Catalogne la protection des premiers, et pour que D. M. et M. G., principaux chefs des *communéros*, fussent leurs apologistes.

Les *européens*, sous ces auspices, jetèrent à Barcelone les fondemens de leur existence. Leur société parvint à être très-nombreuse, en se renforçant de tous les italiens réfugiés qui avaient abandonné la *charbonnerie*. Leur chef apparent était l'avocat piémontais Prina, auquel se réunirent tous les généraux de la même nation. Mais les *européens* furent toujours, dès le principe, comme des troupes mercenaires, qui marchaient à la suite des deux sociétés dominantes, suivant le degré de faveur dont ils jouissaient auprès de chacune d'elles.

Lorsque toutes les sectes se réunirent pour détruire la *charbonnerie*, cette commission délicate fut confiée à des italiens, qui s'en acquittèrent avec toute l'adresse italienne. Ils commencèrent par corrompre avec de l'argent les chefs les plus influens

des *carbonari*, mirent ensuite la discorde parmi les autres, et firent tant que la secte fut dissoute : de sorte que les membres de cette secte allèrent renforcer les rangs des autres sociétés.

L'association *européenne* travaillait encore au mois d'août 1823; il y avait également à Barcelone, à la même époque, un autre club italien dirigé par l'ex-major napolitain Horace d'Attellis.

Habitué à l'intrigue, plein de ruse et de sagacité, écrivain éloquent, Attelis était plus à redouter que tous les *européens* ensemble. Dès le principe, ennemi déclaré du général Pépé, il le tourna en ridicule dans plusieurs pamphlets, et le perdit tout-à-fait en publiant l'*Ottimestre*, ou histoire de la révolution de Naples, ouvrage infame, rempli du venin républicain. Attelis, à la tête de sa loge, se mit en communication avec les sociétés de Gênes, de Genève, de Londres et d'Edimbourg; et cette loge serait devenue la plus dangereuse de toutes celles d'Espagne, si elle eût pu obtenir d'être reconnue par le Grand-Orient. D'Attellis voyant tous ses efforts inutiles, chargé de crimes et de dettes, se fit l'agent de la *maçonnerie* et de la *charbonnerie*, et fut enfin chassé de Barcelone du commun accord des deux sectes.

L'association française se forma à Madrid sous les auspices du Grand-Orient espagnol. On ne connaît pas les noms de tous les membres de cette association : on y voyait inscrits tous les hommes qui avaient perdu l'honneur, la réputation et la fortune, ou qui se trouvant poursuivis et menacés par le glaive de la loi dans leur pays, l'avaient abandonné, et s'étaient réfugiés en Espagne pour faire de là une guerre cruelle à leur patrie. Le ministère espagnol constitutionnel se servait de ces hommes pour prévenir les attaques de ceux qui le menaçaient.

Parmi ces conspirateurs se trouvait un nommé Ch...... qui fit imprimer dans les journaux libéraux

d'alors les calomnies les plus atroces contre l'auguste famille des Bourbons de France. Le grotesque détachement qui se porta sur la Bidassoa aussitôt qu'on apprit que l'armée alliée allait entrer, se composait en grande partie des individus de cette association. Mais il y avait déjà long-temps que le club central de ces traîtres se trouvait à Bilbao, protégé par l'autorité supérieure constitutionnelle, qui avait reçu l'ordre de lui procurer la plus grande extension.

L'association, dirigée par un ex-colonel connu sous le nom supposé de Legnas, avait de nombreuses relations en France, d'où elle tira des sommes considérables, et d'où elle fit venir des uniformes pour un escadron de chasseurs. On croit que cette association s'entendait directement avec un commissaire régulateur à Paris, et qu'elle entretenait des relations maritimes sur les côtes de Normandie. Elle avait également à Barcelone un agent nommé M. R....., ex-officier de marine. Ce dernier y était considéré comme un employé de la police française; mais on lui donna bientôt toute confiance, parce que le Grand-Orient libéral avait ordonné qu'on l'aidât dans toutes ses opérations.

Le patriarche de la *maçonnerie*, l'un des premiers révolutionnaires espagnols, se vantait d'obtenir le triomphe le plus complet pour la cause des conspirateurs, par la facilité qu'il avait à jeter la torche de la discorde dans le midi de la France; il établit pour cela des clubs de correspondance avec les principales villes de la frontière. Toutes ces manœuvres auraient pu amener les plus déplorables résultats, si la divine Providence ne les eût frappées du coup le plus terrible.

Nous publions tous ces détails afin de dévoiler les intentions des novateurs qui n'auraient jamais pu faire, comme beaucoup de dupes l'ont cru, le bonheur de leurs compatriotes; ils n'ont su au contraire que satisfaire leur ambition démesurée, lâcher

la bride à leurs vices et venger leurs ressentimens particuliers.

Pour convaincre tout le monde de cette vérité, nous désirerions pouvoir présenter une biographie complète des principaux révolutionnaires connus jusqu'à présent : et il suffirait de montrer la vie publique et privée de chacun d'eux, pour faire juger du patriotisme et des vertus qu'on peut attendre de tels hommes.

---

§ 2.

DÉCRET DU ROI FERDINAND VII, CONTRE LES FRANCS-MAÇONS.

Don Ferdinand VII, par la grâce de Dieu, roi de Castille, etc.

A ceux de mon conseil, etc. Sachez que, par décret royal du 6 décembre de l'année dernière (1823) je jugeai à propos de dire à mon conseil qu'une des principales causes de la révolution en Espagne et en Amérique, et un des ressorts les plus efficaces employés pour favoriser ses progrès, ont été les sociétés secrètes qui, sous différentes dénominations, s'étaient introduites parmi nous, trompant la vigilance du gouvernement, et acquérant un degré de malignité inconnu dans les pays d'où elles tiraient leur origine primitive. Pour quoi, convaincu que, pour apporter un prompt et efficace remède à cette plaie morale et politique, il ne suffisait pas de quelques dispositions de nos lois destinées à couper le mal, et qu'au moins il était nécessaire de les corroborer et de les approprier aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, en redoublant de précautions pour découvrir les susdites associations et leurs sinistres desseins, je voulus que le conseil, toute affaire cessante, s'occupât de celle-

ci, en me communiquant ce qu'il jugerait le plus convenable sur la matière.

A cette fin, je lui remis, par mon premier secrétaire-d'état, copie des décrets rendus par différens souverains de l'Europe sur ce cas particulier, lui recommandant et attendant de son zèle que, dans une affaire de si grande importance, il ne différât pas de me faire connaître son avis. En effet, l'affaire ayant été envoyée avec urgence à mon fiscal, et celui-ci ayant proposé les mesures qu'il jugea opportunes, le conseil me présenta son avis avec les modifications qui lui parurent prudentes et nécessaires. Sur le vu de cet avis, et m'y conformant en ce qui concerne le second des moyens qui y sont proposés pour la fin indiquée, et faisant les observations que je tins pour les plus appropriées à son exécution, mon conseil, ayant pris ce sujet en considération, suivant l'ordre que je lui donnai, me manifesta une seconde fois, après avoir entendu mes fiscaux, ce qu'il jugea convenable; et me conformant à son avis, j'ai décrété les articles suivans :

Art. 1er. Sont prohibées de nouveau et d'une manière absolue, dans tous mes royaumes et domaines de l'Espagne et des Indes, toutes les congrégations de francs-maçons et d'autres sociétés secrètes, quels que soient leur dénomination et leur objet.

2. Tous ceux qui ont appartenu auxdites sociétés secrètes, de quelques classes et dénominations qu'elles soient, jouiront de l'amnistie accordée par mon décret du 1er. mai de cette année, avec les exceptions qu'il comprend : seront mis en liberté ceux qui se trouveraient détenus dans les prisons; et l'on suspendra l'instruction de leur procédure, pourvu qu'ils se présentent spontanément pour solliciter ladite amnistie devant les autorités compétentes, en signalant la loge ou société à laquelle ils auraient appartenu, et en livrant leurs diplômes et les insignes et papiers relatifs à l'association, dans

le délai d'un mois à compter de la publication du présent décret royal.

3. Ceux qui, après ce délai expiré, continueraient à demeurer ou entreraient de nouveau dans des sociétés secrètes, sont passibles des peines qu'imposent les lois de nos royaumes aux coupables de lèse-majesté divine et humaine.

4. Les tribunaux supérieurs, corrégidors, gouverneurs politiques, alcades majeurs et les justices du royaume demeurent chargés de la ponctuelle exécution de ce décret. Le surintendant de police poursuivra les associations secrètes, soit de communéros, maçons ou charbonniers, soit d'hommes assemblés pour quelqu'objet que ce soit, et devenus suspects par le caractère clandestin de leurs réunions.

5. Sans s'arrêter aux dispositions des lois sur les conditions nécessaires pour l'admission des délations, toutes les fois qu'un délit de ce genre sera dénoncé, et que, par les informations prises sur la moralité du délateur, il résulterait qu'il est digne de foi, on procédera immédiatement à la vérification de la dénonciation, sans obligation pour le dénonciateur de donner sûreté ni de faire à ses frais aucune diligence, mais seulement avec obligation par lui de la signer, tant dans ses détails que dans son entier.

6. Seront admises et formeront une preuve entière les dépositions de témoins isolés, pourvu qu'elles s'accordent sur un même fait.

7. Je déroge à tout droit privilégié, et je déclare que la connaissance de ces causes appartient à la juridiction ordinaire, et en même temps qu'aucune personne, quelque privilégiée qu'elle soit, ne pourra se dispenser de déposer comme témoin dans ces sortes d'affaires.

8. On procédera, contre les recéleurs des loges et autres sociétés secrètes de la même manière que contre les membres de ces sociétés.

9. Les corrégidors, gouverneurs politiques, alcades

majors et ordinaires, rendront compte aux tribunaux supérieurs, dans le terme précis de trois jours, des procès qu'ils auraient préparés pour cause de franc-maçonnerie et autres associations clandestines. Les tribunaux nous remettront, de quatre en quatre mois, une liste des coupables poursuivis dans leur district pour ce genre de délit, avec l'état de la procédure commencée.

10. Tous les employés, de quelque classe et conditions qu'ils soient, seront tenus, avant de prendre possession de leur emploi, de déclarer sous serment qu'ils n'appartiennent, ni n'ont appartenu, à aucune loge ni association secrète, et qu'ils ne reconnaissent pas l'absurde principe que le peuple est maître de changer la forme du gouvernement établi.

11. La même chose aura lieu à l'égard de tous les gradués des universités de mes royaumes, et de tous ceux qui exercent un office public quelconque, soit ecclésiastique, civil, militaire ou politique, ou bien une profession quelconque, soit dans le barreau, soit dans la carrière militaire, ou qui se trouvent occupés à mon royal service.

12. Je recommande, sous la plus stricte responsabilité, l'observation des lois qui contiennent la prohibition de toute espèce de sociétés, d'associations ou de réunions et des confréries et congrégations pour des fins pieuses et spirituelles qui n'auraient point l'autorisation royale.

13. Je recommande aussi la ponctuelle observation de l'ordre du 8 septembre 1791 par lequel il a été déclaré que les intendans, les présidens ou juges de commerce étaient responsables de tout ce qui se dirait dans les assemblées de commerce qui pourrait être contraire à la subordination et au repos et les corrégidors chargés de poursuivre les délinquans.

14. Les archevêques, évêques et autres prélats ecclésiastiques, dans leurs sermons, visites et ins-

tructions pastorales, feront tout ce que leur dictera leur zèle pour le salut des âmes confiées à leurs soins, pour les détourner de l'horrible crime de franc-maçonisme, et d'initiation à toute autre société secrète, en leur répétant qu'elles sont proscrites par le saint-siége comme véhémentement soupçonnées d'hérésie et subversives du trône et de l'autel.

15. Je recommande très-instamment au conseil de redoubler de zèle et de vigilance sur les réglemens des écoles primaires, d'empêcher qu'on y place des maîtres qui ne seraient pas pourvus de titres expédiés en bonne forme, etc. etc.

Donné à Sacedon, le 1er. août 1824. Moi, le roi.

SECTION IVe.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN ITALIE.

§ I.

EXTRAIT DES INSTITUTIONS ET DES STATUTS DE LA SECTE DES SUBLIMES MAÇONS PARFAITS.

J'ai cru très-important pour mon travail de rapporter ici une pièce officielle qui a paru à Modène, elle est adressée à un journal par son correspondant, accompagnée de la lettre suivante qui la précédait :

Monsieur,

Il vient de paraître à Modène une pièce officielle qui est pour le public du plus grand intérêt, vu

qu'elle soulève à ses yeux le voile qui couvre depuis si long-temps le vrai but de la trop fameuse secte des francs-maçons, et prouve par un document incontestable que cette société est le centre unique de toutes les sectes révolutionnaires qui se sont efforcées dans les derniers temps, de replonger l'Europe dans l'abîme de l'anarchie.

Nous vous adressons donc, monsieur le rédacteur, cette pièce, ne doutant pas que vous vous empresserez, en l'insérant dans votre journal, de lui donner la publicité qu'il importe qu'elle obtienne. Tout le monde connaît, il est vrai, l'existence de la société des francs-maçons; tout le monde se souvient des procédures auxquelles le jugement des conspirateurs de Milan et celui du général Berton ont donné lieu : mais *quel est précisément le but de tant d'individus, si étroitement liés ensemble dans toutes les parties du globe, quel est le grand secret qu'ils cachent avec tant de soin*, c'est ce dont le public n'est pas encore parfaitement instruit, c'est ce que n'ont pu lui apprendre les indications vagues de quelques journaux, qui, ayant osé quelquefois murmurer le nom de la redoutable secte, manquèrent ou du courage ou des données nécessaires pour mettre la vérité au grand jour. Avec quel empressement ne devra-t-on pas accueillir une pièce qui satisfera la curiosité générale, puisqu'elle contient précisément les statuts de la secte, tombés entre les mains du gouvernement de Modène.

J'ai l'honneur d'être, etc.

La pièce officielle qui nous a été adressée avec la lettre qu'on vient de lire est précédée du décret que François IV, duc de Modène, a publié récemment dans ses états en tête de cette même pièce. Nous nous bornerons à en donner ici une courte analyse.

Le décret s'appuie d'abord sur ces considérations :

que, par la connaissance approfondie qui a été obtenue sur l'origine, les ramifications et les menées des sectes qui ont infesté l'Italie ainsi que tant d'autres pays, il est évident que toutes ces sectes dérivent de la société préexistante des francs-maçons, dont le but est de bouleverser toute autorité ecclésiastique et civile; qu'à la vérité, les branches de cette société, dites des *Carbonari*, des *Adelphes*, des *Maîtres Sublimes Parfaits*, des *Elus*, etc., ayant été atteintes dans les derniers temps et en divers pays par la justice, la secte-mère maçonnique se hâta de couper tous les liens qui l'unissaient aux sectes affiliées et de les désavouer hautement..., mais que cependant cette secte-mère continue toujours à poursuivre l'exécution de ses projets et à s'entourer de nouveaux prosélytes...

Il est donc urgent d'employer tous les moyens que peut fournir la divine providence pour prévenir les affreux projets de cette secte abominable. A ces causes, il a semblé bon de publier d'abord les extraits des statuts de la branche franc-maçonne, dite des *Maîtres Sublimes Parfaits*, tels qu'ils se trouvent enregistrés dans les actes du procès... En apprenant par-là quels sont les alliances, les projets et les moyens de séduction des sectaires, on ne devra point oublier qu'ils sont déjà frappés des anathèmes de la sainte église, par les ordonnances des papes Clément XII, Benoît XIV et Pie VII; ils sont également frappés, dit en finissant l'auteur du décret, par notre ordonnance du 20 septembre 1820.

EXTRAIT DES INSTRUCTIONS ET DES STATUTS DE LA SECTE DES SUBLIMES MAÎTRES PARFAITS.

Articles qui prouvent que cette secte dérive de celle des francs-maçons, qu'elle est associée avec celle des adelphes, et que toutes les deux dépendent du centre commun, nommé Grand-Firmament.

PRÉLIMINAIRES DES INITIATIONS.

Art. Ier. *De la présentation.*

Chaque membre d'une (∴) (*église*) a le droit de proposer des néophytes. Ceux-ci sont choisis parmi les M.·. (*maçons*) décorés du troisième grade symbolique. Afin de connaître parfaitement les MM.·. (*maçons*), les S. M. P. (*sublimes maîtres parfaits*) sont obligés de fréquenter les □ (*loges*), et spécialement celle à laquelle est annexée leur (∴) (*église.*) ——— Dans le cas où l'aveugle *Néophyte*) sera rejeté, il sera exclus pour toujours de l'ordre, et son nom sera transmis par le S.·. (*sage*) au G.·. (3).·. (*grand-firmament*), afin qu'il ne soit admis dans aucun lieu.

§ IV. OUVERTURE DES TRAVAUX.

Formulaire d'ouverture.

Le S.·. (*sage*) dit : Les travaux des SS.·. MM.·. P.·. (*sublimes maîtres parfaits*) sont ouverts à l'(∴) (*église*) de NN., sous les auspices du G.·. (3).·. (*grand-firmament*).

§ V. DE LA RÉCEPTION.

Formulaire de l'initiation.

En vertu des pouvoirs conférés à cette auguste (∴) (*église*) par le G.·. (3).·. (*grand-firmament*), et de

ceux dont cette (⁖) (*église*) m'a revêtu, je nomme N. N. S.·. M.·. P.·. (*sublime maître parfait*).

S.·. M.·. P.·.

(*Sublimes maîtres parfaits.*)

Art. XVI. Les (*loges*) établies près les (⁖) (⁖) (*églises*) auront soin de se faire constituer par le G.·. O.·. (*Grand-Orient*) du pays dans lequel elles sont en activité, et ne suivront aucun autre rite que celui qui est fixé par le Rituel du G.·. O.·. (*Grand-Orient*) de France.

Art. XIX. La parole de reconnaissance est envoyée au S.·. (*sage*) de chaque (⁖) (*église*) aux équinoxes du printemps et de l'automne.

Art. XX. Cette parole émane du G.·. (3).·. (*Grand-Firmament*).

Art. XXXIV. Les deux tiers des fonds de chaque (⁖) (*église*) seront constamment tenus à la disposition du G.·. (3).·. (*grand-firmament*), qui doit être informé de la situation de la caisse de chacune d'elles avant de leur envoyer la parole de reconnaissance.

Au bas des statuts.

D.·. D.·. G.·. (⁖)

(*Décret du grand-orient.*)

Art. II. Les sociétés des AA.·. et Ph.·. (*Adelphes et Philadelphes*) sont réunies à l'ordre.

Art. III. Tous les AA.·. et Ph.·. (*Adelphes et Philadelphes*) qui ne seront pas M.·. (*Maçons*) recevront les trois premiers grades symboliques sans d'autres frais que ceux qui seront indispensables pour leur réception.

ARTICLES QUI CONSTATENT LE BUT DE LA SECTE ET LES MOYENS DONT ELLE SE SERT POUR L'OBTENIR.

Forme et ornemens d'une (⊙) (église).

Il s'élève au pôle deux colonnes : sur celle d'orient est exprimée la lettre I.[1] (*Isosteis* ou *Egalité*), et sur celle d'occident la lettre E.[2] (*Eleutheria* ou *Liberté*) (1). Devant l'autel on voit un carré qui en haut représente un rayon flamboyant, qui éclaire le firmament et le système planétaire placé dessous. A droite du firmament, il y a la lettre R.[3] (*religion*), à gauche la lettre N.[4] (*naturelle*).

§ III. PRÉLIMINAIRES DES INITIATIONS.

Art. 1er. *Preuves.*

Tous les FF.·. (*Frères*) sont obligés de suivre les pas du récipiendaire, et de s'informer des circonstances les plus minutieuses de sa vie passée, ses coutumes, opinions M.·. (*maçonniques*), manière de penser relativement aux sciences, qui sont du ressort de l'ordre (2) des S.·. M.·. P.·. (*Sublimes Maîtres Parfaits*), non moins que de ses facultés intellectuelles et ses moyens pécuniaires. Lorsque le conseil fera un rapport favorable au candidat, il doit ——— présenter ——— 4°. la déclaration du candidat, signée par lui, de consentir à prêter un serment analogue à celui du grade.

---

(1) Les fameux mots *Egalité*, *Liberté* font un joli contraste avec tout le contenu de ces statuts, qui soumettent la secte, et s'efforcent de soumettre par elle l'humanité entière au pouvoir de ce grand firmament, dont le despotisme dicte de ses repaires ténébreux les lois les plus iniques, lève arbitrairement des contributions, et flatte l'orgueil et la faiblesse de ses esclaves avec des mots qu'il écrit en gros caractères sur des murailles.

(2) Il est vraiment plaisant que cette secte, dont le but unique est l'excès du *désordre*, se soit avisée, dans les derniers temps, de se donner le nom d'*ordre*.



De la préparation.

Les initiations se font de nuit. Au jour fixé par l'(⊙) (*église*), le F.·. (*Frère*) auquel le candidat aura témoigné son désir d'être admis dans la société des S.·. M.·. P.·. (*Sublimes Maîtres Parfaits*) (sur lequel grade il ne faut lui donner que des notions imparfaites, vu qu'il doit absolument en ignorer le nom) conduit le candidat dans un lieu écarté, en lui persuadant de se laisser bander les yeux, puis il le mène par des détours à la place de l'initiation——— Le frère faisant les fonctions du Vieux, et la Col.·. (*Colonne* ou *Portier*), auront soin de se masquer de sorte qu'ils ne puissent être reconnus. Après un long silence, pendant lequel le Vieux observe avec attention les mouvemens et la tenue du candidat, cherchant à découvrir l'intérieur de son cœur, il lui parle ainsi : ———Dans ces lieux mystiques, on rend un culte sublime au G.·. A.·. (*Grand-Astre*) élevant des autels à la vérité et à la vertu. ——— Dans le cas où l'(⊙) (*église*) décide que le candidat ne sera pas reçu, la Col.·. (*Colonne* ou *Portier*) lui déclare que sa sentence dépend de lui, et qu'il doit rester en prison jusqu'à nouvel ordre, à moins qu'il ne jure sur l'objet le plus sacré du culte qu'il professe (1), de ne parler à personne de ce qu'il a vu ou entendu, se soumettant à la peine de mort en cas de violation de son serment.

---

(1) On frissonne en réfléchissant que l'objet le plus sacré du culte catholique étant le très-saint sacrement de l'eucharistie, il est à présumer que la secte exige de ses membres catholiques qu'ils prêtent l'exécrable serment sur le très-saint-sacrement : il est même très-probable qu'elle a soin d'avoir parmi les sectaires des prêtres catholiques, pour leur faire célébrer dans les loges mêmes les augustes mystères de la religion catholique lorsqu'une réception a lieu.

§ V. DE LA RÉCEPTION.

Cet interrogatoire a pour unique but d'obliger le candidat de découvrir son cœur, de déclarer ses principes et ses opinions, et de confesser ses passions, ses défauts. ——— Je ne puis te faire participer à notre bonheur si tu ne me donnes pas un gage incontestable de ta discrétion et de ton obéissance aux lois que nous nous sommes imposées : il est contenu dans l'obligation que je vais te lire, et à laquelle tu te dois conformer, si tu veux être admis à prendre part à nos mystères; le voici : « Je jure à la vue du G. A. D. U. (*grand Architecte de l'univers*), et sur mon honneur, de conserver le plus inviolable secret sur tout ce que » j'ai vu dès le commencement de ma présente » réception, comme aussi sur tout ce que je verrai, » entendrai et connaîtrai par la suite. Je jure de » n'en parler jamais à aucun homme qui ne soit » pas revêtu du grade auquel je vais être admis; » je jure de n'écrire jamais la moindre chose sur ce » qui concerne les mystères de l'ordre, sans en avoir » la permission du chef de l'⊙ ('*église*) dont je ferai partie; je jure de PRÉFÉRER A TOUTE » CHOSE (1) l'intérêt de la société à laquelle je » serai admis, et d'obéir fidèlement et franchement » aux ordres que les chefs me pourront donner. Je » consens de subir la peine de mort si je deviens » parjure. » Puis le S.·. (*Sage*) ajoute : Es-tu d'accord avec ce serment?

(1) Le serment de *préférer à toute chose* l'intérêt de la société est exprimé en termes si concis, qu'il ne peut avoir qu'un seul sens, et ce sens est d'une étendue et d'une conséquence illimitée. L'affilié est donc membre d'un corps social *primaire*, qui est la secte; l'état n'est pour lui qu'un corps social *secondaire*, dont il a juré de sacrifier l'intérêt toutes les fois qu'il se trouvera en opposition avec l'intérêt de la secte.

R. (*Réponse*) Je le suis.

Le S.·. (*Sage*) MM.·. FF.·. (*Maîtres-Frères*), levez-vous, mettez-vous en ordre, et tirez vos épées.

Le S.·. (*Sage*) lit de nouveau la formule du serment, et le candidat, la répète mot à mot.

D. (*Demande*) NN.·. A quelle religion particulière es-tu attaché (1)?

R. Le candidat répond.

N. B. On aura soin de s'assurer des vrais sentimens du candidat sur cet objet.

Le S.·. (*Sage*) La religion du vrai M.·. (*Maçon*) est la sagesse.

D. (*Demande*) Es-tu disposé de combattre avec prudence, fermeté et modération, les sophismes de l'ignorance et de la fraude ?

R. (*Réponse*) Oui.

D. (*Demande*) Es-tu préparé à faire aimer par la pureté de tes mœurs la religion dont tu suivras DÉSORMAIS les règles ?

R. (*Réponse*) Je le suis.

——— Le S.·. (*Sage*) ajoute : F.·. (*Frère*) Ier. G.·. A.·. (1er. *Grand-Astre*), ôte lui le bandeau de l'erreur qui a égaré son entendement, et que N. N., rendu à l'innocence, à la simplicité et à la raison, vienne recevoir à l'équateur l'accomplissement de son initiation.

---

(1) Tout ce qui suit montre bien clairement comme la secte s'applique à déraciner du cœur du candidat tout attachement à une religion quelconque ; elle commence prudemment par s'appliquer à scruter ce qu'elle nomme les *vrais* sentimens du candidat sur la religion : si elle les trouve lâches, chancelans, ou peu prononcés, elle a soin de lui déclarer que, dans la vraie franc-maçonnerie, *la sagesse*, en d'autres termes, le culte de la première des passions humaines, savoir de *l'orgueil*, tient lieu de toute autre religion ; ensuite elle lui arrache la promesse de combattre toute religion révélée, qu'elle comprend si clairement sous les mots de sophismes, de l'ignorance et de la fraude ; et elle finit par lui déclarer que DÉSORMAIS il a embrassé une nouvelle religion, lui promettant que cette religion lui fera tomber des yeux le bandeau de l'erreur, et le replacera dans un état d'innocence.

§ V. DE LA RÉCEPTION.

Formulaire de l'initiation.

Questions énigmatiques.

D. (*Demande*) A. C. P. I.? (*A qui parlé-je?*)
R. (*Réponse*) A. G. G. (*A Gian-Giacomo. — A Jean-Jacques.*)
D. (*Demande*) C. H. T.? (*Che hai tu? Qu'as-tu?*)
R. (*Réponse*) I. S. C. (*Io sono cieco. — Je suis aveugle.*)
D. (*Demande*) C. P. R.? (*Come puoi risorgere? — Comment peux-tu ressusciter?*)
R. (*Réponse*) C. U. I. (*Con un incendio, — Par un incendie*) (1).

INSTRUCTION.

D. (*Demande*) Donnez-moi le mot sacré.
R. (*Réponse*) Il l'épelle.
(Ce mot est OTEROBA, qui signifie : *Occide tyrannum, et recupera omnia bona antiqua*) (2).

S.·. M.·. P.·.

(*Sublime Maître Parfait.*)

STATUTS.

Les SS.·. MM.·. PP.·. (*Sublimes Maîtres Parfaits*) RESPECTENT les lois des pays où ils demeurent,

(1) Par cet incendie, qu'on apprend à l'adepte être l'unique moyen de résurrection, on lui marque bien clairement les révolutions; aussi n'ont-ils pas cessé de les fomenter partout.

(2) Le sens de la parole *sacrée* est donc bien clair, savoir que le régicide est le vrai moyen de ramener l'âge d'or.

OBÉISSENT (1) à celles de leur ordre, aux réglemens de l'(∴) (*église*) et aux invitations des SS.·. (*Sages*). ——— Ils s'efforcent d'éclairer les hommes par des ouvrages utiles, ——— ont soin de l'éducation de la jeunesse, ——— travaillent à la propagation de la société (2), et gardent, envers ceux qui n'en sont pas membres, un secret inviolable sur tout ce qui peut regarder son organisation, ses cérémonies, ses symboles, en un mot sur tout ce qui se passe dans son sein.

Au bas des statuts.

D.·. D.·. G.·. (3).·.
(*Décret du Grand-Firmament*) (3)

Art. Ier. Le droit de poursuivre les délits contre la sûreté de l'ordre, soit d'office, soit ensuite d'une dénonciation, appartient exclusivement aux DD.·. (*Diacres*).

Art. II. Chaque membre de l'ordre est obligé de révéler à un D.·. (*Diacre*) les trahisons ou les indiscrétions qui pourraient être connues, et d'y joindre tout ce qu'il saura touchant les circonstances du délit et les délinquans.

Art. III. Les dénonciations doivent être écrites et signées de la main du dénonciateur.

---

(1) Le rapprochement des deux mots *respecter* et *obéir* apprend aux souverains que leurs lois n'obtiendront des sectaires qu'un respect stérile : l'*obéissance* est réservée pour les lois de la secte.

(2) Voilà le prosélytisme imposé comme devoir aux sectaires, et ce sont les mêmes qui crient tant contre le prosélytisme religieux.

(3) Le grand-firmament, ainsi érigé en tribunal souverain, prononce sur la vie ou la mort d'individus qui n'ont pas même la satisfaction de connaître ni les juges qui les condamnent, ni les lois d'après lesquelles ils sont condamnés : les assassinats, si souvent commis par ordre de ce grand-firmament, prouvent assez qu'on ne se borne pas à de simples menaces. Et ce sont ces mêmes sectaires qui s'évertuent à proclamer que les jugemens des autorités légitimes ne sauraient être justes s'ils ne sont précédés par des débats publics, s'ils ne sont prononcés par des jurés, et qui s'apitoient sur le sort des coupables frappés par les jugemens les plus réguliers.

Art. IV. Quiconque sera convaincu d'avoir violé ce devoir sera puni comme complice du délit qu'il n'aura pas dénoncé.

Art. V. Le faux dénonciateur, convaincu d'avoir agi avec une mauvaise intention, sera puni de la même peine à laquelle aurait été condamné l'accusé, en cas qu'il fût trouvé coupable.

Au bas des statuts.

D.·. D.·. G.·. (☉).·.
(*Décret du Grand-Firmament.*)

Le G.·. (☉).·. (*Grand-Firmament*) a décrété que les articles suivans seraient inscrits après les statuts des SS.·. MM.·. PP.·. (*Sublimes Maîtres Parfaits.*)

Le G.·. (☉).·. (*Grand-Firmament*) nomme des DD.·. (*Diacres*), agens auxquels il transmet tous les pouvoirs nécessaires, afin que les SS.·. (*Sages*) les puissent connaître, et au besoin les faire reconnaître par d'autres.

La voilà donc officiellement dévoilée cette secte hideuse, la terreur des faibles, l'espoir des méchans, l'horreur des gens de bien, le foyer de toutes ces révolutions proclamées ouvertement, ou sourdement exécutées : secte essentiellement faible malgré son étendue, vu qu'elle ne renferme que des êtres avilis dans l'esclavage de quelques maîtres, d'autant plus despotiques qu'ils sont plus lâches et plus tremblans. Aussi tous ces plans audacieusement conçus, mais toujours faiblement exécutés, tournent déjà contre leurs auteurs, les livrent partout à l'exécration publique, et au lieu de précipiter la société vers sa ruine, semblent au contraire ramener le siècle, désormais désabusé, aux principes immuables de vérité et de justice, en un mot à cette religion sainte devant laquelle l'erreur et le crime pâliront à jamais.

SECTION V[e].

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN RUSSIE.

§ I.

CONSPIRATION CONTRE L'ÉTAT.

Un vaste empire où n'aguères au sein de la paix, régnait la tranquillité la plus profonde, se trouve tout-à-coup en proie à l'anarchie. Moissonné à la fleur de l'âge, ses fidèles sujets perdent dans la personne de l'empereur Alexandre, leur père, leur bienfaiteur. C'est alors que renaissent des passions que le temps avait amorties, et qui n'osant auparavant se montrer au grand jour, se fomentaient dans les sociétés secrètes, et nourrissaient dans leur sein, leurs sinistres projets. A la nouvelle de ce triste événement, aussitôt elles se réveillent; l'alarme se répand; le signal est donné; et du fond des clubs partent des idées de liberté et d'indépendance, qui bientôt gagnent tous les esprits, échauffent toutes les têtes, et font arborer l'étendard de la révolte. Ainsi dans un pays, jusqu'à cette époque demeuré étranger aux progrès de la civilisation moderne, on entend retentir de toutes parts, les mots de vive l'empereur, vive la *Constitution* (1); chose que prononçait le peuple dans son ivresse sans trop savoir ce qu'il disait.

(1) On raconte à ce sujet une anecdote digne de remarque. Comme les rebelles avaient proclamé Constantin empereur, qui, comme on sait, avait renoncé au droit de la couronne en contractant une seconde union avec une princesse qui n'était pas de sang, ils étaient parvenus à faire crier à la troupe: « Vive Constantin, vive la *Constitution* » en leur faisant accroire que cette dernière était la femme de l'empereur.

Voilà donc à quoi tendent ces sociétés philanthropiques tant vantées au 19e. siècle! Sous prétexte de secouer le joug de la monarchie absolue, et de briser les chaînes qu'elles voient partout peser sur les peuples, elles excitent les malheureux à la révolte, et, pour parvenir à leur but, font couler tout à la fois et le sang du coupable, et le sang de l'innocent. La ville de Moscou, devenue le théâtre sanglant de la rebellion, méconnaît la voix de son chef qui l'exhorte à rentrer dans le sentier de l'honneur et du devoir. Le commandant de la ville se présente sur la place publique, pour calmer l'effervescence, et bientôt il est la victime du fer homicide qui plane sur sa tête. L'empereur Nicolas, suivant l'impulsion de son cœur paternel, et ne consultant que son amour pour un peuple qu'il affectionne, s'arrache des bras de sa famille, s'élance de son palais, vole au milieu des rebelles; c'est son sang qu'ils veulent pour étancher leur soif sanguinaire, il leur présente son sein à percer; tant de grandeur et de dévoûment font tomber des mains de l'assassin, le fer régicide, qui déjà était dirigé contre lui. Digne héritier des vertus de son prédécesseur, des traits pleins de bonté brillent encore sur son visage, il n'ouvre la bouche que pour prononcer des paroles d'oubli et de pardon. Les tumultes se dispersent, la contenance fière de l'empereur réussit pour quelque temps à calmer l'effervescence, mais ce feu attisé ne s'éteint un moment que pour reparaître avec plus de violence. Les projets des chefs de la révolte avaient leur but; le plan concerté était général; d'un bout à l'autre de l'empire, de Moscou aux bords du Pruth, de la Crimée à Pétersbourg, les tisons étaient allumés. L'empereur forcé de faire le sacrifice de ses sujets rebelles, livrés à de nouvelles réactions, ordonne que des bouches d'airain soient placées en regard; mais rien ne pouvant les arrêter, un combat terrible s'engage dans les

rues mêmes, et les mutins ne se dispersent qu'après avoir fait répandre le sang de tant de hécatombes. L'empereur, dont le cœur est toujours le même pour son peuple, après avoir fait grâce à beaucoup de coupables, pris les armes à la main, ordonne qu'une commission d'enquête soit dressée sur le champ, que l'on instruise de cette affaire, et que le rapport lui en soit aussitôt donné. Suivant ses ordres, une commission s'assemble, et après les perquisitions et les recherches les plus scrupuleuses, elle offre à l'empereur le résultat suivant de son travail.

« La commission d'enquête instituée par S. M. l'empereur à la suite des événemens du 11 (26 décembre 1825), sans avoir encore pu atteindre le terme de ses travaux, est néanmoins déjà parvenue à constater une série de faits qui indique l'origine, le développement et les diverses formes des associations secrètes dont les affreux desseins, s'ils avaient pu s'accomplir, auraient produit en Russie de grands crimes et de grands malheurs. Nous allons offrir un résumé succinct et préliminaires de ces faits, puisés tous dans les interrogatoires et les aveux mêmes des coupables.

» Telles étaient leurs intentions, que le nombre des hommes qui auraient consenti à les partager et à les exécuter, ne pouvait qu'être nécessairement très-restreins. Pour l'honneur du nom russe et à la joie de tous les bons citoyens, cette conviction consolante est entièrement acquise. Les circonstances qui vont être relatées prouvent en outre, que l'absurdité du complot en a égalé l'horreur, et pour démontrer qu'il ne pouvait réussir, il suffira de dévoiler en peu de mots l'incohérence de tous les plans des conjurés, leurs incertitudes, la manière dont ils ont souvent eux-mêmes reculé devant leurs propres projets, et l'impossibilité où ils se sont toujours vus d'étendre leurs principes et leurs trames.

» La première idée de cette conspiration a été conçue par des jeunes gens d'une imagination ardente

et déréglée, qui, entraînés par les pernicieux exemples des révolutions dont l'Europe a été le théâtre depuis 30 ans, et atteints de cet aveugle désir de tout bouleverser, qui a marqué de tant de désastres l'époque où nous vivons, oublièrent les nobles traditions du vrai patriotisme qui se conservaient au sein de la nation russe, leurs devoirs les plus sacrés envers le souverain et envers l'état, les sermens qu'ils avaient prêtés, la position sociale dans laquelle ils se trouvaient, pour s'abandonner au rêve d'une réforme absolue en Russie et pour combiner dans les ténèbres les moyens de l'accomplir.

Il résulte de leurs révélations :

1°. Qu'à cet effet ils travaillèrent à former, vers la fin de l'année 1815 et au commencement de 1816, une association secrète qui devait se subdiviser en fractions nombreuses et qui avait un double but. Son objet patent était la bienfaisance, et son objet véritable, connu d'un très-petit nombre d'initiés, une forme politique dans l'empire.

2°. Que dès l'année 1817, ceux-ci, pour première preuve des intentions qui les animaient, délibérèrent à Moscou sur les moyens d'attenter aux jours de l'empereur Alexandre, dans le moment où ce monarque venait, avec sa famille auguste, visiter cette capitale dont ses exploits et sa munificence avaient relevé les ruines. La vie d'un souverain adoré leur paraissait un obstacle invincible à l'exécution de leurs projets. Ils voulaient décider entr'eux, par la voie du sort, qui serait son assassin, lorsqu'un des conjurés s'offrit spontanément à le devenir. Mais, soit qu'à l'instant décisif un dernier cri de leur conscience les ait frappés de terreur, soit qu'ils crussent nécessaire de mieux mûrir leurs plans de subversion générale, ils résolurent d'ajourner ce parricide.

3°. Qu'en 1818, trouvant que leur association ne prenait pas une extension suffisante, ils s'assemblèrent derechef à Moscou, et lui donnèrent une or-

ganisation nouvelle sous le nom de *société d'amis du bien public* ou *du livre vert*. Cette société continua d'avoir un double objet. Mais tous ses membres ne devaient plus seulement participer à des actes de charité ; ils étaient tenus de contribuer aux progrès des lumières et à l'amélioration des mœurs. La réforme politique resta le secret des chefs qui s'efforcèrent d'y préparer les esprits, et, dans ce dessein, de multiplier autant que possible le nombre de leurs adeptes.

4°. Qu'en 1821, il fut avéré par eux que ces mesures n'avaient pas encore répondu à leur attente; qu'ils tinrent alors un troisième conciliabule à Moscou, auquel se rendirent des députés de toutes les sections de la société, mais où les avis se divisèrent; et que les chefs s'étant assurés que la majorité des membres désapprouvaient leurs vues politiques, énoncèrent pour les écarter la proposition de dissoudre l'association elle-même, proposition que les uns adoptèrent de bonne foi et que d'autres firent semblant d'accueillir. Depuis lors, la plupart des individus qui avaient appartenu à la société en question, ont effectivement cessé d'en faire partie.

5°. Que cependant, des débris de cette société, les vrais conspirateurs en formèrent de nouvelles, où les initiations n'eurent lieu qu'avec des précautions extrêmes, et dont les rapports réciproques furent enveloppés avec soin du plus profond mystère.

6°. Qu'à dater de ce moment, s'établirent deux associations principales sous le nom *d'association du nord* et *du midi*, dont les comités directeurs siégeant à Pétersbourg et à Toulczin, et desquelles dépendaient d'autres comités qui prenaient le titre de *jurisdictions d'arrondissemens*; mais par la suite il se forma encore une troisième société sous le nom de *Slaves réunis*, avec laquelle deux membres de l'association du midi se trouvaient en relations intimes.

7°. Que les chefs de ces associations unissant leurs

efforts, conçurent à cette même époque l'idée d'opérer un mouvement révolutionnaire par le moyen de l'armée, et que pour cet objet ils cherchèrent à s'affilier surtout des militaires et des chefs de compagnies et de régimens.

8°. Que dans les associations dont il s'agit, des plans divers de réforme furent proposés, selon les vues et les intérêts personnels de leurs membres; que les uns voulaient établir un gouvernement, où l'autorité suprême aurait été concentrée dans un *triumvirat* dont ils se flattaient de faire partie; que d'autres prétendaient partager la Russie en plusieurs administrations indépendantes, mais réunies par un lien fédéral, qui auraient été appelées états, et dont ils espéraient se constituer les chefs; que d'autres encore songeaient à détacher diverses provinces de l'empire, soit pour leur donner une complète indépendance, soit pour les céder aux puissances voisines.

9°. Que dans cette confusion d'idées, dans ce choc d'ambitions isolées, aussi aveugles que criminelles, aucun plan définitif ne fut adopté, mais que quelques-uns des principaux conspirateurs firent revivre l'horrible projet qu'ils avaient conçu en 1817, d'attenter aux jours de l'empereur Alexandre, de glorieuse mémoire.

10°. Que même en 1823, deux des membres de ces associations secrètes voulurent mettre à exécution cet affreux complot; qu'ils se rendirent pour cela à Bobrouisk, où devait passer l'empereur; mais que la non-apparition de leurs complices les empêcha de tenter le crime qu'ils méditaient.

11°. Qu'en 1825, ce même crime fut encore une fois résolu; qu'un homme comblé des bienfaits de l'empereur fut celui qui manifesta avec force le désir de l'assassiner, qu'il voulut rejeter tout ajournement, qu'il fut décidé alors que des régicides seraient envoyés à Taganrog où séjournait S. M. I., que ces régicides se trouvèrent parmi les membres

de la société des *Slaves réunis*, et que néanmoins, après des délibérations nouvelles, il fut convenu que l'empereur Alexandre ne serait assassiné qu'au mois de mai 1826, époque où les conjurés supposaient qu'il ferait une revue de troupes aux environs de Béla-Tserkoff.

12°. Qu'enfin un autre scélérat forcené arriva des extrémités de la Russie à Pétersbourg dans l'automne de 1825, et que s'étant affilié à l'association du nord, il lui offrit son bras pour assassiner l'empereur.

13°. Que lorsqu'une courte et cruelle maladie accomplissant les impénétrables décrets de la Providence divine, priva la Russie d'un souverain et d'un père, les conjurés conçurent de nouveaux plans de subversion, que les premières victimes désignées furent tous les membres de la famille impériale, qu'ils devaient être immolés en même temps, et que des soulèvemens devaient s'opérer à la fois à Pétersbourg, à Moscou et dans plusieurs cantonnemens de l'armée.

Les hommes indignes du nom de russes, qui méditaient ces desseins, se trompaient étrangement, et sur l'étendue de leurs moyens qui étaient nuls, et sur la possibilité de la révolte qu'ils croyaient avoir préparée. Leur tentative du 14 (26) décembre 1822 à Pétersbourg et celle de Mouravieff Apostol aux environs de Kieff, ont prouvé que, dans aucune classe de la nation, ils ne pouvaient compter sur la moindre assistance ; car le peu de soldats et même quelques-uns des officiers qui les ont suivis, n'étaient que trompés et croyaient combattre pour la foi de leurs sermens ; elles ont prouvé que de pareils complots, quand même la combinaison en aurait été moins absurde, ne pouvaient atteindre leur but en Russie.

Nous le répétons, le nombre des conspirateurs et surtout celui des grands criminels est peu considérable. Toutes les associations secrètes qu'ils avaient

établies, sont connues; tous les projets qu'avait enfantés leur aveuglement ou leur scélératesse, révélés; tous les moyens dont ils devaient se servir pour les exécuter, découverts; et, ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'annoncer, des distinctions importantes s'indiquent en quelque sorte d'elles-mêmes parmi les prévenus qu'examine la commission d'enquête.

Les uns étaient les fondateurs et les chefs de ces associations secrètes.

D'autres, liés de complicité avec eux, se trouvaient initiés à leurs épouvantables mystères.

D'autres encore devaient être les instrumens d'intentions qu'au fond ils ne connaissaient pas.

Il en est enfin qui, ainsi que les soldats égarés, ne croyaient pas s'armer contre l'ordre et le souverain légitime.

Ces différences ne pouvaient que prolonger le travail de la commission d'enquête. Quoique les principaux coupables soient déjà convaincus, le châtiment exemplaire que méritent des régicides, des fauteurs de troubles ou des hommes pris les armes à la main, a dû être différé, pour que la commission d'enquête pût les confronter avec leurs complices, pour qu'elle pût, par l'ensemble des interrogatoires et des preuves qui en résultent, déterminer les divers degrés de culpabilité, ne pas les agraver surtout, et arriver à des conclusions dont la justice soit incontestable.

§ 2.

RAPPORT FAIT A L'EMPEREUR DE RUSSIE PAR LA COMMISSION CHARGÉE D'INSTRUIRE L'AFFAIRE DES MOUVEMENS DU 14 (26) DÉCEMBRE 1825.

« SIRE,

« La commission nommé par décret de V. M. I., en date du 17 (29) décembre de l'année passée, vient de terminer les enquêtes confiées à ses soins, et vous soumet, sire, dans un rapport détaillé de ses travaux, toutes les notions qu'elle a réunies sur les sociétés secrètes découvertes en Russie, et prévenues de conspiration contre l'état, sur leur origine, leur marche, le développement successif de leurs plans, le degré de participation de leurs principaux membres à leurs projets et à leurs entreprises, ainsi que sur les actes individuels de chacun d'eux et sur ses intentions avérées.

» Lorsque cette commission fut établie, et presqu'à l'instant de la répression des troubles du 14 (26) décembre, vous avez témoigné, sire, que ne voulant suivre que les mouvemens de votre cœur et l'exemple de vos glorieux ancêtres, vous aimeriez mieux pardonner à dix coupables que de faire punir un seul innocent. C'est d'après ce principe où tant de sagesse s'unit à tant de magnanimité, que la commission s'est constamment dirigée dans le cours de ses investigations, sans néanmoins perdre de vue l'obligation qui lui était imposée de travailler, par de scrupuleuses recherches, à purifier la Russie de germes pernicieux, à assurer la tranquillité et le bon ordre, à calmer les citoyens paisibles, dévoués au trône et aux lois. — Pleine du désir d'atteindre

ce but, la commission a approfondi avec un grand soin et une égale impartialité, toutes les circonstances qui pouvaient conduire à la découverte des ramifications du complot. Mais dans l'examen des circonstances, et dans les cas divers qui se sont présentés, elle a, autant qu'il était en son pouvoir, distingué la faiblesse et un aveuglement momentané d'une malveillance persévérante; elle a presque toujours pris pour base de ses conclusions les aveux mêmes des prévenus ou des pièces écrites de leur main, regardant les dépositions de leurs complices et tous les autres témoignages, comme des moyens subsidiaires de conviction, ou comme de simples indications de la marche à suivre dans les enquêtes ultérieures et dans les interrogatoires.

» V. M. n'ignore pas qu'une révélation de nature à éveiller toute l'attention du gouvernement était parvenue à S. M. l'empereur Alexandre, au mois de juin de l'année dernière, de la part d'un nommé Sherwood, sous-officier au 3e. régiment des lanciers du Boug. Elle portait que, dans quelques régimens de la 1re. et de la 2e. armée, il se trouvait des individus qui tramaient le renversement de l'ordre établi dans l'état, et qu'ils appartenaient à une association secrète, laquelle augmentait graduellement le nombre de ses membres. En nommant l'un d'eux (Théodore Natkowsky), Sherwood sollicitait la permission de se rendre à Koursk, pour s'aboucher avec lui et quelques autres qu'il croyait ses complices, espérant y recueillir des notions plus exactes et plus circonstanciées. Il communiqua en effet au gouvernement, dans le courant du mois de septembre, les nouveaux renseignemens qu'il avait obtenus. D'autres informations, conformes à celles de Sherwood et plus détaillées, furent apportées à Taganrog par le lieutenant-général comte de Witt, instruit de l'existence et du but d'une association conspiratrice par un agent qui avait feint de s'y affilier. Une

lettre reçue à Taganrog le 1er. (13) déc., confirma ces avis. Elle avait été adressée à feu l'empereur Alexandre par un capitaine Mayboroda, du régiment de Viatka, et semblait d'autant plus importante, que Mayboroda lui-même était membre de l'association ci-dessus mentionnée. Aussitot, le commandant de la 2e. armée et un aide-de-camp-général de V. M., envoyé à cet effet de Taganrog, adoptèrent quelques mesures de précaution. D'après les indications de Mayboroda, plusieurs individus, soupçonnés de conspiration, furent arrêtés, quelques-uns de leurs papiers trouvés et saisis, et des interrogatoires préliminaires effectués. Cependant, leurs complices à Pétersbourg, soit dans la conviction que le gouvernement avait déjà connaissance de leurs projets, soit dans l'impatience de les exécuter, entreprirent de tromper une partie des régimens de la garde à l'occasion du serment qu'ils devaient prêter à V. M., et excitèrent le mouvement dont les habitans de la capitale furent témoins le 14 (26) déc. Dans la soirée du même jour, ils étaient presque tous au pouvoir du gouvernement, et leurs dépositions vinrent éclairer et compléter les informations précédemment reçues touchant l'existence d'un complot.

» De cette époque datent les travaux de la commission. Chaque jour voyait s'accroître la masse de faits qui démontraient l'obligation d'étendre les enquêtes. Cependant, toujours fidèle au principe arrêté par V. M., la commission n'usa du pouvoir dont elle était investie que dans les cas d'une évidente nécessité. Parmi les membres même des associations secrètes, elle se contenta de requérir uniquement l'arrestation ou la confrontation de ceux que des témoignages dignes de foi autorisaient à regarder comme complices des plus criminels desseins, et comme pouvant encore être dangereux, ou dont les dépositions étaient indispensables pour convaincre les principaux conspirateurs; et pour mettre au jour

tous les plans qu'ils avaient formés. Les individus, dont les noms se trouvent sur une liste séparée, ne connaissaient que d'une manière très-imparfaite le but des associations dont ils avaient fait partie, ou les avaient abandonnées par le sentiment même de la faute qu'ils avaient commise en y entrant. La commission a résolu de se borner à les signaler à V. M. Vous daignerez, sire, prononcer sur leur sort dans votre équité et dans votre clémence.

» D'autre part, tous les prévenus qui, d'après les motifs exposés plus haut, appelaient l'attention spéciale de la commission, ont été exactement et soigneusement interrogés (1); leurs réponses ont été comparées; elles ont été confirmées par des confrontations, et elles présentent un complet accord sur toutes les circonstances, ou du moins sur les circonstances principales, relatives au but du complot, à l'organisation de la société secrète qui le tramait et aux actes de ses directeurs (2).

» De l'ensemble de ces faits, il résulte que, dans l'année 1816, quelques jeunes gens, revenus de l'étranger après les campagnes de 1813, 1814, et 1815, et connaissant la tendance politique de plusieurs sociétés secrètes qui existaient alors en Allemagne, conçurent l'idée d'établir en Russie des associations semblables. Les premiers qui se communiquèrent cette idée, furent Alexandre Mouravieff (aujourd'hui colonel en retraite) (3), qui d'abord se proposait de faire entrer cette société secrète dans le cadre de quelque loge maçonnique; le capitaine

(1) Le sieur Nicolas Tourgueneff n'a point été interrogé. Sommé de rentrer en Russie pour se présenter devant la commission, il a refusé de comparaître.

(2) Parmi les individus interrogés, tous ceux qui se sont trouvés ne pas appartenir aux associations conspiratrices, ou de les avoir entièrement abandonnées, ont été aussitôt remis en liberté.

(3) A côté des noms de tous les individus cités dans le présent rapport, est indiqué leur grade actuel au service.

Nikita Mouravieff, et le colonel prince Troubetzkoy. Leur mobile, suivant le témoignage écrit d'Alexandre Mouravieff, *était un amour mal entendu de la patrie, qui dérobait à leurs propres yeux les mouvemens d'une inquiète ambition.* Ils ne sentaient point à cette époque, comme ils en conviennent aujourd'hui dans toutes leurs dépositions, *que les moyens qu'ils employaient ne pouvaient les conduire à aucun but d'utilité réelle* (1), *que l'existence d'une telle société était contraire aux lois et à la morale publique* (2), *qu'elle devait avoir pour conséquence tôt ou tard, et peut-être même contre le vœu de ses membres, des crimes qui entraîneraient leur perte et des malheurs pour l'état* (3).

» A ces premières conférences sur la formation de la société, assistèrent, outre les individus dont on a déjà rapporté les noms, les sieurs Yakouchkine et Serge, ainsi que Mathieu Mouravieff-Apostol, officiers de l'ancien régiment *Séménoffsky*. Ils ne procédèrent point alors à l'exécution de leurs projets, et ce ne fut qu'au mois de février de l'année suivante (1817), que le capitaine Nikita Mouravieff ayant lié connaissance avec le colonel Pestel, et l'ayant, comme il le dit, *mis en rapport* avec Alexandre Mouravieff, qui avait déjà des relations intimes avec le prince Serge Troubetzkoy, que s'organisa une première société secrète, sous le titre d'*Union du salut*, ou *des vrais et fidèles enfans de la patrie*. Les statuts en furent rédigés par Pestel. Cette société comptait alors trois classes : celle des *frères*, celle des *hommes* et celles des *Boyars*. C'ést dans cette dernière classe, supérieure aux deux autres, qu'étaient choisis tous les mois, les *anciens* ou *directeurs*, savoir : le président, le surveillant et le se-

(1) Expressions d'Alexandre Mouravieff.

(2) Expressions de Nikita Mouravieff.

(3) Expressions du prince Serge Troubetzkoy.

crétaire. Les réceptions étaient accompagnées de cérémonies solennelles. Les candidats prêtaient serment de garder le secret sur tout ce qui leur serait confié, quand même leurs opinions et leurs vues ne s'accorderaient pas avec celles de la société. A leur admission, ils prêtaient un second serment. Chaque classe et les *anciens* étaient liés, en outre, par un serment spécial. Ils s'engageaient à marcher vers le but de l'*Union* et à se soumettre aux décisions du conseil suprême des *Boyars*, bien que, d'après les déclarations du seul prince Troubetzkoy, ce titre de *Boyar* dût rester ignoré de tous les individus des classes inférieures. Il fut accordé aux membres primitifs ou fondateurs de la société, mais par la suite, des membres nouveaux l'obtinrent par degrés et quelques-uns même le reçurent immédiatement. Ceux dont cette société se composait alors, étaient Alexandre, Nikita, Serge et Mathieu Mouravieff, le prince Serge Troubetzkoy, Novikoff (ci-devant directeur de la chancellerie du gouverneur-général de la Petite-Russie, décédé depuis hors du service public), Michel Lounine et trois autres membres. Mais ces derniers, ayant ensuite abandonné la société à diverses époques et rompu toute relation avec les plus ardens de leurs anciens collègues, ont été jugés dignes d'un généreux pardon, et V. M. I. a voué à l'oubli cette erreur d'un moment, qu'excusaient encore leur extrême jeunesse. Dès l'origine, le but de cette association fut le changement des institutions existantes dans l'empire. Telles sont à cet égard les déclarations unanimes d'Alexandre, de Serge, de Mathieu et de Nikita Mouravieff, ainsi que de Pestel. Quant au prince Serge Troubetzkoy, il affirme qu'ayant la conscience de leur faiblesse et de la témérité de leur entreprise, ils discutaient surtout dans leurs réunions les moyens de travailler au bien de leur patrie; de concourir à l'accomplissement de tout dessein utile, si ce n'était



par une coopération active, du moins par une approbation hautement exprimée; de contribuer à la répression des abus par la publication de tout acte condamnable qu'auraient commis des employés indignes de la confiance nationale, mais principalement d'*accroître les forces* de leur société par l'acquisition de nouveaux membres, dont les talens et les qualités devraient être constatés à l'aide d'informations préalables, et qui devaient même subir certaines épreuves. Ce fut aussi, dans ces premiers conciliabules, qu'ils résolurent de proposer à Yakouchkin et au général-major Michel Orloff, de s'unir à eux. Le premier venait de quitter Pétersbourg, et le second s'occupait, à la même époque, avec le comte Mamonoff et le conseiller-d'état actuel Nicolas Tourguéneff, de la formation d'une autre société, qui devait porter le titre de *Société des chevaliers russes*. Le général Michel Orloff et Alexandre Mouravieff s'invitèrent réciproquement à accéder à leurs sociétés respectives, mais ils ne purent s'accorder sur les principes d'une réunion. L'intention du général était, d'après ce qu'il a déclaré, de fonder une société dont le seul objet eût été de mettre un terme aux concessions et aux autres abus qui s'étaient glissés dans l'administration intérieure de l'empire, intention qu'il se proposait même de soumettre à l'approbation de S. M. I. Mais plus tard, ajoutant foi à des bruits qui prêtaient à l'empereur Alexandre le dessein de rétablir la Pologne dans son ancien état, et attribuant ce projet aux sociétés secrètes polonaises, il avait voulu contrebalancer leur influence par le moyen de l'association à laquelle il travaillait. Toutefois, ses plans n'eurent aucune suite, et l'association dont il avait conçu l'idée, ne se forma point. Celle qui existait déjà, ne faisait aucun progrès. Quelques-uns de ses membres et nommément Pestel, quittèrent Pétersbourg; d'autres trouvaient de l'incohérence dans ses

vues et des inconvéniens dans ses lois. D'autres encore et surtout ceux qui avaient simplement reçu la proposition de s'affilier à l'*union* (l'*union du salut*), comme Michel Mouravieff, frère d'Alexandre, exigeaient que la *société se bornât à agir lentement sur les esprits*, qu'elle changeât ses statuts qui (d'après l'expression de Nikita Mouravieff) *avaient pour base des sermens le principe d'une obéissance aveugle, l'emploi des plus violens et des plus terribles moyens, des poignards, du poison* (1), etc., et qu'à la place de ces lois, elle en adoptât d'autres dont les principales dispositions auraient été puisées dans le code présumé du *Tugend-Bund*, tel que venait de le publier une feuille allemande, intitulée : *Freywillige Blätter*. Les membres primitifs de l'union, qui se trouvaient alors à Moscou avec une division des gardes, s'opposèrent long-temps à ce désir, et il est à remarquer que ce fut lors de ces discussions et dans une séance à laquelle assistèrent Alexandre, Nikita, Serge et Mathieu Mouravieff, Yakouchkine, Von-Viesen, Lounine et le prince Théodore Schakowskoy, que naquit, ou du moins que fut émise, pour la première fois l'affreuse idée du régicide (2).

» Un des membres, Alexandre Mouravieff, avait reçu une lettre du prince Troubetzkoy, qui annonçait « que l'empereur avait l'intention de restituer » à la Pologne toutes les provinces conquises par » la Russie, et que prévoyant de la part des russes

(1) J'avais, dit Pestel, extrait tout cela des réglemens de quelques loges maçonniques.

(2) Pestel affirme que, dans la même année (1817), quelque temps auparavant, Lounine avait dit que, si au début des opérations de la société, on se décidait à assassiner l'empereur, on pourrait à cet effet, aposter quelques hommes masqués sur la route de Tsarskoé-Sélo. Lounine convient *de l'avoir dit entr'autres*. D'après la déposition de Mouravieff, Pestel avait l'intention de former, de quelques jeunes gens dont les passions ne connaissaient pas de frein, ce qu'il appelait *une cohorte perdue*, et d'en confier le commandement à Lounine *pour faire main basse sur tout*. Pestel a nié le fait.

» du mécontentement et même de l'opposition, il » songeait à se retirer à Varsovie avec toute sa cour, » et à laisser la patrie en proie aux troubles et à » l'anarchie. » Cette nouvelle, dont ensuite les conspirateurs eux-mêmes reconnurent l'absurdité, produisit néanmoins sur eux un effet à peine croyable. Ils s'écrièrent qu'un attentat contre la vie de l'empereur était de toute urgence. Le prince Théodore Schakowskoy, à ce que dit Mathieu Mouravieff, proposa de n'en remettre l'exécution que jusqu'au jour où son régiment monterait la garde (1). Et l'on voulait déjà tirer au sort à qui serait l'assassin, lorsque livré depuis long-temps aux tourmens d'une passion malheureuse, qui lui faisait haïr l'existence, excité par l'agitation de ses compagnons, enflammé par leurs discours, Yakouchkine offrit son bras au régicide. Il parut toutefois, dans son égarement même, sentir l'énormité du crime qu'il méditait. *Le destin a marqué en moi sa victime*, disait-il. *Devenu scélérat, je ne pourrai plus vivre, je frapperai le coup et je me tuerai.* Tous les autres s'effrayèrent, leur fougue se tempéra et ils arrêtèrent cet élan. Le général-major Von-Viesen s'efforça de leur prouver que la nouvelle qui les avait troublés, était dénuée de fondement, ce que le prince Troubetzkoy lui-même, appelé plus tard à Moscou pour éclaircir le fait, fut obligé de reconnaître. De son côté, Serge Mouravieff-Apostol, dans une opinion écrite, transmise à la société le lendemain, représenta que le crime projeté serait un crime stérile, parce que la société ne possédait pas encore les moyens d'en tirer parti. Yakouchkine se rendit à

(1) Selon le témoignage de ce même Mathieu Mouravieff, le prince Théodore Schakowskoy semblait alors prêt à se porter aux plus épouvantables forfaits. Le second des Mouravieff (Serge) ne l'appelait que le *Tygre*. Par la suite, il se retira de l'association et se fixa dans une terre éloignée de la capitale. Interrogé par la commission, le prince Schakowskoy n'est convenu que d'avoir été membre de l'*union du salut*.

ces raisons, mais accusant ses collègues de l'avoir porté à un dessein coupable qu'ils condamnaient eux-mêmes, il rompit pour quelque temps ses relations avec eux et avec la société qui, peu après, changea d'organisation, prit le titre d'*Union du bien public*, et adopta un nouveau réglement rédigé par Alexandre et Michel Mouravieff, par le prince Serge Troubetzkoy et par Pierre Koloschine (1). La première partie de ce réglement a été découverte par la commission qui la met sous les yeux de V. M. Les principales dispositions du code de l'*Union du public*, la division des matières, les idées les plus remarquables et jusqu'au style même, y font voir une imitation et en grande partie une traduction de l'allemand. Les auteurs déclarent, au nom des fondateurs de l'association, que le bien de la patrie est leur seul but, que ce but ne saurait avoir rien de contraire aux vues du gouvernement, que malgré sa puissante influence, le gouvernement avait besoin du concours des particuliers; que la société qu'ils organisaient, lui servirait d'auxiliaire pour faire le bien, et que, sans cacher ses intentions aux citoyens dignes de les partager, *elle ne poursuivrait ses travaux en secret, que pour les soustraire aux interprétations de la malveillance et de la haine*. Les membres étaient divisés en quatre *sections* ou *branches*. Chacun d'eux devait s'inscrire dans une des *sections*, sans toutefois se refuser entièrement à prendre part aux travaux des autres. La première *section* avait pour objet la *philantropie*, ou les progrès de la bienfaisance publique et privée. Elle de-

---

(1) Peu de temps auparavant se forma sous la présidence d'Alexandre Mouravieff, une *société d'épreuve* sous le titre de *société des militaires*. Son existence fut de très-courte durée. Alexandre Mouravieff assure ne se la rappeler nullement. Le colonel Artamon Mouravieff en fut reçu membre. Vers la même époque il proposa à Alexandre et à Nikita Mouravieff de tuer feu l'*empereur*, proposition qui fut repoussée par le premier (Alexandre Mouravieff).

vait surveiller tous les établissemens charitables et signaler aux directions de ces établissemens, ainsi qu'au gouvernement lui-même, les abus qui pourraient s'y glisser et les moyens d'y opérer des améliorations. L'objet de la seconde *section* était l'éducation intellectuelle et morale, la propagation des lumières, l'établissement d'écoles et particulièrement d'écoles à la Lancaster, et en général une utile coopération à l'instruction de la jeunesse, par des exemples de bonnes mœurs, par des entretiens et par des écrits analogues à ces vues, *ainsi qu'au but de la société*. Aux membres de cette 2e. *section* était confiée la surveillance de toutes les écoles. Ils devaient inspirer à la jeunesse, l'amour de tout ce qui était national, et s'opposer autant que possible à l'idée de la faire élever hors du pays, comme à toute influence étrangère. La 3e. *section* était appelée à porter une attention particulière sur la marche des tribunaux. Ses membres s'engageaient à ne point se refuser aux fonctions judiciaires qui pourraient leur être confiées par les élections de la noblesse ou par le gouvernement, à les remplir avec zèle et exactitude, à observer avec soin la marche des affaires de cette nature, à encourager les employés intègres, à leur accorder même des secours pécuniaires, à raffermir dans les bons principes ceux qui trahiraient quelque faiblesse, à éclairer ceux qui manqueraient de connaissances, à signaler les employés prévaricateurs et à instruire le gouvernement de leur conduite. Finalement, les membres de la 4e. *section* devaient se vouer à l'étude de l'économie politique; ils devaient chercher à découvrir et à définir les *immuables principes de la richesse des nations*, contribuer au développement de toutes les branches d'industrie, affermir le crédit public et s'opposer aux monopoles.

» Il n'était pas défendu aux membres de l'*Union du bien public* d'appeler eux-mêmes l'attention des

autorités locales sur les abus qu'ils auraient remarqués, quoiqu'en général la *Direction de l'Union* se réservât le droit d'en informer le gouvernement. Ce fut sans doute par ce motif que plusieurs d'entr'eux, et dans ce nombre Michel Mouravieff, proposèrent de solliciter l'assentiment de feu l'empereur à l'établissement de leur société. Mais la majorité n'accueillit pas cette proposition. L'organisation intérieure de la société était telle qu'il suit : ses fondateurs ou les individus qui en avaient fait partie dès l'origine, formaient en leur qualité des plus anciens membres, ce qu'on appelait l'*Union centrale*. Du sein de cette union était tiré le *Conseil central* composé d'un surveillant et de cinq assesseurs, dont l'un était élu sous l'autorité du surveillant aux fonctions de *président* et prenait alors le titre de *Chef de l'Union*. Tous les quatre mois, deux des assesseurs sortaient du conseil et étaient remplacés par d'autres. Le surveillant l'était à la fin de l'année. Quand le reste des membres de *l'Union centrale* se joignait au *Conseil*, cette assemblée prenait le titre de *Direction centrale*. Le *Conseil central* exerçait le pouvoir exécutif dans *l'union*, la *Direction centrale* le pouvoir législatif. Cette même *Direction* était chargée de l'élection des fonctionnaires de *l'union* dont elle formait aussi le tribunal suprême. Le *Conseil* était autorisé à recevoir des membres et à investir de ses pouvoirs, dans le lieu de leur séjour, les individus qui jouissaient de la confiance de *l'union centrale*. La *direction* avait en outre le droit de nommer *une chambre temporaire de législation pour examiner, éclaircir et compléter les lois de l'union, sans en changer le but.* Les lois arrêtées par cette chambre devaient provisoirement être mises en vigueur avec l'assentiment de la direction jusqu'à l'époque de leur sanction définitive par le *gouvernement suprême de l'union, lequel ne pouvait être*

établi qu'à l'époque où l'union serait définitivement constituée.

Il est évident, d'après ce qu'on vient de rapporter, que l'autorité dans cette association secrète, et surtout le pouvoir de la diriger vers un but quelconque, résidaient entre les mains des fondateurs ou *membres primitifs*. C'était à eux à recevoir de nouveaux membres, en établissant chacun une *direction*. Les *directions* étaient appelées *effectives*, *secondaires* et *principales*. Elles prenaient le titre d'*effectives* dès qu'elles étaient composées de dix membres et recevaient alors un exemplaire de la 1re. partie des réglemens. Jusqu'à ce moment elles n'étaient pas censées *effectives*. Cependant l'*union centrale* avait le droit de faire des exceptions à cette règle pour accélérer l'extension de la société. *Toute direction effective* pouvait en établir une *secondaire* qui n'avait de relations qu'avec elle; mais si la *direction secondaire* en établissait une autre à son tour, et si cette dernière était composée de dix membres, celle-ci devenait entièrement indépendante de sa fondatrice. Le titre de *direction principale* était dévolu à toutes celles qui avaient formé trois *directions secondaires*, et *trois sociétés libres* (ainsi se nommaient des sociétés qui, sans faire partie intégrante de l'*union du bien public*, pouvaient néanmoins contribuer à l'accomplissement de ses vues par leur influence sur les lettres, les arts, etc.). Les *directions principales* avaient la prérogative de recevoir la seconde partie du réglement. Dans chaque *direction*, pour l'exercice de l'autorité, pour le maintien de l'ordre et la division du travail, était élu un *conseil* composé d'un *surveillant* et d'un ou de deux *chefs*, selon que la *direction* elle-même se composait de dix ou de vingt membres. Toutes les affaires, soit dans les *directions*, soit dans l'*union centrale*, se décidaient à la pluralité des voix. Les arrêts étaient rendus de la même manière. Les

noms des membres qui avaient bien mérité de l'*union*, étaient inscrits dans un *livre d'honneur*, et les noms de ceux qui en avaient été expulsés, dans un livre d'*ignominie*. Les membres avaient le droit de quitter l'*union*, mais en s'engageant à garder le secret sur tout ce qu'ils y auraient appris. Ce même engagement du secret devait être contracté par tous ceux qui recevaient la proposition d'entrer dans l'union, et renouvelé quand lecture leur avait été faite de la première partie du réglement. Il n'y avait point de cérémonie particulière pour les réceptions. Le récipiendaire remettait une déclaration écrite, qui plus tard était brûlée à son insu. Chaque membre devait verser dans une caisse commune la vingt-cinquième partie de son revenu annuel (1), et obéir aux lois de l'*Union*.

Tels étaient, d'après la première partie de ses réglemens, les principes et le but de l'*union du bien public*. La seconde partie ne fut jamais rédigée ou du moins elle ne reçut pas la sanction de l'*union centrale*. Le projet en avait été présenté par le prince Troubetkoy, mais il ne fut pas pris en considération, et Alexandre Mouravieff le jeta au feu avec d'autres papiers, en 1822. On avait cependant eu soin dans la première partie de mentionner la seconde, soit qu'on voulût offrir un appât de plus à la curiosité, soit qu'on se ménageât une occasion de découvrir un jour aux nouveaux membres de la société les véritables intentions de ses fondateurs (1). Ceux-ci, du reste, étaient loin de se conformer avec exactitude aux dispositions de la première partie du réglement. Dans l'établissement des *Directions*, l'ordre prescrit à cet égard était rarement observé.

---

(1) Toutes les dépositions sont d'accord sur le fait que cette règle était peu observée. A Pétersbourg, jusqu'à l'année 1825, on n'était parvenu à réunir que 3,000 roubles, lesquels furent remis au prince Troubetzkoy qui les dépensa, mais pas pour les affaires de la société.

Il y en eut deux formées à Moscou. La première sous la présidence d'Alexandre Mouravieff, qui fit quelque séjour dans cette ville après s'être retiré du service. La seconde sous la présidence du prince Th. Schakowskoy. L'une et l'autre ne se soutinrent que peu de temps.

Il y en eut aussi deux à Pétersbourg, présidées par l'officier de chasseurs Séménoff et par le colonel Bourtzoff. Leurs membres, quoique partagés en direction, se réunissaient partout où bon leur semblait, et ne suivaient pas de règle fixe sous ce rapport. Des sociétés libres, presqu'indépendantes de l'union du bien public, se formèrent également à Pétersbourg. Il en fut établi deux dans le régiment Izmaïlowsky, l'une par le prince Eugène Obolensky, par Jacques Tolstoy et par l'assesseur de collége Tokareff, décédé depuis; l'autre par l'officier de chasseurs Séménoff. Tous deux n'existèrent pas plus de trois mois. Une troisième société libre fut fondée par le colonel Glinka, d'après les dépositions du conseiller titulaire Séménoff, qui avait fait lui-même partie des sociétés et des directions ci-dessus mentionnées.

En Petite-Russie, Novikoff forma ou essaya de former une société secrète, en la joignant à une loge maçonnique, qu'il appelait préparatoire; mais selon le témoignage de Mathieu Mouravieff Apostol, il ne cherchait que les moyens de se procurer de l'argent, ni sa société, ni sa loge ne firent de prosélytes.

Quant à Pestel, Mikita Mouravieff déclare qu'il

(2) Ces intentions ne restèrent pas long-temps secrètes. Dans l'origine, dit le conseiller titulaire Séménoff, qui avait été secrétaire de la *société*, ses principaux membres étaient les seuls à savoir qu'elle eût pour but de changer les institutions de l'état. Par la suite les autres membres pénétrèrent ce projet. Pour son exécution, comme pour l'accomplissement des vues développées dans le réglement, on croyait également nécessaire de propager les connaissances politiques et de s'emparer de l'opinion.

n'avait pas reconnu l'autorité de la nouvelle Union, et qu'il avait travaillé suivant d'autres principes, d'abord à Mitau, et depuis à Toulezyn. Pestel, au contraire, prétend avoir, comme tous les autres, acquiescé au réglement de l'Union du bien public, réglement appelé *livre vert*, d'après la couleur de sa reliure. Au surplus, toute l'activité de cette association secrète résidait dans l'Union centrale, et son principal objet était de multiplier le nombre des membres, surtout à Pétersbourg, où se trouvait la majeure partie de la direction centrale. Cependant, s'il faut en croire des données particulières qui n'ont pas été confirmées par les aveux des prévenus, les membres de cette direction se préparaient aussi à agir sur l'opinion publique par le moyen d'un journal peu coûteux, de chansons et de caricatures, et voulaient, à cet effet, établir une lithographie hors du pays, et une imprimerie dans quelque village éloigné des deux capitales.

Un fait avéré, c'est qu'il y a eu entr'eux, sur les modes divers de gouvernement, des conversations et des débats que beaucoup de membres de l'union purent considérer comme des délibérations formelles. Selon Pestel et quelques autres, dès l'établissement de la première société (appelée union du salut ou des enfans de la patrie), les fondateurs, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, avaient conçu des idées constitutionnelles, mais fort vagues, et qui se rapprochaient des principes monarchiques. La première idée d'un régime républicain fut émise par Novikoff dans son projet de constitution. Selon Pestel encore, il y eut à Pétersbourg, au commencement de l'année 1820, une séance de la direction centrale qui, d'après le réglement de l'union, était investie du pouvoir législatif. Dans cette séance, sur la motion d'un membre qui remplissait les fonctions de surveillant, Pestel fit l'énumération des avantages et des inconvéniens du régime monarchi-

que et du régime républicain. Après beaucoup de discussions on alla aux voix. Tous, dit le même prévenu, déclarèrent qu'ils préféraient le régime républicain (Nicolas Tourguéneff entr'autres) en ces termes : Un président sans phrase. Le colonel Glinka fut seul d'un avis différent. Il prit la défense du régime monarchique; et proposa d'offrir la couronne à l'impératrice Elisabeth. Pestel assure en outre qu'il fut résolu que la décision de la direction centrale, qui adoptait les formes républicaines, serait transmise à toutes les autres directions, et qu'en effet il la communiqua lui-même à celle de Toulczyn. A dater de cette époque, ajouta-t-il, les idées républicaines prirent le dessus sur les idées monarchiques, quoique plusieurs membres assurassent encore que, si l'empereur Alexandre donnait à la Russie de bonnes lois (selon leurs opinions), ils seraient ses sujets dévoués et ses défenseurs. Néanmoins les dépositions du colonel Pestel ne sont pas toutes confirmées par les autres accusés.

Von der Brigen soutient qu'entr'autres Glinka et lui refusèrent d'émettre un vote ; que Tourguéneff, au lieu des paroles qu'on lui attribue, avait dit simplement : « Un gouvernement républicain avec un président est fort bon ; mais en général tout dépend de la manière dont est composée la représentation nationale. » Le conseiller titulaire Séménoff ajoute qu'il n'y eut aucune décision prise, et que la délibération se termina par une discussion dans laquelle le colonel Glinka s'efforça de démontrer qu'il ne pouvait exister en Russie qu'un gouvernement monarchique. Enfin aucun des prévenus ne fait mention de la proposition relative à l'impératrice Elisabeth. Au demeurant, toutes les circonstances de ce conciliabule n'eurent, suivant les dépositions de Nikita Mouravieff, aucune influence sur les idées de la généralité des membres de l'association, et ne motivèrent nul ordre aux directions, celle de Toulczyn

exceptée. Dans plusieurs séances subséquentes, il ne fut plus question de gouvernement républicain, et l'on ne discuta que des changemens d'organisation et de marche pour l'union du bien public. Pestel lui-même dépose que, non-seulement depuis la formation de cette union jusqu'à sa dissolution, il n'y eut pas un seul principe fixe d'adopté; mais que, dans plus d'une occasion, ce qui avait été unanimement résolu était quelques heures plus tard unanimement changé. Il est à observer toutefois que, bientôt après la délibération ou conversation dont nous venons de rendre compte, plusieurs des individus qui y avaient pris part eurent une autre réunion fortuite, à ce que dit Pestel, et que, continuant leurs précédentes discussions, l'un d'eux émit l'idée d'attenter aux jours de l'empereur Alexandre. Nikita Mouravieff affirme qu'à l'exception de lui-même et de Pestel, tous repoussèrent cette proposition comme criminelle; que tous soutinrent que la première conséquence d'un tel forfait serait une désastreuse anarchie, et que, Pestel ayant répliqué qu'il serait facile de la prévenir par l'établissement d'un gouvernement provisoire composé de membres de la société, tous s'élevèrent contre lui avec chaleur.

Mais, s'il faut en croire la déposition du seul Serge Mouravieff, cette horrible proposition, renouvelée dans une séance postérieure, fut adoptée à la pluralité des voix.

Cependant l'Union du bien public continuait à recruter de nouveaux membres. Les uns se laissaient séduire par les maximes (du reste assez bannales) de philanthropie et de patriotisme qui se trouvaient répandues dans la première partie du réglement; d'autres cédaient à des sentimens aveugles d'amitié et de confiance ou à l'impulsion de la mode; car il est aussi une mode pour les opinions. Les plus actifs de la société en profitaient pour jeter dans les âmes faibles la crainte du ridicule, ou pour

exciter une vive curiosité. Il est même des dépositions qui assurent qu'à certaines gens on offrait l'appât d'avantages personnels. Mais beaucoup aussi commençaient à reconnaître leur erreur, et l'un des premiers fut Alexandre Mouravieff. « Les rayons de la miséricorde divine, dit-il, éclairèrent enfin mon âme tombée dans les ténèbres ; j'aperçus tout à coup l'abîme sans fond sur le bord duquel je me trouvais avec mes infortunés complices, et, dans les larmes du repentir, j'adressai au Tout-Puissant la prière de me pardonner mes crimes et les leurs ; Dieu a entendu la voix du pécheur. Pendant six années consécutives, il m'a envoyé de terribles épreuves ; j'ai vu périr mes enfans ; j'ai vu ma femme condamnée à des souffrances sans remède, ma fortune complétement dérangée, et j'ai fini par attirer sur ma tête le juste courroux de mon souverain et le châtiment des lois. » Pendant quelque temps, Alexandre Mouravieff ne put vaincre une fausse honte, et se contenta de ne point vaquer à ses anciennes occupations en évitant tout conciliabule. Mais enfin, en 1819, il triompha de lui-même et communiqua par écrit sa détermination à l'Union centrale, priant et suppliant les autres membres de suivre son exemple et de renoncer à toute entreprise comme à toute idée contraire aux lois existantes. Il lui fut répondu par l'assurance que l'on partageait sa manière de penser, et que la société avait été dissoute. Cette assurance était fausse ; mais il paraît qu'en effet, à cette époque, la société tombait en décadence, au moins à Pétersbourg. Ceux qui n'avaient pas le courage d'y renoncer publiquement s'en éloignaient. De ce nombre, furent les trois membres de la première société secrète (l'Union du salut ou des enfans de la patrie) qui depuis, par leur repentir, ont obtenu le pardon tout paternel de V. M. Deux d'entr'eux quittèrent la société vers l'année 1822 ; le troisième ne l'abandonna, il est vrai, que

plus tard; mais, rompant des liens qui pesaient sur sa conscience, il finit par fuir jusqu'à l'approche de ses anciens collègues.

D'autre part, dans le midi, le colonel Pestel, alors aide-de-camp du comte de Wittgenstein, et résidant en cette qualité à Toulczyn, quartier-général de la seconde armée, ne négligeait aucun moyen de propager ses opinions; il ne cessait de répéter à ses jeunes camarades que la volonté même du souverain (feu l'empereur Alexandre) quoiqu'elle dût encore quelque temps rester secrète, était de pénétrer de ces idées et la jeunesse et les troupes; qu'ils seconderaient ses intentions en travaillant à changer l'ordre des choses établi; qu'à Pétersbourg tous les esprits étaient en mouvement; qu'il s'y était déjà formé une société nombreuse et respectable par les hautes qualités de ses membres, une société qui préparait tout pour la grande révolution. Pestel réussit à faire beaucoup de prosélytes auxquels il montrait la première partie du réglement de l'Union du bien public. Mais lui-même s'écartait souvent des dispositions de cet acte. Les collègues dont il était entouré résistaient rarement à son influence; cependant, en 1820, il commença à se manifester, même parmi les membres des directions du midi, de la froideur, de la dissidence. Des débats eurent lieu dans les conciliabules qui se tenaient chez Pestel et chez Youchnevsky, intendant de la seconde armée, affilié à l'Union du bien public par Pestel, et avec lequel celui-ci est resté jusqu'à la fin en liaison intime. Pour mettre un terme aux dissensions, Pestel proposa l'établissement d'une dictature temporaire. Ce projet, ainsi que celui de substituer à la dictature un triumvirat, fut rejeté; mais l'on convint que les députés de l'Union s'assembleraient à Moscou, pour définir d'une manière plus précise le but de la société et le mode de ses opérations. Pestel ne put se rendre à Mos-

cou, et les pouvoirs de la direction dont il était le chef, furent confiés au colonel Bourtzoff et au lieutenant-colonel Komaroff. Ce dernier ayant observé dans la société une tendance évidente aux principes révolutionnaires et même à des entreprises réprouvées par les lois, songeait dès-lors à profiter de la dissidence qui ne pouvait manquer de se manifester dans l'assemblée générale, pour amener ses membres à dissoudre l'Union. (Le reste de cette partie du rapport indique qu'il n'y eut qu'une session.)

A en juger par les dépositions de plusieurs des prévenus, les communications de la nouvelle Union de Pétersbourg ou du Nord avec celles du Sud étaient peu fréquentes et presque toujours verbales. Les directoires hésitaient même à confier des écrits à leurs propres membres, de crainte de les voir, par quelqu'accident, tomber en des mains étrangères. Ces deux sociétés différaient entr'elles sous beaucoup de rapports et particulièrement dans le mode de l'organisation intérieure; mais l'une et l'autre n'avaient qu'un même but, le renversement de l'ordre de choses existant; l'une et l'autre s'occupaient déjà de la rédaction des lois qui devaient réformer la Russie, et la commission, en mettant sous les yeux de V. M. les exemplaires de ces divers projets que d'heureuses recherches lui ont fait découvrir, y ajoute un résumé de leur contenu; l'une et l'autre s'accordaient aussi sur les moyens à mettre en œuvre pour remplir leur commun objet, et l'une et l'autre voulaient employer dans cette vue la force armée, espérant entraîner les troupes à la révolte. C'était surtout dans le midi et au sein de quelques régimens de la première et de la deuxième armée que les conspirateurs travaillaient à préparer des moyens de cette nature.

D'après la déposition du capitaine Mayboroda, le colonel Pestel tantôt caressait la troupe et tantôt il lui faisait subir, aux époques où l'on attendait l'ar-

rivée de feu l'empereur, des punitions sévères et probablement injustes. « Faisons croire aux soldats, disait-il, que ce n'est point à nous, mais à l'autorité supérieure et à l'empereur lui-même que doit être attribuée cette rigueur excessive. » Le lieutenant-colonel Serge Mouravieff employait également tous ses soins à se concilier l'affection des soldats du régiment de Tchernigoff et aux autres régimens de la neuvième division, mais spécialement de ceux qui avaient servi dans l'ancien régiment de Séménowsky; il s'attachait même à les familiariser avec l'idée d'un changement général et peu éloigné, en exigeant de leur part la promesse de le suivre en toute occasion.

Mais ce n'était plus à l'accroissement du nombre de ses membres que se bornaient les opérations de la société du Sud. Elles acquéraient de plus en plus le caractère d'une véritable conspiration contre l'autorité légitime, et bientôt de sinistres propositions, incessamment reproduites dans des conciliabules, dévoilèrent les plus graves, les plus criminels desseins. Le colonel Pestel continuait de présider le directoire de Toulczyn : à ses côtés siégeait Youschnevsky, toujours d'accord avec lui, malgré son apparente inaction. C'était d'eux que dépendaient tous les individus qui appartenaient à la société du Sud, les uns immédiatement, les autres par l'intermédiaire de deux comités subordonnés au directoire, savoir le comité de Kamenka ou comité de droite présidé par Davydoff et par le prince Serge Volkonsky, et le comité de Vassikoff ou comité de gauche, sous les ordres de Serge Mouravieff Apostol et du sous-lieutenant Bestoujeff-Rumine : Mouravieff fut depuis nommé troisième membre du directoire de Toulczyn. Au mois de janvier 1823, les chefs de tous les comités, Pestel, Youschnevsky, Basile Davydoff, le prince Serge Volkonsky, Mouravieff et Bestoujeff-Rumine eurent une réunion à Kieff : on y fit la

lecture de quelques fragmens du projet de constitution de Pestel, intitulé *Code russe*, et on y proposa cette question : Que ferons-nous de la famille impériale lors de l'établissement de nos nouvelles lois ? Il faut l'exterminer, dit Pestel : Youschnevsky, Davidoff et Volkonsky se rangèrent à son opinion ; mais Bestoujeff-Rumine fut d'avis qu'il fallait se contenter de la mort de l'empereur seul. Quant aux autres membres de la famille impériale, on se proposait, d'après la déclaration de Pestel, de les déporter hors de l'empire, et d'employer à cet effet la flotte de Cronstadt. Serge Mouravieff, pour cette fois, combattit franchement l'avis des autres. Il ne voulait pas de régicide. On conclut finalement que, malgré la pluralité des voix, qui était pour Pestel, une question d'une aussi haute importance ne pouvait être décidée par six individus. Postérieurement à cette réunion, Bestoujeff-Rumine envoya à Youschnevski un discours, dans lequel, en condamnant le dessein de ses complices, il s'attachait à prouver que les membres de la famille impériale cesseraient d'être dangereux dès que la révolution aurait été consommée : « Que pourraient encore désirer les russes, disait-il, lorsque nous aurons organisé pour eux un bon gouvernement, et que nous leur aurons donné de sages lois ? » Mais soit que cette opposition de Mouravieff, et de Bestoujeff-Rumine fût sincère, soit qu'elle fût simulée, l'un et l'autre, après une entrevue qu'ils eurent dans le cours de cette même année 1822, au village de Kamerka, avec les chefs des autres comités, Pestel, le prince Serge Volkonsky, Davydoff, n'hésitèrent pas d'adhérer à la proposition d'exterminer toute la famille régnante. Le prince Serge Volkonsky affirme que ce fut même Mouravieff qui la reproduisit alors, et, en 1824, Bestoujeff adressa une lettre à Varsovie (elle ne fut pas envoyée à sa destination par Volkonsky) qui demandait aux membres de la société secrète de

Pologne, avec laquelle il était entré en relations peu de temps auparavant, de donner la mort à Mgr. le grand-duc Constantin.

La découverte de cette société secrète de Pologne, et les négociations qui s'ouvrirent avec elle, appartiennent aux sectes les plus remarquables du directoire de Toulczyn. Bestoujeff-Rumine en signala l'existence. Ce fut aussi à lui que le directoire confia le soin d'entamer des pourparlers avec les délégués de cette société, qui avait pour but de séparer la Pologne de la Russie, et d'en rétablir l'indépendance sur l'ancien pied. Les conditions de l'arrangement ne tardèrent pas à être arrêtées par Bestoujeff-Rumine d'un côté, et par Kizvzanowski de l'autre. La société du sud s'engageait à reconnaître l'indépendance de la Pologne, et à lui restituer celles des provinces conquises qui ne sont pas encore *russifiées* (entr'autres la province de Bialystok, le gouvernement de Grodno, et une partie de ceux de Wilna, de Minsk et de Podolie), sauf à s'assurer réciproquement une bonne ligne de défense à la démarcation des nouvelles limites. La société du sud s'engageait de plus à protéger les polonais en Russie, et à déraciner tout sentiment d'éloignement réciproque entre les deux nations. De son côté, la société de Pologne promettait d'employer les moyens les plus efficaces, quelle qu'en fût la nature, pour empêcher Mgr. le grand-duc Constantin de se rendre en Russie quand éclaterait la révolution; elle promettait d'opérer un soulèvement simultané, de marcher contre le corps de Lithuanie, de le désarmer s'il refusait de se joindre à la même cause, et d'établir un gouvernement républicain en Pologne. Les deux sociétés devaient en outre se faire part des informations nécessaires ou mutuellement importantes; mais ces communications ne devaient point avoir lieu entre de simples membres; elles étaient réservées à des commissaires spéciaux. Les

commissaires désignés furent Mouravieff et Bestoujeff-Rumine, Grodetzki et Czarkoski.

Par la suite, Pestel lui-même et le prince Serge Volkonsky entamèrent de nouvelles négociations, avec Yablonowski et Grodezki, députés de la société polonaise. Pestel convient qu'il avait promis de reconnaître l'indépendance de la Pologne; mais il assure n'avoir rien stipulé de positif relativement à la restitution des provinces conquises; cependant, à en juger d'après une carte de Russie qu'il avait dressée et jointe à son projet de constitution (*Code russe*, on voit que Pestel songeait, dans ses plans, à détacher du corps de l'empire toutes les parties de l'ancienne Pologne désignées par Bestoujeff, et une déposition de Nikita Mouravieff ajoute qu'aux reproches provoqués par cette concession lors des conférences qui eurent lieu avec quelques membres de la société de Pétersbourg, Pestel et Davydoff répondirent l'un et l'autre : « Que faire? la parole en est déjà donnée, et telle a été la volonté de la société du sud. » Ces relations avec la société de Pologne ne paraissent pas avoir eu d'autres suites; les délégués de cette société avaient invité Pestel à leur faire connaître les personnages de marque dans l'empire qui appartiennent au complot formé contre l'ordre existant, s'engageant à en nommer quelques-uns de leur côté, et à les mettre en rapport avec ceux qui leur seraient indiqués. Pestel, n'ayant personne à nommer, fut obligé de répondre vaguement. Les polonais se refroidirent; mais il ne s'ensuivit pas une cessation totale de leurs relations avec la société du sud; car on décida que les plénipotentiaires respectifs se réuniraient encore à Kieff, dans le mois de janvier 1826.

Peu avant l'époque de ces étranges négociations, où de simples particuliers disposaient à leur gré du patrimoine de l'état et du sort des gouvernemens et des peuples, le comité de Vassilkoff, c'est-à-dire

Mouravieff et Bestoujeff-Rumine, préparaient un soulèvement dans la neuvième division qui comptait alors aux environs de la forteresse de Bobrouisk, où elle attendait l'arrivée de feu l'empereur et de V. M. A l'aide de quelques conjurés, revêtus de l'uniforme des soldats du régiment commandé par leur complice, le colonel Schweikovsky, au jour ou dans la nuit désigné, leur intention était (tous deux en conviennent) de s'emparer de la personne de l'empereur et de celle de V. M., d'arrêter également l'aide-de-camp général baron de Diebitsch, de soulever les troupes rassemblées dans le camp, et, après avoir laissé une garnison dans la forteresse, qui devait, disaient-ils, leur servir de refuge en cas de revers, de marcher sur Moscou; entraînant les révoltés et ralliant à eux les autres troupes cantonnées sur la route. Mais le double caractère qui marque tous les plans des conjurés et toutes leurs entreprises, caractère frappant, caractère invariable, c'est l'impatience des passions jointe à une nullité absolue de moyens. Sous ce rapport, ils s'abusaient réciproquement, selon l'éternelle coutume des conspirateurs, si souvent trompés par leurs propres mensonges; ce n'était qu'au moment fixé pour l'exécution de leurs desseins qu'ils acquéraient le sentiment de leur impuissance. Tel fut le cas dans la conjoncture dont il s'agit. Après avoir médité l'insurrection de tout un corps d'armée, Mouravieff et Bestoujeff-Rumine virent bientôt qu'ils ne pouvaient y compter que deux complices, le colonel Schweikowsky et le lieutenant-colonel Notoff. Ils décidèrent en conséquence : 1°. Que Bestoujeff se rendrait à Moscou pour s'y aboucher avec les membres actuels de la société secrète ou avec ceux qui en faisaient autrefois partie, pour les engager, nommément Michel Mouravieff et Michel Von-Viesen, à coopérer aux nouveaux plans, et pour amener à Bobroutsk quelques jeunes gens résolus de les accomplir : 2°. que

l'on demanderait l'avis et l'assistance de Pestel, et de Davydoff, qui fut invité à se transporter au camp. Davidoff ne se rendit pas à cette invitation, et n'y fit pas même de réponse. Bestoujeff ne trouva plus à Moscou que Jean Von-Viesen et Yakouchkine, qui se refusèrent à toute coopération, et de ces coupables projets il ne resta aux chefs du comité de Vassilkoff que la honte de les avoir conçus.

Pestel affirme que ce fut lui qui réussit à les contenir; mais il est impossible de le croire, lorsque, par les dépositions de Bestoujeff-Rumine, on voit qu'au mois d'avril de l'année suivante 1824, une tentative plus criminelle encore fut tramée entre Pestel, Bestoujeff-Rumine, Serge-Mouravieff, deux frères Poggio, Davydoff et Schweikovsky. Sur un faux avis, ils avaient cru que feu l'empereur viendrait, dans le courant de cette année, passer la revue des troupes du troisième corps près du bourg de Belaia-Tserkoff. Les conjurés décidèrent dès-lors que, dans la nuit même qui suivrait le jour où S. M. I. descendrait au pavillon situé dans le parc d'Alexandrie, et au moment où l'on releverait les postes, quelques officiers travestis en soldats, et qu'ils jugeraient capables d'un tel forfait, pénétreraient dans l'appartement de l'empereur et lui ôteraient la vie. Au même instant Serge-Mouravieff-Apostol, Schweikovsky et Tieseuhausen devaient soulever le camp et marcher sur Kieff et Moscou. Mouravieff se serait dirigé de Kieff à Pétersbourg, pour agir sur la société du nord et conjointement avec elle : Bestoujeff-Rumine se destinait au commandement du régiment de Tchernigoff. Mais la revue n'eut pas lieu, et il ne fut pas même fait de proposition aux officiers ni aux soldats choisis pour *assassins*, et qui peut-être n'étaient pas nés pour le crime. Au moins l'un d'eux, Joukoff, expulsé de la garde, avait-il dit ensuite, d'après le témoignage de Bestoujeff-Rumine : « Je sais que,

pour réussir, la mort de l'empereur nous est nécessaire; si toutefois le sort m'appelait à exécuter ce terrible arrêt, je me tuerais moi-même. »

Mais l'accomplissement de ces affreuses intentions n'était qu'ajourné; il fut constamment, une foule de dépositions en fait foi, la pensée dominante des directeurs de la société du sud. Dès l'année 1821, ainsi que le porte le témoignage du capitaine Ivascheff, à une assemblée qui eut lieu après le renouvellement de l'Union dans le midi, assemblée à laquelle assistèrent Pestel, Youschnevsky, Avramoff, Ivascheff, le prince Bariatinsky, Wolff, deux Krokoff, Bassarguine, les membres de la société proclamèrent solennellement que leur but était de changer, à tout prix, l'ordre de choses établi dans l'état; voulant non-seulement renverser le trône, mais exterminer tous ceux qui pourraient y prétendre. Quant aux moyens d'atteindre ce but, ils en laissèrent le choix aux directeurs Pestel et Youschnevsky, qu'ils investirent à cet effet d'un pouvoir discrétionnaire. Dans une autre réunion où siégeaient Youschnevsky, Avramoff, Ivascheff, les deux Krukoff, le prince Bariatinsky et le chirurgien-major Wolff, qui rapporte ces circonstances, Pestel demanda la confirmation définitive du plan qu'il avait conçu d'introduire en Russie le régime républicain à l'aide de la force armée, et d'éliminer la maison régnante. Les membres présens approuvèrent ce double projet. Dans le courant de l'année 1822, en affiliant à la société le colonel Fallenberg, le prince Bariatinski lui fit prêter serment de se dévouer à tout, et même d'attenter aux jours de l'empereur.

En 1825, le plus jeune des frères Poggio, à son entrée dans l'Union, trouva que toutes les directions du midi se proposaient de ne point en instruire immédiatement les novices. Dans cette même année, Poggio vit à Pétersbourg le prince Bariatinski et

une lettre de Pestel, qu'il avait apportée à Nikita Mouravieff. Pestel demandait à connaître le nombre des membres, les forces, les progrès de l'association du nord, et si tout était prêt à Pétersbourg pour un soulèvement ; les demi-mesures, ajoutait-il, ne valent rien ; ici nous voulons avoir maison nette. Comment, s'écria Nikita Mouravieff, Dieu sait ce qu'ils ont tramé là-bas ! ils veulent les exterminer tous (les membres de la famille impériale). Le prince Bariatinski, insistant sur une réponse positive, Nikita Mouravieff témoigna que son intention était de commencer par la propagande. Mais d'après les dépositions de Poggio, plusieurs des membres de l'association de Pétersbourg étaient alors mécontens de Nikita Mouravieff ; ils lui reprochaient son inaction, sa tiédeur et ses délais.

Parmi ceux qui désiraient des mesures promptes sans être effrayés d'un attentat, Poggio nomme Mitkoff, qui, dans une entrevue avec Obolensky, lui dit : « Je partage entièrement et jusqu'au fond votre manière de voir (sur l'extermination de la famille impériale). » Le prince Valérien Galitzin qui répèta les paroles de Mitkoff, Ryléieff, qui était plein de courage, selon l'expression du même témoin, mais qui voulait de plus agir sur les esprits par des chansons séditieuses et par la publication d'un catéchisme de l'homme libre ; enfin Mathieu Mouravieff-Apostol, que Poggio représente comme un des chauds partisans de Pestel et du régime républicain, prêt à porter un arrêt de mort contre toute la famille régnante, dans l'idée toutefois de faire en sorte que le crime qu'ils méditaient parût avoir été tramé par d'autres, qu'il parut être le résultat d'un complot formé hors de la société, et que ses membres eussent ainsi le moyen de se dérober au châtiment d'une juste et universelle horreur. Mais ces dispositions de Mathieu Mouravieff éprouvèrent un notable changement dans le cours de l'année suivante.

Il adressa le 3 novembre 1824, à son frère Serge une lettre trouvée parmi les papiers de celui-ci ; lettre qui fait voir du discernement, et où, s'efforçant de détourner son frère de toute entreprise, il lui en démontre, sinon le caractère illégal, du moins la folie. « L'esprit de la garde, écrit-il, et en général l'esprit des troupes et de la nation, n'est nullement tel que nous nous le sommes imaginé. L'empereur et les grands-ducs sont aimés ; à l'autorité ils joignent les moyens de gagner l'affection par des bienfaits, et nous, que pouvons-nous offrir à la place des rangs, de l'argent et de la tranquillité ! Des abstractions politiques et des enseignes de 20 ans pour gouverner l'empire. Parmi les membres de Pétersbourg, les plus sensés commencent à s'apercevoir que nous nous sommes trompés et que nous nous trompons l'un l'autre. A Moscou, je n'ai trouvé que deux membres qui m'ont dit : « On ne fait rien ici et il n'y a rien à faire. »

Tout prouve qu'en effet, même les principaux agens de la société, ne se faisaient aucun scrupule de se tromper réciproquement. C'est ainsi que le général-major, prince Serge Volkonsky, annonçait à Pestel qu'il avait gagné beaucoup d'officiers dans tous les régimens de la dix-neuvième division, et qu'à peine pouvait-il en excepter le régiment de son ennemi personnel, Bourtzoff. Il allait jusqu'à en nommer quelques-uns qu'il avait, disait-il, initiés ou préparés, et il fut obligé de convenir ensuite qu'il avait imaginé tout cela par un sentiment d'amour propre et dans l'unique intention de montrer sa coupable ardeur. C'est ainsi qu'on répétait dans la société du midi, que les principales forces étaient concentrées dans le nord, que ce serait là que commenceraient les opérations, et à Pétersbourg, que tout était prêt dans le midi ; qu'on assurait que Moscou déciderait l'affaire ; tandis qu'à Moscou il n'y avait plus de direction et à peine quelques mem-

bres, qui presque tous avaient abandonné l'Union; que finalement on ajoutait encore, et toujours avec une égale fausseté, qu'il existait des sociétés au Caucase et à Charkoff, que la société de Charkoff était sous la prétendue direction du comte Jacques Boulgari. Mais ce même amour-propre ne permettait aux conjurés ni de s'offenser de ces mensonges, ni de convenir que leur manière de voir avait changé. Mathieu Mouravieff Apostol, après avoir écrit à son frère la lettre que nous avons citée, et y avoir énoncé, en outre, une opinion très-défavorable sur Pestel, après avoir parlé dans le même sens au major Horer, qui était venu le voir à la campagne, recommença tout-à-coup à assurer Pestel de son attachement et de son zèle pour le succès de ses plans. Pestel, ainsi que l'attestent Nikita Mouravieff, d'autres prévenus, et la marche même des choses, n'était pas seulement directeur de la société du midi; il exerçait un pouvoir despotique. La grande majorité des membres avait en lui une foi aveugle, plusieurs, et dans ce nombre le prince Serge Volkonsky, chef d'un comité, sans connaître son projet de constitution, voulaient tout immoler pour établir la forme de gouvernement qu'il y proposerait.

Du reste, quelques dépositions portent à croire que souvent il agissait de manière à ne pas proposer lui-même ses propres idées et à ne point se donner l'apparence de les avoir conçues. Le lieutenant-colonel Poggio le rencontra pour la première fois dans l'automne de l'année 1824. Pestel savait qu'il appartenait à la société; il savait que Poggio n'était pas de ceux qui, suivant son expression, avaient besoin d'être *éperonnés*; mais il ne lui parla d'abord qu'avec beaucoup de réserve et ne chercha qu'à le séduire par des flatteries, à l'éblouir par des phrases. Il disserta longuement sur toutes les formes de gouvernement qui avaient existé depuis le temps de Nemrod, et critiqua surtout l'ordre héréditaire

dans les monarchies. Mais lorsque Poggio, saisi d'un enthousiasme qu'on pourrait qualifier d'enfantin dans tout autre circonstance, s'écria : « Il faut convenir que tous ceux qui ont vécu jusqu'à nous, ne comprenaient rien à la science du gouvernement. C'était des écoliers, et la science était au berceau, » il lui fit observer peu à peu que, pour le triomphe de leurs idées, il fallait des efforts, des victimes. La réponse de Poggio, déjà enflammé jusqu'à la fureur, et qui témoigne aujourd'hui le plus amer repentir, était toute prête : « Nous les immolerons tous ! » Alors Pestel présentant sa main : « Allons, dit-il, comptons sur nos doigts. Pour frapper les coups, je prépare douze braves. Bariatinski en a déjà trouvé plusieurs. » Arrivé aux femmes de la maison régnante, il s'arrête un instant : « Sais-tu, Poggio, que cela est terrible !.... » Et cependant il ne termina qu'au nombre de treize son affreux recensement. « S'il fallait, ajouta-il, tuer aussi dans les pays étrangers, cela n'aurait pas de fin. Toutes les grandes duchesses ont des enfans. Il suffira de les proclamer déchues de tout droit à l'empire. Et qui voudra monter sur un trône inondé de sang ? » Mais Pestel, comme l'atteste son complice et son accusateur, voulait pour lui-même au moins le pouvoir impérial. « Qui sera, demandait-il à Poggio, à la tête du gouvernement provisoire ? — Qui, si ce n'est celui qui entreprend et qui sans doute accomplira le grand œuvre de la révolution ? qui, si ce n'est vous ? — Cela me serait difficile, mon nom n'est pas russe. — Qu'importe, vous ferez taire jusqu'à la calomnie même en quittant le pouvoir pour rentrer, comme Washington, dans les rangs des simples citoyens. Du reste, le gouvernement provisoire ne durera pas long-temps : un an, deux ans au plus. — Oh ! non, répliqua Pestel, pas moins de dix ans. Dix ans sont nécessaires, ne fût-ce que pour les mesures préparatoi-

res. En attendant, pour les empêcher de murmurer, nous les occuperons d'une guerre étrangère, du rétablissement des anciennes républiques de la Grèce. Quant à moi, après avoir achevé le grand travail, je me retirerai dans le monastère de Kieff; j'y vivrai en anachorète, et alors la religion aura son tour. »

En aveuglant ainsi, dans la sphère de son activité immédiate, les hommes d'un esprit faible, en faisant naître, ou du moins en enracinant dans leurs cœurs des desseins réprouvés et par les lois et par l'humanité, le directeur de la société du sud s'efforçait aussi d'étendre son influence sur la société du nord. Le prince Serge Volkonski, Davydoff, Schweiskovsky vinrent successivement à Pétersbourg, et le premier deux fois avec la proposition de réunir les deux sociétés, d'agir de concert et de se diriger vers un seul et même but, déterminé par les conjurés du midi. En 1824, Pestel y vint lui-même. A son retour dans le sud, il assurait qu'il avait accompli tous les arrangemens désirés; que les sociétés du midi et du nord s'étaient réunies; que, dans les commencemens, il avait éprouvé beaucoup d'opposition; mais qu'enfin, s'étant écrié, en frappant sur la table, dans un mouvement d'impatience: « Vous avez beau faire, nous aurons la république, » tous avaient adopté ses principes et ses vues.

Cependant, les assertions des membres de la société de Pétersbourg sont toutes différentes: Ryléieff affirme qu'ils n'avaient l'intention de se retirer à la société du midi que pour surveiller Pestel et pour agir contre lui: mais qu'à leur regret ils n'avaient pu y réussir. Suivant Nikita Mouravieff, Pestel, à son arrivée à Pétersbourg, dans une réunion à laquelle assistaient le prince Troubetzkoy, Obolensy, Nicolas Tourguéneff, Ryléieff, Mathieu Mouravieff-Apostol, après s'être plaint de l'inaction de la société du nord, du manque d'union et de principes fixes, de la différence qui existait entre

les réglemens du nord et ceux du midi (le midi avait des boyars, et le nord n'en avait pas), proposa de fondre les deux sociétés en une, de donner le titre de *boyars* aux principaux membres de celle de Pétersbourg, d'avoir les mêmes chefs, de faire voter toutes les décisions par les boyars, à la pluralité des voix, et de les obliger, ainsi que tous les autres, à s'y soumettre aveuglément. La proposition fut agréée, d'après ce que le prince Troubetzkoy dit à Nikita Mouravieff, qui n'avait pas été présent à cette séance. Cela ne me plut aucunement, déclare Mouravieff; et quand bientôt après Pestel vint chez moi, il s'ouvrit un débat entre nous. Pestel disait qu'il fallait avant tout se défaire de tous les membres de la famille impériale, forcer le synode et le sénat à déclarer notre société secrète gouvernement provisoire de l'empire, avec des pouvoirs illimités; que ce gouvernement provisoire, après avoir reçu les sermens de toute la Russie, distribué aux membres de la société les ministères, le commandement des armées ou des corps, et les autres emplois publics, pourrait peu à peu, et dans le cours de quelques années, introduire le nouvel ordre de choses. Je trouvai ce plan tout à la fois barbare et inexécutable.

A la suite de cet entretien, Nikita Mouravieff entreprit de démontrer dans une seconde réunion de la société, qu'une fusion complète des deux associations du nord et du midi était impossible à cause des distances et de la diversité des opinions; que dans le nord chacun suivait la sienne, tandis qu'il lui revenait que dans le midi personne n'osait contredire Pestel; qu'ainsi la pluralité des voix ne serait que l'expression de sa volonté unique; que d'ailleurs il ne disait pas combien il y avait, chez lui, de boyars, et qu'en outre il se réservait, ainsi qu'à eux, le droit d'en créer de nouveaux. Mouravieff ajouta qu'il ne serait jamais l'instrument

aveugle des décisions de la majorité qui pourraient être contraires à sa conscience, et qu'il voulait avoir la liberté de se retirer de l'association. Ce discours produisit de l'effet. Pestel fut obligé de consentir à laisser les choses dans leur ancien état jusqu'à l'année 1826, et à réunir alors des plénipotentiaires chargés de déterminer pour les deux sociétés les mêmes principes et les mêmes chefs.

Depuis ce moment, les principaux membres de l'association de Pétersbourg remarquèrent en lui un refroidissement visible; il ne leur témoignait plus de confiance, et, quoiqu'il eût promis de communiquer son projet de constitution, il ne l'envoya point et ne fournit aucun éclaircissement sur les lois ni sur la composition de la société du sud. » Quant au prince Serge Volkonsky, Nikita Mouravieff dit qu'il vint à Pétersbourg après Pestel (probablement à son second voyage), mais qu'il n'était chargé d'aucune mission, et qu'il se borna à faire l'éloge de l'unanimité avec laquelle agissaient les sociétés du nord et du midi.

Au sein de cette dernière se manifestait incessamment une vive impatience d'en venir à des résultats, à des troubles, impatience que tempérait seul le sentiment d'une grande faiblesse. C'était surtout le comité de Vasilkoff qu'emportait cette activité fougueuse. Il traçait des plans et décidait des entreprises que Pestel lui-même assure avoir trouvés inexécutables, et il les décidait sans le consentement du directoire du Toulczyn, mais en l'informant de tout.

Ce comité multiplia les initiations. Il entra le premier en rapport avec la société polonaise, comme il a été dit plus haut, et ce fut à lui que se découvrit une autre société secrète (des Slaves réunis), qui n'était ni très-nombreuse, ni remarquable par la position sociale ou les talens de ses membres. Elle ne compta que deux années d'existence. La première

idée en fut conçue dans l'année 1823, parle sous-lieutenant d'artillerie Borrissoff, lequel se ménagea la coopération de son frère et d'un gentilhomme de Volhinie nommé Lublinski.

Borrissoff rédigea et Lublinski traduisit en langue polonaise la formule du serment que devaient prêter ceux qui entreraient dans cette association, et un catéchisme du Slave. Dans ce catéchisme, après beaucoup de lieux communs sur la nature, sur l'instruction, sur les préjugés, sur le langage simple qui caractérise la grandeur d'âme, sur le style ampoulé de la servitude, se trouvaient les passages qui suivent :

« Ne te fie uniquement qu'à tes amis et à ton » arme. Tes amis t'aideront et ton poignard te dé- » fendra. Tu es Slave, et sur ton sol natal, aux » bords des mers qui le baignent, tu construiras » quatre ports, le port noir, le port blanc, le port » de Dalmatie, le port glacial, et au milieu tu » éleveras une ville, et dans son sein, par ta puis- » sance, tu placeras sur le trône la déesse des » lumières, etc. Tels sont tes désirs. Fais le sacri- » fice de la dixième partie de ton revenu, et tu » vivras dans le cœur de tes amis. » Par le serment, on s'engageait à garder le secret, à n'agir que pour le bien des races Slaves, et l'on ajoutait : « Si je » trahis ma parole, je serai châtié et par mes re- » mords et par cette arme sur laquelle je prête ser- » ment; qu'elle s'enfonce dans mon cœur! qu'elle » fasse périr tous ceux qui me sont chers! et que » dès cet instant ma vie ne soit qu'un enchaîne- » ment de souffrances inouïes! »

La société devait avoir pour but de réunir, par un lien fédératif, et par un même régime républicain, mais sans préjudice à leur indépendance respective, huit contrées Slaves, dont les noms étaient inscrits sur un sceau octogone : la Russie, la Pologne, la Bohême, la Moravie, la Dalmatie, la Croatie, la

Hongrie avec la Transylvanie, la Servie avec la Moldavie et la Valachie. Toutes les dépositions s'accordent sur le fait que, jusqu'au bout, il ne fut imaginé aucun moyen de réaliser ce projet. En établissant la société des Slaves réunis, Borissoff ne chercha qu'à en multiplier les membres, et pour lui donner du poids, il assurait ses prosélytes qu'elle était très-forte, que le centre était à Pétersbourg, qu'elle avait des ramifications dans toutes les contrées habitées par des Slaves, et qu'elle avait été fondée par un illustre prince moldave, qui ne se trouvait pas pour le moment en Russie. C'étaient aussi des faussetés. Il finit par en convenir avec Bestoujeff-Rumine, et lui avoua dans quel dessein il avait inventé ces fables. Il a répété les mêmes aveux devant la commission. Quand Borissoff et les autres membres de la société des Slaves réunis firent connaissance avec Serge Mouravieff et Bestoujeff, ils étaient au nombre de 36, la plupart jeunes officiers d'artillerie. Quelques-uns d'entr'eux appartenaient aussi à des régimens d'artillerie du troisième corps.

Ce corps, étant alors campé auprès de la petite ville de Lestehine, ils y voyaient tous les jours, outre Mouravieff et Bestoujeff, beaucoup d'autres membres de la société du midi, les colonels Schweikovsky, Tresenhausen, Art. Mouravieff, Vrohitzky, le major Spiridorff. Bestoujeff fut chargé de diriger vers son but les Slaves réunis. Il n'eut pas de peine à les convaincre de l'éternelle impossibilité qui s'opposerait à l'accomplissement de leurs propres intentions; il ajouta que le devoir d'un russe était de songer à réformer la Russie, avant de s'occuper des autres nations issues de la même souche, et parlant ensuite, « au nom de sa nombreuse et puissante société, qui avait étendu ses ramifications dans tout l'empire, au nom du gouvernement suprême, qu'un impénétrable mystère cachait aux yeux même de la majorité des membres, » il les invita à l'assister dans

ses travaux, et à se soumettre entièrement à son autorité. Tous ceux qui étaient présens y consentirent.

La société des Slaves se réunit à celle du midi, c'est-à-dire au comité de Vassilkoff, et les nouveaux membres prêtèrent serment, en baisant un image que Bestoujeff détacha de son cou. Ce dernier, après les avoir prévenus qu'il fallait travailler à renverser, au moyen de la force armée, l'ordre de choses existant, le divisa en sections. Les chefs de ces sections, qui étaient, pour l'artillerie, Gorbaezewski, et pour l'infanterie, Spiridoff furent nommés *intermédiaires*, et ce fut par eux que les Slaves communiquèrent avec Bestoujeff et avec la société du midi. Bestoujeff leur montra ensuite le projet des nouvelles lois républicaines, et les assura que le prince Troubetzkoy, dans le cours de ses voyages, l'avait soumis aux meilleurs publicistes étrangers, qui tous avaient approuvé ce code politique. Il les engagea enfin à gagner les soldats, et les prévint de se tenir prêts à opérer un soulèvement, d'après ses ordres, pas plus tard qu'au mois d'août 1826, lors des revues qui auraient lieu à Belata-Tserkoff, et peut-être même plutôt.

Conformément à cet avis, dans toutes les réunions chez lui et chez Mouravieff, réunions auxquelles assistaient et les membres ci-dessus mentionnés de la société du midi, et plusieurs de celles des Slaves, l'un et l'autre ne cessaient de les assurer de l'éminence de l'utilité d'une révolution, d'enflammer leur zèle, d'exalter leur imagination.. Ils insinuaient d'abord, et signalaient ensuite en termes clairs et précis l'indispensable nécessité d'attenter aux jours de l'empereur Alexandre, d'exterminer toute sa dynastie. « Mais cela est contraire à Dieu et à la religion, dit un des membres de la société des Slaves (Gorbcathlsky.) — Point du tout, s'écria Serge Mouravieff; » et il se mit à lire des extraits de la Bible par lesquels il tâchait de prouver,

à l'aide de fausses interprétations, que le gouvernement monarchique n'était pas agréable à Dieu. « Il faut, répétait Bestoujeff, en parlant des membres de la famille impériale, il faut jeter leur poussière au vent. Nous n'avons pas à craindre ce qui s'est passé en France. Là, c'est le peuple qui a commencé la révolution, et non l'armée. D'ailleurs, en France on n'avait pas préparé de bonnes constitutions ; elle se succédaient l'une à l'autre, toutes présentaient de graves inconvéniens, et, parmi les chefs du gouvernement, les consuls, il se trouva un homme audacieux, doué d'un vaste génie ; chez nous, nous avons pris des mesures contre tout cela. »

A l'époque de ces entrevues et de ces négociations, peu s'en fallut que les membres du comité de Vassilkoff ne levassent immédiatement l'étendard de la révolte. Ils reçurent la nouvelle qu'on avait ôté à l'un d'eux, à Schvelkovsky, le commandement de son régiment. Schvelkovsky était au désespoir, ses complices l'étaient aussi, tant par intérêt pour lui, que parce qu'ils voyaient disparaître les moyens de s'assurer la coopération du régiment dont il était le chef. Dans un premier moment de fureur, ils résolurent de soulever le troisième corps (les 8e. et 9e. divisions d'infanterie, le 3e. de hussards et l'artillerie de ces divisions) et de marcher sur Kieff, après avoir sollicité les conseils et l'assistance de Pestel. Ils voulurent aussi envoyer des assassins à Taganrog, et le colonel Artamon Mouravieff s'offrit..... Tu nous es nécessaire pour ton régiment, répondirent-ils. Bestoujeff déclara que, pour accomplir ce forfait, il trouverait jusqu'à quinze individus parmi les Slaves et d'autres qui n'appartenaient pas à la société, mais dont les principes et le caractère autorisaient une pleine confiance. Il en dressa une liste ; néanmoins, parmi les individus qui y figuraient, tous n'avaient pas accepté cette horrible mission. Il y en eut d'autres auxquels Bes-

toujeff n'en découvrit pas l'objet, comptant sans doute sur le serment général qu'ils avaient prêté et sur leur aveugle obéissance.

Cependant les conjurés ne tardèrent pas à abandonner ce projet. Revenu à lui-même, Schivelkovsky les supplia, les larmes aux yeux, de ne point se sacrifier pour lui et d'ajourner toute entreprise. Ils y consentirent voyant toute l'impossibilité d'un succès ; mais ils se donnèrent parole de commencer immanquablement en 1826. C'était alors que, par le meurtre de l'empereur Alexandre, ils voulaient donner le signal d'une explosion générale, forcer le sénat à promulguer la constitution qu'ils avaient choisie, et former trois camps principaux : l'un près de Kieff, sous le commandement de Pestel ; un autre dans le voisinage de Moscou, sous les ordres de Bestoujeff-Rumine ; et un troisième aux environs de Pétersbourg. Serge Mouravieff-Apostol devait s'y rendre, pour prendre le commandement de la garde.

Tous ces plans leur paraissaient d'une exécution facile ; mais l'un d'eux le colonel Tiesenhausen, qui avait parfois montré une grande ardeur et proposé même la formation d'une caisse pour les entreprises de la société, annonçant qu'afin d'y contribuer, il vendrait jusqu'aux robes de sa femme, leur dit : « Commencer dans un an ! à peine le pourriez-vous dans dix ! » Artamon Mouravieff s'obstina quelque temps encore à repousser toute idée d'ajournement, et parlait d'aller consommer le meurtre à Taganrog. Mais Serge Mouravieff Apostol et Bestoujeff assurent qu'ils ajoutaient peu de foi à ses propos, et qu'ils le regardaient comme un fanfaron de crimes, plus forcené en paroles qu'en actions : devant la commission, il a confirmé lui-même la vérité de tous ses discours, et l'existence de toutes les intentions que lui prêtent ses complices.

A la levée du camp de Lestchine, les conjurés se

séparèrent; mais, toujours occupés de leur plan pour l'année 1826, ils le recommandèrent encore aux Slaves réunis, par le canal de Bestoujeff. Celui-ci leur répéta que la revue de Bélaia-Tserkoff offrirait une occasion favorable pour espérer une révolution : il leur vanta de nouveau les forces de la société qui désormais n'avait plus besoin d'augmenter le nombre de ses membres ; prétendit, tout en leur demandant le sang le plus sacré, qu'il n'y aurait pas de sang répandu, et leur conseilla, leur enjoignit même de s'assurer des complices parmi les artilleurs, les sous-officiers et les soldats. Quelques-uns essayèrent d'exécuter cet ordre, mais le plus souvent sans aucun succès. Lorsqu'après de fallacieuses promesses, ils disaient que le temps était venu de se soustraire aux injustices de leurs chefs, « Allemands pour la plupart : — Nous n'en croyons » rien, répliquaient les soldats; ce sont des contes; » ou bien « nous serons des vôtres, pourvu qu'il » n'en résulte pas de rebellion, ou quelqu'autre » mal. » Quelques-uns demandèrent même : « Mais tout cela n'est-il pas contraire à nos sermens, et l'empereur en sait-il quelque chose? » On n'hésitait pas d'insulter à leur candeur et à leur crédulité, en leur répondant que tout était conforme au serment, et que l'empereur en serait instruit.

Le directoire de Toulczyn était, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, au fait des intentions et des actes du comité de Vassilkoff. Parmi les directeurs siégeait déjà Serge Mouravieff lui-même. Pestel affirme, dans ses réponses, qu'il était loin d'approuver leurs plans, qu'il savait que l'exécution en était impossible, et qu'il prévoyait que même, en 1826, on ne pourrait rien entreprendre de décisif. Mais, suivant d'autres dépositions, il avait dit, en plusieurs circonstances : « Mouravieff est impatient et fougueux; cependant, s'il débute avec succès, je ne resterai pas en arrière. » Il répéta ces mêmes

paroles après la mort de S. M. l'empereur Alexandre ; car la profonde et unanime douleur de la nation n'avait changé ni les sentimens, ni les vues essentielles des conjurés. L'un des membres de la classe des boyars (Théodore Vatkovsky), mandait à cette époque à Pestel, en date de Koursk : « Voilà un événement dont la société aurait pu tirer parti, si elle avait été prête à point nommé ; mais l'occasion est manquée, et maintenant il faut voir ce que fera le gouvernement. »

« S'il prend de fausses mesures, il grossira le nombre des mécontens, et par conséquent il accroîtra nos forces. Dans le cas contraire, la prospérité publique sera sans doute accompagnée d'un degré de liberté de plus, et nous pourrons d'autant plus aisément redoubler d'efforts pour le renverser (le gouvernement.) »

Plusieurs des prévenus et témoins déclarent qu'alors les principaux conspirateurs avaient déjà résolu que le 1er. janvier de la présente année, époque où le régiment de Viatka, dont Pestel était colonel, devait se trouver à Touclzyn pour y fournir la garde, ils arrêteraient le commandant en chef de la deuxième armée, avec son chef d'état-major, et feraient éclater une insurrection générale ; lorsque les révélations du capitaine Mayboroda constatèrent l'existence de la société secrète, dévoilèrent tous ses plans, et provoquèrent l'arrestation de Pestel.

Cependant la société de Pétersbourg déployait aussi une inquiète activité, qui allait croissant depuis que Ryleïeff avait remplacé le prince Serge Troubetzkoy au directoire. Ryleïeff, ainsi qu'Alexandre Bestoujeff, qu'il avait initié et qui faisait partie de la section supérieure depuis le mois d'avril 1825, étroitement unis par des rapports d'amitié et par une entière conformité d'opinions, de goûts et d'occupations, montraient le plus d'ardeur à propager leurs principes et à augmenter le nombre de leurs

complices, bien que Bestoujeff prétende avoir reconnu dès sa première séance dans la section des croyans, la nullité de leurs forces.

Il déclare que depuis lors jusqu'au 27 novembre, regardant les travaux de la société comme un simple passe-temps, il avait même songé aux moyens de la quitter, sans manquer toutefois à sa parole, ni rompre avec ses collègues, et que, pour y parvenir, il avait eu l'idée de se rendre à Moscou dans le courant de l'hiver, de s'y marier et de faire ensuite un séjour de quelques années en pays étrangers. Lui et Réléïeff affilièrent à la société, soit directement, soit par d'autres, beaucoup de nouveaux membres, et plusieurs même de ceux qui furent ensuite les coupables artisans des désordres du 14 décembre, tels que Nicolas, Michel et Pierre Bestoujeff, Sutboff, Panoff, Kojevnikoff, le prince Odoïeusky, le prince Schépine-Rostovsky, Guillaume Küchelbecker, Torson et Arbouzoff officier du bataillon de marine de la garde.

C'était par ce dernier que Ryleïeff agissait sur l'esprit de quelques jeunes officiers de ce bataillon, qui n'étaient membres ni de la société du nord, ni de celle du midi, et qui n'en formaient pas non plus une particulière, mais qui se plaisaient à se réunir pour censurer avec amertume, dans leurs entretiens, la marche du gouvernement, pour exalter la constitution des Etats-Unis d'Amérique, et pour se livrer à la vaine chimère de l'établissement d'une république en Russie. Ces réunions, d'ailleurs peu fréquentes, étaient présidées par Arbouzoff et par Zavalichine, autre jeune officier de marine, récemment revenu d'un voyage de long cours. Celui-ci avait persuadé à ses compagnons qu'il appartenait à un ordre mystérieux et universel de la restauration, qui comptait parmi ses membres les plus marquans de tous les pays, et dont le but était la réforme de tous les gouvernemens d'Europe et

d'Amérique ; il ajoutait qu'il avait porté les statuts de cet ordre (lesquels, d'après l'opinion de Ryléïeff, qui en avait pris lecture, étaient conçus dans un esprit équivoque ; moitié monarchique, moitié républicain) à la connaissance de feu l'empereur Alexandre, en sollicitant son autorisation pour former une institution semblable en Russie. Il n'en trouvait pas moins, suivant la déposition de l'enseigne de vaisseau Belaïeff aîné, que le grand obstacle aux changemens qu'il avait projetés serait toujours dans l'empereur et dans les membres de son auguste famille ; aussi penchait-il d'abord pour leur déportation hors de l'empire ; mais ensuite, lui et surtout Arbouzoff déclarèrent qu'il valait mieux les exterminer tous. Cette idée commença par épouvanter les autres ; cependant, peu à peu ils s'habituèrent à l'envisager de sang-froid. C'est ainsi qu'on les préparait à devenir les instrumens d'une société secrète qu'ils connaissaient à peine, du moins Arbouzoff ne leur en avait-il parlé que d'une manière très-vague.

Ce fut à peu près à la même époque, c'est-à-dire dans le cours de l'année 1825, que les membres du directoire du nord firent la connaissance du capitaine Yakoubovitch, qui revenait de la Géorgie ; Alexandre Bestoujeff lui dévoila l'existence de la société secrète, et lui proposa d'en faire partie, proposition que Yakoubovitch ne parut pas entièrement agréer. « Je ne veux appartenir à aucune société, dit-il ; car je n'aime pas à me faire conduire par les autres. Je frapperai mon coup : vous en profiterez comme vous l'entendrez. Quant à moi, je tâcherai d'entraîner les troupes, ou, si je ne réussis pas, je me brûlerai la cervelle : la vie m'est à charge. »

Par ces mots : *Je frapperai mon coup*, Yakoubovitch entendait le meurtre de l'empereur Alexandre, et assura que cette détermination lui était

inspirée par un sentiment de vengeance personnelle, qu'il avait nourri pendant huit années. Exclu d'un régiment des gardes en 1817, pour la part qu'il avait prise à un duel malheureux, il donnait son expulsion pour motif à cette incroyable perversité. Dans les aveux qu'il a faits devant la commission, Yakoubovith prétend n'avoir jamais songé sérieusement à assassiner feu l'empereur, et n'avoir voulu qu'étonner ses complices par un acharnement sans exemple et une audace sans bornes ; mais ceux-ci étaient loin de mettre ses intentions en doute, et soit par un reste de bons sentimens, soit dans l'intérêt de leurs propres entreprises, ils s'efforcèrent de le détourner d'un acte inutile et même préjudiciable.

Ryleïeff, qui, plus tard, dit à Troubetzkoy : « On pourrait lâcher Yakoubovitch ; mais quel bien en résulterait-il ? » le conjura à genoux d'attendre pour le moins un mois ou deux, le menaçant, en cas de refus, de le tuer ou de le dénoncer au gouvernement. Yakoubovitch répondit qu'il cédait à ses instances, et qu'il ajournerait l'accomplissement de son dessein à l'époque des manœuvres ou de la fête de Péterhof. Il prolongea ensuite ce délai ; enfin il l'étendit jusqu'au mois de mai 1826, ou même indéfiniment.

L'un des prévenus (le baron de Steinheil) apprit de Ryleïeff que, lorsqu'on annonça à Yakoubovitch la mort de l'empereur Alexandre, il grinça des dents dans sa rage de ne pouvoir désormais consommer le crime qu'il avait médité. Son projet était connu même hors de Pétersbourg. Vers la fin de septembre 1825, Nikita Mouravieff l'avait révélé à Moscou aux généraux-majors Von-Viesen et Michel Orloff. Ceux-ci et Mouravieff lui-même s'accordaient à penser qu'il fallait employer tous les moyens possibles pour empêcher Yakoubovitch de l'exécuter, et, dans un cas extrême, le dénoncer au gouvernement. Orloff

semblait d'ailleurs ajouter peu de foi à cet avis; il n'y voyait qu'un artifice pour le ramener lui-même au sein de la société, sous prétexte de prévenir, par son influence, les forfaits et les malheurs. La nouvelle du dessein de Yakoubovitch fut communiqué au prince Serge Troubetzkoy à Kieff, par le colonel Von-Briegen; elle parvint également au comité de Vassilkoff, car Serge Mouravieff citait aussi Yakoubovitch en parlant de ceux qui étaient désignés pour instrumens du régicide.

Pendant l'automne de cette même année 1825, un autre personnage (le lieutenant-colonel Batenkoff), d'un caractère tout différent, mais étranger, comme Yakoubovitch, à la société du nord, quoiqu'au fait des vues de ceux qui la dirigeaient, contracta accidentellement des relations d'amitié avec Ryleïeff et Alexandre Bestoujeff. Ryleïeff se décida à mettre Batenkoff au nombre de ses principaux auxiliaires. Bestoujeff assure que lui, au contraire, s'en méfia long-temps, et qu'il ne voyait dans la conformité de ses discours avec les leurs *qu'un moyen de les sonder*.

Néanmoins, causant un jour avec lui de ce qui pourrait se faire en Russie, sous une autre forme de gouvernement, il ajouta: « Il existe vingt à » trente hommes résolus qui seraient prêts à tout » pour assurer un changement de cette nature, » — » Je me croirais indigne du nom de russe, répli- » qua Batenkoff, si je m'unissais à eux. » Peu après Ryleïeff, étant venu voir Bestoujeff, s'était écrié: « Comme vous avez été injuste en soupçonnant » Batenkoff! il est des nôtres. » Depuis ce moment, ils avaient traité Batenkoff comme leur plus intime complice, ne lui cachant ni leurs espérances ni leurs desseins, du moins leur dessein principal, celui de changer le gouvernement; mais ils réussirent, à ce qu'il paraît, à le tromper sur les forces et les moyens de la société. Batenkoff assure n'avoir d'abord cher-

ché qu'une récréation dans les entretiens de Ryleïeff et de Bestoujeff; il voulait briller par son esprit et par la hardiesse de ses conceptions; mais ensuite, après la perte d'un emploi avantageux au conseil des colonies militaires, entraîné malgré lui par un concours imprévu de circonstances, et cédant à l'impulsion d'un amour-propre blessé, il partagea leurs coupables désirs, et peu à peu s'associa même à leurs plans, surtout lorsqu'il eut fait connaissance avec le prince Serge Troubetzkoy.

La nouvelle qui plongea dans la douleur tous les bons russes et tous les hommes bien pensans en Europe, produisit sur les conspirateurs un effet différent, sans leur inspirer de la joie; car l'événement sur lequel ils fondaient leur espoir ne servit qu'à démontrer leur impuissance. Ils apprirent tout ensemble (le 27 novembre) et la mort de feu l'empereur, et l'existence du manifeste par lequel S. M. avait désigné l'héritier du trône et la prestation du trône, et la prestation du serment de fidélité à Mgr. le grand-duc Constantin par tous les habitans de la capitale. Les conjurés ne cachèrent pas dans leurs réunions le profond dépit qu'ils en éprouvaient. En parlant aux deux Bestoujeff (Alexandre et Nicolas), Batenkoff s'exprima en ces termes : *L'occasion qui nous a échappé ne se présentera plus d'ici à cinquante ans. S'il y avait eu de bonnes têtes au conseil d'état, la Russie aurait à la fois prêté serment aujourd'hui à un nouveau souverain et à des lois nouvelles. Maintenant tout est perdu pour nous, et sans retour.* Au dépit, vint se joindre la crainte de voir la société détruite. Troubetzkoy avait d'abord dit : « Ce n'est point un si grand malheur; il faut seulement se préparer à seconder ceux du midi, s'ils se soulèvent. »

Cependant, avec les autres membres principaux, il opina pour la suppression de la société jusqu'à des temps plus opportuns. A la même séance, Ba-

tenkoff, parlant du serment prêté le 27 novembre, ajouta : « Qu'il est aisé d'opérer un changement
» en Russie : il suffit de distribuer quelques im-
» primés d'ukases du sénat; mais la Russie ne com-
» porte pas d'autre gouvernement que la monar-
» chie. Les seules prières de la messe (les prières
» pour la famille impériale) y rendent la républi-
» que impossible. La monarchie limitée est néces-
» saire, ne fût-ce que pour la transition. » Sur l'observation qu'un monarque conquérant pourrait toujours convertir une autorité limitée en un pouvoir absolu, il répliqua : « On peut y remédier.
» Pourquoi appeler les hommes au trône? N'avons-
» nous pas deux impératrices et plusieurs grande-
» duchesses? »

Les directeurs de l'association du nord, Ryleïeff, le prince Troubetzkoy, le prince Obolensky et leurs plus intimes conseillers, ne s'arrêtèrent pas longtemps à l'idée de la suppression définitive, ni même temporaire de leur société. Ils ne tardèrent pas à apprendre que Mgr. le césarovitch était inébranlable dans sa résolution de ne point accepter la couronne, et cette nouvelle ranima leurs espérances. Ils se flattèrent de tromper une partie des troupes et du peuple, en leur persuadant que le grand-duc Constantin n'avait pas renoncé au trône, de les soulever sous ce prétexte, et de renverser, à la faveur de cette insurrection, le gouvernement et l'ordre établi.

« Pour concilier les opinions, » c'est Ryleïeff qui parle, « nous résolûmes (c'est-à-dire lui, Obolenky,
» Alexandre Bestoujeff et Kahovsky, en leur pro-
» pre nom et en celui de tous les membres de leurs
» sections) de nommer le prince Troubetzkoy chef
» absolu ou dictateur, quoique l'un de nous, Alexan-
» dre Bestoujeff, trouvât ce titre ridicule. Dès ce
» moment, le prince Troubetzkoy seul dirigea les
» mesures. » Mais le prince Troubetzkoy assure, au

contraire, que Ryleïeff était l'âme de la conspiration; qu'il réglait tous les projets, toutes les opérations de ses complices, et qu'il se bornait à employer le nom du prétendu dictateur. Cependant Troubetzkoy n'en agissait pas moins de son côté. Le 8 décembre, il tint conseil avec Batenkoff, sur les mesures à prendre pour accomplir une révolution, et sur le mode du gouvernement futur de l'état. Ils adoptèrent à cet effet le plan qui suit, proposé par Batenkoff, si l'on peut appeler du nom de plan des projets sans liaisons, sans base, et qui ne s'accordaient ni avec la situation de la Russie, ni avec aucune idée saine sur l'organisation des corps politiques.

Les factieux devaient profiter de l'occasion :

1°. Pour établir, après avoir arrêté l'action du pouvoir existant, un *gouvernement provisoire* qui aurait ordonné, dans les provinces, la formation de chambres chargées d'élire des députés.

2°. Pour travailler à l'établissement de deux chambres législatives, dont l'une, la chambre haute, devait être composée de membres à vie. (Batenkoff avait désiré les rendre héréditaires.)

3°. Pour faire servir à l'exécution de ces desseins les troupes qui refuseraient de prêter serment à V. M., en prévenant tout excès de leur part, mais en tâchant d'augmenter leur nombre.

Plus tard, et pour donner des garanties à la monarchie constitutionnelle, il devait être procédé :

A la formation de chambres de provinces, qui eussent été autant de législatures locales;

Au changement des colonies militaires en garde nationale;

A la remise de la citadelle de Pétersbourg entre les mains de la *municipalité*, citadelle que Batenkoff appelait, par cette raison, le *Palladium des libertés russes*, et où devaient être placés le conseil municipal et la garde civique;

A la proclamation de l'indépendance des universités de Moscou, de Dorpat et de Wilna.

Après avoir développé ses vues, Batenkoff observa à Troubetzkoy que, si les troupes refusaient de prêter serment, et que Mgr. le césarovitch se décidat en ce cas à venir à Pétersbourg, le changement projeté deviendrait inexécutable; qu'ainsi les conspirateurs devaient plutôt se partager, et les uns proclamer empereur Mgr. le grand-duc Constantin, les autres se déclarer pour V. M. Si la balance penchait pour les premiers, il devait, selon lui, résulter de deux choses l'une : ou V. M. consentirait au changement des institutions publiques existantes en Russie et à l'établissement d'un gouvernement provisoire, ou bien, Sire, vous ajourneriez votre avénement au trône, et alors les conjurés, déclarant que cet ajournement est une abdication, proclameraient empereur votre auguste héritier, Mgr. le grand-duc Alexandre.

Le prince Troubetzkoy répondit qu'il ne pourrait probablement rallier qu'un petit nombre de troupes à leur cause, et que parmi les officiers supérieurs aucun ne voudrait prendre part à l'entreprise. *Dans ce cas, il ne faut plus y songer*, répliqua Batenkoff.

Mais tout en concertant entr'eux ces plans subversifs, ils ne s'entendaient pas ou ils se trompaient l'un l'autre sur beaucoup de points. Troubetzkoy et ses adhérens désignaient Batenkoff aux fonctions de secrétaire-général du gouvernement provisoire, tandis que lui se préparait à en être un des membres, et que, dans cet espoir, déjà il s'abandonnait à toutes les illusions d'une ambition sans bornes, à l'idée de devenir un personnage historique. Nommé membre de ce gouvernement, il voulait s'associer un prélat et plus tard le prince Serge Troubetzkoy. « *Alors,* » dit-il, *assuré de la majorité* (il se flattait de dominer Troubetzkoy), *j'aurai dirigé l'état et converti le gouvernement provisoire en régence pen-*

» *dant la minorité d'Alexandre II.* » Batenkoff présumait encore, d'après les ouvertures de Troubetzkoy, que le serment prêté par V. M. à Mgr. le césarovitch serait considéré comme une renonciation au trône, et, d'après ce qu'il avait entendu dire à Ryleieff, que, peut-être au moment de l'explosion révolutionnaire, on attenterait à la vie de V. M. « Ensuite, continue Batenkoff, après avoir affermi » graduellement mon autorité, après m'être fortifié » par l'établissement d'une aristocratie héréditaire et » par les liens que j'aurais formés avec elle, je » voulais régler ma marche selon les circonstances. » Mais si l'empereur eût accepté nos conditions, je » me serais rangé sous sa bannière, et je n'aurais » pas accepté de fonctions dans le gouvernement » provisoire. Au demeurant, je n'ai jamais été bien » sûr qu'une entreprise quelconque s'exécutât. »

Déjà, néanmoins, d'autres en préparaient l'exécution. Chez Ryleieff, comme au lieu désigné pour un rendez-vous général, arrivaient de toutes parts des conjurés avec des plans, des propositions, ou pour prendre les ordres des *directeurs*. Pendant ces derniers jours, on voyait dans leurs conciliabules, s'allier, par un bizarre mélange, la légèreté à la soif du sang : on voyait, à côté d'une turbulente opposition aux autorités légitimes, une obéissance passive à l'autorité inconnue qu'ils croyaient avoir choisie. Le 12 décembre, d'après la déclaration d'un témoin oculaire, membre de la société (le baron de Steinheil), se rendirent chez Ryleieff, le prince Troubetzkoy, les Bestoujeff (Nicolas, Alexandre et Michel) Obolensky, Kahovsky, Arbouzoff, Répine, le comte Konovnitzine, le prince Odoievsky, Sudhoff, Poustchine, Batenkoff, Yakoubovitch, Stchépine-Rosioffski, mais pas tous ensemble; les uns entraient d'autres sortaient. Nicolas Bestoujeff et Arbouzoff répondaient des marins de la garde; Bestoujeff, officier au régiment de Moscou, répondait aussi de sa

compagnie, mais faiblement. Répine, commença d'abord par se rendre garant d'une partie du régiment de Flandre; plus tard, il ne voulut répondre que de quelques officiers, ajoutant qu'aucun de ceux qui devaient prendre part à la révolte ne serait en état d'entraîner ce régiment; le prince Odoievsky se bornait à répéter avec l'accent d'un pitoyable enthousiasme : « Nous mourrons! avec quelle gloire » nous mourrons! » Alexandre Bestoujeff et Kahovsky se montraient *ardens terroristes*, prêts à commettre les plus horribles crimes. Le premier avoue ces paroles : « Je passe le Rubicon, et sabre tout sur mon passage. » Mais il proteste que ce n'était qu'une vaine *bravade* et un abus de mots. Kahovsky s'écriait : « Nous ne ferons rien avec ces phi» lantropes : il s'agit simplement ici de massacrer; » voilà tout. Si l'on n'y consent pas, je cours me » dénoncer moi-même. » A ces mots, Steinheil recula d'épouvante. Ryleieff lui dit : « Ne crains rien, » je le mène à mon gré et saurai le contenir. » Cependant le lendemain, Ryleieff, en présence d'Obolensky, de l'aîné des Poutchine, qui venait d'arriver de Moscou, et d'Alexandre Bestoujeff, dit à Kahovsky en l'embrassant : « Cher ami, tu es » seul sur cette terre; tu dois te sacrifier pour la » société; assassine l'empereur! » Au même moment, tous les autres le pressèrent aussi dans leurs bras. Kahovsky promit d'obéir. Il voulait le 14, travesti en officier des grenadiers du corps, pénétrer dans le palais ou attendre sur un des perrons le passage de V. M. : mais ensuite il déclina la proposition, prouvant qu'elle était inexécutable, ce dont tous les autres convinrent également.

Dans la soirée du 13, leur réunion fut moins nombreuse et accompagnée du même désordre. Tous parlaient, presqu'aucun n'écoutait. Le prince Stchépine-Rotovsky étonnait ses complices par un flux de vaines paroles; Kornilovitch, à peine de retour

dans la capitale, soutenait que 100,000 hommes étaient prêts dans la seconde armée; Alexandre Bestoujeff répondait aux objections du jeune Poustchine (du régiment des pionniers à cheval) : *Au moins aurons-nous une page dans l'histoire.* — *Sans doute*, répliqua Poustchine; *mais cette page nous souillera et nous couvrira de honte.* Le baron Steinheil, convaincu de plus en plus de la nullité des moyens de l'association, d'ailleurs père de famille, et par là même plus effrayé qu'un autre des suites probables d'un mouvement révolutionnaire, ayant interpellé en ces termes : « Est-il possible que vous songiez à agir ? » Celui-ci répartit : « Oui, sans doute; oui, nous agirons. » Il dit encore au prince Troubetzkoy, qui commençait à témoigner des craintes : « Il faut mourir de manière ou d'autre ; nous som- » mes tous voués à la mort. » Il ajouta, en montrant la copie de la lettre que le sous-lieutenant Rostovtzoff avait adressée à votre majesté : « Vous » le voyez, nous sommes trahis : la cour sait déjà » beaucoup, mais pas tout, et nos forces sont en- » core suffisantes. Les fourreaux sont brisés, dit un » autre ; nous ne saurions cacher nos sabres. »

Au milieu de ces colloques, de ces débats, de ces exclamations, se firent entendre de nouveau des propositions horribles. On parla, mais d'après ce qu'assurent les conjurés, seulement en passant, de l'extermination de toute la famille impériale. Quant à la vie sacrée de votre majesté, un attentat contr'elle était considéré comme une nécessité, par le prince Obolensky, par Alexandre Bestoujeff et enfin par le prince Troubetzkoy, leur dictateur, qui les engageait en même temps à épargner le grand-duc Alexandre et à le proclamer empereur. Troubetzkoy ne fait pas l'aveu explicite de ce vote, mais il ne le nie pas non plus, déclarant qu'il ne saurait se rendre compte à lui-même de ses actions ni de ses discours, *vu qu'il était hors de ses sens, et que*,

par ce motif, il n'ose point qualifier de calomnies les révélations de ses complices. Yakoubovith, dans un moment où les conjurés se trouvaient réunis au nombre de cinq, proposa de tirer au sort qui d'entr'eux assassinerait V. M. Tous gardant le silence, il dit : « Quant à moi, je ne m'en charge point : » j'ai un bon cœur; j'ai voulu me venger, mais » je ne puis devenir assassin de sang froid. »

Quelques conjurés conseillèrent de se borner à arrêter V. M., et toute son auguste famille. Steinheil cita pour exemple la révolution de 1809 en Suède. Ryleieff termina les débats en disant *que les circonstances montreraient ce qu'il y aurait à faire.* Toutefois il demanda la carte de Pétersbourg et le plan du palais d'hiver. Là-dessus Alexandre Bestoujeff dit en riant : *La famille impériale n'est pas une épingle, elle ne se cachera pas, lorsqu'il s'agira de l'arrêter.* Les conspirateurs savaient déjà positivement que le lendemain, 14 décembre, devait paraître le manifeste de V. M. sur son avénement au trône. Le premier procureur, Krasnoboutzki, membre de l'association du sud, les avait prévenus que le prélat se réunirait à sept heures du matin pour la prestation du serment. Dans la soirée du 13, Krasnoboutzki était venu chez le prince Troubetzkoy, et, ne l'ayant pas trouvé, il s'était rendu chez Ryleieff. Celui-ci, de même que Kornitovich, dépose qu'après leur avoir communiqué la nouvelle, il ajouta : *Faites ce que vous voulez.* Mais Krasnoboutzky ne convient pas de ce fait, et soutient qu'entendant dire autour de lui : *Demain on prête serment; c'est notre signal!* il devina les intentions des conspirateurs pour la journée du 14 décembre, voulut en faire part au gouvernement, et n'y renonça que parce qu'il crut impossible l'exécution de ces complots.

Les principaux agens avaient déjà communiqué leurs intentions aux simples membres de la société,

Il fut résolu qu'on disposerait les soldats à la révolte, en exprimant des doutes sur la renonciation de Mgr. le césarovitch ; qu'avec le premier régiment le plus rapproché, et ainsi de suite, en les entraînant tous l'un après l'autre, « on devrait aussi battre le tam» bour pour attirer le peuple, » dit le prince Troubetzkoy, en rappelant les paroles de Betenkoff ; il fut résolu en outre qu'on réunirait devant le palais du sénat toutes les troupes qu'on aurait gagnées, et que, dans cette position, on attendrait les mesures qui seraient adoptées par le gouvernement. Les conjurés, et surtout le prince Troubetzkoy, qui l'affirme lui-même, pensaient que V. M., loin d'employer la force contre les rebelles, renoncerait aussitôt à ses droits de souveraineté, et entrerait en négociation avec eux. Alors, ils auraient manifesté les vœux suivans :

1°. Que des députés fussent convoqués de tous les gouvernemens ;

2°. Qu'il fût publié à ce sujet un manifeste du sénat, dans lequel il serait dit que ces députés auraient à voter de nouvelles lois organiques pour le gouvernement de l'empire ;

3°. Qu'en attendant, un gouvernement provisoire fût établi, et que des députés du royaume de Pologne fussent appelés, *afin d'adopter les mesures nécessaires pour la conservation de l'unité de l'état.*

Dans le cas où V. M. prendrait la résolution d'inviter Mgr. le césarovitch à se rendre à Pétersbourg, les conspirateurs voulaient exiger qu'un cantonnement leur fût assigné hors de la ville pour y camper, malgré l'hiver ; et y attendre l'arrivée de S. A. I. ; mais ils n'en devaient pas moins insister sur la convocation des députés, sous prétexte que leur présence serait également nécessaire, soit pour supplier le césarovitch d'accepter la couronne, soit pour prêter à V. M. un serment solennel. Finalement, supposé que Mgr. le grand-duc Constantin

arrivât à Pétersbourg, ils espéraient faire croire à S. A. I. que toute cette insurrection n'était que l'effet du dévoûment qu'on portait à sa personne.

Ce fut là, au dire du prince Troubetzkoy, le plan qu'ils se communiquèrent. Ryleieff se borne à déclarer que les troupes qu'ils auraient réussi à soulever, devaient se rendre sur la place du sénat, et leur chef, le prince Troubetzkoy, *agir selon les circonstances*; qu'ils espéraient éviter l'effusion du sang, et obtenir, par l'entremise du sénat, contraint d'appuyer leurs vœux, l'adhésion de V. M. ou celle de Mgr. le césarovitch, à une convocation de députés, *chargés de désigner le souverain et d'établir un gouvernement représentatif*. Ils se proposaient de leur soumettre le projet de constitution rédigé par Nikita Mouravieff.

Le prince Obolinsky ajoute que, dans l'intervalle, le sénat aurait été tenu d'instituer un gouvernement provisoire, composé de deux ou trois membres du conseil-d'état et d'un membre de la société secrète, qui aurait rempli les fonctions de secrétaire-général de ce gouvernement, que le commandement des gardes aurait été confié à un chef de ce corps et à des chefs de division, choisis parmi les *individus parfaitement connus des conspirateurs*, et que la citadelle de Pétersbourg devait leur être livrée. En cas de non-réussite (le prince Troubetzkoy et Releieff l'affirment unanimement), ils voulaient évacuer la ville et chercher à propager l'insurrection.

Mais tel était leur aveuglement, du moins au début, qu'ils ne prévoyaient pas même la possibilité d'un échec. Dans la matinée du 13 décembre, Batenkoff disait à Alexandre Bestoujeff : *Il paraît que le succès n'est pas douteux*. Le baron Steinheil, quoique moins sujet aux illusions que les autres, s'était cependant mis à rédiger un manifeste qui portait « que les deux grands-ducs (V. M. et Mgr.



» le césarovitch) ayant renoncé au trône et repoussant le rôle glorieux de père de la patrie, il lui appartenait à elle-même de se choisir un souverain, et qu'en conséquence le sénat décrétait une convocation générale de députés de l'empire; et, dans l'intervalle, un gouvernement provisoire. »

De son côté, le prince Troubetzkoy nota sur un papier, qui a été trouvé chez lui, dans la soirée du 14 décembre, les points principaux d'un manifeste qui devait annoncer, au nom du sénat, la dissolution de l'ancien gouvernement et l'institution d'un gouvernement provisoire, chargé de convoquer des députés de toutes les provinces de Russie.

Quelques-uns des conjurés imaginèrent de transmettre dans d'autres lieux la nouvelle de leur entreprise. Jean Poustchine expédia, par l'intermédiaire du bureau de la compagnie américaine, une lettre pour Moscou, adressée au conseiller titulaire Séménoff. « Nous aurions mérité à juste titre, y disait-il, le nom de lâches si nous avions laissé échapper l'occasion actuelle, qui est unique. Lorsque tu recevras la présente, tout sera fini. Nous sommes ici soixante, et nous pouvons compter sur 1,500 soldats, auxquels on persuadera que le césarovitch n'a pas renoncé au trône. Adieux, donne-nous une larme si.... » En terminant sa lettre, il chargeait Séménoff de la montrer aux généraux-majors Von-Viesen et Michel Orloff, qu'ils croyaient peut-être, d'après leurs opinions et leurs liaisons antérieures, secrètement enclins à favoriser les vues de la société. Le prince Troubetzkoy paraît avoir eu la même pensée; car, le 13, en chargeant d'une lettre pour Serge Mouravieff-Apostol, son frère Hippolyte Mouravieff, il écrivit aussi au général Orloff, par Svistounoff, officier des chevaliers-gardes. Ces lettres ne parvinrent point à leur destination.

Troubetzkoy déclare avoir seulement invité le gé-

néral Orloff à se rendre à Pétersbourg, sans dire pour quelle raison, ajoutant néanmoins : « S'il doit » arriver quelqu'événement, il se passera sans vous, » comme si vous étiez ici. » A l'en croire, il se serait décidé à écrire, dans la persuasion que, même sans appartenir à la société, le général Orloff, par sa seule présence et la force de son caractère, serait parvenu à arrêter la fougue des autres membres; que lui, directeur, n'était plus en état de contenir. Il assure que le même motif, la conscience de sa faiblesse, l'avait porté un jour à solliciter de ses collègues la permission de retourner au 4e. corps, pour y *organiser quelque chose*, quoiqu'il sût n'y avoir aucun complice, et qu'au lieu de s'y rendre directement, il eût l'intention de passer quelque temps à Moscou.

Plus les conjurés approchaient de ce moment fatal pour eux, et qu'ils avaient eux-mêmes marqué, plus quelques-uns montraient d'impatience et d'ardeur, et plus leur chef témoignait d'irrésolution; plus il trahissait déjà ou ses remords, ou pour le moins ses craintes. « Mais, disait-il, à Ryleieff, et » il le répéta plus d'une fois, s'il ne vient sur la » place qu'un petit nombre de troupes, une com- » pagnie ou deux, par exemple, pourquoi nous » réunir à elles? pourquoi courir, et nous et les » autres, à une perte certaine? » Tantôt Ryleieff était d'accord avec lui sur ce point, tantôt il lui répondait : « Quand même il ne viendrait que cin- » quante hommes, je me placerai dans leurs rangs. » Cependant il n'a pas tenu parole.

Malgré les incertitudes et les terreurs qui l'agitaient, le prince Troubetzkoy ne renonça pas ouvertement à l'exercice de son pouvoir dictatorial, et il fut arrêté qu'il se porterait le lendemain sur la place du sénat, pour se mettre à la tête des troupes qui refuseraient de prêter serment à V. M. : le capitaine Yakoubovitch et le colonel Boulatoff

devaient commander sous ses ordres. Boulatoff, homme faible et non dépravé, ignorait, peu de jours auparavant, jusqu'à l'existence d'une société secrète; mais on l'avait jugé nécessaire, parce qu'ayant servi dans le régiment des grenadiers du corps, il y avait laissé des souvenirs honorables, et que beaucoup de soldats lui conservaient une sincère affection.

Le 6 décembre, Panoff, lieutenant dans ce même régiment, l'invita à dîner avec quelques autres officiers. Là, comblé de caresses, échauffé par le vin et par la dispute (on avait, à dessein, fait en sa présence l'éloge d'un des premiers fonctionnaires de l'empire, contre lequel il nourrissait une haine profonde), Boulatoff prononça le serment de tout sacrifier aux intérêts de la patrie; aussitôt on lui confie qu'une société s'est formée pour opérer d'utiles changemens dans l'état; on lui représente que son patriotisme lui fait un devoir de s'affilier à cette société, et l'infortuné prononce, presque sans la comprendre, la promesse de prêter son appui à des conspirateurs qu'il connaissait à peine.

Ryleieff lui révéla leurs projets. Boulatoff ne cessait de demander : « Mais où est donc le bien de » la patrie? Je ne vois qu'un changement de gou» vernement; au lieu d'empereur, vous voulez avoir » un dictateur dans la personne du prince Trou» betzkoy. » Toutefois, il faisait espérer sa coopération; et, comme s'il avait eu le pressentiment de sa perte, il disait adieu à ses enfans au berceau, en versant des larmes; mais il refusa décidément de se rendre aux casernes du régiment des grenadiers du corps, pour y insurger les soldats. Dans la soirée du 13, ayant remarqué que, sur l'exclamation de Ryleieff, qui s'écriait en parlant du prince Troubetzkoy :

« N'est-il pas vrai que nous avons choisi un chef » admirable? » Yakoubovitch avait répondu avec

un sourire ironique : « Oui, il est d'une belle taille. » Boulatoff sortit avec Yakoubovitch, et, chemin faisant, il lui dit : « Qu'en pensez-vous? Le projet » de nos collègues est-il réellement utile? Est-il » bien combiné? Sont-ils eux-mêmes assez forts? » — Je ne vois pas l'utilité du projet, répliqua » Yakoubovitch, et ils me sont presque tous sus- » pects. — Eh bien! répliqua Boulatoff, comme » tout doit se découvrir demain, promettons-nous » de ne pas nous joindre à eux, si leurs moyens » ne répondent pas à leur entreprise, et si leur » projet n'offre pas une utilité véritable. » Yakoubovitch y consentit. Ainsi, tous ceux que les conjurés avaient désignés pour être leurs chefs pendant la journée décisive, se disposaient d'avance à les abandonner.

Pour commencer les opérations, Ryleieff envoya aux casernes du bataillon de marine de la garde le lieutenant Arbouzoff, qui, dès le 12 décembre, avait tenté de faire répandre dans sa compagnie, par le sergent major Bobroff, et par le sous-officier Arkadieff, des bruits divers; qu'on allait exiger des troupes un serment illégal; que Mgr. le césarovitch s'avançait avec la première armée et celle de Pologne, pour exterminer tous ceux qui prêteraient serment à V. M.; que déjà il se trouvait au quatrième relai de poste en avant de Varva; enfin, que les autres régimens de la garde se refuseraient sans le moindre doute, à la prestation du serment. Mais Bobroff, et Arkadieff n'avaient pas exécuté ses ordres, et lui avaient répondu que les matelots ne croyaient à aucune de ces nouvelles. Le 13 décembre, en sortant de chez Ryleieff, il alla directement chez les frères Balaieff, tous deux enseignes; là, il trouva deux Bodisco, Divoff et le sous-lieutenant Goudimoff, du régiment des gardes Ismaïlovsky.

« Messieurs, leur dit-il, connaissant votre façon » de penser, je crois pouvoir vous parler sans dé-

» tour. Demain on nous demandera notre serment; » refusez-le, et préparez vos compagnies à suivre » votre exemple. Nous les conduirons sur la place » de Pierre-le-Grand, où se réuniront les autres » régimens, et nous obligerons le sénat à sanctionner un projet de constitution préparé depuis longtemps pour mettre des bornes à l'autorité de » l'empereur. » Il ajouta, en s'adressant au lieutenant Bodisco : « J'espère que vous viendrez aussi. » — « Non répondit celui-ci, je n'amènerai pas ma » compagnie. M'est-il possible d'agir sans connaître » votre plan et vos associés? Pour vous c'est différent; vous fréquentez les auteurs du complot, et » peut-être même êtes-vous persuadé de sa réussite. » Arbouzoff s'efforça de lui démontrer que, sous ce dernier rapport, il n'y avait aucun doute à former; il l'assura que lui-même n'était pas entièrement dans le secret, et l'engagea de nouveau à venir; cependant il sortit sans avoir reçu la promesse qu'il désirait.

Ce fut alors que ces jeunes officiers, à l'exception de Goudimoff, qui s'était déjà retiré, se décidèrent tout d'un coup à prendre part à l'insurrection, à se porter dès le matin vers leurs compagnies, et à faire naître dans l'esprit des soldats des doutes sur la réalité de la renonciation du grand-duc Constantin. Vers minuit, Yakoubovitch et Alexandre Bestoujeff arrivèrent chez Arbouzoff. En faisant connaissance avec les Belaieff, Yakoubovitch leur dit : « Je ne doute pas de votre bravoure, mais » vous n'avez pas encore vu le feu : réglez votre » conduite sur la mienne. Au reste, il n'y a pas » d'échec à craindre; toute la garde est pour nous. » Ces officiers et plusieurs autres vinrent, dans la matinée du 14 décembre, trouver les matelots; l'aîné des Bodisco leur dit : « Prêtez serment ou » non, je n'ai ni ordre ni conseil à vous donner; » n'écoutez en cela que votre conscience. » Nicolas

Bestoujeff et Kahovsky se joignirent à eux. Le premier proposa de mettre de côté tout amour-propre, et de prendre Arbouzoff pour chef. « On peut avoir » confiance en lui, dit-il ; nous sommes tous réunis » ici pour une entreprise. » Kahovsky s'écriait : « Plutôt mourir que de ne point y participer, » et demandait si personne n'avait besoin de poignard. Arbouzoff proposa de se rendre sur la place du sénat ; Bodisco lui répondit : « Je n'irai qu'avec le » bataillon en entier. » — « Messieurs, vous n'êtes » libéraux qu'en paroles, » répartit Arbouzoff. A l'arrivée du général-major Schipoff, chef de la brigade, les matelots, déjà égarés par leurs officiers, refusèrent de prêter serment. Le général fit arrêter les commandans de compagnies ; mais Nicolas Bestoujeff engagea les Belaieff, Bodisco, Divoff et Speier, à délivrer ces officiers. Dans cet instant, un cri part : *Soldats ! entendez-vous ces décharges ? Ce sont vos camarades que l'on massacre !* et le bataillon en entier s'élance hors des casernes, malgré les efforts du capitaine Katehaloff, qui tenta d'arrêter les matelots à la porte. Les officiers, qui n'avaient pris jusqu'alors aucune part aux désordres, marchèrent à la suite du bataillon, quand il fut sorti. En chemin, les matelots rencontrèrent auprès du manège de la garde à cheval le lieutenant Tsébrikoff, du régiment de Finlande, qui leur cria : *En carré contre la cavalerie !*

Dans le régiment de Moscou, la rebellion commença de meilleure heure. Le prince Stchepine-Rostoffsky, le capitaine en second Michel Bestoujeff, son frère Alevandre ; et deux autres officiers du même régiment (Brocke de Volkoff), parcoururent les 6e., 5e., 3e., et 2e. compagnies, s'efforçant d'égarer les soldats, les détournant de prêter serment à V. M., et leur répétant sans cesse : « On » nous trompe en exigeant de nous ce serment ; car » le grand-duc Constantin n'a point renoncé à la

» couronne : il est dans les fers, ainsi que le grand-
» duc Michel, chef de notre régiment. » Alexandre Bestoujeff ajoutait qu'il arrivait de Varsovie, avec ordre de s'opposer à la prestation du serment. Michel Bestoujeff dit aux soldats : « L'empereur
» Constantin aime notre régiment, et il augmentera
» votre solde. Main-basse sur tous ceux qui ne lui
» resteront pas fidèles ! » Lui et le prince Stchepine ordonnèrent aux compagnies de prendre les cartouches à balles et de charger leurs armes. « Je
» ne reconnais pas l'autorité du général, répondit
» Stchepine à l'aide-de-camp Verihuie, » qui était venu appeler les officiers chez le commandant du régiment; aussitôt il ordonna aux soldats qu'il avait insurgés d'enlever le drapeau des mains des grenadiers, et de les repousser à coups de crosse; lui-même il se précipita, le sabre à la main, sur le général Frédricks, qu'Alexandre Bestoujeff menaçait déjà du pistolet. Le prince Stchepine blessa le général Frédricks à la tête et le fit tomber sans connaissance; il se jeta également sur le général-major Schenchine, commandant de la brigade, qui était accouru, lui porta une profonde blessure, et, à terre, il continua long-temps à le sabrer; ensuite il donna plusieurs coups de sabre au colonel Knvostchinsky, au grenadier Krassoffsky, au sous-officier Mosseieff, et criant aux soldats : « *Je vous tuerai tous!* » il parvint enfin à s'emparer du drapeau et à mettre les compagnies mutinées en mouvement vers la place du sénat. Au sortir des casernes, sur le quai de la Fontanka, il dit à Alexandre Bestoujeff, qu'il aperçut auprès de lui : « Au diable la
» constitution, n'est-ce pas? — Certainement au
» diable! » répondit Bestoujeff, et de tout son cœur, à ce qu'il assure. Il affirme également que, malgré sa conduite dans les casernes du régiment de Moscou, et quoiqu'il y eût provoqué la révolte, déjà sa conscience commençait à l'agiter; que même en

se levant le matin, il avait adressé à Dieu, avec des larmes, la prière suivante : « O mon Dieu, si » notre entreprise est juste, accorde-nous ton ap-» pui ; si non, que ta volonté s'accomplisse à » notre égard. »

La révolte s'opéra par les mêmes moyens dans le régiment des grenadiers du corps. Quand les soldats sortirent pour prêter serment, le sous-lieutenant Kojevnikoff s'approcha d'eux *dans un état d'ivresse*, dont il convient lui-même. « Ayant ap-» pris par Suthoff que l'instant fixé par la société » secrète pour l'insurrection était arrivé, il avait, » dit-il, voulu se donner du courage, et en pre-» nant une boisson forte, il avait égaré ses sens. » Kojevnikoff demanda aux soldats : « Pourquoi ou-» bliez-vous le serment que vous avez prêté à l'em-» pereur Constantin ? » Puis il leur cria encore de la galerie : « *A qui prêtez-vous serment ? Tout ce qu'on vous a dit est faux !* » Cependant l'ordre ne fut pas troublé par ces interpellations ; la prestation du serment s'effectua, et les soldats se mirent à table pour dîner ; alors, le lieutenant Suthoff, qui avait prêté serment, vint trouver sa compagnie, et dit : « Mes amis, nous avons eu tort d'obéir ; les » autres régimens se sont refusés au serment et se » sont réunis sur la place du Sénat ; habillez-vous, » chargez vos armes, *suivez-moi*, *ne m'abandon-» nez pas !* j'ai votre solde dans ma poche et je » vous la distribuerai sans attendre l'ordre. » Malgré les exhortations du colonel Sturler, commandant du régiment, presque toute la compagnie suivit Suthoff, qui ne cessait de répéter, *En avant! ne m'abandonnez pas !* Sur ces entrefaites, un autre lieutenant nommé Panoff, qui avait prêté serment comme Suthoff, courait de compagnie en compagnie, excitait les soldats, les assurait qu'on les avait trompés, et que l'empereur Constantin et les autres régimens leur feraient un mauvais parti.

Enfin, lorsque le commandant du régiment, s'adressant aux bataillons, leur donna l'ordre de charger leurs armes, pour le suivre contre les rebelles, Panoff les dissuada d'obéir. *Rendons-nous plutôt à ceux qui défendent Constantin!* leur dit-il; voyant alors un grand nombre de soldats ajoutant foi à ses discours, il se précipita au milieu de la colonne, donna le signal de la révolte par le cri de *hourra* et se mit à la tête de plusieurs compagnies qu'il conduisit en désordre vers la place du Sénat. En passant devant le palais d'hiver, Panoff fit un mouvement pour entrer dans la cour avec une partie des grenadiers du corps, mais, s'apercevant que ce poste était occupé par les sapeurs, il s'écria: *Ils ne sont pas des nôtres!* et ressortit. Arrivé sur la place du Sénat, quand plusieurs soldats reconnurent leur erreur, il les assura que Constantin allait incessamment arriver; qu'il punirait l'infidélité des gardes, et que pour eux ils seraient récompensés. Finalement, il réunit ses compagnies à celles qu'avait amenées Stchepine; plusieurs individus en frac, armés de poignards, de pistolets, de sabres, se mêlèrent dans leurs rangs.

La commission ne retracera point ici tous les événemens de cette journée, marquée par la rebellion d'un petit nombre et par le dévoûment de tous, par des preuves d'attachement unanime au trône, et par d'éclatans témoignages des vertus héréditaires dans cette maison auguste qu'avait osé menacer la haine aveugle des artisans du désordre.

Ces événemens vous sont connus, sire; ils le sont de la Russie. Elle a appris avec douleur, avec indignation, les attentats de quelques hommes qui voulaient déshonorer le nom russe; elle a vu avec l'enthousiasme de la reconnaissance leurs complots et leur criminel espoir anéantis en un seul instant, en cet instant de bénédiction divine. Les mesures prises arrêtèrent bientôt les progrès de la révolte.

Déjà l'anarchie, dont les rebelles menaçaient l'empire, régnait dans leurs propres rangs. Les plus fougueux continuèrent à se signaler par des assassinats. Il résulte d'un grand nombre de dépositions, confirmées en dernier résultat par les aveux mêmes de Kabovsky, qu'il blessa mortellement d'un coup de pistolet le comte Miloradovitch, au moment où ce général s'avançait seul vers les soldats égarés pour les désabuser et les exhorter à rentrer dans le devoir. Le prince Eugène Obolensky lui porta un coup de baïonnette, en cherchant, à ce qu'il prétend, à frapper son cheval pour le forcer à s'éloigner. D'après la déclaration du prince Obolensky et de son propre aveu, Kabovsky, après avoir également tué le colonel, jeta son pistolet en disant : *C'est assez ! aujourd'hui j'en ai deux sur ma conscience.* Ce fut encore lui qui blessa d'un coup de poignard un officier de l'état-major (le capitaine en second Halsfer). Le prince Stchepine donna le premier à la troupe rebelle l'ordre de faire feu. Le colonel Velho et plusieurs soldats furent blessés par cette décharge. Enfin Guillaume Kuchelbecker osa tourner son pistolet vers Mgr. le grand-duc Michel ; mais, dans le tumulte même de l'insurrection, les matelots de la garde, au milieu desquels il se trouvait, épouvantés du crime qu'il allait commettre, arrêtèrent son bras. Kuchelbecker assure qu'il ne voulait pas lâcher le coup, et qu'il n'affecta l'intention de tirer, sur l'invitation de Jean Poustchine, que pour empêcher d'autres de le faire, sachant bien que son pistolet, mouillé par la neige, ne pouvait partir. A l'appui de cette assertion, il ajoute, que, lorsqu'il voulut ensuite tirer sur le général Voïnoff, ce même pistolet ne fit pas feu.

Cependant, de tous ceux qui avaient été l'âme de la conspiration, de tous ceux qui avaient promis de prendre le commandement des troupes induites en erreur, Yakoubovitch parut seul au lieu du

rendez-vous, et n'y demeura pas long-temps. Il abandonna les rebelles, soit par suite de ses conventions avec Boulatoff, soit qu'il ait, comme il le dit, reconnu son égarement et sa faute. Boulatoff était sur la place, mais seulement comme spectateur, quoiqu'il se fût écrié, en chargeant ses pistolets au moment de sortir de chez lui : *On verra peut-être qu'il existe aujourd'hui en Russie des Brutus et des Riégo!* personnages dont il ne connaissait, au reste, que les noms, ainsi qu'il en est convenu lui-même avec une entière franchise. Le prince Troubetzkoy se cacha à ses complices; il vint en toute hâte à l'état-major-général prêter serment à Votre Majesté, se flattant d'effacer par cet empressement une partie de son crime, et persuadé que les conspirateurs ne pourraient l'y découvrir; il s'y trouva mal à plusieurs reprises. On le vit ensuite, pendant toute la journée, courir de maison en maison excitant partout l'étonnement de ses connaissances par sa conduite; enfin il alla passer la nuit dans la demeure du ministre d'Autriche, beau-frère de sa femme, demeure où le comte de Nesselrode le réclama par ordre de V. M. Ryleieff déclare que, ne voyant pas le prince Troubetzkoy sur la place il se mit en devoir de le chercher, et ne revint plus. La conduite de Batenkoff, pendant cette journée, fut à peu près semblable. *Il se réveilla en pensant à sa grandeur future comme membre du gouvernement suprême; mais l'arrivée du billet qui l'invitait à se rendre à la prestation de serment fit évanouir ces illusions.* Il s'efforçât encore d'apprendre ce qui se passait, il chercha Alexandre Bestoujeff et Ryleieff; mais ce dernier lui ayant dit que des officiers d'une batterie d'artillerie de la garde s'étaient révoltés, et parcouraient la ville avec leurs pièces, cette nouvelle mensongère jeta l'épouvante dans son esprit; *il se hâta de prêter serment, sans plus songer à la réforme de l'état, ni à la gloire de de-*

venir un des chefs du gouvernement, *et ne soupirant qu'après la prompte arrestation des rebelles.*

Cependant, vers le soir, lorsque l'ordre et la tranquillité furent rétablis partout, il passa chez Ryleieff, mais sans entrer dans sa chambre; il se contenta, en y jetant un regard furtif, de demander, du seuil de la porte qu'il tenait entr'ouverte : *Eh bien! qu'a-t-on fait?* Jean Poustchine, qui se trouvait chez Ryleieff avec quelques autres rebelles échappés de la place du Sénat, se tournant à demi vers lui, répondit : *Ah! c'est vous lieutenant-colonel; dites vous-même ce que vous avez fait!* Aussitôt que Batenkoff l'aperçut, ainsi que le baron Steinheil, il se retira, et, se fiant à la courte durée de ses relations antérieures avec les membres de la société secrète, il espéra pendant quinze jours échapper aux recherches du gouvernement. Dans ses premiers interrogatoires, il assura même avec persévérance qu'il était fort éloigné de connaître à fond les projets des conspirateurs; que ces projets qui lui paraissaient impraticables, n'avaient presque point attiré son attention; qu'il ne se sentait coupable que de propos inconsidérés et de désirs audacieux; mais les preuves accumulées contre lui, ou peut-être les remords de sa conscience, l'emportèrent enfin, et il confirma les dépositions à sa charge par un sincère et complet aveu. Tous les autres individus qui avaient plus ou moins pris part à la rebellion ou trempé dans les complots du *Directoire du nord*, se dénonçant réciproquement, ne tardèrent pas à être connus de la commission, arrêtés et interrogés. Quelques-uns se constituèrent prisonniers spontanément, et dans ce nombre, le colonel Boulatoff. Digne d'attention par ses singularités, et de pitié par ses infortunes, attaqué depuis long-temps d'un mal incurable, Boulatoff qui, de prime abord, avait reconnu et l'imprudence des conspirateurs, et le caractère illégal de leur entreprise, qui même

leur avait positivement refusé son assistance, et qui avait *admiré les dispositions ordonnées par V. M., pendant la journée du 14 décembre*, Boulatoff, le lendemain, lorsque les plus fougueux conjurés commençaient à sentir l'énormité de leur crime, se livra tout-à-coup à une espèce de rage. La pensée qu'on s'était servi de son nom pour tromper et entraîner à sa perte un régiment qui l'aimait (celui des grenadiers du corps) et la fable absurde, répandue soit par légèreté, soit par malveillance, que tous les soldats de ce régiment qui s'étaient trouvés sur la place du Sénat, seraient punis de mort, troublèrent entièrement sa raison. « J'étais dans » cette situation, dit-il dans une lettre adressée à » Mgr. le grand-duc Michel, lorsque je me rendis à » l'état-major pour prêter serment; j'avais l'ima- » gination égarée; ma tête était en feu; il me » semblait voir couler de toutes parts le sang des » compagnons d'armes que j'affectionnais, et tandis » qu'autour de moi on jurait fidélité à l'empereur, » je levai la main et baisai la croix, en prononçant » au fond du cœur l'affreux serment de lui arracher » la vie; tout homme qui verra mon nom au bas » de la formule du serment, y distinguera la signa- » ture d'un scélérat. » Cependant Boulatoff n'était point un scélérat, du moins il n'était pas endurci dans le crime; bientôt les passions orageuses qui l'agitaient se calmèrent; il reconnut la fausseté des bruits qui l'avaient abusé; enfin il vint au palais, fut admis en la présence de V. M., et désarmé par le premier regard qu'elle daigna jeter sur lui. Depuis ce jour jusqu'au moment où l'emporta une nouvelle attaque de son ancienne maladie (le 19 janvier de la présente année), Boulatoff ne cessa d'être tourmenté par le souvenir de son horrible dessein, ignoré jusqu'alors, et par la mémoire même de la noble clémence dont il avait été l'objet; il s'efforça d'apaiser ses remords par des aveux entiè-

rement libres ; car il ne subit aucun interrogatoire, et, en mourant, il légua avec confiance le sort de ses enfans au monarque que sa main devait assassiner.

La tranquillité parfaite que la fermeté de V. M. venait de rendre à la capitale ne fut troublée sur aucun autre point de l'empire, si ce n'est à Vassilkoff et aux environs. Dans la ville de Moscou, dont la population entière avait prononcé avec enthousiasme le serment de fidélité à V. M., ainsi qu'à l'héritier de son trône, quelques-uns des membres de la société secrète et de ceux qui avaient cessé d'en faire partie, se réunirent pour parler des événemens du 14 décembre. L'un nommé Moukhanouff, capitaine en second au régiment des gardes Izmaïloffsky, connu de tous les autres par l'indiscrétion de ses propos, s'écria dans un accès de fureur : « Mes camarades sont perdus, il n'y a que » la mort de l'empereur qui puisse les sauver, et » je connais un homme qui est prêt au moins à » les venger. » Ses complices mêmes ne l'écoutèrent qu'avec mépris. Dans le midi, l'arrestation des principaux conspirateurs s'effectua d'après les ordres apportés de Taganrog par l'aide-de-camp-général Tchernycheff, et provoqués par la dénonciation du capitaine Mayboroda. En apprenant que leurs trames étaient découvertes, la rage des autres conjurés s'exhala en vains propos. Poggio dit à Basile Davydoff : « Il faut aller à Pétersbourg assassiner » l'empereur Constantin (car ils ignoraient encore » que V. M. I. fût montée sur le trône). J'offre mes » deux mains. » — « Il en faut six, » lui répondit Davydoff. Poggio comptait sur l'assistance de Milkoff, du prince Valérien Galitzin, du prince Obolensky et de Mathieu Mouravieff.

Informé de l'arrestation de Pestel et de plusieurs autres, le général-major prince Serge Volkonsky trouva moyen d'avoir une entrevue avec lui ; Pestel lui dit : « Ne craignez rien ; sauvez seulement mon

» code russe. Pour ma part, je ne ferai aucune » révélation. » Cependant il a tout avoué et nommé tous ses complices, qui ont tous été saisis et envoyés à Pétersbourg par les autorités locales, à la requête de la commission.

Dès le 29 décembre, Serge et Mathieu Mouravieff avaient été arrêtés par le chef du premier, le lieutenant-colonel Gébel, bien que Serge Mouravieff ne se trouvât point à son régiment, et que, sur la nouvelle qui lui avait été transmise par Bestoujeff-Rumine, qu'on avait ordre de s'assurer de sa personne, il cherchât à se cacher avec son frère. Malheureusement le sieur Gébel ne prit pas la précaution de placer auprès d'eux une garde suffisante. Dans la nuit même, plusieurs officiers, qui appartenaient à la société des Slaves réunis, les lieutenans Kouzmine, Soukhinoff et Chipilla, et le capitaine en second, baron Solovieff, pénétrèrent dans l'appartement où les Mouravieff étaient enfermés, les délivrèrent, blessèrent le lieutenant-colonel Gébel, et s'emparèrent de lui et d'un officier de gendarmerie qui l'accompagnait. Ce ne fut qu'alors que Serge Mouravieff conçut, à ce qu'il affirme, le projet d'insurger le régiment de Tchernigoff. Du bourg de Trilessié, où il se trouvait, il se dirigea sur Kovalovsky, pour réunir la seconde compagnie de grenadiers, après avoir donné ordre au lieutenant Kouzmine d'y conduire la 5e. compagnie, et à Solovieff, ainsi qu'à Chipilla, de soulever celles qu'ils commandaient, et de marcher sur Vassilkoff. De Kovalevka, où il avait passé la nuit, Serge Mouravieff-Apostol se porta le 30 décembre vers Vassilkoff avec les 2e. et 5e. compagnies. Bestoujeff-Rumine, qu'il avait envoyé en reconnaissance à Broussiloff, le rejoignit sur la route. A huit verstes de la ville de Vassilkoh, Mouravieff apprit qu'elle était occupée par une compagnie sous le commandement du major Troukhine, et donna l'ordre à ses soldats de charger

leurs armes. De son côté, le major Troukhine avait donné le même ordre aux siens; mais il ne fut pas obéi, et les compagnies rebelles entrèrent dans Vassilkoff sans résistance. En y arrivant, Mouravieff fit saisir le major Troukhine, délivra Solovieff, Chipilla et plusieurs soldats mis en jugement, que le colonel Gébel avait fait arrêter, prit dans les boutiques de la ville du pain et d'autres provisions de bouche sans les payer, et se mit à concerter ses plans d'opérations. Il fut rejoint par plusieurs officiers et nommément par Alexandre Vadkoffsby, sous-lieutenant au 17e. régiment de chasseurs, membre assez inactif de la société du midi, qui arriva de Belaia Tserkoff, d'où il l'avait mandé. Serge Mouravieff l'engagea avec force à soulever ce régiment. « Je ferai mon possi-» ble pour y parvenir si on le réunit; mais cela » me paraît impraticable, » répondit Vadkoffsky, et il quitta Mouravieff. Celui-ci envoya dans le même moment un exprès à Kieff, espérant y trouver quelqu'autre membre de la société, et pour demander du secours. Il pensait à se porter sur Kieff ou sur Belaia-Tserkoff, ou sur Jitomir, pour opérer sa jonction avec les officiers de la société des Slaves réunis. Enfin, il prit la résolution de faire un mouvement sur Broussiloff, d'où il aurait pu, en un jour de marche, gagner Kieff ou Jitomir, suivant les circonstances. Le lendemain, 31 décembre, à midi (car il avait attendu la 2e. compagnie de mousquetaires), il commanda aux siens de se préparer à partir.

Avant qu'ils se missent en marche, l'aumônier du régiment consentit, pour une somme de 200 roubles, de célébrer l'office divin, ainsi qu'à lire à la troupe un catéchisme composé par Serge Mouravieff et Bestoujeff-Rumine, dans lequel, en donnant à quelques passages détachés de l'ancien testament une interprétation arbitraire, ils avaient voulu démontrer que la démocratie était la seule forme de gouvernement agréable à Dieu. Mais, suivant la déclara-

tion de Mouravieff, ce catéchisme mensonger produisit *sur les soldats une impression défavorable à ses vues*, et il fut contraint d'invoquer de nouveau le nom de Mgr. le césarévitch et d'assurer les rebelles que S. A. I. n'avait pas renoncé à la couronne. Sur la route de Broussiloff, il trouva la première compagnie de grenadiers et la première compagnie de mousquetaires dans le village de Motovilovka, sans leurs chefs. Il leur proposa de se joindre à lui et les y engagea instamment; une partie de la compagnie de mousquetaires y consentit; mais toute celle des grenadiers s'y refusa d'une manière décisive et se replia sur Belaia-Tserkoff. Les insurgés passèrent toute la journée du lendemain (1er. janvier) dans le village de Motoviloka, leur commandant Serge Mouravieff n'osant leur imposer aucune fatigue le jour de la solennité du 1er. de l'an. Le 2 janvier, ne recevant aucune réponse de Kieff, et présumant que la nouvelle de son insurrection devait être parvenue dans cette ville, aussi bien qu'à Broussiloff, il se dirigea sur Bélaia-Tserkoff et passa la nuit dans le village de Pologhy. Là, ayant appris de Chipilla que les troupes qu'il voulait soulever n'étaient point à Bélaia-Tserkoff, Mouravieff changea de plan encore une fois, et retourna vers Trilersié, pour se rapprocher des membres de la société des *Slaves* et pour tâcher de se réunir à eux; mais entre le village d'Oustimovka et de Korolevka, il rencontra le détachement des hussards du général Geismar, qui avait été envoyé à sa poursuite. « Je fis ranger mes » compagnies en bataille, dit-il; je leur comman- » dai de se porter sur les canons, avec les officiers » qui restaient, sans tirer un seul coup de fusil. » Les soldats me suivaient, lorsque je tombai blessé » d'un coup de mitraille; quand je repris mes sens, » j'aperçus les miens en désordre; je voulus les ral- » lier; mais, loin de m'obéir, ils se saisirent de » Bestoujeff et de moi, et nous livrèrent au chef

» d'escadron du régiment de Marioupol, qui nous » avait chargés. » Mathieu Mouravieff et tous les autres officiers furent également faits prisonniers, à l'exception d'un troisième frère Mouravieff (Hippolyte) tué dans l'action et du lieutenant Soukhinoff, qui se sauva, et qui plus tard fut arrêté à Kicheneff par les autorités locales; Kouzmine, l'un des officiers pris dans cette affaire, se brûla la cervelle le jour même en présence des deux Mouravieff avec lesquels il était enfermé.

Après avoir signalé le caractère, les vues et les actes des associations conspiratrices, découvertes en Russie, il ne reste à la commission que d'appeler l'attention de V. M., sur la part qu'ont personnellement prise à ces conspirations et à ces actes les individus interrogés dans le cours des enquêtes, et en général tous les prévenus, tant ceux qui se trouvent nommés dans ce rapport que ceux qui ont joué un rôle moins éminent dans les complots, quoique plusieurs aient participé aux plus criminels. Dans des notices séparées sur chacun des accusés, la commission s'est efforcée d'établir le degré de leur culpabilité respective avec la plus scrupuleuse exactitude. Elle a indiqué leurs propres aveux, les dépositions des témoins à leur sujet, les nouvelles réponses qu'ils ont faites à la suite de ces dépositions et les éclaircissemens qu'elles ont fournies. Ces notices, ainsi que les procès-verbaux de tous les interrogatoires, et d'autres pièces plus ou moins importantes, accompagnent le présent rapport de la commission qui a l'honneur de les mettre sous les yeux de V. M. I.

30 mai 1826.

Signé, *Tatischeff*; président, ministre de la guerre; *Michel*, grand maître de l'artillerie; prince *Galitzin*, conseiller-privé actuel; *Golenistcheff-Koutouzoff*, aide-de-camp-général, gouverneur-militaire de Saint-Pétersbourg; *Tchernycheff*, aide-de-camp-général; *Benkendorff*, aide-de-camp général; *Levacheff*, aide-de-camp-général; *Patapoff*, aide-de-camp général.

Contresigné *Bloudoff*, conseiller-d'état actuel.

§ 3.

JUGEMENT DES CONSPIRATEURS, EXÉCUTION, PROCLAMATION DE L'EMPEREUR.

DANS le rapport adressé à Sa Majesté l'empereur de Russie par la haute cour de justice, instituée par le manifeste du 1er. (13) juin, cette cour a divisé les prévenus en douze cathégories et de la manière suivante :

Le colonel Pestel, le sous-lieutenant Ryleieff, le lieutenant-colonel Serge Mouravieff-Apostol, le sous-lieutenant Bestoujeff-Rumine, et le lieutenant Kabovsky, placés hors de toute catégorie, ont été condamnés à être écartelés.

Le colonel prince Troubetzkoy, le lieutenant prince Obolensky, le lieutenant-colonel Mathieu Mouravieff-Apostol, le lieutenant Borissoff, le sous-lieutenant Borissoff 1, le sous-lieutenant Gorbatcheffsky, le major Spiridow, le capitaine en second prince Bariatinsky, l'assesseur de collége Kuchelbecker; le capitaine Yakoubovitsch, le lieutenant-colonel Poggio, le colonel Artamon Mouravieff, l'enseigne Vadkovsky, l'enseigne Betchanoff, le colonel Davydoff, l'employé Yonschneffksy, le capitaine en second Alexandre Bestoujeff, le sous-lieutenant Andreevitsch 2, le capitaine Nikita Mouravieff, l'assesseur de collége Poutschine, le général-major prince Serge Volkonsky, le capitaine Yakouschkine, le sous-lieutenant Pestoff, le lieutenant Zavalischine, le colonel Povalo-Schveffkovsky, le lieutenant Panoff 2, le lieutenant Southoff, le capitaine en second prince Stchepine-Rostovsky, l'enseigne de vaisseau Divoff, le conseiller-d'état actuel Niçolas Tourgueneff, en

tout 31 individus formant la 1re. cathégorie, ont été condamnés à avoir la tête tranchée.

Des 84 autres, 17 ont été condamnés à la mort politique et aux travaux forcés à perpétuité; deux aux travaux forcés à perpétuité; 53 aux travaux forcés pendant un espace de temps plus ou moins long, puis exilés en Sibérie; 3 à la dégradation, à la privation de la noblesse et à la déportation en Sibérie; un à la dégradation, à la privation de la noblesse, et à servir en qualité de soldat, avec la faculté d'avancement, et 8 à la dégradation, et à servir en qualité de soldat, avec faculté d'avancement.

Sur le rapport de la haute cour, l'empereur a rendu, le 22 juillet, un oukase qui fait grâce de la vie à tous ceux qui ont été condamnés à avoir la tête tranchée, et modifie la peine des autres. Les cinq condamnés qui devaient être écartelés, à celle d'être pendus. L'empereur avait abandonné leur sort à la décision de la haute cour.

Le 25 juillet, à trois heures du matin, les troupes qui devaient assister à l'exécution des condamnés furent réunies sur les glacis de la citadelle de Pétersbourg. Il y avait un demi-bataillon de chaque régiment de cavalerie. Douze à quinze cents personnes étaient réunies sur ce vaste emplacement et ont été témoins de l'exécution de la sentence. Les cinq condamnés à mort, qui devaient, en vertu du jugement être écartelés ou plutôt coupés en quatre, et dont l'empereur avait, comme on a vu plus haut, commué la peine en celle de la corde, furent amenés les premiers devant l'échafaud, qui n'était pas encore construit, et restèrent pendant plus d'une heure spectateurs des préparatifs.

On amena ensuite les autres condamnés, au nombre de cent environ. Chacun d'eux fut conduit sous escorte devant le front du corps où il servait; ceux dont les régimens étaient à l'armée, ou qui n'étaient pas militaires, furent réunis devant l'échafaud. On

leur lut la sentence, et on les dégrada en les faisant mettre à genoux et en cassant leurs épées au-dessus de leurs têtes. On les revêtit ensuite d'une capote grise, et leurs uniformes, épées, épaulettes et décorations furent jetés dans un grand brasier allumé auprès de la potence. Cela fait, on les fit défiler devant l'échafaud, et ils furent reconduits à la forteresse. Après leur départ, les cinq individus dont la condamnation à mort avait été confirmée montèrent sur l'échafaud dans l'ordre suivant : Pestel, Ryleieff, Serge-Mouravieff, Bestucheff-Rumine et Kahovsky.

Au signal donné pour l'exécution, trois cordes cassèrent, on crut un moment que c'était un moyen employé pour faire grâce à un pareil nombre de condamnés, qui étaient le deuxième, le troisième et le cinquième de ceux que nous venons de citer; mais il n'en fut pas ainsi. Après un quart d'heure de cruelle angoisse, employé à de nouveaux préparatifs, deux des condamnés remontèrent avec beaucoup de fermeté ; il fallut porter le troisième. Un instant après ils n'étaient plus.

L'empereur toujours animé d'un amour vraiment paternel pour ses sujets donna un ordre du jour, en date du 10 août, lequel statue définitivement sur le sort de plusieurs officiers supérieurs et subalternes impliqués dans la conspiration, mais en faveur desquels plaidaient plusieurs circonstances. Par suite de cet ordre du jour, le colonel Ginka est congédié et exilé dans la ville de Petrosawodik, mais eu égards à ses services antérieurs et à son peu de fortune, il y sera employé comme conseiller de collége dans des fonctions civiles. Quant aux officiers de cavalerie de la garde, ils sont placés dans des régimens soit de cavalerie soit d'infanterie en garnison dans des villes éloignées. Plusieurs d'entr'eux doivent préalablement subir un emprisonnement d'un à six mois dans une forteresse. Ils conservent tous leur rang.

Proclamation de l'empereur.

La proclamation suivante a paru à Pétersbourg le 25 juillet.

Par la grâce de Dieu, nous Nicolas 1er., empereur et autocrate de toutes les Russies.

La haute cour instituée par notre manifeste du 1, (13) juin pour le jugement des criminels d'état, a rempli la tâche que nous lui avions commise. Ses arrêts fondés sur le texte des lois existantes, mais adoucis par nous autant que nous le permettait le devoir de la justice et la sûreté de l'empire, ont été publiés et mis à exécution.

Ainsi s'est terminé ce procès où nous n'avons cessé de voir la cause de la Russie toute entière; les criminels ont reçu le châtiment qu'ils avaient mérité; la patrie a été purgée de la contagion qui couvait dans son sein depuis trop long-temps.

En portant un dernier regard sur des événemens déplorables, nous trouvons qu'une obligation encore nous est imposée. Dans les lieux où sept mois auparavant l'explosion d'une soudaine révolte nous a tout d'un coup révélé l'affreux secret d'un mal qui comptait déjà 10 années, il faut qu'un dernier acte de commémoration, un sacrifice expiatoire, consacre le souvenir du sang russe versé dans ces mêmes lieux pour la religion, le souverain, la patrie; il faut que de solennelles actions de grâces s'y élèvent vers le Seigneur. Nous avons reconnu sa main toute puissante lorsqu'on déchirait le voile qui couvrait cet horrible mystère, nous l'avons reconnue lorsqu'en permettant au crime de s'armer, elle assurait sa perte. Telle qu'un orage d'un moment, la révolte sembla n'avoir éclaté que pour anéantir la conspiration dont elle avait été le début.

Elle n'était pas dans le caractère, elle n'était pas dans les mœurs du peuple russe cette conspiration.



Tramée par une poignée de scélérats, elle n'eut pour auxiliaires que le petit nombre d'hommes qu'unissait à eux un contact de tous les instans, que des cœurs pervertis, que des passions fougueuses, et malgré dix années de malveillans efforts, d'efforts sans cesse renouvelés, elle ne réussit point à s'étendre. Le cœur de la Russie y fut et y sera toujours inaccessible. Le nom russe ne saurait être flétri par une trahison envers le trône et l'état. Loin de là, dans ces mêmes conjonctures, nous avons recueilli les touchans témoignages d'un dévoûment sans bornes. Nous avons vu les pères s'armer d'une inflexible rigueur envers leurs enfans criminels. Nous avons vu les plus proches parens venir et livrer à la justice les malheureux sur lesquels planaient des soupçons de complicité. Nous avons vu enfin toutes les classes de nos sujets animées d'un seul et même vœu, ne demander que le jugement et le châtiment des coupables.

Mais quoique renfermé dans une sphère étroite, le travail des conspirateurs n'en avait pas été moins actif. La Plaie était profonde, elle était dangereuse par la même qu'elle était cachée. Quand on songeait que le principal dessein des conjurés, que leur premier but n'avait cessé d'être un attentat aux jours *d'Alexandre-le-Béni*, on se sentait pénétré tout à la fois d'indignation et de douleur. D'autres idées jetaient le même trouble dans les esprits, d'autres soins inspiraient une juste sollicitude. Il fallait, au milieu d'investigations devenues indispensables, respecter l'innocence, la défendre des soupçons gratuits, lui en épargner l'amertume. Mais cette même Providence à qui il avait plu, dès notre avénement au trône, de nous environner de soucis et de peines, en nous imposant une tâche où s'unissaient pour nous tant de difficultés à tant de regrets, nous donne aussi le courage et la force de la remplir. Après cinq mois de travaux, la commission

d'enquête réussit par l'effet de son zèle, de son exactitude, de son impartialité, par l'emploi des moyens de persuasion, à émouvoir le cœur des criminels les plus endurcis, à y réveiller les remords et à les amener à de libres et sincères aveux. La haute cour de justice embrassant ce grand procès dans toute l'étendue de son importance politique, dans tous ses caractères, dans toutes ses gradations vient de le conduire au terme indiqué par les lois.

C'est ainsi qu'a disparu, grâces à l'unanime accord de tous les bons et fidèles russes, et dans un court espace de temps, un fléau qui, avec d'autres mœurs, auraient opposé une longue résistance. Les tristes événemens qui ont troublé la paix intérieure de la Russie sont passés, et, nous aimons à l'espérer de la miséricorde divine, ils sont passés sans retour. Dans les voies impénétrables du Tout-Puissant qui du sein des malheurs fait sortir les prospérités, ces événemens peuvent même encore tourner au bien général.

Puissent maintenant les pères porter toute leur attention sur l'éducation morale de leurs enfans! Ce n'est, certes, point aux progrès de la civilisation, mais à la vanité qui ne produit que le désœuvrement et le vide de l'esprit, mais au défaut d'instruction réelle, qu'il faut attribuer cette licence de la pensée, cette fougue des passions, ces demi-connaissances si confuses et si funestes, ce penchant aux théories extrêmes et aux visions politiques, qui commencent par démoraliser et finissent par perdre. En vain le gouvernement fera-t-il de généreux efforts, en vain s'épuisera-t-il en sacrifices, si l'éducation domestique ne seconde son action et ses vues, si elle ne verse dans les cœurs tous les germes de la morale.

Dans cette carrière comme dans les autres, c'est la noblesse, ce boulevard du trône et de l'honneur national, qui est appelée à servir de modèle. Tous

les soins qu'elle accordera au perfectionnement d'une éducation indigène, consacrée à la Russie et donnée dans son sein, nous inspireront autant de satisfaction que de reconnaissance. Devant la noblesse, s'ouvrent dans notre patrie toutes les voies de l'honneur et du service public. La justice, les armées, les diverses branches de l'administration intérieure, tout réclame des agens zélés et capables, tout dépend de leur choix.

Que toutes les classes de citoyens accordent donc la même confiance au gouvernement. Dans les empires où l'amour du souverain et le dévoûment au trone sont pour les peuples un besoin et un sentiment héréditaire, où la vigueur de l'administration s'allie à la nationalité des lois, les efforts de la malveillance seront toujours insensés, toujours stériles. Ils pourront se cacher dans l'ombre; mais dès que le grand jour les frappera, ils se briseront devant les lois et l'indignation publique. Dans une telle organisation de l'état, chacun peut se fier à la solidité de l'ordre, à la garantie des biens et des personnes, et tranquille sur le présent, porter vers l'avenir un regard plein d'espérance. Ce n'est point par des entreprises téméraires et toujours destructives, c'est d'en haut, c'est par degrés que s'opèrent les vraies améliorations, que se comblent les lacunes, que se réforment les abus. Dans cette marche de perfectionnemens graduels, tout sage désir du mieux, toute pensée tendante à l'affermissement des lois, à la propagation des véritables lumières, au développement de l'industrie, qui nous sera communiquée par les voies légales ouvertes à tous, ne pourra qu'être accueillie par nous avec gratitude, car nous ne formons, nous ne pouvons former d'autre vœu que celui de voir notre patrie atteindre le plus haut point de prospérité et de gloire qui lui soit marqué par la divine Providence.

Enfin, dans la ferveur même de ce vœu que par-

tagent tous nos sujets et dans l'espoir de son accomplissement, notre sollicitude particulière se reporte encore sur les familles infortunées que le crime a privées de quelques-uns de ses membres. Pendant tout le cours de ce procès, nous nous sommes associés à leur affliction, et nous nous hâtons de les assurer qu'à nos yeux, les liens de famille transmettent la gloire des ancêtres à leurs descendans, mais ne peuvent faire rejaillir la honte d'un crime isolé. Quiconque oserait en tirer un motif de reproche, enfreindrait les lois humaines, et plus encore les préceptes de notre sainte religion. *Signé*, NICOLAS.

Tsarkoé-Sélo, le 13 juillet 1826.

SECTION VIe.

RÉVÉLATION D'UN FRANC-MAÇON AU LIT DE LA MORT.

(Nous garantissons que la pièce suivante a été remise par un franc-maçon mourant à un de ses amis, avec autorisation d'en faire l'usage qu'il jugerait convenable. M. de Haller, en ayant eu connaissance, s'est chargé d'y ajouter quelques notes explicatives (1) qui serviront en même temps d'antidote au poison, et pourront peut-être dessiller les yeux à plus d'un frère égaré ou trompé.)

(1) Dans les autres éditions que l'on a données de cet ouvrage, on a jugé à propos d'y faire quelques retranchemens. Pour nous, nous avons cru que l'on devait respecter l'ouvrage de M. de Haller et donner ses notes en entier, telles qu'elles ont paru dans le *Mémorial Catholique*.



NATURE.

UNION, FORCE. (1)

(Emblème)

UN PÉLICAN.

: (2)

Cet ordre sublime et immortel fut fondé par un homme illustre, dont la postérité s'est répandue sur toute la surface du globe et doit lui associer un jour tous les citoyens. Son nom s'est rendu célèbre par toute la terre, et chez toutes les nations les plus policées comme les plus sauvages on lui dresse des autels.

Combien de choses ont été inventées par lui pour le bonheur, l'agrément et l'utilité des hommes! Si notre société était en quelque chose funeste à l'homme, de ce mal même il en tirerait plus de lustre et d'avantage : en un mot, sa justification est dans le bien général qu'elle procurera à tout le genre humain.

Il fallait un génie aussi vaste que le sien pour y réussir et pour y dissiper tout-à-coup la nuit qui environnait les hommes, et, en les sortant de leurs ténèbres, leur faire discerner la vérité à travers les ombres qui la couvrent. Il faut donc perpétuer les moyens que ce grand homme nous a légués, et travailler sans cesse à les soutenir et à les faire fructifier jusqu'à l'exécution surprenante qui, en étonnant l'univers par la plus terrible, mais la plus heureuse des métamorphoses, satisfera, jusque dans le tombeau, la gloire de ce sage *ennemi des rois*.

Nous avons vu cette métamorphose ou plutôt cette catastrophe, terrible il est vrai, mais, au dire de ses partisans mêmes, rien moins qu'heureuse. Remarquez, au reste, comme dès le principe ce prétendu sage avoue qu'il est l'*ennemi des rois*, de ces rois que tous les anciens philosophes appelaient au contraire les fondateurs, les pères et les bienfaiteurs des peuples. Nous verrons au surplus que la sagesse maçonnique ne se borne pas à faire la guerre aux rois, mais qu'elle embrasse dans la même

(1) Nous remarquons, en outre, que la devise, NATURE, UNION, FORCE, se trouve avec les emblèmes de la maçonnerie sur les écus de cinq francs de la république.

(2) Ceci signifie, en caractères maçonniques, les *préceptes, doctrines et obligations des illuminés*.

haine tous les supérieurs secondaires, puisqu'après avoir fait disparaître le premier anneau de la chaîne, ces supérieurs seraient eux-mêmes des rois.

Nous devons donc, par tous les moyens, chercher à réunir ensemble et dans les mêmes vues, et sous le titre spécieux de la *fraternité*, une infinité de personnes, sans que la diversité de penchans, de caractère ou de religion y apporte aucun obstacle.

Une politique admirable répandue dans nos doctrines doit l'animer, la soutenir et l'étendre non-seulement sur nos frères associés, mais encore sur tous les Habitans du monde, sans même perdre de vue les plus féroces et les plus sauvages que l'Afrique et l'Amérique renferment dans leur sein.

Cette doctrine sublime, qui est l'âme de la société et qui en vivifie tous les membres, n'est autre chose que le principe naturel, que cette loi que le nature a gravée dans tous les cœurs, et qui doit toujours être la base de toutes nos actions, *liberté*, *égalité*.

Admirable doctrine! isolement universel, dénuement général, affranchissement de tout devoir et de tout secours, égalité de misère : voilà ce qui doit être l'âme de la société et en *vivifier tous les membres*. Nous avons cru jusqu'ici que le ciment de la société humaine était au contraire le service réciproque, la dépendance mutuelle, produite par la diversité naturelle et salutaire des moyens et des besoins. La Liberté et l'égalité, voilà donc le secret de la maçonnerie, comme elle est depuis trente-cinq ans le cri de guerre de tous les jacobins, prétendus libéraux, carbonari, etc. Et puis qu'on vienne encore nous dire que la maçonnerie n'est pour rien dans la révolution. Pour nous, nous croyons au contraire que toute révolution moderne n'est autre chose que la maçonnerie devenue souveraine. L'inquiétude, les efforts, les commotions plus ou moins fortes qui précèdent une telle révolution ne sont que le travail des loges pour s'emparer du pouvoir souverain. Leurs actes, quand elles ont obtenu ce pouvoir, révèlent les secrets des francs-maçons et les mettent en pratique.

Nous devons mettre tout candidat, le jour de sa réception, au fait de ces principes, qu'on lui fait toujours envisager néanmoins sous le jour de l'agrément et de l'utilité publique, et à proportion de l'intelligence, du penchant et de la pénétration qu'il fait apercevoir.

Concilier l'inclination des hommes et leurs préjugés par l'enthousiasme auquel il faut sans cesse les porter.

L'explication de notre morale par les moyens allégoriques et nos emblèmes, doit toujours se mesurer sur le degré de capacité de tout aspirant, en prenant garde de lui donner un sens dont l'équivoque pût trahir nos desseins, ou même diminuer en quelque chose l'opinion favorable qu'il aurait pu y attacher.

Il paraît donc que ces desseins ne sont pas si salutaires, puisqu'il faut les cacher même aux adeptes, et qu'il est à craindre que leur connaissance approfondie ne diminue l'opinion favorable qu'on aurait pu y attacher. Messieurs, vous n'êtes pas si adroits que vous le pensez : trop impatiens de nous communiquer votre doctrine, vous avez eu soin de ne nous rien déguiser ; souvent même vos soldats tirent avant l'ordre, et nous vous comprenons à merveille.

Ne nous persuadons pas que tout frère, une fois reçu, dépose tout-à-coup le préjugé dont il fut l'esclave jusqu'alors : l'air de la loge ne doit point lui inspirer aussitôt cette grâce, qu'on y appelle grâce d'état.

Heureusement! sans quoi le monde serait bouleversé depuis long-temps. Grâces à Dieu, les hommes sont quelquefois meilleurs que leur doctrine; partout et toujours l'erreur est nécessairement inconséquente.

Elle n'opère point dans tous les cœurs ce changement merveilleux qui tient du prodige. Les sentimens divers, bien loin de s'y voir détruits, y restent précisément les mêmes qu'ils étaient auparavant. Toute religion y conserve ses droits.

Dites plutôt qu'aucune religion ne conserve ses droits, et qu'elles y sont toutes anéanties. Car assurément il serait difficile de comprendre que des croyances, et par conséquent des vues et des actions diamétralement opposées, puissent se concilier ensemble et se réunir sous le même étendard sans s'écarter de celui de leur secte, c'est-à-dire d'un étendard contraire. Ainsi donc le chrétien qui adore Jésus-Christ comme Dieu ou Fils de Dieu, et le juif qui le considère comme un homme digne du dernier supplice ; le catholique qui croit à une église universelle, et le protestant qui la rejette et ne

veut que des conventicules particuliers ; celui qui reconnaît une autorité supérieure, et celui qui se révolte contr'elle parce qu'il ne reconnaît que la sienne propre ; ceux qui sont attachés au pape parce qu'ils le révèrent comme chef de l'église, et ceux qui travaillent à le renverser parce qu'ils le traitent d'ante-christ ; ceux qui élèvent des autels et des images parce qu'ils les estiment essentiels à leur culte, et ceux qui les brisent parce qu'ils n'y voient que de l'idolâtrie et de la superstition ; les catholiques qui regardent le lien du mariage comme indissoluble, et les protestans qui changent de femme et de mari comme de vêtemens ; les sectateurs de Mahomet qui admettent la polygamie, et les chrétiens qui la proscrivent ; les autres cultes même qui autorisent et commandent les sacrifices humains, et ceux qui les abhorrent et les abolissent ; tous ces gens-là vivront dans la meilleure harmonie ; il n'y aura jamais de conflit entr'eux pour réaliser leur doctrine ; *ils suivront le même étendard sans s'écarter de celui de leur secte.* Autant vaudrait-il dire que le jacobin qui conspire contre le roi parce qu'il le traite d'usurpateur et de tyran, et le royaliste qui l'aime et le respecte parce qu'il reconnaît en lui un père, un bienfaiteur, et une autorité tutélaire ; que le sujet fidèle par sentiment de son devoir, et celui qui se révolte par une opinion contraire ; le brigand qui considère la propriété comme une institution abusive, et l'homme de bien qui la respecte comme un droit naturel et légitime, seront les meilleurs amis du monde et pratiqueront les mêmes devoirs, malgré leurs théories diverses. Non, il n'est pas d'ineptie plus plate, de sottise plus consommée que celle qu'on ose soutenir de nos jours, que la morale puisse être indépendante des dogmes ; comme si les hommes n'agissaient pas conformément à leur croyance, et comme si l'action était autre chose que le dogme réalisé, le principe

mis en pratique. N'est-il pas étrange que, tandis qu'en politique on insiste avec tant de force sur la rigueur des principes dont découlent les conséquences, en matière de religion, au contraire, où il s'agit des notions les plus élevées sur le bien et le mal, sur les rapports de l'homme avec Dieu et avec son semblable, on affecte de mépriser les dogmes malgré la diversité et l'opposition formelle des principes. Mais d'où vient ce mélange monstrueux, cette fusion contre nature du bien et du mal, du vrai et du faux dans une seule et même société? Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que le protestantisme, sans le vouloir peut-être, en est cependant l'unique cause. C'est lui qui a rompu ce magnifique lien moral et spirituel qui faisait du genre humain une même famille, et réunissait tous les peuples dans une commune patrie. Il a produit ce système de séparation, d'isolement, d'exécution et d'hostilité perpétuelle, qui ne peut satisfaire ni un grand cœur ni un esprit étendu. On a senti le vide; mais au lieu de revenir à l'ancienne et commune foi, seul principe d'union, on a voulu voir la source du mal, non pas dans la diversité des religions, mais dans la religion elle-même; on a prétendu remplacer le lien des esprits et des cœurs par une société fondée sur l'indifférence et sur le mépris de tous les dogmes et de tous les cultes religieux, comme si l'union pouvait sortir de la discorde, et la paix d'un principe de guerres et de divisions. De là ces sociétés secrètes répandues sur toute la terre, qui néanmoins singent en tout point l'église catholique et promettent fastueusement des résultats qu'elle seule peut atteindre. Leurs membres, malgré l'apparence spécieuse de fraternité, ne sont unis que par une haine commune; il s'en faut de beaucoup que la paix règne dans leur propre sein; laissez-les devenir les maîtres, et vous verrez comme ils s'entre-détruiront. En attendant,

deux sociétés, l'église universelle et la franc-maçonnerie, se disputent l'empire du monde; toutes les deux veulent instruire, guider les hommes et produire des œuvres conformes à leur doctrine. L'une est fondée sur l'obéissance à une loi divine, l'autre sur l'indépendance; l'une sur l'orgueil, l'autre sur l'humilité; l'une sur l'égoïsme, l'autre sur l'abnégation personnelle et sur les services réciproques; l'une sur l'amour de Dieu et par conséquent des hommes, et l'autre sur l'amour de soi-même et la haine de Dieu; la première est une source de vérité et d'amour, la seconde un principe d'erreur et de haine; celle-là unit et rassemble les hommes, celle-ci les isole et les disperse; l'une édifie, l'autre détruit; l'une laisse, l'autre ravit à chacun le sien; l'une est juste et compatissante, l'autre dure et impitoyable; enfin, l'une est publique, l'autre secrète; l'une avec un titre incontestable, l'autre sans mission quelconque; l'une ayant des supérieurs connus, l'autre des tyrans occultes. Choisissez, princes et peuples de la terre; car volontairement ou forcément vous servirez l'une ou l'autre de ces sociétés; vous obéirez ou à l'autorité légitime ou à une autorité usurpatrice.

Le catholique et le protestant, le juif, le mahométan, et tous les cultes quelconques, doivent s'y réunir sous le même étendard, sans s'écarter de celui de leur *secte*.

Remarquez ce mot de *secte*, appliqué à toutes les religions quelconques, tandis qu'il signifiait jusqu'ici la fraction d'un tout, une partie détachée de son ensemble. C'est que, selon ces messieurs, tout est particulier et local, hors la maçonnerie; elle seule est universelle, et prétend remplacer l'église catholique.

Le prince, le magistrat ne doit rien y perdre des hommages dont chaque sujet leur est *encore* tributaire.

Encore, c'est-à-dire provisoirement, jusqu'à ce qu'on puisse se défaire de ces rois pour rendre la

paix et le repos plus *durable* et plus *universel*. Nous avons appris à connaître ce genre de paix et de repos, sous le règne de la convention dite nationale, mais qui dans le fond était plutôt une convention maçonnique, comme les cortès d'Espagne, de Naples et de Portugal.

On n'en bannit que la discorde et la dissension, dont un même instant voit s'éteindre le feu ; et le principe d'union et de société dont chaque frère est pénétré, devient celui de la paix et du repos, qu'il conserve sans aucune altération jusqu'au jour qui ne doit la troubler que pour la rendre plus durable et universelle.

Concevons bien cette doctrine sublime pour bien nous pénétrer de cette science merveilleuse, et si profonde, qu'elle réunit l'art enchanteur et la puissance inconcevable de rassembler dans une même secte les partisans d'une infinité d'autres, et doit devenir le lien miraculeux et universel qui les réunira toutes sans préjudice d'aucune.

L'égalité et la liberté, ces prérogatives, précieuses, c'est par elles qu'il faut tarir les sources empoisonnées d'où découlent tous les maux des humains, que nous devons faire *disparaître toute idée importune et humiliante de supérieur, et faire rentrer l'homme dans ses premiers droits, ne connaître plus ni rang ni dignité, dont la vue blesse ses regards et choque son amour-propre. La subordination n'est qu'une chimère* dont l'origine n'est pas dans les sages décrets de la Providence ; elle n'est que dans les caprices du sort et dans les extravagances de l'orgueil, qui veut que tout fléchisse sous lui, et qui n'envisage les créatures qui composent le monde, que comme des êtres vils et méprisables condamnés à les servir.

Ce passage est-il assez clair ? La doctrine du moins n'y est pas déguisée. Que d'erreurs entassées en peu de mots ! Pourquoi l'idée d'un supérieur, c'est-à-dire d'un bienfaiteur, d'un protecteur, d'une prépondérance de moyens qui répond à vos besoins, serait-elle donc importune et humiliante ? Quoi de plus absurde, de plus contraire à l'évidence que de dire que la liberté et l'égalité soient la première condition de l'homme ! Il naît au contraire dans la dépendance la plus absolue, dans l'assujétissement le plus complet, et n'acquiert graduellement de liberté qu'à mesure que ses forces physiques et morales grandissent et se développent ; mais jamais il ne devient tout-à-fait indépendant ni de Dieu ni de ses semblables ; en ce sens les rois eux-mêmes ne le sont pas, parce que rien n'est isolé sur la terre, et que toujours les hommes ont besoin les uns des

autres. Quant à l'orgueil, il n'y en a pas le moindre à posséder une supériorité, puisqu'elle est un don de la nature; mais il y en a beaucoup, et de plus un très-stupide, à ne pas pouvoir la souffrir, puisque c'est autant que de rejeter des bienfaits et se révolter contre le soleil qui nous éclaire, ou contre le champ fertile qui nous alimente.

Au surplus, nous devons remarquer ici que c'est dans ce déplorable aveuglement de considérer toute supériorité, toute puissance humaine, comme hostile, malfaisante et oppressive, que réside la source de toutes les erreurs impies et révolutionnaires. Fut-il jamais de doctrine plus insensée et qui porte plus le cachet de l'enfer, que celle qui représente l'échange des bienfaits comme un attentat contre l'humanité, qui fait passer les amis naturels pour des ennemis mutuels, oppose les enfans à leurs parens, les serviteurs et les disciples à leurs maîtres, les soldats à leur capitaine, les hommes même à Dieu, leur auteur et leur conservateur. Autant vaudrait-il dire que le sein de la mère qui allaite son enfant, le guide d'un aveugle, le soutien d'un paralytique, le médecin qui traite et guérit nos maladies, sont aussi des ennemis et des tyrans; car enfin ils sont des puissances supérieures. Admettez au contraire, ne fût-ce que pour un instant et comme simple hypothèse, que tout pouvoir supérieur, toute surabondance de facultés et de moyens est un don du ciel, de sa nature essentiellement utile, salutaire et même indispensable, bien moins à ceux qui la possèdent, qu'à ceux qui ne la possèdent pas, et qui par cette raison la recherchent avec ardeur; qu'outre les simples pères de famille, qui ne peuvent tous se suffire à eux seuls, la nature a fait des riches pour nourrir les pauvres, des forts pour protéger les faibles, des sages pour guider et instruire les ignorans; que, loin de ravir ou d'opprimer la liberté des petits, ils l'augmentent puisqu'ils leur communiquent les forces

et les moyens nécessaires pour en user : admettez ce fait universel, et tout vous apparaîtra sous un autre jour. Tirez ensuite de ce principe les conséquences les plus rigoureuses, établissez que partout et toujours la puissance supérieure doit être utile et jamais nuisible, et la vérité se déroulera toute entière à vos yeux, j'ose même vous prédire que vous serez ravis de ses résultats, étonnés peut-être de ne l'avoir pas découverte plutôt, et surpris de voir qu'à peu d'exceptions près, les choses aussi sont d'accord avec ces principes.

L'égalité doit produire cette paix délicieuse et cette confiance si douce, si digne d'envie, mais incompatible avec l'avarice, dont elle ruine tous les desseins en rendant à l'homme ces biens et ces richesses communes, dont la possession coûte tant de soins et la perte tant de remords.

L'égalité, qui peut bien exister entre quelques-uns, mais jamais entre tous, est au contraire communément une source de discorde et de conflits perpétuels, parce que des hommes égaux n'ont que des droits vrais ou prétendus à défendre, et pas des services à échanger; rarement ils sont dans le cas de se faire du bien. Cela se voit dans les rapports privés entre égaux et surtout dans les républiques; nulle part il n'y a moins d'union et de concorde. La douce paix, la paix la plus durable n'existe que parmi des puissances inégales ou diverses, par conséquent nécessaires les unes aux autres, et c'est pour cela que cette inégalité est l'état ordinaire et habituel des choses.

Telle est la force de notre doctrine; mais persuadons-nous bien que nous ne devons jamais l'exposer tout-à-coup au grand jour, et en termes si formels à tout aspirant. Un esprit délié pourrait en tirer des conséquences trop funestes aux intentions qu'elle couvre : aussi à peine lui avons-nous fait entendre ces deux mots sacrés, liberté, égalité, qu'aussitôt nous devons savoir prévenir ou du moins arrêter le cours de ses réflexions, contre lesquelles nos emblèmes et nos hiéroglyphes nous fournissent un remède certain en les employant sur-le-champ, pour distraire à propos l'esprit de l'aspirant par la vérité des sujets qu'on lui présente : ressource admirable et fruit de la politique raffinée de notre célèbre auteur, trop bien versé dans la connaissance du cœur humain pour ne nous avoir pas préparé avec toute l'adresse imaginable la coupe enchanteresse et mystérieuse que nous devons présenter et faire passer sans cesse dans l'âme de chaque

frère, toujours enveloppée, et sous une forme innocente qui en déguise le véritable sens.

Précaution qu'on recommande presqu'à chaque ligne, tant elle est nécessaire. La vérité peut-elle donc craindre le grand jour? L'évangile, qui avait cependant aussi des ennemis à combattre, a été dès le principe prêché publiquement et du haut des toits.

C'est donc ainsi que nous devons proportionner, dans notre ordre vraiment sublime, le dogme à la capacité, et que, pour en faciliter le plus possible les grands progrès, et en faire connaître plus ou moins toute l'importance, nous la distribuons, cette capacité, en trois classes différentes et bien distinctes, la première est des esprits pénétrans, la seconde des esprits remuans et inquiets, et la troisième des esprits crédules et superstitieux. Nous devons mettre chacune de ces classes au fait de la même doctrine, mais non la communiquer à chacune en même temps et de la même manière. Le sens véritable ne tarde pas à se faire connaître et à se faire sentir à la première classe, dont les membres éclairés dissipant sur-le-champ le nuage qui l'environne, n'ont besoin que d'un coup-d'œil pour l'apercevoir : alors à ceux-ci nous devons plus promptement, par tous les moyens, exciter et bien fortifier leur enthousiasme avec toute l'adresse possible, leur faisant voir cet astre radieux de lumière comme une première colonne et le principal appui de notre société.

Voilà, donc même dans la sublime maçonnerie, des *classes* malgré l'égalité, et, comme nous le verrons tout à l'heure, une croyance et une soumission *aveugle*, malgré la raison et la liberté. Ainsi la force des choses revient toujours. Si vous la chassez par une porte, elle vous rentre par l'autre. La liberté de messieurs les frères francs-maçons consiste donc à suivre aveuglément et sans réserve des chefs qu'ils ne connaissent pas, mais qui se disent seuls éclairés, et leur égalité consiste à être partagés en esprits remuans et en imbéciles. Il y a de plus entre ces classes et celles du monde encore une différence remarquable : c'est que, hors de la maçonnerie, on ne fait et ne décrète pas les classes, surtout entre des égaux. Les divisions sont, ou la suite naturelle d'une position diverse, ou le soutien de notre faiblesse, une ressource de l'esprit pour mieux embrasser un grand ensemble. Ici au contraire les sublimes maîtres pénétrans classent jusqu'aux capacités invisibles, et placent leurs *frères* francs-

maçons arbitrairement dans divers grades composés de turbulens et de sots; en cela les sublimes maîtres pourraient bien avoir raison.

Quant à la seconde classe des esprits remuans et inquiets, nous ne devons la faire parvenir à cette haute connaissance que par degrés, et que soüs les emblèmes et les similitudes qu'on leur propose à deviner, et qui doivent captiver, par ces embarras, ces imaginations volages dont les écarts pourraient causer quelque désordre.

Pour la dernière classe des esprits crédules et superstitieux, à laquelle nous pouvons ajouter ces imbéciles faits exprès pour loger l'ignorance, nous ne devons en exiger autre chose que de *suivre aveuglément et sans réserve* le simple esprit de doctrine, que nous ne devons jamais leur insinuer qu'en proportion de leur intelligence, qu'ils l'embrassent avec zèle, le soutiennent avec soin, et y restent inviolablement attachés par la crainte de la violation du serment sacré, premier point où nous devons commencer toujours à lier tout aspirant.

Avis à vous pauvres et nombreux dupes, qui donnez votre nom et votre argent pour servir de masque et de ressource à quelques jongleurs qui vous insultent et vous méprisent. Voyez à quoi ils vous destinent; et ce n'est pas tout, vous en apprendrez tout à l'heure encore davantage, c'est que votre argent sera employé contre vous-mêmes et pour vous anéantir.

C'est donc ainsi que nous devons toujours communiquer insensiblement cette lumière qui doit un jour éclairer tout l'univers, et que se consommera ce grand et merveilleux système qui doit l'épurer et lui rendre sa première excellence, en se gardant toujours bien de développer brusquement le vrai but, dans la crainte d'étonner les esprits, trop faibles d'abord, par un feu si vif et si perçant. Nous en devons de temps en temps laisser échapper quelques rayons pour accoutumer l'œil insensiblement à cette grande lumière qui doit un jour éclairer toute la terre, et craindre de leur causer un éblouissement plus terrible pour eux et pour notre ordre que l'obscurité dont nous voulons les tirer.

Non, messieurs les illuminés, vous ne laissez pas seulement échapper quelques rayons; vous lancez, au contraire, à chaque instant les rayons de votre *grande lumière*, et nous connaissons leur vivacité *éblouissante*. Les seuls mots *liberté* et *égalité* disent tout.

Liberté et égalité sont toujours les principaux avantages que nous devons sans cesse faire marcher en tête de nos desseins, en employant l'adresse et l'artifice; et la fiction doit nous prêter son utile secours. Nous devons toujours sonder et reconnaître les cœurs chancelans, les ébranler si doucement qu'à peine ils puissent s'apercevoir d'aucune violence; il faut les

amuser, les entraîner, les séduire à propos, leur faire chérir leurs propres erreurs, les endormir dans la douce habitude de leur nouvel état, et ne leur montrer les desseins que nous avons sur eux que lorsqu'arrivés presqu'au but, et perdus dans les détours d'un labyrinthe flatteur et inexplicable, ils ne puissent ni ne veuillent adopter d'autre chemin; et que, constamment attachés à ceux qui les ont conduits jusqu'alors, ils viennent enfin à considérer comme l'effet le plus simple et le plus naturel la révolution la plus surprenante et la plus extraordinaire.

Ce sont là les moyens que nous devons savoir, avec adresse, mettre à profit.

Employer la ruse et l'artifice, le mensonge et la fiction, séduire les hommes et leur faire chérir leur propre erreur; les endormir, les pousser dans un labyrinthe dont ils ne puissent plus sortir, pour accomplir des desseins pervers et désastreux par leur nature même; est-il possible de concevoir une fourberie plus atroce et plus consommée! et voilà cependant ce qu'on nous donne pour de la morale, peut-être même pour de la *morale chrétienne*.

Cette indépendance, cette soustraction *à toute autorité et à toute puissance*, ne doit être présentée d'abord, parmi nous, que comme le rétablissement de cet âge d'or, de cet empire si vanté par les poètes, où une divinité propice, descendue sur la terre, rassemblait sous un sceptre de fleurs ses premiers habitans.

Remarquez le bien : *soustraction à toute autorité et à toute puissance*, non pas seulement à celle des rois, mais à toute autre; chose un peu difficile, il est vrai, et qui ne laisserait pas que d'avoir quelques inconvéniens, même pour ceux qui seraient parvenus à un affranchissement de cette nature. En effet que d'autorités, que de puissances n'y a-t-il pas sur la terre; on n'y rencontre pas autre chose : autorités grandes et petites, souveraines et subalternes, individuelles et collectives, personnelles et déléguées, publiques et particulières, comme on a encore coutume de s'exprimer; autorités territoriales, militaires, religieuses, morales, intellectuelles; autorités domestiques, maritales, paternelles et maternelles; ensuite les puissances financières de tout genre, aujourd'hui si prépondérantes; le joug assez dur quelquefois que les banquiers, les manufacturiers et fabricans, les négocians, marchands et sim-

ples artisans de toute espèce font peser sur leurs commis, leurs garçons, leurs ouvriers et leurs mercenaires; enfin, ces innombrables autorités collectives de toutes les associations, compagnies et communautés du monde, où l'on est assujéti même à des égaux, qui souvent ne vous offrent rien en échange de votre obéissance. Heureux genre humain, grâces aux sublimes francs-maçons, tu verras disparaître toutes ces puissances et toutes les dépendances naturelles ou volontaires qui marchent encore à leur suite. Partant il n'y aura plus ni rois, ni pontifes, ni prêtres, ni nobles, ni docteurs et professeurs, ni élèves et disciples, ni généraux et officiers, ni capitaines de terre et de mer, ni soldats et matelots, ni propriétaires fonciers, ni régisseurs, intendans et cultivateurs; plus de maîtres, plus de serviteurs, plus de négocians, fabricans, artisans, et encore moins de secrétaires, de commis, d'ouvriers, de garçons de bureau et de boutique; car tout cela sont autant de rapports, d'autorité et de dépendance; enfin, pour être plus conséquent encore, un jour viendra peut-être selon le progrès des lumières, où il n'y aura plus ni maris ni femmes, ni parens ni enfans, puisque ces relations détestables créent et perpétuent la servitude sur la terre. Chacun vivra seul et isolé, il saura tout, pourra tout, il n'aura besoin de personne et c'est ce qui fera l'âme de la société humaine et en vivifiera tous les membres. Sans doute que nous nous soustrairons aussi à l'autorité et à la puissance divine, tant aux lois de la nécessité qu'à celles qui prétendent régler l'usage de notre liberté, puisqu'après tout ces loix sont la source et le principe de toutes les autres dépendances secondaires. La rigueur du froid ne commandera plus de nous vêtir chaudement, ni l'orage et la pluie de chercher un abri sous un toit hospitalier. Dans l'ordre moral, il n'y aura plus de vérité généralement reconnue, plus de règle com-

mune, car ce serait jeter la raison et la liberté dans les fers; chacun se fera une foi et une loi particulière, et opposée à celle de toutes les autres; il cherchera néanmoins à la faire prévaloir, puisque autrement il ne serait pas libre, et c'est ce qui rendra la paix entre les hommes plus durable et plus universelle.

Nous prions messieurs les francs-maçons de garder pour eux, s'ils le peuvent, cette admirable liberté; nous leur accordons même le privilége de jouir seuls de cet âge d'or qui, comme ils le disent très-bien, a été *vanté* ou pour mieux dire inventé par les *poètes;* bien que je ne sache pas qu'aucun des poètes s'en soit fait une idée aussi vaste. Nous autres profanes nous nous contenterons provisoirement de ces autorités, qui nous communiquent une partie même de leur pouvoir, qui nous guident par leur science, nous protègent par leur force, nous nourrissent par leurs richesses, qui nous rendent en un mot la vie douce et agréable.

En attendant, il est pour les sublimes maîtres francs-maçons et pour leurs frères de diverses classes, soit remuans, soit imbéciles, un moyen très-simple, praticable, je dirai même légitime, de se soustraire à toute autorité et à toute puissance, du moins humaines; car se peut-il que ces amis de la liberté et de légalité, qui redoutent si fort toute domination et tout service, cherchent néanmoins avec tant d'ardeur, ou à s'emparer eux-mêmes de l'autorité, ou à lui offrir leurs services, qu'ils sollicitent toutes les places dépendantes par leur nature, et aspirent à être les seuls ministres, les seuls serviteurs et des princes et même des particuliers opulens? Serait-ce pour régner sous l'apparence d'obéir? On le dirait à juger par les effets; mais en principe cela ne se peut pas, puisque régner et obéir ce sont pour eux deux choses également criminelles et attentatoires à la dignité de l'homme. Or, qu'ils

renoncent à toutes les charges qu'ils occupent, aux offices de cour, aux places de ministres et de généraux; qu'ils sortent de nos tribunaux, de nos administrations et surtout de nos écoles et de nos universités; qu'ils quittent nos armées et nos flottes, nos maisons de commerce, nos fabriques et nos ateliers; que pas un frère franc-maçon ne s'engage plus au service d'un homme quelconque, qu'il ne trouve plus à gagner sa vie ni comme employé civil et militaire, ni comme commis, ouvrier ou domestique de tout genre; qu'ils abandonnent jusqu'à la maison paternelle, et cela sans trouver ailleurs un autre père qui les loge et leur fournisse la nourriture et les vêtemens; c'est ainsi seulement qu'ils se soustrairont à toute autorité et à toute puissance, et nous ne les empêcherons pas d'user de cette liberté. Si par hasard ils étaient riches, ce qui toutefois n'aurait pu se faire que par l'effet d'une puissance et d'une dépendance antérieure, qu'ils renvoient pareillement tous les hommes qui sont à leur service, leurs valets de chambre, leurs cochers, leurs laquais; car ils doivent faire participer leurs égaux au bonheur dont ils jouissent eux-mêmes et les affranchir également de toute autorité et de toute puissance : qu'ils aillent en un mot vivre dans les bois, s'ils en trouvent qui n'aient pas de maître et qui leur fournissent les alimens nécessaires; car en supposant même des terres labourables ou qu'ils eussent la fantaisie de s'emparer des nôtres, ils n'y auraient encore rien gagné, puisque ces terres ne produisent rien ou pas assez sans le travail et le secours d'autres hommes, et ils ne pourraient obtenir ce secours sans établir de nouveau les détestables rapports d'autorité et de dépendance. A Dieu ne plaise que nous voulions forcer les francs-maçons à abjurer leurs principes; nous les engageons au contraire à les mettre en pratique pour eux, à nous précéder dans cette marche vers la nouvelle civili-

sation : après cela, s'ils s'en trouvent bien, nous suivrons leur exemple.

L'âge d'or : ce sont ces siècles fortunés où les cœurs, exempts des passions, ignoraient jusqu'au plus simple mouvement de jalousie ; où l'orgueil, l'avarice et tous les vices étaient inconnus à tous les hommes égaux et libres, et mus par les seules lois de la nature, et n'admettant d'autres distinctions que celles que cette sage mère avait mises entr'eux.

De votre aveu, la nature, cette sage mère, a donc établi des distinctions que vous consentez généreusement à respecter, du moins en théorie; que diriez-vous, *vénérables* frères, si nous allions vous prouver qu'aujourd'hui encore il n'en existe pas d'autres; car toutes les distinctions, jouissances, supériorités ou priviléges, comme vous les appelez, se fondent, ou sur des droits naturels de l'homme, ou sur des droits acquis, qui ne sont que la conséquence des droits naturels, le produit nécessaire et légitime de leur exercice.

Mais comme, pour un changement si subit, il ne faudrait pas moins qu'un miracle, et qu'une exécution trop précipitée serait dangereuse, nous devons donc user de ruse et de la plus grande circonspection jusqu'à ce qu'ils soient dégagés de ces *vieux et communs principes* qui affaiblissent et alarment les esprits simples, et les plongent dans ce long amas d'erreurs, et les soumettent aux passions de ces tyrans impérieux dévorés d'ambition et d'avarice.

Jadis on croyait que des principes *vieux et communs*, c'est-à-dire antiques et universels, sont nécessairement vrais, parce que sans cela ils ne seraient pas devenus *vieux*, ni *communs* à tout le monde. Messieurs les francs-maçons reconnaissent au contraire que leurs principes sont nouveaux et tout particuliers, et malgré cela ils nous les donnent toujours pour universels.

Pour obvier à tout incident qui pourrait compromettre les desseins de notre ordre et de notre système, indépendamment de ce que nous devons toujours obliger tout récipiendaire, par serment, au secret et au silence le plus inviolable, par la crainte des supplices les plus secrets et les plus terribles, par le moyen de nos allégories, nous devons toujours déguiser le fond de notre doctrine, et, à la portée de chaque aspirant, bien juger la portion de morale qu'il convient de lui distribuer, et ne jamais le placer dans chaque classe que dans le grade qui convient aux capacités qu'il nous a bien démontrées.

Pour obliger à des sermens et au silence, pour infliger des supplices, il semble pourtant qu'une autorité soit nécessaire; de sorte que les frères francs-maçons ne sont pas soustraits à toute puissance. *Ces hommes libres par excellence* n'ont pas le droit de parler, et à plus forte raison pas celui d'écrire contre leurs maîtres et leurs égaux; il ne leur est pas même permis de publier les œuvres de ces souverains seigneurs : ici toute trahison, toute défection, tout progrès des lumières, toute communication des idées et des connaissances acquises est sévèrement punie. De plus, les sublimes maîtres aiment encore les supplices *secrets et terribles*, c'est-à-dire prompts, effrayans, efficaces; ils ne s'embarrassent point par de nombreuses formalités de procédure pour les crimes de lèse-maçonnerie; ils n'admettent ni publicité des débats, ni jury, ni défenseurs officieux. Serait-ce que ces sublimes institutions, admirable sauvegarde, non pas de l'innocence mais du crime, n'auraient été inventées et prônées, par messieurs les francs-maçons, que pour se sauver eux-mêmes, si par hasard l'un ou l'autre de leurs frères avait eu le malheur de tomber dans les mains des profanes? du moins ne les réclament-ils que pour eux et ne les accordent-ils jamais à leurs ennemis. Rois et princes de la terre, apprenez donc quelque chose de vos ennemis, car en vérité ils peuvent vous apprendre beaucoup.

Notre politique doit toujours être présentée à l'aspirant avec assez d'adresse et d'équivoque, pour pouvoir nous borner à ne lui présenter cette liberté et cette égalité que comme un pur agrément, un bonheur exclusif à notre ordre, *sans perdre de vue notre vrai dessein*, de l'y fermenter sans cesse, de l'y perpétuer sans interruption jusqu'à ce que notre société, suffisamment affermie, puisse rassembler sous ses drapeaux l'univers entier. Jusque là nous ne devons lui faire envisager notre société que comme une grande famille choisie, qui, exempte de passions et de ces soins rongeurs dont l'homme est la victime, coule, dans le sein de cette belle nature, des jours de cet âge d'or d'où nous contemplons avec pitié ce long amas d'erreurs où les hommes sont plongés.

Vrai dessein, qui est, comme on l'a déjà vu et comme on le verra encore plus tard, d'exterminer

tous les rois, d'abattre toutes les supériorités naturelles ou acquises, de soustraire les hommes à toute autorité et à toute puissance, excepté à celle des sublimes maîtres francs-maçons.

Nous ne devons jamais perdre de vue et être inébranlables sur ce principe sacré de notre ordre *que tous nos frères francs-maçons ne doivent jamais être que nos soldats, nos ouvriers*, dont nous sommes les chefs et les grands architectes, pour bâtir en liberté ce grand édifice, c'est-à-dire *la réformation du genre humain, en exterminant les rois*, dont ils sont le fléau. Dans quelque grade élevé que ce soit, nous ne pouvons jamais accorder à nos frères maçons l'entrée de ce temple de lumières qu'après des années d'épreuves, et qu'ils n'aient obtenu les suffrages de tous les membres illuminés sous la présidence de notre grand-maître.

Cela s'appelle parler clair, et nous croyons bien qu'il en sera ainsi de fait; cependant des rapports de chefs à soldats, d'architectes à ouvriers, passaient jusqu'ici pour des relations d'autorité et de dépendance; le moyen de concilier ce principe *sacré* avec cet autre principe maçonnique et non moins sacré qui rejette toute autorité et toute dépendance? *Vénérables* frères francs-maçons, vous serez donc des soldats et des ouvriers, mais d'un genre tout particulier, c'est-à-dire des soldats sans solde, des ouvriers sans salaire, obligés au contraire de nourrir et de salarier des chefs et des maîtres que vous ne connaissez pas et qui vous appellent eux-mêmes des imbéciles et des sots. En outre, vous ne serez *jamais* autre chose que des ouvriers ou de vils instrumens; *jamais* vous ne deviendrez libres, *jamais* vous ne participerez à la puissance; pour vous il n'y a point d'élévation en grade, point d'avancement. Ce principe est sacré pour les sublimes maîtres, ils ne le perdront jamais de vue et seront inébranlables pour le maintenir, nous n'en doutons aucunement; mais il est difficile de croire que ce principe restera également sacré pour les frères francs-maçons, à moins qu'au dire de leurs maîtres ils ne fussent tous des imbéciles et des sots.

Quant à l'édifice maçonnique, le temple de Salomon, la réformation du genre humain, ce n'est

donc pas autre chose que *l'extermination de tous les rois*. Nous prenons acte de cet aveu, et nous désirons que les rois en prennent acte eux-mêmes pour leur direction. Qu'il nous soit permis d'ajouter seulement une courte réflexion sur quelques légères difficultés qui semblent s'opposer à l'exécution d'un aussi admirable dessein. D'abord tout le monde n'est pas de l'avis de MM. les francs-maçons, qui regardent les rois comme le fléau du genre humain : bien des gens croient au contraire qu'ils en sont l'ornement et la gloire ; ils les tiennent, non-seulement pour les bienfaiteurs, mais encore pour les pères et les fondateurs de peuples qui n'existeraient pas sans eux, et qui sont venus se rallier sous l'ombre de leur puissance tutélaire. Mais indépendamment de cette diversité de croyance, qui, quoi qu'on en dise, pourrait bien enfanter une morale ou une manière d'agir diverse, le projet d'exterminer tous les rois nous paraît assez difficile, pour ne pas dire impossible, à exécuter, et nous serions curieux d'apprendre par quels moyens les frères francs-maçons se proposent de l'effectuer ; car, quelle que soit l'idée que ces messieurs se fassent des rois, toujours sont-ils obligés de convenir que ces terribles fléaux du genre humain sont pour le moment encore des hommes riches, puissans et soutenus par un assez grand nombre d'amis et de serviteurs qui croient en avoir besoin, soit pour leur sûreté, soit pour les agrémens et les commodités de la vie. Or il n'est pas probable que tous ces rois, avertis qu'ils sont, et de plus aidés de leurs nombreux partisans, seront sans cesse assez débonnaires pour se laisser avilir, dépouiller, détrôner, égorger même, sans recourir au droit de défense personnelle et sans attaquer à leur tour ceux qui leur déclarent une guerre d'extermination. Un souffle de la royauté pourrait au contraire exterminer les francs-maçons eux-mêmes, avec leurs frères de tous les grades,

soit pénétrans, soit remuans et imbéciles ; chose assez fâcheuse puisque la réformation du genre humain en serait compromise et la construction du temple de Salomon indéfiniment ajournée. Mais passons sur cette première difficulté, dont on pourrait encore triompher. Supposez, ce qui, selon l'expérience de nos jours, n'est pas rigoureusement impossible, que par amour pour le genre humain maçonnique, les rois, loin de repousser l'agression par tous les moyens qui sont à leur portée, aident au contraire à se détruire eux-mêmes, qu'ils investissent leurs ennemis de la puissance nécessaire à cet effet, qu'ils mettent à leur disposition des armées et des trésors, les faveurs et les disgrâces ; qu'ils arrêtent le bras de leurs amis, les punissent même pour des crimes de fidélité, et tirent en un mot constamment sur leurs propres troupes : malgré tout cela, la grande œuvre n'en sera pas plus avancée ; car le premier qui pourra impunément exterminer un roi sera évidemment roi lui-même, puisque pour l'exécution de ce projet, ainsi que pour sa propre sûreté, il aura besoin du secours d'autres hommes et qu'il ne pourra disposer de ces services, à moins qu'ils n'obéissent à ses ordres, et qu'il n'en reçoive lui-même de personne. Admettez enfin, par impossible, que ce généreux citoyen régicide renonce à porter le diadème, qu'il rentre dans la vie privée pour y planter des choux, et que pendant le désordre momentané, résultat inévitable de son expédition héroïque, aucun soldat intrépide ne ramasse la couronne qu'il aura trouvée par terre pour la placer sur sa propre tête : en ce cas le mal sera encore pire, car au lieu d'un roi vous en aurez une centaine, et plus on en tue, plus il en naîtra ; et, chose singulière, la chute d'un royaume fait surgir une foule de royaumes nouveaux. En effet, tous ceux qui étaient grands et forts soit par eux-mêmes soit par leur participation à l'autorité royale,

tous ceux que vous appelez les premiers aristocrates, seront sur-le-champ métamorphosés en souverains, et cela sans qu'ils s'en doutent et sans constitutions. A l'instar des lieutenans d'Alexandre le Macédonien et autres chefs subalternes qui se trouvaient à peu près dans une position semblable, ils règneront comme auparavant sur ceux qui leur étaient subordonnés, et ne relèveront eux-mêmes de personne, ce qui est la marque caractéristique d'un roi. Il faudra donc les exterminer à leur tour et continuer ainsi de grade en grade, de classe en classe, exterminant toujours les uns après les autres jusqu'aux plus petits particuliers et aux simples pères de famille inclusivement ; car ils seraient encore de petits roitelets. Dès qu'on ne veut pas de rois, à plus forte raison on ne vondra pas de reines ; il faudra donc faire disparaître les femmes aussi : de sorte que le système maçonnique sur l'extermination des rois aboutit rigoureusement et nécessairement à faire exterminer le genre humain tout entier. Cependant le dernier homme survivant à cette opération et roi comme le premier, ne sera pas d'humeur à se détruire lui-même, il règnera, sinon sur des hommes, du moins sur le sol et sur des animaux domestiques qu'il aura domptés ; il leur donnera des lois sans en recevoir à son tour, et si vous lui accordez encore une compagne, sauvée peut-être comme lui du massacre général, il règnera sur une famille plus ou moins nombreuse, et sa postérité se disséminant sur la terre, désormais déserte, fondera de nouveaux royaumes sans philosophes et sans francs-maçons.

Toutefois nous n'accuserons pas les *vénérables* frères de tirer les conséquences de leur système à toute rigueur, nous croyons volontiers qu'ils s'exempteront eux-mêmes de l'extermination universelle ; mais en poussant nous-mêmes ces conséquences jusqu'au ridicule et à l'absurde, notre dessein n'est pas

d'endormir nos lecteurs dans une fausse sécurité. Remarquez donc qu'il y a moyen d'exterminer les rois sans les tuer ; et d'abord ne vaut-il pas mieux qu'ils se suicident eux-mêmes, cette manière est beaucoup plus commode, personne ne court aucun danger, personne n'en porte la responsabilité : une constitution, une simple signature suffit pour cela. Et après tout ce n'est pas à l'individu qui porte la couronne, à moins qu'il n'oppose quelque résistance, mais au *roi* qu'on en veut. Or laissez aux rois le titre et l'apparence, mais non la chose, les dépouiller de leurs biens en les déclarant nationaux, leur ôter toute autorité, toute puissance réelle, sous prétexte de les élever plus haut et au rang d'une divinité que rien ne puisse atteindre, ou, pour mieux dire, afin qu'elle même n'atteigne rien ; les mettre à la retraite moyennant une pension qui sera leur unique pécule ; en faire en un mot des idoles muettes et impuissantes, des hommes de paille, les humbles serviteurs de ceux dont ils étaient les maîtres, en faire, pour nous servir du langage moderne, le *pouvoir exécutif*, soit d'une loge, soit d'un directoire maçonnique, comme cela s'est pratiqué naguère en Espagne et en Portugal, ou bien les détrôner et les exterminer, n'est-ce pas la même chose et ne peut-on pas s'en contenter pour le moment, d'autant plus que cette forme adoucie n'est elle-même que provisoire ? Certes, depuis trente-six ans, l'Europe a fait beaucoup de progrès dans ce genre d'extermination. Il est vrai qu'en pareil cas d'autres s'empareront de l'autorité ci-devant royale. On a un roi collectif ; mais ne sait-on pas qu'un roi collectif s'appelle une république, n'importe qu'il se compose de trois, de cinq ou de douze cents têtes ; et que sous une république on est toujours libre, bien qu'on s'y trouve sous le marteau d'une majorité farouche et impitoyable, et que de ceux qui obéissent une moitié soit dans les prisons pour être

conduite à l'échafaud, et l'autre enlevée de vive force de leurs demeures, pourchassée dans les forêts et traînée à la boucherie comme de la *chair à canon* ; le tout pour la plus grande gloire des sublimes maîtres francs-maçons : de sorte que la traite des nègres, abolie par la philantropie moderne, est une promenade agréable, une partie de plaisir en comparaison de la traite des citoyens. Heureuse Europe, éclairée par la sagesse maçonnique ! que vous avez raison de vous vanter du progrès de vos lumières et de vouloir servir de modèle aux nations barbares et stupides !

Ce dernier passage, au reste, semble annoncer que les illuminés et les francs-maçons ne sont pas tout-à-fait la même chose. Il paraît que les premiers seuls forment la classe des sublimes maîtres. Ces messieurs, en véritables aristocrates, se recrutent eux-mêmes, sans élection populaire ; et sur ce point nous ne leur adresserons pas de reproche : si nous en faisons la remarque, ce n'est que pour prouver que d'une manière ou d'une autre la force des choses reprend toujours ses droits.

Pour travailler sans cesse et parvenir à notre grand et sublime dessein, voici un des plus puissans moyens, que nous devons à notre célèbre fondateur, la *liberté et l'égalité, figurées sous le nom du temple de Salomon.*

On peut considérer le *Temple de Salomon* comme la figure de l'ordre de l'univers, ou de cette sagesse véritable qui en reconnaît les lois, les observe elle-même, et les révèle aux hommes pour les faire aimer et respecter. Or, ce temple n'est assurément pas celui de la liberté et de l'égalité, qui, comme nous l'avons déjà fait voir, ne serait autre chose qu'un isolement universel, et forcerait tous les hommes à périr misérablement au milieu de toutes les richesses de la terre. En revanche, quel magnifique édifice social l'architecte de l'univers (pour nous servir d'une expression maçonnique) n'a-t-il pas élevé, en liant les hommes uniquement par une loi

d'amour et par des services réciproques. L'homme est composé de corps et d'âme; sous le premier rapport il a besoin de nourriture et de sûreté, et sous le second d'une règle pour son intelligence et pour sa volonté, afin que, connaissant les vrais rapports des choses, il s'égare moins dans l'usage de sa liberté, et que, servant son prochain, il en soit servi à son tour. Aussi, pour satisfaire ce double besoin, la bonté divine a-t-elle, dès le commencement du monde, créé deux sortes de supériorités qui se retrouvent partout : une en richesses et en forces matérielles, une autre en lumières et en connaissances, afin de donner à l'homme, qui ne vit pas de pain seul, tant les alimens physiques, que la nourriture nécessaire à son âme. Tout enfant, le fils de roi même, vient au monde dénué de tout; il naît pauvre, faible et ignorant : mais, sans qu'il s'en doute, sans qu'il y concoure, la providence lui a ménagé dans les auteurs de ses jours, non-seulement une puissance aimante, nourricière et tutéraire, mais encore une autorité spirituelle provisoirement suffisante, et qui, par suite des traditions antérieures, lui communique du moins les vérités et les règles de conduite les plus indispensables à sa position. Les enfans grandissent peu à peu; mais les hommes adultes eux-mêmes ne peuvent subsister tout seuls : ils veulent vivre avec plus d'agrément et de commodité, ils ont besoin de lumières et d'instructions plus étendues, et c'est pourquoi la providence leur a donné de nouveaux pères, de nouveaux bienfaiteurs. Elle crée, dans des degrés infiniment divers, des hommes plus riches, plus forts et plus sages, pour nourrir les pauvres, protéger les faibles, et guider les ignorans; de même qu'elle a établi des princes dans tous les pays, elle donne à tout peuple ses docteurs, ses esprits prééminens, et dans les choses moins essentielles, dans celles qui sont livrées aux hommes pour servir de

pâture à leur curiosité ou à leurs disputes, elle admet encore ici la liberté et la variété nécessaire. Toute liaison sociale, grande et petite, se couronne et s'accomplit, tôt ou tard, près d'un ou de plusieurs hommes qui forment le dernier anneau de la chaîne amicale, ou, pour mieux dire, la racine et la tige de toutes les ramifications secondaires, et qui, à parler le langage commun, ne dépendent que de Dieu seul, quoique sous une foule de rapports ils aient à leur tour besoin de leurs semblables, et leur rendent pareillement services pour services. Mais afin que ces chefs indépendans des diverses agrégations sociales vivent eux-mêmes en paix et en bonne harmonie, soit avec leurs égaux, soit avec ceux qui sont confiés à leur protection; afin que la loi divine, qui les oblige aussi bien que les autres, leur soit constamment annoncée, rappelée et interprétée dans son véritable sens, il est un guide universel et spirituel, qui plane ou devrait du moins planer sur eux tous, un conducteur moral et intellectuel, dont la douce autorité, émanant de Dieu même, gouverne le monde entier sans contrainte, comme l'âme gouverne le corps, et le dirige par un gouvernail à peine sensible; une base et colonne de la vérité, qui garde fidèlement le trésor dont le dépôt lui est confié, le sauve contre le déluge de toutes les erreurs, et qui, nourrie et pénétrée de l'esprit du bien et du vrai, ne laisse jamais s'éteindre ni la lumière de l'intelligence ni la flamme du cœur; une vaste société religieuse, qui n'est grande que parce qu'elle rend service à tous et s'abaisse pour tous; qui n'a de pouvoir que pour le bien, et qui perdrait sur-le-champ toute son influence et son autorité, si jamais elle voulait l'employer pour le mal, et en abuser au détriment des hommes; en un mot, cette église chrétienne qui fait du sacrifice de soi-même, de l'amour de Dieu et du prochain, d'un principe qui est le ciment

de la société humaine, le fondement de sa doctrine, change les puissans de la terre en instrumens du bien, et garantit par là les droits des faibles; qui d'ailleurs, par son universalité même, embrasse, comme une bonne mère, tous ses enfans avec la même sollicitude, resserre un lien de fraternité entre tous les peuples, laisse à chacun d'eux ce qui lui est propre, et en forme néanmoins une commune patrie, une société à laquelle seule il a été donné de réunir le genre humain dans une seule famille, d'être la couronne et le lien d'union entre toutes les dominations temporelles, et qui, si l'on s'opposait moins à sa douce influence, si on observait plus fidèlement ses lois de justice et de miséricorde, représenterait déjà dans ce monde un véritable royaume de Dieu.

Or, c'est cet admirable édifice social, construit par la main du maître de l'univers, que MM. les frères maçons se proposent de raser, de niveler et de démolir de fond en comble, pour lui substituer un prétendu temple composé de matériaux épars, isolés et tous égaux, sans ordre et sans liaison, sans harmonie et sans mutuel soutien; une société qui, par sa nature même, constituerait sur la terre un état de guerre perpétuelle, où les hommes, toujours opposés les uns aux autres, s'entrechoqueraient sans cesse par des prétentions rivales et ne pourraient se rendre le moindre service; une ligue orgueilleuse et stupide, qui regarde toute puissance salutaire, toute abondance de moyens, comme une tyrannie, tout échange de bienfaits comme un joug ignominieux; qui, foulant aux pieds tout ce qui est grand, sublime et protecteur, ne sait autre chose que détruire, diviser, disperser, et prétend faire de la haine et de l'envie un principe d'union et de concorde. En vérité, si c'est là de l'architecture, messieurs les sublimes maîtres en maçonnerie sont d'étranges architectes.

Il est de la plus grande importance pour le succès de notre sublime projet, et pour en faciliter et mieux assurer l'exécution, de ne rien négliger, pour entraîner dans notre ordre des membres marquans dans le clergé, dans les autorités civiles et militaires, les instituteurs de la jeunesse, sans excepter les rois et les princes, et surtout leurs enfans, leurs conseillers et leurs ministres, et enfin tous ceux dont les intérêts seraient en opposition avec notre doctrine. Il faut adroitement, dans leur éducation et sous les formes les plus séduisantes, glisser le germe de nos dogmes, et les accoutumer par là insensiblement et sans qu'ils s'en doutent, *au choc qui doit les anéantir.* C'est par des auteurs célèbres, *dont la morale s'accorderait avec nos desseins,* que nous paralyserons et ébranlerons leur autorité et leur puissance, lesquelles ils ont usurpé sur leurs semblables. Il faut jeter dans le cœur des inférieurs un point d'ambition et de jalousie envers leurs supérieurs, leur inspirer du mépris, même de la haine pour ceux que le hasard a placés au-dessus d'eux, et les amener insensiblement à l'insubordination, en leur démontrant avec adresse que la soumission et la fidélité ne sont qu'une usurpation de l'orgueil et de la force sur les droits de l'homme; enfin employer tous nos moyens et avec adresse pour les séduire, et les disposer, et les mettre dans la nécessité de nous seconder et nous servir malgré eux.

Que de choses à observer sur ce tissu de perfidie, de scélératesse et de contradictions. D'abord le conseil d'entraîner au service des loges toutes les classes dont l'auteur parle a été parfaitement bien suivi depuis plus d'un demi-siècle, et c'est en particulier une chose remarquable que, de nos jours, nombre de fils de rois et d'héritiers présomptifs, engoués des principes révolutionnaires ou maçonniques, aient amené et facilité eux-mêmes *le choc qui devait les anéantir.*

Du reste, l'aveu que, non-seulement les intérêts des rois et des princes, de leurs enfans et de leurs ministres, mais encore ceux du clergé, des autorités civiles et militaires, des instituteurs de la jeunesse et de bien d'autres encore, sont tous en opposition avec la doctrine des francs-maçons, est vraiment inappréciable. Ajoutez à cela d'une part tant de supérieurs secondaires et particuliers qui n'ont pas été mentionnés dans ce catalogue, et d'autre part tous ceux qui sont dévoués aux uns et aux autres, soit parce qu'ils en ont besoin pour leur existence, soit par attachement volontaire : et vous verrez encore qu'en dernière analyse les intérêts du genre humain tout entier sont opposés au système des francs-

maçons. Les auteurs célèbres, dont la morale s'accorde avec leurs desseins, sont, comme chacun sait, les philosophes du 18e. siècle, Voltaire, Diderot, d'Alembert, Raynal, Helvétius, Laclos, et tant d'autres dont on a expédié les ouvrages par milliers en Espagne pour y préparer la sublime révolution de 1820, et qu'on réimprime sans cesse sous nos yeux pour les distribuer en France même avec une profusion inouïe. Si l'on en croit messieurs les francs-maçons, tous ceux qui possèdent une puissance et une autorité quelconque l'ont usurpée sur leurs semblables, comme si le père qui donne et conserve la vie à ses enfans, le maître qui contracte avec un serviteur, le capitaine qui engage volontairement un soldat, le docteur qui rallie à lui des disciples, étaient des tyrans et des usurpateurs, ou comme si la force pouvait être prise sur les faibles, la richesse sur les pauvres et la science sur les sots.

Répétez continuellement ces absurdités, et vous n'aurez pas besoin de jèter dans le cœur des inférieurs l'ambition et la jalousie, le mépris et la haine contre leurs supérieurs; ces admirables sentimens s'y glisseront d'eux-mêmes. Quelques lignes plus bas cependant, c'est le *hasard* qui a placé les uns au-dessus des autres, et on n'avait pas encore ouï dire que le hasard était aussi une usurpation de l'orgueil et de la force sur les droits de l'homme. Enfin, l'aveu le plus remarquable, c'est que messieurs les francs-maçons, ces ennemis déclarés de toute dépendance, de tout service, même volontaire, veulent néanmoins mettre toutes les classes opposées à leur système, c'est-à-dire la presque totalité du genre humain, dans la nécessité *de les servir malgré eux*. Or, *servir malgré soi*, c'est-à-dire *forcément et perpétuellement*, était jusqu'ici le propre de l'esclavage, position qui n'a jamais été générale, et dans laquelle on ne pouvait tomber que pour des crimes ou par suite de captivité militaire, de dettes insol-

vables et d'une extrême détresse. Il y avait pourtant, même dans cet état de choses, des droits et des devoirs réciproques. Le maître était obligé de fournir à ses esclaves des alimens perpétuels, et de les traiter humainement, avec justice et douceur. Messieurs les francs-maçons au contraire, ces apôtres de la liberté et de l'égalité, veulent réduire en esclavage le monde entier, et particulièrement les classes qui sont libres de fait et de droit, qui se signalent par leurs vertus, leur puissance, leurs richesses et leurs bienfaits. De plus, ils ne nourrissent pas leurs esclaves. Ces malheureux serfs philosophiques sont forcés de nourrir encore et d'engraisser leurs maîtres inconnus; et certes, s'il n'en était pas ainsi, les budgets de nos états modernes ne seraient point chargés de tant de places inutiles, de sinécures et de pensions.

C'est par d'aussi sages mesures, mises à profit avec prudence et surtout appliquées à propos à de jeunes cœurs trop faibles pour en discerner le vrai but, que nous les amènerons à nous seconder dans l'exécution de ce grand œuvre qui doit rendre aux hommes cette noble indépendance dont le Créateur leur a fait don comme une faveur spéciale, qui seule les distingue des autres créatures.

C'est armés de toutes les allégories de l'histoire que nous nous présentons avec adresse à nos prosélytes selon leur capacité.

Le temple de Salomon avait été bâti par l'ordre que Dieu en signifia à ce prince. C'était le sanctuaire de la religion, le lieu consacré spécialement à ses augustes cérémonies. C'était pour la splendeur de ce temple que ce sage monarque avait établi tant de ministres chargés de veiller à sa pureté et à son embellissement; enfin, après plusieurs années de gloire et de magnificence, vient une armée formidable qui renverse ce magnifique monument. Les peuples qui y rendaient leurs hommages à la divinité sont chargés de fers et conduits à Babylone, d'où, après la captivité la plus rigoureuse, ils se voient tirés par la main de leur Dieu; un prince idolâtre, choisi pour être l'instrument de la clémence divine, permet à ces peuples infortunés et religieux, non-seulement de rétablir ce temple dans sa première splendeur, mais encore leur fournit tous les moyens pour y réussir.

Alors, disons-nous, ce temple, dès son premier lustre, est la figure de l'être primitif de l'homme au sortir du néant; cette religion, les cérémonies qui s'y exerçaient, ne sont autre chose que cette loi commune et naturelle gravée dans tous les cœurs, qui trouve son principe dans les idées d'équité et de charité auxquelles les hommes sont obligés entr'eux.

Principes dont messieurs les francs-maçons se dispensent, et qu'ils sont bien loin d'observer, puisque d'après le paragraphe précédent, ils veulent

anéantir d'un seul choc et réduire en servitude tous ceux dont les intérêts sont en opposition avec leur doctrine. Qu'on se rappelle aussi que les frères francs-maçons eux-mêmes ne sont que les soldats et les ouvriers des sublimes maîtres, et cela malgré la prétendue et noble indépendance dont le Créateur les avait cependant doués aussi bien que les autres.

La destruction du temple, l'esclavage de ses adorateurs, ce sont l'orgueil, l'avarice et l'ambition, qui ont introduit la dépendance et l'esclavage parmi les hommes ; *ces Assyriens, cette armée impitoyable, ce sont les rois, les princes, les magistrats*, dont la puissance a fait fléchir tant de malheureux peuples qu'ils ont opprimés. Enfin, ce peuple choisi et chargé de rétablir ce temple magnifique, ce sont nos frères illuminés et francs-maçons, qui doivent rendre à l'univers sa première dignité, par cette liberté, cette égalité, attributs si essentiels à l'homme, donnés par le Créateur comme son bien propre, comme sa propriété incommutable, sur lesquels personne n'avait aucun droit. Ce Dieu créateur de toutes choses, qui en tirant la nature du néant, en a fait l'homme l'ornement principal, sans le soumettre à d'*autre puissance que la sienne*, c'est lui qui lui a donné la terre à habiter à titre d'en jouir et d'être indépendant de ses semblables, auxquels il ne peut jamais rendre ses hommages sans devenir sacrilége, et sans contrevenir formellement aux lois de la nature et aux intentions de notre divin créateur.

Voilà donc tous les rois et princes, c'est-à-dire les fondateurs, bienfaiteurs et défenseurs des peuples, et jusques aux magistrats chargés de protéger la justice et la liberté individuelle, subitement métamorphosés en ennemis, en oppresseurs, sans que personne s'en doutât jusqu'ici. Il semble pourtant que cette épithète d'*Assyriens* conviendrait beaucoup mieux aux illuminés et aux francs-maçons eux-mêmes, qui affichent ouvertement le projet d'asservir le genre humain tout entier à une confrérie occulte, et tyrannisée dans son propre sein par quelques usurpateurs qui se donnent le titre de sublimes maîtres. Aussi chacun se rappelle combien les peuples étaient heureux sous le régime de la liberté et de l'égalité imposé par les francs-maçons, c'est-à-dire par ce *peuple choisi*, et chargé de rendre à l'univers une dignité qu'il ne connut pas depuis soixante siècles. Apparemment que les conscrits, les incarcérés, les déportés, les guillotinés, ceux

qu'on fusillait en masse, qui périrent par les canonnades, les noyades, etc., n'étaient pas non plus *soumis à une autre puissance que la leur propre.* Enfin que les francs-maçons eux-mêmes aillent faire l'expérience s'ils peuvent habiter la terre et jouir de ses richesses sans dépendre de leurs semblables, c'est-à-dire, sans secours et sans services réciproques. Nous ne les gênerons point dans l'usage de cette liberté.

C'est en vain que la supériorité de talens et la sublimité de génie dans les uns a semblé demander aux autres ce tribut de respect et de vénération. Tous ces avantages réunis dans ses semblables dans un degré plus éminent que chez lui, n'ont rien qui justifie son impiété. Le Dieu jaloux qui l'a formé ne veut point de partage, et son encens est impur à ses yeux dès qu'il en a brûlé quelques grains sur l'autel de ces idoles fragiles et périssables qui ne valent pas qu'on leur sacrifie de si nobles victimes : en un mot c'est dégrader la nature, c'est en avilir la dignité, c'est en perdre tout le prix que de reconnaître dans tout homme quelque chose de plus qu'un égal.

Nous admettons ce principe, que la supériorité de talens et de génie ne donne aucun droit à régner sur ses semblables, à moins que cette puissance ne soit nécessaire à ces derniers, et qu'ils ne la recherchent volontairement. Or, messieurs les sublimes maîtres, puisque nous pouvons nous passer de vos talens et de votre prétendu génie, souffrez aussi que nous soyons soustraits à votre autorité. Renoncez même à la prétention de gouverner vos frères remuans et imbéciles; leur encens est en effet impur, et peut-être même qu'ils seraient moins sots et moins turbulens s'ils ne vous obéissaient pas.

Si l'homme a vu s'anéantir ses priviléges, s'il est déchu de cet état glorieux d'indépendance, s'il est aujourd'hui subordonné et flétri avec ignominie, ou l'ambition et l'avarice de ses semblables, ou l'oubli de son propre intérêt l'ont plongé dans cet abîme creusé par l'orgueil et l'ambition. C'est donc à lui à en sortir. C'est à lui à relever enfin l'étendard d'indépendance et d'égalité ravi par ses tyrans, et à l'arborer sur les débris de ces monstres impitoyables qui ont creusé sa ruine; ou s'il est lui-même l'artisan de son malheur, si son abaissement est l'ouvrage de ses mains, qu'il ouvre donc enfin les yeux sur les fers où il s'est condamné lui-même, qu'il accepte les secours de cette main que nous lui tendons pour briser ses chaînes et en charger ses cruels tyrans. C'est à nos frères seuls qu'il est réservé d'accomplir ce miracle; de rassembler en un corps universel toutes ces familles différentes, qui, à mesure qu'elles se sont éloignées de leur commune origine, quoiqu'elles ne composassent qu'un tout, sont venues à se

méconnaître au point de vouloir composer par elles, ce tout dont elles n'étaient que les parties.

Enfin, c'est à nous, mes frères, à éteindre ces flambeaux de discorde qui consument l'univers, et à en ranimer celui dont la fécondité doit reproduire notre espèce plus parfaite et plus pure. Nouveaux Moïses, bientôt nous délivrerons ces peuples gémissans; bientôt tous les tyrans et leurs puissances échoueront à l'aspect des nouveaux prodiges qui vont s'opérer par la force et la justice de notre persévérance.

Voilà qui est assez clair : peut-on voir une provocation plus ouverte à la rebellion générale? Toujours la même idée fixe, la même folie d'une indépendance primitive et générale, qui aurait été ravie à l'homme; tandis que tout enfant qui vient au monde est l'être le plus dépendant sur la terre, et qu'il ne parvient que graduellement à plus de liberté, selon l'accroissement de ses moyens. Du reste, on ne sait à quel propos on mêle ici l'avarice parmi les causes du prétendu abaissement des hommes. Nous n'avions pas encore ouï dire qu'un homme avare ait régné par son avarice : on règne au contraire, comme disait déjà Cicéron, par de nombreuses libéralités, par la grandeur des bienfaits. Mais qu'importent quelques absurdités de plus à un franc-maçon. Remarquez au reste que d'après le système maçonnique on doit briser non-seulement les chaînes imposées par la force, mais encore celles qu'on a formées soi-même par un acte libre de sa propre volonté, et que par conséquent on ne regardait pas comme des chaînes, mais comme des liens doux et utiles. Qu'est-ce enfin que ce rassemblement de toutes les familles différentes, c'est-à-dire de tous les états, de toutes les maisons souveraines, ou même de tous les individus disséminés sur la terre, en un seul et unique corps, soumis à un centre commun, sinon la république universelle d'Anacharsis Cloots, ou, pour parler plus clair, le projet de la maçonnerie universelle, qui ne regarde les divers états que comme des provinces de son empire, et qui cherchant à s'emparer à la fois de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle,

prétend être le seul souverain et la seule autorité enseignante sur la terre. Certes, s'il est des princes ambitieux et conquérans, il faut convenir du moins que leur ambition et leurs conquêtes sont bien mesquines et bien modestes, en comparaison de celles des sublimes maîtres francs-maçons.

Liberté, égalité, prérogatives précieuses qui furent données en propre à l'homme par le grand architecte de l'univers, nous devons sans cesse persuader à nos frères que sans elles l'homme ne peut être que dans un état de contrainte et d'humiliations perpétuelles; qu'après les avoir perdues par la force, c'est avec regret qu'on en doit supporter la privation; que non-seulement la violence a été le principal ressort que l'on a fait jouer pour l'en dépouiller, mais que l'ignorance et la superstition ont encore été employées pour fasciner les yeux et conserver les biens qu'on a usurpés sur lui; que ces rois, ces heureux tyrans, en établissant leurs trônes sur ses débris, ont su, pour les mieux affermir, insinuer adroitement que la religion, que le culte le plus agréé de Dieu, était une soumission et une déférence aveugle pour tous les princes de la terre, que les hommes ne peuvent, sans devenir sacriléges, manquer à la fidélité qui leur est due; qu'enfin ç'a été le piége adroit que l'on a tendu aux hommes, le secret merveilleux dont on s'est servi pour l'amorcer, en lui faisant goûter une maxime, établie en faux principe, qui fixant les murmures et assoupissant sa raison, l'empêche de faire une distinction juste et réfléchie entre le droit divin et le droit naturel, en regardant le changement de condition non-seulement comme quelque chose d'absolument impossible, mais encore comme une profanation des droits les plus sacrés.

Il va sans dire que les vociférations maçonniques contre les rois et les princes seront suivies de celles contre la religion et les prêtres, car les unes et les autres marchent toujours de pair. Et de même que, selon les sublimes maîtres francs-maçons, toute supériorité naturelle ou acquise est une usurpation, toute dépendance, tout service volontaire un joug ignominieux : de même aussi tout homme qui croit encore à une vérité palpable, sensible, et universellement reconnue, en un mot à l'existence d'une puissance et d'une loi suprême, ou qui en conscience se croit obligé à respecter cette loi, à rendre à chacune ce qui lui appartient, et à garder la foi des pactes et des promesses; qui en un mot accomplit *fidèlement* ses devoirs envers Dieu et ses semblables, un tel homme ne peut être qu'un ignorant et un superstitieux. Il faut en effet que les rois et

les tyrans aient été bien adroits pour insinuer partout et d'un commun accord une doctrine, qui, quoiqu'elle puisse avoir des avantages pour eux, ne laisse pas que de les gêner eux-mêmes, et de leur imposer de temps à autre des lois dont ils aimeraient mieux s'affranchir. Mais, chose plus étonnante encore, c'est qu'il faut qu'ils aient consommé cette œuvre de haute politique sans s'en douter, sans efforts et sans peines, et sans qu'ils se mêlassent le moins du monde d'aucun enseignement quelconque, de telle sorte que cette croyance si salutaire pour eux, s'est déjà trouvée toute faite, avant même qu'ils fussent parvenus au trône. Enfin leur habileté est allée jusqu'au point que, lorsque parfois il s'élève un roi généreux et philosophe qui veut délivrer ses peuples d'une pareille superstition, qui persécute et cherche à exterminer les pontifes et les ministres d'une religion qu'on dit avoir été inventée dans l'intérêt des tyrans seuls, les peuples y tiennent néanmoins avec obstination, la défendent avec persévérance contre les rois eux-mêmes, et l'invoquent comme l'unique sauvegarde de leurs droits et de leur liberté. Assurément il faut être bien adroit pour opérer de pareils prodiges. Nous ne pensions pas que messieurs les francs-maçons, ces ennemis des rois, leur attribueraient jamais une sagesse aussi surhumaine.

Or cette doctrine une fois bien dirigée et présentée avec adresse et prudence, il ne nous reste qu'à la mettre à profit et faire voir clairement que rien n'est difficile à quiconque ose entreprendre; que le contraire doit se détruire par le contraire, que la révolte doit succéder à l'obéissance, le ressentiment à la faiblesse, qu'il faut opposer la force à la force et renverser l'empire de la superstition, pour élever celui de la religion naturelle, seule véritable, dissiper l'erreur et l'ignorance qui tient les hommes dans l'esclavage, pour ne suivre que la lumière de la nature; que c'est Dieu lui-même qui a gravé cette lumière dans le cœur de l'homme, qui l'y a placée comme une lampe éternelle qui doit éclairer ses actions, comme un oracle sûr qui doit l'inspirer, comme un guide invariable qui doit le conduire; que le maître du monde, indifférent d'ailleurs aux actions de ses créatures, n'est jaloux que de leurs hommages; que le seul culte qu'il en exige est une simple reconnaissance de ses bienfaits et un tendre souvenir de ses dons; mais que, pour cette dépendance honteuse accréditée depuis si long-temps

par l'aveuglement et un faux préjugé, il faut enfin en dissiper le prestige, et effacer un spectacle si injurieux à la divinité, briser les idoles de ces tyrans qui osent lui disputer l'encens, et, libre enfin par sa nature, faire rentrer l'homme en possession de ses priviléges, qui sont sa propriété sacrée. Cette liberté, cette égalité, sans lesquelles il ne peut être heureux, et dont l'entier recouvrement doit être, par toutes sortes de moyens, l'objet de nos travaux, de nos desseins, avec une fermeté, une persévérance imperturbables, bien persuadés que tout crime commis pour le bien général devient par cela seul un acte de vertu et de courage, qui doit tôt ou tard nous en garantir le plein succès.

Il y a quelque chose de vrai dans cette proposition, qu'il faut opposer la force à la force, que le contraire doit être détruit par le contraire ; et c'est ce qui nous porte à croire que la révolution, ou la franc-maçonnerie triomphante, ne pourra être détruite que de cette manière. Toutefois l'on distinguait jadis entre une force juste et une force injuste, entre une puissance utile et une puissance nuisible, entre celle qui fait du bien et celle qui fait du mal ; de sorte que l'on croyait qu'il était tout ensemble criminel et absurde de s'opposer à la première. Mais confondre et détruire toutes les forces quelconques, parce qu'elles sont des forces, vouer à la même proscription la main qui s'ouvre pour donner et celle qui se ferme pour frapper, c'est là un perfectionnement que nous devons sans doute aussi au progrès de nos lumières modernes. Du reste, il n'a pas plu à messieurs les francs-maçons de nous dire quelle est la religion naturelle dont ils veulent relever l'empire, chacun donne ce titre à la religion qu'il a fabriquée lui-même ; néanmoins la pensée des sublimes maîtres transpire quelques lignes plus bas : leur religion naturelle est celle qui enseigne que le maître du monde est indifférent aux actions de ses créatures, qu'il n'est jaloux que de leurs hommages stériles, et que tout crime commis pour le bien général, c'est-à-dire pour celui de la maçonnerie, devient par cela même un acte de vertu ; religion assurément fort commode pour MM. les francs-maçons, mais aussi toute nouvelle, puisque de cette manière, on n'a plus besoin d'observer au-

cune loi, ni de s'enquérir de ce qui est bien ou mal, juste ou injuste.. Déjà le dieu des francs-maçons n'est plus le maître, mais seulement l'architecte de l'univers, dont la propriété et le gouvernement appartiennent d'ailleurs aux francs-maçons seuls. Le Dieu nouveau n'a rien à dire dans la maison qu'il a bâtie; il ne veut aucune obéissance de ses créatures; il n'est plus leur père, leur législateur et leur juge. Et puisqu'on réduit le roi du ciel à n'être plus qu'une idole impuissante, indifférente et seulement pleine de vanité, pourquoi nos publicistes modernes ne feraient-ils pas de ses lieutenans, ou des rois de la terre, des divinités toutes pareilles. Eux aussi sont placés si haut, dit-on, afin que rien ne puisse les atteindre; mais eux-mêmes n'atteignent rien dans leur royaume. Ils ne demandent ni respect ni soumission à leurs sujets; indifférens au bien et au mal, peu leur importe qu'on les outrage, les insulte, et qu'on se moque de leurs commandemens; ils n'ont plus même d'ordres à donner; ils ne peuvent et ne veulent ni récompenser ni punir; pour leur plaire, il suffit que de temps à autre, et par simple bienséance, on crie *vive le roi*, sous la réserve qu'il nous donne exclusivement les places et les pensions, les titres et les honneurs. Des protestations extérieures et hypocrites, un simple souvenir de leurs bienfaits, sont le seul hommage dont les rois doivent être jaloux, le seul culte qui leur soit agréable!!

Mais prenons bien garde de nous expliquer si clairement, avant d'avoir bien reconnu les dispositions et la force du caractère de l'aspirant; si nous ne le trouvons pas assez solide, si nous croyons que la position devienne délicate, nous devons sur-le-champ dresser une nouvelle batterie, à force de ruses et d'adresse donner un tour plus favorable, affaiblir ou atténuer la force de chaque terme, jusqu'à même en faire disparaître notre intention.

Alors ce temple de Salomon, ce temple de la vérité, ce temple de lumière, cette liberté, cette égalité, ne regarde que la société, sans songer à s'étendre plus loin; il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité : tout doit se métamorphoser en un instant avec adresse; ce ne sont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité inviolable à observer à l'égard de toute autorité. Ces monstres, ces tyrans, ces fléaux du genre

humain, ce sont des pères de la patrie, des images vivantes de la divinité, des rois dont la gloire solide et personnelle, dont la grandeur et l'élévation nécessaire, ne méritent que respect, qu'hommages, que vénération; en un mot, la société n'a plus pour but que d'inspirer la crainte de l'Eternel, l'obéissance et la fidélité aux souverains, la déférence et la soumission aux magistrats, la haine du mal, le goût du bien et de toutes les vertus. *Il faut savoir paraître à propos encenser et adorer le colosse qui nous écrase, pour travailler plus sûrement à sa ruine.*

Reconnaissez-vous ici le langage hypocrite et mielleux des révolutionnaires, lorsque, dans un moment d'embarras et de crainte ils font patte de velours, pour endormir la vigilance de leurs adversaires? Après cela croyez encore à ces perfides flatteries et à la conversion des tigres, lorsqu'ils vous disent eux-mêmes qu'il faut savoir « *paraître* à pro» pos encenser et adorer le colosse (de la royauté), » afin de travailler plus sûrement à sa ruine. »

Toujours les yeux fixés sur le temple de Salomon et nos emblèmes, nous ne devons jamais expliquer notre doctrine clairement qu'en loge de frères élus... Jamais nous ne devons donner les premiers attouchemens, les mots sacrés de reconnaissance de chaque grade, de chaque classe, qu'après avoir lié les frères par les sermens de N.·. N.·.

Courage, fraternité, union, persévérance; armons-nous de cette lumière invisible, ayant toute la force de l'âme la plus élevée.

Soyons toujours bien persuadés, mes frères, que la lanterne de Diogène, c'est nous; nous, en un mot, qui sommes le fanal terrible pour les tyrans.

Nous sommes immortels par la succession (1), invincibles par l'union; oui, ce colosse tombera sous nos coups. L'aveuglement sera dissipé par le lion, la colombe, le singe, le renard, le pélican. Le réveil enfin de la nature, le toscan, le dorique, l'ionique, le corinthien, le composite, ne seront plus qu'une seule et même chose. Taisons-nous, parlons, taisons-nous; soyons éclairés, soyons impénétrables. Oui, non, oui, point du tout. Que le grand architecte de l'univers nous fasse saisir toutes les occasions heureuses par la R., la N., la F., etc.

(*Suivent les serments.*)

EMBLÈME.

UN LION DORMANT ET UNE COLOMBE AU-DESSUS.

Serment.

O Dieu! grand architecte de l'univers, qui as créé toutes choses par ta puissance souveraine, et dont l'infinie sagesse les a mises *dans ce bel ordre*

(1) Tout corps est immortel par la succession de ses membres, tant qu'il n'est pas dissous. Apprenez par-là ce qu'il faut faire à l'égard des francs-maçons. Quant à leur union, elle n'est pas aussi certaine; mais ils seront toujours unis pour détruire ce qui leur déplaît. (*N. du R.*)

qui fait leur harmonie; qui as donné aux hommes un cœur docile, dans lequel tu as répandu les semences de toutes les vertus, afin qu'ils produisent dans leur conduite des fruits d'intelligence et de probité, et qui leur as fait *sentir le besoin qu'ils avaient de vivre en société* (1); daigne à présent te trouver au milieu de nous par ta grâce, et accorder à moi.... les talens et les dons particuliers et nécessaires pour entretenir cet esprit de société, par lequel je puisse remplir les fonctions, les engagemens et les devoirs auxquels je vais présentement m'obliger en implorant ton secours et ta bonté. Je promets donc et je jure à toi, ô Dieu, et je réponds à l'auguste société des frères illuminés et unis, au nom desquels elles sont toutes réunies dans cet ordre, de ne jamais révéler à aucun des profanes les mystères et les cérémonies; mais au contraire, j'observerai un profond silence de bouche, par écrit, par signes, par gestes, en sorte que je n'emploierai ni langues, ni caracteres, ni hiéroglyphes connus, ni inconnus; ni en prononçant, ni en imprimant, ni en écrivant, ni en gravant sur les pierres, plantes ou métaux; en un mot, je promets de n'être ni directement ni indirectement cause de la divulgation d'aucun des mystères de la société qui me seront révélés à présent ou dans la suite, et c'est à quoi je m'engage sous la peine à laquelle je me soumets, en cas que je manque de parole, qui est d'avoir les lèvres brûlées avec un fer rouge, la main coupée, la langue arrachée, qu'ensuite mon corps entier soit pendu et exposé à la vue des frères à la honte éternelle de ma perfidie, et la terreur des autres; et qu'après mon cœur soit arraché et donné aux bêtes immondes, et mon corps brûlé, et les cendres envoyées aux principales loges, afin que le reste des frères les voient et soient effrayés, et qu'après cela elles soient jetées au vent et dispersées; et qu'ainsi il se conserve parmi tous les frères un souvenir terrible de ma trahison. O Dieu, aide-moi, et ces tiens saints évangiles, etc.

EMBLÈME.

UN SINGE.

Serment.

O Dieu! grand architecte de l'univers, je t'invoque et te jure, et réponds à l'auguste société au nom de laquelle toutes sont réunies, que je révélerai les mystères de la société, qui me seront manifestés aujourd'hui ou dans la suite, à tous ceux que je reconnaîtrai pour véritablement frères, après un rigoureux examen. Je les enseignerai s'ils sont ignorans et leur demanderai des instructions s'ils sont savans, en sorte que jamais je ne refuserai de m'avouer frère, sous quelque prétexte que ce soit. Je ferai cependant cette manifestation par signes, attouchemens et paroles, de façon que ces signes et attouchemens ne consisteront qu'en gestes; et je proférerai seulement les paroles de bouche, sans qu'il soit en aucune manière permis d'écrire, imprimer ou graver quoi que ce soit, qui puisse révéler les mystères de la société. O Dieu, aide-moi, et ces tiens saints, etc.

---

(1) Eh! messieurs, si l'architecte de l'univers a mis les choses de ce monde dans ce bel ordre qui fait leur harmonie, s'il a fait sentir aux hommes le besoin de vivre en société, pourquoi donc troublez-vous cet ordre, pourquoi dissolvez-vous la société, pourquoi tant de mystères? (*N. du R.*)

EMBLÈME.

UN RENARD.

Serment.

O Dieu! grand architecte de l'univers, je t'invoque et te jure, et réponds à l'auguste société des frères réunis de soulager la misère des frères qui se trouveront pauvres, autant que nos forces le permettront, qu'ils soient étrangers ou de ma nation; de les recevoir avec une charité fraternelle, et de les conduire au chef ou autres frères revêtus des dignités de la société et aux frères assemblés, afin qu'ils puissent en tirer le secours qu'ils souhaitent.

O Dieu! aide-moi, et ces tiens saints, et les trois temps de ce serment sacré.

Implorer la grâce, le secours, la bonté de Dieu, afin de pouvoir remplir ses engagemens, et soutenir (*page* 529) que le Maître du monde est indifférent aux actions de ses créatures, quelle contradiction direz-vous? Cependant selon les doctrines que vous venez d'entendre, il n'y en a pas la moindre apparence; ressouvenez-vous de l'importante instruction donnée à la page 511, ou faut-il que je vous la répète?

« Pour obvier à tout incident qui pourrait compromettre les desseins de notre ordre et de notre » système, indépendamment de ce que nous devons toujours obliger tout récipiendaire, par serment, au secret et au silence le plus inviolable, » par la crainte des supplices les plus secrets et » les plus terribles; par le moyen de nos allégories, » nous devons toujours déguiser le fond de notre » doctrine, et, à la portée de chaque aspirant, bien » juger la portion de morale qu'il convient de lui » distribuer, et ne jamais le placer dans chaque » classe que dans le grade qui convient aux capacités qu'il nous a bien démontrées. »

Or, je vous demande si la doctrine que vous croyez en opposition avec *les sermens*, est bien la portion de morale qui convient à un récipiendaire?

il ne faut pas se persuader que tout frère, une fois reçu, dépose tout-à-coup le préjugé dont il fut l'esclave jusqu'alors! Vous oubliez de même que tout crime commis pour le bien général devient par cela seul un acte de vertu et de courage (page 529).

J'espère que ce court éclaircissement vous suffira; mais comme l'écrit va être imprimé, et qu'il pourrait tomber entre les mains de quelques vieux fanatiques, ou amis des tyrans, qui, tout-à-fait dépourvus des *livres classiques de la philosophie*, pour y chercher l'explication de ce qu'ils ne comprennent point, ne manqueraient pas de déclamer contre la vénérable fraternité maçonnique, il convient de prévenir ce scandale, et pour cela je donne en résumé le symbole des articles fondamentaux des doctrines régénératrices du genre humain, contenues dans cette pièce : et puisque les maîtres sublimes nous disent que c'est par la propagation *des bons livres dont la morale s'accorde avec leurs desseins*, qu'ils doivent *paralyser et anéantir l'autorité et la puissance des prêtres, des rois, des princes, des magistrats, et de tous ceux dont les intérêts seraient en opposition avec leur doctrine* (page 523), je me suis donné la peine d'ajouter après chaque dogme un texte pris au hasard dans ces mêmes *auteurs célébres*, afin de faire voir que ce moyen est aujourd'hui en grande et bonne activité. Ces textes serviront en même temps à expliquer les doctrines illuminiques, et à démontrer de quelle manière il convient de les suivre en pratique.

1°. C'est un dogme de foi maçonnico-illuminique, que la seule véritable religion n'est autre chose que cette loi commune et naturelle gravée dans tous les cœurs (page 529). Ainsi point de révélation, point de culte! que faire donc des prêtres? « Peut-être faudrait-il étouffer les ministres » de la religion sous les débris de leurs autels. » (*Raynal, Hist. phil. tom. IV, page* 203.)

2°. C'est un dogme de foi que les hommes sont parfaitement égaux, et tellement égaux que, sans devenir sacrilége et sans contrevenir formellement aux lois de la nature et aux intentions de notre divin Créateur, on ne peut reconnaître dans tout homme quelque chose de plus qu'un égal (p. 525). Ainsi « l'institution des rois n'est pas l'ouvrage de » la raison, mais des préjugés de la théocratie qui » conduisent l'homme à méconnaître ses droits. » (*L'antiquité dévoilée, p.* 346,) Il est clair aussi que « les prêtres et les rois sont les deux fléaux les » plus destructeurs de l'espèce humaine. » (*Encyclopédie méthodique, Philosophie anc. et mod., page* 22.) Et comment s'en débarasser? « Le seul » moyen de tarir partout, et en un moment, la » source de la plupart des maux qui affligent de» puis si long-temps l'espèce humaine, serait que » le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux » du dernier des prêtres. » (*Encyclopédie méth. t. III, p.* 239.)

3°. C'est un dogme de foi que les vénérables frères illuminés et francs-maçons doivent rendre à l'univers sa première dignité (page 524 et 525). Ici ne demandez pas les titres de leur soumission? Ces nouveaux Moïses la prouveront par des prodiges nouveaux qui vont s'opérer, et devant lesquels *tous les tyrans et leur puissance* vont échouer; car « le ciel » ne doit pas souffrir que rien altère la touchante » égalité. » (*Beaumarchais, dans Tarare.*)

4°. C'est un dogme de foi que le Maître du monde est indifférent aux actions de ses créatures, et que le seul culte qu'il en exige est une simple reconnaissance de ses bienfaits [p. 529]. « L'intelligence » qui préside à la nature ni ne s'inquiète de nos » crimes, ni ne doit les punir dans une autre vie. » [*Système de la nature, t. I, p.* 77 *et suiv.*] » Ce » sont les prêtres barbares, fanatiques, intéressés » qui ont inventé l'enfer. » [*Christianisme dévoilé,*

page 164.] « Il n'y a ni vice, ni vertu, rien qui » distingue l'homme qui offense du chien qui blesse. » [*Encyclopédie méthodique, art. Fanatisme, tome II, page* 408.]

5°. C'est un dogme de foi que tout crime commis pour le bien général (*pour l'établissement de l'égalité*), devient par cela seul un acte de vertu et de courage (p. 529). Ainsi le vœu de Meslier « *que* » *le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux* » *du dernier des prêtres*, est sous tous les rapports, » le vœu d'un vrai philosophe, d'un digne prêtre, » un des résultats les plus importans qu'on puisse » tirer de l'étude de la philosophie. » [*Encyclopédie méthodique, Philos. anc. et moderne, tome III, page* 239.] Et quand un vœu est si louable que doit-on penser de son accomplissement ?

Peuples de l'univers, ouvrez les yeux et voyez à quel bonheur vous conduisent les doctrines philosophiques ! Pour moi c'est assez que d'en avoir indiqué le plan, les frères illuminés et francs-maçons sont chargés de l'exécution, qui sera bien soutenue, surtout en France, car « La France ne manque » point d'hommes honorables qui ont traversé les » temps mauvais la tête haute et l'âme sans souil- » lure. On y trouve encore de ces caractères fer- » mes, de ces citoyens irréprochables qui ont subi » l'épreuve de tous les dangers, de toutes les sé- » ductions ; qui ont voulu et fait le bien sous tous » les régimes ; qui n'ont jamais séparé leur cause » de celle du peuple, et n'ont point été étrangers » à la gloire nationale. Qu'on les cherche, ou dans » leurs retraites, ou dans nos villes, on les verra » tressaillir encore aux noms sacrés qui enflammaient » leur jeunesse. En vain trente ans de désordres, » de vœux déçus, d'espérances trompées, de mal- » heurs stériles ont passé sur leur vie, ont affaissé » leurs corps et blanchi leurs cheveux ; ils sont » encore jeunes de patriotisme et d'amour de la

» liberté, tels qu'on les vit aux beaux jours de 1790.
» Ils sont inébranlables dans la recherche d'institu-
» tions sages et durables, et déterminés à défendre
» de leurs derniers accens, et jusqu'à leur dernier
» soupir, les droits qu'ils furent jadis si ardens à
» proclamer au péril de leur vie. » (*Le Constitutionnel du 2 janvier* 1820).

Ces *hommes honorables* mêmes peuvent se reposer : les livres, les cabinets de lecture, les sociétés littéraires et savantes où les doctrines illuminiques sont déposées et enseignées, suffisent maintenant aux architectes pour achever le temple sublime de *la raison*. (page 524).

Dans la seule ville de Paris il y a trois cents cabinets de lecture, où, pour un sou, la jeunesse de toute condition peut aller apprendre le langage de l'enfer. Entre environ trois cents ouvrages qu'on trouve dans ces maisons, il y en a peu dont le titre seul n'est pas un horrible blasphème ou une révoltante obscénité.

Quant aux sociétés savantes et libérales, qu'on en juge par la pièce suivante :

MANIFESTE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉVIDENCE CHRÉTIENNE, ÉTABLIE A LONDRES.

A tous les ecclésiastiques, ministres et prédicateurs de l'évangile.

Hommes et frères,

Une société composée de savans et d'hommes érudits, fréquentée par les personnes des deux sexes, s'est formée depuis dix mois dans cette capitale, sous le nom de *Société de l'évidence chrétienne.*

Les assemblées se tiennent toutes les semaines au *Paul's Hend Carleton street, City*, chaque mardi, à sept heures du soir.

Les évidences de la religion chrétienne, comme

elles sont indiquées par Paley, Watson, Leslie et Doddrige, y ont été examinées avec calme et impartialité. Des ecclésiastiques de toute croyance chrétienne y ont été invités pour coopérer et prendre part aux discussions, et ont été solennellement requis de *donner les motifs de leur foi* et de permettre qu'il leur soit adressé des questions pour être répliqué de suite à leur réponse, relativement aux graves et importantes matières sur lesquelles tout homme a droit d'aspirer à être convaincu. Les opinions de vos compatriotes assemblés jusqu'à ce jour, ont établi, à la presqu'unanimité, que les argumens employés jusqu'à présent en faveur du christianisme ont été faux et sophistiques, que le révérend secrétaire de cette société, en réfutant ces argumens et sophismes, a complétement démontré que

1°. Les écritures du Nouveau-Testament ne sont pas les œuvres des personnes dont elles portent le nom;

2°. Qu'elles n'ont pas paru aux époques qu'elles indiquent;

3°. Que *les personnes dont elles font mention* n'ont jamais existé;

Les lumières qui éclairent aujourd'hui le genre humain, font apercevoir que les prédicateurs de l'évangile n'y croient pas eux-mêmes, et cela nous est d'autant plus démontré, que ces ministres n'osent pas se hasarder de prendre la défense de leur religion ailleurs que dans la chaire de leurs temples, où ils sont bien assurés de ne rencontrer ni discussion ni contradiction, et où ils peuvent s'adresser sans aucun danger à une portion d'auditeurs qui se trouvent heureux de rester ignorans et trompés.

C'est pourquoi vous êtes de nouveau respectueusement invités de venir vous défendre de cette accusation publique et sincère que nous vous portons, de venir justifier les vérités de l'évangile que vous professez, et de faire connaître au peuple, qui ne

veut plus être abusé par des apparences de dévotion, ni par la *présomption de l'infaillibilité*, quelle puissante raison il y a pour croire à une révélation écrite.

A cet effet, votre présence aux assemblées de cette société sera vue avec plaisir; vos argumens y seront entendus avec attention et déférence, comme aussi votre absence sera interprêtée comme l'abandon d'une mauvaise et méchante cause, et comme l'aveu de votre conviction que l'évangile n'est pas susceptible d'être défendu par des moyens raisonnables, etc.

Signé ROBERT TAYLOR. B. A. et M. R. C. S.
Secrétaire de la Société.

Le grand objet de cette association est l'émancipation de l'esprit humain des chaînes de la superstition et de l'erreur, comme aussi de développer la vérité nue. Tous les prédicateurs de l'évangile sont donc instamment priés de démontrer s'ils croient eux-mêmes; une discussion libre aura lieu pour les entendre justifier des raisons qu'ils peuvent donner, et auxquelles on répondra; le privilége des prédicateurs en chaire ne sera pas ici un titre pour faire triompher l'ignorance et le mensonge, et chacun pourra riposter.

Signé ROBERT TAYLOR.

Que les vrais chrétiens ne se scandalisent point en entendant les blasphèmes horribles révélés dans cet écrit! La prédiction doit s'accomplir :

Satan sera délié; il sortira de sa prison, il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde.

Solvetur satanas de carcere suo, et exibit, et seducet gentes, quæ sunt super quatuor angulos terræ.

Apoc. 18. *cap.* 20. *v.* 7.

SECTION VIIe.

ORIENT DE LIÉGE.

§ 1.

PROCÈS VERBAL DES HONNEURS FUNÈBRES, RENDUS DANS LA R.·. L.·. DE LA PARFAITE INTELLIGENCE A L'OR.·. DE LIÉGE, A LA MÉMOIRE DU T.·. V.·. F.·. S^t. MARTIN.

POURQUOI, nous a-t-on souvent demandé, n'écrivez-vous pas contre la franc-maçonnerie? — Parce que, disions-nous, notre opposition ne serait pas raisonnée. Elle ne reposerait pas sur des fondemens solides. Nous ne connaissons aucun fait qui prouve que les francs-maçons de nos jours se rendent coupables des crimes qu'on a reprochés, non sans raison, à leurs prédécesseurs du 18e. siècle. D'un autre côté, nous nous sommes aussi abstenus d'affirmer que, dans leurs assemblées, il ne se passait rien de contraire à la religion ni à l'état. Nous ignorions l'un et l'autre. — Mais leur secret les trahit, ajoutait-on. S'ils n'avaient pas eux-mêmes la conscience de l'iniquité de leurs œuvres, pourquoi les envelopperaient-ils dans un mystère qu'ils cherchent à rendre si impénétrable? Si l'objet et le but de leurs discours et de leurs délibérations étaient bons, pourquoi ne les mettraient-ils pas en évidence? — Peut-être, répondions-nous, est-ce dans le secret que consiste tout l'attrait de la franc-maçonnerie. C'est peut-être à lui qu'elle doit sa longue vie. L'esprit de l'homme est curieux et frivole; il cherche à pénétrer de

hauts secrets et il s'occupe *sérieusement* de ceux qu'on ne lui dévoile qu'à demi, et dont l'autre moitié est couverte de quelques emblêmes mystiques ou symboliques. Peut-être aussi veulent-ils prudemment dérober aux yeux du public certaines simagrées et quelques mommeries qui exciteraient un rire presqu'universel. De plus, si l'esprit des francs-maçons est réellement changé, et que, comme ils l'assurent, il ne se trame, dans leurs assemblées, rien de contraire ni à la religion ni à l'état, ils peuvent encore craindre, dans la situation actuelle, des esprits, que, malgré la moralité ou l'innocence de leurs actions, ils ne puissent entièrement détruire tous les préjugés qui s'éleveraient contre leurs personnes. Enfin, l'amour du prochain veut que chacun soit regardé comme bon, jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'il ne l'est pas. — On nous objectait encore que deux bulles papales avaient prononcé l'excommunication contre les francs-maçons, et que, dans la législation religieuse, on ne décerne de grandes peines que contre les grands coupables. — Nous nous permettions de leur faire une observation qui était liée avec nos réflexions précédentes et qui en découlait naturellement. Il est de principe, disions-nous, que lorsque le motif, qui a fait porter une loi, n'existe plus, la loi cesse aussi d'exister.

Pour prouver que l'esprit de la franc-maçonnerie pouvait être changé, qu'elle ne tramait peut-être plus ni contre la religion, ni contre l'état; nous faisions observer qu'en matière de religion, les frères maçons vantaient beaucoup leur tolérance envers toutes les religions; qu'ils n'avaient d'autre but, comme ils l'assuraient, que de faire régner parmi les hommes l'amour fraternel et d'exercer des actes de bienfaisance envers les malheureux; qu'en politique, ils ne voulaient que l'égalité de tous devant la loi, et la liberté civile, considérée comme le résultat d'une exécution juste et impartiale

des lois ; qu'enfin aucun acte d'intolérance, aucun projet inique contre la religion catholique n'était parvenu à notre connaissance.

Nous nous constituions ainsi le défenseur de nos frères francs-maçons, nous nous bercions de ces douces illusions, lorsqu'on nous remit un exemplaire d'un *Procès-Verbal* des HONNEURS FUNÈBRES, RENDUS DANS LA R.·. L.·. DE LA PARFAITE INTELLIGENCE A L'OR.·. DE LIÉGE, *le* 28e. *jour du* 12e. *mois de l'an de la* L.·. V.·. 5818 A LA MÉMOIRE DU T.·. V.·. F.·. St. MARTIN, ANCIEN VÉNÉRABLE DE LA R.·. □ (1). Un seul exemplaire est échappé au secret de la loge, c'est celui qui nous est parvenu. Cette pièce respire contre quelques principes de la religion catholique et contre son clergé, toute l'intolérance et toute la rage dont jamais le plus odieux fanatisme se soit repu. En voici le sujet : St. Martin, prêtre apostat, meurt à Liége. Il était marié. Il était conseiller à la cour supérieure de Liége, et vénérable de la loge maçonne de la *Parfaite Intelligence*, instituée dans cette ville. Jamais il n'avait rempli à Liége les devoirs de chrétien catholique. Durant tout le cours de sa maladie, qui fut long, et pendant lequel il conserva l'usage de ses facultés intellectuelles, le curé de sa paroisse se rendit six fois chez lui afin de l'exhorter à pratiquer les derniers devoirs que prescrit la religion. St. Martin refuse constamment de recevoir son curé, et meurt dans cet état après avoir exigé lui-même, par testament, qu'il soit enterré dans le jardin de la maison où la société maçonne de la *Parfaite Intelligence* s'assemble et qui appartient à la loge. Deux individus se présentent chez M. Barrett, vicaire-général de Liége, pour qu'il ordonne un enterrement solennel. Le vicaire-général, instruit de tout ce qui s'est passé, s'y refuse, comme il était de son de-

(1) A Liége, de l'imprimerie de J. F. Desoer, libraire, 5818. (1818.)

voir, d'après les règles de l'église universelle! De là cette fureur et cette rage, dont quelques journaux ont porté les horribles cris jusqu'aux extrémités du royaume. Des plaintes sont adressées aux ministres; elles parviennent à l'oreille du roi, et par un jugement qui décèle, dans cette circonstance, un grand caractère de justice, d'impartialité et de tolérance, et que nous rapportons avec un plaisir indicible, ces plaintes ont pour résultat l'approbation de la conduite de M. Barrett, donnée par sa majesté elle-même. Ils s'imaginèrent, sans doute, que le roi allait consacrer leur intolérance en forçant un curé d'accorder, contre les lois les plus expresses qui régissent le libre exercice de la religion, la sépulture religieuse à un homme notoirement mort dans l'irréligion et dans l'impénitence et qui s'y était lui-même refusé par ses dernières volontés, exprimées dans son testament. Voilà donc à quoi se réduit leur prétendue tolérance!

« *On m'a demandé*, disait le ministre Turgot, *si le roi au moins ne pourrait pas connaître des refus de sépulture?* il répond : *L'inhumation du corps, le plus ou moins de pompe (je ne parle pas de pompe sacrée) voilà ce qui regarde le magistrat. Les prières, les cérémonies, le lieu saint où doivent reposer les os des morts, voilà le patrimoine de l'église. Il faut donc la laisser maîtresse d'en disposer. Elle ne peut accorder la sépulture qu'à ceux qu'elle regarde comme ses enfans. Vouloir la forcer à le faire, c'est l'obliger à traiter, comme un des siens, celui qu'elle a toujours proscrit; c'est envier au véritable fidèle un droit que lui seul peut avoir sur les prières des ministres de la religion* (1).

Force-t-on quelqu'un à suivre la religion catho-

(1) *OEuvres de Turgot*, tom. II, pag. 421, édition de Paris, en 9 vol. chez Delance, 1808, et années suivantes.

lique? Pourquoi forcer un ministre de cette religion de considérer un autre comme tel qui ne veut pas l'être? Pourquoi faire traîner à l'église le corps d'un homme qui n'y paraissait pas de son vivant, et qui ne voulait pas y paraître après sa mort? Ne serait-ce pas insulter à la religion et à Dieu même qui en est l'auteur? Les ministres de cette religion usent-il d'aucune espèce de contrainte? Se servent-ils d'autres armes que des preuves, des considérations et des exhortations puisées dans l'esprit et dans les dogmes de la religion même? Les faits ne parlent-ils pas hautement? On est chrétien catholique ou on ne l'est pas; mais pourquoi, dans le dernier cas, en réclamer les droits et surtout avec des prétentions qui tiennent de la fureur? « C'est une coutume de toutes les religions de la terre, disait le *Journal des débats* en 1815, de n'accorder leurs honneurs funèbres qu'à leurs disciples. Le corps d'un chrétien mort à Constantinople serait-il reçu dans une mosquée? Un ministre protestant, à Philadelphie, ne renverrait-il pas le corps d'un catholique à son curé, celui d'un presbytérien à son église, celui d'un Qouaker à ses frères, celui d'un juif à sa synagogue? Vous voulez qu'un curé enterre un homme qui n'avait pas vécu dans la communion catholique; mais si le curé prétendait s'emparer à son tour du corps d'un citoyen qui n'aurait pas voulu mourir sous la loi chrétienne, ne crieriez-vous pas au fanatisme, à l'intolérance? N'avons-nous pas vu des prêtres repoussés du lit d'un mourant avec mépris, et des moribonds préférer aux paroles consolantes de l'homme de Dieu, les froides pompes d'un nouveau paganisme? Accordez donc au prêtre la même indépendance que vous réclamez pour vous mêmes. Si vous n'êtes point forcés de l'appeler à votre dernier soupir, pourquoi serait-il obligé de reconnaître votre cercueil? Par quelle dérision ceux qui ont su toute leur vie, sans y attacher aucune im-

portance, qu'ils étaient hors de l'église catholique, veulent-ils y rentrer après leur mort? S'ils ont cru à la puissance de l'anathème, il est trop tard pour la réconciliation; s'ils n'y ont pas cru, ils n'ont donc voulu produire que du scandale? »

Quel tort vous fait l'église quand elle vous refuse des prières dont vous ne voulez pas? Si elle allait arracher à vos maisons les corps morts, vous crieriez à l'intolérance et au fanatisme; mais qui sont les intolérans et les fanatiques, lorsque vous voulez lui extorquer, contre ses principes, des prières et des cérémonies que vous méprisez? Vous criez à la superstition lorsque la religion exerce son culte, et vous criez au fanatisme lorsqu'elle ne l'exerce pas, même envers ceux qui le dédaignent. En vérité; il faut être aussi intolérant et aussi fanatique que certains philosophâtres de nos jours, pour oser former des prétentions aussi déraisonnables.

Les francs-maçons recevraient-ils et conserveraient-ils eux-mêmes dans leur ordre, des frères qui *manquent* SEULEMENT *au respect qu'ils doivent à leurs loges et aux égards dus à leurs frères?* Assurément non. Pour le prouver, nous ne pouvons citer de meilleurs documens que le *chapitre huitième* des *statuts et réglemens* de la même loge, dite : de la *parfaite intelligence, à l'orient de Liége*. Ce chapitre fixe les délits des frères, et décerne la peine d'excommunication de leur ordre contre ceux qui manqueraient seulement de respect à la loge.

« Art. 1er. Un F.·. qui, dans ses discours ou ses actions, manque au respect qu'il doit à la L.·. et aux égards dus à ses FF.·., est rappelé à l'ordre par le Vén.·.

« Art. 2. S'il refuse d'obéir, il lui est enjoint de couvrir le temple.

« Art. 3. S'il refuse de couvrir le temple, il lui en est fait trois interpellations, après lesquelles et sur son refus, le Vén.·., l'orateur et le secrétaire

se réunissent sur-le-champ à l'O.·. en comité secret, pour se consulter sur la peine que doit subir le F.·. refusant.

« Art. 4. Le rapport en est fait de suite par le Vén.·., et si le F.·. refuse de nouveau de s'y soumettre, l'orateur requiert que le nom du F.·. soit rayé du tableau des membres de la L.·., ce qui est exécuté, et les travaux sont fermés. »

Pourquoi donc exiger que la religion soit la seule chose au monde qui fasse exception à l'ordre commun? Voudrait-on que, dans son propre sein, elle consacrât le désordre? qu'elle outrageât son propre esprit de vérité? qu'elle existât sans ordre, sans discipline et sans caractères qui la distinguent de ses ennemis? qu'elle fût en opposition avec les plus simples institutions de la société humaine qui toutes ont leurs réglemens et leurs titres distinctifs; qu'elle s'avilît au point de prostituer les choses saintes devant ceux qui les repoussent ouvertement et avec dédain?

Pour que le vicaire-général ou le curé eût été autorisé à accorder à St. Martin la sépulture ecclésiastique, il eût suffi que des témoins eussent affirmé qu'avant d'expirer, il avait donné le moindre signe de résipiscence ou de contrition. Lorsque l'église montre tant d'indulgence et de charité envers ses enfans, est-il bien juste que, la fureur dans les yeux et la rage dans le cœur, on lui demande des prières pour ceux qui lui ont refusé ces légers témoignages de respect et d'union avec elle? C'est cependant le refus si juste de ces prières qui a tant excité la bile des frères maçons de Liége.

Afin que nos lecteurs puissent juger eux-mêmes de cette pièce furibonde et connaître jusqu'à quel point l'esprit d'intolérance et de fanatisme anime la franc-maçonnerie, nous en publierons ici quelques extraits que nous accompagnerons de nos observations. Nous n'omettrons pas cette partie qui contient

la description des cérémonies maçonniquement funèbres, afin que nos lecteurs puissent être à même de juger s'il sied bien à certains philosophistes de se moquer du culte religieux, lorsqu'ils ont leurs coups *mystérieux*, *trois fois* répétés *au midi* et *au nord*, leurs *symboles* de l'immortalité, leurs nombres *mystérieux*, leurs urnes *mystiques*, leurs feux *sacrés*, voire même des eaux *lustrales*, des *purifications*, *trois fois* répétées, etc, etc.

Honneurs funèbres rendus dans la R.·. L.·. de la PARFAITE INTELLIGENCE à l'Or.·. de Liége, le 28e. jour du 12e. mois de l'an de la V.·. L.·. 5818. A la mémoire du T.·. V.·. F.·. St. MARTIN, ancien vénérable de la R.·. ▭.

« Dans sa tenue du 25e. jour du 11e. mois, l'an de la V.·. L.·. 5818, la R.·. ▭ avait arrêté, qu'en conformité de l'art. 2, de la deuxième section du chapitre 6 de ses statuts et réglemens, il serait rendu des honneurs funèbres au T.·. R.·. F.·. Saint-Martin, décédé dans cet Or.·. le 13e. jour du 11e. mois 5818.

« Elle avait arrêté aussi que le jour fixé pour payer à la mémoire d'un F.·. chéri le juste tribut de notre amour, serait en même temps consacré à fêter l'anniversaire de la naissance du S.·. Grd.·. Maître; voulant ainsi opposer à nos vifs regrets, nos plus chères espérances, et offrir, par ce rapprochement philosophique de l'existence et du trépas, du juste qui tombe et du juste qui s'élève, la plus consolante, la plus utile des compensations de la vie humaine.

« Afin de donner à cette double solennité le caractère de deuil et de majesté qui lui convenait, les RR.·. FF.·. . . . . , ... et . . . . avaient été chargés d'en diriger les préparatifs.

« Le 28e. jour du 12e. mois, la □ extraordinairement convoquée, s'est réunie à son local ordinaire, pour célébrer cette touchante cérémonie.

« Toutes les avenues, l'escalier, le parvis du temple avaient été garnis d'arbres verts; partout étaient suspendués des guirlandes d'if et d'acacia.

« Une draperie noire, relevée en festons, ornait l'intérieur du sanctuaire.

« Les autels étaient recouverts de voiles lugubres; tout annonçait le deuil et la tristesse.

« Tous les FF.·. vêtus de noir, ou portant un crêpe noué au bras gauche, armés et décorés suivant leurs grades, ayant pris place sur les colonnes, les travaux ont été ouverts, à une heure de midi plein, à l'Or.·. par le Vble.·. F.·. ...., au midi et au nord par les RR.·. FF.·. .... et ...., premier et seconds surveillans titulaires.

« Les FF.·. visiteurs, les députés des RR.·. □ des Philadelphes à l'Or.·. de Verviers, de l'Etoile de Chaufontaine à l'Or.·. de Liége, et des Amis de la Parfaite Intelligence à l'Or.·. de Huy, ont été successivement introduits par les MM.·. des cérémonies.

« Le Vble.·. après avoir remercié les orateurs des sentimens qu'ils ont exprimés, a ajouté : « Le deuil » qui nous environne nous interdit les acclamations » que, dans de plus heureuses circonstances, votre » présence au milieu de nous ferait éclater. Aujour» d'hui, livrés entièrement à nos regrets, nous ne » ferons entendre ni vœux, ni applaudissemens..... » L'éloquence de la douleur, c'est le silence. »

« Trois coups mystérieux, répétés au midi et au nord, annoncent que la cérémonie funèbre va commencer.

« Tous les FF.·. étant debout et à l'ordre, le Vble.·. appuyé sur son glaive prononce ces paroles d'une voie émue : *Le frère Saint-Martin n'est plus!* trois fois cette funeste annonce est répétée sur les

colonnes, par les FF.·. premier et second surveillans. Le Vble.·. dit ensuite :

« Le silence règne autour de moi... La douleur » s'est emparée de tous.... Le modèle des maçons » a pour jamais disparu... Le fanatisme (1) a re- » poussé ses dépouilles mortelles ; il aurait même » voulu que nul ne l'accompagnât jusqu'à sa der- » nière demeure (2). Aujourd'hui l'amitié s'em- » presse de lui rendre les derniers devoirs.

» L'urne funéraire est déposée sous les portiques » de ce temple. Allons, M. F.·., purifier les cen- » dres qu'elle renferme, et qu'aussitôt le voile, dont » elle est recouverte, soit remplacé par les sym- » boles de l'immortalité. »

« A l'instant les portes du temple se sont ouvertes. Le cortège s'est formé et s'est lentement dirigé vers le lieu où étaient déposés les restes du F.·. qui n'est plus. Les FF.·. artistes, exécutant une harmonie funèbre, ouvraient la marche, le Vble.·., les députés des loges affiliées suivaient immédiatement, précédés du 1er. maître des cérémonies ; venait ensuite le 1er. surveillant, accompagné du 2e. maître des cérémonies, et suivi des FF.·. de la colonne du midi ; après eux marchaient ceux de la colonne du nord, ayant à leur tête le F.·. second surveillant et le 3e. M.·. des cérémonies ; le quatrième maître des cérémonies fermait la marche.

« Sous les portiques du temple, dans une salle vaste et tendue de noir, s'élevait une estrade couverte de tapis funèbres, entourée de caisses de myr-

---

(1) Non le fanatisme ; mais les principes qui règlent l'exercice de la religion que vous dites tolérer ; non le fanatisme, mais la raison et l'équité mêmes qui prescrivent à toutes les institutions de conserver l'ordre et la discipline qui les maintiennent, et de ne point faire jouir de leurs bienfaits ceux qui les repoussent dédaigneusement. La discipline des institutions maçonniques dont on vante tant la pureté, ne prouve-t-elle pas hautement que, chez elles, on en agit de même?

(2) La religion n'en a rien voulu. Elle ne se mêle, en aucune manière, des corps morts hors de son sein.

tes et de lauriers, et surmontée d'une colonne tronquée de granit. L'urne mystique à laquelle étaient suspendues les décorations maçon.·. du F.·. Saint-Martin, voilée d'un crêpe et couronnée de cyprès, était posée sur cette colonne. Des quatre angles du plafond partaient quatre guirlandes tressées de branches de chêne et de buis dont les extrémités réunies soutenaient, au-dessus de l'urne, une couronne d'acacia; et, au pied du monument, s'élevait un cyprès. En avant de l'estrade et sur un autel de forme cubique, se trouvaient des vases d'argent et de cristal renfermant le feu, les parfums et l'eau lustrale. Une branche d'acacia y était aussi déposée.

« Tous les FF.·. ayant pris place dans cette lugubre enceinte, le Vble.·. et les deux surveillans sont montés sur l'estrade par les escaliers pratiqués à l'Orient, au midi, et au nord. Ils se sont tous trois approchés du cénotaphe, et trois fois ont purifié successivement par l'eau, le feu, et les parfums, l'urne funéraire. Durant la cérémonie, les FF.·. artistes exécutaient le trio magique de Grétry : *Ah! laissez-moi le pleurer*.

« La purification achevée, le Vble.·. a chanté, avec l'expression de la plus profonde sensibilité, des stances qui ont excité une émotion générale.

« Le Vble.·. et les deux surveillans étant remontés sur l'estrade, ont enlevé les crêpes funèbres, et le cyprès qui couvraient l'urne mystique, et les ont remplacés par une couronne d'immortelles. Les FF.·. 1er. et 2e. Surv.·., tenant l'urne dans leurs bras entrelacés, sont descendus de l'estrade, et précédés des FF.·. de l'harmonie, suivis du Vble.·. et de tous les assistans, marchant dans l'ordre précédemment indiqué, ils sont rentrés dans le temple et ont posé l'urne sur un autel orné de fleurs et de verdure, préparé pour la recevoir au centre du sanctuaire.

« Le Vble.·. a fait l'offrande des parfums par le nombre mystérieux. Chacun ayant alors repris sa place, le F.·. orateur a demandé la parole et a dit :

M.·. F.·.

« Le sombre appareil de la tristesse nous envi-
» ronne ; le temple est en deuil ; que peut ajouter
» ma faible voix aux sentimens qui pénètrent vos
» cœurs ?

» Pourquoi faut-il qu'à peine admis parmi vous
» à des fonctions au-dessus de mes forces, je doive,
» en ce moment solennel, faire imparfaitement ce
» que tant d'autres feraient si bien ?

» Je ne conçois pas même l'espérance que les
» regrets me donnent le talent qui me manque, et
» la douleur l'éloquence que je n'ai pas.

« Mais, après tout, ai-je besoin de talent et
» d'éloquence ? Ma tâche n'est-elle pas aujourd'hui
» de rendre justice à la vertu ? Ah ! j'en suis cer-
» tain, la vérité simplement exprimée plaira da-
» vantage à votre sagesse que les vains ornemens
» et les brillantes images.

» Saint-Martin n'est plus ; pour nous consoler de
» sa mort, entretenons-nous de sa vie.

» Saint-Martin naquit à Paris ; c'est là qu'au
» milieu des prestiges de tous les genres, sa raison
» lui montra bientôt qu'il n'existe rien de beau,
» d'heureux que la vérité ; il la chercha de bonne
» foi. Où pouvait-il la trouver plus pure que dans
» les temples de la vraie lumière ? Il y entra dès
» l'aurore de sa vie, et bientôt son zèle, et la pro-
» fondeur de ses connaissances lui méritèrent la
» dignité de vénérable.

» Devenu officier dignitaire du grand O.·. de
» France, il fut en quelque sorte le régulateur de
» plusieurs □.

» Des orages politiques renversèrent nos autels.
» Quelques maçons vigilans et intrépides conservè-
» rent avec peine le feu sacré ; dans des temps où

» tout tremblait, où le juste était frappé, ils ne
» pouvaient se réunir qu'en courant d'extrêmes
» dangers. Car c'est le sort de notre institution
» d'être persécutée par toutes les espèces de tyran-
» nies, par toutes les espèces d'ignorances (1). Saint-
» Martin fut du petit nombre des hommes restés
» fidèles à nos lois.

» La société profane rendit hommage à ses ta-
» lens, à sa probité, en lui confiant d'honorables
» fonctions. Il profita de l'ascendant qu'elles lui
» donnaient pour créer des temples nouveaux, et
» relever des temples abattus.

» C'est ainsi qu'il institua à Trèves une loge,
» dont les travaux sont encore aujourd'hui en activité.

» C'est ainsi que, rassemblant les matériaux épars
» de notre atelier, il nous donna des lois nécessai-
» res, et une régularité jusqu'alors vainement désirée.

» Pénétré du véritable esprit de la maçonnerie,
» il imprimait un caractère particulier aux mor-
» ceaux d'architecture dont il embellissait nos fêtes
» et nos réunions.

» Libre de préjugés, il savait briser ces entraves
» de la raison.

» Remontant à l'origine de toutes les institutions
» humaines, il déchirait le voile dont les anciens
» sages ont trop souvent peut-être couvert les com-
» binaisons de leur sagesse et les découvertes de
» leur génie.

» Il savait montrer comment on a depuis trans-
» formé en choses positives, des allégories quelque-

(1) C'est-à-dire, l'institution maçonnique devrait jouir *seule* du libre exercice de ses lois, de sa discipline et de ses usages; et lorsque les autres institutions voudraient jouir des mêmes droits, ce serait ignorance, tyrannie, et, par-dessus tout, les francs-maçons seraient persécutés! Il faut que toutes les autres institutions se plient à leurs volontés, lors même que la discipline et les réglemens, qui les régissent, subsistent encore. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils vous toléreront.

» fois sublimes des hommes antiques de l'Orient (1).

» Comment en un plomb vil, l'or pur s'était » changé.

» C'est-à-dire, comment l'intérêt de quelques-» uns avait voulu perpétuer l'ignorance de tous (2), » comment aussi quelques-uns, pour subjuguer le » timide vulgaire, ont constamment représenté l'in-» telligence universelle comme un dieu de fureur » et jamais comme un dieu de bonté (3).

» Long-temps il dirigea les travaux de cet ate-» lier ; à une époque de relâchement il avait fait » succéder des formes plus austères, et c'est à sa

(1) Ce reproche banal, fait aux mystères de notre religion, et qui n'est basé que sur de misérables comparaisons, ne détruit en rien l'existence *positive* de la révélation. Nous concevons que ces vaines déclamations peuvent satisfaire l'enthousiasme maçonnique; mais, pour renverser des preuves, les esprits réfléchis demandent, non des comparaisons, des allégories et autres fadaises semblables, mais des preuves plus fortes que celles qu'on veut détruire.

(2) Autre reproche, dirigé contre la souveraineté, cent fois rebattu, et qui signifie en termes propres : que l'intérêt des familles souveraines veut perpétuer l'ignorance des peuples sur les droits de l'homme, sur l'égalité des conditions, etc. Les hommes sont égaux entr'eux, cela est très-vrai; ils ont des droits, cela est incontestable. Mais la société humaine peut-elle exister sans ordre, sans hiérarchie et conséquemment sans chef? Quand, *libre de préjugés, on aurait brisé les entraves de la raison, et qu'on eût remonté à l'origine de toutes les institutions humaines* (p. 553), pourrait-on maintenir long-temps, par le fait, entre les hommes, cette égalité mathématique qui, aux yeux de la raison, existe en théorie? Tout ce que l'on peut raisonnablement exiger, c'est que les uns n'exercent point sur les autres un pouvoir qui n'est pas réclamé par l'ordre social. Ce qui console l'homme de bien qui vit sous une domination odieuse, c'est que tout est égal devant Dieu. Sa justice demandera raison du pouvoir que les uns auront exercé sur les autres, et après notre chétive vie, tout sera mis au niveau.

(3) Les ministres de la religion, dans leurs prédications, ne présentent JAMAIS le Seigneur *comme un Dieu de bonté*, et quand il le présentent comme un Dieu de justice, c'est *constamment pour subjuguer le vulgaire* et jamais pour corriger le pécheur, pour lui inspirer une crainte salutaire! Comme tout cela est vrai! Et comme cela prouve à l'évidence que nulle part *on ne trouve la vérité plus pure* que dans les loges maçonnes, dans ces *temples de la vraie lumière* (p. 552). Et vous, messieurs de la *Parfaite Intelligence* à l'orient de Liége, ne citez-vous pas vous-mêmes, en tête des *statuts et réglemens* de votre loge, ce préambule des lois que Zaleucus donna aux Locriens, où il dit : « Ceux que leurs passions violentes entraînent » vers le mal, hommes, femmes, citoyens, simples habitans, doivent être » avertis de se souvenir des dieux, et de penser souvent aux jugemens sé-» vères qu'ils exercent contre les coupables. »

» direction ferme, mais cependant paternelle, que » nous devons l'avantage de voir maintenant celui » qui préside nos réunions, allier sans inconvénient » la touchante aménité d'un frère, à l'imposante » gravité d'un vénérable.

» Saint-Martin vit sa santé dépérir, son zèle cependant ne s'éteignait point; mais quand son » cœur le ramenait près de nous, ses forces, tra» hissaient ses vœux : il ne nous secondait que pé» niblement dans nos travaux.

» Il fut enfin déclaré membre honoraire de cette » association, qu'il n'a cessé d'honorer. Philosophe » sans ostentation, il prévoyait la fin de sa vie, » comme l'on prévoit la fin d'un jour; il sut en» visager la mort sans la craindre.

» Ce n'est point par de superstitieuses expia» tions (1) qu'il fit précéder ses derniers instans; » c'est par de bienfaisantes dispositions.

» Le pauvre fut son légataire.

---

(1) C'est-à-dire, par les saints-sacremens, et notamment par la confession. Autre preuves que, dans les loges maçonniques, on ne dit rien, absolument rien, contre la religion! Cependant c'est Jésus-Christ lui-même qui a dit positivement que les péchés seraient remis dans le ciel lorsqu'ils l'auront été par les ministres de sa religion. Elles ne sont donc pas *superstitieuses* ces expiations. Voltaire, qui n'aurait rien trouvé de consolant dans la fausseté et dans la superstition, et qui d'ailleurs se confessa lui-même, dit de la confession : « Il n'y a peut-être point d'établissement » plus sage [1]. » — « S'il y a quelque chose qui console les hommes sur » la terre, c'est de pouvoir être réconcilié avec le ciel et avec soi-même (2). » — « La confession est une chose excellente, un frein aux crimes invété» rés (3). » — « Les ennemis de l'église qui se sont élevés contre une ins» titution si salutaire, semblent avoir ôté aux hommes le plus grand frein » qu'on pût mettre à leurs crimes [4]. » — Sans doute, pour que les expiations ne soient pas *superstitieuses*, il faut, comme les frères de Liége, *purifier trois fois* et successivement par *l'eau, le feu et les parfums, l'urne funéraire*, etc. Alors tout est sanctifié, purifié, expié.... Eh, messieurs, si, à vos yeux, les expiations de la religion sont *superstitieuses*, et que vous louiez Saint-Martin de ce qu'il n'en a pas fait précéder ses derniers instans, n'est-il pas vrai que vous ayez la bassesse de faire les hypocrites lorsque vous demandez que les derniers instans de votre frère soient suivis du sacrifice de la messe et prières expiatoires?

[1] *Remarques sur Olympie*, par Voltaire. [2] Ibid. [3] Le même : *Dict. Phil.* art. *Catéch. du curé.* [4] Idem : *Annales de l'Empire.* T. Ier., page 41.

» Devenu citoyen de Liége, il fut reconnaissant » envers sa patrie adoptive ; il lui a laissé des mo- » numens précieux des beaux-arts. Il ne pouvait » oublier ses frères, il ne l'a point fait ; nous aussi » nous sommes ses légataires ; heureux si nous » pouvions accepter tout son legs.

» Saint-Martin a cessé de vivre comme le sage » s'endort ; le souvenir seul de ses vertus nous reste.

» Maçons, vous avez perdu un frère.

» Hommes profanes vous avez perdu un intègre » magistrat.

» Vous qui l'entouriez, vous avez perdu un ami.

» Homme franc, jamais il ne déguisa sa pensée.

» Homme juste, jamais il ne viola volontaire- » ment aucun droit.

» Homme bon, il savait pardonner.

» Homme souffrant, mais alors plus généreux » peut-être encore ; si un mal long et douloureux » excitait par fois son caractère, l'empressement » qui lui faisait reconnaître des torts involontaires » et dissiper des nuages d'un moment, donnait de » nouvelles raisons de l'aimer ; car, on le sait, ce » sont nos propres torts que nous pardonnons le » moins facilement aux autres.

» Quand Saint-Martin repose pour l'éternité, qui » donc osera troubler son sommeil ; hélas ! il sem- » blait l'avoir prévu, lorsque, rendant à un F.·. les » honneurs funèbres que nous lui rendons aujour- » d'hui, il disait : l'*ignorance et le fanatisme s'agi-* » *tent en tout sens* (1) ; mais en même temps il » semblait être sûr de sa force et de la nôtre, quand » il ajoutait, en parlant de la maçonnerie : *ils ne* » *pourront renverser cette colonne inébranlable.*

---

(1) Beaucoup moins que *l'ignorance* et le *fanatisme* des maçons. Qu'on laisse à la religion le paisible exercice de ses principes, il n'y aura pas d'agitation. Elle n'ira pas arracher aux familles les dépouilles de ceux qui n'ont pas voulu les lui confier librement. C'est de la violence avec laquelle on veut les lui faire accepter, que naît l'agitation.

» Fanatisme, superstition, maux cruels, tyrans
» de l'homme (1)!

» *Crois ou péris, fais ou brûle*, répétez-vous
» sans cesse (2).

» *Crois, si tu le peux, fais le bien, tu le dois*,
» dit-on sans cesse dans nos temples (3); et vous
» voudriez que nos temples fussent à jamais fer-
» més (4). . . . .

» Vous voudriez fermer nos temples . . . . . .
» Sont-ils donc des temples de Janus, ou des an-
» tres de cyclopes? En a-t-on vu sortir des séides
» assassins (5)? Ne plaignons-nous pas toutes les
» faiblesses? (6), ne cherchons-nous pas à dissiper
» toutes les erreurs? Vos noms sortiraient-ils de
» notre bouche sans votre affreuse intolérance?

» Des poètes, consacrant dans leurs fictions de

---

(1) Nous partageons avec vous cette exclamation. Comme vous, nous haïssons le fanatisme et la superstition. Mais regardez-y de plus près, et examinez de quel côté ces maux cruels se trouvent.

(2) Ces calomnies et ces injures se transforment, sans doute, en vérité du moment qu'elles sont dites par un frère qui n'est pas *faux* et *dans un temple de la vraie lumière* où la *vérité* luit de la manière *la plus pure*..... (p. 552). En effet, on répète sans cesse dans nos chaires et dans les instructions inférieures : *crois ou péris, fais ou brûle*. Que d'hommes qui périssent chez nous parce qu'ils ne croyent pas....! Que de bûchers allumés dans notre *cruelle* belgique, alors même que la religion catholique y était dominante. . . . !

(3) *Fais le bien, tu le dois*; de tous temps, tous les honnêtes gens l'ont dit. Mais, *ne crois pas, ou péris*, disiez-vous dans vos temples de la révolution. Nous pourrions encore vous citer le nombre et les noms de ceux qui ont péri. Etes-vous devenus moins intolérans, moins fanatiques, moins cruels? Le temps répondra.... Déjà, comme nous le verrons plus loin, un des vôtres a demandé : *que nous reste-t-il à*

(4) Si, dans vos temples, vous ne jetiez pas d'horribles cris contre la religion, si vous ne tramiez pas contr'elle; si, ne voulant pas croire, vous tolériez que d'autres le fassent avec lesquels vous vivriez en paix comme avec des frères; si vous tolériez que la religion exerce paisiblement ses principes; si enfin vous vous borniez à faire des actes de bienfaisance; vos temples seraient ouverts ou fermés qu'on n'y songerait pas plus qu'on ne songe aujourd'hui aux antres de Cacus. *Vos noms sortiraient-ils de notre bouche sans votre affreuse intolérance?*

(5) Répondez annales sanglantes de la révolution. . .

(6) Vous ne cessez d'en donner des preuves. . .

» populaires croyances, nous ont dit que les mânes » ne savent point pardonner ; vous nous présentez » l'effrayante vérité des vivans qui ne pardonnent » point aux morts (1).

» Mais votre délire vous a égarés, vos fureurs » tourneront contre vous-mêmes ; écoutez, voici ce » que l'on se dira (2).

» *Lorsque le maçon s'éloignait sans retour du rivage de la vie, le fanatique le maudissait par ses impuissantes clameurs* (3).

» *Le maçon sans lui répondre montrait au pauvre ce qu'il lui abandonnait pour adoucir ses privations et soulager sa misère.*

» *Et le pauvre bénissait le maçon, et la voix du pauvre reconnaissant, étouffant les cris de la méchanceté, la réduisait au silence* (4) *; et les bénédictions du pauvre faisaient le désespoir du méchant* (5).

» Excuse, ombre généreuse, si aux paroles de » l'amitié je n'ai pu me défendre de mêler les ac- » cens de l'indignation ; livrons-nous bientôt à » d'autres pensées.

» Vous avez vu mes FF.·. se succéder sur cette » urne les cyprès et les immortelles. Les uns, em- » blèmes de nos regrets, les autres, emblèmes de » nos espérances ; mais nos regrets ne sont pas trou- » blés par de vaines terreurs, et nos espérances

---

(1) Parce que, comme vous le faites vous-mêmes, on n'admet pas dans sa communion ceux qui n'en veulent pas faire membres, qui en outragent l'esprit et les lois ; vous appelez cela *ne pardonner point aux morts*.....

(2) Ecoutez ! écoutez !

(3) Ah ! messieurs, si vous connaissiez l'esprit indulgent et le cœur compatissant des ministres de la religion, vous verriez alors que ces prétendues malédictions n'existent que dans votre esprit préoccupé, dans votre imagination égarée par la prévention et par l'amour-propre.

(4) Comme cela devait être.... Il n'y avait plus rien à redire.... Ces raisonnemens étaient trop puissans.... Cependant on pouvait former encore un léger doute : les Néron, les Robespierre, les Marat donnaient aussi aux pauvres. . . .

(5) Vérité qui brille de la lumière la plus pure. . . .

» ne reposent pas sur les idées d'une vulgaire cré-
» dulité (1).

» N.·. F.·. est entré dans l'éternité. Votre rai-
» son doit vous dire le reste (2).

» Nous n'avons pas l'insolente prétention d'effa-
» cer le mal par une magique parole (3) : des pu-
» rifications emblématiques nous avertissent que le
» feu créateur est l'unique purificateur dans la
» nature (4).

» C'est, dégagée de son enveloppe matérielle,

---

(1) Nous le savons, messieurs, vous êtes des êtres privilégiés, d'une nature rare et sublime. Vous planez si haut au-dessus des idées communes, que vous surpassez notre faible raison. Nous sommes donc obligés de rester dans la simplicité de nos idées, et de ne pas faire reposer nos *espérances sur des immortelles qui*, avec des cyprès, *se succèdent sur une urne*.... Cela est trop sublime pour nous... Nous continuerons donc de placer notre espoir dans la bonté et dans la miséricorde de Dieu, dans les mérites de notre divin Sauveur, et dans la pureté de nos mœurs.

(2) La mystérieuse réticence! mais à laquelle *la raison* des frères suppléera . . . ! La raison de tous les philosophes de l'antiquité a recherché *ce reste*, mais n'a pu le découvrir. Ce n'est qu'une bagatelle pour *la raison* de la *parfaite intelligence*. Elle dira tout ce qui se passe dans l'éternité... La révélation nous apprend que le juste y sera récompensé, et le méchant puni selon leurs mérites; voilà tout ce que notre *vulgaire crédulité* en sait.

(3) Personne n'a cette prétention. Avec un peu de *science vulgaire*, vous ne vous seriez pas imaginé qu'*une magique parole efface le mal*. C'est Dieu qui efface le péché par sa miséricorde, par les mérites de J. C., moyennant une vraie contrition. Le ministre de la religion n'est en cela que l'organe de Dieu. Il n'a reçu d'autres pouvoirs que ceux d'une simple intervention, ou d'une autorité subordonnée. Pour conserver l'esprit religieux parmi les hommes, il a fallu des instructions, des exhortations, des conseils, un pouvoir intermédiaire enfin, ou bientôt la révélation serait devenue un acte inutile. De plus, il a fallu conserver cet esprit de religion et de réconciliation avec Dieu, en l'entretenant constamment par un culte extérieur, par des pratiques sensibles. Sans cette impérieuse nécessité d'un culte extérieur, sans lequel les dernières traces de la religion se seraient bientôt perdues, il est possible que la réconciliation entre Dieu et les hommes se fût opérée immédiatement. Mais il est de fait que Dieu en a disposé différemment. Il a dit aux ministres de la religion : *ceux dont vous aurez remis les péchés, leurs péchés leur seront remis; et ceux dont vous aurez retenus les péchés, leurs péchés sont retenus*. Joan. 20. 23. Or, pour exercer ce pouvoir d'absoudre, ou de ne pas absoudre, avec justice et prudence, il faut que le ministre connaisse les péchés et la disposition intérieure du pénitent.

(4) Le mal moral est donc effacé par un feu *magique*, et ce sont des purifications emblématiques qui vous avertissent de cette vérité. . . Encore du sublime qui surpasse notre *vulgaire crédulité*. . .



» que notre intelligence va se joindre à l'intelligence
» suprême répandue dans tout l'univers; intelli-
» gence résidant partout, dans une plante comme
» dans un astre, toujours divisée et toujours entière,
» existant sous toutes les formes et n'en ayant au-
» cune, tant de fois définie et toujours indéfinis-
» sable (1).

» Jusqu'à présent, M.·. FF.·., je vous ai uni-
» quement entretenus de la perte récente qui nous
» affligé. D'autres coups nous ont été portés, d'au-
» tres plaies ont été faites à nos cœurs.

» Depuis la dernière fête funèbre, plusieurs de
» nos FF.·. ont aussi disparu d'entre nous. Les
» FF.·. . . . . , ... , ... , ... , ... ,
» . . . . , ... , ... , ... , ... , ont
» terminé leur carrière.

» Les uns dans les combats pour défendre leur
» patrie ;

» Les autres après avoir différemment acquitté
» leur dette envers l'état.

» Tous étaient nos frères; que leur mémoire
» repose dans nos cœurs.

» C'est ainsi que les hommes tombent, et que les
» générations se remplacent; mais tu ne tomberas
» pas, ô maçonnerie, institution sublime! Soleil
» du monde moral, plane dans l'éternité, qu'au-
» cun nuage ne puisse t'obscurcir,

« Et répands à jamais des torrens de lumière,
Malgré d'obscurs blasphémateurs (2).

» Ce juste éloge du caractère et des vertus de
l'illustre F.·. que nous avons perdu, a vivement

---

(1) Toujours du sublime et des vols dans les hautes régions de la métaphysique. Cette théologie maçonne ressemble un peu aux rêves et aux visions de Spinosa sur cette intelligence répandue partout.

(2) A qui cette qualification *d'obscurs* convient-elle, ou à ceux qui blasphèment dans des assemblées secrètes, dans des orgies nocturnes; ou à ceux dont les actions sont publiques?

touché l'auditoire ; le Vble.·. a voulu y ajouter quelques mots ; mes F.·. a-t-il dit :

» Le F.·. orateur vient de vous retracer les prin-
» cipaux traits de la vie du F.·. qui vient de nous
» être ravi. Cette perte laisse un vide irréparable
» dans nos cœurs. Qui de nous pourrait jamais ou-
» blier que le F.·. Saint-Martin fut l'apôtre le plus
» éclairé de la maçonnerie, qu'il a été le restaura-
» teur et le plus ferme appui de ce temple ? Qui
» de nous pourrait jamais oublier la tendre affec-
» tion qu'il portait à tous les maçons de cet orient ?
» Pressons-nous autour de l'autel sur lequel repose
» l'urne funéraire ; couvrons-la de fleurs ; formons
» la chaîne mystérieuse, et donnons-nous le baiser
» de paix, en signe de cette fraternité, dont notre
» Vén.·. F.·. savait si bien nous offrir l'exemple.

» Le Vble.·. ayant cessé de parler, est descendu de l'Or.·. suivi des FF.·. qui s'y trouvaient, s'est approché de l'autel sur lequel était posée l'urne funéraire, et par trois fois a jeté des fleurs sur le précieux dépôt. Tous les FF.·. l'ont suivi en faisant le tour de la ▭ d'Or.·. en Occid.·. et dans l'ordre prescrit. Cette intéressante cérémonie étant achevée, les FF.·. se sont rangés en cercle autour de l'autel, ont formé la chaîne maçon.·. et se sont donné le baiser de paix.

» Le F.·. orateur, en louant la bienfaisance du F.·. Saint-Martin, avait fait une mention particulière de celle que ce R.·. F.·. avait exercée surtout envers la ▭. Le Vble.·., afin d'ajouter aux motifs de nos regrets et de notre reconnaissance, a fait donner lecture des dernières dispositions du défunt, lesquelles sont ainsi conçues :

» *Du testament de M. Louis-Pierre-Martin Saint-Martin, conseiller en la cour supérieure de justice de Liége, en date du vingt-huit novembre mil huit cent dix-huit, déposé, en vertu de l'ordonnance de M. le président du tribunal de première instance de Liége, du 24 février 1819, en mains de M. Dujardin, notaire, à Liége, par acte du 27 du même mois, a été extrait ce qui suit :*

» J'ai toujours désiré et je désire que mes dé-» pouilles mortelles soient déposées, avec le moins » de dépenses, frais, cérémonies que possible, dans » le jardin de la maison appartenant à la société, » connue sous le nom de la *Parfaite Intelligence*, » dont je me fais honneur de faire partie, et à » laquelle j'ai constamment été attaché par tous les » sentimens du plus entier dévoûment, de la plus » sincère fraternité, et de la plus vive reconnais-» sance. J'ose donc exprimer ici le désir que j'ai » que cette intéressante société daigne accorder à mes » dépouilles mortelles une place dans le jardin de la » maison où elle s'assemble, et qui lui appartient.

. . . .

» Je donne et lègue à la société connue sous le » nom de la *Parfaite Intelligence*, la somme de » trois cents francs, pour être par elle distribuée » aux pauvres, ainsi et de la manière qu'elle jugera » plus convenable (1).

» Plus, je donne et lègue à ladite société de la » Parfaite Intelligence, la somme de cinq cents » francs, pour contribuer, pour ma part, et après » mon décès, aux dépenses qui pourront encore » rester à faire pour l'embellissement intérieur du » local de ses travaux, dans la maison qui lui ap-

(1) Trois cents francs aux pauvres! Voilà donc le sujet de tant de forfanteries, tandis qu'il en lègue cinq cents pour les embellissemens de la loge, et six cents à un autre individu!

» partient, la priant de vouloir bien agréer cette » somme, quelque modique qu'elle soit, comme » un témoignage de mon parfait dévoûment et du » vif intérêt qui n'a cessé de m'animer pour la » continuation et la prospérité de ses utiles travaux.

. . . .

» Je prie M. . . . . , ... , marchand . . . . , » . . . . , dont le zèle et l'intacte probité me sont » connus, de me faire la faveur d'agréer la nomi- » nation que je fais de sa personne pour mon exé- » cuteur testamentaire, et d'ajouter à cette faveur » celle de recevoir comme une preuve de mon » amitié et de ma reconnaissance, ma tabatière d'or » et ma bague d'un seul brillant, que j'ai l'honneur » de lui offrir; et dans le cas où, avant mon dé- » cès, j'aurais disposé autrement de ces deux ob- » jets, je veux et ordonne qu'ils soient remplacés » par un diamant de six cents francs.

» Cette lecture a achevé de pénétrer toutes les âmes, d'émouvoir tous les cœurs. Et qui pourrait, en effet, se montrer insensible à ces derniers actes d'une vie consacrée toute entière à la justice et à l'humanité? ce n'est point à former des vœux stériles, à se soumettre à des pratiques puériles et superstitieuses, que le sage applique ses derniers instans (1).

» Le V.·. Saint-Martin passa sa vie à cultiver l'amitié, à soulager l'infortune; sa dernière pensée est encore pour ses frères, son dernier don pour les malheureux; vous vous souviendrez de son dernier adieu, ce fut un bienfait. Et voilà toutefois l'homme que les ministres d'un Dieu de paix et de miséricorde ont lâchement et scandaleusement outragé! celui que le fanatisme en délire a poursuivi jusqu'au delà du trépas, dont les restes ont à peine obtenu le peu de terre qui devait les couvrir (2)! . . . .

(1) Mais à faire décorer d'emblèmes mystérieux une loge maçonnique pour la somme de cinq cents francs. Cela n'est ni puéril, ni superstitieux....

(2) Quelles persécutions les ministres d'un Dieu de paix lui ont-ils fait

Un frère visiteur a prouvé alors sa tolérance maçonnique, son amour pour son prochain et pour la vérité, par des *Stances* que l'on dirait dictées par les furies. Nous en citerons les plus remarquables.

« . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Mais tandis que, dans le silence,
Saint-Martin, près de toi, tout dort,
Le fanatisme en son délire
Vient, sur tes restes qu'il déchire,
S'asseoir à côté de la mort.

Je l'ai vu. . . . . des torches funèbres
Eclairaient ses affreux desseins!
Autour de lui dans les ténèbres
Rampaient des monstres inhumains.
Tandis que leurs cris de colère
Insultaient aux mânes d'un frère,
Et le poursuivaient jusqu'aux cieux,
Du haut de sa gloire, le sage
Semblait, souriant à leur rage,
Pardonner à ces furieux.

Trop long-temps leur noire phalange
Par ses cris fatigua nos cœurs;
Il est temps que notre amour venge
Celui qu'arrosèrent nos pleurs.
Dans ses mains l'amitié balance
L'égide de la tolérance
Et le glaive de la raison.
Tyrans! . . . malgré vos artifices,
De ses vertus et de vos vices,
Elle offre la comparaison.

Il fut juste. . . . . . De la justice,
Vous, vous méritez le courroux (1).
Il aima. . . . Pour votre supplice,
Vous n'aimerez jamais que vous (2).
Toujours son âme noble et pure,

éprouver jusqu'au trépas? Vous n'en alléguez aucune. C'est donc une pure déclamation. Et lesquelles au-delà du trépas? Est-ce persécuter quelqu'un que de ne pas lui donner ce que lui-même il repousse avec mépris?

(1) Par la raison, sans doute, qu'ils n'ont pas outragé Dieu en lui adressant des prières sacriléges pour un homme qui les a obstinément rejetées jusqu'à la fin de sa vie, et qui est mort hors du sein de l'église. . .

(2) Ils aimeront même les Saint-Martin et leurs frères; mais d'un amour qui n'est pas contraire à leurs vrais intérêts.

Par le bienfait paya l'injure,
Et vous, vous vendez le pardon (1)!
Il fut franc. . . . et l'hypocrisie
Dans vos cœurs à l'orgueil s'allie,
Sous le nom de religion (2).

Mais où donc m'emporte l'envie
De le venger de vos fureurs?
Saint-Martin vécut. . . ., et sa vie
Confond ses vils persécuteurs.
Malgré votre impuissante rage,
Saint-Martin vécut. . . ., et l'outrage
Ne peut effacer ses vertus. . . .
Mais malgré nos regrets sincères,
Malgré les larmes de ses frères,
C'en est fait! . . . . *Saint-Martin n'est plus*.

Après cette chanson *tolérante* qui a fait exhaler le parfum de tant de *douces* vertus maçonniques, « le Vble.·., ayant suspendu les travaux du Temple, pour passer au banquet, le cortège s'est de nouveau formé. Les FF.·. premier et second surveillans ont repris l'urne funéraire dans leurs bras entrelacés, et précédés des FF.·. artistes de l'harmonie, suivis de tous les FF.·. de la □, ils l'ont portée dans la salle des banquets et l'ont posée sur une colonne tronquée destinée à la recevoir. Par une attention délicate de la commission chargée des préparatifs de la fête, le portrait du F.·. Saint-Martin avait été suspendu au-dessus de l'urne qui renfermait ses cendres.

» Le caractère imposant de cette solennité avait tempéré la gaîté habituelle des banquets; on remarquait partout un doux recueillement.

» Les santés d'usage ont été portées à la manière accoutumée.

» Le Vble.·., en proposant la seconde, a rappelé le double objet de la fête; il a dit :

---

(1) Au moins est-il sûr qu'ils n'ont pas voulu vous vendre celui de Saint Martin. Cet négoce, comme vous voyez, se fait avec discernement; quoiqu'il y eût tout à gagner de la part du vendeur.

(2) Cependant leur hypocrisie ne va pas jusqu'à demander des sacrifices et des prières qu'on outrage et qu'on vilipende dans le cœur.

» C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance » du Sérénissime Grand-Maître de l'ordre Maç.·. » dans le royaume des Pays-Bas. Ce jour qui au- » rait dû être entièrement consacré à la joie, l'a » été en partie à la douleur. Mais, M. F.·., » n'y a-t-il pas quelque chose de philosophique, » quelque chose vraiment digne du maçon dans » ce rapprochement de la vie et de la mort. Les » égyptiens plaçaient une momie dans leurs festins, » et faisaient ainsi de la mort un convive habituel (1). » Dans tous les temps les sages aimèrent à voir » tomber quelques larmes dans la coupe de la vo- » lupté. Certes, c'est célébrer l'époque de la nais- » sance du sérénissime Grand-Maître d'une manière » bien digne de lui, que de rendre au parfait ma- » çon les derniers honneurs qui lui sont dûs. Les » cendres de notre Vénér.·. F.·. ne s'irriteront pas » d'ailleurs de la joie que nous allons faire éclater. » Eh! cette joie n'est-elle pas bien légitime? No- » tre Grand-Maître est souverainement protecteur » de la maçonnerie; il favorise, *conformément aux* » *idées libérales du siècle, tout ce qui peut con-* » *tribuer au bien-être de l'humanité, à la propa-* » *gation des lumières et au maintien de l'ordre social.* » Joignez-vous donc à moi, M.·. FF.·., pour lui » offrir le gage de votre respect et de votre recon- » naissance, en faisant, en son honneur, le plus » ardent de tous les feux, etc. »

Le frère ..., en sa qualité d'orateur du grand orient septentrional du royaume, répond à cette deuxième santé, portée au sérénissime Grand-Maître, le prince Frédéric. Ce frère orateur prouve, à son tour, comme il est éminemment tolérant envers

(1) La vie et la mort, la douleur et la joie, pleurer et rire au même instant, le prince Frédéric et Saint-Martin, voilà, en effet, *des rapprochemens très-naturels*, et, par conséquent, *très-philosophiques*, *vraiment dignes du maçon* .... et puis la comparaison avec la momie des égyptiens est admirable et très-à-propos!

le libre exercice de la religion catholique. Voici le discours qu'il a prononcé.

» En prenant la parole pour vous remercier de » la santé qui vient d'être portée à notre digne » G.·. M.·., je sens une émotion d'une telle nature, » que je devrais renoncer à l'exprimer toute en- » tière, lors même que, pour rendre ce qui se passe » dans mon cœur, je ne serais point forcé de me » servir d'une langue qui n'est pas la mienne.

» Aujourd'hui que les ☐ septentrionales de no- » tre O.·. célèbrent l'anniversaire de la naissance » du chef de notre ordre dans ce royaume, nous » célébrons, par une fête funèbre, la mémoire d'un » maçon respectable, mort dans les principes de » notre sublime institution. Nous vuidons sur la » tombe de ce F.·., la coupe de la douleur, et » l'amertume en est encore augmentée par les » gouttes d'absynthe que le fanatisme y a distillées.

» Ces deux fêtes d'une nature si différente, le » terme de notre année philosophique qui s'accom- » plit en ce jour, m'inspirent une foule de pensées » et de sentimens qui se confondent dans mon âme.

» Ce n'est point l'esprit, je le sais, c'est le cœur » qui doit s'épancher sans réserve dans nos assem- » blées maçonniques; mais il est des sensations » telles que celui qui les éprouve, les démêle à » peine dans sa propre conscience.

» Voilà, M.·. FF.·., quel était l'état de mon » cœur, lorsque j'ai voulu tracer quelques mots de » reconnaissance, tant au nom du jeune prince, » qu'au nom des autres FF.·., compris dans le toast » auquel je réponds.

» Est-ce la douleur d'une perte cruelle? est-ce » l'amour fraternel pour celui qui préside notre » G.·. O.·.? est-ce le mépris le plus profond pour » les ennemis implacables de notre ordre qui vont » inspirer mes discours?

» Si le génie de celui que nous pleurons, survi-

» vant à sa dépouille mortelle, plane dans cette
» enceinte et prend part aux travaux de ses FF.·.,
» s'il m'écoute en ce moment, puisse-t-il retrouver
» dans mes paroles quelques-unes de ses pensées!
» Puisse-t-il au moins applaudir au zèle que m'ins-
» pirent les principes et les intérêts de notre so-
» ciété régénératrice de l'humanité!

» Il est donc vrai, mes FF.·., que les ennemis
» de la lumière, les tyrans des esprits faibles et
» des âmes timorées se croient encore assez de
» forces pour lutter avec succès contre l'influence
» bienfaisante et toujours croissante de notre astre
» lumineux. Ils espèrent donc encore relever cet em-
» pire de ténèbres que détruisirent le bon sens et
» la saine philosophie de notre siècle. Il est donc
» vrai qu'ils concevront l'espérance du triomphe,
» si retenus par une trop tolérante longanimité,
» nous n'opposons à leurs attentats que le silence et
» le mépris. Elle s'agite donc encore dans son repaire
» cette corporation destructive qui combattit les
» gouvernemens temporels, et prêcha le régicide
» dans le seul but de joindre un jour la servitude
» des corps à celle des âmes; elle aurait même
» repris assez d'ascendant sur l'esprit du profane
» vulgaire pour oser jeter son masque d'hypocrisie
» jusqu'auprès de nos temples; car n'en doutons
» pas, M.·. FF.·., l'insulte sourde et froide, que
» nous méprisons trop pour daigner nous en ven-
» ger, est l'ouvrage de cet ordre anti-social qui se
» prépare à asservir de nouveau ce que nous avons
» affranchi, renverser tout ce que nous avons édi-
» fié; et qui voudrait enter furtivement sur notre
» arbre de vie, les branches de son mancenillier,

» Cet arbre au noir feuillage,
» Qui récèle la mort sous son perfide ombrage.

» Oui, ce sont les membres de cet ordre, et
» non la populace sacerdotale des différentes sectes
» profanes qui veulent renouveler leur pacte infer-

» nal contre la religion de la raison, et la liberté
» imprescriptible de l'homme.

» Que nous reste-t-il à faire?

» Répondez-nous, ombre chérie, qui fûtes le
» soutien de la *Parfaite Intelligence?* Répondez-
» nous, jeune philosophe, qui marchez sur les
» traces de Frédéric-le-Grand? mais répondez sur-
» tout, vous ateliers, travaillant dans l'orient de
» la province de Liége?

» Quant à moi, formé dans le temple de notre
» Isis, mais dans cette partie de l'état où les mœurs
» et les passions mûrissent lentement, où l'on trouve
» de la persévérance et de la franchise, mais peu
» d'éclat et de véhémence, quant à moi, dis-je, il
» ne m'appartient pas de résoudre ce problème (1).

» L. F.·. . . . . ., Vble. d'honneur de la R.·. ▭ de l'Etoile de Chaudfontaine, a pris ensuite la parole. Dans un discours dicté par la tolérance la plus éclairée, rempli de pensées philosophiques fortes et profondes, il a retracé les principales époques de la vie du F.·. Saint-Martin. Il s'est livré à des considérations fort sages sur sa carrière maçonnique. *Ce fut*, a-t-il dit, *pour semer plus librement le joug humiliant des préjugés, pour mieux développer son esprit et sa raison, pour se livrer enfin plus franchement à l'utile recherche de la vérité, que le F.·. Saint-Martin, abandonnant l'état qu'il avait trop imprudemment embrassé, se réfugia dans le sein de la maçonnerie* (2).

---

(1) Après ces cris impies, poussés dans les ténèbres de l'intolérance philosophâtre, faudrait-il douter encore que, dans les loges des francs-maçons, il ne se passe rien de contraire à la religion catholique? Plût à Dieu que ce ne fût là que le rabâchage du fanatisme maçonnique en délire; mais le *doux* professeur pense que les francs-maçons sont encore d'une *longanimité* trop *tolérante;* selon lui il faut opposer quelque chose de plus décisif que le silence et le mépris, et il se demande : *que nous reste-t-il à faire?* Quand on considère que le juste refus des prières, dont on ne voulait pas, à du exciter tant de fureur dans le cœur de ces *sages*, que ne faut-il pas attendre de leur *tolérance* et de leur *humanité!*

(2) Il ne manquait plus au couronnement de cette œuvre que l'éloge de l'apostasie.

» A l'imitation des anciens qui, jusque dans leurs repas, saluaient la cendre des morts et faisaient des libations en leur mémoire, un toast a été porté aux mânes du F.·. Saint-Martin. Le Vble.·. a rendu ces honneurs communs aux FF.·. que la mort nous a enlevés depuis quelque temps. Ce pieux devoir a été rempli avec respect et attendrissement.

» Enfin les trav.·. du banquet étant terminés au sein de l'union et de la concorde, le Vble.·. a procédé à la clôture de la ▭ de la manière accoutumée.

» Sur la proposition du F.·. . . . . ., la R.·. ▭ a arrêté, à l'unanimité, que le présent procès-verbal serait imprimé, et signé par tous les FF.·. présens; qu'un exemplaire en serait envoyé au G.·. O.·. du royaume, un autre au G.·. Or.·. de France, et qu'il en serait distribué aux RR.·. ▭ affiliées, ainsi qu'à tous les FF.·. qui ont assisté à la cérémonie. »

Suivent les signatures de tous les frères. Nous les supprimons, comme nous avons supprimé ci-dessus les noms des maçons qui s'offraient sur quelques pages. Nous ne voulons pas exciter contre les personnes, que ces noms représentent, la moindre animadversion dans les provinces qu'elles habitent. Loin de nous toute espèce de personnalité. *Dicere de rebus, parcere autem personis*, telle est la maxime que nous suivrons constamment. Nous ne savons pas si, parmi ces noms, il se trouve plusieurs fonctionnaires d'état; nous y distinguons, avec regret, un et quelques professeurs de l'université. Les deux derniers orateurs, dont le procès-verbal fait mention, et dont les paroles respirent une intolérance et une irréligion consommées, appartiennent à l'une et à l'autre classes. Si, parmi les premiers, on trouve tant d'animosité contre la religion et contre le clergé, comment, suivant les maximes de l'état, protégeront-ils, dans l'exercice de leurs fonctions, le libre exercice de la religion?

Si dans leur conduite privée, ils ne souffrent pas que la religion s'exerce librement, pourront-ils le tolérer, dans leur conduite publique? Le devoir triomphera-t-il des opinions qu'ils nourrissent et des passions dont ils sont animés? J'ai peine à le croire. Il en est de même des professeurs des universités et des autres institutions publiques. Puisque c'est incontestablement l'éducation qui propage les principes et les connaissances, qui fixe l'intelligence, dirige les mœurs et forme l'esprit, pourrait-il ne pas être vrai que les élèves ne reçussent les mêmes principes que partagent ces professeurs. Or, comment *protéger* la religion catholique, comment en *maintenir* l'état, si, dans l'instruction publique, son enseignement est exposé à des dangers si imminens et qui exercent une influence si sûre et si générale? Les faits, qui sont toujours les argumens les plus décisifs, ne prouvent-ils pas invinciblement que les *Réclamations respectueuses*, adressées au roi par les évêques, touchant la nouvelle organisation de l'instruction publique, reposent sur de justes motifs? « L'université, disent-ils, étant une école publique, où les jeunes gens, la plupart dans l'âge des passions, viennent puiser, avec les principes des sciences, les habitudes morales qui doivent puissamment influer sur leur conduite future dans la société, il est donc de la plus haute importance d'empêcher que l'acquisition des connaissances utiles ne devienne pour eux une occasion de corrompre leur esprit et leur cœur C'est pourquoi, dans toutes les universités catholiques régulièrement constituées, l'étude de la religion a toujours été regardée comme la plus essentielle, et toutes les autres lui étaient subordonnées, afin qu'elles ne dégénérassent point en un véritable poison pour la jeunesse. Pour préserver ces grandes sources de l'instruction publique de la contagion de l'erreur, de l'hérésie ou de l'incrédulité, et y conserver dans

toutes les facultés, l'orthodoxie de la doctrine et la pureté de la morale, on n'y admettait que des professeurs, dont les principes et la conduite étaient hors de tout soupçon; on exigeait d'eux, et de tous les membres de l'université, un serment qui garantissait leur inviolable attachement à la foi catholique.

» Ces précautions furent jugées indispensables dans ces heureux temps, où la salutaire influence de la religion réglait en général les mœurs et la croyance de toutes les classes de la société. Elles sont devenues plus nécessaires que jamais, aujourd'hui qu'une prétendue philosophie, non moins ennemie de la religion et des bonnes mœurs que de la paix publique, a étendu son perfide et insensé domaine sur presque toutes les sciences qu'on enseigne dans les universités; que, dans une foule de nouveaux traités de métaphysique, de physique, de droit civil même et de médecine, malheureusement trop accrédités de nos jours, on soutient plus ou moins ouvertement des systèmes absurdes et impies, on inculque le mépris de la religion et des lois de l'église, jusqu'à donner à la jeunesse inexpérimentée des leçons de matérialisme. Il y a plus de quarante ans que le clergé de France se plaignait hautement que la sève empoisonnée de la nouvelle philosophie circulait dans presque toutes les branches des connaissances humaines, dans celles même qui ne paraissent pas au premier abord susceptibles de la recevoir. « *L'incrédulité*, déclaraient à Louis XVI les évêques de France, *a su infecter de son venin les ouvrages les plus étrangers à la religion; elle y sème ses traits perfides, ses ironies, ses dérisions. Histoire, philosophie, poésie, les sciences, le théâtre, les arts même, elle a tout associé à ses funestes complots; espèce d'attaque d'autant plus dangereuse qu'elle est moins prévue, qu'elle se reproduit sous toutes les formes, et qu'il est plus difficile*

de s'en défendre. Aussi avec quelle rapidité l'incrédulité n'étend-elle pas son empire (1)! »

« Il est de toute notoriété, sire, que depuis cette époque, les principes irréligieux et anti-sociaux propagés dans toute l'Europe et sous toutes les formes, par les révolutionnaires de France, ont aggravé, étendu le mal dont se plaignaient les évêques de France, à un tel degré qu'il est rare aujourd'hui de trouver des sources d'instruction publique qui ne soient pas infectées des plus dangereuses doctrines....

» .... Nous voyons avec la plus grande douleur qu'aux termes du réglement arrêté par V. M. pour la formation des universités dans ces provinces, il sera parfaitement libre aux professeurs, lecteurs et autres instituteurs académiques d'enseigner telle doctrine qu'il lui plaira, et de propager impunément les principes les plus pernicieux. Non-seulement on n'y trouve aucun article qui leur impose l'obligation de professer, de respecter et d'inculquer aux étudians, comme bases de tout l'enseignement, les dogmes et les maximes de la religion catholique, mais encore on leur laisse, à cet égard, la plus funeste latitude. La morale de l'Évangile, seule capable de régler les mœurs, y est manifestement écartée pour faire place à la *morale philosophique*, dont l'enseignement est seul prescrit (art. 15.); et l'on sait ce qu'est aujourd'hui cette morale philosophique! Tous les professeurs qualifiés de *fonctionnaire d'état* (art. 72.) sont même expressément soustraits à toute autre surveillance, relativement à l'exercice de leurs fonctions, qu'à celle d'un ministre de V. M. qui ne professe pas notre sainte religion. Les curateurs, recteurs et professeurs, ainsi que les instituteurs académiques, peuvent être choisis parmi ceux

(1) Remontrances au roi, du 24 septembre 1775.

qui sont d'une religion différente de celle qui est professée dans ces provinces par la presque totalité des habitans. Si l'enseignement de la religion n'entre absolument pour rien dans ces nouvelles leçons académiques, à quels dangers ne seront pas exposés nos élèves, influencés par leurs maîtres, ou livrés à eux-mêmes, au milieu de tant de systèmes irréligieux qui ont envahi aujourd'hui le domaine des sciences? Et, si, nonobstant le silence formel du réglement, on ne croit pas devoir l'omettre entièrement, quelle sera celle qu'on leur inculquera....?

» .... Lorsque nous considérons que la plupart des dignités, emplois et rangs distingués dans la société doivent être accordés de préférence (article 62, 63, 66, etc.) à des hommes qui auront passé plusieurs années dans les écoles publiques, où l'étude et la pratique de la religion sont comptées pour rien; où ils ne peuvent, sans une sorte de miracle, échapper à la contagion de l'erreur ou de l'impiété, nous ne pouvons que trembler, sire, à la vue des tristes et déplorables effets qui en résulteront à l'avenir; nous ne pouvons que gémir d'avance sur les vices de l'éducation et de l'instruction qui seront donnés dans les colléges communaux, où de tels gradués seront exclusivement admis comme régens et professeurs (art. 70.), sur le danger auquel seront peut-être exposés les jeunes élèves du sanctuaire de participer à cette contagion.... »

Si le ministre de l'instruction publique sait qu'une partie des sources de l'éducation, dans nos provinces catholiques, est viciée à un point si dangereux pour notre jeunesse, les bons catholiques doivent espérer que S. E. suppliera le roi de daigner prendre en considération les justes *réclamations* des évêques concernant l'instruction publique, et qu'elle avisera aux moyens, je ne dis pas de faire cesser l'enseignement corrupteur de quelque principe de la religion catholique, j'ignore si le fait existe, mais d'en pré-

venir les dangers d'autant plus qu'ils menacent, non-seulement la pureté de la doctrine, mais encore les principes fondamentaux de l'état; car on ne saurait, en même temps, jurer de maintenir la religion catholique, lui assurer son état et ses libertés, et permettre qu'elle soit corrompue, en tout ou en partie, par les plus prompts et les plus sûrs moyens qu'on puisse employer.

Le *Vrai Libéral*, dans un article, auquel il donna pour titre : *est modus in rebus*, et qui parut dans son premier numéro, observa judicieusement que ceux qui parlaient le plus de tolérance n'étaient pas toujours les plus tolérans. en effet, depuis que certains philosophistes ont répété le mot de tolérance à satiété, jamais ils n'ont été plus intolérans. Rien n'est si commun que d'entendre prononcer ce mot par un partisan de cette secte, et rien n'est plus rare que d'en trouver un qui soit véritablement tolérant. Parmi les contradictions humaines, c'est une des plus affligeantes. Pourquoi les hommes ne se tolèrent-ils pas? Sont-ce des motifs bien fondés, qui souvent les divisent, ou bien d'injustes préventions? Nous penchons pour la dernière partie de cette question. Nous ne parlerons pas de cette tolérance qui consiste à allier l'erreur avec la vérité, le vice avec la vertu, l'anarchie avec la loi, la révolte avec l'ordre; ce serait là un alliage impur et monstrueux d'êtres qui se repoussent : alliage qui serait désavoué par la raison de tous les partis; mais nous parlons de cette tolérance envers les personnes, qui consiste à supporter dans un esprit de charité et de douceur ceux de nos frères que l'on croit dans l'erreur. La religion et la saine philosophie n'apprennent-elles pas toutes les deux à distinguer l'erreur d'avec celui qui s'égare. N'observe-t-on pas que les fidèles qui professent la religion catholique, et que les ministres qui l'enseignent suivent constamment ce principe? Persécutent-ils ou excitent-ils à persécuter

ceux qui ne professent pas cette religion? N'exercent-ils pas leurs œuvres de charité envers les uns comme envers les autres toutes les fois que le besoin et le devoir les réclament? Quel mal personnel font les vrais chrétiens aux philosophistes? N'imitent-ils pas la conduite de Dieu même qui fait luire son soleil, et fructifier la terre pour les méchans comme pour les justes; et l'exemple de J.-C. qui ne persécuta personne pour n'avoir pas adopté sa doctrine? N'adressent-ils pas à Dieu des prières privées pour les uns comme pour les autres, et ne remplissent-ils pas, envers tous, les devoirs de société? Ne plaignent-ils pas toutes les erreurs, et pour les dissiper, usent-ils d'autres armes que de celles de la charité et de la persuasion? Vous citerez des exceptions; mais ces exceptions mêmes ne prouvent-elles pas la règle, et, conséquemment, les déviations des vrais principes ou l'ouvrage des passions? Pourquoi les philosophistes n'exercent-ils pas cette tolérance réciproque? Pourquoi cherchent-ils à user de violence sur le libre exercice des principes de la religion catholique? Pourquoi enfin cette rage et ces menaces? L'un chante :

« *Trop long-temps* leur phalange
» Par ses cris fatigua nos cœurs;
» *Il est temps que notre amour venge*
» Celui qu'arrosèrent nos pleurs (1).

Un autre s'écrie : « Il est donc vrai qu'ils con» cevront l'espérance du triomphe, *si, retenus par* » *une trop tolérante longanimité, nous n'opposons* » *à leurs attentats que le silence et le mépris*... (2). Plus loin, il demande au prince Frédéric des Pays-Bas et aux franc-maçons de la province de Liége : *Que nous reste-t-il à faire*.....?

Cherchent-ils, ces *vertueux* frères, à exciter les

(1) Voyez p. 564.

(2) Ci-dessus, p. 568.

inimitiés, à souffler les persécutions, à perpétuer les haines, à rouvrir les routes sanglantes de la révolution? — Mais vous ne voulez pas nous enterrer, s'écrient-ils puérilement. — Ce n'est pas à l'Église à vous enterrer, c'est l'affaire de l'état, de la société civile, et non de la société religieuse. L'Église ne s'y oppose pas; elle désire, au contraire, que les devoirs de l'humanité soient remplis par vos amis. Ce qu'elle vous refuse, ce sont les prières et les cérémonies funèbres. Et pourquoi vous les refuse-t-elle? Parce que vous les demandez pour ceux qui les ont obstinément rejetées jusqu'à la fin de leurs jours, et qui sont volontairement morts hors de sa communion sans avoir donné aucun signe de repentir. Qu'y a-t-il là qui soit contraire à la raison ou à la justice? Voulez-vous recevoir la sépulture ecclésiastique? il ne tient qu'à vous. Remplissez-en les conditions. L'Église tend ses bras à tous sans exception; elle ne repousse personne. Mais vous voulez forcer l'église à reconnaître pour un de ses membres celui que vous prouvez vous-mêmes, par des documens incontestables, avoir méprisé ce bonheur! Que diriez-vous si on élevait de semblables prétentions sur les réglemens de votre ordre maçonnique? Laissez donc aux autres les droits que vous réclamez vous-mêmes. Permettez que la religion conserve son intégrité, maintienne son caractère distinctif, et que, par une coupable mollesse, par une indifférence et une confusion sacriléges, l'église ne renonce pas aux signes caractéristiques qui la distinguent des autres communions et la rendent visible aux yeux de ceux qui désirent la connaître.

Nous faisons suivre nos observations d'un article, inséré dans le *Conservateur*, *sur la prétention de l'autorité civile de forcer le clergé à concourir à l'inhumation de ceux à qui les lois de l'église défendent d'accorder la sépulture ecclésiastique*. Cette pièce contient des réflexions sur ce sujet remplies

de raison et de bon sens. On remarquera que toutes ces réflexions ne sont pas applicables à notre situation ; nous n'avons pas à déplorer l'intolérance de notre gouvernement sur l'exercice de la religion en matière de sépulture ecclésiastique ; mais presque tous les argumens que l'auteur dirige contre les prétentions intolérantes du ministère français, peuvent servir de réponses aux mêmes prétentions formées par tout autre individu.

» Tous les peuples, civilisés ou sauvages, conférent à la religion la garde des tombeaux. Elle veillait sur les générations éteintes, comme une mère veille sur ses enfans endormis ; elle les protégeait contre l'oubli, elle les environnait d'un pieux respect. Assise en face de l'avenir, elle appelait l'espoir près des ruines de l'homme, et le sépulcre devenait une sorte de sanctuaire, au fond duquel la foi découvrait un grand mystère de vie. Pour nous qui aimons mieux ne voir dans nos derniers restes qu'une cendre stérile, au culte sacré des morts nous avons substitué des réglemens de voirie, et chargé la police de jeter dans la même fosse la dépouille de l'homme et ses espérances.

» Il n'y a rien là qui doive étonner ; une philosophie matérialiste a posé les principes ; la loi a tiré les conséquences ; cette marche est naturelle. Quand on ne s'estime pas plus que les animaux, que peut-on réclamer de plus qu'eux ? Nos philosophes-législateurs se sont, après tout, rendu justice, et je ne viens pas leur contester le mépris qu'une espèce d'instinct leur inspirait pour eux-mêmes. Ce que je leur demande, c'est d'être conséquens ; c'est qu'après avoir violé les lois de la nature en faisant de l'inhumation un acte purement civil, ils n'exigent pas de la religion qu'elle viole ses propres lois, en présidant aux obsèques de ceux qui l'ont reniée jusqu'au dernier moment.

» Il importe d'autant plus d'établir ses droits à

cet égard, qu'une administration oppressive saisit avec empressement toutes les occasions de les attaquer. Des hommes se tuent, d'autres s'obstinent à refuser les secours de l'église, et meurent en blasphémant; l'église, à son tour, leur refuse les prières qu'elle accorde aux fidèles. Quoi de plus juste? Cependant, le ministère intervient, il adresse aux évêques de touchantes homélies sur la charité et le véritable esprit évangélique, assaisonnées de menaces contre le clergé si de pareils refus se renouvellent. Il fait plus, il casse un maire (1) pour n'avoir pas, en vertu d'un décret du 23 prairial an XII, forcé des prêtres à profaner les cérémonies religieuses en faveur d'un suicidé!

» Qu'est-ce donc que la liberté des cultes, si un ministre peut se permettre de pareils actes, si le clergé doit, en ce qui concerne ses fonctions spirituelles, recevoir des ordres des derniers agens de l'autorité séculière? Qu'ils fassent enterrer, comme ils l'entendront, un suicidé, un impie; qu'ils lui rendent tous les honneurs civils, on ne s'y oppose pas, puisque la police des cimetières leur appartient. Ce n'est pas la sépulture qu'aujourd'hui l'on demande à l'église, mais des prières, mais une marque extérieure de communion, une déclaration publique qu'elle reconnaît pour un de ses membres l'homme dont on lui présente la dépouille mortelle. Qu'y a-t-il là qui soit du ressort du pouvoir temporel? L'église est une société : elle a sa constitution, ses lois, ses tribunaux indépendans; elle seule est juge dans l'ordre spirituel; ses ministres ne peuvent s'écarter des règles qu'elle leur prescrit; si, par faiblesse, ils les violent, ils n'exercent pas une fonction, ils commettent un sacrilège. Or, l'autorité a-t-elle droit de commander un sacrilège? a-t-elle droit d'exiger d'un prêtre le sacrifice de ses devoirs?

(1) Voyez *le Moniteur* du 1er. novembre 1818.

La loi de l'église est formelle; elle défend à ses ministres de concourir aux obsèques de ceux qui meurent dans l'acte du crime, ou qui n'ont donné aucun signe de repentir : à qui doivent-ils obéir, aux lois invariables de l'église, ou à un décret rendu par un persécuteur de l'église?

» Encore devons-nous observer qu'on abuse évidemment du décret de Buonaparte. Qu'on lise l'art. 19. (1), on se convaincra qu'en défendant aux ministres d'un culte quelconque *de refuser leur ministère pour l'inhumation d'un corps*, il s'agit uniquement de l'inhumation de ceux qui professaient ce culte. Or, les refus dont se plaint l'administration ne tombent jamais que sur des hommes, ou qui ont déclaré ne vouloir pas professer le culte catholique, ou qui ont donné le scandale d'un grand crime sans repentir. S'il est dit que *l'autorité civile commettra un autre ministre du même culte pour remplir ces fonctions*, ce mot *commettra* doit s'entendre d'une simple invitation, puisqu'aucune peine n'est portée contre cet autre ministre s'il refuse, ainsi que le premier, ce qu'on demande de lui. Il est impossible que ce cas n'ait point été prévu, et dès lors il est renfermé dans la disposition finale, qui règle que, *dans tous les cas*, l'autorité civile est chargée de l'inhumation.

» L'interprétation différente que l'on prétend donner à ce décret répugne au bon sens et à l'équité. On ne voudrait pas, et avec raison, obliger les juifs, les protestans, à enterrer un catholique comme un membre de leur communion, et l'on trouve juste de forcer les catholiques d'adopter, au nom de leur

(1) Art. 19. « *Lorsque le ministre d'un culte, sous quelque prétexte que ce soit, se permettra de refuser son ministère pour l'inhumation d'un corps, l'autorité civile, soit d'office, soit sur la réquisition de la famille, commettra un autre ministre du même culte pour y remplir ces fonctions; dans tous les cas, l'autorité civile est chargée de faire porter, présenter, déposer et inhumer les corps.* »

religion, un homme qui sera mort dans la haine de cette religion, ou en violant un de ses premiers et de ses plus importans préceptes. D'où vient cette différence, ce privilége particulier d'oppression? Qu'on nous le dise, quand ce ne serait que pour nous apprendre à quoi nous devons nous préparer.

» On protége des calvinistes qui refusent de tendre le devant de leurs maisons sur le passage du Saint-Sacrement, parce que leur conscience, disent-ils, y répugne. Mais, est-ce que les catholiques n'ont pas aussi une conscience? Ou cette conscience doit-elle être moins ménagée que celle des protestans? On a bonne grâce, assurément, à nous prêcher la tolérance; sans cesse nous la réclamons et ne pouvons l'obtenir. De quel culte troublons-nous la liberté? Qu'on nous donne celle du nôtre, nous ne demandons que cela. Mais on ne sait que nous dire: soyez tolérans; et ce mot, dans un temps, signifie: laissez-vous égorger; dans un autre, laissez-vous enchaîner et avilir.

» Pour vaincre la résistance du clergé, le ministre daigne lui faire des leçons de théologie, aussi bien que de charité. Il cite les rituels qui permettent d'accorder les prières de l'église quand le suicide a été la suite d'un état de démence, de délire ou de folie réelle et bien constatée. Soit: mais puisque la loi distingue différentes sortes de suicides et prescrit pour chacune des règles différentes de conduite, il faut donc que quelqu'un juge de la nature de l'acte pour appliquer la loi. A qui ce jugement appartient-il? Au ministre, qui veut qu'on ne fasse aucune distinction, qui n'a aucune autorité dans l'église, ou à ceux que l'église elle-même charge d'exécuter ses lois? Et que devient la morale, si l'on déclare que se tuer est toujours un acte de folie, et n'est jamais un crime? Parce que la loi humaine a cessé de le punir, ce crime, faut-il nécessairement lui chercher une excuse devant la loi divine? Faut-

il enseigner aux hommes à attenter à leur vie avec une conscience calme, à ne voir dans un forfait exécrable qu'un symptôme de maladie? Et trouve-t-on qu'il soit convenable d'affermir la main que la religion, compatissante parce qu'elle est sévère, eût fait trembler, eût arrêtée peut-être?

» Que dirai-je des autres prétextes qu'on allègue? On affecte de craindre que l'ordre public ne soit troublé par des refus d'inhumation. L'ordre public n'est jamais troublé que par la faute de l'autorité chargée de le maintenir; mais on ne maintient l'ordre qu'en respectant tous les droits. Le droit de l'église est d'interpréter, d'exécuter ses lois : contraindre ses ministres à les enfreindre n'est le droit de personne. Si quelqu'un manifestait cette prétention, la favoriser c'est troubler l'ordre; la réprimer c'est le maintenir. Que l'autorité se range du côté des devoirs contre les passions, bientôt elle n'entendra plus parler des tristes querelles qui la fatiguent; toute paix comme toute force durable est dans la justice; quand on ne sait pas cela, l'on est incapable de conduire un peuple; on remue les hommes, on ne les gouverne pas.

» On témoigne une grande tendresse pour l'honneur des familles : serait-ce qu'on regarde une mort impie comme un déshonneur? J'approuve ce sentiment, il est juste; mais qui refuse-t-on d'inhumer? Des hommes qui jusqu'à la fin se sont fait gloire de leur mépris, de leur haine pour la religion; qui ont obstinément repoussé ses prières, ses consolations, ses espérances; qui ont voulu mourir hors du sein de l'église. Sur quoi juge-t-on qu'elle doive l'ouvrir à leur cadavre? Il est trop tard alors; la question n'est plus de la terre : tout se passe ailleurs entre Dieu et l'homme. Les prières de l'église ne seraient qu'un scandale; elles ressembleraient à des malédictions.

» Et pourquoi respecterait-on plus la délicatesse

d'une famille, ou même ses caprices, que la conscience d'un prêtre et que les lois de la religion? Elle exerce une grande justice aux portes du tombeau; elle dit à l'homme qui l'a désavouée : je ne te connais pas. Que ce mot alarme, humilie les parens de celui qui n'est plus, est-ce une raison pour que la justice éternelle se taise, ou pour que ses ministres prévariquent? Oseriez-vous attendre de vos propres tribunaux une pareille condescendance? Oseriez-vous la leur demander? Encore vos juges, en prévariquant, peuvent sauver la vie du coupable; mais le prêtre, que peut-il sauver?

» Si vous étiez assez malheureux pour parvenir à contraindre l'église de ne mettre aucune différence entre ses enfans et ses ennemis; entre la faiblesse repentante et le crime impénitent; entre le fidèle et l'impie dont les lèvres, après avoir proféré un dernier blasphème, se sont fermées pour jamais, que penserait le peuple? Quelle conséquence tirerait-il de cette lâche indulgence? Que la vérité et les devoirs ne sont que de vains mots; que l'église ne croit pas elle-même ce qu'elle enseigne; qu'il n'importe comment l'on vive et comment l'on meure, puisque la religion bénit également l'espérance du juste et le désespoir du méchant. Hommes de peu de prévoyance, où en seriez-vous, si ces maximes prévalaient? Gardez-vous d'affaiblir les doctrines qui vous protègent, et ne comptez pas tellement sur les prisons et les échafauds, que vous jugiez inutile de donner à la société d'autres appuis. »

---

§ 2.

RAPPORT DONNÉ PAR L'*Ami de la Religion et du Roi*, N°. 554, 1er. DÉCEMBRE 1819, DES HONNEURS FUNÈBRES RENDUS AU V.·. F.·. DE SAINT-MARTIN.

Il nous est parvenu une brochure qui a pour titre : *Honneurs funèbres rendus dans la R. loge de la Parfaite Intelligence, à l'orient de Liége, le 28e. jour du 22e. mois de l'an de la V. L. 5818, à la mémoire du très-vénérable frère Saint-Martin, ancien vénérable de la loge*; Liége, 5818, in-8°. de 31 pages. Cet écrit est curieux; mais auparavant il faut raconter ce qui y a donné occasion. Louis-Pierre-Martin de Saint-Martin, né à Paris, le 10 janvier 1753, mourut à Liége, le 13 janvier 1819. Il avait été reçu conseiller-clerc au Châtelet de Paris, en 1781, et publia des *Réflexions en réponse à celles de l'abbé d'Espagnac, touchant Suger*, et *les Etablissemens de Saint-Louis, avec des notes*; 1786, in-8°. M. de Saint-Martin était prêtre, et des personnes à Paris se rappellent avoir assisté à sa messe; il prêcha une année le panégyrique de saint Louis devant l'académie. Il adopta avec ardeur les principes de la révolution, et, abandonnant bientôt son état, il se maria, épousa une femme divorcée, et se divorça ensuite avec elle. Il fut successivement membre de la cour de cassation à Paris; juge au tribunal de révision établi à Trèves pour les quatre départemens de la rive gauche du Rhin; puis juge à la cour d'appel après la suppression de ce tribunal, et enfin conseiller à la cour supérieure de justice à Liége. Il fut aussi un des trois membres

d'une commission chargée de recueillir les monumens des arts à Rome et dans l'Italie, et le journal de Liége, dans l'article qu'il donna à sa gloire, assure qu'*il honora le caractère français dans Rome humiliée*. Nous ne savons jusqu'à quel point M. de Saint-Martin prit part à cette *humiliation* du saint siége. Il était franc-maçon, et avait mérité d'être *vénérable* de sa loge. Au bruit de sa maladie, M. le curé de Saint-Jean-Evangéliste à Liége se présenta chez lui; il y alla jusqu'à six fois, et n'obtint rien. M. de Saint-Martin mourut, après avoir marqué par son testament qu'il voulait que son corps fût enterré dans le jardin de la loge. On crut donc suivre ses intentions en ne lui accordant point les honneurs de la sépulture ecclésiastique, et en lui refusant des prières, qu'il avait rejetées jusqu'à la fin. La cour royale agit vainement auprès de M. Barrett, vicaire-général, qui, étant instruit de toutes les circonstances, défendit de recevoir le corps à l'église. Les libéraux de Liége ont été fort courroucés de ce refus. Ils trouvent tout simple qu'on se moque de l'église, et des prêtres et de leurs prières, et n'en croient pas moins que ces prières, leur sont dûes. M. le grand-vicaire fut qualifié de *fanatique* dans un journal de Liége. On eut recours au gouvernement; mais le roi, s'étant fait rendre compte de l'affaire, approuva la conduite de M. Barrett. Les amis du défunt, rébutés de tous côtés, ont imaginé une cérémonie qui paraît calquée sur les momeries patriotiques de 1794. Ce service a eu lieu, le 28 février, dans une réunion extraordinaire de la loge, où avaient été convoqués les *philadelphes* des loges voisines, et c'est la description de cette assemblée qu'on nous a donnée dans la brochure intitulée : *Honneurs funèbres*. .....

Il est difficile de réunir autant de pathos, d'emphase, de fiel, de vide et de niaiseries, qu'il y en a dans cet écrit. La loge avait été transformée en

un temple où, au lieu d'un autel chrétien, on avait érigé un *autel cubique*; et ne pouvant avoir d'eau bénite, ces messieurs s'étaient procuré de l'eau de puits, qu'ils avaient décorée du nom d'*eau lustrale*, mot plus harmonieux au goût des oreilles païennes. Des urnes, des cyprès, des fleurs, des tapis, des parfums, étaient le seul ornement du temple; mais ce qu'il y a incomparablement de plus remarquable dans cette séance, ce sont les discours. Le *vénérable frère*, M. A., n'a pas manqué de s'élever contre le fanatisme, et a chanté des stances lamentables. Le *frère* orateur, M. D., a prononcé le panégyrique du défunt. Il a dit que M. de Saint-Martin avait été maçon *dès l'aurore de sa vie*. Voici quelques passages de cet éloge funèbre :

» Saint-Martin, libre de préjugés, savait briser ces entraves de la raison... Ce n'est point par de superstitieuses expiations qu'il a fait précéder ses derniers instans... Il disait : *L'ignorance et le fanatisme s'agitent en tout sens*; mais en même temps il semblait être sûr des nôtres quand il ajoutait, en parlant de la maçonnerie : *Ils ne pourront renverser cette colonne inébranlable*. Fanatisme, superstition, maux cruels, tyrans de l'homme! *Crois ou péris, fais ou brûle*, répétez-vous sans cesse. *Crois, si tu le peux; fais le bien, tu le dois*, dit-on sans cesse dans nos temples; et vous voudriez que nos temples fussent à jamais fermés! Sont-ils donc des temples de Janus, ou des antres de cyclopes? En a-t-on vu sortir des Séides assassins? Ne plaignons-nous pas toutes les faiblesses? Ne cherchons-nous pas à dissiper toutes les erreurs? Vos noms sortiraient-ils de notre bouche sans votre affreuse intolérance?.... Nos regrets ne sont pas troublés par de vaines terreurs, et nos espérances ne reposent pas sur les idées d'une vulgaire crédulité. Nous n'avons pas l'insolente prétention d'effacer le mal par une magique parole; des purifications emblématiques nous avertissent que le feu créateur est l'unique purificateur dans la nature. C'est dégagée de son enveloppe matérielle, que notre intelligence va se joindre à l'intelligence suprême répandue dans tout l'univers, intelligence résidant partout, dans une plante comme dans un astre, toujours divisée et toujours entière, existant sous toutes les formes et n'en ayant aucune, tant de fois définie et toujours indéfinissable. »

Nous n'avons point voulu priver le lecteur des beautés de cette tirade, qui le mettra en état de juger de l'esprit des frères maçons de Liége. Quelle énergie! comme ils sont tendres et doux, ces *philadelphes!* quelle indulgence ils ont pour les croyan-

ces de leur prochain ! Ah ! que leur piété est amère ! que leur modération est hautaine ! que leur tolérance est implacable ! Vénérables frères, prêchez-nous, s'il est possible, d'un ton moins insultant ; et si vous ne pouvez être chrétiens, soyez du moins polis. Vos temples, dites-vous, ne sont pas *les temples de Janus ou les antres des cyclopes*. Je le crois ; mais pourquoi les fermez-vous avec tant de précaution, et vous entourez-vous de tant de mystère ? Nos cérémonies sont publiques, nos églises sont ouvertes à tous, nous nous montrons au grand jour. Pourquoi vous cachez-vous ? A-t-on vu, dites-vous, *sortir de nos temples des Séides assassins* ? Question imprudente, vénérables frères. Ne sait-on pas que c'est de vos loges que sont sortis les premiers révolutionnaires ? N'étaient-ils pas affiliés à vos réunions ceux qui ont sapé le trône chez nous, et qui ont porté les premiers coups au monarque ? Les Condorcet, les Rabaut Saint-Étienne, les Brissot, les Cérutti, et les autres prédicateurs de la révolte, n'étaient-ils pas des *frères* comme vous, des *vénérables* comme vous ? N'avaient-ils pas, comme vous, à la bouche, les mots d'humanité, de philosophie, de bienfaisance ? ne criaient-ils pas, comme vous, contre le fanatisme et la superstition ? On a vu par la suite quel était leur but. En auriez-vous un semblable ? Nous meneriez-vous aussi à l'athéisme et à l'anarchie ? Pour l'athéisme, on est tenté de le croire, quand on voit cette profession de foi qui termine le morceau précédent. Qu'il est consolant d'apprendre que *l'intelligence suprême réside dans une plante comme dans un astre*, que nous irons là nous réunir à elle, et que si nous sommes malheureux ici-bas, nous aurons la ressource de nous trouver quelque jour dans un chou, ou de revivre dans un oignon ! Combien ces idées sont hautes et magnifiques ! combien l'espérance d'une telle immortalité est noble et digne d'une âme élevée ! Hon-

neur à ces maçons de Liége, qui nous préparent de telles destinées, et qui s'estiment heureux d'un si bel avenir! Ceux-là en sont bien dignes, qui le trouvent digne d'eux.

L'auteur du récit dit que ce discours du *frère* orateur D. *a vivement touché l'auditoire*. L'émotion a été augmentée par la lecture du testament de M. de Saint-Martin, qui fait présent de 500 francs à la loge de *la Parfaite intelligence*, et par des stances en assez mauvais vers, mais où résonnaient à chaque strophe les mots de *fanatisme*, d'*hypocrisie*, de *ténèbres* et de *monstres*. Ces émotions avaient fatigué l'assemblée, qui, pour se délasser, est allée s'asseoir à la salle du banquet. On a bu, on a porté des santés, et c'est le verre à la main que le *frère* K., orateur du Grand-Orient septentrional du royaume, a prononcé un discours qui annonce assez en effet une tête échauffée à la suite d'un long repas.

« Il est donc vrai, mes frères, que les ennemis de la lumière, les tyrans des esprits faibles et des âmes timorées se croient encore assez de force pour lutter avec succès contre l'influence bienfaisante et toujours croissante de notre astre lumineux. Ils espèrent donc encore relever cet empire de ténèbres que détruisirent le bon sens et la saine philosophie de notre siècle. Il est donc vrai qu'ils concevront l'espérance du triomphe, si, retenus par une trop tolérante longanimité, nous n'opposons à leurs attentats que le silence et le mépris; elle s'agite donc encore dans son repaire cette corporation destructive qui combattit les gouvernemens temporels, et prêcha le régicide dans le seul but de joindre la servitude des corps à celle des âmes. Elle aurait même repris assez d'ascendant sur l'esprit du profane vulgaire pour oser jeter son masque d'hypocrisie jusqu'auprès de nos temples; car, n'en doutons pas, mes frères, l'insulte sourde et froide, que nous méprisons trop pour daigner nous en venger, est l'ouvrage de cet ordre anti-social qui se prépare à asservir de nouveau ce que nous avons affranchi, à renverser tout ce que nous avons édifié, et qui voudrait enter furtivement sur notre arbre de vie, les branches de son mancenillier, cet arbre au noir feuillage, qui recèle la mort sous son perfide ombrage. Oui, ce sont les membres de cet ordre, et non la populace sacerdotale des différentes sectes profanes, qui veulent renouveler leur pacte infernal contre la religion de la raison et la liberté imprescriptible de l'homme. »

Est-ce à l'ivresse, est-ce à la folie qu'il faut attribuer cette sanglante diatribe? Quel homme de sang-froid se serait exprimé avec cette violence? A

qui surtout aurait-il pu venir dans l'idée d'accuser en cette occasion les membres d'un corps depuis long-temps proscrit dans les Pays Bas? Ces membres se sont, dit-on, réfugiés en Amérique : serait-ce des bords de la Chesapeak qu'ils auraient tramé le noir complot qui a si fort soulevé les maçons de Liége, et qui a porté le trouble dans la loge de *la Parfaite intelligence*? Du reste, il faut rendre aux frères la justice de reconnaître que le nom de Dieu n'a pas été prononcé dans cette séance, et que rien de chrétien ne s'y est mêlé; de sorte que si jamais cette relation parvenait à la postérité, elle serait en peine de savoir à quelle communion appartenaient ces maçons, tant ils ont soigneusement évité tout ce qui pouvait montrer en eux l'ombre d'une croyance ou d'un culte quelconque. Une autre remarque, c'est qu'ils semblent avoir pris à tâche de justifier le procédé même dont ils se plaignent. Car, si tel est l'esprit de la maçonnerie, si l'usage des loges est de déclamer ainsi contre les *expiations superstitieuses* et contre la *crédulité vulgaire*, si les orateurs sont accoutumés à livrer au mépris *la populace sacerdotale*, qui a *l'insolente prétention d'effacer le mal par une magique parole*, alors ces messieurs ne peuvent trouver mauvais qu'on ne les condamne pas à des cérémonies, à des prières, à des expiations, pour lesquelles ils montrent tant de dégoût.

Aussi ce procès-verbal a non-seulement révolté par le fiel qu'il distille et par l'arrogance qu'il respire; il a encore paru d'une grande inconséquence et d'une extrême maladresse. Cette levée de boucliers, cette déclaration hostile ont été blamées des plus indifférens. Un frère, tout honteux de cette agression anti-chrétienne, et rougissant d'être complice de tant d'outrages, ayant livré son exemplaire de la relation à des profanes, on a été stupéfait du ton qui régnait dans la pièce; on s'est demandé comment des hommes soigneux de leur réputation

avaient pu signer un procès-verbal si insultant pour la religion de la majorité de leurs concitoyens, et l'adresser aux *Grands-Oriens* de France et des Pays-Bas, et aux loges affiliées. S'ils ne respectent pas Dieu, ne pouvaient-ils au moins avoir quelques égards pour leurs frères? Ne pouvaient-ils dissimuler un peu leur mépris pour ce qu'il leur plaît d'appeler le *crédule vulgaire*, c'est-à-dire, pour tous ceux qui tiennent encore aux principes et aux sentimens de la foi? On dit que le grand-maître de l'ordre maçonnique, dans les Pays-Bas, avait donné des ordres pour faire retirer tous les exemplaires; mais la publication ayant déjà eu lieu, les intentions du prince n'ont pu être remplies. La loge de *la Parfaite intelligence* est donc restée à la risée générale. On s'est moqué du pathos de ses discours, et de la puérilité de ses cérémonies, et de ses *eaux lustrales*, et de son *autel cubique*, et de ses *urnes mystiques*, et de ses *coups mystérieux*, et de sa *chaîne*, et de son *banquet*, et de ses *toats*, et de toutes ces grimaces qui ne montrent que le vide et la stérilité du fonds. Le *Spectateur Belge* a déjà fait justice de ces parades, et l'opinion publique a flétri ce monument de fanatisme irréligieux, qui ne réconciliera pas sans doute la maçonnerie avec ceux qui soupçonnaient déjà ses intentions, et qui se défiaient de son but.

SECTION VIIIe.

LETTRES APOSTOLIQUES QUI CONDAMNENT LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

§ I.

NONNULLÆ SOCIETATES SEU CONVENTICULA DE LIBERI MURATORI, SEU DES FRANCS-MAÇONS, VEL ALITER NUNCUPATA, ITERÙM DAMNANTUR ET PROHIBENTUR: CUM INVOCATIONE BRACHII ET AUXILII SÆCULARIUM PRINCIPUM ET POTESTATUM.

BENEDICTUS episcopus, Servus Servorum Dei.

Ad perpetuam rei memoriam.

PROVIDAS romanorum pontificum prædecessorum nostrorum leges, atque sanctiones, non solùm eas, quarum vigorem, vel temporum lapsu, vel hominum neglectu labefactari aut extingui posse veremur; sed eas etiam, quæ recentem vim, plenumque obtinent robur, justis gravibusque id exigentibus causis, novo auctoritatis nostræ munimine roborandas confirmandasque censemus.

§. I. Sanè felicis recordationis prædecessor noster Clemens papa XII per suas apostolicas litteras, anno Incarnationis Dominicæ M. DCC. XXXVIII. IV. Kalend. Maji, pontificatûs sui anno VIII. datas, et universis Christi fidelibus inscriptas, quarum initium est : *In eminenti*; nonnullas societates, cœtus, conventus, collectiones, conventicula, seu aggregationes, vulgò de Liberi Muratori seu *des*

Francs-maçons, vel aliter nuncupatas, in quibusdam regionibus tunc latè diffusas atque in dies invalescentes, perpetuò damnavit atque prohibuit; præcipiens omnibus et singulis Christi fidelibus, sub pœnâ excommunicationis *ipsó factó*, absque ullà declaratione incurrendâ, à quâ nemo per alium, quàm per romanum pontificem pro tempore existentem, exceptô mortis articulô, absolvi posset, ne quis auderet vel præsumere hujusmodi societates inire, vel propagare, aut confovere, receptare, occultare, iisque adscribi, aggregari, aut interesse, et aliàs proùt in iisdem litteris latiùs et uberiùs continetur, quarum tenor talis est, videlicet :

CLEMENS *episcopus, servus servorum Dei, universis Christi fidelibus salutem et apostolicam benedictionem.*

§. II. In eminenti apostolatûs speculâ, meritis licèt imparibus, divinâ disponente Clementiâ, constituti, juxtà creditum nobis pastoralis providentiæ debitum jugi (quantùm ex alto conceditur) sollicitudinis studio iis intendimus per quæ erroribus vitiisque aditu intercluso orthodoxæ religionis potissimùm servetur integritas, atque ab universo catholico orbe difficillimis hisce temporibus perturbationum pericula propellantur.

Sanè vel ipso rumore publico nunciante, nobis innotuit, longè latèque progredi, atque in dies invalescere nonnullas societates, cœtus, conventus, collectiones, aggregationes seu conventicula, vulgò de *Liberi Muratori*, seu *Francs-Maçons*, aut aliâ quâvis nomenclaturâ pro idiomatum varietate nuncupata, in quibus cujuscumque religionis et sectæ homines, affectatâ quâdam contenti honestatis naturalis specie, arcto æquè, ac impervio fœdere, secundùm leges, et statuta sibi condita, invicem consociantur; quæque simul clàm operantur, tùm

districto jurejurando ad sacra biblia interposito, tùm gravium pœnarum exageratione, inviolabili silentio obtegere adstringuntur.

Verùm, cùm ea sit sceleris natura, ut seipsum prodat, et clamorem edat suî indicem; hinc societates, seu conventicula prædicta vehementem adeò fidelium mentibus suspicionem ingesserunt, ut iisdem aggregationibus nomen dare, apud prudentes et probos idem omninò sit, ac pravitatis et perversionis notam incurrere; nisi enim malè agerent, tanto nequaquam odio lucem haberent qui quidem rumor eousque percrebuit, ut plurimis regionibus memoratæ societates per sæculi potestates, tamquàm regnorum securitati adversantes, proscriptæ ac providè eliminatæ jampridem extiterint.

Nos itaque animo volventes gravissima damna, quæ ut plurimùm ex hujusmodi societatibus, seu conventiculis, nedùm temporalis reipublicæ tranquillitati, verùm etiam spirituali animarum saluti inferuntur, atque idcircò tùm civilibus, tùm canonicis minimè cohærere sanctionibus : cùm divino eloquio doceamur, diu noctuque, more servi fidelis et prudentis Dominicæ familiæ præpositi, vigilandum esse, ne hujusmodi hominum genus, velutì fures, domum perfodiant, atque instar vulpium vineam demoliri nitantur, ne videlicèt simplicium corda pervertant, atque innoxios sagittent in occultis; ad latissimam, quæ iniquitatibus impunè patrandis indè aperiri posset, viam obstruendam, aliisque de justis ac rationibus causis nobis notis, easdem societates, cœtus, conventus, collectiones, aggregationes, seu conventicula de *Liberi Muratori* seu *Francs-Maçons*, aut aliô, quòcumque nomine appellata, de nonnullorum venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. cardinalium consiliô, ac etiam motu propriò, et ex certâ scientiâ, ac maturâ deliberatione nostris, deque apostolicæ potestatis plenitudine, damnanda et prohibenda esse statuimus et decre-

vimus, proùt præsenti nostrâ perpetuò valiturâ constitutione damnamus et prohibemus. Quocircà omnibus et singulis Christi fidelibus cujuscumque statûs, gradûs, conditionis, ordinis, dignitatis et præeminentiæ, sivè laïcis, sivè clericis, tam sæcularibus quàm regularibus, etiam specificâ et individuâ mentione, et expressione dignis, districtè et in virtute sanctæ obedientiæ præcipimus, ne quis sub quôvis prætextu, aut quæsitô colore audeat, vel præsumat prædictas societates de *Liberi Muratori*, seu *Francs-Maçons*, aut aliàs nuncupatas inire vel propagare, confovere ac in suis ædibus, seu domibus, vel alibi receptare, atque occultare, iis adscribi, aggregari aut interesse, vel potestatem seu commoditatem facere, ut alicubi convocentur, iisdem aliquid ministrare, sivè aliàs consilium, auxilium, vel favorem palàm, aut in occulto, directè vel indirectè per se, vel per alios quoquô modô præstare, nec non alios hortari, inducere, provocare, aut suadere ut hujusmodi societatibus adscribantur, annumerentur, seu intersint, vel ipsas quomodolibet juvent ac foveant : sed omninò ab iisdem societatibus, cœtibus, conventibus, collectionibus, aggregationibus, seu conventiculis prorsùs abstinere se debeant sub pœnâ excommunicationis per omnes, ut suprà, contrafacientes *ipsô factô* absque ullâ declaratione incurrendæ, à quâ nemo, per quemquam, nisi per Nos, seu romanum pontificem pro tempore existentem, præterquàm in articulo mortis constitutus, absolutionis beneficium valeat obtinere.

Volumus insuper et mandamus, ut tam episcopi et prælati superiores, aliique, locorum ordinarii quàm hæreticæ pravitatis ubique locorum deputati inquisitores, adversùs transgressores, cujuscumque sint statûs, gradûs, conditionis, ordinis, dignitatis vel præeminentiæ, procedant et inquirant, eosque tamquàm de hæresi vehementer suspectos condignis

pœnis puniant atque coerceant; iis enim et eorum cuilibet, contra eosdem transgressores procedendi et inquirendi, ac condignis pœnis coercendi et puniendi, invocatô etiam ad hoc, si opus fuerit, brachii sæcularis auxiliô, liberam facultatem tribuimus et impertimur.

Volumus autem, quoad earumdem præsentium transumptis, etiam impressis manu alicujus notarii publici subscriptis et sigillo personæ in dignitate ecclesiasticâ constitutæ munitis, eadem fides prorsùs adhibeatur, quæ ipsis originalibus litteris adhiberetur, si forent exhibitæ vel ostensæ.

Nulli ergò hominum liceat, hanc paginam nostræ declarationis, damnationis, mandati, prohibitionis et interdictionis infringere, vel ei ausu temerariô contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, ac beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem Anno Incarnationis Dominicæ M. DCC. XXXVIII. IV. Kalendas Maji, Pontificatûs nostri Annô octavô.

§. III, Cùm autem, sicùt accipimus, aliqui fuerint, qui asserere, ac vulgò jactare non dubitaverint, dictam excommunicationis pœnam à prædecessore nostrô, ut præfertur, impositam non ampliùs afficere, propterea quod ipsa præinserta constitutio à nobis confirmata non fuerit, quasi verò pro apostolicarum constitutionum à prædecessore editarum subsistentia, pontificis successoris expressa confirmatio requiratur.

§. IV. Cùmque etiam à nonnullis piis, ac Deum timentibus viris nobis insinuatum fuerit, ad omnia calumniantium subterfugia tollenda, declarandamque animi nostri cum ejusdem prædecessoris mente ac voluntate uniformitatem, magnoperè expediens fore, ut ejusdem prædecessoris constitutioni novum confirmationis nostræ suffragium adjungeremus.

§. V. Nos, licèt hucusque, dum pluribus Christi

fidelibus de violatis ejusdem constitutionis legibus verè pœnitentibus, atque dolentibus, seque à damnatis hujusmodi societatibus, seu conventiculis omninò recessuros, et nunquàm inposterùm ad illas et illa redituros ex animo profitentibus absolutionem ab incursâ excommunicatione, tùm anteà sæpè, tùm maximè elapsô jubilei annô benignè concessimus; seu dùm facultatem pœnitentiariis à Nobis deputatis communicavimus, ut hujusmodi pœnitentibus, qui ad ipsos confugerent, eamdem absolutionem nostro nomine et auctoritate impertiri valerent; dùm etiam sollicitô vigilantiæ studiò instare non prætermisimus, ut à competentibus judicibus et tribunalibus adversùs ejusdem constitutionis violatores pro delicti mensurâ procederetur, quod et ab eis reipsà sæpè præstitum fuit; non quidem probabilia dumtaxàt, sed planè evidentia et indubitata argumenta dederimus, ex quibus animi nostri sensus, ac firma et deliberata voluntas, quoad censuræ per dictum Clementem prædecessorem, ut præfertur, impositæ vigorem et subsistentiam satis apertè inferri debuerant; si quæ autem contraria de nobis circumferretur, nos eam securi contemnere possemus, causamque nostram, justo Dei omnipotentis judicio relinquere, ea verba usurpantes, quæ olim inter sacras actiones recitata fuisse constat: « Præsta, » quæsumus, Domine, ut mentium reprobarum » non curemus obloquium; sed eâdem pravitate » calcatâ exoramus, ut nec terreri nos lacerationi» bus patiaris injustis, nec captiosis adulationibus » implicari, sed potiùs amare quod præcipis. » Ut habet antiquum Missale, quod S. Gelasio prædecessori nostro tribuitur, et à venerabili servo Dei Josepho Maria cardinali Thomasio editum fuit in Missâ quæ inscribitur *Contrà obloquentes.*

§. VI. Ne tamen aliquid per Nos improvidè prætermissum dici valeret, quò facilè possemus mendacibus calumniis fomentum adimere, atque os obs-

truere, auditô priùs nonnullorum venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. cardinalium consiliô, eamdem prædecessoris nostri constitutionem præsentibus, ut suprà, de verbo ad verbum insertam, in formâ specificâ, quæ omnium amplissima et efficacissima habetur, confirmare decrevimus, proùt eam ex certâ scientiâ et apostolicæ auctoritatis nostræ plenitudine, earumdem præsentium litterarum tenore in omnibus, et per omnia perindè ac si nostris motu propriô, auctoritate ac nomine primùm edita fuisset, confirmamus, roboramus et innovamus, ac perpetuam vim et efficaciam habere volumus et decernimus.

§. VII. Porrò inter gravissimas præfatæ prohibitionis et damnationis causas in præinsertâ constitutione enuntiatas, una est, quòd in hujusmodi societatibus et conventiculis, cujuscumque religionis ac sectæ homines invicem consociantur; quâ ex re satìs patet, quàm magna pernicies catholicæ religionis puritati inferri valeat. Altera est arctùm et impervium secreti fœdus, quò occultantur ea quæ in hujusmodi conventiculis fiunt; quibus proindè ea sententia meritò aptari potest, quam Cæcilius Natalis apud Minucium Felicem in causâ nimiùm diversâ protulit : *Honesta semper publicó gaudent, scelera secreta sunt.* Tertia est jusjurandum quô se hujusmodi secreto inviolabiliter servando adstringunt; quasi liceat alicui, cujuslibet promissionis aut juramenti obtentu se tueri, quominùs à legitimâ potestate interrogatus, omnia fateri teneatur quæcumque exquiruntur ad dignoscendum, an aliquid in hujusmodi conventibus fiat, quod sit contra religionis aut reipublicæ statum et leges. Quarta est, quòd hujusmodi societates non minùs civilibus quàm canonicis sanctionibus adversari dignoscuntur; quùm, scilicet jure civili omnia collegia et sodalitia præter publicam auctoritatem consociata prohibeantur, ut videre est in pandectarum Lib. XLVII, tit. 22.

De collegiis ac corporibus illicitis; et in celebri epistola C. Plinii Cæcilii secundi, quæ est XCVII. Lib. X, in quâ ait, edictô suô, secundùm imperatoris mandata, vetitum fuisse, ne hetæriæ essent, id est, ne societates et conventus sinè principis auctoritate iniri, et haberi possent. Quinta est, quòd jam in pluribus regionibus memoratæ societates et aggregationes sæcularium principum legibus proscriptæ atque eliminatæ fuerant. Ultima demùm, quòd apud prudentes et probos viros eædem societates et aggregationes malè audirent, eorumque judiciô, quicumque eisdem nomina darent, pravitatis et perversionis notam incurrerent.

§. VIII. Denique idem prædecessor in præinsertâ constitutione episcopos et superiores prælatos, aliosque locorum ordinarios excitat, ut pro illius executione, si opus fuerit, brachii sæcularis auxilium invocare non prætermittant.

§. IX. Quæ omnia, et singula non solùm à Nobis approbantur et confimantur, eisdemque ecclesiasticis superioribus respectivè commendantur, et injunguntur; verùm etiam Nos ipsi, pro apostolicæ sollicitudinis officiô, præsentibus nostris litteris, catholicorum principum omniumque sæcularium potestatum opem, auxiliumque ad præmissorum effectum invocamus, et enixô studiô requirimus; quùm ipsi supremi principes et potestates electi sint à Deô defensores fidei, ecclesiæque protectores; ideòque eorum munus sit idoneis quibusque rationibus efficere, ut apostolicis constitutionibus debitum obsequium, et omnimoda observantia præstetur; quod iis in memoriam revocarunt Trid. Synodi Patres, Sess. 25. Cap. 20, multòque anteà egregiè declaraverat Imperator Carolus Magnus, suorum Capitularium Tit. 1, Cap. 2, ubi post demandatam omnibus sibi subditis ecclesiasticarum sanctionum observantiam, hæc addidit : « Nam nullô pactô agnoscere possemus » qualiter nobis fideles existere possunt, qui Deo

» infideles et suis sacerdotibus inobedientes apparue-
» rint. » Quapropter cunctis ditionum suarum præsidibus et ministris injungens, ut omnes et singulos ad debitam obedientiam ecclesiæ legibus exhibendam omninò compellerent, gravissimas quoque pœnas adversùs eos indixit, qui hoc præstare negligerent, subdens inter alia : « Qui autem in his (quod
» absit) aut negligentes, eisque inobedientes fuerint
» inventi, sciant, se nec in nostro Imperio honores
» retinere, licèt etiam filii nostri fuerint, nec in
» palatiô locum, neque nobiscum, aut cum nostris
» societatem, aut communitatem ullam habere, sed
» magìs sub districtione et ariditate pœnas luent. »

§. X. Volumus autem, ut earumdem præsentium transumptis, etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in dignitate ecclesiasticâ constitutæ munitis, eadem fides prorsùs adhibeatur, quæ ipsis originalibus litteris adhiberetur, si forent exhibitæ, vel ostensæ.

§. XI. Nulli ergò hominum liceat hanc paginam nostræ confirmationis, innovationis, approbationis, commissionis, invocationis, requisitionis, decreti et voluntatis infringere, vel ei ausu temerariô contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, ac beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem Annô Incarnationis Domini M. DCC. LI. xv. Kalendas Aprilis, pontificatûs nostri Annô undecimô.

D. Card. Passioneus.
J. Datarius.

Visa de Curia,

J. C. Boschi.
J. B. Eugenius.

Registrata in secretaria Brevium.
Publicata die 28. ejusdem mensis et anni.

TRADUCTION.

CONDAMNATION ET PROHIBITION ITÉRATIVE DE CERTAINES SOCIÉTÉS OU CONVENTICULES NOMMÉS DE FRANCS-MAÇONS, OU AUTREMENT : AVEC INVOCATION DU BRAS SÉCULIER POUR L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES.

BENOIT Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu.

En mémoire perpétuelle.

Des raisons justes et graves nous engagent à munir d'une nouvelle force de notre autorité, et à confirmer les sages lois et sanctions des pontifes romains nos prédécesseurs, non-seulement celles que nous craignons pouvoir être affaiblies ou anéanties par le laps de temps ou la négligence des hommes; mais encore celles qui sont en fraîche vigueur et en pleine force.

§. I. Clément XII, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur a, par sa lettre apostolique, datée du IV des Calendes de mai l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur M. DCC. XXXVIII, de son pontificat le VIIIe., et adressée à tous les fidèles de Jésus-Christ, qui commence par ces mots : *In eminenti*, condamné et défendu à perpétuité certaines sociétés, assemblées, réunions, conventicules ou agrégations appelées vulgairement de *Francs-Maçons* ou autrement, répandues alors dans certains pays, et s'établissant de jour en jour avec plus d'étendue ; défendant à tous les fidèles de Jésus-Christ, et à chacun en particulier, sous peine d'excommunication à encourir *par le fait* et sans autre déclaration, de laquelle personne ne peut être absous par

autre que par le souverain pontife existant pour lors, excepté à l'article de la mort, d'oser ou présumer entrer dans ces sociétés, ou les propager, les entretenir, les recevoir chez soi, les cacher, y être inscrit, agrégé ou y assister, et autrement, comme il est exprimé plus au long dans ladite lettre, dont voici la teneur :

CLÉMENT *Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, à tous les fidèles de Jésus-Christ salut et bénédiction apostolique.*

§. II. Elevé par la Providence divine au plus haut degré de l'apostolat, tout indigne que nous en sommes, d'après le devoir de la surveillance pastorale qui nous est confié, nous avons constamment secondé par la grâce divine, porté notre attention avec tout le zèle de notre sollicitude, sur ce qui peut, en fermant l'entrée aux erreurs et aux vices, servir à conserver surtout l'intégrité de la religion orthodoxe, et à bannir du monde catholique, dans ces temps si difficiles, les dangers des troubles.

Nous avons appris même par la fâme publique, qu'il se répand au loin, avec de nouveaux progrès chaque jour, certaines sociétés, assemblées, réunions agrégations ou conventicules, nommés vulgairement de *Francs-Maçons* ou sous autre dénomination selon la varieté des langues, dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient l'un et l'autre par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engagent par serment prêté sur la bible, et sous des peines graves, à cacher par un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret.

Mais comme telle est la nature du crime, qu'il se trahit lui-même, jette des cris qui le découvrent

et le dénoncent ; de là les sociétés ou conventicules susdits ont fait naître de si forts soupçons dans les esprits des fidèles, que s'enrôler dans ces sociétés c'est, chez les personnes de probité et de prudence, s'entacher de la marque de perversion et de méchanceté ; car s'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière ; et ce soupçon s'est tellement accru, que, dans plusieurs états, ces dites sociétés ont été déjà depuis long-temps proscrites et bannies comme contraires à la sûreté des royaumes.

C'est pourquoi, Nous, réfléchissant sur les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou conventicules, non-seulement pour la tranquillité des états temporels, mais encore pour le salut des âmes, et que par-là elles ne peuvent nullement s'accorder avec les lois civiles et canoniques ; et comme les oracles divins nous font un devoir d'advigiler nuit et jour en fidèle et prudent serviteur de la famille du Seigneur, pour que ce genre d'hommes, tels que des voleurs, n'enfoncent la maison, et tels que des renards, ne travaillent à démolir la vigne, ne pervertissent le cœur des simples, et ne les percent dans le secret de leurs dards envenimés ; pour fermer la voie très-large qui de là pourrait s'ouvrir aux iniquités et qui se commettraient impunément, et pour d'autres causes justes et raisonnables à Nous connues, de l'avis de plusieurs de nos vénérables frères cardinaux de la sainte église romaine, et de notre propre mouvement, de science certaine, d'après mûre délibération et de notre plein pouvoir apostolique, avons conclu et décrété de condamner et de défendre ces dites sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules appelés de *Francs-Maçons*, ou connus sous toute autre dénomination, comme Nous les condamnons et les défendons par Notre présente constitution valable à perpétuité.

C'est pourquoi, Nous défendons sérieusement et

en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun des fidèles de Jésus-Christ, de quelqu'état, grade, condition, rang, dignité et prééminence qu'ils soient, laïcs ou clercs, séculiers ou réguliers, méritant même une mention particulière, d'oser ou de présumer, sous quelque prétexte, sous quelque couleur que ce soit, entrer dans lesdites sociétés de *Francs-Maçons* ou autrement appelées, ou les propager, les entretenir, les recevoir chez soi, ou leur donner asile ailleurs et les cacher, y être inscrits, agrégés, y assister ou leur donner le pouvoir et les moyens de s'assembler, leur fournir quelque chose, leur donner conseil, secours ou faveur ouvertement ou sécrètement, directement ou indirectement, par soi ou par d'autres de quelque manière que ce soit, comme aussi d'exhorter les autres, les provoquer, les engager à se faire inscrire à ces sortes de sociétés, à s'en faire membres, à y assister, à les aider et entretenir de quelque manière que ce soit, ou le leur conseiller : mais Nous leur ordonnons absolument de s'abstenir tout-à-fait de ces sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, et cela sous peine d'excommunication à encourir par tous, comme dessus, contrevenans, par le fait et sans autre déclaration, de laquelle personne ne peut recevoir le bienfait de l'absolution par autre que par Nous, ou le pontife romain existant pour-lors, si ce n'est à l'article de la mort.

Voulons de plus et mandons, que tant les évêques et prélats supérieurs, et autres ordinaires des lieux, que tous inquisiteurs de l'hérésie, fassent information et procèdent contre les transgresseurs, de quelqu'état, grade, condition, rang, dignité ou prééminence qu'ils soient, les répriment et les punissent des peines méritées, comme fortement suspects d'hérésie; car nous leur donnons, et à chacun d'eux, la libre faculté d'informer et de procéder contre

lesdits transgresseurs, de les réprimer et punir des peines méritées, en invoquant même à cet effet, s'il le faut, le secours du bras séculier.

Nous voulons aussi qu'on ajoute aux copies des présentes, même imprimées, signées de la main d'un notaire public, et scellées du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi que l'on ajouterait aux présentes, si elles étaient représentées ou montrées en original.

Qu'il ne soit permis à aucun homme d'enfreindre ou de contrarier, par une entreprise téméraire, cette bulle de Notre déclaration, condamnation, mandement, prohibition et interdiction. Si quelqu'un se présume d'y attenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant, et des bienheureux apôtres S. Pierre et S. Paul.

Donné à Rome, à Sainte Marie-Majeure, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur M. DCC. XXXVIII, le IV des Calendes de mai, la VIIIe. année de notre pontificat.

§. III. Mais comme il s'en est trouvé, ainsi que nous l'apprenons, qui n'ont pas craint d'assurer et de divulguer que ladite peine d'excommunication portée par notre prédécesseur, comme dessus, ne frappe plus, à cause que la constitution précitée n'a pas été confirmée par nous, comme si la confirmation expresse du pape successeur fût requise, pour que des constitutions apostoliques, données par un pape prédécesseur, subsistassent.

§. IV. Et comme aussi quelques hommes pieux et craignant Dieu nous ont insinué, que, pour ôter tous les subterfuges des calomniateurs, et pour déclarer l'uniformité de notre intention avec la volonté de notre prédécesseur, il serait fort expédient d'ajouter le suffrage de notre confirmation à la constitution de notre susdit prédécesseur.

§. V. Nous, quoique jusqu'à présent, lorsque Nous avons, surtout pendant l'année du jubilé, et

souvent auparavant, accordé bénignement l'absolution de l'excommunication encourue, à plusieurs fidèles de Jésus-Christ, vraiment repentans et contrits d'avoir violé les lois de la susdite constitution, et professant de tout leur cœur de se retirer entièrement de ces sociétés ou conventicules condamnés, et de ne jamais y retourner dans la suite; ou lorsque nous avons communiqué aux pénitenciers par nous députés, la faculté de pouvoir donner en Notre nom et autorité la même absolution à ces sortes de pénitens qui recourraient à eux; lorsqu'aussi Nous n'avons pas négligé de presser avec sollicitude et vigilance les juges et tribunaux compétens à procéder contre les violateurs de ladite constitution, selon la mesure du délit, ce qu'ils ont fait en effet souvent, Nous avons donné par-là des argumens non-seulement probables, mais entièrement évidens et indubitables, d'où on devait assez clairement conclure nos sentimens et notre ferme et délibérée volonté à l'égard de la force et vigueur de la censure portée par notre dit prédécesseur Clément, comme il est rapporté ci-dessus; mais si l'on publiait une opinion contraire sur notre compte, nous pourrions la mépriser avec sécurité, et abandonner notre cause au juste jugement du Dieu Tout-Puissant, nous servant de ces mots dont il conte qu'on s'est servi autrefois dans les saints mystères: « Faites, nous vous en prions, Seigneur, que nous » ne nous souciions pas des contradictions des es» prits méchans; mais méprisant cette méchanceté, » nous vous prions de ne pas permettre que nous » soyons épouvantés par les critiques injustes, ou » enlacés par des adulations insidieuses, mais plutôt » que nous aimions ce que vous commandez. » Comme il se trouve dans un ancien Missel, attribué à S. Gélase notre prédécesseur, et publié par le vénérable serviteur de Dieu Joseph-Marie Thomasius cardinal, dans la messe intitulée *Contrà obloquentes*.

§. VI. Cependant, pour qu'on ne puisse pas dire, que nous ayons omis imprudemment quelque chose, qui pût facilement ôter toute ressource et fermer la bouche au mensonge et à la calomnie, Nous, de l'avis de plusieurs de nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte église romaine, avons décrété de confirmer, par les présentes, la susdite constitution de Notre prédécesseur, insérée mot à mot, dans la forme spécifique, qui est la plus ample et la plus efficace de toutes, comme Nous la confirmons, corroborons, renouvelons de science certaine et de la plénitude de Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, en tout et partout, comme si elle était publiée de Notre propre mouvement, de Notre propre autorité, en Notre propre nom, pour la première fois; voulons et statuons qu'elle ait force et efficacité à toujours.

§. VII. Or parmi les causes très-graves de la susdite prohibition et condamnation, exprimées dans la constitution rapportée ci-dessus, la première est que, dans ces sortes de sociétés ou conventicules, il se réunit des hommes de toute religion et de toute secte; d'où il est évident quel mal peut en résulter pour la pureté de la religion catholique. La seconde est le pacte étroit et impénétrable du secret, en vertu duquel se cache tout ce qui se fait dans ces conventicules, auxquels on peut avec raison approprier cette sentence de Cæcilius Natalis rapportée dans Minucius Félix, dans une cause bien différente : *Les bonnes choses aiment toujours la publicité, les crimes se couvrent du secret.* La troisième est le serment qu'ils font de garder inviolablement ce secret, comme s'il était permis à quelqu'un de s'appuyer sur le prétexte d'une promesse ou d'un serment, pour ne pas être tenu, s'il est interrogé par la puissance légitime, d'avouer tout ce qu'on lui demande pour connaître s'il ne se fait rien dans ces conventicules qui soit contre l'état

et les lois de la religion ou du gouvernement. La quatrième est, que ces sociétés ne sont pas moins reconnues contraires aux lois civiles que canoniques; puisque tous colléges, toutes sociétés; rassemblés sans l'autorité publique, sont défendus par le droit civil, comme on voit au Liv. XLVII des Pandectes, Tit. 22. *de collegiis ac corporibus illicitis*; et dans la fameuse lettre de C. Plinius Cæcilius secundus, qui est la XCVII, liv. X, où il dit, que, par son édit, selon les ordonnances de l'empereur, il a été défendu, qu'il pût se former et exister des sociétés et des rassemblemens sans l'autorité du prince. La cinquième, que déjà dans plusieurs pays lesdites sociétés et agrégations ont été proscrites et bannies par les lois des princes séculiers. La dernière enfin est, que ces sociétés étaient en mauvaise réputation chez les personnes de prudence et de probité, et que s'y enrôler c'était se souiller de la tache de perversion et de méchanceté.

§. VIII. Enfin, Notre dit prédécesseur engage dans la constitution rapportée ci-dessus, les évêques, les prélats supérieurs, et autres ordinaires des lieux, à ne pas omettre d'invoquer le secours du bras séculier, s'il le faut, pour la mettre en exécution.

§. IX. Le tout quoi non-seulement approuvons, confirmons, recommandons et enjoignons aux mêmes supérieurs ecclésiastiques; mais encore Nous personnellement, en vertu du devoir de notre sollicitude apostolique, invoquons, par nos présentes lettres, et requérons de tout Notre zèle, à l'effet des prémis, l'assistance et le secours de tous les princes et de toutes les puissances séculières catholiques; les souverains et les puissances étant choisis de Dieu pour être les défenseurs de la foi et les protecteurs de l'église; et par conséquent, leur devoir étant d'employer tous les moyens pour faire rendre l'obéissance et l'observation dues aux constitutions apostoliques; ce que leur ont rappelé les

pères du Concile de Trente, Sess. 25, chap. 20; et ce qu'avait fortement auparavant bien déclaré l'empereur Charlemagne dans ses capitulaires, tit. I, chap. 2, où après avoir prescrit à tous ses sujets l'observation des ordonnances ecclésiastiques, il ajouta ce qui suit : « Car nous ne pouvons concevoir com-» ment peuvent nous être fidèles ceux qui se sont » montrés infidèles à Dieu et à ses prêtres. » C'est pourquoi, enjoignant aux présidens et ministres de tous ses domaines, d'obliger tous et chacun en particulier à rendre aux lois de l'église l'obéissance qui leur est dûe, il ordonna des peines très-sévères contre ceux qui y manqueraient. Voici ses mots entr'autres : « Ceux qui en ceci (ce qu'à Dieu ne » plaise!) seront trouvés négligens et désobéissans, » qu'ils sachent qu'il n'y a plus d'honneurs pour » eux dans notre empire, fussent-ils même nos en-» fans, plus de place dans notre palais, plus de » société ni de communication avec nous ni les nô-» tres, mais ils seront sévèrement punis. »

§. X. Nous voulons qu'on ajoute aux copies des présentes même imprimées, signées de la main d'un notaire public, et scellées du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi que l'on ajouterait aux présentes, si elles étaient représentées et montrées en original.

§. XI. Qu'il ne soit donc permis à aucun homme d'enfreindre ou de contrarier, par une entreprise téméraire, cette bulle de Notre confirmation, renovation, approbation, commission, invocation, réquisition, décret et volonté. Si quelqu'un se présume de le faire, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant, et des bienheureux apôtres S. Pierre et S. Paul.

Donné à Rome, à Sainte Marie-Majeure, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur M. DCC. LI,

le XV des Calendes d'avril, la XIe. année de notre pontificat.

Signé D. Card. PASSIONEUS.
J. DATARIUS.
Visa de Curiâ, J. C. BOSCHI.
J. B. EUGENIUS.

Enregistré à la secrétairie des Brefs.
Publié le 28 du même mois et de la même année.

---

§. 2.

LETTRES APOSTOLIQUES DE S. S. LÉON XII, QUI CONDAMNENT LES SOCIÉTÉS SECRÈTES (1).

LÉON, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, pour la mémoire perpétuelle de la chose.

Plus sont grands les désastres qui menacent le troupeau de Jésus-Christ notre Dieu et Sauveur, plus doit redoubler, pour les détourner, la sollicitude des pontifes romains auxquels, dans la personne de saint Pierre, prince des apôtres, ont été conférés le pouvoir et le soin de conduire ce même troupeau. C'est à eux, en effet, comme étant placés au poste le plus élevé de l'église, qu'il appartient de découvrir de loin les embûches préparées par les ennemis du nom chrétien pour exterminer l'église de Jésus-Christ (ce à quoi ils ne parviendront jamais); c'est à eux qu'il appartient, tantôt de signaler aux fidèles ces embûches afin qu'ils s'en gardent, tantôt de les détourner et de les dissiper de leur propre autorité.

---

(1) Cette traduction est celle qu'à donnée l'*Ami de la Religion et du Roi*, telle qu'elle se trouve dans le conservateur Belge, ouvrage périodique qui s'imprime à Liége, chez Ve Duvivier et fils.

Les pontifes romains nos prédécesseurs, ayant compris qu'ils avaient cette grande tâche à remplir, veillèrent toujours comme de bons pasteurs, et s'efforcèrent par des exhortations, des enseignemens, des décrets, et en exposant même leur vie pour le bien de leurs brebis, de réprimer et de détruire entièrement les sectes qui menaçaient l'église d'une ruine complète. Le souvenir de cette sollicitude pontificale ne se retrouve pas seulement dans les anciennes annales ecclésiastiques, on en trouve d'éclatantes preuves dans ce qui a été fait de nos jours et du temps de nos pères, par les pontifes romains, pour s'opposer aux associations secrètes des ennemis de Jésus-Christ; car Clément XII, notre prédécesseur, ayant vu que la secte dite des *francs-maçons*, ou appelée d'un autre nom, acquérait chaque jour une nouvelle force, et ayant appris avec certitude, par de nombreuses preuves, que cette secte était non-seulement suspecte, mais ouvertement ennemie de l'église catholique, la condamna par une excellente constitution qui commença par ces mots : *In eminenti*, et qui fut publiée le 28 avril 1738. (*Suit la teneur de la bulle.*)

Cette bulle ne parut pas suffisante à notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Benoît XIV; car le bruit s'était répandu que Clément XII étant mort, la peine d'excommunication portée, sa bulle était sans effet, puisque cette bulle n'avait pas été expressément confirmée par son successeur. Sans doute il était absurde de prétendre que les bulles des anciens pontifes dussent tomber en désuétude, si elles n'étaient pas approuvées expressément par leurs successeurs, et il était évident que Benoît XIV avait ratifié la bulle publiée par Clément XII. Cependant, pour ôter aux sectaires jusqu'à la moindre chicane, Benoît XIV publia une nouvelle bulle commençant ainsi : *Providas*, et datée du 18 mars 1751; dans cette bulle il rapporta et confirma textuellement et

de la manière la plus expresse celle de son prédécesseur. (*Suit la teneur de la bulle de Benoît XIV.*)

Plût à Dieu que ceux qui avaient alors le pouvoir en main eussent su apprécier ces décrets autant que l'exigeait le salut de la religion et de l'état! Plût à Dieu qu'ils eussent été convaincus qu'ils devaient voir dans les pontifes romains, successeurs de saint Pierre, non-seulement les pasteurs et les chefs de l'église catholique, mais encore les plus fermes appuis des gouvernemens, et les sentinelles les plus vigilantes pour découvrir les périls de la société! Plût à Dieu qu'ils eussent employé leur puissance à combattre et à détruire les sectes dont le siége apostolique leur avait découvert la perfidie! Ils y auraient réussi dès-lors; mais soit que ces sectaires aient eu l'adresse de cacher leurs complots, soit que, par une négligence ou une imprudence coupable, on eût présenté la chose comme peu importante et devant être négligée, les *francs-maçons* ont donné naissance à des réunions plus dangereuses encore et plus audacieuses.

On doit placer à leur tête celle des *carbonaris*, qui paraîtrait les renfermer toutes dans son sein, et qui est la plus considérable en Italie et dans quelques autres pays. Divisée en différentes branches et sous des noms divers, elle a osé entreprendre de combattre la religion catholique et de lutter contre l'autorité légitime. Ce fut pour délivrer l'Italie, et spécialement les états du souverain pontife, de ce fléau qui avait été apporté par des étrangers dans le temps où l'autorité pontificale était entravée par l'invasion, que Pie VII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, publia une bulle le 13 septembre 1821, commençant par ces mots : *Ecclesiam à Jesu-Christo.* Elle condamne la secte dite des *carbonari* sous les peines les plus graves, sous quelque dénomination et dans quelque pays qu'elle existe. (*Suit la teneur de cette bulle.*)

Il y avait peu de temps que cette bulle avait été publiée par Pie VII, lorsque nous avons été appelés, malgré la faiblesse de nos mérites, à lui succéder au saint siége. Nous nous sommes aussitôt appliqués à examiner l'état, le nombre et la force de ces associations secrètes, et nous avons reconnu facilement que leur audace s'était accrue par les nouvelles sectes qui s'y sont rattachées. Celle que l'on désigne sous le nom d'*Universitaire* a surtout fixé notre attention; elle a établi son siége dans plusieurs universités, où des jeunes gens sont pervertis au lieu d'être instruits par quelques maîtres, initiés à des mystères qu'on pourrait appeler des mystères d'iniquités, et formés à tous les crimes.

De là vient que, si long-temps après que le flambeau de la révolte a été allumé pour la première fois en Europe par les sociétés secrètes, et qu'il a été porté au loin par ses agens, après les éclatantes victoires remportées par les plus puissans princes et qui nous faisaient espérer la répression de ces sociétés; cependant leurs coupables efforts n'ont pas encore cessé; car, dans les mêmes contrées où les anciennes tempêtes paraissaient apaisées, n'a-t-on pas à craindre de nouveaux troubles et de nouvelles séditions que ces sociétés trament sans cesse? N'y redoute-t-on pas les poignards impies dont ils frappent en secret ceux qu'ils ont désignés à la mort? Combien de luttes terribles l'autorité n'a-t-elle pas eu à soutenir malgré elle, pour maintenir la tranquillité publique!

On doit encore attribuer à ces associations les affreuses calamités qui désolent l'église, et que nous ne pouvons rappeler sans une profonde douleur: on attaque avec audace ses dogmes et ses préceptes les plus sacrés, on cherche à avilir son autorité, et la paix dont elle aurait le droit de jouir, est non-seulement troublée, mais on pourrait dire qu'elle est détruite.

On ne doit pas s'imaginer que nous attribuions faussement et par calomnie à ces associations secrètes tous les maux et d'autres que nous ne signalons pas. Les ouvrages que leurs membres ont osé publier sur la religion et sur la chose publique, leur mépris pour l'autorité, leur haine pour la souveraineté, leurs attaques contre la divinité de J. C., et l'existence même d'un Dieu, le matérialisme qu'ils professent, leurs codes et leurs statuts qui démontrent leurs projets et leurs vues, prouvent ce que nous avons rapporté de leurs efforts pour renverser les princes légitimes et pour ébranler les fondemens de l'église; et ce qui est également certain, c'est que ces différentes associations, quoique portant diverses dénominations, sont alliées entr'elles par leurs infames projets.

D'après cet exposé, nous pensons qu'il est de notre devoir de condamner de nouveau ces associations secrètes, pour qu'aucune d'elles ne puisse prétendre qu'elle n'est pas comprise dans notre sentence apostolique et se servir de ce prétexte, pour induire en erreur des hommes faciles à tromper. Ainsi, après avoir pris l'avis de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte église romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine et après de mûres réflexions, nous défendons pour toujours et sous les peines infligées dans les bulles de nos prédécesseurs insérées dans la présente et que nous confirmons; nous défendons, dis-je, toutes associations secrètes, tant celles qui sont formées maintenant, que celles qui pourront se former à l'avenir et celles qui concevraient contre l'église et toute autorité légitime les projets que nous venons de signaler.

C'est pourquoi nous ordonnons à tous et à chaque chrétien, quel que soit leur état, leur rang, leur dignité ou leur profession, laïcs ou prêtres, réguliers ou séculiers, sans qu'il soit nécessaire de

les nommer ici en particulier, et, en vertu de la sainte obéissance, de ne jamais se permettre, sous quelque prétexte que ce soit, d'entrer dans les susdites sociétés, de les propager, de les favoriser ou de les recevoir ou cacher dans sa demeure, ou autre part, de se faire initier à ces sociétés dans quelque grade que ce soit; de souffrir qu'elles se rassemblent ou de leur donner des conseils ou des secours ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, ou bien d'engager d'autres, de les séduire, de les porter ou de les persuader à se faire recevoir ou initier dans ces sociétés, dans quelque grade que ce soit, ou d'assister à leurs réunions, ou de les aider ou favoriser de quelque manière que ce soit; au contraire, qu'ils se tiennent soigneusement éloignés de ces sociétés, de leurs associations, réunions, ou assemblées, sous peine d'excommunication, dans laquelle ceux qui auront contrevenu à cette défense tomberont par le fait même, sans qu'ils puissent jamais en être relevés que par nous ou nos successeurs, si ce n'est en danger de mort.

Nous ordonnons en outre à tous et chacun, sous peine de l'excommunication réservée à nous et à nos successeurs, de déclarer à l'évêque et aux autres personnes que cela concerne, dès qu'ils en auront connaissance, si quelqu'un appartient à ces sociétés ou s'est rendu coupable de quelques-uns des délits susmentionnés.

Nous condamnons surtout, et nous déclarons nul, le serment impie et coupable par lequel ceux qui entrent dans ces associations s'engagent à ne révéler à personne ce qui regarde ces sectes et à frapper de mort les membres de ces associations qui feraient des révélations à des supérieurs ecclésiastiques ou laïcs. N'est-ce pas, en effet, un crime que de regarder comme un lien obligatoire un serment, c'est-à-dire, un acte qui doit se faire en toute justice,

et où on s'engage à commettre un assassinat et à mépriser l'autorité de ceux qui, étant chargés du pouvoir ecclésiastique ou civil, doivent connaître tout ce qui est important pour la religion et la société, et ce qui peut porter atteinte à leur tranquillité? N'est-il pas indigne et inique de prendre Dieu à témoin de semblables attentats? Les pères du concile de Latran ont dit, avec beaucoup de sagesse, « qu'il ne faut pas considérer comme serment mais plutôt comme parjure tout ce qui a été promis au détriment de l'église et contre les règles de sa tradition. » Peut-on tolérer l'audace ou plutôt la démence de ces hommes qui disant, non-seulement en secret, mais hautement, qu'il n'y a point de Dieu, et le publiant dans leurs écrits, osent cependant exiger en son nom un serment de ceux qu'ils admettent dans leur secte?

Voilà ce que nous avons arrêté pour réprimer et condamner toutes les sectes odieuses et criminelles. Maintenant, vénérables frères, patriarches, primats, archevêques et évêques, nous demandons, ou plutôt, nous implorons votre secours; donnez tous vos soins au troupeau que le Saint-Esprit vous a confié en vous nommant évêques de son église. Des loups dévorans se précipiteront sur vous et n'épargneront pas vos brebis. Soyez sans crainte et ne regardez pas votre vie comme plus précieuse que vous-même. Soyez convaincus que la constance de vos troupeaux dans la religion et dans le bien dépend surtout de vous; car quoique nous vivions dans des jours mauvais et où plusieurs ne supportent pas la saine doctrine, cependant beaucoup de fidèles respectent encore leurs pasteurs et les regardent avec raison comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères. Servez-vous donc, pour l'avantage de votre troupeau, de cette autorité que Dieu vous a donnée sur leurs âmes par une grâce signalée. Découvrez-leur les ruses des sectaires et les

moyens qu'ils doivent employer pour s'en préserver. Inspirez-leur de l'horreur pour la doctrine perverse que professent ceux qui tournent en dérision les mystères de notre religion et les préceptes si purs de Jésus-Christ, et qui attaquent la puissance légitime. Enfin, pour nous servir des paroles de notre prédécesseur Clément XIII dans sa lettre encyclique aux patriarches, primats, archevêques et à tous les évêques de l'église catholique, en date du 14 septembre 1758 :

« Pénétrons-nous, je vous en conjure, de la force de l'esprit du Seigneur, de l'intelligence et du courage qui en sont le fruit, afin de ne pas ressembler à ces chiens qui ne peuvent aboyer, laissant nos troupeaux exposés à la rapacité des bêtes des champs. Que rien ne nous arrête dans le devoir où nous sommes de souffrir toutes sortes de combats pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ayons sans cesse devant les yeux celui qui fut aussi, pendant sa vie, en butte à la contradiction des pécheurs ; car si nous nous laissons ébranler par l'audace des méchans, c'en est fait de la force de l'épiscopat, de l'autorité sublime et divine de l'église. Il ne faut plus songer à être chrétiens, si nous en sommes venus au point de trembler devant les menaces ou les embûches de nos ennemis. »

Princes catholiques, nos très-chers frères en Jésus-Christ, pour qui nous avons une affection particulière, nous vous demandons avec instance de venir à notre secours. Nous vous rappellerons ces paroles que Léon le Grand, notre prédécesseur, et dont nous portons le nom, quoiqu'indigne de lui être comparé, adressait à l'empereur Léon : « Vous devez sans cesse vous rappeler que la puissance royale ne vous a pas seulement été conférée pour gouverner le monde, mais encore et principalement pour prêter main forte à l'église, en comprimant les méchans avec courage, en protégeant les bonnes lois,

en rétablissant l'ordre dans toutes les choses où il a été troublé. » Les circonstances actuelles sont telles que vous avez à réprimer ces sociétés secrètes, non-seulement pour défendre la religion catholique, mais encore pour votre propre sûreté et pour celle de vos sujets. La cause de la religion est aujourd'hui tellement liée à celle de la société, qu'on ne peut plus les séparer ; car ceux qui font partie de ces associations ne sont pas moins ennemis de votre puissance que de la religion. Ils attaquent l'une et l'autre et désirent les voir également renversées, et s'ils le pouvaient, ils ne laisseraient subsister ni la religion, ni l'autorité royale.

Telle est la perfidie de ces hommes astucieux que, lorsqu'ils forment des vœux secrets pour renverser votre puissance, ils feignent de vouloir l'étendre. Ils essaient de persuader que notre pouvoir et celui des évêques doit être restreint et affaibli par les princes, et qu'il faut transférer à ceux-ci les droits tant de cette chaire apostolique et de cette église principale, que des évêques appelés à partager notre sollicitude.

Ce n'est pas la haine seule de la religion qui anime leur zèle, mais l'espoir que les peuples soumis à votre empire, en voyant renverser les bornes posées dans les choses saintes par J. C. et son église, seront amenés facilement, par cet exemple, à changer ou détruire aussi la forme du gouvernement.

Vous aussi, fils chéris, qui professez la religion catholique, nous vous adressons particulièrement nos exhortations. Evitez avec soin ceux qui appellent la lumière ténèbres, et les ténèbres lumière. En effet, quel avantage auriez-vous à vous lier avec des hommes qui ne tiennent aucun compte ni de Dieu, ni des puissances ; qui leur déclarent la guerre par des intrigues et des assemblées secrètes, et qui, tout en publiant tout haut qu'ils ne veulent que le bien de l'église et de la société, prouvent par toutes leurs

actions qu'ils cherchent à porter le trouble partout et à tout renverser. Ces hommes sont semblables à ceux à qui l'apôtre saint Jean ordonne de ne pas donner l'hospitalité, et qu'il ne veut pas qu'on salue (dans sa seconde épître, chap, 10); ce sont les mêmes que nos pères appelaient les premiers nés du démon.

Gardez-vous donc de leurs séductions et des discours flatteurs qu'ils emploieront pour vous faire entrer dans les associations dont ils font partie. Soyez convaincus que personne ne peut être lié à ces sociétés sans se rendre coupable d'un péché très-grave: fermez l'oreille aux paroles de ceux qui, pour vous attirer dans leurs assemblées, vous affirmeront qu'il ne s'y commet rien de contraire à la raison et à la religion, et que l'on n'y voit et n'y entend rien que de pur, de droit et d'honnête. D'abord ce serment coupable dont nous avons parlé, et qu'on prête même dans les grades inférieurs, suffit pour que vous compreniez qu'il est défendu d'entrer dans ces premiers grades et d'y rester; ensuite, quoique l'on n'ait pas coutume de confier ce qu'il y a de plus blâmable à ceux qui ne sont pas parvenus à des grades éminens, il est cependant manifeste que la force et l'audace de ces sociétés pernicieuses s'accroissent à raison du nombre et de l'accord de ceux qui en font partie. Ainsi ceux qui n'ont pas passé les rangs inférieurs doivent être considérés comme les complices du même crime, et cette sentence de l'apôtre (épître aux romains, chap. 1) tombe sur eux : « Ceux qui font ces choses sont dignes de mort, et non-seulement ceux qui les font, mais même les protecteurs de ceux qui s'en rendent coupables. »

Enfin, nous nous adressons avec affection à ceux qui, malgré les lumières qu'ils avaient reçues, et, quoiqu'ils aient eu part au don céleste et eussent reçu l'Esprit-Saint, ont eu le malheur de se laisser

séduire et d'entrer dans ces associations, soit dans des rangs inférieurs, soit dans des degrés plus élevés. Nous, qui tenons la place de celui qui a déclaré qu'il n'était pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, et qui s'est comparé au pasteur qui, abandonnant le reste de son troupeau, cherche avec inquiétude la brebis qu'il a perdue, nous les pressons et nous les prions de revenir à J. C. Sans doute, ils ont commis un grand crime, cependant ils ne doivent point désespérer de la miséricorde et de la clémence de Dieu, et de son fils Jésus-Christ; qu'ils rentrent dans les voies du Seigneur, il ne les repoussera pas, mais semblable au père de l'enfant prodigue, il ouvrira ses bras pour les recevoir avec tendresse. Pour faire tout ce qui est en notre pouvoir, et pour leur rendre plus facile le chemin de la pénitence, nous suspendons, pendant l'espace d'un an, après la publication des lettres apostoliques dans les pays qu'ils habitent, l'obligation de dénoncer leurs frères, et l'effet des censures qu'ils ont encourues en entrant dans ces associations, et nous déclarons qu'ils peuvent être relevés de ces censures, même en ne dénonçant pas leurs complices, par tout confesseur approuvé par les ordinaires des lieux qu'ils habitent.

Nous usons également de la même indulgence à l'égard de ceux qui demeurent à Rome. Si quelqu'un, repoussé par le père des miséricordes, était assez endurci pour ne pas abandonner ces sociétés dans le temps que nous avons prescrit, il sera tenu de dénoncer ses complices, et il sera sous le poids des censures, s'il revient à récipiscence après cette époque; et il ne pourra obtenir l'absolution qu'après avoir dénoncé ses complices ou, au moins, juré de les dénoncer à l'avenir. Cette absolution ne pourra être donnée que par nous, nos successeurs ou ceux qui auront obtenu du saint-siége la faculté de relever de ces censures.

Nous voulons que les exemplaires imprimés du présent bref apostolique, lorsqu'ils seront signés de la main d'un notaire public ou munis du sceau d'un dignitaire de l'église, obtiennent la même foi que l'original.

Que personne ne se permette d'enfreindre ou de contredire notre présente déclaration, condamnation, ordre, défense, etc. Si, néanmoins, quelqu'un se le permettait, qu'il sache qu'il s'attire par là la colère du Dieu tout-puissant et des saints apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'année de l'incarnation de N. S. 1825 (1), le 3 des ides de mars (13 mars), de notre pontificat l'an 3.

B. (BARTHELEMI PACCA), *card. prodataire.*

Visa D. Testa. Pour le cardinal ALBANI,
Lieu du plomb. CAPACCINI, *substitut.*)

Enregistré à la secrétairerie des brefs et publié dans la forme accoutumée.

---

(1) Cette bulle est datée suivant l'ancien usage de la chancellerie romaine, qui commençait les années de l'Incarnation du 25 mars; ainsi sa date répond au 13 mars de l'année courante.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

DES

Matières,

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE VOILE LEVÉ POUR LES CURIEUX.

SECONDE PARTIE.

CONJURATION CONTRE LA RELIGION CATHOLIQUE ET LES SOUVERAINS.

TROISIEME PARTIE.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES MODERNES.

FIN DE LA TABLE.



